La Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE





2

31e ANNÉE | No 1 | 1er Janvier 1924

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Autour du centenaire de la première opération de lithotritie (1). — Comment est née la lithotritie ?

Par M. le Dr L. Boulanger,
Assistant à *l'Hôpital d'Urologie.*

Suum cuique...

Le centenaire de cette mémorable opération (1) m'a paru offrir une occasion, opportune et toute naturelle, de rechercher par quelle suite de faits et par quel enchaînement d'idées s'était produite, dans le traitement des calculs de la vessie, l'évolution ayant abouti à l'invention de la lithotritie.

Quand on considère l'extrême fréquence, autrefois surtout, des calculs de la vessie, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la lenteur avec laquelle se sont produits les progrès de la thérapeutique de cette affection, et que la taille, une des opérations les plus douloureuses et les plus meurtrières de la chirurgie, ait été la seule ressource réellement efficace, le seul traitement vraiment curatif auxquels on ait pu avoir recours en pareil cas, depuis l'antiquité jusqu'au commencement du siècle dernier ; époque à laquelle apparut la lithotritie, qui devait apporter aux calculeux la guérison, grâce à une opération, celle-là aussi peu douloureuse que celle qu'elle remplaçait l'était cruellement, aussi bénigne que sa devancière était grave, aussi rapide et simple dans ses suites que l'autre était longue et aléatoire dans les siennes, cette lithotritie, enfin, dont le Professeur Guyon a pu dire, à juste titre et sans exagération, « qu'elle ne comporte ni mortalité ni morbidité ».

Pendant la plus longue partie d'une longue suite de siècles, la taille resta ce qu'elle était à son début, stationnaire, sans progrès. En refusant de la pratiquer, et en exigeant que ses élèves, imitant son exemple, fissent le serment de s'en abstenir, tradition qui fut observée par de nombreuses générations de médecins, Hippocrate avait frappé la taille d'un anathème dont elle fut longue à se relever. Stigmatisée ainsi, cette opération devenait la proie des empiriques et était vouée à s'immobiliser dans la routine.

Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'histoire de la taille, écrite

(1) La première opération de lithotritie eut lieu le 13 janvier 1824. Ce fut Civiale qui la pratiqua, à son domicile, rue Godot-de-Mauroy, 3, et non, comme on l'écrit souvent, à l'hôpital Necker, où Civiale n'eut un service que cinq ans plus tard, en 1829.

d'ailleurs à maintes reprises, et bien connue. J'en retracerai seulement quelques traits principaux.

Durant une période de très nombreuses années, le procédé opératoire en fut l'apanage, le fief, pourrait-on dire, d'opérateurs qui en transmettaient de père en fils, d'oncle à neveu, le secret jalousement conservé dans les familles. Il y eut de véritables dynasties de lithotomistes (c'était le nom sous lequel étaient connus ces opérateurs), dont une des plus notoires fut celle des Colot (1). Leur spécialité, érigée en charge royale, devint même une fonction officielle.

Dans de telles conditions, le procédé opératoire traditionnellement légué restait toujours le même, sans modifications.

Certaines, cependant, se produisirent, qui furent l'œuvre de novateurs hardis, mais empiriques ignorants, tel Frère Jacques, dont le procédé ne fut vraiment un progrès réel, qu'après avoir été étudié et amélioré par des chirurgiens anatomistes éclairés (2).

La taille, plus tard, cessant d'être entre les mains des seuls lithotomistes, était entrée dans le domaine de la chirurgie courante. Elle ne progressait néanmoins que peu et lentement, et, restant toujours fidèle à la voie périnéale (3), demeurait une opération extrêmement dangereuse dans son exécution et très peu sûre dans ses suites et ses résultats. La taille hypogastrique, que Franco (4) imagina dans un éclair de génie, ou en désespoir de cause, déconseillée par son auteur lui-même, qui écrit : « combien que je ne conseille à homme d'ainsi faire », malgré le succès qu'il eut, ne devait rivaliser sérieusement avec la taille périnéale que bien longtemps après, vers la fin du XVIIIe siècle, entre les mains de Frère Côme, et en triompher seulement cent ans plus tard. Et la taille périnéale, bien que variée dans ses procédés, améliorée dans sa technique, mais toujours redoutable et redoutée (5), devait rester longtemps encore la méthode usuelle de traitement des calculs de la vessie ; car, même après l'avènement de la lithotritie, qui ne la détrôna qu'après de longues années de luttes (6), elle était encore en honneur, puisque

(1) Voir, à ce sujet, un article très intéressant, extrêmement documenté et remarquablement écrit, publié sous la signature du Dr J. Noir, dans le numéro 19 *bis* (16 mai 1923) du *Concours médical*, intitulé : « Histoire d'une opération : la taille par le grand appareil ; une famille illustre de chirurgiens, les Colot. »

(2) Voir l'histoire de Frère Jacques dans le *Cours d'opérations de chirurgie* démontrée au Jardin Royal, par M. Dionis, 4e édition, par G. La Faye; Paris, MDCCLI, p. 239.

(3) Fait digne de remarque, la chirurgie, pour aborder opératoirement les organes génito-urinaires contenus dans le petit bassin, a d'abord emprunté la voie basse (hystérectomies vaginales pour fibromes, salpingites, tailles périnéales, chez l'homme, vésico-vaginale chez la femme, prostatectomie), pour ensuite, et définitivement, adopter la voie haute, laparotomie pour fibromes et salpingites, prostatectomie transvésicale, taille hypogastrique chez l'homme et chez la femme.

(4) *Traité des hernies*, par Pierre Franco, à Lyon, par Thibault-Payan, 1551, p. 140.

(5) Cette terreur causée par la taille domine toute l'histoire de la thérapeutique des calculs de la vessie, et se retrouve à la base de toutes les recherches faites dans le but de trouver un autre mode de traitement de cette affection, ayant été inspirées par elle.

(6) On en trouvera un écho dans le mémoire de Doubowitzky, intitulé : *Reproduction fidèle des discussions qui ont eu lieu sur la lithotripsie et la taille à l'Académie royale de médecine, en 1835.*

NÉLATON, dans la seconde moitié du siècle dernier, faisait connaître son procédé de taille prérectale.

Aussi n'était-ce pas sans de légitimes terreurs que les calculeux se soumettaient à la taille ; les chirurgiens, se souvenant de nombreux revers, n'y recouraient pas sans quelque appréhension.

Les désirs des uns et des autres de s'affranchir d'une opération inséparable de si redoutables éventualités, conduisirent à chercher d'autres modes de traitement des calculs vésicaux et le moyen de détruire la pierre dans la vessie, afin d'éviter d'en arriver à la taille.

D'après certains auteurs, ce problème aurait déjà été résolu jadis, et le traitement des calculs dans la vessie aurait été pratiqué dès une haute antiquité. Ces faits ne paraissent présenter qu'un intérêt médiocre, certains même mériter peu de créance, tel celui d'une prétendue lithotritie faite en 1800 par RODRIGUEZ (de Malaga) (1), laquelle se réduit à la percussion d'une pierre avec une sonde d'argent, aidée d'injections dissolvantes.

La plupart des faits anciens d'extraction ou de broiement de calculs ont trait à des cas de calculs de l'urètre. C'est ainsi que les procédés et instruments imaginés par HALES, STRABE DE SIDON, ALBUCASIS, FRANCO, FABRICE D'AQUAPENDENTE, FABRICE DE HILDEN, A. PARÉ, ANDRÉ DE LA CROIX, J. DOUGLAS, TOLET, DELAUNAY, DIONIS, GARENGEOT, MASSOTTI, HOIN, SAVIARD, ont rapport à des calculs urétraux, observés surtout chez la femme et extraits avec ou sans dilatation.

Mais on a soutenu que la lithotritie avait existé chez les Arabes (2) : ALBUCASIS (3), dit-on, broyait sa pierre dans sa vessie. Le cas du moine THÉOPHANES, lithotritié (?) sous le règne de LÉON L'ARMÉNIEN, en l'an 816 (4), est cité partout. Les opérations de cette nature, faites par PHILAGRIUS, ALEXANDER BÉNÉDICTUS et d'autres, le sont également (5).

Il n'y a pas lieu, à mon avis, de s'attarder à examiner ces faits, et encore moins de les discuter, parce que, quelle que soit la conclusion que l'on veuille en tirer, et que l'on admette, ou non, que le broiement des calculs dans la vessie ait été réalisé jadis, je crois ne pas être dans l'erreur en disant que, s'il a existé autrefois une opération ayant quelque ressemblance avec ce que nous appelons maintenant lithotritie, cette ressemblance est trop vague pour qu'il ne faille pas beaucoup de bonne volonté pour voir

(1) ALIBERT, Lettre à MM. les Rédacteurs du *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, n° 1, 1er septembre 1833, p. 11.

(2) Note sur l'existence de la lithotritie chez les Arabes pendant les XIIe et XIIIe siècles, par C. F. MARTINS. D. M. (*Revue médicale française et étrangère*, tome III, 1877.)

(3) *Liber theoricæ nec non practicæ*, folio 94, et Dr LECLERC, *Chirurgie d'Albucasis*. Paris, 1861.

(4) RENÉ BRIAU, *Gazette hebdomadaire*, n° 9, p. 145, 1858.

(5) Voir à ce sujet un mémoire de LABAT in *Annales de Médecine physiologique*, 1833, tome XXIV, p. 555, et les thèses de HYBORD, 1872, et de CONTE, 1879. Les instruments de A. Paré, Feri, Franco, Sanctorius, Fabrice de Hilden, sont représentés dans l'ouvrage de SCHLEISS VON LÖVENFELD, *die Lithotritie*. München, 1839.

identité entre elles. J'ajouterai que, vraisemblablement, les opérations de ce genre qui furent faites, l'ont été dans des cas spéciaux, rares, exceptionnels même, où des circonstances particulièrement favorables permirent l'écrasement et l'extraction de quelques concrétions vésicales ou urétrales. Il n'y eut pas de technique opératoire nettement définie et réglée, applicable à la majorité ni même à un ensemble de cas de calculs vésicaux. Je n'en veux pour preuve que le nombre considérable d'agents lithontriptiques qui, tour à tour, ont été préconisés et dont l'inutilité, si la lithotritie eût existé, est flagrante.

Dès une haute antiquité, la dissolution de la pierre dans la vessie a été tentée, au moyen de médicaments administrés par voie stomacale, ou injectés dans la vessie.

La médication lithontriptique par voie stomacale compte une très nombreuse variété de recettes, plus ou moins bizarres, et la chimie naissante aidant, de formules moins fantaisistes. Leur énumération ne serait qu'une sèche et aride nomenclature de noms d'auteurs, de drogues et de dates d'une lecture fastidieuse et sans intérêt. Je m'abstiendrai donc de les citer (1), et je dirai seulement que leur nombre et leur variété considérable témoignent du souci qui régnait d'éviter aux calculeux les dangers et les douleurs de la taille.

Espérant, mieux, et plus sûrement, atteindre le but rêvé, d'autres chercheurs tournèrent leurs efforts d'un autre côté, et s'ingénièrent à opérer la dissolution de la pierre au moyen de liquides injectés dans la vessie elle-même.

Au début, on se servait de compositions purement empiriques qui, la constitution chimique des calculs étant mieux connue, firent place à des substances chimiques de choix plus rationnel, ou d'eaux minérales de nature plus en rapport avec le résultat espéré, et qui furent des solutions acides ou alcalines. Je ne citerai aucune d'elles, qui, comme on le sait, ne donnèrent pas de résultats satisfaisants; je mentionnerai seulement, à cause de son originalité, le suc gastrique, vanté par SPALLANZANI, qui pensa trouver en lui le dissolvant des calculs urinaires, sans aucun succès d'ailleurs.

Ces thérapeutiques illusoires et décevantes furent abandonnées, et les recherches s'orientèrent d'autres côtés. On essaya de faire agir sur la pierre dans la vessie des agents plus énergiques encore, physiques, chimiques, mécaniques. Il est vraiment singulier que ce soit au moment où apparaissait la lithotritie, laquelle, dès son premier début, qui fut l'éclatant succès d'une guérison complète, obtenue sans incident en trois séances, se révélait comme

(1) Je ferai une exception pour le remède de JOANNA STEPHENS, en raison de la notoriété et de la vogue dont il jouit dans son pays d'origine, et qui furent telles que le Parlement l'acheta à son auteur pour la somme de 5.000 livres. Il était composé, comme nombre de ses devanciers, de coquilles d'œuf, de savon, de coquilles d'escargots et de plantes diurétiques (*Gentlemen's Magazine*, 1738). Il n'amena aucune guérison ; MORANN examina 40 malades traités par ce remède, sans constater aucune guérison.

la vérité en marche, que certains chercheurs, à l'esprit plus ingénieux et inventif que scientifique et pratique, s'engageant dans l'erreur, rêvèrent la réalisation d'opérations chimériques. Les uns demandèrent à l'énergie électrique la désintégration des calculs de la vessie. Parmi eux furent des savants tels que : GRUITHUISEN (1813) ; PREVOST et DUMAS ; LEROY D'ETIOLLES ; PRAVAZ (1830) ; BOUVIER-DESMORTIÈRES ; AMÉDÉE BONNET, de Lyon (1836) ; CERVELLERI (1846) ; BENCE JONES (1842) ; LECOQ ; ERCKMANN et AGMINI s'y appliquèrent longuement : leur espérance fut déçue. D'autres tentèrent d'inclure la pierre dans une poche imperméable, conduite dans la vessie au moyen d'un instrument introduit par le canal, et à mettre le calcul, ainsi isolé, en contact avec des substances qui devaient en opérer la dissolution. Enfin, on se proposa de perforer, de morceler la pierre dans la vessie, afin d'augmenter la surface de contact offerte aux dissolvants, et d'en favoriser ainsi l'action. Assez nombreux furent ceux qui étudièrent les instruments à poche ; des premiers furent PERCY, puis CIVIALE. PERCY abandonna promptement « ce rêve de jeunesse » ; CIVIALE l'imita, car l'instrument dont il donne le dessin dans son livre de 1823 : *Nouvelles considérations sur les rétentions d'urine*, ne fut jamais construit, écrit-il dans sa lettre au chevalier de KERN. D'autres persévérèrent dans cette fausse voie. Je citerai les noms de TANCHOU (1824) ; LEROY D'ETIOLLES (1825) ; ROBINET (1826) ; et chose curieuse, bien que la lithotritie eût conquis droit de cité, DOUILLET (1844) ; DELEAU (1836-1846) ; DUMESNIL (de Coutance) (1846) ; PHILIPPS (1847), travaillèrent dans ce sens.

Plus près de nous, alors que, progressant toujours, la lithotritie, devenue opération courante, était l'intervention de choix, dans le traitement des calculs de la vessie, PIGNONI, en 1873, revint sur cette question, construisit un instrument avec lequel il fit, sur le cadavre, des essais au Val-de-Grâce. Enfin, en 1884, au moment où la lithotritie, enfin triomphante, était à son apogée, PORTAFAX s'y attardait encore.

On s'étonne vraiment de voir que, pendant plus d'un demi-siècle, la recherche se soit continuée de la solution de cette conception fausse, enfantine, et de plus terriblement dangereuse ; car on se représente les conséquences de l'injection de liquides caustiques énergiques dans une poche faite de baudruche, de caoutchouc, ou de peau d'anguille, donc fragile, conduite dans la vessie et fissurée, à l'insu de l'opérateur, pendant les manœuvres d'introduction.

L'attaque directe du calcul dans la vessie, au moyen d'instruments mécaniques introduits par l'urètre, dans le but de préparer et de faciliter l'action des dissolvants, ne fut proposée que par GRUITHUISEN, en 1813. Le but que GRUITHUISEN avait en vue, et que le titre de son mémoire : *Doit-on renoncer à l'espoir que l'on avait autrefois de pouvoir un jour détruire la pierre dans la vessie par des moyens soit mécaniques, soit chimiques?* (1) et plus encore la lecture

(1) *Gazette médicale de Salzbourg*, 1813.

de cet ouvrage où il écrit : « Notre intention n'est pas d'extraire les pierres telles qu'elles sont ou dans leur grandeur naturelle, mais seulement de les diviser dans la vessie au moyen de vrilles ou de les ramollir ou dissoudre à l'aide de réactifs chimiques » ; et encore : « Pour dissoudre un corps solide, le chimiste le réduit d'abord en poudre, pour qu'il offre, à cet état, un plus grand nombre de points de contact avec le dissolvant », montrent bien que GRUITHUISEN cherchait, comme tant avant lui, la dissolution de la pierre dans la vessie (1).

En raison de l'importance que l'on a donnée à l'instrumentation de GRUITHUISEN, et du rôle qu'on lui a fait jouer dans l'histoire de la lithotritie, j'en donnerai une description sommaire. Elle se composait essentiellement d'une canule métallique droite, de l'extrémité verticale de laquelle sortait une anse, également métallique, destinée à embrasser et à tenir appliqué le calcul sur l'orifice de cette canule, pendant que l'attaquait un foret en forme de fer de lance, ou une couronne de trépan, actionnés de l'extérieur par un archet (2). Il n'en fut jamais fait usage ; le plan opératoire de GRUITHUISEN resta à l'état de projet. Heureusement, peut-on dire. On frémit, en effet, à la pensée des désastres qu'auraient pu causer de tels instruments offensifs, en cas, sous leur poussée, du dérapage, à peu près inévitable, de la pierre, maintenue de façon aussi précaire.

GRUITHUISEN se contenta de pratiquer, sur le vivant, avec des tiges de verre de gros calibre, le cathétérisme rectiligne, dont la possibilité avait, bien longtemps auparavant, en 1729, été démontrée par RAMEAU (3). *(A suivre).*

(1) On a voulu voir dans les travaux de GRUITHUISEN le principe de la lithotritie, et même on alla jusqu'à attribuer à leur auteur la gloire de l'invention de cette opération. Rien n'est moins exact. Du reste, on a depuis fait justice de cette erreur, qu'aucun esprit impartial ne peut partager (*a*). Loin de voir dans les travaux de GRUITHUISEN des indications ayant dirigé ses recherches, FOURNIER DE LEMPDES (qui, d'ailleurs, fit construire ses premiers instruments en 1812, un an par conséquent avant la publication de Gruithuisen), pense au contraire que c'est le récit des siens qui inspira les études de Gruithuisen. Il donne de sa manière de voir l'explication que voici, assez ingénieuse et d'ailleurs qui ne manque pas d'une certaine vraisemblance : « Au mois de mars et d'avril 1812, écrit FOURNIER DE LEMPDES (*b*), « j'étais lié avec les officiers d'un régiment en garnison à Clermont Ferrand. « J'étais journellement en rapport avec eux, et, tout occupé de ma découverte, à « laquelle je pensais pour ainsi dire uniquement, je les en entretenais souvent. Je leur « faisais part des succès que j'obtenais de mes expériences réitérées sur le corps « humain. Ces officiers se sont rendus peu de temps après en Bavière. Serait-ce trop « présumer que de croire qu'ils aient eu l'occasion de parler, en ce pays, de mes « instruments lithontriptiques et de mes sondes droites ? »

(2) Cette instrumentation de Gruithuisen était complétée par des pinces ou ciseaux en forme de bec de corbin et des crochets. Tous ces instruments sont représentés dans l'ouvrage de SCHLEISS VON LÖVENFELD, *Die lithotripsie.* München, 1839, Tab. I, fig. 21, 9, 1. Tab II, fig. 1, 2, 3, Tab. IV, fig. 1 ; tome V, Tab VIII, fig. 21.

(3) RAMEAU fils. *Réflexions en forme de lettre, ou analyse de la démonstration de M. Moran ! au haut-appareil*, p. 6 AMSTERDAM, 1729.

(*a*) Voir à ce sujet : MERCIER, *Recherches sur les maladies des organes urinaires* (1856) p. 539, note ; NELATON, *Eléments de pathologie chirurgicale*, tome V, p. 205 ; DESNOS *Encyclopédie française d'urologie*, 1914, tome I, p. 250.

(*b*) FOURNIER DE LEMPDES, *Journal universel des Sciences médicales*. tome 46, 1827.

La Médecine des Praticiens

La Novacétine Prunier et les états uricémiques.

La *Novacétine Prunier* est le médicament de choix de tous les états uricémiques. Les nombreuses attestations que nous recevons tous les jours du corps médical, en sont la preuve formelle.

La rétention ou l'excès de l'acide urique dans le sang donne lieu aux manifestations morbides les plus diverses. Les dispositions particulières du sujet y jouent un rôle considérable. Chez l'un, c'est une crise de rhumatisme articulaire aigu, avec fièvre élevée, gonflement et douleur violente des jointures; chez un autre, c'est l'évolution lente mais incessante du rhumatisme chronique. Chez un autre, c'est l'accès franc de goutte aiguë. Ici, c'est la forme hybride du rhumatisme goutteux. Là c'est la lithiase biliaire ou rénale. Ailleurs, ce sont les algies, protéiformes et vagabondes, qui atteignent tantôt les nerfs, tantôt les muscles, tantôt les viscères, tantôt les vaisseaux.

Mais ces troubles organiques, qui diffèrent d'intensité, de siège, d'étendue, ressortent à une seule médication : dissoudre l'acide urique et les urates insolubles de l'économie, et les éliminer par les urines.

La *Novacétine Prunier* remplit parfaitement cette tâche. La *Novacétine Prunier* est un sulfosalicylate de soude, lithine et pipérazine. L'acide salicylique, la lithine, la pipérazine sont d'énergiques dissolvants des composés uriques et uratiques. La sulfoconjugaison rend l'action de la *Novacétine* à la fois plus puissante et plus inoffensive. Le soufre mordance les déchets toxiques et facilite leur attaque par le médicament. D'autre part, l'addition de radical sulfonique ralentit la désagrégation du groupe salicylé, amortit le choc colloïdoclasique qui en est la conséquence, retarde l'élimination en produit, maintient constamment le milieu intérieur sous son influence.

Ce mode d'action, spécial au sulfosalicylate, rend compte de l'efficacité remarquable de la *Novacétine Prunier* dans les multiples affections que l'uricémie détermine.

Informations de la « Chronique »

Un hygiéniste amateur au XVII[e] siècle : l'abbé Fleury.

Qui connaît aujourd'hui l'abbé Fleury ? Et pourtant, ce fut en son temps un personnage.

A la demande de Fénelon, l'abbé Fleury avait été nommé, par le Roi, au poste de sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry, les trois fils du Grand Dauphin. Tout d'abord, on lui confia l'éducation du premier des Enfants de France, le duc de Bourgogne (1689) ; l'année suivante, ce fut le tour de Philippe, duc d'Anjou ; enfin, à partir d'août 1693, il fut chargé de diriger Charles, duc de Berry. Fénelon s'était réservé l'éducation générale, la formation du caractère de l'héritier de la couronne de France ; Fleury s'était chargé de l'instruction proprement dite

De sa méthode éducative nous ne retiendrons ici que ce qui a trait aux exercices physiques et à l'hygiène. Il n'était pas, du reste, dépourvu d'autorité à cet égard, remarque son dernier biographe (1), puisqu'il « vécut 83 ans, se porta fort bien toute sa vie, travailla sans relâche, et mourut, dit Saint-Simon, *la tête entière* ».

Sans écrire le mot *hygiène*, employé, du reste, dès le XVI[e] siècle, par Ambroise Paré, l'abbé Fleury donne des conseils d hygiène excellents, considérant les « soins du corps » comme une partie essentielle de l'éducation nécessaire à tout le monde ». Aux enfants, il conseille d'apprendre, dès leurs premières années, la sobriété ; à tout le monde, Fleury conseille, pour se bien porter, d'être « propre et net, de respirer un air pur, boire de bonnes eaux, de se nourrir de viandes simples ».

Il est aussi d'avis que chacun ait des notions générales de petite chirurgie, d'anatomie, de botanique ; il donne de sages préceptes de puériculture : ne pas embéguiner les enfants, ne pas les couvrir jusqu'au bout des doigts, « de peur qu'ils ne se blessent ou ne s'échauffent ». Il regrette que les exercices du corps ne soient plus en honneur de son temps, comme ils l'étaient chez les Grecs. Il n'y avait guère que chez les Jésuites où les jeux étaient obligatoires, où pendant les récréations, l'on pratiquait les sports : le terme n'était pas encore inventé, mais la chose qu'il représente existait déjà. L'escrime, la natation, l'équitation, ainsi que la danse, étaient également autorisées chez les Oratoriens, au moins au collège de Juilly. L'abbé Fleury prescrivait aux jeunes gens de « marcher longtemps, se tenir longtemps debout, porter des fardeaux, tirer des poulies, courir, sauter, nager, monter à cheval, faire des armes, jouer à la paume et ainsi

(1) L'abbé J. Dartigues, le *Traité des Etudes de l'abbé Claude Fleury*, Thèse de doctorat ès lettres ; Toulouse, 1921.

du reste, selon les âges, les conditions auxquelles chacun se destine.

Comme le dit très bien l'abbé J. Dartigues, « ce prêtre du XVIIe siècle attache à l'éducation physique une importance qui ne sera qu'à peine dépassée dans les théories pédagogiques du siècle suivant ».

L'identification par les dents.

Le professeur Henri Roger, notre très sympathique et respecté doyen, qui vient de visiter les pays sud-américains, a donné, dans la *Presse médicale*, une relation très vivante de ce voyage, où il a tenu haut et ferme le drapeau de la France. Nous y glanons une anecdote, joliment contée, et qui témoigne une fois de plus des services que peut rendre l'art dentaire à la médecine légale, dans un cas particulièrement délicat.

Il y a une quinzaine d'années, un événement se produisit (au Chili) qui faillit avoir les conséquences les plus graves. Le feu s'était déclaré à la Légation d'Allemagne, dans les bureaux du chancelier. Quand on eut éteint l'incendie, on constata avec terreur que le malheureux fonctionnaire allemand avait été assassiné. Pour cacher son forfait, l'assassin avait enduit le cadavre et les objets voisins de pétrole et y avait mis le feu. Le vol était le mobile du crime. Le chancelier avait encaissé la veille une très forte somme, qui avait disparu du coffre-fort. L'auteur de l'horrible attentat était un Chilien, Tapia, employé comme concierge à la Légation. Il avait disparu, après avoir perpétré son forfait.

L'émotion fut considérable. L'Allemagne demanda au Chili des réparations et des indemnités sur un ton comminatoire. Des obsèques grandioses furent faites au malheureux chancelier et, sur sa tombe, le ministre d'Allemagne jura qu'on tirerait de l'assassin et du pays une vengeance éclatante.

Cependant, quelques Chiliens se refusaient à croire à la culpabilité de Tapia. Seule, sa disparition semblait l'accuser. Mais le cadavre calciné trouvé à la légation était-il bien celui du chancelier ? C'est alors qu'un dentiste, Valenzuela Basterrica, réclama une exhumation, et se fit fort d'identifier la victime d'après l'état de sa dentition. Il voulait refaire l'expérience qui avait réussi après la catastrophe du Bazar de la Charité. Or, le chancelier allemand avait plusieurs dents aurifiées, on savait lesquelles : on examina la mâchoire, et la stupéfaction fut grande de voir que, dans la bouche du cadavre, pas une dent ne contenait de l'or. Le problème judiciaire se déplaçait, la police multiplia les recherches et finit par arrêter le chancelier allemand. Celui-ci avait volé la caisse ; pour détourner les soupçons, il avait attiré le malheureux Tapia dans une embuscade et, après l'avoir poignardé, avait mis le feu au cadavre. Sans l'habileté d'un dentiste, le plan diabolique réussissait. L'Allemagne fut contrainte de se taire, la justice suivit son cours et le chancelier fut condamné à mort et fusillé.

Le Gouvernement demanda à Basterrica quelle récompense il désirait : il avait sauvé le pays, il pouvait réclamer honneurs et fortune. Il ne voulut rien recevoir ; en récompense du grand service qu'il avait rendu à sa patrie, il sollicita la création d'une Ecole dentaire. Voilà comment fut édifié cet institut modèle, qui fut d'abord dirigé par V. Basterrica, dont il porte aujourd'hui le nom. Dans le cabinet du directeur, sur sa table de travail, on peut contempler, sous un globe de verre, la tête à moitié calcinée du malheureux Tapia, dont les lèvres carbonisées sont crispées par un rictus tragique.

La " Chronique " par tous et pour tous

Le traitement du mal de mer dans Rabelais.

Je lisais, il y a quelques jours, dans le *Concours médical*, quelques lignes du Dr Rapail, de Rennes, concernant la thérapeutique du mal de mer :

Appliquant le *non nocere*, dit-il, il faut avant tout chercher un moyen de contention... Le moyen le plus pratique, à mon avis, est de choisir d'abord une ceinture ventrière en toile, assez rigide, quoique pouvant se modeler sur le ventre, de la base du thorax au pubis .. Enfin, pour agir sur le diaphragme par l'estomac, on fait prendre de temps en temps une boisson gazeuse glacée, du champagne frappé, par exemple.

Le soir, me délassant du labeur quotidien en compagnie de notre vieux Rabelais, je relisais cette phrase, que l'on pourrait rapprocher de la précédente :

... buvants par quelques jours paravant de l'eau marine, ou pure ou mixtionnée avec le vin, usant de chair de coings, d'écorce de citron, de jus de grenades aigres douces, ou tenant longue diète, ou se couvrants l'estomac de papier, ou autrement faisants ce que les fols médecins ordonnent à ceux qui montent sur la mer...

Cette comparaison porte à croire que les contemporains de Rabelais avaient déjà remarqué les effets préventifs de la contention, que leur procurait l'usage de la limonade vineuse ou citrique et le port d'un matelas de papier sur l'abdomen.

Je vous envoie cette documentation pour ce qu'elle vaut.

Dr F.

(Signature illisible.)

Le Sonnet de l'Avorton.

« La demoiselle de G.., fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, ayant été renvoyée de la cour pour une intrigue de galanterie dont la suite fut une grossesse, une sage-femme, dans le dessein de la faire avorter, lui ordonna des remèdes qui la firent périr. Ce fut sur cette aventure que Hesnaut, fils d'un boulanger de la rue Saint-Honoré, composa ce fameux sonnet de l'avorton, qui peut n'être ni régulier ni correct, mais qu'on lira cependant avec plaisir, malgré la vive critique qu'en a faite le père Bouhours, appelé par l'abbé de la Chambre *l'Empereur des Muses*.

« Le jour que l'on pendoit à la Grève la sage-femme qui avoit voulu faire avorter la fille d'honneur, le comte de Grammont fut à Versailles, où il se trouva au coucher du Roi ; le monarque lui demanda ce qu'il avoit appris de nouveau à Paris : *Pas autre chose, Sire*, répondit le comte, *sinon que j'ai vu pendre la sage-femme des filles d'honneur de la reine*. »

O Monsieur de Grammont, quelle impertinence !

R. M.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Docteur Cabanès à Nancy.

Le dimanche 23 décembre, à 16 heures, le Rédacteur en chef de la *Chronique médicale* faisait à Nancy, dans le vaste amphithéâtre de la Salle Poirel, une conférence sur le sujet suivant : *Les phénomènes météorologiques, leur influence sur les êtres vivants.*

Cette conférence, organisée par la *Ligue de l'Enseignement*, présidée par notre éminent et très sympathique confrère, M. Bruntz, Doyen de la Faculté de pharmacie, a eu un succès que les journaux locaux ont enregistré, et qu'il nous appartient moins qu'à tout autre de souligner.

Ce que nous voulons seulement exprimer à cette place, c'est notre sincère gratitude, d'abord à celui qui avait pris l'iniatiative de cette manifestation scientifique, M. Bruntz, dont l'amabilité et la courtoisie ne sauraient être trop louées, et qui nous a réellement comblé de prévenances.

Nous avons été, aussi, particulièrement flatté de remarquer, parmi les hautes personnalités qui assistaient à notre conférence, MM. les Doyens de la Faculté de médecine, de la Faculté des sciences, de la Faculté des lettres, ainsi qu'un bon nombre de Professeurs de ces Facultés et autres membres du corps enseignant.

A tous nous adressons un merci reconnaissant ; le souvenir de leur accueil ne sortira pas de notre mémoire.

Cours d'Orthopédie de M. Calot.

En sa Clinique de Paris, 69, quai d'Orsay.

Du lundi 28 janvier au 3 février.

Avec *Exercices pratiques.* — En une semaine, de 2 heures à 7 heures du soir, enseignement de l'*Orthopédie indispensable aux Praticiens.*

Pour Médecins et Etudiants de toutes nationalités : Droits d'inscription, 150 francs.

Le nombre des places étant limité, écrire dès maintenant au Dr Fouchet, *Clinique Calot, 69, quai d'Orsay, Paris*, ou *Institut Calot, Berck-Plage (P.-de-C.).*

Echos de la « Chronique »

Les 100 ans d'Ernest Reyer.

L'illustre compositeur Reyer est mort dans un âge avancé, sans toutefois atteindre le siècle, comme feu Chevreul et quelques rares privilégiés. On a donc dû attendre quelques années après sa disparition, pour fêter son centenaire.

On pourrait conter maintes anecdotes sur le maître disparu ; on sait, notamment, que c'est à lui qu'on attribue la boutade : « Le piano est un instrument de supplice. » Pure légende, avons-nous besoin de le dire ; de même que le mot attribué à Théophile Gautier : « La musique est le plus cher de tous les bruits. » La vérité est que lorsque le poète et le musicien, qui vivaient sur le pied d'intimité, se trouvaient ensemble, Théo priait « son blond critique » de lui faire de la musique, et Reyer lui jouait, *sur le piano*, du Weber, car tous deux communiaient en la même divinité.

Reyer fut, comme on sait, un des plus fervents admirateurs de Berlioz. Lorsque celui-ci fut mort, son fidèle domestique alla frapper à la porte de Reyer, pour lui demander sa protection, la disparition de son maître le privant de tout moyen d'existence. Reyer parvint à le faire nommer huissier dans un ministère. Depuis ce jour, le brave homme ne manquait pas de rendre visite à l'auteur de la *Statue*, s'enquérant chaque fois s'il était de l'Institut ! Comme tout arrive en ce monde, Reyer aborda enfin la terre promise. Le jour où la nomination parut à l'*Officiel*, le brave serviteur se précipita chez Reyer, un paquet sous le bras : — « Voici, dit-il au compositeur, ce que mon maître m'a chargé de vous remettre, le jour où vous entreriez à l'Institut. » Et le vieux serviteur étala religieusement sur un fauteuil l'habit d'académicien de Berlioz.

Reyer ne manqua pas de l'endosser, mais il paraît qu'il était assez gêné dans les entournures. Le souvenir du grand aîné le préserva du ridicule.

Une Elvire inconnue.

Qui ne connaît l'Elvire de Lamartine ? Qui ne sait qu'elle s'appelait, en réalité, Mme Charles, du nom du physicien et aéronaute célèbre qu'avait épousé Julie Bouchaud des Hérettes ?

On n'ignore rien, ou presque, de son aventure avec le poète du *Lac*, mais il a fallu les investigations patientes, et presque toujours heureuses, de notre distingué confrère, le Dr L. Babonneix, nous révéler une Elvire inconnue, une Elvire, agent secret de la Restauration !

Mme Charles s'était rendue à Gand en mai 1814, par dévouement (?) à la cause du Roi, mais plus vraisemblablement pour y rejoindre un diplomate qui avait su gagner ses bonnes grâces, M. de Lally-Tollendal.

Le 6 août, Mme Charles était de retour à Paris ; elle aurait donc passé près de trois mois à Gand. « Qu'était-elle allée y faire ? Affirmer son dévouement au Roi ? Perdre, ne fût-ce que pour quelques instants, le souvenir d'un mari depuis trop longtemps atteint par la limite d'âge ? Oui et non ; voyage sentimental, certes ; mais aussi, voyage d'affaires. »

Julie, selon les termes mêmes de M. L. Babonneix, « menait de front ses amours et son intérêt ». Au moment des Cent-Jours, « la douce et dolente créole » s'est « muée en conspiratrice ». Tout en défrayant la chronique par ses aventures amoureuses, elle intriguait de son mieux en faveur de la royauté.

Voilà, n'est-il pas vrai, des révélations bien inattendues, et qui nous présentent la *grande amoureuse* sous un jour bien vilain. Ah ! Monsieur Babonneix, que d'illusions vous nous enlevez !

Une prophétie réalisée.

On a imprimé un peu partout que Maurice Barrès avait la prescience qu'il mourrait comme ses aïeux, dans les environs de la soixantième année. Or, sa mort est survenue à 61 ans.

Nous avons précisément retrouvé, dans nos papiers, un « portrait documenté » du regrettable académicien, où se lisent ces lignes prémonitoires : « vie moyenne, danger de maladies de cœur. » Barrès semble, en effet, d'après les relations qui ont été données de ses derniers moments, avoir succombé à une crise d'*angor pectoris*.

Cette prophétie, qui date de 1892, et qui est signée : *les Deux aveugles*, n'a pas de quoi surprendre, lorsqu'on sait que l'un des deux aveugles n'était autre que notre ancien camarade de dissection, Papus, aliàs docteur Encausse.

L'âge critique.

A propos de Maurice Barrès, mort, à peine sexagénaire, on a reparlé de « l'usure intellectuelle » qui abrégerait la vie des artistes et des penseurs. Notre confrère *l'Avenir* remarque judicieusement, à ce sujet, que c'est là un préjugé démenti par les faits. Et il cite Victor Hugo, mort à 83 ans, Lamartine à 79 ; Chateaubriand à 80 ; sans omettre Fontenelle, devenu centenaire.

Combien d'autres pourrait-on citer, à commencer par notre bon maître Anatole France, à la veille de franchir allégrement le cap des octogénaires, et dont la longévité fait l'admiration de ceux qui ne demandent qu'à suivre son exemple.

Le Cercle des yeux pers.

Avez-vous les yeux pers, comme Minerve et... le Dr Binet-Sanglé ? Si oui, vous possédez toutes conditions requises pour faire partie du *Cercle artistique des yeux pers*, fondé par notre confrère.

Que fait-on dans ce cercle ? On mange ; et après s'être restauré, on danse. Il y a des plaisirs moins innocents.

Echos de Partout

Le salon d'Elvire. — On vient de transformer en petit magasin des livres de la bibliothèque de l'Institut tout un appartement qui fut autrefois celui du conservateur de cette bibliothèque, et que l'afflux croissant des publications adressées à nos Académies a condamné à cette destination nouvelle. L'incident n'aurait aucune importance, si cet appartement n'avait pas une histoire. Mais il en a une, et bien intéressante.

Le salon dudit appartement a un plafond, peint en ciel bleu, où l'on voit un vol d'hirondelles. Or, c'est sous ce sentimental plafond qu'en lisant les *Contemplations* et les *Méditations*, rêvait Elvire, l'Elvire immortelle de Lamartine.

Elvire était Mme Charles. Son mari, membre de l'Académie des sciences, était aussi conservateur de la bibliothèque de l'Institut... Beaucoup de poésie et d'amour passa sous les hirondelles, qui ne voleront plus désormais que sur de graves livres d'érudition, dont la poussière évoquera mal celle d'un si charmant souvenir.

Singulier usage des poupées. — Autrefois, les poupées étaient des jouets d'enfants. Aujourd'hui, elles sont pour certains magasins des motifs à réclame ou des porte-veine. En Malaisie, elles sont les clientes d'un médecin !

Un jeune docteur anglais, établi dans la presqu'île de Malacca, connaissant la répugnance des femmes d'Orient à se laisser visiter par un médecin mâle, a fait confectionner des poupées en porcelaine, qu'il envoie aux femmes de la haute société. Il ne reste plus à la future malade qu'à marquer d'un signe, sur le corps de la poupée, les endroits où elle souffre elle-même ; elle ajoute quelques détails sur les symptômes et la marche du mal, et retourne la poupée au docteur. De cette façon, le médecin peut rédiger une ordonnance sans avoir jeté des yeux indiscrets sur la malade.

(*L'Avenir.*)

La dichotomie au grand siècle. — Dans *la Clé des Caractères de La Bruyère*, imprimée chez Michel Lambert, en 1768, on lit cette anecdote sur Fagon :

Il passait pour fort intéressé et faisant argent de tout, jusque-là qu'il tira de du Tarté, chirurgien, 20.000 livres, pour lui permettre de saigner le Roi, dans une petite indisposition où il s'en serait bien passé.

20.0000 livres pour une intervention inutile, c'était tout de même une somme. On allait fort en ce temps-là !

(*La Vie médicale.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

A quand remonte l'usage des plumes à écrire ? — Voici un entrefilet, que je traduis du journal *Esperanto* (octobre 1920) :

L'usage des plumes d'oie pour écrire s'est généralisé depuis le VIIe siècle ; elles étaient cependant connues avant cette époque, car un bas-relief de la colonne Trajane, à Rome, montre un personnage tenant en main une plume d'oie et s'apprêtant à écrire.

On prétend même que les plumes métalliques datent de la même époque ; car, au cours de fouilles effectuées dans un camp romain près de Zagreb, on a trouvé quelques spécimens d'objets ressemblant énormément à nos modernes plumes. En 1544, un professeur de calligraphie de Nuremberg a publié un travail, où il expose la fabrication des plumes de fer et de laiton. La plume d'acier est citée dans un texte rédigé au congrès d'Aachen, en 1748.

Voilà qui est singulier : les contemporains de TRAJAN écrivant à la plume et par conséquent à l'encre ! Où sont les tablettes de cire et le stylet ?

Est-il, parmi les érudits lecteurs de la *Chronique*, quelqu'un qui ait vu, sur la colonne de Trajan, le personnage cité, *et sa plume d'oie* ? Et que sait-on *qui soit précis* à ce sujet ?

GUSTAVE JUBLEAU, Nice.

La pince hémostatique de Péan. — PÉAN, à ses débuts, avait comme aide un confrère, le Dr CINTRAT, médecin, à ce moment, de Mme Boucicaut, et demeurant alors rue du Bac. Ce serait à lui que serait due l'idée, ou l'exécution (je ne puis préciser, tenant ce renseignement d'un neveu même de Cintrat) de la pince de Péan.

Mme Cintrat s'apercevait depuis quelque temps de marques particulières au velours des bras et des dossiers de ses fauteuils, quand, un jour, elle entre à l'improviste et surprend son mari en train d'essayer les mors de sa pince sur un des fauteuils en question. Plus de doute ! Explications ! Presque une scène de ménage... pour un fauteuil. Aux confrères, maintenant, qui ont connu Péan et Cintrat, de dire exactement la part qui revient à chacun d'eux dans l'invention de la pince hémostatique.

FRANÇOIS HOUSSAY.

Réponses

Les enfants de minuit ; le don de prophétie (XXX, 148). — Dans le numéro de la *Chronique médicale* du 1er mai, M. Gustave Jubleau publie un article sur le don de prophétie et pose cette question : « Est-il possible, dans l'état actuel de la science officielle, d'expliquer le don de clairvoyance ou de prophétie que manifestent certains individus ? » M. Jubleau cite des exemples de prédictions réalisées.

Je crois que chaque homme a l'intuition plus ou moins nette de sa destinée, et même de celle d'autrui et de celle des collectivités. Cela peut résulter d'observations ou de raisonnements, que nous ne faisons pas toujours d'une façon systématique, mais qui n'en sont pas moins très souvent exacts. D'ailleurs, nous passons tous une bonne partie de notre temps à scruter l'avenir. Or, si la prévision est mauvaise pour nous, nous cherchons naturellement à nous faire illusion. C'est là une des principales causes d'erreurs : nous masquons alors notre subconscient.

Le don de prophétie n'est donc pas toujours désirable, comme le fait remarquer M. Jubleau. Témoin Cassandre, qui reçut ce don d'Apollon, mais qui n'était jamais crue.

Les prédictions du mobilisé dont parle M. Jubleau me paraissent assez logiques, par exemple celle de la durée de la guerre. Je n'ai jamais cru, pour ma part, que cette durée serait courte, et je n'ai même jamais entendu personne le dire. On connaissait trop le degré de préparation des Allemands et la lenteur de nos Alliés ! S'il y a eu erreur au sujet de la durée de la guerre, ce fut de la part des Allemands, qui s'imaginèrent qu'ils briseraient notre résistance en un temps très court. Tout leur plan était fait d'après cela. Or, Guillaume II n'était pas un Napoléon Ier. En outre, il n'y a presque pas d'exemples de campagne extrêmement courte, fût-elle une simple promenade militaire, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'attaquer une nation comme la nôtre, qui n'a jamais perdu ses qualités guerrières, et qui sent son existence essentiellement en jeu.

Toute notre armée était animée des mêmes sentiments, combattait « pro aris et focis », comme j'ai pu m'en convaincre en interrogeant les soldats de mon régiment. Chacun se voyait menacé dans ses intérêts par l'envahissement des Boches dans tous les métiers et toutes les professions. Ces motifs ne pouvaient être détruits par aucune propagande ennemie, si habile qu'elle fût.

Pour peu que l'on connût les lois de l'histoire et l'enchaînement logique des événements, il était facile de prévoir que la guerre devait durer jusqu'à l'extermination complète d'un des deux adversaires. Or, c'est là une chose sinon impossible, du moins extrêmement difficile. Car il n'est guère d'exemple de l'anéantissement complet d'un peuple, d'une race ou d'une religion.

Le mobilisé dont parle M. Jubleau prédit aussi que l'entrée en guerre de l'Italie ne terminerait pas la guerre. Mais on pouvait prévoir que l'Allemagne s'obstinerait. Ne fait-elle pas de même aujour-

d'hui, en résistant à notre pression dans la Ruhr, au risque de se tuer elle-même ? L'esprit allemand n'est pas fait de mesure, et c'est ce que nous ne pouvons pas comprendre, nous autres Latins.

Quant à la prédiction du renversement de trois trônes, elle pouvait également être faite sans don exceptionnel. Car GUILLAUME II, FERDINAND de BULGARIE et CHARLES D'AUTRICHE risquaient le tout pour le tout, et par conséquent leur trône. Encore n'est-ce pas trois mais quatre trônes qui devaient disparaître, puisque NICOLAS II a fini de la façon que l'on sait.

En ce qui concerne le bolchevisme, il est certain qu'il ne pouvait pas être détruit, à moins de s'y prendre dès le début, et cet instant a passé vite. Non seulement l'armée d'Orient répugnait à envahir la Russie, tombeau de tous les conquérants, mais la discorde des Alliés rendait cette entreprise absolument inefficace. Eût-on conquis toute la Russie, qu'on n'aurait pas pu la garder. Elle n'a qu'une force et une défense, son étendue. Il n'y a qu'un moyen de venir à bout de la Russie, c'est de l'enfermer chez elle, d'occuper solidement ses ports, comme on le fit dans la guerre de Crimée, et les Russes le savent bien.

Ce peuple oriental aime le despotisme, d'ailleurs moins insupportable chez lui qu'il ne le serait chez nous. Les Russes sont en quelque sorte bolchevistes depuis un temps immémorial ; ce sont des « peuples de la tente », comme les appelle VICTOR HUGO. Ce sont des nomades, pour qui le terrain et par conséquent la propriété individuelle n'a point de valeur.

Le tort de Nicolas II fut de manquer de fermeté et d'abandonner la politique traditionnelle de la Russie qui, depuis PIERRE LE GRAND, poursuit trois buts : intervenir dans les affaires européennes, s'étendre en Asie, et chercher à atteindre Constantinople. Or, que fit Nicolas ? Dans la guerre russo-japonaise, il déborda sur le Pacifique, négligeant le centre asiatique. De plus, au lieu de diviser les États européens, il chercha à les unir par la Conférence de La Haye. Enfin, il se laissa devancer à Constantinople par l'Autriche. C'en était trop. Il n'était plus compris par son peuple. C'est une chose qu'on ne pardonne pas.

Le bolchevisme durera tant qu'il se fera craindre. C'est la loi de toutes les tyrannies. Mais cette politique ne peut pas être éternelle. La cruauté a des limites, comme la bonté, la sensibilité s'émousse dans un cas comme dans l'autre, de sorte qu'on peut prévoir la chute du bolchevisme, ou sa transformation, à une époque déterminée, mais encore lointaine. Or, la date de 1925 est arbitraire. Elle indique seulement que l'événement attendu ne pouvait pas se produire dans un délai très court, comme le proclamaient des politiques à courte vue, qui ne brillaient pas par leur perspicacité et qui, par conséquent, n'ont guère donné de preuves de leur esprit prophétique depuis quelques années.

Voici un exemple qui montre qu'on peut prédire dès le début d'une guerre quel sera le peuple vainqueur, et cela par un moyen

très simple. J'ai fait cette remarque que, depuis le milieu du XIX[e] siècle, on a pris l'habitude de désigner, du moins en français, les conflits entre les peuples par des mots composés, et cela dès le début des hostilités : guerre franco-allemande, guerre turco-russe, sino-japonaise, russo-japonaise, hispano-américaine. Or, dans toutes ces expressions, le nom du peuple qui sera vaincu est placé le premier. Je ne trouve qu'une seule exception : la guerre italo-turque. Il est vrai que cette guerre a été peu importante. Accolez ensemble les noms de deux peuples, d'après l'euphonie. Vous verrez immédiatement quel est le plus fort, même s'il s'agit d'un simple conflit. Mais il y a trois cas où cette règle ne s'applique pas :

1° Dans les guerres auxquelles prennent part plus de deux nations, car alors il n'est pas facile de former un mot composé. On emploie alors une autre dénomination : guerre de Crimée, guerre d'Italie, la Grande Guerre.

2° Lorsqu'il y a trop de disproportion entre les adversaires, c'est-à-dire dans les petites guerres. On se sert, en ce cas, de préférence, du mot « expédition ». Ainsi l'on dit : Expédition de Tunisie, du Tonkin, de Madagascar. On dit encore : la guerre du Maroc et non pas : franco-marocaine. On a dit aussi : guerre du Transvaal, ou sud-africaine, au lieu d'anglo-boer.

3° Lorsqu'on change le nom ordinaire des peuples, par exemple si l'on dit : « germanique » au lieu d' « allemand », « britannique » au lieu d' « anglais ».

Je n'attribue nullement ces faits à quelque cause occulte, mais à un raisonnement très juste, quoique subconscient, et qui sait calculer les chances des belligérants mieux que les plus fins politiques, parce qu'il n'est altéré ni par la passion ni par la propagande officielle. « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que M. de Voltaire, disait-on au XVIII[e] siècle, c'est M. Tout le monde. » Cet instinct, cette intuition s'exprime naturellement d'une façon conforme aux lois du langage, formées elles-mêmes par l'usage populaire. Or, on a l'habitude en français de mettre toujours le terme le plus significatif en dernier lieu dans les mots composés, exemples : un porte-manteau, un parapluie, un perce-oreilles, un tambour-major, etc. C'est peut-être la cause pour laquelle on ne peut pas faire en français de mots composés à volonté, comme en grec ou en allemand. Au contraire, la place de l'adjectif n'est pas fixe : il se met tantôt avant, tantôt après le substantif. Mais ici encore, la même règle s'applique. La place de l'adjectif est déterminée par le sens, suivant qu'on veut attribuer plus d'importance à l'un ou l'autre des deux mots. Ainsi « un homme grand » ne signifie pas du tout la même chose qu' « un grand homme ». « Bonnet blanc » et « blanc bonnet » ne sont pas des expressions absolument identiques.

Il est très singulier de constater que ces nuances nous font entrevoir toute une psychologie perspicace, que certains individus sont plus aptes à discerner. On pourrait faire une foule de prédictions

fondées sur ce principe. C'est pourquoi les poètes, qui sont les artisans éminents du verbe, ont longtemps passé pour des devins (*vates*), et les prophètes ont été des poètes.

Observons méthodiquement la subconscience, dont le pouvoir est très vaste, tâchons d'en déterminer les lois, et nous ne serons pas loin, je crois, de découvrir les causes de la télépathie, des prédictions et d'autres faits qui nous paraissent si extraordinaires.

D'autre part, sans porter atteinte à la liberté de l'homme, on peut bien admettre que les événements sont soumis à des lois que nous n'avons pas encore étudiées.

Dr Bonnaymé (*Lyon*).

Mariages entre gens de couleurs différentes (XXI, 82). — La lecture de la *Chronique médicale* m'a rappelé les faits suivants.

Les arrêtés de Frochot ne sont pas les premiers, mais probablement les derniers qui aient traité du mariage entre blancs et noirs. Je vous envoie ci-joint l'historique de cette question, copié dans le Dalloz, et montrant que le but de cette prohibition était d'empêcher la race noire de s'élever dans l'échelle sociale, par son mariage avec les blancs :

Répertoire de Législation (Dalloz), 1854, tome XXI, article *Mariage*, page 228, section 6 : De la différence de Couleur, paragraphe 253.

Il a paru un édit prohibant le mariage entre blancs et noirs en 1685.

Un règlement spécial, de mars 1724, des décisions des 7 décembre 1723 et 25 septembre 1774, défendent aux blancs d'épouser des filles de sang mêlé. Cette prohibition avait son effet même en France (arrêt du Conseil supérieur du 5 avril 1778). Elle a pour but, écrivait un ministre de Louis XV, le 27 mai 1771, de ne pas affaiblir l'état d'humiliation attaché aux gens de couleur dans quelque degré que ce soit. Le même ministre cassa le marquis de..., capitaine de dragons, qui avait épousé en France une fille de sang mêlé... Mais un arrêt du 2 mai 1746 a ordonné de passer outre au mariage d'un blanc et d'une mulâtresse libre ; à peine, contre le curé, de la saisie de son temporel. On trouve à la date du 18 nivôse an XI (8 janvier 1803) (1), une circulaire du ministre de la justice, invitant les préfets à empêcher les officiers de l'état civil de recevoir les mariages entre nègres et blanches, et négresses et blancs.

Cependant, le code Napoléon n'établit aucune distinction de ce genre entre les personnes libres, et l'abolition de l'esclavage a effacé toute distinction.

P. c.c. : Dr P. Noury (*Rouen*).

L'esprit de Barbey d'Aurevilly (XXX, 337). — Dans la *Chronique* du 7 novembre, nous rappelions, au sujet de Barbey d'Aurevilly, quelques-uns de ses mots à l'emporte pièce, quelquefois cruels. J'ai eu l'honneur de me rencontrer souvent avec lui, avec mon ami Coppée, dans un petit café de la rue de Sèvres (*Café du Commerce*, 66, r. de Sèvres) : c'était le rendez-vous de l'apéro. Ch. Buet, Léon Bloy, quelques autres, venaient là vers 11 h. 1/2.

La première fois que je vis Barbey, c'était en 1875. Médecin rue de Sèvres, je sortais de ma consultation à 3 heures, et descendant la

(1) Les arrêtés de Frochot sont des 29 avril et 18 juillet 1803.

rue de Sèvres, je remarquai, comme beaucoup d'autres avec moi, sur le trottoir opposé, un homme grand, magnifiquement équipé, chapeau à larges bords, redingote boutonnée dans toute la hauteur, brodée de velours aux poignets, culotte collante avec sous-pieds, de la même étoffe noire, des gants, et une petite canne à la main ; et, à côté de lui, un petit homme relativement, avec un petit chapeau rond, un petit veston, ses deux mains dans ses poches, et j'entendis dire à côté de moi : c'est BARBEY D'AUREVILLY et son ami, FRANÇOIS COPPÉE, que je ne connaissais pas alors.

Plus tard, médecin et familier de la maison, je n'ai pas rencontré deux fois Barbey chez Coppée. Car il y venait plutôt le soir, et tous les dimanches, Annette, la sœur de COPPÉE, qui n'était pas exubérante d'amitié pour personne, recevait avec joie le *Connétable des Lettres*, pour manger le pot-au-feu. En été, lorsque Coppée et sa sœur allaient se reposer à la Fraizières, près de Brunoy, le cuisinier avait ordre de Mademoiselle de faire le pot-au-feu exprès pour M. BARBEY.

Dans ce petit café de la rue de Sèvres, BARBEY siégeait toujours sur la banquette avec COPPÉE, moi, CH. BUET, LÉON BLOY. Nous, nous causions sur les chaises. Toujours le chapeau sur la tête, les jambes croisées, sa petite canne entre les cuisses, Barbey d'Aurevilly était de la conversation, et en même temps son regard s'étendait sur toute la salle en face de lui et, lorsqu'il parlait, c'était surtout à la galerie qu'allait sa parole.

Je me souviens de trois anecdotes, que je veux vous narrer. Un jour que nous étions tous réunis — il s'écria en apostrophant COPPÉE : « Dites donc, COPPÉE, on dit que je suis pédéraste ! » et cela avec une voix que tous les consommateurs entendirent. Puis, se ravisant et riant : « Pédéraste ! tout m'y porte, mes goûts, ma nature, le plaisir de la chose... et ma religion ne me le défend pas. » Mais, avec un geste de dégoût et une voix tonitruante : « La laideur de mes contemporains m'a depuis longtemps dégoûté de ce plaisir. » Tableau !!!.

Une autre fois, nous étions, tous les trois seulement, assis à une petite table ; on parlait des derniers vers de DE HÉRÉDIA, et COPPÉE y trouvait de très belles choses, qu'il voulait développer. « Taisez-vous, mon ami », et lui serrant les mains, « HÉRÉDIA, un poète ! Pouah ! Vous connaissez un poète, vous, Coppée ? Citez m'en un ? MUSSET, Théodore de BANVILLE... ? Pouah ! même votre VICTOR HUGO ; Pouah. Il n'y a qu'un poète » ; et se dressant et levant sa canne, il ajoutait vigoureusement : « Il n'y a qu'un poète : c'est LAMARTINE. » Je vous laisse à penser la tête que nous faisions, et surtout COPPÉE.

La troisième anecdote s'est passée chez une grande dame et m'a été racontée par COPPÉE. Après un grand dîner chez cette duchesse, je crois, on passa naturellement au salon, et la dame fit signe à BARBEY, pour lui indiquer le petit endroit. Lui, alors, se redressant vivement, de s'écrier devant tous les invités :

« Madame, j'ai une vessie d'airain ; je ne la vide que matin et soir, quand j'ai fait ma prière. »

Je ne peux m'empêcher de raconter un dernier trait, dont je fus témoin.

La librairie d'ALPHONSE LEMERRE qui, à cette époque, était littéralement une petite boutique, était le rendez-vous, le matin, de nombreux hommes de lettres. ALPHONSE DAUDET, ANDRÉ THEURIET, le jeune (alors), PAUL BOURGET, COPPÉE, BARBEY D'AUREVILLY, se trouvaient souvent réunis pour y causer.

Un matin, DAUDET, THEURIET, COPPÉE, BARBEY et moi, devisions *omnibus rebus*, et on complimentait BARBEY sur son dernier livre, paru le matin chez Lemerre : *Une histoire sans nom*.

Je vois encore BARBEY, appuyé du coude sur le petit bureau de LEMERRE, debout, dandinant sur sa petite canne. A ce moment, une femme, de 45 à 50 ans, mise en bourgeoise pas très élégante, entra, et LEMERRE de se précipiter vers la cliente : « Monsieur, dit-elle, avez-vous un livre intéressant, récemment paru ? » Le libraire de prendre immédiatement, à la devanture du magasin, *Une histoire sans nom* et, tout en le présentant à la dame, il jetait un regard furtif vers BARBEY, comme pour lui dire : « Voyez, comme je fais bien l'article ! » L'autre avait tout suivi. La dame ayant pris le livre et l'examinant attentivement en le tenant ouvert, le referma brusquement, le laissant tomber sur la table ; elle se contenta de dire, avec un air de mépris ; « Merci, je ne lis pas du Barbey d'Aurevilly ! » Celui-ci se redressant d'un bond, et tendant sa canne vers elle, lui hurla — c'est le mot : « Vous avez bien raison, Madame ! » et après une pause, et accentuant encore son verbe : « car je n'écris ni pour les jeunes filles... ni pour les cuisinières ! » La femme s'enfuit épouvantée et court encore.

Deux mots pour finir, et cela en réponse, bien indirecte, au journal *Ouest-Eclair*, qui parlait de la misère du cher homme. BARBEY était relativement pauvre, mais j'estime qu'il a vécu honorablement de sa plume, étant données ses dépenses insignifiantes, à part ses gants et ses chapeaux. COPPÉE ne l'a pas assisté pour des raisons majeures. Une histoire de réveillon chez COPPÉE prouve que s'il mangeait le pot-au-feu chez le poète, il lui arrivait de pouvoir reconnaître cette bonne et franche hospitalité. Le réveillon ayant lieu chez COPPÉE, BARBEY commandait chez le pâtissier CORBIÈRES, 64, rue de Sèvres, une dinde truffée, une galantine de volaille, également truffée, et à ces agapes se trouvaient ALPHONSE DAUDET, THEURIET, P. BOURGET ? je n'en suis pas sûr, votre serviteur, et le secrétaire de F. COPPÉE, COUTURIER. Ce jour-là, BARBEY disait ironiquement, en riant : « C'est moi qui régale ce soir. »

P.-S. — Ch. BUET que vous citez était un de mes clients, grand admirateur de BARBEY. Ce Savoyard, échoué à Paris, était un écrivain remarquable, encyclopédiste, et promettait beaucoup. Il est mort jeune, à 45 ans.

Dr WATELET père (*Vire*).

Revue biblio-critique

Essai sur la névrose tuberculeuse à travers l'œuvre d'Albert Samain, par le Dr Stephane Duga. Thèse de Bordeaux, 1921.

Troisartistes, Watteau, Chopin, Samain, ont, selon l'expression de M. le Dr S. Duga, « réalisé, chacun dans leur art, cette vibration exquise des demi-teintes, cette acuité dans la sensation qui touche à l'hypersensibilité, à la névrose ». Est-ce à dire que leur génie fut conditionné par leur mal ? assurément non ; mais la bacillose a contribué, sans nul doute, à donner à ces êtres géniaux ce charme mélancolique, cet alanguissement spleenétique, qui donnent tant d'attrait à leurs productions. Mais c'est toute la psychologie du tuberculeux qu'il faudrait traiter, à propos du *cas* d'Albert Samain, que vient d'étudier, avec un sens clinique très averti, un des bons élèves du professeur R. Cruchet, qui a déjà inspiré plusieurs thèses médico-littéraires, dont nous avons parlé ou nous parlerons à leur heure ; celle-ci n'est pas des moins intéressantes et fait grand honneur autant au maître qui a donné le sujet qu'au disciple qui l'a très intelligemment traité.

Michel Brisseau « le Tournaisien » et le siège de la cataracte. *Liber Memorialis* (Tournai, 25 sept. 1921). Anvers, J.-E. Buschmann, 15, Rempart de la Porte du Rhin, 1922.

« Daviel, proclamait en 1908 le professeur Van Duyse, a déjà sa statue : c'est justice. La postérité reconnaissante commémorera, quelque jour, par le marbre ou l'airain, le nom de Brisseau, modèle de foi et de persévérance scientifiques, combattant heureux des antiques hérésies touchant le siège de la cataracte. » A défaut de monument, c'est un *Liber memorialis* qui vient d'être publié en l'honneur du Tournaisien célèbre, « l'initiateur incontesté du dogme enseignant le siège exact de la cataracte » ; après, toutefois, le Français Lasnier, dont la doctrine était, il est vrai, tombée dans l'oubli le plus complet. Cela n'empêche que Brisseau ait ouvert la voie à Jacques Daviel, et c'est un titre de gloire que nul ne songera, chez nous, à lui disputer, d'autant que né de père français, Michel Brisseau peut être, dans une certaine mesure, revendiqué par nous.

Remercions notre éminent collègue, le Dr Van Duyse, de nous avoir révélé ces détails si intéressants pour l'histoire de la médecine belge, et félicitons-le de la part qu'il a prise à l'hommage qu'il est parvenu à faire rendre à l'un de ses plus illustres compatriotes.

Le grand Conti, par le Duc de La Force. Paris, Emile Paul frères, 1922.

A plus d'un siècle de distance, le qualificatif appliqué au prince

de Conti par Mme de Caylus reste vrai : « Jamais, je ne dis pas un prince, mais aucun homme n'a eu au même degré que lui le talent de plaire »

Peu de particularités sont à glaner dans cette érudite monographie; signalons, toutefois, celle-ci, que Conti souffrit de la goutte, comme en avait souffert son oncle Condé ; qu'il fut atteint de la variole, qui sévissait alors si cruellement.

Parmi les convives habituels du prince de Conti, nous trouvons un médecin, doyen de la Faculté de Paris, premier médecin du Roi et de Monseigneur: Boudin; «Boudin, de figure comme de nom », qui a réussi à subjuguer jusqu'à Fagon, « le tyran de la médecine et le maître absolu des médecins ». Ce médecin à la mode mériterait qu'on le silhouettât; mais après Saint-Simon, qui s'y hasarderait?

Dommage que M. le duc de La Force, avec son grand talent d'écrivain, ne se soit pas essayé à croquer le personnage, autrement qu'en quelques coups de crayon hâtifs (1). Il n'a cependant pas dédaigné de relever, dans la correspondance de son héros, quelques menus détails de santé, qui nous sont précieux pour établir la dégénérescence progressive de cette race des Condé, dont le dernier représentant devait finir si tristement.

La Thérapeutique et l'hygiène en Chine. — De l'influence des superstitions sur le développement des sciences médico-pharmaceutiques, par François-J. Doré. Vigot frères, Paris, 1920.

Renonçons à nos illusions, et reconnaissons que les Célestes sont restés des barbares; du moins, que leurs notions d'anatomie, de chirurgie, de matière médicale sont à peu près nulles, s'il faut en croire l'auteur de ce remarquable travail, puisé aux sources mêmes, puisque c'est un missionnaire chinois des plus distingués qui en a fourni les principaux éléments. Ce sont surtout les pratiques superstitieuses en faveur dans l'Empire du Milieu qui nous sont dévoilées, et qui témoignent, par leur fréquence et leur persistance, que les Chinois, selon une formule célèbre, n'ont rien appris, rien oublié. Ils sont cependant persuadés que leur médecine est supérieure à la nôtre ; à nous de leur prouver qu'ils se trompent. Mais il y faudra beaucoup de tact et de diplomatie.

L'Ancien Régime et la Révolution (1715-1800), par G. Guénin et J. Nouaillac. Paris, Plon, 1921.

Bien que destinées à des élèves, ces « Lectures historiques » apprendront beaucoup à ceux qui ont cessé, depuis bien des années, de fréquenter l'école. Chacun des grands événements y a sa place, mais il y est représenté par tout ce qui peut aider à reconstituer le milieu dans lequel il s'est produit ; c'est là une innovation dont il convient de féliciter les auteurs ; leur ouvrage est appelé à un grand et mérité succès.

A. C.

(1) Incidemment, il est également question (p. 274) d'Helvétius, l'introducteur en France de l'ipéca, dont il reste à écrire une bien curieuse biographie.

Chronique Bibliographique

MÉDECINE

Dr Arthur Leclerq. — *Les maladies de la cinquantaine*, 5 volumes in-8°. Gaston Doin, éditeur, Paris. Tome I : *l'Age critique, Goutte, Affections paragoutteuses, Obésité*; tome II : *le Diabète et son traitement.*

Si le jeune âge est la victime de multiples infections, le plus souvent exanthématiques, si l'adolescence l'est surtout des grandes infections (typhoïde, rhumatisme, syphilis), l'âge critique comporte des maladies qui lui sont propres.

Ces maladies de la cinquantaine, ce sont les maladies de la nutrition : la goutte, l'obésité et le diabète, que l'on doit classer dans cet ordre chronologique et pathogénique, toutes trois devant être considéréescomme un trouble primitif, portant principalement sur le métabolisme des aliments protéiques et gras, de la viande surtout; et plutôt que des maladies, on doit les considérer comme des actes défensifs, utiles à l'organisme, destinés à remployer à l'état de glycogène, puis de sucre, les restes protéiques, inassimilables et inévacuables, source d'artériosclérose.

A noter aussi les chapitres sur l'obésité toxique féminine, et les diabètes polyglandulaires.

Tome III. — *L'Artériosclérose et son traitement.*

L'artériosclérose est la maladie « type » de la cinquantaine, la maladie populaire par excellence. En réalité, elle est la fille des maladies de nutrition, des maladies dites « arthritiques », de la goutte, de l'obésité et du diabète ; elle est précédée de viscéro-sclérose ; son vrai nom serait la *viscéro-artério sclérose.* L'auteur a bien soin de la distinguer de l'artérite, maladie infectieuse, et de l'athérome, maladie toxique des artères ; l'artériosclérose, qui est une maladie constitutionnelle de la cinquantaine, consécutive surtout à des excès alimentaires, généralisée à tout l'organisme, s'accompagnant d'hypertension, et toujours de plus ou moins d'imperméabilité rénale.

Tome IV. — *Les Maladies du cœur et de l'aorte.*

Le cœur n'étant en somme que la plus grande des artères, l'artériosclérose, fille elle-même des maladies de nutrition, ne peut qu'engendrer la cardiosclérose.

D'autre part, à la cinquantaine, il faut compter avec les cardiartérites, c'est-à-dire les valvulites, les endocardites, les myocardites, les aortites, conséquences d'anciennes infections, et qui se compliquent ou sont mal compensées.

Enfin, c'est l'âge du cardi athérome et de l'athérome de l'aorte.

Tels sont les trois grands syndromes, où la pathogénie, la clinique et le traitement donnent lieu à l'étude la plus complète.

Tome V. — *Les Albuminuries et leur traitement.*

Comme pour le cœur, l'auteur étudie pour le rein artériel trois groupes syndromiques : la néphrosclérose, avec ses attributs spéciaux : l'hypertension et l'azotémie ; la néphrartérite, qui relève le plus souvent de la syphilis ; et le néphrathérome sénile. A côté, sont étudiées les albuminuries fonctionnelles, mécaniques, etc. La seconde partie du tome est consacrée au traitement, aux cures de régime et d'eaux thermales.

Cet ouvrage considérable, fruit d'un labeur de plusieurs années, fait le plus grand honneur à notre confrère, dont il atteste le sens clinique et la solide érudition.

Dr E. Ozenne. — *Hygiène prophylactique des hémorroïdaires.* Masson et Cie, éditeurs, Paris.

Longtemps, les hémorroïdes furent considérées comme des émonctoires salutaires, comme des veines « d'or » favorisant la longévité et la santé, qu'il fallait plutôt entretenir que guérir.

Aujourd'hui, si l'on continue à respecter les hémorroïdes symptomatiques d'affections viscérales, il n'en est plus de même pour les hémorroïdes idiopathiques.

Après des considérations générales sur l'arthritisme, qui en est la cause primordiale, le Dr Ozenne indique les règles d'hygiène et de diététique, les cures thermales, climatiques et balnéaires, qui s'imposent aux hémorroïdaires, selon qu'ils sont goutteux et rhumatisants, dyspeptiques, hépatiques, diététiques, obèses, cardiaques, albuminuriques, asthmatiques, urinaires, neurasthéniques ; puis il termine par l'exposé du traitement médical et des divers procédés du traitement chirurgical des hémorroïdes internes. Il y met beaucoup de clarté, de méthode et de précision.

Dr Louis Camous, de Nice. — *En zigzag dans la médecine* ; illustrations de G.-A. Mossa, couverture de Cam.

Dans ces pages, pleines d'humour et de fantaisie, notre aimable confrère Camous nous fait rapidement parcourir le monde de la médecine et des médecins, depuis Esculape jusqu'à nos jours ; mais celles que les « anciens » liront avec le plus de plaisir — et avec un peu de mélancolie — c'est où il évoque les silhouettes familières à leur jeunesse : Brissaud et sa lavallière, aussi artiste que médecin ; la noble figure de Alf. Fournier ; Dieulafoy, qui avait si grand air dans sa redingote impeccable ; Potain, entouré d'un respect unanime ; Péan, opérant en habit et d'aspect aussi froid et glacé que le plastron de sa chemise ; Baillon, examinateur facétieux et légendaire : tout cela est vivant et joliment illustré par l'artiste plein de talent qu'est M. Mossa.

Dr J. Th.

POÉSIE

Paul Prist. — **Le Char Ailé.** *Editions Kemplen.*

De beaux vers, d'une large inspiration, d'un souffle puissant.

Boyer d'Agen. — **Petites Epopées des grandes Heures.** *Librairie Lemerre.*

Les vers de M. Boyer d'Agen sont pavés de bonnes intentions ; mais l'idée de composer sur Clémenceau une petite épopée, et de l'intituler la *Clémenciade* nous reporte à une centaine d'années en arrière, à l'époque des Méry et des Barthélemy.

ROMANS. — DIVERS

Victor Daubret. — **La Guerre des Majors en pantoufles.** *Librairie Chevalier.*

Sans excès de satire et, au contraire, avec beaucoup de gaîté indulgente et d'aimable scepticisme, Victor Daubret nous raconte la vie, plus semée de plaisirs que de dangers, de certains majors, placés par la Providence — et un peu par le piston — loin des canons et des obus. Livre très amusant et de tenue très littéraire.

Pirre-Louis **Rehm**. — Pablo... de Fer. *A la Renaissance du Livre.*

Roman d'aventures et d'aventures intéressantes, ce qui n'arrive pas toujours. L'auteur a le sens du dramatique et du pittoresque.

On trouve, dans son livre, non seulement un type curieux de beau et sympathique bandit (dans le meilleur sens du mot), mais l'évocation très habile, très sincère, de ce Mexique, champ de bataille à tant de races, où la révolution est, pour ainsi dire, à l'état endémique.

Paul Prist. — **La Belle Illusion.** *Editions Kemplen.*

Un roman auquel on ne peut reprocher que d'être un peu court.

Une étude psychologique très fouillée, l'histoire d'une de ces épaves, intellectuelles et sentimentales, que la guerre a multipliées. C'est douloureux et très attachant.

Pierre Benoit. — **Mademoiselle de la Ferté.** *Librairie Albin Michel.*

Une haine de femme, c'est quelque chose d'assez réussi, c'est du joli travail ! La haine de la femme ne vise pas généralement l'homme, pour lequel elle éprouve des sentiments d'un autre ordre. La haine de la femme va à la femme, à l'ennemie-née, à la rivale *professionnelle*, pour la conquête et l'utilisation du mâle. C'est ce que Pierre Benoit montre très bien dans son roman. Evidemment, Mlle de la Ferté, avec sa férocité impitoyable contre celle qui lui a ravi l'homme aimé et choisi, est un type exceptionnel, mais des types exceptionnels, il en existe, et celui-là n'a rien d'invraisemblable. Il est, d'ailleurs, présenté avec un art remarquable

et une psychologie qui, pour s'orner parfois d'agréables détails et d'ingénieuses fantaisies, n'en est pas moins très pousséeet très sûre.

H. D'ALMERAS.

L'alcoolisation de la France, par E. AUBERT et J. LETORT. — Editions Bossard.

Après avoir dénoncé le péril alcoolique comme l'un des principaux facteurs de la déchéance des peuples, — déchéance à la fois physique, morale, intellectuelle et économique, — les auteurs proposent des mesures de préservation qui consistent, surtout, dans l'éducation sportive, la création de sociétés anti-alcooliques, etc. ; moins absolus que certains apôtres, qui vont jusqu'à prêcher l'abstinence complète.

MM. E. AUBERT et J. LETORT se gardent bien de recommander la suppression de la culture de la vigne et du pommier, mais ils conseillent d'utiliser le plus possible les raisins sous la forme de raisins secs, de confitures, et de restreindre dans des proportions compatibles avec la santé l'usage des boissons fermentées. Ces conclusions ne peuvent que rallier tous les esprits sages et pondérés.

Le Poilu tel qu'il se parle, par GASTON ESNAULT. Editions Bossard.

Voici un vocabulaire technique que les circonstances devaient faire naître, et si la langue est le plus irrécusable témoignage de l'âme populaire, ce dictionnaire peut bien être considéré comme « une sorte de testament de l'enfant du peuple de France en casque et brisques ». Combattant lui-même, M. Gaston ESNAULT, *agrégé de grammaire*, ne s'est pas contenté de recueillir tout ce qu'il a entendu autour de lui ; il a fait aussi leur place à des termes puisés dans des textes écrits, mais non sans les soumettre à une critique judicieuse.

Ce qui rend son recueil précieux, c'est qu'il ne s'est embarrassé d'aucune fausse pudeur, et qu'il a veillé soigneusement à ce que « les verdeurs, les violences, les amertumes des lèvres soldatesques, ne soient ni chargées, édulcorées ou décolorées ». C'est, pour tout dire, un livre « de bonne foy ».

Les Cahiers de la Victoire : Médecins et militaires, par PAUL ABRAM. *La Renaissance du Livre*, Paris.

« L'Histoire du Service de santé pendant la guerre, écrit l'auteur, n'est qu'une longue série d'adaptations... Parti avec une doctrine médicale erronée, avec une organisation notoirement déficiente, avec un personnel ignorant tout de la mission à lui confiée, il est arrivé à acquérir une certitude professionnelle et une plénitude de rendement vraiment remarquables... » Mais grâce à qui est-on arrivé rapidement à ce résultat ? Grâce surtout aux médecins de complément. Toutefois, il est juste de faire observer que la faute en a été moins aux médecins militaires de carrière, qu'aux règlements auxquels ils sont asservis ; en quoi la thèse de M. P. ABRAM devient conciliante et peut-être équitable. Son opuscule est à lire.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

JULLIAN (C.). — *Notes gallo-romaines*. — Boccard, 1, rue Médicis, Paris.

Troisième centenaire de la naissance de Molière. Publications Gonzalez, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

CABANÈS et WITKOWSKI (Drs). — *L'Esprit d'Esculape*. Librairie E. Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris.

CESBRON (Dr M.-H.). — *Traitement du cancer du rectum par la radiumthérapie*. Extrait de « Paris médical », février 1921.

SAHLI (Dr H.). — *La tuberculinothérapie et le traitement intradermique*. A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

BOULE (Marcellin). — *L'anatomie des hommes préhistoriques*. Méd. Int. illustrée, décembre 1921 - janvier 1922.

MÉREJKOWSKY (Dimitry). — *Le mystère d'Alexandre Ier*. Calmann-Lévy, 3, rue Auber, Paris.

RICHARD (J.-M.). — *La vie privée dans une province de l'Ouest ; Laval aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Ed. Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

SURBLED (Dr G.). — *La vie de jeune homme*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

LACAPÈRE (G.). — *Traitement de la syphilis héréditaire et de la syphilis infantile acquise*. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

SERGENT (E.), etc. — *Thérapeutique*, tome I. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris

SERRE (Dr P.-L.-P.). — *Essai d'une étude psycho-pathologique de certains types comiques dans l'œuvre de Rabelais*. J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue, Bordeaux.

Formulaire Astier. — Librairie du *Monde médical*.

ROUGEMONT (Edouard de). — *Commentaires graphologiques sur Charles Baudelaire*. Société de Graphologie, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

31e ANNÉE N° 2 1er Février 1924

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pages retrouvées

Ces pages, si « verveuses », du célèbre accoucheur PAJOT, ont été exhumées, par nous, d'une feuille déjà bien ancienne de date, le *Moniteur des Hôpitaux*, de 1859 (22 février). Il nous a paru qu'elles reprendraient un regain d'intérêt, au moment où l'on va reparler de l'illustre historien, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort.

« L'Amour », de M. Michelet.

Puisque les littérateurs fantaisistes envahissent les domaines de la médecine, les médecins ont peut-être le droit de juger cette littérature, et je ne suis guère ici que l'écho d'un grand nombre de mes confrères. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. MICHELET ; ce que je sais de son caractère public commande la sympathie et le respect ; mais le caractère n'est pas le talent.

M. MICHELET a entrepris sur l'histoire naturelle une série de petits romans, et, comme dans tous les romans, l'amour y joue le principal, j'allais dire l'unique rôle. L'oiseau et l'insecte ont séduit les femmes ; pourtant, à part l'éclat d'un style brillant et travaillé, je n'ai guère trouvé là que de vieilles histoires, et je l'avoue, je m'intéressais faiblement aux élégies amoureuses des volatiles et ne compatissais qu'à demi à la mélancolie de l'araignée. En somme, M. MICHELET faisait de la psychologie, une étude fort attrayante à coup sûr ; seulement (le seulement des *Faux Bonshommes*), il choisissait ses sujets parmi les hannetons et les canards. Les premiers m'ont toujours paru destinés à la joie des enfants ; quant aux autres, j'ai la conviction qu'il vaut mieux les étudier aux navets.

Au fond, moi, médecin, tout cela me touchait peu. Mais voici que, pour cette fois, M. MICHELET s'en est pris à l'amour même, non pas l'amour chanté sur tous les tons, depuis Pyrame et Roméo, jusqu'aux couplets de M. SCRIBE. L'amour de M. MICHELET n'est pas celui-là. Les écrivains avaient jusqu'ici cherché à étudier la passion avec ses emportements et ses délicatesses ; ils avaient analysé l'influence de ce sentiment exquis, l'amour, sur la vie sociale, et de ce vaste poème, si souvent écrit, chanté, représenté par le pinceau, par le marbre ; de ce poème humain éternel, si vieux et toujours si jeune ; de ce poème M. MICHELET a fait une infirmité. Il a pris la chose par l'autre bout. La fin est devenue pour lui le commencement. La ceinture classique, dénouée par l'amour, s'est transformée, dans les mains de M. MICHELET, en ceinture périodique.

Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, vous vous êtes complètement abusé. Vous avez voulu marier la science avec la fantaisie, et vous ne vous êtes point aperçu qu'elles étaient femmes toutes deux. L'aspect sévère de la première vous a trompé sur son sexe. L'union de la science et de la raison est aussi la cause de votre erreur ; mais la science et la raison sont sœurs, Monsieur. Quelques vitalistes s'efforcent, il est vrai, de faire croire qu'elles ne sont pas du même lit, mais l'état civil avec les signatures d'HIPPOCRATE, de NEWTON, de VOLTAIRE et de bien d'autres comme témoins, justifie les liens qui unissent la science à la raison.

L'hymen que vous avez tenté est donc impossible ; une simple liaison n'est pas même acceptable : il y aurait séparation pour incompatibilité d'humeur ; ou bien, le pauvre couple serait, dans le monde, frappé de déconsidération, et ne tarderait pas à s'afficher à la quatrième page, ce bagne de la médecine où la marque est conservée.

J'en demande pardon aux écrivains, mais l'art, en général, et la littérature en particulier, ne vivent que d'erreurs physiologiques. C'est ce que n'a pas vu M. MICHELET.

La science nous dit : les hommes sont des animaux, chez lesquels le cerveau a comparativement plus de substance que chez les autres. Mais nous naissons, nous vivons, nous mourons comme les bêtes, et ce qui est plus triste — (il en est qui trouvent cela gai) — nous nous reproduisons comme elles.

Les arts nous disent : l'espèce humaine est marquée au front d'un signe : sans la similarité dont nous nous plaignons, nous aurions trop d'orgueil. L'intelligence, la passion, le sentiment dominent la matière, comme la tête domine le corps.

Même dans la représentation de ce corps, l'art vrai ne cherche que la pensée, l'idéal ; le corps n'est qu'un moyen. Il répugne à la vanité humaine de se croire de la même pâte organique qu'un animal ; l'hypothèse de l'âme n'a été inventée qu'à cause de cela.

Aussi, tout ce qui est de l'art est le plus souvent adorablement faux ; mais les résultats en sont charmants.

Voyez : l'art en général, et surtout la littérature, ont idéalisé tous nos besoins et jusqu'à nos fonctions, ceux et celles au moins qui pouvaient l'être, et ces considérations vont faire toucher du doigt l'erreur dans laquelle est tombé M. MICHELET.

La science dit : le cœur est un muscle creux, destiné par ses contractions à pousser le sang dans tous les organes. L'art répond : le cœur est le foyer de toutes les passions : cet homme a du cœur ; c'est un grand cœur ; cette femme a mauvais cœur ; mon cœur ne bat que pour lui, etc., etc.

La science dit : la respiration est une fonction, dont le but est de modifier le sang, etc. L'art répond : je ne respire que pour toi ; à toi jusqu'à mon dernier soupir.

Nous arrivons déjà à des fonctions et à des besoins moins nobles. L'estomac ne trouve plus tant de sympathie chez l'artiste. Cependant, le gourmet tente encore d'ennoblir, d'idéaliser sa passion.

Mais cela devient plus difficile. — (Je préviens M. MONSELET que je ne me bats qu'au sabre.)

Je laisse de côté les organes des sens et j'arrive tout de suite à la reproduction.

Voilà certes le plus magnifique tour de force qu'ait jamais exécuté la pensée humaine. Quelle fonction est aussi admirable dans le but ! En est-il de plus révoltante dans les moyens ?

La science dit : la reproduction se fait par le rapprochement des sexes. L'art répond : l'amour... un million de volumes, des milliers de tableaux, de statues, jusqu'au livre de M. MICHELET.

Et dans toutes ces œuvres, voyez l'artiste, le peintre, le sculpteur, l'écrivain ; pour eux, la femme, leur idole à tous, n'a de sexe qu'entre la tête et le cœur.

Ainsi, quand, à force de rêver, l'homme est parvenu à voiler l'ignominie de la reproduction sous la dignité de l'amour ; quand l'humanité, grâce à un de ses plus nobles attributs, s'est élevée par l'idéal jusqu'à l'oubli complet de la sexualité ; quand, dans toutes ses œuvres, l'homme a fait jaillir du cœur de la femme, sous le nom d'amour, une flamme qui ne s'alluma jamais autre part que dans les organes reproducteurs, M. MICHELET, au lieu d'analyser cet admirable sentiment et de se perdre, s'il le voulait, — son genre de talent l'y rendait propre, — dans l'éther d'un mysticisme germanique, s'en va donner en plein abrutissement sexuel ; et, cherchant la ligne introuvable dans cette peinture clinique du rut humain, nouveau Galimard de l'amour, il patauge, éperdu, écrasant le sens commun, se raccrochant à des hérésies scientifiques. Et pour arriver à quoi ? à refaire de la compagne adorée de l'homme une honteuse femelle, semblable à la statue de LOTH, ne révélant plus son sexe que par ses infirmités.

Hygiéniste, médecin, accoucheur même, notre futur confrère, M. MICHELET, professe que l'*hygiène de la femme est facile* ; *quelques rafraîchissements suffiront* (sic) ; quant à la grossesse, *à quoi bon un médecin, un étranger* ? Pour ce qui est de l'accouchement, *tout le monde sait combien la présence d'un homme le retarde*. D'ailleurs, dans l'accouchement, *il n'y a qu'à regarder*. Quel métier faisons-nous donc, bon Dieu, M. MOREAU depuis quarante ans, M. DUBOIS depuis trente, et moi-même, si j'ose me nommer, depuis vingt ans bientôt ? Nous avons enseigné à des centaines, que dis-je, à des milliers de médecins, à secourir les femmes en travail, et il n'y a pas de semaine, à Paris seulement, où, malgré la science, il n'en meure quelques-unes en accouchant. Ah ! Monsieur, vous n'avez donc pas vu le deuil de tant de familles, malgré nos efforts ! Que cette triste mort n'atteigne jamais les vôtres ! ce serait une trop dure punition de vos imprudentes paroles.

Franchement, futur confrère, vous écrivez les accouchements juste comme j'écrirais l'histoire. Mais l'union de la médecine et de la littérature n'a jamais produit autre chose qu'un livre comme celui de l'*Amour*.

Notre science est une femme digne et simple ; elle ne veut ni des ornements de l'épithète, ni du clinquant de l'antithèse, ni des verroteries du style. Elle est chaste. Après des années d'assiduités, à peine obtient-on d'elle quelque bien mince faveur. Elle ne se donne jamais tout entière. La science est belle ; mais sa beauté, c'est la lumière, c'est la clarté, c'est la nudité même, car il la faut toute nue, comme la Vérité antique. M. Michelet lui a mis des bas et une crinoline ; il en a fait une *biche* (1).

L'auteur de l'*Amour* s'est donc trompé en cherchant à idéaliser ce qui ne peut pas l'être. Le réalisme pouvait seul tenter un pareil essai. Mais le réalisme pur n'est pas de l'art. Je doute ensuite qu'aucun littérateur écrive jamais les phrases suivantes, choisies entre mille, à quelque école qu'il appartienne :

La coupe d'amour qu'on appelle le bassin est une mer d'émotions variables.

Ce siècle s'appellera le siècle des maladies de matrice.

Le bottier et le tailleur sont bien près de la sculpture.

Quatre personnes dépensent moins qu'une.

Il faut apprendre l'art d'aimer jusqu'au bout.

L'église de la nature, c'est le Jardin des plantes.

Une thérapeutique d'équité viderait les hôpitaux.

Le mari dira à sa femme, la première nuit de ses noces : Je suis à toi, je suis toi-même, je souffre en toi, prends-moi comme ta mère et ta nourrice ; tu es ma femme, tu es mon enfant. Il n'y perdra rien au réveil. La femme lui répond : Que tu es donc impétueux !

La satiété vient de sentir qu'on n'ira pas jusqu'au fond de la personne ; qu'on creusera sans trouver le fond.

Peu d'hommes (qui ont les deux sexes et pourtant sont les plus puissants mâles) ont le don d'incubation. (Citations textuelles de l'*Amour*.)

Franchement, il ne me paraît pas douteux qu'un homme, sans y être contraint par la force, qui a écrit mille choses pareilles dans un livre sur lequel j'aurais à donner mon avis, il ne me paraît pas douteux, dis-je, que cet homme a besoin d'avoir une conversation avec nos confrères Baillarger et Moreau (de Tours) (1).

Quant à moi, je donnerais sur ce livre la déclaration suivante :

Je soussigné, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, à la réquisition du sens commun, chargé d'examiner le volume qui m'a été remis, déclare, sur ma conscience, que cette œuvre a été conçue et exécutée sous l'influence d'une MANIE DÉRAISONNANTE, *résultat d'une affection nouvelle que je propose de dénommer :* ONANISME CÉRÉBRAL INVÉTÉRÉ, AVEC EXACERBATIONS MENSTRUELLES.

En foi de quoi j'ai délivré le présent.

Pajot.

---

(1) C'était l'époque où le mot *biche* désignait ce que nous appelons aujourd hui une *grue* ; l'espèce zoologique a seule changé (*Note de la Rédaction*).

(1) Deux aliénistes célèbres, comme l'on sait (*Note de la R.*).

La Médecine des Praticiens

A propos des marques de fabrique.

A chaque nouveau-né on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de sa personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la marque de fabrique, à laquelle est attachée la réputation du fabricant, et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque : ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations, de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations qui se font dans la famille de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque qui ont fait leurs preuves. Formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

Dans ces formules, tout est généralement faux : la nature des composants, comme leurs proportions respectives.

Et il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques, et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de Messieurs les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui, seuls, présentent toute garantie (1).

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations.
Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**, nom déposé.

Histoire de la Médecine

Autour du centenaire de la première opération de lithotritie — Comment est née la lithotritie?

Par M. le Dr L. Boulanger,
Assistant à *l'Hôpital d'Urologie.*

(*Suite et fin* (*a*)

Cependant, tous ces travaux, toutes ces recherches restaient inutiles, toute cette ingéniosité était dépensée en pure perte. Aucun mode nouveau de traitement des calculs n'en résultait ; la taille seule donnait aux calculeux l'espoir de la guérison. Certes, on l'avait améliorée, des procédés s'étaient multipliés ; la taille hypogastrique gagnait du terrain, mais c'étaient toujours des opérations dangereuses.

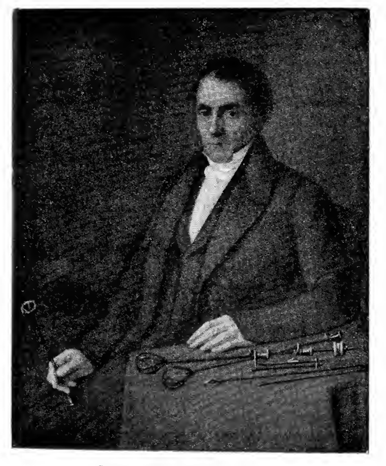
Si les médecins s'efforçaient d'épargner aux malades des interventions qui les exposaient à des risques graves, ceux-ci étaient plus désireux encore, car plus intéressés, de s'y soustraire ; aussi, quelques-uns entreprirent de se délivrer eux-mêmes de leurs souffrances et de leurs calculs. La littérature médicale nous a conservé la relation de plusieurs de ces cas, dont l'un des plus connus est celui rapporté par Hain de Dijon, de ce moine de Cîteaux, qui parvint à se débarrasser de son calcul, en le fragmentant au moyen d'une tige d'acier terminée en biseau, qu'il introduisait dans sa vessie, et sur l'extrémité de laquelle il frappait avec un marteau (1).

Un autre fait, au sujet duquel j'entrerai dans quelques détails plus circonstanciés car, ainsi qu'on le verra, il a un rapport direct avec le sujet de cette étude, est celui du major Martin. Voici, résumée, une lettre du major Martin, dans laquelle il fait le récit de l'opération qu'il se fit à lui-même et de sa guérison (2). Dans cette lettre écrite à Lucknow, et datée du 10 décembre 1785, le major Martin raconte s'être opéré lui-même au moyen d'une « intervention de sa façon, qui est une lime ayant des endentures, telle qu'une lime fine, ou lime douce, qui sont faites obliquement sur une longueur d'un quart de pouce, d'une pierre vésicale de quelques onces, qu'il avait, croit-il, depuis 1770 » ; cette pierre ayant été méconnue et l'état du major Martin ayant été attribué à de « mauvais restes », pour le traitement desquels « il prit plus de 20

(*a*) V. le nº de Janvier.

(1) Labat, in *Annales de médecine physiologique*, écrit que Hain racontait ce fait vers le milieu du xviiie siècle.

(2) Lettre de Claude Martin à M. Pictet, de Genève, communiquée par M. Pierre Fine, chirurgien en chef de l'Hôpital de Genève. (*Annales du Journal des Sciences médicales, publiées au nom de la Société de médecine pratique de Montpellier*, tome XXI, p. 195, avec figures).



Dr Fournier de Lempdes (1783-1861)
Inventeur de la lithotritie,
D'après un portrait à l'huile de grandeur nature, par Cadot.
(*Musée de Clermont-Ferrand.*)
Photographie due à l'obligeance de son petit-fils,
le Docteur Emile Fournier de Lempdes, de Paris.

livres de mercure » ! Je « l'ai introduite l'espace de 18 mois et j'ai tant limé qu'à la fin j'ai tiré jusqu'au dernier morceau et je suis parfaitement guéri » (1). Il ne donne pas d'autres détails, ni sur les séances opératoires ni sur leurs suites. Il dit seulement que son procédé ne peut être employé que par le malade lui-même, sur lui-même, et que les malades affectés de la pierre guériront aussi facilement qu'il l'a fait lui-même. « J'ai donné de mes limes à tous ceux qui ont voulu en avoir (2). » Le cas du major Martin, qu'il ait été ou non suivi de succès, est digne d'attention. Ce n'est pas qu'il faille y voir une véritable lithotritie, mais parce que c'est cette « intervention » qui a donné à Fournier de Lempdes, ainsi qu'il l'écrit lui-même, l'idée de l'instrument qu'il fit construire en 1812, et au moyen duquel il pouvait réduire en poudre les calculs de vessie.

Je dois ma découverte à un motif plus puissant (que la gloire) pour moi, celui de guérir mon père attaqué de la pierre et pour le salut duquel on ne connaissait alors aucun autre remède que l'opération aussi cruelle qu'incertaine de la taille (3). En faisant des réflexions sur son triste état, je me rappelai une lettre du major Martin à M. Pictet de Genève, que j'avais lue dans le cahier de février 1810 des *Annales de clinique* de Montpellier, par laquelle M. Martin annonçait s'être complètement débarrassé d'une pierre de quatre onces, au moyen d'une petite lime qu'il introduisait dans le canal de l'urètre jusque dans la vessie, et avec laquelle il avait entièrement rongé le calcul. Pénétré de cette idée, je conçus aussitôt le projet de trouver les moyens propres à pulvériser le calcul dans le lieu même de sa formation.

La description de l'instrument de Fournier de Lempdes, que je prends dans le certificat établi par le mécanicien qui le construisit, ainsi que le mode de fonctionnement qu'il indique, montrent bien la corrélation existant entre l'outil du major Martin et l'instrument de Fournier de Lempdes.

Je soussigné, Pierre Reverchan, armurier mécanicien, habitant la ville de Clermond-Ferrand, certifie avoir fait, en 1812, pour le docteur Fournier de Lempdes, un instrument qu'il avait inventé pour l'introduire dans la vessie par le canal naturel afin d'y réduire en poudre les pierres urinaires. Cet instrument, composé de quatre pièces, ainsi qu'il suit : la première, d'un tube en métal très mince de 8 pouces de long sur 3 lignes de diamètre hors d'œuvre, portait une vis de pression à son extrémité extérieure ou génitale. La deuxième était composée d'un autre tube de 9 pouces de long sur deux lignes de diamètre. De son extrémité intérieure ou vési-

(1) On peut douter de la réussite de cette opération, car au dire du général Reed, témoin oculaire, le major Martin mourut le 13 septembre 1800, ayant une pierre dans la vessie. Marcet (*On calculeans disorders*).

(2) Il serait curieux de savoir si le major Martin a fait des prosélytes, et, en ce cas, si ses adeptes ont eu le même succès que celui qu'il dit avoir obtenu.

(3) Voici un exemple typique de l'épouvante que causait la taille, qu'un médecin qualifie de cruelle et d'incertaine. Le père du Dr François Fournier de Lempdes mourut des suites de la présence du calcul qu'il avait dans la vessie. Il ne fut pas opéré. (Communication orale du Dr Emile Fournier de Lempdes, son arrière-petit-fils ; Fournier de Lempdes, *Journal universel des Sciences médicales*, tome 46, 1827, 12e année.)

cale s'élevaient cinq branches de 3 pouces de long. Ces cinq branches faisaient ressort dans l'étendue d'un pouce à leur extrémité antérieure, où elles s'unissaient au tube ; le surplus des branches au delà de leur ressort, était taillé en dedans en forme de râpe. Au moyen de leur ressort, ces cinq branches s'écartaient à une égale distance les unes des autres en dehors jusqu'à offrir par leur écartement un évasement de 3 pouces de diamètre à leurs extrémités mobiles. A chaque extrémité mobile de ces branches était un trou pour le passage d'un fil de soie qui servait à les réunir. Après que le fil avait traversé les trous des quatre premières branches, on en réunissait ensuite les deux bouts, que l'on passait ensemble dans celui de l'extrémité de la cinquième. Cette cinquième branche, un peu plus forte que les quatre autres, avait une rainure en dehors, laquelle rainure se continuait aussi sur un côté du tube, pour loger les deux branches réunies du fil de soie. Ce fil s'attachait par les deux bouts à un anneau métallique, qu'on fixait à l'extrémité extérieure du tube par une vis. Ces cinq branches, réunies au moyen du fil, cette deuxième pièce s'introduisait facilement dans le premier conduit qu'elle traversait librement. Si on lâchait le fil lorsque les cinq branches, après avoir traversé d'outre en outre le premier conduit, étaient entièrement sorties de son extrémité intérieure, elles s'écartaient aussitôt les unes des autres en dehors par leur propre ressort, jusqu'à offrir à leur bout mobile un évasement de 3 pouces de diamètre : alors, une pierre du volume d'un œuf de pigeon jusqu'à celui d'un œuf de poule était solidement saisie par cet instrument, en tirant les bouts du fil de soie en dehors, et en poussant en même temps le premier tube sur les cinq branches. Les deux bouts du fil qui dépassaient l'extrémité extérieure du tube de cette deuxième pièce, avaient dans l'étendue de 4 pouces des divisions de 6 lignes en 6 lignes. La troisième pièce était un foret, dont la tige avait un pied de long. La quatrième était une tige d'acier de 18 pouces de long sur une ligne de diamètre : cette tige était un peu aplatie vers son centre, ainsi qu'à son extrémité extérieure, pour être saisie en ces deux endroits par une pince en forme de petit étau à main, et se terminait à son extrémité intérieure par une vis à bois. Une pierre de marbre, saisie par les branches de la deuxième pièce, était ensuite facilement percée par le foret, dont la tige occupait toute la longueur du tube. Celui-ci ôté, on introduisait à sa place la tige d'acier dont la vis se rendait dans le trou de la pierre fait par le foret. Alors on vissait la tige d'acier jusqu'à ce qu'elle fût solidement assujettie à la pierre, en la tournant avec la pince à étau qu'on plaçait à son centre ; cela fait, on lâchait le fil de soie, et les cinq branches de l'instrument suffisamment pressées sur la pierre par le premier tube dans lequel étaient alors renfermés une partie de leurs ressorts, la râpaient fortement, en tirant cette tige d'un pouce et demi en dehors et en la rentrant ensuite d'autant, mouvement alternatif qu'on pouvait facilement continuer jusqu'à ce que la pierre fût entièrement râpée (1).

On ne peut pas ne pas voir entre *la lime* du major Martin et le *râpeur* de Fournier de Lempdes une filiation, l'un procédant de l'autre. Mais entre l'acte du major Martin et celui de Fournier de Lempdes il y a l'abîme qui sépare l'acrobatie de la chirurgie, et un tour d'adresse d'une opération reposant sur une base scientifique.

Le major Martin a pu mener à bien la fragmentation de sa pierre, parce qu'il était son propre opérateur, guidé par ses propres sensa-

(1) Fournier de Lempdes, *Lithotritie perfectionnée*. Paris, 1829.

tions, mais il n'est pas douteux que dans toute autre condition une telle entreprise eût échoué. L'instrumentation et le plan opératoire de Fournier de Lempdes étaient tels, qu'au lieu d'aller à tâtons chercher à atteindre dans la vessie avec un instrument offensif une pierre libre, déplacée par les contractions de l'organe, par les mouvements du malade, par l'action même de l'instrument et fuyant devant lui, ce qui exposait la vessie à de graves lésions, ils lui permettaient, bien qu'imparfaits, rudimentaires même, de saisir la pierre au moyen de la pince à branches multiples, de la fixer solidement et alors de la râper, de la réduire en poudre dans des conditions vraiment chirurgicales et offrant des garanties de sécurité et de succès sérieuses et rassurantes (1). L'invention de Fournier de Lempdes rénovait une opération qui ouvrait à la chirurgie une voie nouvelle, où elle allait s'engager pour y recueillir autant de succès et de satisfactions, qu'elle avait compté de revers et de mécomptes dans celle, suivie jusqu'alors, qu'elle devait déserter, et qui faisait luire aux yeux des calculeux la radieuse aurore du consolant espoir d'être délivrés de l'angoissante perspective de la taille : c'était la lithotritie.

Dante et la médecine de son temps.

On a parlé, naguère, dans cette revue, des infirmités de Dante : fut-il épileptique ou hystérique ? Le problème a été débattu, nous n'y reviendrons pas.

M. Marcel Fosseyeux (2), tout en rappelant qu'on ne trouve, à ce sujet, que de vagues indications dans l'œuvre du poète italien, se pose une autre question, qui est loin d'être dépourvue d'intérêt : quelles étaient les connaissances médicales de Dante, et comment apparaissent-elles dans son œuvre ? Il résulte de cette étude que « Florence n'ayant pas d'Université, c'est, en définitive, grâce à son travail et à sa volonté personnels, que Dante découvrit lui-même la science de son temps ». Il semble avoir possédé des connaissances encyclopédiques, qui lui ont permis, avec sa faculté d'observation et ses dons d'intuition, de parler de médecine comme de toute autre science, au moins aussi bien que les savants de son temps.

(1) Cette instrumentation fut essayée par Fournier de Lempdes sur le cadavre, d'abord à Clermont-Ferrand, en 1812, et ensuite à Paris, à l'hôpital de Saint-Louis, en 1817, ainsi qu'il appert de certificats émanant du Dr Chamet, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand du baron Richerand, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, et du Dr Biett, médecin du même hôpital. Les fac-simile des autographes de ces certificats sont reproduits dans un mémoire que Fournier de Lempdes publia en 1843. Sauchau, dans son ouvrage : *Nouvelle méthode pour détruire la pierre dans la vessie sans opération sanglante*, Paris, 1830, écrit avoir été témoin des expériences faites par Fournier de Lempdes à l'hôpital Saint-Louis.

(2) Cf. *Revue des Études historiques*, avril-juin 1922, Paris, Picard.

Informations de la « Chronique »

Le cinquantenaire de la mort de Michelet.

Sur la place d'Hyères, le 9 février 1874, s'éteignait, après de longues souffrances, un homme qui avait donné à l'histoire une vie et une couleur nouvelles.

Jules Michelet naquit au lendemain de la Terreur, à Paris, le 21 août 1798 ; son père était un modeste typographe, attaché à l'imprimerie des assignats.

L'imprimerie Michelet se trouvait située rue Montmartre, 224, entre la cour Mandar et la rue Tiquetonne ; certains amateurs possèdent encore quelques ouvrages sortis de ses presses.

Le futur historien semblait destiné à la carrière de son père ; mais, en 1810, l'Empire, qui n'avait qu'un respect mitigé pour la propriété des imprimeurs, supprima l'établissement de Michelet.

Le coup fut rude pour la pauvre famille. Michelet lui-même, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, nous raconte le fait en ces termes :

Un matin, nous recevons la visite d'un monsieur, plus poli que ne l'étaient généralement les agents impériaux, lequel nous apprend que S. M. l'Empereur a réduit le nombre des imprimeurs à soixante. Les plus gros sont conservés, les petits sont supprimés, mais avec une bonne indemnité, sur le pied de quatre sols pour quatre francs.

Nous étions de ces petits ; se résigner, mourir de faim, il n'y avait rien de plus à faire.

Cependant, nous avions des dettes ! Nous ne trouvâmes qu'un moyen : ce fut d'imprimer pour nos créanciers quelques ouvrages qui appartenaient à mon père. Nous n'avions plus d'ouvriers, nous fîmes le travail nous-mêmes. Mon père, qui vaquait aux affaires du dehors, ne pouvait nous y aider ; ma mère, malade, se fit brocheuse, coupa, plia ; moi, enfant, je composais ; mon grand-père, très faible et très vieux, se mit au dur ouvrage de la presse et il imprima de ses mains tremblantes.. Jamais, je crois, je n'ai tant voyagé d'imagination que pendant que j'étais immobile à cette casse. Plus mes romans personnels s'animaient dans mon esprit, plus ma main était rapide, plus la lettre se levait vite.

Qui sait si la sévérité de Michelet pour Napoléon Ier, sévérité qui s'accuse plus particulièrement dans son premier volume de l'Histoire du dix-neuvième siècle, *le Directoire*, n'a pas un peu pour cause le ressouvenir de l'édit de 1810 ?

Quoi qu'il en soit, l'imprimerie supprimée, le père dut chercher une autre voie à l'avenir de son enfant.

*
* *

Michelet avait 51 ans, lorsqu'il s'unit à une jeune institutrice, originaire du Midi de la France, Mlle Mialaret, native de Montauban. Les témoins de la jeune fille furent Béranger et Mickiewicz ; ceux de Michelet, Edgar Quinet, et un condisciple

de l'historien au Lycée Charlemagne, nommé Hector Poret. La mariée fut conduite à l'autel par Béranger, qui représentait le père de la jeune personne.

Béranger resta toujours l'ami du couple; on conte même qu'il avait coutume d'aller voir souvent, « en tout bien tout honneur », Mme Michelet, en l'absence de son illustre époux. Il se bornait, en arrivant, à l'embrasser paternellement, ce qu'elle autorisait généralement avec bonne grâce.

Un jour, elle repoussa l'accolade du chansonnier, qui en fut fort déconcerté et lui en demanda la raison. Malgré ses instances, elle ne révéla pas le vrai motif de son refus, et finit par lui dire : « Oh ! voyez-vous, c'est uniquement parce que je suis femme, c'est-à dire nerveuse et fantasque; une autre fois, pas aujourd'hui. » — « Ce qui m'éloigna ce jour-là de Béranger, disait-elle plus tard à quelqu'un qui nous a conservé l'anecdote, ce fut la coquetterie. En bonne Méridionale, j'avais dégusté quelques gousses d'ail. Pour aimer l'odeur des roses et des jasmins, on n'en est pas moins de Montauban. »

L'Esprit de système.

« Le thérapeute résolu, qui se croit en possession d'une formule absolue, devient terrible. Comme le répétait notre doux Renan, on ne saurait trop se mettre en garde contre *la dangereuse folie de la certitude*.

Peter racontait, à ce propos, une anecdote très suggestive, qu'il tenait de son maître Monneret. Certain dimanche d'été, celui-ci était allé rendre visite à son éminent ami Broussais, dans sa maison des champs, aux environs de Paris. Après lui avoir fait admirer son parc, ses corbeilles de fleurs, les coteaux verdoyants qui s'étendaient à perte de vue, Broussais fit arrêter Monneret devant une cage renfermant deux coqs de combat qu'on lui avait envoyés d'Angleterre, et dont il paraissait très fier.

A sa grande surprise, Monneret constata que ces champions renommés n'avaient rien de l'allure altière, menaçante, que leur prêtait son imagination. En dépit de l'armature vigoureuse de leur bec, de leurs ergots acérés, il avait devant lui deux pauvres poulets exsangues, qui frissonnaient sous le soleil de juin, les plumes mal lustrées, la crête et les fanons décolorés, les yeux presque éteints; ils avaient une apparence mélancolique et piteuse.

Il ne put s'empêcher d'en faire la remarque à son hôte. « Je crois que l'air de la banlieue parisienne ne leur convient pas, répondit Broussais. Ils ont beaucoup de mal à s'acclimater, et cependant, depuis leur arrivée, je les saigne toutes les semaines ! »

Décidément, le sens critique n'était pas la qualité dominante de Broussais.

Docteur Alceste (1). »

(1) Extrait du *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques.*

Echos de la « Chronique »

Honoraires en nature.

La monnaie allemande étant complètement avilie, nos voisins d'outre-Rhin en viennent à la pratique, barbare et primitive, du troc. On conte qu'à Berlin, une société pétrolifère distribue, comme dividendes, à ses actionnaires, des bidons de benzine. A Nauheim, station thermale bien connue, un docteur demande, comme honoraires, pour une visite, une livre de beurre ou son équivalent en œufs, fromages, légumes ou fruits.

Ne nous récrions pas trop vite ; chez nous, dans le Midi, un de nos confrères, professeur de Faculté, s'il vous plaît, lorsque le malade auquel il rendait visite se déclarait incapable de le payer, emportait tout ce qui lui tombait sous la main. C'est ainsi qu'un jour, il fut appelé auprès d'un ouvrier, qui excipait, pour ne pas s'acquitter envers lui, du mauvais état de sa bourse.

— Donnez-moi au moins quelque chose, lui dit le Professeur C...,

— Je n'ai rien, répondait le malheureux.

Sur la table, se trouvait une côtelette de mouton, destinée au frugal repas de la petite famille. Le docteur C... la mit tranquillement dans sa poche en disant :

— Hé bien, alors, j'emporte toujours ça !

C'est, il est vrai, le *Petit Marseillais* qui relate l'anecdote ; mais ce n'est pas une raison pour que ce soit une galéjade. Le Dr C... a, d'ailleurs, très mal tourné depuis.

Mensæ medicæ.

C'est sous ce titre, suivi de son interprétation en allemand, qu'un journal de Berlin, le *Journal de huit heures du soir*, dans son numéro du 5 janvier 1924, lance un appel à une souscription publique, signé par diverses personnalités médicales. Les fonds qui seront recueillis doivent permettre de réserver, dans les restaurants populaires de l'œuvre allemande du secours d'urgence ou des œuvres analogues, des tables aux médecins, et de leur y servir des repas à tarif réduit, ou même gratuitement si possible. La détresse des classes moyennes les empêchant d'appeler et d'honorer les médecins, beaucoup de ceux-ci sont dans la nécessité de chercher de faibles moyens d'existence dans d'autres professions.

Echos de Partout

Les attaches pharmaceutiques de Leconte de l'Isle. — Saviez-vous que Leconte de l'Isle appartenait à une famille dans laquelle alternaient les pharmaciens et les médecins, et qu'il était petit-fils et arrière-petit-fils d'apothicaires ? Je viens de l'apprendre, grâce à la première leçon du cours professé à l'Université de Nancy par M. Edmond Estève, sur « L'œuvre poétique de Leconte de Lisle ». Cette leçon traite « des origines, de l'enfance et de l'adolescence » du poète.

L'ancêtre — comme dit Ruy Gomez de Silva — était un Michel Leconte, sieur de Préval, apothicaire à Pontorson vers la fin du XVIIe siècle. Il s'y maria avec la fille de François Estienne, sieur de l'Isle, contrôleur aux recettes foraines. Ces appellations de Préval et de l'Isle étaient des noms de fermes ou de métairies, qu'on accolait, suivant les usages du temps, au patronyme des jeunes bourgeois, pour distinguer les frères entre eux.

Le fils de cet apothicaire, Jacques-François-Michel, sieur de Préval, reçu docteur en médecine, s'installa à Avranches, à quelques lieues de Pontorson. De ses douze enfants, l'aîné, Charles-Marie, né en 1759, dénommé Leconte de l'Isle, s'établit comme apothicaire à Dinan en Bretagne, où il devint le gendre d'un échevin. Il eut un fils, né en 1787, et une fille. Ce fils, Charles-Guillaume-Jacques, était médecin et servit, en qualité de chirurgien sous-aide, dans les armées impériales. Rendu à la vie civile en 1815, il alla s'installer l'année suivante à l'île Bourbon, depuis île de la Réunion. Il y épousa une jeune créole, Mlle de la Nux, d'une vieille famille du Languedoc, établie à Bourbon en 1720. De ce mariage naquit, en 1818, l'illustre poète du *Condor*, des *Chiens hurleurs*, des *Eléphants* et de *Caïn*.

Dr J. Bergougnoux.

(*Bulletin de la Société de l'Histoire de la Pharmacie.*)

Latude jugé par un psychiatre. — On vient de distribuer au Palais le discours prononcé à la séance solennelle de rentrée par le second secrétaire de la Conférence, Me J.-J. Dumoret. Entre autres trouvailles amusantes, dans cette spirituelle étude, on avait noté, à l'audition, les qualificatifs qu'accorderait aujourd'hui à Latude un médecin aliéniste : lypémaniaque, mythomane, égo-centriste, orgueilleux revendiquant.

Pour avoir la qualification exacte du dérangement mental de son client d'occasion, Me J.-J. Dumoret s'en fut trouver notre confrère, M. de Fleury, et lui demanda une consultation.

(*La Vie médicale.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours et Conférences.

A la Faculté de médecine de Toulouse. — Dans l'amphithéâtre de médecine expérimentale, les 25 et 27 février, notre collaborateur et ami, M. le Dr Raymond Molinéry, fera deux conférences : la première, sur « les idées philosophiques de la médecine au XVIIIe siècle », la seconde, devant être plus particulièrement consacrée à « la vie et l'œuvre de Théophile de Bordeu ». Des projections accompagneront ces conférences, ouvertes au public.

A la Sorbonne. — Le jeudi, 31 janvier, le Dr Cabanès fera, dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, à 21 heures (9 heures du soir), une conférence sur *Madame de Sévigné, médecin consultant.* Cette conférence, organisée par la *Société des amis de l'Université,* sera publique. Prière d'arriver de bonne heure pour être placé.

A l'École de psychologie (Cours de 1914). — La 23e séance de réouverture des cours a eu lieu le jeudi 17 janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. le professeur Maignon, professeur à l'école d'Alfort.

Ordre du jour. — Dr Bérillon : L'Ecole de psychologie et la psychologie appliquée.

Dr Brion : Les rapports du système glandulaire avec la psychologie. Allocution du professeur Maignon.

Psychothérapie. — Dr Bérillon : 1° Les maladies de l'activité ; 2° Le métissage et les anormaux.

Les jeudis à cinq heures.

Psycho-pathologie. — Dr Paul Farez : L'appétit et ses perversions.

Les samedis à 5 heures.

Psychologie sociale. — Dr Laumonier : La psychologie de l'idée de patrie.

Les jeudis à 4 heures.

Journées médicales toulousaines.

A l'occasion de l'Exposition qui doit avoir lieu à Toulouse dans le courant de la saison prochaine (été 1924), on annonce l'organisation de *Journées médicales,* sous les auspices de la Faculté de médecine et du corps médical toulousain.

La date en est déjà fixée : du 26 au 29 juin. Le programme en sera publié ultérieurement.

Vieux-Neuf Médical

Alibert organise le Thermalisme, il y a cent ans

Les eaux minérales, richesses nationales, ne sont nullement une trouvaille de nos dernières années, comme certains publicistes paraissent le croire; et, voici tout justement cent ans, ce que le grand ALIBERT écrivait, et qui reste, hélas ! encore vrai de nos jours, pour un trop grand nombre de nos stations :

Les eaux minérales sont des propriétés souvent stériles entre les mains des possesseurs inhabiles et inexpérimentés. Elles pourraient verser dans nos départements des produits considérables, si elles étaient convenablement exploitées. Ainsi les sources de la santé pourraient devenir celles de la richesse.

Et ceci n'était pas, de la part de l'illustre thérapeute de l'hôpital Saint-Louis, une vue purement platonique. Sur ses conseils, un de ses élèves, dont « il chérissait à la fois le talent et le beau caractère », le Dr DOIN, entreprit des recherches sur l'état des établissements thermaux sous LOUIS XVIII, sur leur produit annuel, sur la quantité des eaux qui s'exportent, sur les ressources des lieux pour le logement et la nourriture, sur les moyens de transport, sur les objets de distraction, sur les hospices et les moyens de secours que l'on peut offrir aux pauvres, sur l'état des routes, sur le nombre des individus qui voyagent pour se rendre aux eaux, sur le numéraire laissé pendant chaque saison... Mais tout cela, qu'est-ce autre chose que le programme de nos actuelles Chambres d'industrie thermale, Syndicats d'initiative, Office national du Tourisme, et enfin Fédération thermale française, dont tous les hommes de réalisation réclament la prompte constitution ?

Or, bien avant le Dr Doin, le marquis de SAINT-AUBIN, père de Mme DE GENLIS, à qui nous devons, sur Spa, de si jolies lettres, avait envisagé les eaux minérales sous ce même point de vue.

Mieux encore ! ALIBERT n'avait-il pas pressenti le rôle de l'*Institut d'hydrologie*, tel que vient de le concevoir le Collège de France ?

J'ai formé des vœux pour qu'il y eut des chimistes voyageurs, qui pussent aller chez tous les peuples et interroger la nature dans tous les lieux. C'est ainsi qu'il faut agir pour fonder une théorie générale des Eaux minérales.

Et voici que LONGCHAMP, D'ARCET, BERZÉLIUS, BOUSSINGAULT — tout comme MM. les professeurs MOUREU, DESGREZ, BIÉRY, LEPAPE et le très regretté BARDET — furent dans de lointains pays, ou, tout au moins, aux lieux même d'émergence des sources, pour fonder, sur des expériences faites suivant un même protocole, une théorie générale des

eaux minérales, les observations devenant ainsi comparables entre elles.

Les circonstances dans lesquelles ALIBERT fut nommé Inspecteur en chef des eaux minérales d'Enghien termineront ces notules de « vieux-neuf ».

LOUIS XVIII souffrait, comme on sait, d'attaques de goutte des plus violentes, dont l'hérédité et un appétit bourbonien étaient certainement la cause (1). Or, chaque jour, une voiture des équipages royaux conduisait à Enghien FABRE et METGÈS, pharmaciens de la Cour, chargés d'aller puiser l'eau dont l'auguste malade devait faire usage le lendemain. Nul remède ne devant être pris sans l'examen du premier médecin du Roi, le monarque conféra à ALIBERT le titre, fort envié à cette époque, d'Inspecteur en chef d'Enghien. Mais comme le professeur ne pouvait résider auprès de l'établissement, il fit nommer un de ses élèves, le Dr BIETT, comme adjoint, et le Dr DAMIEN, résidant à Montmorency, pour les cas imprévus.

Raymond MOLINÉRY (*Luchon*).

L'héliothérapie de la lèpre au XIIIe siècle.

Dans le *Bulletin général de thérapeutique* de février 1919, le professeur L. TRABUT, de la Faculté de médecine d'Alger, relate, d'après le célèbre botaniste de Malaga, IBN-EL-BEITHAR, qui se trouvait à Bougie *en 1220*, comment un médecin de cette tribu berbère traitait alors la lèpre :

> ... Les gens de la tribu cachaient leur secret avec soin, le transmettaient de père en fils, et ne traitaient que contre un prix convenu à l'avance. Enfin, Dieu permit que des personnes, l'ayant reconnu, le firent connaître à d'autres. Sa réputation se répandit ainsi que la connaissance de ses propriétés merveilleuses...
>
> On administre l'*Ahrilal* (2) de plusieurs manières : *le sujet se tient à un soleil chaud*, les parties affectées de la lèpre découvertes.
>
> J'ai employé plusieurs fois ce traitement et je me suis applaudi de l'avoir fait. C'est un remède héroïque. J'ai vu son action se traduire diversement ; chez quelques-uns, elle se manifeste rapidement... Le malade doit prolonger l'usage du médicament et *s'exposer au soleil jusqu'à ce que l'action se manifeste*.

Ibn-el-Beithar considère que l'exposition au soleil des ulcères est nécessaire, pour que « la nature fasse arriver le principe actif à la surface du corps dans les endroits atteints d'ulcères ».

D'après ces textes, très précis, il est évident que l'héliothérapie était pratiquée, déjà au XIIIe siècle, par les Kabyles de la région de Bougie, qui avaient organisé un sanatorium assez célèbre pour que le botaniste Ibn-el-Beithar vienne le visiter, au cours de ses herborisations dans le Maghreb.

---

(1) Cf. *Les goutteux célèbres*, du Dr BIENVENU.

(2) On désignait, sous ce nom, le *Ptychotis ammoides*.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Quelle était la nature de l'épidémie décrite par Lucrèce ? — Quelles sont les diverses opinions émises au sujet de l'épidémie décrite à la fin du *De natura rerum*, de LUCRÈCE ? Dr A. VALLET (*Montauban*).

Campbell-Dupierris. — Qui était-il ? — Il y a quelques années, l'Académie de médecine nous fit, à ARCELIN et à moi, l'honneur de nous attribuer le *prix Campbell-Dupierris*.

Qu'est-ce que CAMPBELL-DUPIERRIS ? A quelle occasion fonda-t-il ce prix ? Dr RAFIN (*Paris*).

Le métier de tisserand et l'épilepsie. — Nous relevons, dans un ouvrage relativement récent (1), les lignes suivantes :

Ainsi qu'Herford, Minden contient beaucoup de catholiques, et l'on y voit beaucoup d'églises...

Les paysans des environs sont aussi presque tous des tisserands. On assure, dans le pays, que cette profession sédentaire occasionne, parmi eux, un nombre extraordinaire, très considérable, dis-je, d'épilepsies. Ils ont mauvaise mine et passent pour de mauvais soldats. On a, en effet, déjà remarqué qu'en Flandre, où l'on fabrique beaucoup de toiles également, l'épilepsie est fort commune, et que le ministre de la guerre s'est plusieurs fois montré très surpris de la grande quantité d'hommes réformés pour cause de semblable maladie.

A-t-on déjà signalé cette prédisposition professionnelle ?
Dr AUDARD.

Un évadé de la médecine : de Richebourg. — « Après le 9 thermidor, il vient à Paris. Son père (Antoine TORTAT) y avait un intime ami, le député de RICHEBOURG. Ce Richebourg, *docteur en médecine*, puis subdélégué de l'intendant et entreposeur des tabacs, puis commissaire du Roi, puis membre de la Convention, était un Girondin, prudent, circonspect, « un peu pusillanime », et qui, durant la Terreur, réussit à s'effacer et à rester dans l'oubli. Devenu président du comité de législation, il avait offert à Antoine TORTAT une place de secrétaire-commis, aux appointements de 166 francs par mois en assignats. » — Plus loin : « Il (Antoine Tortat) recourut derechef à Richebourg. Le député l'avait rudement tancé : « Quoi ! lui dit-il, vous vous êtes armé contre la Convention ! C'était vous armer contre moi, et vous m'avez singulièrement prouvé votre reconnaissance ! » Pourtant, il se radoucit et, grâce à Richebourg, Tortat obtint une commission d'aide garde-magasin des fourrages à l'armée de l'Ouest. » In *Episodes et Portraits*, 2e série, par ARTHUR CHUQUET, membre de l'Institut, 1910. .

Ce RICHEBOURG serait-il l'ancêtre du romancier qui eut son heure de grande vogue, EMILE RICHEBOURG ?
Dr ALBERT MIQUET (Ste-Gauburge, *Orne*).

(1) Eugène TATTET, *Journal d'un chirurgien de la Grande Armée* (L.-V. *Lagneau*), 1803-1815, p. 149, Paris, Emile-Paul, 1913.

Réponses

Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue (XXVIII, 151). — Il est parlé, dans la *Chronique médicale*, du testicule de taureau, comme aliment appréciable et apprécié. Rien n'est plus exact, et le taureau n'est pas le seul animal dont on utilise cette partie. Quand j'habitais la Beauce, vers 1897, on m'a souvent raconté que, dans les fermes importantes, là où les troupeaux de moutons comprennent des centaines de têtes, les agneaux sont castrés, et le résultat de l'opération consommé en un repas dont ce plat est la partie de résistance. Et, après tout, pourquoi rejetterait-on le testicule ? Cette glande, qui fabrique une albumine normale et vivante, serait-elle plus malpropre que le rognon, filtre à déchets et à poisons éliminés de l'organisme ?

Détail curieux : des jeunes filles qui me racontaient cela, et qui par ailleurs se montraient pleines de réserve, disaient sans sourciller ; « Ah oui ! c'est bon, les couilles d'agneau ! » Les plus timides disaient, l'air gêné, les c...ouilles, scindant le mot en deux par une légère hésitation après le *c*. Mais aucune n'eût prononcé le même mot en dehors de cette circonstance.

Eh bien ! cela confirme ce que j'ai toujours pensé : les expressions considérées comme grossières ne le sont pas par elles-mêmes, puisqu'il est des associations de mots où elles sont admises. On dit bien un cul-de-sac, un cul-de-lampe, etc. Il en est de même dans les langues étrangères. Pendant la guerre, j'ai eu l'occasion de faire une curieuse remarque. Nous avions à table, chez moi, deux soldats américains. A un moment, le petit fox de la voisine vint gratter à la porte.

— Qu'est ce que cela ? dit un de mes convives.

— C'est le fox de la voisine, répondis-je.

Alors... avec un ensemble parfait, mes deux Américains rougissent, regardent ma femme, puis moi, sourient et échangent quelques phrases en anglais.

Voulant avoir le mot de cette énigme, je le leur demandai, quand nous fûmes entre hommes. Ce mot, le voici :

— On ne prononce pas *fox*, mais *fâx*. Fox — et sur cet *o* mes Américains baissaient la voix, qui devenait hésitante — s'emploie comme en français le mot chat. Alors, vous comprenez !...

Si je comprends ! Je crois bien ! Même en présence d'un étranger ignorant leur langue, ces soldats hésitaient à dire *fox*. Ça les gênait eux-mêmes. Et la preuve que ce sentiment est naturel, la voici : il y a, en français, un terme bref, ayant le même sens que les précédents, mais qui ne s'écrit point. Imaginez qu'en Amérique vous l'entendiez prononcer par quelqu'un qui en ignore la signification, et cela en présence de femmes ; imaginez que vous manifestiez de la gêne, et que vous soyez appelé à vous expliquer ; ne sentez-vous pas que vous prononceriez avec peine le fameux mot ?

Donc, un terme grossier ne l'est que par l'habitude que l'on a de

le considérer comme tel, puisqu'il semble tel même en présence de gens qui ne le comprennent point.

G. JUBLEAU (*Nice*).

La femme-médecin doit-elle connaître l'amour ? (XXX, 214). — La question soulevée par notre confrère QUISQUIS me paraît, en effet, une question vitale.

Jeune fille, j'ai exercé la médecine pendant quelques années, et chaque fois qu'interrogée par une cliente sur la question du nombre des relations sexuelles permises, j'ai dû répondre, avec la théorie, qu'un maximum d'une fois tous les trois jours, avec abstention complète pendant les règles, ne devait être qu'exceptionnellement dépassé.

Mariée une première fois, j'ai dû reconnaître qu'il y a loin de la théorie à la pratique, et qu'une petite fois tous les trois mois paraissait être la limite maxima à laquelle on pouvait difficilement atteindre. J'ai donc conseillé ce chiffre à ma clientèle.

Devenue veuve, puis remariée, j'ai dû encore une fois changer mon fusil d'épaules (ce n'est qu'une façon de parler), et je conseille maintenant à mes clientes de ne jamais dépasser, mais aussi de ne jamais tomber au-dessous du chiffre de 12 à 24 fois par nuit, en se modérant dans la journée bien entendu.

Ainsi la question posée par notre confrère me paraît actuellement assez intéressante et de nature à ne pas être traitée par-dessous la...... Quisquis.

Doctoresse ANTINÉA.

— Une femme-médecin, célibataire, peut être très bien documentée par la lecture d'un passage qui se trouve dans un ouvrage aujourd'hui oublié, le *Traité de Thérapeutique*, de TROUSSEAU et PIDOUX, au chapitre « Médication antispasmodique » (2e volume).

Il est question, dans ce chapitre, de spasme, de convulsions et d'hystérie. L'auteur de l'article dit

Qu'il est, chez la femme, un acte physiologique qui, à ses yeux, est d'une grande valeur dans la recherche du point de départ de l'attaque d'hystérie, et qui appuie singulièrement l'opinion de ceux qui regardent le système nerveux utérin comme le foyer de cette névrose : cet acte, c'est le coït.

Prenons pour type une femme qui ressente vivement les impressions qui accompagnent l'exercice de cet acte naturel : battements précipités et tumultueux, respiration haute et fréquente, soupirs entrecoupés et singultueux, globes des yeux portés en haut, renversement en arrière du cou et du tronc, mouvements cloniques et convulsifs du bassin, contraction des membres, tantôt permanentes, tantôt cloniques, toujours *involontaires* : enfin, au moment de la consommation de l'acte, tressaillement et agitation *spasmodiques* de tout le système musculaire, cris étouffés, quelquefois pâmoison complète.... puis l'organisme tombe dans une résolution et une langueur qui le conduisent mollement au sommeil.

Sans nous en apercevoir, nous venons de décrire le deuxième degré d'une crise d'hystérie.

Celles de nos confrères, célibataires, auxquelles il aura déjà été donné de connaître ce passage, ont suffisamment d'éléments pour réglementer ou défendre les rapports sexuels chez leurs clientes ; mais, combien y en a-t-il ayant lu ces lignes, inconnues également de la très grande majorité des médecins exerçant actuellement ! On ne peut, en terminant, s'empêcher d'admirer cette volonté d'observation, dans un moment où généralement toute réflexion est suspendue. Dr KARM.

Rabaut-Pommier, précurseur de Jenner (XXX, 184). — En réponse à la question de M. VIRES (*Chronique médicale*, 1er juin 1923, p. 184), permettez-moi de vous signaler le texte suivant.

KLUYSKENS, qui fut, en 1800, l'un des principaux propagateurs de la vaccination en Belgique, a écrit :

Ce fut un Français, nommé RABAUT-POMMIER, qui paraît avoir eu, en 1780 ou 1781, la première notion de la vaccine. Ayant observé que les laitières ne contractaient pas la variole, lorsqu'elles avaient reçu des vaches la maladie appelée *picotte* dans les environs de Montpellier, il communiqua, en 1781, ses observations à un médecin anglais, nommé PEW, et lui soumit l'idée qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la *picotte* des vaches, parce qu'elle était, disait-il, constamment sans danger. PEW, *lié d'amitié avec* JENNER, *lui fit part de cette découverte*. Ce dernier eut le talent d'en tirer tous les avantages que les premiers observateurs n'avaient fait qu'indiquer ou entrevoir ; et après avoir fait un grand nombre d'expériences avec succès, il publia, en 1798, le premier ouvrage sur la propriété antivariolique de la vaccine (*Inquiry into the causes and effects of the variolae vaccinae*. London, in-4°).

(*Discours du professeur Kluyskens sur la civilisation*, préparé en 1830 pour la rentrée de l'Université de Gand, et publié par Kluyskens fils ; Gand, Gyselynck, 1844, p. 35.)

F.-S. CONSTANCIO (qui répandit la vaccine en Portugal) écrivait de son côté (JENNER, dans *Portraits et histoire des hommes utiles*, Paris, 1833-1834, Bureau central de la Société Montyon et Franklin) :

Il paraît certain qu'en 1781, un Français, RABAUT-POMMIER, ministre protestant, communiqua à M. IRELAND, de Bristol, et au docteur PUGH, médecin anglais, ami de Jenner, ses observations curieuses et intéressantes sur la *picotte* du pis des vaches, nom qu'on donnait à Montpellier à la vaccine. RABAUT représenta au docteur PUGH *qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la picotte des vaches, parce qu'elle était constamment sans danger, et était un préservatif assuré contre la petite vérole.*

Enfin, la *Biographie nouvelle des contemporains* d'ARNAULD, JAY, JOUY, NORVINS, 1824, t. XVII, p. 201, dit à ce propos : « RABAUT-POMMIER était porteur d'une lettre de M. IRELAND, du 12 février 1811, qui rappelle ce fait ».

Quant à la Faculté de Montpellier, BOYER y soutint, en 1717, une thèse sur l'inoculation (voir *Lettres philosophiques* de VOLTAIRE, édition critique, notes de Gustave LANSON sur la 11e lettre, *Sur l'in-*

sertion de la petite vérole, t. I, Paris, 1909, Ed. Cornély et C[ie], p. 136). A. Courson, professeur à l'Université de Gand.

Les effets de l'imagination (XXX, 165). — Le numéro de juin de la *Chronique* reproduit les pages de Claude Bernard relatives à *la vivisection*, où je relève la relation des expériences auxquelles se livrèrent, sur des condamnés à mort, des médecins d'autrefois.

Or, le hasard a fait que, ces jours-ci, j'ai eu sous les yeux un passage de l'*Histoire du Merveilleux*, par Louis Figuier ; Paris, 1860. L'auteur, dans le tome III de cet ouvrage, page 340, à propos de la théorie de Bailly sur le magnétisme animal, théorie d'après laquelle l'imagination est à la base de tous les phénomènes observés, relate le fait suivant :

En 1750, à Copenhague, voulant éprouver les effets de l'imagination, quelques médecins obtinrent qu'un criminel, condamné au supplice de la roue, périrait par un autre moyen, l'épuisement du sang. Après l'avoir conduit, les yeux bandés, dans la pièce où il devait mourir, on pique le patient aux bras et aux jambes. Le sang coule avec un bruit régulier ; bientôt le patient est pris de sueurs froides, de syncopes, de convulsions, et il meurt au bout de deux heures et demie... Or, il n'y avait pas eu de saignée ; on avait seulement piqué les bras et les jambes du condamné, et de l'eau, s'écoulant de quatre robinets, avait simulé le bruit du sang tombant dans des bassins. La mort de ce malheureux était donc un effet de son imagination.

Ces faits, s'ils sont exacts, sont vraiment extraordinaires et dignes de retenir l'attention. Il est impossible, malheureusement, d'en vérifier la véracité, l'auteur ne donnant aucune indication d'origine. Peut-être pourrait-on trouver, dans des ouvrages de l'époque, quelque confirmation. Il serait intéressant de faire des recherches. Quoi qu'il en soit, le cas est extraordinaire, et vrai ou non, mériterait bien une nouvelle expérience à notre époque.

D[r] J. Didiée (*Sétif*).

Quiproquos de sourds (XXIX, 279). — Une revue de curiosités (1) rapporte ce joli quiproquo d'un sourd, que nous croyons avoir déjà lu ailleurs :

Fort poli et aimable, Charles X adressait toujours quelques paroles d'amitié aux courtisans, lorsqu'il sortait de sa chapelle, aux Tuileries.

Il ne manquait jamais de demander au vieux marquis de Baizecourt (singulier nom, même pour un marquis), poussif et catarrheux : « Eh bien ! marquis, comment va la toux ? »

Un jour, par exception, il lui demande : « Comment va la marquise ? »

Le marquis, effroyablement sourd, croit que S. M. lui parle de sa toux comme d'habitude, et lui répond :

« Sire, le jour cela passe encore ; mais, la nuit, elle me fatigue extrêmement ! »

Sans commentaires.

(1) *Hier, Aujourd'hui, Demain* est le titre de cette revue aujourdhui disparue.

L'ancienneté de la syphilis (XXIX, 316). — Dans sa participation à la discussion ouverte à la *Chronique*, sur l'ancienneté de la syphilis, le Dr LARDY (livraison du 1er octobre 1922, p. 317) laisse échapper quelques considérations sur la lèpre, qui suscitent quelques réflexions.

Je ne pense d'abord pas, comme lui, qu'il faille laisser tranquilles les lépreux : ce sont malades qui, au même titre et peut-être avec plus de droits que les autres, parce qu'en général misérables, méritent nos soins. Ce sont malades dangereux pour les autres, parce qu'atteints d'une affection contagieuse, donc que l'on doit isoler. Isoler n'est pas cloîtrer : les villages de ségrégation, tels qu'ils existent actuellement dans nos différentes colonies, offrent à leurs pensionnaires des conditions d'existence qu'ils pourraient difficilement réaliser chez eux.

Evidemment beaucoup moins contagieuse que la tuberculose, la lèpre est contagieuse cependant. La grippe, la fièvre jaune et le choléra sont beaucoup plus contagieux que la tuberculose, et cela n'ôte rien des dangers présentés par les porteurs du bacille de Koch.

A l'appui de la contagion de la lèpre, je voudrais me permettre de signaler en quelques mots un cas qu'il m'a été donné de constater. C'était aux Iles Marquises, en Océanie française. Une femme d'une quarantaine d'années, atteinte de lèpre tuberculeuse, lèpre mutilante, plus de doigts, plus d'orteils, avait été isolée par les gens de sa tribu dans une petite vallée, où elle vivait absolument seule. Un accès de fièvre l'ayant abattue, on mit auprès d'elle, pour la soigner et la nourrir, une fillette d'une quinzaine d'années. Cette fillette, notoirement indemne jusque-là, présenta, quelques mois après, sur sa face et sa poitrine, les taches caractéristiques de l'infection par le bacille de Hansen.

Si la misère physiologique, une mauvaise nourriture, l'abus du poisson ou du caviar pourri facilitent les atteintes de lèpre, il serait excessif de dire que ce sont là des conditions indispensables. La misère physiologique compte, je crois, parmi les causes prédisposantes d'à peu près toutes les affections. Les indigènes de l'Océanie ignorent le caviar, et s'ils mangent beaucoup de poisson, il mangent aussi beaucoup d'autres choses. Or, j'ai vu des Européens, ou des demi-blancs vivant à l'européenne, jouissant d'un bien-être relatif, contracter la lèpre.

En ce qui concerne l'hérédité, le Dr Lardy écrit que la lèpre disparaît parfaitement chez les descendants, quand ils sortent de leur misère physiologique. J'irai sur ce point plus loin que lui et dirai qu'elle n'apparaît pas chez eux. Les enfants nés à la léproserie de Tahiti, de parents lépreux, sont immédiatement retirés du village et confiés à des gens sains. Je n'ai jusqu'à présent jamais eu l'occasion de constater un cas de lèpre heréditaire.

Dr L. SASPORTAS,
Chef du service médical de la Léproserie d'Orofara,
Papeete (*Tahiti*).

Revue biblio-critique

Maximin Deloche, **Les Richelieu : Le père du Cardinal.** — Augustin Gazier, **Histoire générale du mouvement janséniste, depuis ses origines jusqu'à nos jours.** — Louis Madelin, **La France du Directoire.** — Vicomte de Reiset, **Beaux jours et lendemains. Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich** (1859-1871). — L. Marcellin, **Politiques et politiciens pendant la guerre.** — Gabriel Perouse, **La vie d'autrefois à Aix-les-Bains.**

Sur la genèse d'un grand homme, nous ne serons jamais trop informés. La personnalité du père de Richelieu a été éclipsée, écrasée par celle de son illustre fils ; elle mérite mieux, cependant, que ce dédain de l'histoire. François du Plessis, qui fut grand Prévôt de France, personnifie le haut fonctionnaire de la cour de Henri III ; il synthétise, comme le dit en termes parfaits son historiographe, M. Maximin Deloche (1), « la noblesse de cour d'alors, avec sa vie de détresse et d'expédients, ses embarras d'argent continuels, dans le décor le plus brillant de la cour la plus fastueuse ». Cette rude physionomie d'homme d'épée accuse la sombre et énergique ténacité qu'on retrouve chez le cardinal : « pommettes saillantes, front découvert, yeux caves, nez busqué et proéminent, modifiés chez le fils par l'allongement conique de la tête, donnant de face l'impression d'un coin d'acier, accentuée par la barbiche en pointe, avec quelque chose de plus féminin et presque maladif, en même temps que plus grave et plus impénétrable. » Notons une découverte d'importance, due à la sagacité de cet érudit chercheur, souvent heureux en ses trouvailles, qu'est M. Maximin Deloche : désormais, est fixé le lieu de naissance de Richelieu. C'est bien à Paris que Richelieu vit le jour, dans un hôtel situé rue du Boullouer (aujourd'hui rue du Bouloi), à l'emplacement actuel de l'immeuble portant le n° 2 de cette rue et de la galerie Vero-Dodat. C'est sur le pilier de gauche de la galerie Vero-Dodat, en regardant l'entrée, que la Ville de Paris pourra, si les inductions de l'historiographe de Richelieu sont reconnues exactes, faire apposer une plaque commémorative de la naissance du fameux cardinal-ministre de Louis XIII.

*
* *

Si l'on entend par jansénistes « des catholiques fervents qui n'aiment pas les Jésuites », il y a toujours eu, depuis le xvie siècle, des Jansénistes, même dans le haut clergé, voire sous la tiare pontificale, ainsi que l'attestent Innocent XI et Benoit XIV. M. Augustin

(1) Librairie académique Perrin et Cie, 10 fr.

GAZIER, dont EDOUARD CHAMPION publie l'*Histoire générale du mouvement janséniste* (1), aura été l'un des derniers jansénistes ; son histoire est, à proprement parler, l'histoire des doctrines morales et religieuses qui ont été celles de Port-Royal. Il n'a fallu rien de moins que la documentation considérable qu'avait colligée M. Augustin Gazier, et qu'il était seul capable de mettre en œuvre, pour qu'ait pu être mené à bonne fin le travail qui complète très heureusement le *Port-Royal* de SAINTE-BEUVE, sans le faire oublier.

Une table alphabétique et analytique donne un prix inestimable à cet ouvrage, qui sera désormais une référence à laquelle on aura souvent à se reporter.

*
* *

A la demande de beaucoup de ses auditeurs, M. LOUIS MADELIN a réuni en volume les cinq conférences qu'il fit à la *Société des Conférences*, pendant l'hiver de 1922, *sur la France du Directoire* (2).

Ce succès s'explique d'autant mieux que M. L. Madelin est un conférencier de grand talent, d'abord ; et qu'en outre, il connaît admirablement le sujet qu'il traite. Et puis, bien qu'il s'en défende, son auditoire ne pouvait que souligner, au passage, les allusions, les rapprochements qui s'imposaient entre la France d'aujourd'hui et celle du Directoire. Heureusement, tout le monde ne croit pas au fatalisme historique, et quelque bas que paraisse un pays, « il arrive une heure où il se dégage, se relève, reprend sa marche et, à l'étonnement de ceux qui l'estimaient perdu, s'élève aux sommets quand, la veille encore, on le croyait à tout jamais sombré dans les bas-fonds ».

*
* *

Nous avions rêvé jadis d'écrire un livre sous ce titre : *les Ephémères* ; encore un projet qui est allé rejoindre les vieilles lunes !

M. le vicomte de REISET paraît avoir deviné notre pensée, en publiant sous un titre différent le charmant ouvrage qu'il intitule *Beaux jours et lendemains* (3). Qu'il s'agisse de Mme de GENLIS, de la princesse de TALLEYRAND, de Mme de CHATEAUBRIAND, ou de Louise-Stéphanie de BOURBON-CONTI, toutes ses héroïnes sont des femmes qui semblaient d'abord comblées par la destinée, et qui ont fini dans l'oubli ou dans l'infortune. M. de Reiset a l'art de condenser en quelques pages ce qui se trouve épars dans une quantité de volumes, et il sait en détacher le trait piquant ou pittoresque. Que dites-vous, par exemple, de ce croquis de PHILIPPE-EGALITÉ, qui fut, comme on sait, du dernier mieux avec Mme de GENLIS ? Celle-ci, retenue auprès de la duchesse de CHARTRES (l'épouse du personnage que nous venons de nommer), atteinte d'un douloureux mal de dents, écrivait à son amant, pour se lamenter sur son rôle de garde-malade, ce billet dépourvu d'ambages : « J'ai une migraine affreuse, car Mme de

(1) Paris, Ed. Champion, 2 volumes.
(2) Paris, Plon, 7 fr.
(3) Paris, Emile Paul frères, 10 fr.

Chartres se lave la bouche avec de l'éther, et le salon est empoisonné » ; à quoi le cynique prince répondait : « Je voudrais qu'on lui eût arraché la mâchoire et la langue avec ! » Ne pas oublier que la vertueuse fille du duc de PENTHIÈVRE était la douceur même. Si M. de Reiset se montre assez sévère pour Mme de Genlis, que nous ne songeons pas à défendre, il nous semble qu'il est bien indulgent pour Mme de Talleyrand. Sans doute, on ne prête qu'aux riches, et la plupart des pataquès qu'on attribue à « la belle Indienne » peuvent avoir été fabriqués par des ennemis ou des envieux ; mais vouloir nous prouver qu'elle a été calomniée, qu'elle eut même de l'esprit à ses heures, c'est aller contre une tradition que trop de documents établissent, pour qu'elle soit complètement fausse ou injuste.

*
* *

Il faut lire les *Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich* (1), pour savoir ce que fut la vie de cour sous le second Empire. Cette « jolie laide » sut gagner les bonnes grâces du couple impérial, et par la vivacité de son esprit, la souplesse de son intelligence, la liberté de ses allures et de son langage, conquérir une influence auprès des souverains, qui ne laissa pas d'exciter beaucoup d'envie.

Son goût pour l'art et ses sympathies pour les artistes sont connus ; on sait que c'est à elle que WAGNER dut de voir jouer son *Tannhaüser* sur la scène de l'Opéra. Il est d'elle ce mot, qui lui vaudra bien des indulgences : « Je suis une patriote ardente, mais je déteste la politique. » La France fut sa patrie d'adoption, elle l'aima toujours d'un amour sincère : il lui sera, pour cela, beaucoup pardonné.

*
* *

Il existe toute une littérature sur la guerre, mais les livres qui se rapportent à la grande tourmente, n'offrent pas tous, bien loin de là, le même intérêt. Celui de M. L. MARCELLIN, qui a plus spécialement trait à la Politique et aux Politiciens (2), doit retenir d'autant plus l'attention, qu'il est composé de pages écrites au jour la journée par un journaliste au style incisif, qui sait observer et noter. C'est, selon la déclaration même de l'auteur, « un mémorial rédigé au jour le jour, par un témoin un peu mieux renseigné que la moyenne de ses compatriotes ». Et nous ajouterons : un témoin qui a son franc parler et juge avec une juste sévérité ce qu'à l'éloignement, on est trop tenté de prendre pour des peccadilles. Ces pages sont d'un bon patriote, et qui ne mâche pas ses mots ; tant pis pour ceux qu'il crosse, ils ne l'ont pas tous volé !

*
* *

Après l'histoire de la guerre, l'histoire des mœurs, qu'on néglige trop, et qui souvent nous révèle la psychologie d'un peuple et d'une époque beaucoup mieux que les encyclopédies officielles, les-

(1) Paris, Plon, 7 fr.
(2) *Politique et Politiciens pendant la guerre.* La Renaissance du Livre, 10 fr.

quelles s'en tiennent au récit des batailles ou des traités de paix.

La vie d'autrefois à Aix-les-Bains, par M.G. PEROUSE, rappelle les ouvrages de feu ALBERT BABEAU, qui sont actuellement si recherchés, parce que devenus introuvables.

La perle balnéaire de la Savoie a été, de bonne heure, le rendez-vous des personnages de marque. La sœur d'un pape vint y « prendre les eaux » pendant la saison de l'an 1379. Les ducs de Savoie s'y arrêtaient, quand ils étaient les hôtes des seigneurs d'Aix. S. M. T. C. le roi de France HENRI IV parcourut la Savoie, plutôt en touriste qu'en conquérant. « Il se baigna et lava, par l'espace d'une heure, avec autant de plaisir et de contentement que s'il eût joui de la plus grande délectation du monde. » Mme de WARENS vint soigner ses douleurs à Aix ; on y vit le comte de PROVENCE, le futur LOUIS XVIII ; la marquise de MONTESSON, que le feu DUC D'ORLÉANS avait épousée secrètement ; M. FERRAND, conseiller au Parlement de Paris, et qui sera plus tard de l'Académie française ; le duc de LESDIGUIÈRES, pair de France, qui y fut bientôt rejoint par une des nièces de MAZARIN, l'évaporée HORTENSE MANCINI. On raconte même que celle-ci était venue à Aix moins pour s'y traiter que pour y faire prendre la douche à son chien, qui avait eu la patte cassée...

La saison de 1808 fut ouverte, à Aix, par trois membres de la famille impériale : la mère, une des sœurs et l'oncle de NAPOLÉON s'y trouvèrent réunis en 1810 ; puis y vint JOSÉPHINE, l'épouse répudiée, à qui on avait laissé, néanmoins, le titre et le rang d'impératrice ; cette même année, la reine HORTENSE y mena grand train. Mme de STAEL y fit un séjour l'année suivante ; elle s'y rencontra avec BENJAMIN CONSTANT ; parmi les hôtes célèbres d'Aix, nommons encore la toute belle Mme RÉCAMIER, qui « poussa la coquetterie jusqu'au génie » ; Mme de BOIGNE, la malicieuse, pour ne pas dire la méchante caillette ; l'ancien Directeur BARRAS. En 1812, on annonçait l'arrivée de l'exquise Paulette, PAULINE BORGHÈSE, qu'on n'y avait pas revue depuis 1808, et auprès de laquelle se montrait très assidu le chef d'escadrons DUCHAMP ; ce qui n'empêchait pas l'amoureuse au cœur innombrable de penser au beau CANOUVILLE, dont la mort devait la rendre inconsolable... durant quelques jours, MADAME MÈRE revint également à Aix, toujours trop fardée, mais toujours belle ; elle n'avait nul besoin des eaux, mais elle les supportait à merveille. L'impérial trio se complétait à nouveau par le Cardinal FESCH. Il faudrait encore citer JULIE CLARY, qui devint reine d'Espagne malgré elle ; sa sœur DÉSIRÉE, sur laquelle BONAPARTE jeta un instant les yeux ; la duchesse d'ABRANTÈS ; l'acteur TALMA. Un peu plus tard, y arrivèrent l'impératrice Marie-Louise, accompagnée de Corvisart ; LAMARTINE et Mme CHARLES ; mais nous serions entraîné à bavarder plus que de raison. Mettons donc le point final à cette chronique historico-thermale et remercions, en terminant, M. Gabriel PEROUSE de nous en avoir fourni les éléments, rien qu'en glanant de ci-de-là dans son très attachant ouvrage (1).

(1) Chambéry, librairie Dardel, 10 fr.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HERNANDEZ (Dr Ludovico). — *Le procès inquisitorial de Gilles de Rais, avec un essai de réhabilitation.* Bibliothèque des Curieux, Paris.

DUGA (Dr Stéphan). — *Essai sur la névrose tuberculeuse à travers l'œuvre d'Albert Samain*, Féret, 9, rue de Grassi, Bordeaux.

HAUTERIVE (Ernest d'). — *La police secrète du 1er Empire*, tome III. Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

CASTUEIL (E.). — *Jusqu'au seuil* (roman). — A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

BEZANÇON (F.). — *Les bases actuelles du problème de la tuberculose.* Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

LOEPER (Dr). — *La goutte et sa cure hydro-minérale.* L'Expansion scientifique française, 23, rue du Cherche-Midi, Paris.

PAILLIER (Dr A.). — *Urée sanguine et ascensions en avions.* Bosc frères et Riou, 45, quai Gailleton, Lyon.

MICHEL (Dr Fernand). — *Le débit respiratoire dans les ascensions en avions et en montagne.* Bosc, 45, quai Gailleton, Lyon.

FAURY (Dr Gaston). — *Variations atmosphériques et tuberculose pulmonaire.* Imp. Express, 46, rue de la Charité, Lyon.

PIÉRY M.) — *Les cures hydro-minérales radio-actives.* Extrait du *Journal de médecine de Lyon*, 52, rue Victor-Hugo, Lyon.

LEBLOND (Dr V.). — *Molière et les médecins de son temps ; ses aïeux à Beauvais et à Paris.* Imprimerie départementale, 26, rue Malherbe, Beauvais.

BOISMOREAU (Dr E.). — *Notes sur les maladreries de Vendée.* Extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 3, avenue Victoria, Paris

MENCIÈRE (Dr Louis). — *La phéno-puncture sous-cutanée dans la coxalgie douloureuse.* Imprimerie, 12, place des Jacobins, Le Mans.

CROUSAZ-CRÉTET (P. de). — *Paris sous Louis XIV, la vie privée et la vie professionnelle.* Plon-Nourit, 8, rue Garancière, Paris.

MARTINENCHE (Ernest). — *L'Espagne et le romantisme français.* Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

SAVIGNAC (Dr Roger). — *Traitement des diarrhées chroniques.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

31e ANNÉE N° 3 1er Mars 1924

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Arrêts du Parlement de Toulouse relatifs à la médecine au XVIe siècle.

Par M. Louis-Elie Mazoyer (de *Nîmes*).

Les arrêts du Parlement de Toulouse, « donnés et prononcés sur diverses matières civiles, criminelles, bénéficiales et féodales », recueillis en 1631 par Bernard de la Roche-Flavin, renferment d'utiles renseignements pour l'histoire de la médecine au seizième siècle.

Tout d'abord, comme les limites de ses attributions restent confuses, le Parlement intervient hardiment dans tous les domaines (1). Il s'occupe de l'hygiène.

Afin d'éviter que les maladies épidémiques se propagent, et pour parer à la disette des vivres, il expulse à maintes reprises les bouffons et les bateleurs, et interdit aux comédiens de jouer sur les places publiques. Les jardiniers, qui, le matin, se réunissent autour de l'église Saint-Pierre, souillent la rue de leurs déchets : un arrêt du 27 novembre 1528 les oblige à « vendre doresnavant leur hortalice » en des lieux plus écartés. Les bouchers qui livrent des « chairs morveuses et infectes » sont punis de 500 livres d'amende. La viande de brebis ne peut se débiter que hors des murs. Tout contrevenant doit, en grande cérémonie, à genoux et en chemise, tête nue, portant une torche de cire ardente, dont les gouttes lui brûlent la main, venir, sous les quolibets de la foule, faire amende honorable à la cour, déclarer qu'il se repent, et qu'il crie merci à Dieu et à la Justice (arrêts du 8 novembre 1558 et du 20 avril 1570). Il s'expose même à être, comme un Baille des bouchers en janvier 1558, « mis au collier devant sa boutique », sous un énorme écriteau indiquant les motifs de son châtiment.

Le Parlement assainit sans cesse la ville. Il fait abattre les auvents qui jettent une ombre funeste sur des rues déjà trop étroites. Il enjoint aux propriétaires de construire « cheminées et privés » dans leurs maisons, de les tenir propres, et de nettoyer régulièrement la portion de rue qu'elles bordent, « où à ce faire ils seraient négligents, dit un arrêt, est permis aux locataires faire appeler les propriétaires, aux despens des louages, lesquels n'étant pas suffisants pour leur remboursement, les propriétés desdites maisons leur sont déclarées

(1) Cf. Dubedat, *Histoire du Parlement de Toulouse*, 1885, 2 vol. in.-8° ; d'Aldeguier, *Histoire de Toulouse*, 1833, 4 vol. in-8 ; Léon Clos, *Etudes historiques sur le Capitoulat toulousain*, 1888, in-8°.

affectées et hypothéquées pour le surplus ». En outre, le Parlement ordonne, en 1521, d'aménager des fontaines ; en juin 1529, de démolir les maisons sales et mal famées des faubourgs Sainte-Catherine et Sauzar ; en novembre 1562, d'abattre les taudis qui encombrent le pont de Thounis, ou, près de là, longent la Garonne.

Depuis 1527, il choisit tous les ans, parmi les notables, « un homme de bien », qu'il met à la tête des hôpitaux de la ville. Enfin, l'hygiène morale le préoccupe aussi. Il poursuit de sa haine les vagabonds, les filles et les comédiens. Un curieux arrêt du 11 décembre 1537 recommande aux capitouls de mettre en lieu sûr les femmes non mariées, dès qu'elles deviennent grosses, « afin d'éviter les inconvénients qui, chaque jour, s'ensuivent ».

Mais c'est surtout dans les circonstances difficiles que le Parlement prend de sages mesures. Les guerres religieuses (1) ruinent le pays et les famines sont fréquentes. Les juges organisent alors des distributions de secours (arrêts de mars 1538, juillet 1556, juillet 1562, mars 1572, juin 1586) (2).

Jusque dans le moindre village, les officiers royaux sont chargés de prélever chaque mois, sur tout habitant, privilégié ou non, une somme proportionnée à sa fortune (3), qui sert à alimenter une « caisse de famine », dont plusieurs personnages, « de bonnes mœurs et intégrité », élus par leurs concitoyens, assurent le fonctionnement. Si quelqu'un fait la sourde oreille (le cas est fréquent), on a le droit de réquisitionner tous ses biens, par la violence au besoin, et de le jeter en prison.

Une vieille et touchante coutume veut que, le jour de la Sainte-Croix, au début de mai, au son des flûtes et parmi les litanies nasillardes des chantres de l'archevêché, les habitants de Toulouse, leurs trois capitouls en tête, et suivis de tous les ordres mendiants, viennent solennellement déposer trois fleurs d'églantine sur l'autel de l'église Saint-Pierre. En mai 1586, la misère est telle que le Parlement ordonne que l'argent destiné aux joyeux festins donnés à l'occasion de la fête de l'Eglantine soit réparti entre les pauvres (4).

Lorsque, suivant la curieuse expression des arrêts, « par permission de Dieu, la peste règne », la population, qu'égarent la peur, la souffrance et la faim, tour à tour en proie à d'inexplicables paniques ou à des colères sans raison, a besoin d'être sévèrement contenue. Les riches, entassant leurs biens sur des voitures, quittent la ville en toute hâte ; les pauvres, voués par leur dénûment à une mort presque certaine, aiguillonnés par le péril et le désespoir, se

(1) La Réforme, introduite à Toulouse par des étudiants étrangers, fait, de 1532 à 1538, des progrès, surtout dans l'Université : le professeur Boissonné, le bachelier Cadurque, l'inquisiteur Rochette sont brûlés en place de Salin.

(2) La date de ces arrêts est intéressante pour l'historien : c'est celle des grandes famines du Midi au seizième siècle, toujours au printemps ou au début de l'été, c'est-à-dire après l'épuisement des provisions et avant la venue des récoltes nouvelles.

(3) On dit alors, plus simplement, « quotiser ».

(4) En 1606, le Parlement de Paris établit un impôt au profit des pauvres, avec menaces de saisie pour ceux qui ne le paieraient pas.

lancent au pillage des maisons abandonnées. D'abominables rumeurs circulent. Les haines, excitées par les récentes guerres religieuses, se donnent libre carrière. On accuse ses ennemis de « semer la peste par guet-apens et artifice ». En 1559, des désinfecteurs publics de Toulouse sont ainsi condamnés à être brûlés tout vifs et à petit feu. D'autres malheureux succombent de la même façon dans le Quercy et en Albigeois. Car tout le monde alors est persuadé qu'on peut répandre le mal « par le moyen de certaines pourritures, emplâtres et autres infections » (1).

En 1563, des Italiens vont à Paris proposer au Roi de faire mourir tous les protestants de la peste. Peu après, Montpellier, Nîmes, Aigues-Mortes et d'autres villes huguenotes se voient dévastés par l'épidémie, alors qu'aucune ville catholique n'est atteinte. L'opinion commune est que les Italiens ont exécuté leur promesse.

En 1581, les Parisiens obtiennent du Roi la permission de tuer, sans forme de procès, tous les « semeurs de peste ». « Il est à remarquer, dit à ce propos La Roche-Flavin, que les maîtres de cet art, pour se garder eux-mêmes d'être surpris du fléau, se font des ulcères à la peau sur la région du cœur, avec herbes caustiques, voulant par ce moyen donner exhalation au venin, qui va toujours droit au cœur, ce que j'ai appris des médecins être un souverain remède, préservatif et curatif ».

D'ailleurs, en temps de peste, le désordre est d'autant plus grand, que les officiers du roi donnent, les premiers, l'exemple de la lâcheté et s'enfuient. Le Parlement déclare les déserteurs inhabiles à tenir désormais un état ou une charge publique (2). Dans un arrêt du 5 octobre 1557, il blâme avec véhémence les consuls et administrateurs, qui ne font rien pour « la subvention du pauvre peuple ».

Les ecclésiastiques, eux-mêmes, se refusent à donner l'Extrême-Onction aux mourants, et, aux morts, une sépulture. Ils sont aussitôt punis « par le saisissement de leur temporel ». Ils doivent, en outre, à Toulouse, habiter « en lieu notoire et rue connue », au cœur même de la zone infectée, pour qu'on puisse facilement réclamer leurs secours. Le péril et la terreur jettent la ville dans une épouvantable corruption.

> Multaque res subita et paupertas horrida suasit (3).

Ceux qui distribuent les vivres profitent de l'anarchie pour honteusement s'enrichir. Tout le monde veut jouir d'une vie constamment menacée, et c'est une folle ruée vers le plaisir.

Les malades s'échappent des hôpitaux pour aller, une dernière fois encore, dans les bouges, et, se mêlant aux sains, répandent le mal.

En septembre 1557, deux prisonniers meurent de la peste. Leurs

(1) En Espagne et en Italie, la peur des « semeurs » donne lieu à des actes d'une indicible sauvagerie ; des comités se forment pour dénoncer des coupables imaginaires.

(2) En 1529, pourtant, le Parlement lui-même se réfugie à Grenade, près de Toulouse, au confluent de la Save et de la Garonne.

(3) LUCRÈCE, VI, 1284.

camarades, pris de panique, se mutinent et menacent de mettre le feu à la prison, si on ne leur permet point de fuir le fléau. Ils sont très nombreux, car, en ces temps de désordre, la police est toujours énergique et parfois aveugle. Le Parlement cède et autorise les détenus pour dettes civiles ou menues fredaines, s'ils donnent une caution suffisante, à s'en retourner chez eux, et, sous peine d'être brûlés vifs, à y demeurer enfermés « comme infects », « sans sortir ni aller par ville », jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement. Tout danger écarté, ils devront revenir en prison.

Pour éviter les désordres, le Parlement institue une milice armée. Des surveillants relèvent les malades qui, poussés par le délire, se traînent dans les rues et sur les « tabliers », et se pressent autour des fontaines. Ils chassent vers les faubourgs les vagabonds et les filles, arrêtent les danses, qui, malgré l'épidémie, font fureur, ferment les tavernes et écartent aux portes les étrangers suspects

Dans beaucoup de villes et de villages autour de Toulouse, des scènes d'une répugnante sauvagerie se produisent. Par crainte soit de la contagion, soit du pillage, on refuse de loger ou de nourrir les gens affolés qui fuient le fléau. S'ils insistent, la foule s'ameute ; on les chasse à coups de bâton, on les tue. Le Parlement doit menacer des galères ceux qui méconnaissent ainsi « les lois naturelles et les commandements de Dieu » (arrêt du 2 août 1549). Bien plus, lorsque les paysans des environs ou les voituriers reviennent de ravitailler Toulouse, on leur interdit, sur leur route, de traverser les bourgades. Parfois même, les autorités civiles de leurs villages ne veulent pas qu'ils s'en retournent loger chez eux. Le Parlement est alors obligé d'instituer un certificat, signé d'un des capitouls et de leur notaire, attestant que, pendant son séjour à Toulouse, le « vivandier » n'a pas séjourné dans un lieu où il y ait eu danger de peste (arrêt du 18 août 1557).

Les juges, consuls et officiers, qui ne « garderont pas d'oppressions, injures et violences » les porteurs d'un tel sauf-conduit, seront punis d'une amende de 4 000 livres et bannis du royaume. Quant aux autres habitants, ils encourront la peine du fouet et seront mis aux galères du roi pour trois ans.

Enfin, en temps de peste, les arrêts relatifs à l'hygiène se multiplient. Au moindre symptôme du fléau, il faut avertir le capitoul du quartier, sous peine de 500 écus d'amende et « autre arbitraire ». Les eaux sales, immondices les charognes doivent être jetées à la rivière, loin des murs, ou enterrées. Les marchands de vieux habits et de vieux meubles ne peuvent plus vendre à « l'inquant public », ni autrement. Ils sont contraints de fermer leurs boutiques, repaires de microbes et foyers de contagion.

Les rues seront nettoyées trois fois la semaine, ainsi que les faubourgs et les fossés des remparts « aux dépens de qui appartiendra ». Il n'est pas de recommandations qui soient alors plus nécessaires. « En déclarant la guerre à la chair, dit Michelet, dans sa « Sorcière », le Moyen Age a déclaré la guerre à la propreté ».

Les villes se plaisent encore dans leur ignoble parure de maisons sales et entassées, coupées de rues tortueuses, et les corps, par paresse, conservent longtemps leur crasse et leurs guenilles Plus d'une sainte est vantée pour ne s'être jamais lavé les mains. Il en résulte de terribles épidémies : la lèpre au treizième siècle, les danses épileptiques au quatorzième, la syphilis au quinzième, la peste au seizième. Tant que l'on considère la nudité, même d'un instant, comme un péché ; tant qu'on ne substitue pas aux vêtements de laine les vêtements de toile ; tant que l'on se contente d'une nourriture très pauvre, on a des êtres aux formes plus fines, mais languissantes, émaciés, et sans vie : la sculpture de l'époque ne nous représente que des personnages ainsi faits ; on sent en eux de futures victimes, qui ne résisteront longtemps ni à la faim ni à la maladie. La peste n'a pas de mal à causer d'irréparables ravages. On meurt de tous côtés :

Incomitata rapi certabant funera vasta. (Lucrèce, VI, 1225).

La nuit même, l'ombre ne cache pas les horreurs du fléau. C'est le seul moment où il soit permis d'enterrer les morts. Les convois funèbres passent à travers la ville, précédés et suivis de fossoyeurs portant de grandes torches, pour que les sains, voyant ces lueurs lugubres, s'enfuient en toute hâte. Pour la purgation de l'air, il est prescrit à chaque habitant de faire des feux devant sa porte, à la tombée de la nuit, et sur la diane, à la pointe du jour. Trois ou quatre voisins peuvent s'entendre pour n'allumer qu'un seul bûcher, mais plus grand (arrêt du 14 avril 1517). La ville, ainsi illuminée au crépuscule et à l'aube, parcourue sans cesse de gens armés, de fuyards, ou de malades en délire, prend l'aspect d'un pays infernal, d'un cauchemar de fiévreux.

Sur l'ordre du Parlement, les églises retentissent de prières incessantes, on se presse autour des saints qui protègent de la mort ou de la contagion : Christophe et Barbe, Sébastien et Adrien, Antoine et Roch Le matin, aux premières lueurs du jour, à midi et au coucher du soleil, toutes les cloches se mettent à sonner le glas à toutes volées ; leur voix puissante couvre les gémissements et va porter jusque dans les campagnes les suprêmes consolations et les invincibles espoirs à ceux qui pleurent des morts, comme à ceux qui meurent.

Les médecins sont admirables de sang-froid ; mais, décimés par la maladie, ils ne peuvent suffire à la besogne. On est obligé d'instituer des « Barbiers de la peste ». Bons tout au plus pour saigner, poser des ventouses et panser des plaies, ces vulgaires artisans touchent jusqu'à 300 livres tournois par an pendant l'épidémie (arrêt du 6 septembre 1557), et on leur promet de leur donner un traitement de 100 livres par an, la peste une fois disparue. Ils s'approchent des malades avec répugnance et leurs précautions ne font que redoubler la terreur. Très souvent même, ils s'emparent des vivres destinés aux pestiférés, refusent de donner leurs soins tant qu'ils n'auront pas été payés d'avance, et extorquent de leurs clients à l'agonie des

cadeaux ou des promesses de cadeaux. Un arrêt du 7 septembre 1529 enjoint au capitoul d'aller chaque jour par la ville aux endroits où est la peste, « pour entendre les abus et malversations des barbiers ». Cependant, ces Barbiers de la peste, l'épidémie passée, estiment qu'ils méritent une récompense. En février 1585, ils demandent qu'on leur accorde les droits et le rang des Maîtres chirurgiens (1), et que, comme à ceux-ci, il leur soit permis de nommer des bailles. Les capitouls accueillent favorablement la requête. Mais, sur appel, le Parlement la repousse. « Lorsqu'entre ceux de même degré et profession il y a disparité, dit le Procureur du Roi, s'appuyant sur Benoît et Tornebus, ils ne peuvent jouir de même prérogative, il est même raisonnable qu'il y ait différence entre ceux qui sont plus suffisants que les autres. » D'autre part, celui qui connaît le total est plus digne d'honneur que celui qui connaît le particulier, et les Barbiers n'ont vraiment de compétence que pour soigner les pestiférés (2) ; enfin, comme on les recrute à la hâte et dans des conditions qu'impose la nécessité, ils ne sont pas examinés avec autant d'exactitude que les Maîtres chirurgiens. Ils doivent donc rester toujours leurs inférieurs. Il est, d'ailleurs, très difficile de devenir maître chirurgien. En 1575, un compagnon qui a servi dix ans les pauvres malades de l'Hôtel Dieu Saint-Jacques de Toulouse, supplie les surintendants de cet hôpital de lui faire donner la maîtrise gratuitement et sans examen. Les capitouls, considérant que les lois « peuvent recevoir des changements suivant les circonstances », et que la chirurgie est beaucoup plus connue par l'expérience que par l'art, prennent en considération la requête. Mais les Bailles des chirurgiens, fondant leur appel sur les ordonnances du roi, et alléguant que la seule expérience sans art ne peut apprendre la chirurgie, obtiennent de la cour un arrêt obligeant le compagnon à être examiné auparavant par deux médecins et deux maîtres barbiers non suspects (3). Par faveur spéciale, cependant, on le « relève et décharge » de tous frais. (*A suivre.*)

(1) Dans leurs conflits avec les Barbiers, les chirurgiens leur reprochent sans cesse l'humilité de leur origine. « Il fut un temps, disent-ils, où les Barbiers n'étaient connus que sous le nom de Barbitonsores et Barbirasons. Nos registres font foi qu'ils portaient dans leurs enseignes des flûtes, des peignes et des ciseaux, qu'ils jouaient de la flûte quand ils accompagnaient les épousées au moustier, que c'étaient eux qui les peignaient et leur coupaient les cheveux. »

(2) Les Barbiers n'entendent pas le latin. A Paris, depuis la fin du XVe siècle, les Maîtres médecins leur donnent des leçons d'anatomie et de médecine opératoire en langue française. Les chirurgiens protestent. Les docteurs-régents usent d'un subterfuge, et, en 1505, les leçons sont faites en un patois formé de mots usuels, à désinence latine, un charabia qui aurait réjoui Molière.

(3) Un arrêt du même genre est rendu le 2 mai 1544.

Informations de la « Chronique »

L'enseignement anatomique aux Beaux-Arts. — La dynastie des Sue.

Notre ami, le professeur Henry MEIGE, a eu l'heureuse idée de consacrer, cette année, une partie de sa leçon inaugurale à l'étude de ses devanciers dans l'enseignement anatomique à l'Ecole des Beaux-Arts.

Durant près de trois siècles, on n'en compte que *treize*! Deux d'entre eux, appartenant à la même famille, se succédèrent dans cette chaire: *Jean-Joseph* SUE, et son fils, *Jean-Baptiste* (1). SUE, le père, l'occupa quarante ans (1751-1791) ; Sue, le fils, pendant trente-neuf ans (1791-1830).

Sue le père se fit surtout connaître comme anatomiste et chirurgien. Sue le fils, d'abord médecin militaire (2), fit la campagne de Russie, comme chirurgien en chef de la garde impériale; il se distingua surtout comme anatomiste et physiologiste. Il publia, en 1788, un livre intitulé : *Eléments d'anatomie à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs*, où l'on relève cette phrases mémorable:

> L'étude du cadavre est insuffisante, si l'on n'y joint celle du modèle vivant. Ces deux études rapprochées se prêtent un secours mutuel; elles se servent réciproquement, pour ainsi dire, de commentaire. On ne doit donc pas les séparer.

Jean-Baptiste (ou plutôt, Jean-Joseph II) mourut à Paris le 21 avril 1830, laissant un fils qui devint célèbre comme romancier, après avoir été successivement peintre de marine, puis chirurgien naval, sous le nom d'EUGÈNE Sue (1804-1857).

*
* *

Eugène Sue figure dans le tableau que nous reproduisons ci-après,

(1) Il est plus généralement désigné sous les prénoms de *Jean-Joseph*, comme son père. (Cf. *Dictionnaire historique de la médecine*, par DEZEIMERIS).

(2) Voir ses états de services, d'après les Archives de la guerre (le document nous a été communiqué par M. MARTIN-GINOUVIER): Chirurgien-major au 103e Régiment d'infanterie, le 21 février 1792 ; chirurgien-major au camp de Meaux, le 11 septembre de la même année ; licencié le 17 octobre suivant. Médecin en chef à l'Hôpital de la Garde des Consuls (devenu Hôpital de la Garde Impériale), le 3 octobre 1800; admis à la retraite par décret du 28 mai 1812. Médecin en chef à l'Hôpital de la Garde Impériale, le 2 mars 1814 ; admis à la retraite, par décret du 14 avril 1815 ; a obtenu une pension de retraite par décret du 1er mai. Médecin en chef à l'Hôpital de la Maison militaire du Roi, le 22 juillet 1815 ; breveté dans le grade de médecin ordinaire, par ordonnance du 27 octobre 1824 ; mis en congé illimité le 9 mai 1826 ; remis en jouissance de sa pension de retraite à compter du 1er juin 1826 A obtenu le grade de médecin principal honoraire, par décision du 30 novembre 1828.

Campagnes : 1792, camp de Meaux ; 1812, Grande Armée.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur, le 28 août 1807 (rang du 26 mai 1808); officier, le 3 août 1824. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, le 31 décembre 1816.

entre son père et sa mère. Cette peinture aurait pour auteur Isabey. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable, lorsqu'on sait les relations qui unirent le Dr Jean-Joseph Sue fils, et l'impératrice Joséphine. Celle-ci consentit, du reste, à être la marraine du jeune Eugène, qui reçut son prénom du fils même de Joséphine, Eugène de Beauharnais.

Cette gracieuse composition a été exposée chez un antiquaire de la rue de Seine, où nous avons pu l'admirer avant qu'elle prenne le chemin du musée de la Malmaison, auquel elle serait, paraît-il, destinée. Nous avons pu en donner une reproduction, grâce à une très belle photographie qui nous fut gracieusement communiquée par un publiciste distingué, que nous avons nommé, M. Martin-Ginouvier.

*
* *

Ajoutons qu'outre les deux Sue, prénommés *Jean-Joseph*, il y a eu d'autres membres de la même famille qui se sont illustrés dans la carrière médicale : *Jean* Sue, frère aîné de Jean-Joseph Sue, père, et qui fut membre de l'Académie Royale de Chirurgie; son fils, *Pierre* Sue, neveu par conséquent du premier Jean-Joseph, et à qui l'on doit l'organisation de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. Pierre Sue fut chargé, en même temps, de l'enseignement de la bibliographie médicale; il passa, de cette chaire, à celle de médecine légale et d'histoire de la médecine. On lui doit, entre autres ouvrages, des *Essais historiques, littéraires et critiques sur les accouchements*, deux volumes d'*Anecdotes, historiques et littéraires, sur la médecine*, une *Histoire du galvanisme*, et des *Éloges historiques* de Poissonnier, X. Bichat, P. Lassus, etc. Un autre Sue, *Jean-Antoine*, aurait exercé la médecine à Orléans, à la fin du XVIIIe siècle, et aurait professé l'anatomie à l'Ecole de dessin de cette ville.

On connaît encore trois médecins du nom de Sue, qui exercèrent à Paris, à Nantes et à Cannes.

Toute une dynastie médicale, comme l'on voit !

Les Duplay et Robespierre.

La mort récente du professeur Simon Duplay permet d'évoquer les liens qui unissaient un des ancêtres du défunt à Maximilien Robespierre. Voici quelques précisions sur la généalogie des Duplay, que nous avons puisées naguère dans la *Semaine Auvergnate*, et qui donnent, sur les origines des Duplay, des indications précieuses.

Deux membres de cette famille se sont établis à Paris, venant de Saint-Didier-la-Séauve, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : *Mathieu* et *Maurice*. Le premier, l'aîné des enfants de *Jacques* Duplay, mourut le 26 décembre 1782, laissant deux fils : *Simon* et *Jacques*, et une fille, *Marie-Anne*.

Simon, né le 18 janvier 1774, « jeune homme ardent, plein d'esprit », d'après le conventionnel Baudot, engagé volontaire le 1er novembre 1791, et

enrôlé au premier régiment, eut la cuisse droite emportée par un boulet de canon à Valmy, le 20 septembre 1792 : de là son surnom de *Jambe de bois.*

Pensionnaire de l'Etat, l'invalide fut appelé, le 1er mai 1793, comme commis expéditionnaire dans les bureaux de la gendarmerie, devint quelque



Le Dr J.-J. Sue et sa famille.

temps secrétaire de Robespierre, bien qu'il fût, au rapport de Charles Nodier, « hors d'état de tourner une lettre passable », emprisonné, puis, après le 2 thermidor an VII, attaché au ministère de la police générale, où il fut amené à rédiger le travail sur les sociétés secrètes et les conspirations, publié par M. Grasilier. Il resta au bureau particulier jusqu'eu 1827, date de son décès.

Le frère de Mathieu, *Maurice*, protégé par Mme Geoffrin, fit à Paris une rapide fortune.

Quand la Révolution éclata, il possédait trois grandes maisons situées rue des Mathurins (louée 6.500 l.) ; rue de l'Arcade (louée 3.000 l.) ; rue de Luxembourg et d'Angoulême (louée 5 600 l.). Il habitait lui-même le numéro 366 (aujourd'hui 398) de la rue Saint-Honoré, qu'il acheta plus tard, et pour la location duquel il payait, d'après un bail reçu par Me Charon, notaire à Paris, le 5 mai 1787, la somme de 1.800 l. en principal et 200 livres (dépôt de vin) aux religieuses de la Conception, propriétaires.

C'est dans cet immeuble que Duplay donna asile à Robespierre, le soir du 17 juillet 1791, après l'échauffourée appelée « le massacre du Champ de Mars » ; et c'est là que l'avocat d'Arras aimait venir se reposer des luttes de la tribune, dans l'intimité simple et calme de la famille du menuisier, de sa jeune femme, fille d'un menuisier de Choisy, de ses filles : *Eléonore*, *Victoire*, *Elisabeth*, née en 1773, la future épouse du conventionnel Le Bas, remariée le 20 nivôse an VII à Louis-Joseph Le Bas, parent de son premier mari ; *Sophie* ; et enfin, de son fils, *Jacques-Maurice*, né en 1769, auxquels se mêlaient les fils du défunt, *Mathieu*, *Simon* et *Jacques*, recueillis par leur oncle ; et, parfois, des visiteurs, tels que Lameth, Pétion, Legendre, Fouché, Merlin de Thionville, Lepeletier-Saint-Fargeau, Hébert. David, Saint-Just, Couthon...

On sait les troubles qu'apporta la réaction thermidorienne dans cette famille, coupable d'avoir accueilli Robespierre. Tandis que celui-ci partait pour l'échafaud, Maurice Duplay et son fils étaient écroués ; Le Bas se suicidait ; Elisabeth, sa femme depuis le 26 août 1793, était emprisonnée à Sainte-Pélagie avec son enfant à la mamelle ; Eléonore l'y rejoignait, et bientôt Mme Duplay aussi, cette dernière pour y être étranglée ou s'y suicider deux jours après.

. . . .

Simon Duplay, marié à Marie-Louise Auvray, vint habiter rue du Bac, n° 98, et y éleva deux enfants : une fille, et un fils, le docteur *Auguste* Duplay, père du Dr *Simon* Duplay, né en 1836, professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien des Hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, mort à la fin de janvier, après avoir vécu très retiré dans ces vingt dernières années.

Errata.

Dans la dernière phrase de l'article du Dr L. Boulanger, sur l'inventeur de la lithotritie, article paru dans le n° de février, on a imprimé (p. 44, ligne 12) : *rénovait*, au lieu de : *innovait*. Ce changement de mot est d'autant plus fâcheux, qu'il consacre une légende dont notre collaborateur s'est efforcé de faire bonne justice. P. 44, ligne 7, lire : *Tanchou*, au lieu de *Sanchou*.

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse et ses composants.

Bien des médecins sont surpris que le *Sirop Coclyse*, composé exclusivement de cannelle, safran, rosa gallica, possède une aussi grande efficacité contre la coqueluche et les toux spasmodiques. Pour faire cesser leur étonnement, nous allons décrire les propriétés physiologiques et médicinales de ces plantes.

La **cannelle** renferme de 2.5 à 3.1 pour cent d'essence, 2 p. 100 de tanin, 3 p. 100 d'amidon, 4 p. 100 de mucilages, et des matières résineuses. L'essence, qui est surtout la partie active du végétal, est constituée par un mélange de 75 p. cent d'aldéhyde cinnamique, 4 p. 100 d'eugénol, puis par des traces de pinène, d'aldéhyde benzylique, d'allylbenzène, etc...

L'aldéhyde cinnamique est un des plus puissants antiseptiques que nous ayons. C'est également un bon modificateur des sécrétions broncho-pulmonaires, puisqu'il forme de l'acide benzoïque dans l'économie.

L'eugénol est un phénol doué de propriétés antiseptiques remarquables. Les girofliers, qui en contiennent de grandes quantités, préservent les pays où ils sont cultivés de toute maladie épidémique.

L'essence de cannelle a un pouvoir bactéricide considérable. Cabanès (*Bull gén. thérap.*, nov. 1908) montre qu'elle tue le bacille d'Eberth en douze minutes. C'est encore un analgésique notoire, aussi efficace que le salicylate de méthyle.

La cannelle est un stimulant vigoureux ; elle est stomachique, digestive, astringente ; elle réveille l'activité de l'appareil gastro-intestinal, excite énergiquement la circulation. La teinture, son eau distillée, son huile essentielle et sa poudre entrent dans la composition d'une foule de préparations pharmaceutiques.

Le **safran** renferme des matières résineuses et mucilagineuses : 0, 5 p. 100 de crocose, ou hydrate de carbone, de la crocine, 7, 5 pour 100 d'huile essentielle et principe amer, la picrococine, qui, par hydrolyse, donne un sucre et une essence à odeur intense de safran.

Le safran est un stimulant diffusible. Il excite les diverses fonctions organiques. Il active la circulation vasculaire et fortifie les battements du cœur. Il amplifie l'activité cérébrale. Il agit directement sur le système nerveux, comme sédatif et antispasmodique. Sur les voies digestives il est stomachique et carminatif.

Comme antispasmodique, il calme la toux, réussit contre l'asthme et *la coqueluche*. Les anciens en faisaient une panacée contre les maladies de poitrine et l'appelaient *l'âme des poumons*.

Par son analogie avec les balsamiques, il influence heureusement les phénomènes nerveux et les sécrétions catarrhales des voies respiratoires. Delioux utilise son pouvoir décongestionnant dans les inflam-

mations chroniques de l'œil et des paupières, dans le traitement des ulcères. De nos jours, ses propriétés anesthésiques le font appliquer avec succès sur les gencives douloureuses des enfants qui mettent leurs dents.

En trois mots, c'est un béchique, un sédatif, un décongestionnant.

Les **roses de Provins** renferment dans leurs pétales du quercitrin, de l'acide gallique, accompagné d'acide quercitannique, et des traces d'acide tannique, une matière colorante, une huile fixe, une huile essentielle. L'infusion, la poudre, la conserve de roses rouges agissent efficacement dans les catarrhes chroniques de toutes les muqueuses, digestive, respiratoire, génito-urinaire.

La médecine arabe les a beaucoup employées contre la phtisie et le fameux djelenjoubine d'Avicenne comprenait uniquement des roses rouges, confites dans du miel ou du sirop de sucre. Le Dr Dinguizli, de Tunis, a remis cette médication en vogue. Il a constaté que les roses rouges atténuent la fièvre tuberculeuse par leur huile essentielle, et assèchent la sécrétion bronchique par leur essence, leur quercitrin, et leurs composés tanniques.

Ajoutons que toutes les essences contiennent des terpènes qui, dans l'économie, se transforment en terpine, dont on connaît les effets thérapeutiques, et des principes aromatiques, qui sont d'excellents antispasmodiques.

En résumé, les plantes qui constituent le *Sirop Coclyse* sont des antiseptiques puissants, d'énergiques antispasmodiques, des analgésiques fidèles, des excitateurs des fonctions digestives et circulatoires, des modificateurs profonds des sécrétions broncho-pulmonaires.

Ces propriétés thérapeutiques expliquent l'efficacité du *Sirop Coclyse* dans la coqueluche et toutes les toux quinteuses, spasmodiques, en un mot, toutes les toux coqueluchoïdes.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Bibliothèque Lacassagne.

Le professeur Lacassagne a voulu léguer de son vivant à la ville de Lyon sa bibliothèque, qui comprend plus de 12.000 numéros. Elle est riche surtout en documents sur l'anthropologie criminelle. La partie historique est également d'une grande richesse, particulièrement sur notre confrère Marat. Les matériaux qu'il a rassemblés sur ce personnage forment l'ensemble le plus rare et le plus complet qui existe. L'éminent maître a légué également à sa ville d'adoption de nombreux ouvrages sur les Encyclopédistes, notamment sur Diderot et Rousseau. Enfin, cette documentation se complète avec un fonds important sur l'argot des criminels, la question du tatouage, les particularités des mœurs des prisonniers, etc., etc. Combien cet exemple mériterait d'être suivi !

Échos de la « Chronique »

Les débuts malheureux de Civiale.

Il fut beaucoup parlé de Civiale, à l'occasion du centenaire de la lithotritie ; notre confrère J. Noir a conté, à son propos, une anecdote sur les débuts malheureux de l'illustre praticien, anecdote qu'il tenait de son propre père, le Dr Elie Noir, qui exerça de longues années à Brioude, sa ville natale. Nous passons la plume à notre excellent ami :

Civiale, à ses premiers débuts, aurait été appelé, s'il faut en croire l'anecdote qui fut rapportée à mon père, au village voisin de Lamothe, pour y soigner une femme, atteinte de pneumonie. Il la saigna copieusement, comme c'était la règle à cette époque, si copieusement qu'elle mourut, et dans de telles circonstances, qu'on imputa sa mort à Civiale. La malignité publique fit, de ce fait, au jeune docteur une réputation détestable, qui le décida à quitter l'Auvergne et à venir à Paris. N'est-il pas piquant de relater que ce fut une saignée malheureuse qui fut la cause de la fortune du chirurgien réputé Jean Civiale ?

Médecin, inventeur d'un sous-marin.

Il a été question, ici même, du Dr Fournier de Lempdes, auquel est due l'invention de la lithotritie, dont notre collaborateur, le Dr L. Boulanger, nous a récemment entretenus. C'est encore au Dr J. Noir, que nous devons de savoir (1), que Fournier de Lempdes ne se contenta pas d'imaginer « l'instrument qu'il dénomma la *litholepte*, auquel il associa une sonde à entonnoir, ayant la forme d'une grosse sonde droite à olive, telle qu'il en avait fait construire plusieurs à cette époque : cette sonde à entonnoir était destinée à laver la vessie, comme on le fait dans la lithotritie moderne. »

François de Lempdes avait eu d'autres projets, qu'il avait étudiés soigneusement, et dont on retrouverait, en cherchant bien, les traces (dessins, plans et mémoires) à la Bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand.

Admirateur passionné de Napoléon, il avait conçu et dressé les plans d'un *sous-marin*, destiné à aller délivrer le prisonnier de Sainte-Hélène. Une cloche à air devait remplir le rôle de la vessie natatoire des poissons et permettre les plongées. Des rames fort ingénieuses, fonctionnant comme un parapluie, qui s'ouvraient en reculant et se fermaient en avançant, étaient destinées à faire mouvoir le navire.

En recherchant dans les archives du ministère de la guerre, l'on trouverait sans doute son projet de canon se chargeant par la culasse. Dans une lettre du 27 novembre 1823, la direction de l'artillerie fit savoir au Dr F. Fournier de Lempdes, que son modèle de canon ne pourrait être utilisé, parce qu'il présentait trop peu de solidité. Les canons étaient alors en bronze.

(1) Cf. le *Concours médical*, du 27 janvier 1924.

Les Prussiens, en 1866, trouvèrent le moyen de rendre terriblement pratique le projet du médecin clermontois.

Évadés, Évadés !...

Nous avons beau nous attacher à dénombrer les évadés de notre profession, la liste s'allonge, s'allonge — et nous ne sommes déjà plus à la page.

Voici qu'un nouveau journal annonce sa parution, et il sera, paraît-il, « destiné aux médecins lettrés ». L'*Opinion* rappelle, à cette occasion, que des médecins écrivains, il n'y a que cela !

Un des fils d'Hippocrate est surtout critique d'art (oh ! mais, lyrique !) ; un autre, excellent critique littéraire et même libraire-éditeur ; un autre fait des drames chrétiens ; un autre est spécialiste de la démonologie ; un autre est romancier humanitaire ; un autre est seulement médecin, mais chartiste... Maintenant, tous exercent-ils la médecine ? Quelques-uns, du moins. L'un d'eux est un des plus célèbres embaumeurs de Paris.

Amusez-vous à mettre des noms propres sous ces désignations assez vagues ; le jeu ne manque pas d'agrément.

Aux indications données ci-dessus, on pourrait ajouter qu'il y a des médecins-imprimeurs, tel le Dr Hérissey, d'Evreux, mort récemment ; des médecins s'occupant presque exclusivement de sports et exercices physiques, tels : le Dr Maurice Boigey, le Dr Pagès, le Dr Philippe Tissié, et notre bon maître, qu'on enterrait ces jours derniers, le Dr Michaux, ancien chirurgien des hôpitaux, et Président-Fondateur de la Fédération gymnastique et sportive, le Dr Ruffier, des Patronages de France. Le convoi du Dr Michaux fut suivi par soixante-douze Sociétés de gymnastique, pas moins ! C'est ce qu'on peut appeler un bel et peu banal enterrement.

Une image, souvent employée.

L'image de « la courte échelle », qui représente les générations de savants se haussant les unes les autres à une connaissance plus parfaite, écrit notre distingué confrère le Dr Pierre Mauriac à la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales* de Bordeaux (1), si elle fut exprimée par Gui de Chauliac et par A. Comte, le fut aussi par Cl. Bernard, qui la recueillit de Bacon. Dans sa leçon d'ouverture du 15 avril 1864, nous lisons : « Bacon, je crois, a comparé les grands hommes à des géants, sur les épaules desquels sont montés des pygmées qui, par conséquent, voient plus loin qu'eux... »

« Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau, écrit Pascal, la disposition des matières est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux... »

(1) Cf. *Gazette hebdomadaire des sciences médicales*, 6 janvier 1924.

Le Présent dans le Passé.

L'Anniversaire du 18 mars.

Les Souvenirs d'un interne sous la Commune.

Notre sympathique et vénéré confrère, le Dr Chaume, ancien interne des hôpitaux de Paris dont l'extrême verdeur fait l'admiration de ses amis, nous a confié son carnet de Souvenirs, relatant diverses anecdotes médicales, ayant trait à la Commune. Nous sommes heureux de livrer à la *Chronique* quelques bonnes feuilles de ces inédits. Combien sont morts qui ont été les témoins des faits ci-dessous rapportés ! R. M.

Une présentation de la face, sous la Commune, à l'hôpital Saint-Antoine.

L'économe M. Petit, qui remplaçait le directeur en congé, nous a rendu bien des services ; mais sa timidité et son respect exagéré du règlement nous ont causé quelques ennuis.

Un soir, fin avril, on nous apporte une parturiente, avec présentation de la face. Elle avait été littéralement massacrée par des tentatives brutales

Dans un cas pareil, il faut, d'abord, savoir attendre ; mais, nous dit M. Petit, « cette femme paraît en danger ; j'ai horreur des histoires, appliquons le règlement ». Or, le règlement était affiché : « Accouchements, Urgence : M. Tarnier, rue Duphot, 15. » Il fallait donc aller chercher M. Tarnier, à 11 heures du soir, à travers Paris couvert de barricades.

Devant Saint-Antoine, il existait, entre la rue du faubourg et la rue de Montreuil, qui commence là, une pointe de terrain où se trouvait, sous une baraque en bois, un loueur de voitures. Le brave loueur hésita d'abord, mais lui aussi avait horreur des histoires, et vers minuit il me prenait dans son sapin, avec Veyssière, pour nous conduire rue Duphot.

Nous n'arrivâmes chez Tarnier qu'à deux heures et demie du matin. Grâce à la calotte et au tablier d'hôpital, toujours respectés, nous franchîmes facilement tous les obstacles. On nous disait, presque en souriant : «*Service médical? Passez !* »

Mais quelle longueur ! A la petite barricade, rue de Rivoli et Hôtel de Ville, on nous retint près d'une heure. Puis, on nous donnait des indications de passage libre dans telle ou telle rue, indications souvent erronées, et ce n'est qu'en suivant lentement les boulevards que nous pûmes enfin arriver.

Nous abordâmes Tarnier presque honteux, avec mille excuses. Mais l'excellent maître, au lieu de paraître même simplement ennuyé, nous félicita d'avoir entrepris ce voyage dans de pareilles conditions, et il nous suivit. Le retour fut plus facile, mais presque aussi long ; et nous arrivâmes à Saint-Antoine au petit jour.

La malade était délivrée, *délivrance spontanée*, depuis une demi-heure.

Et voilà une occasion exceptionnelle pour juger un homme, son tempérament, son caractère, ses sentiments. Tarnier n'eut un mot de blâme pour personne. Pas le moindre regret d'un dérangement inutile, dans des conditions pénibles. Il se mit à examiner la malade avec une grande attention, et il nous fit, sur la présentation de la face, la plus belle leçon qu'il fût possible d'entendre.

Quelques années auparavant, j'avais suivi la leçon de PAJOT. Pajot, marié en Dordogne (il était le beau-frère de l'interne de MONFUMAT), avait beaucoup d'admirateurs chez nous. Superbe, démonstrateur hors ligne, orateur avec un timbre prenant, il avait trouvé des formules lapidaires, commme celle-ci, par exemple : *à gauche, la branche gauche, avec la main gauche* ; *tout doit être gauche, sauf le médecin,* qui l'avaient rendu populaire. Il émaillait ses démonstrations d'histoires gaies, souvent gauloises. Mais il était d'une causticité sans pareille. Lorsque parut le forceps Tarnier, il cribla son collègue de sarcasmes, où il mettait encore plus de violence que d'esprit. On parlait beaucoup, à cette époque, du fusil à aiguille, le CHASSEPOT. « *Nous avons maintenant*, disait-il, *un forceps à aiguille, le forceps Tarnier* ; *il manquait à l'instrumentation médicale.* »

Eh bien, ce matin-là, à Saint-Antoine, je jugeai que l'homme réellement bon, réellement supérieur, c'était Tarnier.

Dr CHAUME (*de Périgueux*).

Le 25e anniversaire de la mort de Pailleron.

Sait-on que quelques-unes des œuvres de ce charmant écrivain ont été écrites sous les toits, dans une petite chambre mansardée, que l'auteur des *Faux Ménages* et du *Monde où l'on s'ennuie* avait louée, rue Saint-Dominique, dans une maison dont le propriétaire n'était autre que l'illustre chimiste, J.-B. DUMAS ?

Même quand il connut le succès, la grande vogue, lorsqu'il habitait dans cet hôtel du quai Malaquais, où il avait pour voisin direct le célèbre CHARCOT, Pailleron se plaisait à travailler dans un cabinet tout simple, presque une cellule monacale, avec, pour tout mobilier, des plumes, de l'encre, « du papier pour écrire », et un escabeau de chêne devant un bureau.

Et c'est là que furent écrits les chefs-d'œuvre dont s'honore notre art dramatique.

LE CENTENAIRE DE LA DAME AUX CAMÉLIAS.

Libre aux puritains de jeter les hauts cris. On a fêté le centenaire de la *Dame aux Camélias* !

Singulière puissance de la légende, il a suffi qu'un illustre romancier ait idéalisé une vulgaire « péripatéticienne », pour la rendre immortelle, au même titre que les génies incontestés, les bienfaiteurs, ou les grands malfaiteurs, de l'humanité.

Dans cette *Chronique*, où on a traité à maintes reprises des relations étroites qui unissent la tuberculose à l'éréthisme génital, la *Dame aux Camélias* trouve la place qui lui revient, si restreinte soit-elle.

Echos de Partout

Sa dent contre la France. — Les perfidies et les goujateries de LLOYD GEORGE contre la France ont une excuse, disent les journaux anglais : le Premier ministre britannique souffre d'une rage de dents. Et sir Arthur Conan Doyle, le plagiaire de Gaboriau, vient de faire à l'Ecole de médecine de *St Mary's Hospital* une conférence sur les effets du mal de dents en politique : il a révélé que Louis XIV avait mal aux dents quand il a signé la révocation de l'Edit de Nantes !

C'est évidemment le seul trait commun entre le Grand Roi et le concussionnaire du scandale Marconi. (*La Vieille France.*)

L'alcool conservateur. — M. Hector GRANET, notaire, homme de lettres et archéologue à Viverois, dans le Puy-de-Dôme, vient de mourir. Il devait sa grande notoriété dans son pays à ce fait que, depuis trente-cinq ans, il conservait, dans une chapelle particulière, le corps de son père, plongé dans un cercueil rempli d'eau-de-vie. M. Granet s'était, d'ailleurs, préparé depuis longtemps une sépulture identique. Il a été à son tour immergé, hier, par les soins de ses descendants.

L'alcool conserve, paraît-il. C'est tout au moins une idée assez répandue dans l'esprit de ceux qui en boivent : et il n'y a aucune raison pour qu'il ne conserve pas ceux qui s'y trempent. Il convient donc de louer MM. Granet père et fils de cette originale initiative.

(*L'Eclair*, 20 janvier 1924.)

La rançon de la vérité au théâtre. — Décembre a vu mourir, à l'âge de 47 ans, un excellent acteur flamand, Alberd HENDRICKX, victime de son souci de réalisme sur le « plateau ».

Ayant à remplir, il y a quelques années, le rôle de Coupeau dans l'*Assommoir*, il voulut, dans la scène du *delirium tremens*, tomber en convulsions avec toute la violence de l'épilepsie alcoolique. Il le fit si bien qu'il s'abîma la colonne vertébrale, au point que le reste de sa vie fut une lutte héroïque et vaine contre un mal mortel.

Les gaietés de l'anachronisme. — Le Théâtre Flamand de Bruxelles s'alimente principalement de traductions de comédies et de drames français. En dernier lieu, on y a joué *la Dame aux Camélias*, et le metteur en scène y a fait une grosse dépense d'anachronismes charmants. Aux mains du docteur qui vient prescrire des potions à Marguerite Gautier, il a mis un stylo, qui eût intrigué les contemporains de Dumas fils autant que l'apparition d'une auto.

(*Figaro* et le *Courrier médical.*)

L'Esprit d'autrefois

D'Ennery-ana.

Le centenaire de l'auteur des *Deux Orphelines* a remis en circulation nombre de ses mots ; en voici quelques-uns, que nous n'avons pas vu citer. Ce millionnaire de l'esprit les laissait tomber en prodigue ; les miettes du festin pourraient encore alimenter plusieurs chroniques.

Dans son mélodrame, *la Dame de Saint-Tropez*, joué à l'Ambigu par Frédérick-Lemaitre, d'Ennery s'efforçait d'établir l'innocence de l'héroïne, prototype de la fameuse Mme Lafarge, convaincue d'avoir empoisonné son mari à l'aide d'arsenic, mélangé à des gâteaux préparés de sa main. Reconnaissante, l'accusée, dans les loisirs de son internement, brodait, à l'intention de l'auteur dramatique, un fauteuil en tapisserie, qu'elle le pria d'accepter en souvenir d'elle.

A la réception du présent qui lui était destiné, d'Ennery, flatté, mais au fond sceptique, en dépit des conclusions de sa pièce, à l'endroit de l'innocence de la prisonnière, ne put s'empêcher de dire :

« J'aime mieux sa tapisserie que sa pâtisserie ! »

*
* *

Le nom du vieux compositeur Auber, directeur du Conservatoire, et chargé de l'organisation de la musique de la chapelle impériale, venait d'être prononcé. On admirait la verdeur de ses quatre-vingt-sept ans, et le docteur Conneau, le médecin et l'ami éprouvé de l'Empereur, conta un mot de la veille, un mot de d'Ennery, au musicien inépuisable qui avait encore donné récemment le *Premier jour de bonheur* :

« N'ayez plus peur ; il y a longtemps que vous avez dépassé l'âge où l'on meurt ! »

*
* *

C'est d'Ennery qui, à un ami s'écriant qu'il adorait les enfants des autres, disait avec le plus grand sérieux : « Mariez-vous ! »

*
* *

Quand des jeunes auteurs avaient la naïveté de solliciter ses conseils et son appui, il avait, pour les mettre en déroute, un moyen d'une efficacité foudroyante :

« Vous insistez pour que je lise votre manuscrit ? Soit ; laissez-le-moi, je le lirai... Mais si, plus tard, vous rencontrez dans un de mes ouvrages quelque chose qui ressemble à ce que vous avez fait, vous voilà averti d'avance : ne venez pas hurler au plagiat ! »

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Hémimélie chez une enfant nouveau-née, reproduisant la mutilation de guerre de son père ; existe-t-il des cas analogues ? — Enfant X... (fille, née le 9 juillet 1921, à X. (Morbihan).

Accouchement normal, grossesse sans incident.

Antécédents : mère, 30 ans, très bien portante ; père, 25 ans, très bonne santé ; amputé, en juin 1916, pour plaie de la main. Excellent moignon, partie moyenne de l'avant-bras gauche.

Aucun cas tératologique dans la famille. L'enfant, très saine, présente une hémimélie de l'avant-bras gauche au tiers moyen. Elle ne présente aucune autre malformation. La mère déclare n'avoir pas été préoccupée de la mutilation de son mari, ni d'aucune autre semblable.

La mutilation de l'enfant et celle du père sont identiques : aspect, localisation, symétrie, même côté, même niveau.

Ne peut-on pas penser que cette enfant est, elle aussi, une victime de la guerre ? Elle appartient à une famille ouvrière de campagne. Elle pourra difficilement gagner sa vie : n'a-t-elle pas droit à une indemnisation viagère ? Existe-t-il des cas semblables ?

Dr A. WAQUET fils,
Médecin à Auray (*Morbihan*).

Le Dr Busson, docteur-régent de Paris ; Biographie et Iconographie. — Une descendante de Julien BUSSON, docteur-régent vers 1750 (Mme la Comtesse de BÉRULLE, née BUSSON-BILLAUT), voudrait avoir quelques renseignements sur cet ancêtre.

Où trouver des documents : biographie, portraits, etc. ?

Professeur P. (*Nantes*).

L'appareil prothétique du maréchal Lannes. — A plusieurs reprises il a été question, dans la *Chronique médicale*, de la prothèse des membres et des appareils prothétiques anciennement exécutés. J'en ai trouvé, dans le numéro du 1er janvier 1911 de l'*Asepsie*, un autre exemple, sous la signature du Dr MAX-BILLARD, qui en parle dans un article qu'il consacrait à « l'amputation du Maréchal Lannes ».

Grièvement blessé au genou, par un boulet de canon, à la bataille d'Essling (22 mai 1809), le Maréchal LANNES demandait, le lendemain de l'opération, que l'on « mandât le mécanicien viennois, MESLER, pour qu'on lui fît une jambe articulée, semblable à celle du général autrichien comte de PALFI, qui, avec sa jambe artificielle, marchait et montait à cheval comme un jeune homme (1) ».

Un de nos confrères pourrait-il donner des détails sur cet appareil prothétique qui, pour permettre de semblables prouesses, devrait être un chef-d'œuvre de mécanique ?

Dr L. BOULANGER (*Paris.*)

(1) Charles LANNES, *le Maréchal Lannes*. Mame, Tours, 1900.

Réponses.

Les mains mécaniques et l'infirmité de Grimod de la Reynière (XXX, 58, 184, 344). — L'article dont le D[r] L. Boulanger veut bien se souvenir a paru dans le *Figaro*, le 26 juin 1916, sous ce titre : *Les Maîtres de l'heure*. J'y parlais de Charles Cusin, d'Autun, réfugié en Suisse après l'Edit de Nantes, excellent artisan auquel on attribue l'invention des montres portatives. Il exécuta, en outre, un bras artificiel articulé, qui passait, en 1587, pour un chef-d'œuvre de mécanique. Il était destiné à un nommé Jacques Borjeon, de Saint-Michel en Maurienne. Un acte notarié, qui a été conservé, décrit l'appareil en ces termes :

... Une main de fer prenant dès le coude de son bras .. laquelle il promet de fayre si bien proprement qu'il s'en pourra servir à son usage, mêmes que poussant le ressort, la main se fermera ; aussi, quant bon luy semblera, il l'ouvrira et sera tenu de fayre jouer les nilles des doibgs l'une après l'autre, tellement qu'il les puisse ouvryr et serrer l'ung après l'autre quand bon luy semblera, ensemble ou séparément ; item de faire jouer la nille de la main.

Le prix du travail était fixé à vingt écus.

Quant à l'appareil prothétique construit par Jacques Droz pour Grimod de la Reynière, Monselet dit bien que les mains artificielles étaient, non pas en cire, mais en fer et à ressorts, *couvertes de gants de peau blanche*. Il ne serait pas étonnant que Monselet les eût vues.

Lucien Descaves.

La syndactylie de Grimod de la Reynière (XXX. 58, 184, 344). — A propos du mécanicien Droz, dont il a été parlé à propos de l'appareil prothétique de Grimod de la Reynière, au hasard d'une recherche dans le journal *l'Hygie*, dont le sous-titre, « Journal de santé et d'économie domestique », est assez singulier, dû à la collaboration, assez inattendue, de « médecins et de gens du monde », et dont le programme, « Littérature, Mœurs, Théâtre », ne l'est pas moins, je trouve dans le numéro 93, année 1824, l'entrefilet suivant :

Il ne faut pas confondre le célèbre Droz, inventeur des automates, avec M. Droz, académicien, auteur de deux moitiés de roman (*sic*).

Le mécanicien Droz, dont il est parlé dans cet entrefilet, est très vraisemblablement Jacques Droz, le constructeur des mains mécaniques de Grimod de la Reynière. Il serait intéressant d'avoir des renseignements sur la vie et les œuvres de cet artiste, qui, d'après ce qui en est dit dans l'*Hygie*, où il est qualifié de célèbre, devait jouir d'une certaine notoriété. Quelque lecteur de la *Chronique médicale* pourrait peut-être en donner.

Quant à l'académicien Droz, c'est probablement un ascendant du charmant écrivain que fut Gustave Droz, l'auteur de ces deux livres

pensés de façon exquise et délicieusement écrits : *Monsieur, Madame et Bébé*, et *Tristesses et sourires*, que tout le monde a lus.

Dr Boulanger (*Paris*).

— Après nous avoir donné, dans la *Chronique médicale* du 1er novembre 1923, une description, minutieuse et remarquablement raisonnée, de l'appareil prothétique de Grimod de La Reynière, M. le Dr L. Boulanger mentionne, en post-scriptum, d'après le *Journal d'un page de Louis XVI*, « un bras en argent », construit pour un invalide par le célèbre mécanicien, frère du ministre, Laurent de Villedeuil. Il pense, fort judicieusement, qu'on pourrait trouver dans les mémoires du temps de plus amples détails sur ce fait. Nous en avons recueilli nous-même, voilà déjà plusieurs années, un écho, aussi fidèle qu'inattendu, dans les Œuvres du poète Jacques Delille, sous la forme d'une *Epître à M. Laurent, à l'occasion d'un bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide*. Afin de répondre au vœu de notre confrère, nous n'hésitons pas à détacher d'un travail en préparation, au risque d'en bouleverser le plan de fond en comble, tout un chapitre consacré à la relation et au commentaire de ce poème.

L'*Epître à M. Laurent* fut composée en 1761, c'est-à-dire un an après la confection et l'application de l'appareil : le poète avait alors 23 ans (1). L'épître figure parmi les *Poésies fugitives* qui, dans la plupart des éditions, forment le premier volume des Œuvres de J. Delille (2).

La notice biographique, placée en tête de certaines éditions, nous apprend que le jeune poète

> se fit d'abord connaître dans le monde littéraire par quelques odes, et particulièrement par une épître à M. Laurent, père d'un des plus intègres ministres qu'ait eus la France. Dans cette épître, où M. Delille a décrit d'une manière élégante et poétique les procédés des arts, on pouvait déjà entrevoir le talent de rendre en vers les détails les plus difficiles à exprimer dans une langue accusée avec trop de justice d'être à la fois pauvre et dédaigneuse...

Le poète, reconnaissons-le, a merveilleusement réussi ce tour de force et, par la suite, beaucoup d'autres tout aussi singuliers.

Il convient de remarquer que, malgré le sous titre relatif au bras artificiel, ce point d'orthopédie ne tient dans le poème qu'une place épisodique : à peine 20 vers sur 262 ! Delille semble plutôt avoir profité d'une circonstance d'actualité, pour célébrer l'ensemble

---

(1) J. Delille naquit en 1738 et mourut en 1813.

(2) Cf. *Œuvres de J. Delille*, Paris, 1807, à la Librairie stéréotype, chez Nicolle, rue des Petits-Augustins, n° 15, et chez Guignet et Michaud, imp. libraires rue des Bons-Enfants, n° 34, petit in-18°, p. 120, t. I. — *Œuvres de J. Delille*, éditions Michaud, revues et annotées par Amar Du Rivier ; Paris, 1821-1825, in-12, t. I, p. 23.

des travaux d'un homme qui jouissait à son époque d'une grande renommée... et d'une grande fortune. Du texte de cette pièce, laquelle mérite d'ailleurs une analyse approfondie, nous ne citerons que les passages les plus caractéristiques et les plus en rapport avec l'objet de notre étude :

Archimède nouveau, qui, par d'heureux efforts,
Pour domter (*sic*) la nature, imites ses ressorts,
Qui sers l'humanité, ton maître et ta patrie,
Ma Muse doit des vers à ta noble industrie.

Tel est le début de l'épître. Les vers suivants louent les principaux ouvrages de l'ingénieur, concernant la défense des places de guerre de l'Escaut (machines de poterne, écluses, grilles, ponts portatifs) et le dessèchement des mines. Puis, abordant le sujet qui sert de prétexte à ses éloges, notre poète s'exclame, dans une lyrique apostrophe :

Heureux qui sait briller par d'utiles prodiges !
. . . .
Tu sentis le pouvoir de ses mains bienfaisantes,
Tu les mouilles encor de tes larmes touchantes,
Infortuné mortel, heureux dans ton malheur
Par ses rares talents, plus encor par son cœur.
Je crois voir le moment où des traits de la foudre
Tes bras au Champ de Mars furent réduits en poudre.
Je crois te voir encor meurtri, défiguré,
Traînant le reste affreux de ton corps déchiré,
Te montrant tout sanglant à sa vue attendrie.
La pitié qui lui parle enflamme son génie.
O prodige ! ton bras reparaît sous sa main ;
Tes nerfs sont remplacés par des fibres d'airain ;
De ses muscles nouveaux essayant la souplesse,
Il s'étend et se plie, il s'élève et s'abaisse.
Tes doigts tracent déjà un nom que tu chéris.
La nature est vaincue et l'art même est surpris.

Le morceau a belle allure, et l'adresse du versificateur a triomphé des réelles difficultés d'une description essentiellement technique, en évitant l'écueil de la vulgarité. Reste à savoir si Delille n'a pas été, en cette circonstance, dupe de son imagination. Si le fonctionnement de l'appareil était aussi parfait que nous le représente le poète, s'il permettait des mouvements aussi complexes que ceux de l'écriture, ce bras constituait assurément un chef-d'œuvre de mécanique appliquée à la prothèse.

D'autre part, un des biographes (1) de Laurent note que le mutilé put écrire un placet en présence du roi et le lui présenter. Il nous renseigne aussi sur les blessures du malheureux invalide, « auquel il n'était resté que 4 à 5 pouces du bras gauche et rien du bras droit ». Enfin, il ajoute que le comte d'Auvet et le duc

(1) *Biographie universelle*, Desplaces.

de LA VRILLIÈRE eurent également recours à Laurent pour se procurer un bras artificiel. Ces faits se passaient, nous tenons à le répéter, en 1760. La France se trouvait alors engagée depuis cinq ans dans des hostilités qui devaient se prolonger encore deux années et rester connues dans l'histoire sous le nom de *Guerre de Sept ans* (1756-1763).

Sans être aussi prodigieusement multipliées ni aussi meurtrières que l'ont été celles dont nous voyons, hélas ! chaque jour et à chaque pas les lamentables conséquences, les blessures produites par les boulets ronds et les balles de plomb du XVIII[e] siècle n'en déterminaient pas moins de terribles ravages, comme ces quelques lignes nous en montrent des exemples. Alors comme aujourd'hui, la science et l'art, après avoir rivalisé dans le carnage et la destruction, ont associé leurs efforts pour remédier, telle la lance d'Achille, aux maux qu'ils avaient causés à l'humanité.

Le reste du poème est un long dithyrambe à la gloire des conquêtes du génie moderne. DELILLE y chante successivement, au hasard de l'inspiration... ou de la rime, le microscope, le télescope, les ports, les vaisseaux, le canal du Languedoc, les digues de la Hollande, la ville de Venise, les pyramides d'Egypte, les moulins à eau et les moulins à vent, la machine de Marly, les ponts, les tapisseries des Gobelins, l'écriture, l'imprimerie, l'horlogerie, les automates de Vaucanson, les pompes à incendie, etc.

Revenant à son héros, il rappelle les offres des souverains d'Angleterre et de Prusse, repoussées par l'excellent citoyen que fut LAURENT. Et, déjà bon courtisan, il sait habilement mêler à sa rhétorique le couplet laudatif dû au roi de France. C'est là, signalons-le en passant, que se trouve un de ces vers qu'on cite assez souvent, sans en soupçonner l'auteur :

Un coup d'œil de Louis enfantait les Corneilles.

Il est fait, à la fin, une allusion discrète à la famille de notre ingénieur et à son anoblissement.

Citoyen généreux, ainsi ton souverain
T'égalant aux héros, ennoblit ton destin.
. . . .
. . . .
Tes enfants plus heureux hériteront de toi
L'exemple des talents, leur zèle pour leur roi.

Pierre-Joseph LAURENT naquit à Bouchain (Nord), en 1715. Son père avait été l'entrepreneur des fortifications de la ville de Condé.

Dès son enfance, Pierre-Joseph montra les dispositions les plus marquées pour les arts mécaniques. A 21 ans, il fut nommé directeur des canaux de Flandre. Plus tard, en récompense de ses nombreux et importants services, il reçut l'ordre de Saint-Michel et fut anobli par LOUIS XV, d'où probablement le nom de VILLEDEUIL, ajouté par son fils au nom patronymique. Il mourut à Rennes en 1773, laissant à ce fils une fortune des plus considérables, qu'il

avait acquise dans l'exploitation des mines de Pompéaux, en Bretagne.

Les dictionnaires encyclopédiques ou biographiques que nous avons consultés ne consacrent aucune rubrique spéciale au personnage ministériel de Laurent de Villedeuil. Mais, si nous n'avions rencontré, au cours de nos recherches, les renseignements précis que nous avons exposés, les derniers vers de l'épître suffiraient à nous confirmer dans l'opinion que le successeur du baron de BRETEUIL au Ministère de la Maison du Roi (1783-1788) fut le fils et non le *frère* de l'habile ingénieur mécanicien, comme l'a écrit le mémorialiste auquel le Dr BOULANGER a emprunté sa citation.

L'incursion dans le domaine médico-chirurgical où nous venons de suivre DELILLE ne fut pas, de sa part, une tentative isolée. En retouchant notre manuscrit, allégé d'un de ses plus importants chapitres, nous espérons étudier, dans une prochaine communication, quelques autres aspects médicaux de la vie et de l'œuvre de ce versificateur abondant et disert.

Dr L. LORION.

Qui a inventé l'amygdalotome ? (XXX, 61.) — La première « rescision » des amygdales aurait été pratiquée, à Reims, par CAQUÉ, en 1757, et, quelques années après, il en envoyait 17 observations à l'Académie de chirurgie. CAQUÉ se servait d'un tenaculum et d'un bistouri, tandis que « MUSEUX saisissait l'amygdale, portait les anneaux de la pince dans la commissure labiale opposée, la confiait à un aide, puis écartant le pilier antérieur avec l'index gauche, coupait l'amygdale aux ciseaux » (1).

L'amygdalotomie, pratiquée autrefois par PAUL D'EGINE et AETIUS, avait été solennellement condamnée ; Caqué eut le mérite de faire revivre cette opération. O. G.

— Dans les Œuvres chirurgicales de DESAULT, t. II, éditées par BICHAT, on trouve la description d'un *kiotome,* analogue à l'uvulotome.

Cet instrument se composait d'une gaine d'argent, présentant à son extrémité, sur le bord latéral, une échancrure semi-lunaire près de son extrémité. Cette échancrure cachait une lame, agissant de bas en haut, à la façon d'une guillotine, quand on la poussait.

L'amygdale était saisie par une érigne, double et on introduisait le pédicule de cette glande dans l'échancrure latérale de l'instrument. En poussant avec le pouce la lame du kiotome, maintenu par les deux anneaux dans lesquels on engageait l'index et le médius, on sectionnait l'amygdale.

En 1827, le Dr PHYSICK, de Philadelphie, améliora l'uvulotome déjà en usage vers la fin du XVIIIe siècle, et qu'avait perfectionné BENJAMIN BELL, en 1783.

(1) Dr O. GUELLIOT, cité par P. PÉCHENART, *Contribution à l'étude de la chirurgie au XVIIIe siècle* (thèse de Strasbourg, 1922).

PHYSICK fit construire cet instrument sur un modèle plus grand et s'en servit pour l'amygdale. Il ajouta un manche solide, permettant à l'opérateur de l'appuyer fortement sur les côtés de la gorge.

C. B. MATTHEWS, en 1828, a décrit un appareil analogue pour l'excision de la luette et des amygdales. Vers la même époque, plusieurs médecins américains ont fait des appareils de ce genre. TIEMANN et C[ie], de New-York, ont fabriqué en cette même année 1828, un tonsillotome, et revendiquent l'honneur d'avoir inventé cet instrument.

C'est en 1832 que FAHNESTOCK inventa son amygdalotome. C'est GUERSANT qui donna aux anneaux de l'amygdalotome la forme ovalaire et ajouta, en 1864, la fourchette à deux dents, sur les instigations de VELPEAU. Enfin, CHASSAIGNAC porta le nombre des dents à trois, pour mieux saisir l'amygdale.

J. B. (*Paris*).

Le botaniste Girondin Bosc (XXX, 35). — Je lis, à la seconde page de l'article sur ce botaniste, que ce fut Bosc qui prononça l'éloge de LINNÉ, à l'inauguration de son buste, placé sous le cèdre du Liban. Ce buste n'existe plus. Le professeur BUREAU, dans une de ses conférences du Muséum, a raconté que ce buste portait gravés ces deux noms : CAROLUS LINNOEUS, et que des patriotes, sous la Révolution, traduisirent ces mots par « CHARLES IX », ce qui entraîna aussitôt la démolition de l'inoffensif monument !

D[r] YVON (*Paris*).

Deux légendes reconnues vraies (XXXI, 14). — La *Chronique médicale*, 1[er] janvier 1924, page 14, déclare que le mot attribué à THÉOPHILE GAUTIER : « La musique est le plus cher de tous les bruits » est une « pure légende ». Mais c'est Gautier lui-même qui a proféré ce blasphème, qui l'a écrit, de sa propre main, dans le journal *l'Autographe* (*l'Autographe*, n° 20, 15 septembre 1864, page 169), déclaration reproduite dans le *Grand Dictionnaire* de Larousse, article « Autographe », page 998, col. 2 : « La musique est le plus désagréable et le plus cher de tous les bruits. »

De même, ERNEST REYER demandant qu'on frappât les pianos d'un lourd impôt : l'article n'est pas du tout une « légende ». (Voir le *Gaulois*, octobre 1886, article reproduit dans le *Voleur* du 14 octobre 1886, page 651.)

ALBERT CIM.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

KOUINDJY (P.). — *Précis de Kinésithérapie.* Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. Paris.

MOLINÉRY (Dr Raymond). — *La suggestion et son rôle dans la vie sociale.* Imprimerie J. Bière, 18-20-22, rue du Pengue, Bordeaux.

LA FORCE (Duc de). — *Le grand Conti.* Emile-Paul frères, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

LIEUTAUD (Albert). — *L'Évangile de Judas.* Librairie des romans choisis, 94, avenue de la République, Paris.

Le Centenaire de Flaubert (12 décembre 1921). Typographie Renouard, 19, rue des Saints-Pères, Paris.

DELOCHE (Maximin). — *La crise économique au XVIe siècle et la crise actuelle*, Plon, 8, rue Garancière, Paris.

GLÉNARD (Roger). — *L'Hépatisme en 1922.* L'Expansion scientifique française, 23, rue du Cherche-Midi, Paris.

LIAN (Dr Camille). — *L'Année médicale pratique.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

SARTY (Léon). — *Nice d'antan.* Librairie Visconti, 58, rue Gioffredo, à Nice.

LACOSTE (E.) — *Emile Faguet,* poète lyrique. Lamertin, libraire, 58 et 62, rue Coudenberg, Bruxelles.

PALÉOLOGUE (Maurice). — *La Russie des tsars pendant la grande guerre.* 2 volumes, Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

LE GRAS (Joseph). — *L'extravagante personnalité de Jacques Casanova, chevalier d'industrie* (1725-1798). Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

BLECHHMAN (G.). — *La question de l' « encoche » de Gibson.* Librairie Félix Alcan, 108, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LEGUEU (Dr F.). — *Cliniques de Necker.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

SERGENT (E.). — *Etudes cliniques et radiologiques sur les maladies de l'appareil respiratoire.* Maloine et fils, rue de l'Ecole-de-Médecine, 27, Paris.

PORTMAN (Georges). — *La rœntgenthérapiedes tumeurs malignes en oto-rhino-laryngologie.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

BARONAKI (Ed.). — *Le cancer et son traitement médical rationnel.* Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Jean FINOT. — *Sa Majesté l'Alcool.* Paris, Plon.

Emile MAGNE. — *Une amie inconnue de Molière,* suivi de *Molière et l'Université*, Documents inédits, Paris, Emile-Paul frères, 1922.

Dr Paul ALBAREL. — *Quelques aperçus nouveaux sur la Bibliothèque Saint-Victor.* A. Brieu, Narbonne, 1922.

Chronique Bibliographique

Le Médecin de demain, par le Dr Jules Tussau, édité par « La Vie Médicale ».

Le Dr Tussau, praticien et journaliste médical, qui a beaucoup vu et réfléchi, a mis tout le suc de son expérience dans ce livre, plein d'idées personnelles et de renseignements pratiques, qui suit le médecin depuis le lycée jusqu'à la fin de sa carrière. Nous signalerons surtout une belle défense des études classiques, une critique sévère des excès du féminisme médical, des conseils d'une philosophie charmante et avertie sur les relations du médecin avec ses confrères, ses clients, les pharmaciens, etc., la réhabilitation de l'antisepsie, une campagne ardente pour l'extension de l'Internat à tous les étudiants, qui rallieront le suffrage des lettrés, des praticiens et des érudits.

Des bébés, s'il vous plaît ! Essai sur le problème de la dénatalité, par le docteur Cattier ; illustrations de Carlègle. Plon, éditeur.

Voilà un problème d'actualité : la France se dépeuple. Avec l'abandon des campagnes, c'est le péril du jour. Eternel recommencement ! Ce sont les deux maux des civilisations qui vieillissent ; ils alarmaient déjà Rome sous Auguste. Aussi, les congrès se succèdent ; des ligues et des prix se fondent pour la repopulation.

Le docteur Cattier, lauréat du prix Michelin, a écrit son plaidoyer en n'abusant pas trop des statistiques et des arguments médicaux ; il s'adresse au cœur des uns, à la raison des autres, et même à leur vanité : « Laisseras-tu, dit-il au célibataire, biffer ton nom avec la froide mention : « Parti sans laisser d'adresse » ?

Puisse la foi agissante de notre confrère les convaincre tous !

Signalons le talent avec lequel l'illustrateur a croqué de bien gentils marmots.

Les lois de la vie saine, par le Dr Paul Carton (Maloine, in-16, 10 francs).

Notre confrère déclare que la médecine actuelle est mal orientée et que, plutôt que des maladies déclarées, il faut étudier les lois de la santé, qu'il distingue en spirituelles, vitales, matérielles et individuelles ; il préconise la vie naturelle, la rénovation religieuse et le retour à la terre, la vie de famille et le travail, la chasteté et le régime végétarien.

Les trois aliments meurtriers, par le Dr Paul Carton (Maloine, in-16, 4 francs).

Ce sont l'alcool, la viande et le sucre industriel. « La viande ne s'adapte pas à notre structure anatomique, à notre physiologie cellulaire ; l'alcool et le sucre chimique sont des produits irritants et

anti-naturels. » C'est le sucre des fruits doux et du miel qu'il faut surtout utiliser.

L'Essentiel de la doctrine d'Hippocrate, extrait de ses œuvres, par le Dr Paul Carton (Maloine, in-16, 6 francs).

De l'œuvre importante qui nous est restée d'Hippocrate, l'auteur (à noter qu'il préfère la traduction de Gardeil à celle de Littré) a su dégager, sur la pathologie générale, la clinique, la diététique et la thérapeutique, les devoirs professionnels, la médecine infantile, etc., les textes les plus propres à nous montrer ce qu'il y a toujours d'actuel, et sans doute d'éternel, dans la doctrine naturiste du *Père de la Médecine*.

Le Naturisme dans Sénèque, par le Dr Paul Carton (Maloine, in-16, 6 francs).

L'auteur commente, en médecin et en lettré, un choix de fragments recueillis dans les écrits de Sénèque, particulièrement dans les *Lettres à Lucilius*. Son stoïcisme constitue au philosophe latin une place à part dans la doctrine naturiste créée par Pythagore, continuée par Hippocrate, puis par Marc-Aurèle, et plus tard par Sydenham et J.-J. Rousseau, parmi les plus célèbres, et dont le Dr Carton est un adepte fervent.

Le Docteur Odile, par le Dr Marthe Berthéaume et Myriam Thélen. Plon, Paris.

La lutte entre l'amour et le devoir professionnel, tel est le sujet de ce captivant roman. Une jeune fille, médecin, le docteur Odile Winter, souffre d'un amour sans espoir, car le riche industriel, qui l'aime et qu'elle aime. est marié ; une soudaine maladie, qui atteint la femme de ce dernier, peut le libérer, l'issue en paraissant fatale. Mais le docteur Odile obéit à sa conscience médicale ; donnant son sang pour la transfusion, elle dispute à la mort cette femme, dont elle sait par ailleurs l'indignité, et elle la sauve, immolant en même temps son propre avenir. Des impressions vécues sur la profession médicale, une observation exacte des divers milieux sociaux et surtout du monde ouvrier, des descriptions colorées de la campagne, des quais parisiens, de la « Petite France » de Strasbourg, etc., ajoutent un grand plaisir littéraire à l'intérêt que nous prenons aux péripéties de ce drame intérieur. Dr J. Th.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. Société Française d'Imprimerie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Arrêts du Parlement de Toulouse, relatifs à la médecine au XVIe siècle.

Par M. Louis-Elie Mazoyer (de *Nîmes*).

(*Suite et Fin*) (*a*)

Le Parlement, en outre, réglemente sévèrement l'exercice de la médecine. Un arrêt de juin 1544, publié à son de trompe « par les places et carrefours », défend à « toutes personnes » d'exercer l'art de la médecine ou de la chirurgie « sans premièrement être examinées et trouvées suffisamment capables ». Le médecin doit avoir soutenu ses conclusions publiques, et la Cour s'enquiert, « par dictum », de ses mœurs privées et de sa valeur professionnelle (arrêt du 16 juin 1533).

Le 4 janvier 1499, le Parlement accorde certains privilèges à la Faculté de Médecine de Montpellier, « par lesquels, entre autres choses, est prohibé à toute personne pratiquer en médecine en Languedoc, sans être au préalable approuvé de la dite Université, sur peine de deux marcs d'argent, l'un appliqué au Roi, l'autre à la commodité de la dite Université ». Par arrêt du 3 juillet 1558, afin d'empêcher que des charlatans, comme une certaine Montpelliéraine, Claude Jouve, dite Calendre, « femme empirique », n'administrent breuvages et médecines, il est ordonné aux Maîtres médecins de signer leurs ordonnances de l'an, jour et mois, et d'y indiquer chaque fois le nom de « celui pour lequel ils les ordonnent », « tant pour la première fois qu'au réitèrement d'icelles », sous peine d'être bannis à jamais de la province.

Chaque année, le Chancelier, le Recteur et les Régents des Facultés de médecine doivent visiter, au moins une fois (1), en compagnie d'un ou deux bailles, du métier d'apothicaire, les boutiques des pharmaciens, grossiers, chirurgiens et barbiers, qui commettent journellement fraudes, abus, malversations et provoquent d'odieux scandales (arrêt du 20 octobre 1557). C'est déjà l'article 29 de la loi du 21 germinal de l'an XI sur la police de la pharmacie (titre VII). Il faut que l'inspection se fasse « diligemment et fidèlement, sans faveur, support ou acceptation de personne ». Les drogues en mauvais état, ou contraires aux prescriptions de la médecine, sont détruites. L'a-

(*a*) V. le n° de mars 1924.

(1) Sous peine de privation de privilèges et de 1.000 livres tournois d'amende.

pothicaire, surpris à dissimuler des produits défendus ou nuisibles, est puni d'une confiscation de corps et de biens (1).

Le Parlement intervient même dans la pratique médicale. Les lois civiles et canoniques ne permettent pas toutes les formes de traitement. Il faut bien se garder d'user de procédés qui rappellent la sorcellerie. Ceux qui guérissent par la suggestion ont sans doute fait un pacte avec les divinités infernales. Toutefois, La Roche-Flavin, s'appuyant sur un ouvrage de Maître Ferrier, est d'un avis fort différent. Il allègue l'autorité de Galien, d'Alexandre Trallian, d'Octaviranus, d'Alus, d'Avicenna, qui tous ont recommandé « la vertu des paroles » pour guérir les malades. Le phénomène, d'ailleurs, peut être observé chaque jour. Il est facilement explicable :

La cause n'en est autre que la force de l'imagination et persuasion de pouvoir faire ce qu'on a entrepris, à laquelle il faut ajouter l'esprit du patient, croyant et consentant, à tout le moins non résistant : car, autrement, l'argent sera frustré, si le patient résiste ; comme qui voudrait faire attirer le fétu, l'ambre, ou le fer à l'aimant, ne le pourrait faire sans les approches et consentement naturel des sujets : retenez le fétu, retenez le fer, l'attraction ne se pourra faire. C'est aussi pourquoi en toutes personnes les paroles et charactères ne peuvent être affectués ; ce qui se voit aux incarnations des douleurs de dents ; si le patient croit que, par de tels moyens, il puisse guérir, la douleur cessera. S'il n'en croit rien, ou qu'alentour de lui soient des gens qui s'en moquent, l'opérateur n'avancera rien et s'en retournera confus sans rien faire.

De plus, un arrêt du 19 avril 1560 annonce déjà les articles 2.101, 2.104 et 2.105 du Code civil (Privilèges pour les honoraires du médecin) : si un malade meurt, ses héritiers doivent payer le médecin avant tout autre créancier, « avec pareille faveur que les frais funèbres ».

Ce d'autant que l'état de médecin et apothicaire est public, et sont tenus servir et secourir les malades, ne s'en pouvant excuser, n'étant recevables à demander paiement qu'après la mort ou santé du malade. C'est pourquoi il est raisonnable de les privilégier.

Enfin, un grand nombre d'arrêts se rapportent à la médecine légale. On y voit les juges se dégager peu à peu des erreurs du moyen âge. Moins superstitieux et moins fanatiques qu'autrefois, ils ne ressemblent en rien aux magistrats qu'une anecdote, rapportée par Papon et reprise par Michelet (2), (avec toutefois de notables différences), couvre à jamais de ridicule ; devant le Parlement réuni pour examiner une affaire, le rapporteur prouve que le diable y joue le principal rôle. Soudain, un horrible bruit se fait entendre dans la cheminée : un être noir vient rouler aux pieds du

(1) Voir, à ce sujet, la très intéressante étude du Dr Verdenal, sur les « Médecins et Apothicaires en Béarn, sous le Régime du For de Henri II », parue dans la *Chronique Médicale* du 1er juin 1921.

(2) Dans la *Sorcière*.

rapporteur, qui s'évanouit; les juges, embarrassés dans leurs longues robes, s'enfuient en trébuchant, et laissent tout ahuri, dans la grande salle déserte, près d'un homme sans connaissance, un pauve ramoneur, qui s'est trompé de cheminée (1).

On ne croit guère plus maintenant que les plaies de la victime se mettent à saigner en présence du criminel, et qu'il est donc nécessaire de faire passer neuf fois l'accusé devant le cadavre. La Roche-Flavin a, dans sa jeunesse, assisté à cette grotesque cérémonie, et Maître Ogier Ferrier, médecin à Toulouse, discute de la chose dans sa « République » :

Nugantur qui spiritus quosdam naturales manare putant, ex cadaveribus vindices sceleris et caedis, quasi ex mortuo supersit materiale quidquam, vim habens agendi atque designandi hostem.

En 1580, une jeune damoiselle meurt de la fièvre. Tandis qu'on la porte au cimetière, elle rend par la bouche et le nez une telle quantité de sang, que le pavé en est couvert. Comme son médecin a tenu à suivre le convoi, de mauvais plaisants font entendre que la morte saigne devant son meurtrier. Le médecin, vexé, prend sur l'heure la résolution de faire comme ses compagnons, qui ne vont jamais aux funérailles de leurs malades, « s'ils ne sont de leur ordre ou proches parents ».

Les fous ne sont plus guère inquiétés :

Les lois tant divines qu'humaines, dit un arrêt, excusent les actes et forfaits commis par les furieux, insensés et mélancoliques, présumant n'avoir été faits par malice, délibération ou de guet-apens, ains (mais) par une imprudence ou plutôt rage et fureur.

Toutefois, partout où le droit canonique reste fort, les odieux procès de sorcellerie subsistent, car l'Eglise donne aux juges et aux accusateurs les biens des condamnés (2). Une vieille gravure représente Thémis tenant, les yeux bandés, une balance, dont les plateaux sont remplis de diables et de sorciers, avec cette légende : « Non numerantur, sed ponderantur. »

De sévères tribunaux d'exception (tel celui des 14 commissaires, présidé par Laubardemont, pour juger Urbain Grandier), jettent de temps en temps la terreur. En 1550, Remigius, député par le Duc de Lorraine pour faire le procès à quelques sorciers, brûle 800. Les accusés, des bergers rendus fous par la solitude, des vieilles, paralysées par la faim ou hébétées par la torture, s'étranglent souvent dans la prison, pour échapper à la monstrueuse comédie.

Un enfant de six ans est condamné à être brûlé vif. Il a tourné la broche au sabbat, déchiré à belles dents des crapauds, et devant un christ impudique et défiguré, pris place, après avoir bu l'herbe aux sorcières, dans la farandole luxurieuse, au cours des fêtes

(1) Papon, *Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 430.

(2) Plus tard, on n'hésite pas à placer dans les églises des troncs, où il est loisible et recommandé, comme œuvre pie, d'introduire des billets de dénonciation.

nocturnes, que cache aux yeux de tous un fantastique rideau de fumées de résine (1).

A la terrible bulle « Summis desirantes affectibus », lancée en décembre 1484, par le Pape INNOCENT VIII, succèdent les bulles d'ALEXANDRE VI, de JULES II, de LÉON X, d'ADRIEN VI, qui déclarent aux magiciens et aux sorciers une guerre sans merci.

Jacob SPRENGER, qui, en 1489, a rédigé à Cologne son *Malleus Maleficarum*, code des procès de sorcellerie, parcourt l'Allemagne avec Henri INSTITOR. Ce moine imbécile avoue qu'à Ratisbonne, le diable est venu frapper aux carreaux de sa fenêtre, qu'il lui a souvent enfoncé des épingles à son bonnet, qu'il l'a vu grimacer devant son fauteuil, en forme de chien ou de singe. Pour triompher de cet adversaire intrépide, il jalonne sa route de bûchers. Mais il ne faut pas oublier que, depuis la fin du XV[e] siècle, la juridiction laïque revendique, comme étant de son ressort, les procès de sorcellerie, et que partout où les tribunaux laïques les instruisent et les jugent, ces procès deviennent rares et disparaissent au moins pour cent ans, de 1450 à 1550.

En 1498, le Parlement de Paris renvoie comme fou un sorcier qu'on lui présente et, plus tard, il réhabilite les prétendus Vaudois d'Arras. En 1564, le protestant Jean de WIER, médecin du duc de Clèves, dans son traité *de Præstigiis Dæmonum*, traduit en français par GREVIN (Paris, 1667), ose même démontrer que les sorciers ne sont que des hallucinés, dont les sens abusés font tout le crime (2).

Les Jésuites, si peu révolutionnaires d'habitude, prêchent la réforme : SPÉE donne le signal par son « Cantio criminalis », et TANNER, doyen de l'Université de Prague, BUSÉE, ROBERTI, CAUSSIN (confesseur de LOUIS XIII), continuent son œuvre.

MICHELET intitule « Cent années de tolérance » le chapitre de la « Sorcière » où il traite de cette réaction du bon sens. On n'est donc pas étonné de ne trouver aucune trace de procès de sorcellerie dans les arrêts du Parlement de Toulouse recueillis par la Roche-Flavin. Toutefois, nous savons, par les « Ephémérides » de Dom Pierre Romvald, qu'en 1577, le Parlement de Toulouse condamna à être brûlées vives 400 femmes du Haut-Languedoc, marquées des stigmates du démon (3). Un pareil événement n'est sans doute pas ignoré du consciencieux premier Président de la Chambre des Requêtes : doit-on croire qu'il le passe sous silence par un sentiment de honte et de pudeur ? La chose n'est pas invraisemblable (4).

(1) REMIGIUS, *Demonalatria*, 1596 ; *Ephémérides ou journal chronologique et historique*, de Dom Pierre S. ROMVALD, 1664.

(2) Cf. aussi Jean de WIER, *Histoire, disputes et discours des illusions et impostures des diables, sorciers, empoisonneurs*. Nouvelle édition. Paris, 1888, Delahaye et Lecrosnier.

(3) Sur la Sorcellerie, v. Les procès de Sorcellerie, par DELACROIX, *Nouvelle Revue* mai, juin, août, oct., nov. 1893, janvier 1894 ; cf. les articles de M. Maurice GARÇON, dans le *Mercure de France*, 1er et 15 janvier, 1er et 15 septembre 1923.

(4) Cf. toutefois LA ROCHE-FLAVIN, *Treize livres des Parlements de France*, l. III ; des réflexions timorées sur la sorcellerie, ch. LVII, § 1.

Par contre, les histoires de loups-garous (1) figurent en assez grand nombre dans le recueil des procès. Bodin, en 1542, assure en avoir vu 150, réunis sur une place publique de Constantinople.

Fincel et Boguet nous apprennent qu'ils se nourrissent de chair fraîche, s'accouplent avec les louves et ne retournent à des formes humaines que si on leur coupe une patte. Leur peau n'est qu'une peau de loup retournée, le poil en dedans (2) ; aussi, lorsque, d'aventure, les paysans en surprennent un dans les bois, s'empressent-ils de l'écorcher.

Aux environs de Toulouse, un malheureux cultivateur, porté par son naturel aux longues rêveries déprimantes, lutte en vain contre la misère. Ses enfants meurent de faim. Il perd l'esprit, se persuade qu'il devient loup, se revêt d'une peau de bête, et, marchant à quatre pattes, parcourt les forêts en hurlant, à la recherche d'une proie. Pendant plusieurs années, il est la terreur des campagnes. Il étrangle les malheureux qu'il rencontre et les dévore. Les enfants, dont la chair est plus tendre, sont surtout ses victimes. On réussit, enfin, à s'en emparer. Le Parlement de Toulouse le fait examiner par des médecins, et le condamne seulement à rester sous bonne surveillance, tant qu'il ne sera pas guéri de sa folie. « Quae ratio furiosos palam sævientes excusat, edem melancholicis, feritate humoris compulsis subvenire debet, quia non est voluntas sed morbus qui ad talia cogit ». Cependant, presque à la même époque, le Parlement de Dôle condamne à être brûlé vif un loup-garou, Gilles Garnier. C'est un ermite qui a pris femme. La misère et le désespoir l'égarent. Il erre à travers champs. Un fantôme en figure d'homme vient à lui, vers le soir, et lui promet des miracles. Il apprend tour à tour la façon de devenir loup, lion ou léopard. Le lendemain, il se jette sur les troupeaux et les passants.

Les *Archives curieuses de l'Histoire de France* (tome VIII, première série) nous ont conservé les pièces du procès, avec un commentaire de l'éditeur, Daniel d'Ange. Gilles Garnier est accusé d'« avoir pris une jeune fille d'environ 10 ou 12 ans, en une vigne, près du bois de la Serre, au vignoble de Chatenoy, près Dôle, un quart de lieue, et illec l'avoir tuée et occise, tant avec les mains semblant pattes qu'avec ses dents, puis l'avoir dépouillée et mangée pour tant de la chair des cuisses et bras d'icelle, et non content de cel, en avoir portée à Appolinie, sa femme, en l'hermitage de Saint-Bonnant ».

Les « Ephémerides » de Dom Pierre Romvald nous donnent la date de l'arrestation de l'ermite (21 mai 1574), et nous renvoient pour de plus amples renseignements à Baptiste Fulgose (ch. VII, l. VIII).

En juin 1591, un savetier est brûlé vif à Châlons-sur-Marne. Il a mangé un si grand nombre de petits enfants, « que leurs os peuvent

(1) Etymologie de garou : *waronulf* ; germanique : homme-loup ; deux radicaux, un signifiant homme, vars (*vir*), l'autre, loup, wulf (*wolf*).

(2) *Discours de la Lycanthropie, ou de la transmutation des hommes en loup*, par Beauvoys de Chauvincourt, 1599 ; Discours des Sorciers, par Boguet, 1605, Lyon ; Bodin, *Démonomanie* (livre II, ch. VI).

à peine tenir dans un demi-tonneau ». Les avis des médecins se partagent. Les uns prétendent que le savetier est atteint du mal qui prend les femmes enceintes (en latin *malacia* ou *pica*), leur déprave le goût et les pousse à manger les choses les plus répugnantes. Les autres ne voient en lui qu'un fou et qu'un affamé (1).

Si le Parlement de Toulouse fait preuve d'une douceur, peu commune en ces temps-là, envers les fous et les loups-garous (2), il punit par contre avec une extrême sévérité les maniaques qui attentent à la religion. Un insensé veut s'emparer de l'hostie, qui, croit-il, lui permettra de toujours gagner au jeu. Il est mis « à quatre quartiers, la tête la dernière », et l'on traîne ses restes sanglants à travers la ville. Un « mélancolique » parcourt le midi de la France, pieds nus, sans chemise et sans bonnet, vêtu seulement d'une courte robe. Sa barbe lui descend jusqu'à la ceinture, et ses cheveux tombent en boucles sur ses épaules. Il se fait appeler Jean l'Evangéliste, et conte sur sa route de mystérieuses histoires. Les échevins de Bordeaux le chassent de leur ville, après l'avoir tondu. Il s'en vient à Toulouse; aigri par sa récente humiliation, il blasphème à haute voix la justice divine : on le condamne à la prison perpétuelle dans une des tours du palais. Une nuit de grand vent, pendant l'automne de 1552, il met le feu à la paille qu'on lui a donnée pour se coucher. Une partie de la prison brûle. On le sauve, pour le livrer le lendemain au bûcher, après lui avoir coupé la langue. Au supplice, comme peu à peu des flammes montent en sifflant, il souffle sur elles et prononce des paroles magiques, dans l'espoir de les apaiser. Ses efforts restent vains, mais il meurt le visage illuminé de joie, levant au ciel des yeux tranquilles.

En somme, le Parlement de Toulouse, bien qu'il use parfois d'une sévérité fort explicable en des temps de désordre, d'incertitude et de tempéraments violents et indisciplinés, ne manque pas, à l'occasion, d'initiative et de bon sens. Un grand nombre de ses arrêts relatifs à la médecine en font foi. Il ne faudrait pas juger les magistrats du XVIe siècle d'après l'amusant chapitre de *Notre-Dame de Paris*, intitulé « Coup d'œil impartial sur l'ancienne magistrature » (livre VI, ch. 1). Certes, les Robert d'Estouteville ne manquent point. Un sourd peut, à la grande joie des escholiers, condamner un autre sourd sans l'entendre. Mais, en réalité, n'est pas juge qui veut. On n'admet point, nous apprend un arrêt, « les sourds, muets, aveugles, fous furieux, boiteux, bossus, goutteux, podagres, juifs, paysans, difformes et essorillés » (3) ; et, malgré tout, nous avons

(1) Dans le village de Saint-Tréphime, en Bretagne, près de Saint-Nicolas-du Pélen, sur une poutre provenant de l'abbaye de Bon Repos en Cornouaille on peut voir une curieuse inscription, qui a, dit-on, le pouvoir d'éloigner les loups-garous.

(2) Cf. sur la lycanthropie : SENNERT (professeur de médecine à Wittemberg) : *Omnia opera* (ouvrage imprimé à Venise en 1640, en 3 volumes in-folio, réimprimé en 1776 à Lyon en 6 volumes in-folio; Dr NYDAULD, *de la Lycanthropie*, ouvrage dédié, en 1615, au cardinal du Perron, archevêque de Sens

(3) Cf. De BOULAINVILLIERS, *Lettres sur les anciens Parlements de France*. Londres, 1753 ; BASTARD, *Les Parlements de la France*, 1858; DESMAZE, *Curiosités des Parlements*

vu le Parlement de Toulouse lutter avec autant d'énergie que d'intelligence contre tous les fléaux du siècle : la malpropreté, la peste, la famine, le charlatanisme et l'anarchie.

MICHELET se plaît à de trop généreuses réhabilitations. La sorcière qui, dans le silence des forêts, évoque l'ombre des morts sous les rayons de la lune, devient pour lui une prêtresse obscure, mais sacrée, de la science. Il veut que cette victime de l'Eglise et de l'ancien régime se détache en pleine lumière sur le fond rouge des bûchers. Pour laver à jamais la victime de tout soupçon, il accuse avec violence ses juges. L'étude d'un simple point de détail nous permet d'affirmer que la justice du XVIe siècle, au moins la justice laïque, est autre chose que le fanatisme et l'obscurantisme chrétiens, poursuivant sans répit la nature humaine qui se révolte, ou la libre raison qui s'éveille ; autre chose aussi que la Sottise, drapée d'hermine et coiffée de velours, frappant de tous côtés, parfois avec lenteur, parfois avec rage, mais presque toujours à l'aveugle.

L'Esprit d'autrefois

D'Ennery-Ana.

(Suite et fin) (1)

Edouard PLOUVIER, écrivain estimable mais bien oublié, disait un jour : « Toutes les pièces de d'ENNERY réussissent, parce que d'Ennery est juif. Etant juif, il ne peut pas donner une pièce *sans intérêt.* »

On rapporta l'appréciation à d'ENNERY :

« On voit, fit-il en souriant, que PLOUVIER est bon chrétien. »

*
* *

Pour terminer, ce mot, souvent rapporté, mais trop joli et trop médical pour être passé sous silence.

Au dessert d'un déjeuner d'artistes de théâtre, auquel assistait d'ENNERY, chacune des comédiennes présentes, à tour de rôle, dans un bel élan de sincérité, confessait ses défauts :

« Moi, déclara l'une d'elles, je dois le dire, je suis mauvaise comme la gale.

— Ma chère amie, interrompit vivement l'auteur des *Deux Orphelines*, je vous en prie, ne calomniez pas la gale ! »

de France, 1865 ; LAPIERRE, *Le Parlement de Toulouse*, 1875 ; FONS, *Mémoire sur les Parlements du Languedoc* (Recueil de l'Académie de législation de Toulouse, t. VI, p. 7).

(1) V. le nº précédent, p. 86.

L'Esprit dans l'Histoire

La gravelle de Cromwell.

Dans un article publié il y a peu de temps par le *Journal*, M. Anatole de MONZIE établissait un rapprochement entre la fin de LÉNINE et celle de... CROMWELL ! Rien de plus contraire à la vérité historique, ou à la vérité tout court.

Lénine a succombé à une *paralysie progressive* ; le *Protecteur*, aux accès répétés d'une *fièvre intermittente*, devenue *pernicieuse*, et que les médecins de l'époque n'ont pas su traiter. Le quinquina était, cependant, découvert, mais on avait renoncé à s'en servir, à la suite d'un essai malheureux sur un alderman de la Cité de Londres, le nommé UNDERWOOD.

Détruisons, à ce propos, la légende, accréditée par Pascal, de la gravelle de CROMWELL. On se souvient de la prose sublime de l'auteur des *Pensées* : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté, la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui, mais ce petit gravier, qui n'était rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée et le roi rétabli. »

CHARLES II étant remonté sur le trône d'Angleterre en 1660, cette pensée a vraisemblablement été écrite vers cette date : PASCAL pouvait donc être renseigné ; il l'était mal, apparemment, car il n'est nullement question de la maladie de la pierre dans les récits médicaux que nous possédons des derniers moments du dictateur, les seuls qui offrent une garantie d'authenticité, et qui doivent prévaloir contre des rapprochements plus ou moins tendancieux, des interprétations plus ou moins fantaisistes de politiciens qui s'improvisent historiens.

Il n'y a plus de Pyrénées !

On attribue généralement le mot fameux à Louis XIV ; on ignore plus communément qu'il se trouve, au moins en « puissance », dans un sonnet de LOPE DE VEGA (1), composé dans les toutes premières années du XVIIe siècle.

A qui désire voir la belle France, antique, fertile, noble, victorieuse, guerrière entre toutes les nations, qu'il n'aille pas à Paris, mais qu'il vienne à Madrid. *Les neiges des Pyrénées ne separent plus l'Espagne, qui se marie avec la France* (2) (allusion au mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche) Il n'est plus pour les deux qu'une âme en paix heureuse, qui ne forme plus qu'un corps et un être.

Une fois de plus, on constate que tout est dit, depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent.

(1) Cf. *Curiosités historiques*, du duc de LA FORCE, 35.
(2) *Ya no divide nieve Pirenea,*
A España que con Francia se desposa.

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier et la reconstitution de l'organisme.

Le phosphore est l'élément noble, vital, du milieu intérieur. Il constitue la partie essentielle du tissu nerveux, de la moelle osseuse, des noyaux cellulaires. Les organes ont des fonctions d'autant plus parfaites, que leur teneur en phosphore se rapproche davantage de la normale.

Le phosphore est, pour ainsi dire, l'agent général de l'activité organique. C'est lui qui nourrit l'énergie du système nerveux tout entier : de l'axe cérébro-spinal, qui est comme le moteur central de toutes les opérations biologiques ; du grand sympathique, qui est le coordonnateur, le régulateur de tous les phénomènes vitaux. Le premier donne l'impulsion ; le second dirige, ordonne ce mouvement, qui trop souvent serait déréglé.

Le phosphore prend une part capitale à la réfection de l'économie. Elément principal du noyau cellulaire, il contribue fortement au développement et à la multiplication des cellules. Ce processus assure la reconstitution organique par la formation et l'apport incessant de cellules neuves, qui viennent remplacer celles que le cours de la vie a usées et détruites.

Ces données font mesurer aisément la variété et l'étendue des troubles que le défaut de phosphore détermine. Ces troubles portent à la fois sur l'ensemble du système nerveux et sur l'intégrité des tissus divers dont se compose notre corps.

L'axe cérébro-spinal perd sa force et devient de plus en plus incapable d'entretenir et de régler le mouvement des multiples rouages organiques. Le cerveau, en particulier, remplit difficilement sa tâche spéciale. Ses facultés s'affaiblissent à mesure qu'il est dépouillé de son phosphore. Le sujet constate la perte de sa mémoire, son manque d'application, une plus grande peine à comprendre et à retenir. Toutes les fonctions organiques languissent et sont ralenties. Les réparations tissulaires et humorales sont entravées, ou même ne s'accomplissent plus.

Comment remédier à ces désordres, dont la gravité est manifeste ? En redonnant à l'organisme le phosphore qu'il a perdu.

Mais ici une question se pose, et elle est d'une importance extrême. Sous quelle forme le phosphore doit-il être administré pour qu'il ait une action vraiment réparatrice ? On est obligé de répondre : sous la forme même que la nature emploie à cet effet.

Or, la biologie nous apprend que l'organisme emprunte au monde minéral le phosphore dont il a besoin sous la forme d'acide phosphorique, qu'il élève par degrés à l'état d'acide phospho-glycérique et de lipoïde phosphoré. Il l'incorpore alors dans les diverses constructions moléculaires qui alimentent le jeu de la vie. L'acide

phospho-glycérique est donc la meilleure combinaison phosphorée dont on puisse se servir, puisque c'est celle qui est adoptée par la nature elle-même.

La *Neurosine Prunier*, phospho-glycérate de chaux pur, apporte à la matière vivante le phosphore indispensable sous la forme que celle-ci réclame. L'acide phospho-glycérique organique de la *Neurosine Prunier* vaut mieux que l'acide phosphorique minéral, puisqu'il épargne à l'organisme un travail de synthèse ; il est préférable aux édifices moléculaires déjà construits, souvent usés, lécithines, nucléines, parce que, étant libre et neuf, il reste à la disposition de l'économie, qui comble le déficit là où celui-ci s'est produit.

Ainsi s'explique l'efficacité remarquable de la *Neurosine Prunier*, dans la *déphosphoration* du milieu intérieur. Par la restauration de l'appareil nerveux, système cérébro-spinal et sympathique, la *Neurosine Prunier* relève toutes les fonctions organiques. Les régénérations tissulaires et humorales sont complètes ; les forces générales sont accrues ; les facultés intellectuelles reprennent leur vigueur, les cellules leur activité.

La *Neurosine Prunier* est le médicament indiqué de la dépression nerveuse, de la nutrition ralentie, du jeu vital amoindri : en un mot, de tous les états asthéniques.

Deux cas de guérison du lupus par les piqûres d'abeilles.

Le professeur Ed. Boinet publie deux cas, dont le premier concerne une femme F..., âgée de cinquante ans, atteinte, en 1909, d'un lupus étendu de la face, avec érosion des ailes du nez. Pendant quatre mois et demi, M. Lautal, apiculteur, appliqua sur les lésions cutanées un millier et demi de piqûres d'abeilles. Ce traitement amena une guérison rapide, qui a persisté depuis treize ans.

Le second cas est celui d'une jeune fille, Mlle R., âgée de trente ans, qui, en 1911, présentait des lésions marquées de lupus : 1° sur la face, avec érosion des ailes du nez ; et 2° sur une fesse. La plaque de lupus érythémateux de cette dernière région avait la largeur de la main.

Elle reçut 4.000 piqûres d'abeilles pendant une période de neuf mois. Elle est restée guérie depuis cette époque.

Comme ce traitement par les piqûres d'abeilles n'a pas d'inconvénients, puisque les malades sont vite immunisés contre le venin de ces hyménoptères, il est indiqué d'y avoir recours dans les cas analogues ayant résisté à la thérapeutique habituelle. (*Marseille méd.*, 15 novembre 1923.)

Informations de la « Chronique »

Les lésions oculaires chez Michel-Ange.

Elles ont été très bien décrites par Romain-Rolland, dans sa *Vie de Michel-Ange*. L'illustre artiste avait eu, d'ailleurs, soin de fournir lui-même les éléments de son « observation ».

Après avoir peint le *Déluge*, qui lui avait demandé un labeur considérable, le célèbre sculpteur sortit de ce travail herculéen, « glorieux et brisé ». Sa vue, surtout, s'était très affaiblie.

A tenir pendant dix mois la tête renversée, pour peindre la voûte de la Sixtine, je me suis abîmé la vue de telle sorte que, longtemps après, je ne pouvais lire une lettre ou voir un objet, qu'en les tenant au-dessus de la tête pour les mieux voir.

Or, cette lésion oculaire, M. Jean Sédan, chef de clinique ophtalmologique à l'Ecole de médecine de Marseille, vient de la retrouver (1) chez un vieux mineur de charbon, qui ne pouvait arriver à lire le journal qu'en le plaçant très haut et bien au-dessus de sa tête. Il avait contracté cette fâcheuse habitude depuis environ dix années, et il l'attribuait exclusivement aux exigences de son métier, où le regard est presque toujours dirigé en haut, pour faire sauter les blocs de charbon. Chez Michel-Ange, les troubles oculaires étaient aggravés de déformations générales, qu'il décrit en ces termes :

La peine m'a fait un goitre, comme l'eau en fait aux chats de Lombardie... mon ventre pointe vers mon menton, ma barbe se rebrousse vers le ciel; mon crâne s'appuie sur mon dos, ma poitrine est comme celle d'une harpie.

Le pinceau, en s'égouttant sur mon visage, y a fait un carrelage bariolé.

Mes lombes me sont rentrées dans le corps et mon derrière fait contrepoids. *Je marche au hasard, sans que je puisse voir mes pieds.*

Ma peau s'allonge par devant et se ratatine par derrière ; je suis tendu comme un arc syrien.

Mon intelligence est aussi baroque que mon corps, car on joue mal d'un roseau recourbé.

L'ouvrier observé par M. Jean Sédan, présentait, lui aussi, des déformations professionnelles. N'a-t-on pas là une preuve de plus des services que peut rendre l'histoire, et, dans le cas particulier, l'histoire de l'art, à la médecine? Et les cliniciens modernes ne pourraient-ils puiser, dans ces rapprochements, des considérations qui fortifient leur enseignement, tout en le rendant plus agréable ?

Dostoïevski dans son œuvre.

Dans ses notes marginales sur le Catalogue de la bibliothèque de son mari, Mme Dostoievski, à ce qu'assure M. J.-W. Bienstock (2),

(1) V. la *Presse médicale*, 3 novembre 1923.
(2) *Mercure de France*, 1er décembre 1923.

s'est appliquée à indiquer ce qui, dans les œuvres de son mari, revêt un caractère autobiographique ; elle souligne la similitude qui existe entre certains traits personnels de Dostoïevski et ceux qu'il donne à ses héros.

Quelques exemples à l'appui.

Dans *les Humiliés et les offensés*, Dostoïevski fait dire à un de ses personnages :

« Quand je pensais à mes futurs romans, j'aimais à marcher de long en large dans la chambre. »

C'était une habitude de travail de Dostoïevski, qui, toujours, dictait en marchant.

Dans *Crime et châtiment*, la sœur de Raskolnikov dit à son frère : *Adieu, Rodia, ou plutôt au revoir, je n'aime pas dire adieu*

Dostoïevski était toujours très mécontent quand les personnes pour qui il avait de l'affection lui disaient adieu, et il répondait toujours : Pourquoi adieu, mieux vaut au revoir.

Ailleurs, dans le même roman, décrivant la maladie de la mère de Sophie Marmeladov, il écrit :

Un délire inquiétant la saisissait de plus en plus.

Cette scène de la mort d'une phtisique, note Mme Dostoïevski, Féodor Mikhaïlovitch l'avait observée au chevet de sa première femme, Marie Dmitrievna. Et, en général, dans la personne de la mère de Sonia, Catherine Ivanovna, il y a beaucoup de traits de caractère de Marie Dmitrievna.

Autant que j'ai pu en juger par les récits de Féodor Mikhaïlovith et de ses parents et amis, les deux dernières années de sa vie, Marie Dmitrievna n'était pas tout à fait normale. Le médecin qui la soignait à Moscou m'a dit, en 1867, qu'elle avait la manie de remonter les pendules, et toujours jusqu'au point de casser le ressort. Souvent elle se plaignait au médecin qu'il y eût des diables dans la chambre. Alors le médecin ouvrait la fenêtre, faisait mine de chasser les diables avec son mouchoir, après quoi la malade se calmait.

On trouve également beaucoup de traits autobiographiques dans *les Possédés*. Ainsi, cette réflexion du début :

A cause du lac de Genève, on souffre des dents,

qu'il faut attribuer à ce fait que, dans l'hiver 1867-1868, Dostoïevski, qui vivait à Genève, souffrit énormément des dents, et il disait avoir lu quelque part que la proximité du lac occasionne des mauxde dents.

J'aime le thé surtout la nuit.

Dostoïevski aimait le thé très fort.

A partir de midi, note sa femme, le samovar ne quittait pas la table. Mais surtout il aimait le thé la nuit, pendant le travail .

On ne peut pas dire que Dostoïevski ne s'est pas « subjectivé » dans ses œuvres.

La " Chronique " par tous et pour tous

Comment une religieuse d'hôpital devint garde des sceaux... en Chine.

La chose se passe à Pékin, ce vieux Pékin qui, depuis que la République a pris la place du Fils du Ciel, lequel n'est pas destitué et continue à vivre dans l'ancien Palais impérial, est devenu un centre d'opéra-bouffe en matière politique. Car ce ne sont que démissions, destitutions, fuites éperdues de Ministres, et même de Chef d'Etat, entrées triomphales de généraux vainqueurs, suivis de troupes en haillons, sous les yeux d'un simulacre de Parlement vénal, sans prestige, sans partis politiques, ignorant tout des principes parlementaires, et ne connaissant que les bas appétits de méprisables politiciens.

Dans les difficiles conjonctures qu'il eut souvent à traverser, assailli par les étudiants qui assiégeaient son Palais, menacé par des soldats non payés, qui voulaient tout mettre à feu et à sang, l'avant-dernier président de la République trouva sage de mettre, entre son peuple et lui, la bien mince barrière — mais combien tutélaire — du mur d'enceinte du quartier des Légations, et de venir chercher asile à l'hôpital français de Saint-Michel : cruelle et ironique antithèse, le chef de l'Etat du Pays du Dragon venant se placer sous l'égide du saint qui jadis terrassa le monstre, — à moins que le président, reconnaissant le monstre en son bon peuple, n'implorât, contre lui, la protection du fameux Archange.

A l'hôpital, le Président se sentait en sécurité. Il appréciait fort les égards qu'on y avait pour lui, et particulièrement les prévenantes attentions de la Sœur V..., qui fut, des années, ma précieuse collaboratrice, dans mon petit hôpital chinois du Nan Tang, que les Boxers brûlèrent, au début de 1900, avec les quelque 400 réfugiées de la campagne qui y avaient cherché asile. Sœur V... était jolie, charmante, d'un dévouement admirable, d'une candeur de langage des plus réjouissantes (1). Elle avait su inspirer au Président une confiance telle, qu'un jour de crise, au moment de quitter Pékin en hâte, devant l'émeute grondante, il n'hésita pas à lui confier la garde du Sceau de l'Etat, sans l'apposition duquel aucun décret ministériel ne peut être exécutoire.

Les journaux annoncèrent, à cette époque, qu'un beau matin, avant le jour, le Président avait fui de la capitale, pour aller chercher refuge à Tien-Tsin, sur les Concessions étrangères, gardées par de nombreuses troupes européennes, auxquelles, en cette heure difficile, il attribuait une influence protectrice très supérieure, évidemment, à celle de Saint-Michel.

(1) C'est elle qui répondait, un jour, à un de nos compatriotes, qui était allé lui porter ses condoléances, au sujet de la mort d'une de ses jeunes compagnes, enlevée par le typhus : « Voyez-vous, Monsieur, le bon Dieu, il est comme les hommes : *Il les lui faut jeunes* ! »

Le chef de l'émeute, non sans rage, apprenait, en même temps que la fuite du chef de l'Etat, la disparition du précieux cachet. Il télégraphiait aussitôt à Tien-Tsin, au commandant des troupes chinoises, de faire arrêter le train présidentiel avant son entrée sur les Concessions, où les troupes indigènes ne peuvent pénétrer, et d'obliger le Président à restituer le sceau de l'Etat.

Ainsi fut fait. Le train était arrêté avant son entrée en gare, et « quatre hommes et un caporal » intimèrent au chef de l'Etat d'avoir à leur remettre le sceau, indûment emporté de Pékin dans sa fuite. Protestations du Président, qui jura qu'il ne l'avait pas avec lui — et pour une fois, on vit un politicien chinois ne pas mentir ! Mais les « quatre hommes et le caporal » ne voulurent croire aux affirmations réitérées du chef de l'Etat et, pour l'obliger à avouer, se décidèrent à le soumettre au supplice du réchauffement progressif. Le wagon présidentiel fut poussé sur une voie de garage, en plein soleil et en juillet. La température ne tarda pas à y monter, rapidement, comme dans une étuve. Le Président, s'échauffant de plus en plus, se décida, enfin, à parler sérieusement : « Le sceau, je ne l'ai pas. Il est resté à Pékin. En partant, je l'ai confié à la Sœur V..., à l'hôpital français. Je vais télégraphier qu'elle le restitue. »

Et c'est ainsi que, sur un coup de télégraphe, Sœur V... dut se démettre de ses éphémères fonctions de garde des sceaux.

Dr J.-J. MATIGNON (de *Châtel-Guyon*).

Erreur historique due à un quiproquo.

Lors de l'expédition de CHARLES VIII en Italie, ce roi tomba malade à Asti. Sa vie fut même, pendant quelques jours, en danger.

Le 28 mars 1495, il mandait à M. de BOURDON, qui exerçait les fonctions de Régent en France, pendant l'absence du souverain :

Mon frère, je vous advertis que pour habiller mon visage, il ne suffisait pas que j'eusse eu la (petite) vérole à Asti, mais j'ai eu la rougeole de laquelle, Dieu Mercy, suis guéry.

On sait à quelles insinuations malveillantes GUICHARDIN, les annalistes italiens et la plupart des historiens français se sont livrés, au sujet de la maladie de Charles, à Asti. Ces lignes, si naïvement écrites dans leur laconisme officiel, permettent de rétablir la vérité.

CHARLES VIII a été manifestement atteint de variole, qui l'avait défiguré : le texte précité a pu donner lieu à équivoque, bien qu'il soit suffisamment explicite.

Échos de la « Chronique »

Le contrôle des sages-femmes.

On s'est beaucoup ému, dans le monde des « obstétriciennes », de la motion du professeur Bar, demandant un contrôle effectif sur la profession de sage-femme. Or, ce contrôle existait, autrement rigoureux, sous l'ancien régime, si nous en croyons M. le Dr Paul Balard, accoucheur des Hôpitaux de Bordeaux.

Ce contrôle s'exerçait alors par l'intermédiaire de l'autorité ecclésiastique. Non seulement, les sages-femmes étaient tenues de baptiser, au besoin, les nouveau-nés, mais elles devaient elles-mêmes posséder toutes les garanties requises par l'Église, en plus d'une capacité reconnue par un certificat, délivré aux Écoles de chirurgie, à Saint-Côme, où elles subissaient un examen. On exigeait, en outre, qu'elles fussent « de bonnes mœurs, et on ne les recevait qu'après une information, faite à la requête de M. le Procureur du Roi, de leur vie, mœurs, religion catholique, apostolique et romaine, en la forme ordinaire ». Ceci se passait de la sorte à Paris, mais dans les campagnes, « c'est au curé que revenait le soin d'assurer le recrutement des sages-femmes et de recevoir leur serment, après avoir été élues par les femmes de la paroisse ».

Jadis, conclut notre distingué confrère, jadis, l'autorité ecclésiastique se préoccupait avant tout des intérêts spirituels des nouveau-nés et, accessoirement, des intérêts moraux et matériels de la mère et de l'enfant. Déplaçant le point de vue, la société moderne se préoccupe exclusivement du côté matériel du problème, tout en s'inspirant des principes d'une haute moralité, naturelle et sociale.

Le monde n'est donc qu'un perpétuel recommencement, et les générations qui se suivent ont des buts à peine différents et emploient des moyens sensiblement les mêmes, à la poursuite de ce qu'elles croient être l'amélioration du sort de la pauvre humanité.

Qui a baptisé la strychnine?

Sait-on que la strychnine fut baptisée par son inventeur, *Vauqueline*, en souvenir du célèbre chimiste Vauquelin ?

Sur les réclamations de l'Institut, Pelletier consentit à changer le nom qu'il avait primitivement adopté, et à nommer le nouveau remède *strychnine*. C'est, du moins, ce qui est rapporté dans un ouvrage qui porte la date de 1828, et qui a pour auteur un journaliste médical bien oublié — et quelque peu injustement — Isidore Bourdon.

PETITS RENSEIGNEMENTS

IXe Congrès de Médecine légale de langue française.

Le IXe Congrès de Médecine légale de langue française se tiendra à Paris au mois de mai 1924, à une date qui sera précisée ultérieurement, sous la présidence de M. le Dr Vallon (de Paris).

Vice-Présidents : M. le Dr Courtois-Suffit (de Paris) ; M. le professeur Chavigny (de Strasbourg) ; M. le professeur Lattes (de Modène) ; Secrétaire général : M. le professeur Etienne-Martin (de Lyon).

Société française d'Histoire de la médecine.

Dans sa dernière séance, la Société a renouvelé son bureau, qui est ainsi constitué : Président, M. le professeur Ménétrier ; Vice-présidents : M. Laignel-Lavastine et le médecin-inspecteur général Sieur ; Secrétaire général : M. Marcel Fosseyeux.

Un historien de la médecine portugaise.

La Presse médicale annonce la mort de M. Maximiano Lemos, professeur de la Faculté de médecine de Porto.

M. Lemos a publié de nombreux travaux sur l'histoire de la médecine, parmi lesquels d'importantes monographies sur les anciens médecins juifs portugais, Amatus Lusitanus, Zacutus Lusitanus, et Ribero Sanchez.

A. C. M. F.

L'Assemblée générale annuelle de l'*Association confraternelle des Médecins français*, société mutuelle de secours au décès, a eu lieu le mercredi 19 décembre, à la mairie du IXe arrondissement, sous la présidence de M. le Professeur Thiroloix, médecin des hôpitaux.

Le compte rendu moral et financier, présenté par le Dr P. Barlerin, trésorier, montre que la situation sociale est excellente ; que l'Association compte actuellement 800 membres ; qu'elle a reçu 260 adhésions au cours de l'année ; et qu'elle accorde un secours immédiat de 8.000 francs au décès d'un sociétaire. Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité et le bureau réélu pour 1924.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Grahaud, 7, rue Labie (Tél. Wagram 20-58).

Correspondance médico-littéraire

Questions

Comment se documentait Alex. Dumas père, médicalement parlant ? — Au moment où le fils d'un de nos confrères, M. Diamantberger, remet, par le film, Alexandre Dumas à l'actualité, avec *les Trois Mousquetaires, Vingt ans après, le Comte de Monte-Christo*, ne pourrait-on se demander qui, réellement, documenta si exactement Edmond Dantès (le comte de Monte-Christo), sur l'action des alcaloïdes, la brucine, la strychnine, dont Dantès disserte si bien avec la comtesse de Villefort, et qui utilise, et comment ! chez elle, ses connaissances toxicologiques de fraîche date ? Qui instruisit Monte-Christo de l'aphasie du vieux Noirtier de Villefort ? Dans le palpitant roman, c'est l'abbé Faria, son voisin au château d'If, qui, dans son cachot, lui apprit ce qu'il savait, et qui était au moins égal aux connaissances de Pic de la Mirandole...

En réalité, Alexandre Dumas dut avoir, dans son entourage, un ou plusieurs médecins, et non des moindres, qui le renseignèrent si bien. En général, nos romanciers connaissent des hommes de l'art qui les documentent, quand ils ont quelque souci de la vérité. Zola, dit-on, fut souvent renseigné par le Dr Larat, et surtout par Maurice de Fleury... *Fécondité*, et les désastres de l'ovariotomie et de la stérilité voulue, sont bien décrits par Zola, et combien rencontrés par les radiologues depuis la radiothérapie des fibromes.

Quels sont les médecins, ou le toxicologue, qui instruisirent Alexandre Dumas père, et dans quelles circonstances ?

Dr Foveau de Courmelles.

Minerve avait-elle des yeux pers ? — 'Αθενᾶ Ια θεα γλαυκῶπις, d'Homère, avait-elle les yeux pers ?

D'après Fr. Decharme, (in *Mythologie de la Grèce antique*, p. 78), l'expression θεα γλαυκῶπις doit se traduire par « déesse au regard brillant », et non par « déesse aux yeux glauques ».

« La plus fréquente de ces épithètes, dit Fr. Decharme, est celle de γλαυκῶπις, que les interprètes d'Homère traduisent par la « déesse aux yeux pers », ou « déesse aux yeux glauques », et où la plupart des mythologues ont cru voir une allusion à la couleur bleue de l'éther ou à l'azur des flots Or, il est aujourd'hui reconnu que le mot γλαυκῶπις qui, chez Euripide, est une épithète de la lune, doit se rattacher au verbe γλαύσσο (briller). Athéna Glaucopis signifiait donc, originairement, la déesse « au regard étincelant », expression qui ne saurait convenir qu'aux plus brillants météores. L'idée de l'œil lumineux, de l'éclair, du regard perçant d'Athéna, se retrouve encore dans l'épithète d'ὀφθαλμῖτις, qu'elle portait à Sparte, dans celle d'ὀξυδερκής, qu'on lui donnait à Argos. »

Je laisse la parole aux savants hellénistes qui lisent la *Chronique médicale*, pour trancher la question. Dr P. Noury (*Rouen*).

Réponses

La pince hémostatique de Péan (XXXI, 19). — La pince hémostatique de Péan est ainsi nommée, probablement parce qu'elle a été inventée par Kœberlé : cela était dit assez couramment vers 1875, si j'ai bonne mémoire. Je possède la pince de Kœberlé, qui est à tenon, au lieu d'être à crans. Elle est dessinée page 88 du tome I du *Manuel de Médecine opératoire,* de Malgaigne, édition de Lefort (1874), où elle porte le nom de pince porte-aiguille, parce que les mors, cannelés en travers, comme dans la pince de Péan, présentent en outre une cannelure longitudinale médiane, destinée à porter une épingle pour la suture entortillée, et deux cannelures plus profondes et transversales, qui en font un excellent porte-aiguilles. On en a fait qui diffèrent plus ou moins du modèle primitif, mais ne sont pas beaucoup meilleures. *Sic vos non vobis* !

Dr Waquet (*Lorient*).

— Le Dr Watelet (de Vire) nous écrit qu'il assista jadis à une opération de Péan, et il ajoute :

« A un moment, une artériole coupée donnait beaucoup de sang, et n'ayant plus qu'une pince sous la main, de sa voix grave et caverneuse, Péan dit à Cintrat : « Passe-moi *une de tes pinces* », preuve qu'il ne s'en considérait pas comme l'inventeur.

« L'opération dura près de deux heures. Je sortis de là malade, et plus malade encore quinze jours après, quand je vis cette femme se promenant allégrement dans sa chambre... »

Dr Watelet (Vire, *Calvados*).

— Péan n'a jamais passé pour avoir *inventé* la pince hémostatique ; il n'a fait que la modifier ; ce qu'il a inventé, lui ou le Dr Cintrat, c'est *l'arrêt à cran*, ou à crémaillère. La vieille chirurgie n'avait qu'une espèce de bruxette à verrou (voir mon article dans l'Encyclopédie des *gesammten Chirurgie*, de Roche et de Quervain, page 80 : *Arterienklemmen*). L'inventeur de la pince hémostatique à anneaux est le professeur Kœberlé (de Strasbourg, je crois). Mais sa fermeture était peu pratique ; au lieu des crans de Péan, elle avait deux et trois trous dans la languette et un clou, une pointe en métal, sur l'autre branche. Elle était, par cela, incommode à fermer et à ouvrir, mais elle avait la même forme que celle de Péan. Quand j'entrai, comme 3e assistant, chez Roche, en 1883, on avait encore quelques pinces de Kœberlé dans le service.

En 1886, Lister n'avait encore que de vieilles pincettes à verrou, et en très petit nombre ; aussi, on pinçait une artère et on la liait immédiatement. Et fouchtra ! çà n'allait pas vite. De ma vie, je n'ai vu si piètre opérateur.

Edmond Lardy.
(*Bevaix*, Canton de Neuchâtel, Suisse).

— Dans le 1er numéro de la *Chronique* de cette année (1924), vous soulevez la question de savoir dans quelle mesure Cintrat, assistant de Péan, a collaboré à l'invention de la pince hémostatique dite de Péan. Vous faites appel aux confrères qui ont connu Péan et Cintrat. J'en suis.

Cintrat était un ami intime de Péan ; c'était un modeste médecin de quartier, d'ailleurs très estimé. Il a fait partie de la première « équipe » des aides de Péan, avec Colin, Garrigou-Desarenes, Arnould ; et, plus tard, Barrault, Brochin, Deny, etc.

Je n'ai pas connaissance que Cintrat se soit jamais occupé, en quoi que ce soit, de la pince hémostatique, mais il s'intéressait beaucoup à la mécanique et aux instruments de chirurgie. Ayant remarqué, au cours d'une opération, que Péan se trouvait gêné pour enrouler un fil métallique, Cintrat lui apporta un beau matin un serre-fil de son invention, qui consistait en une tige métallique, terminée par deux orifices sur un plan perpendiculaire au manche ; on introduisait chacun des deux chefs du fil dans ces deux trous, et on n'avait plus qu'à tourner plusieurs fois le manche sur son axe ; et le fil se trouvait serré. Péan appréciait beaucoup ce serre-fil de Cintrat, qui était en effet très commode dans sa simplicité. Il se trouve dans la collection des instruments de Péan que nous avons organisée à son hôpital.

Quant à la pince hémostatique, que Péan considérait à juste titre comme la meilleure de ses découvertes, il y aurait beaucoup à dire. Ce qui fait le mérite de l'invention, ce n'est pas tant la pince elle-même, qui ressemblait plus ou moins à la pince à verrou ou à d'autres analogues, que l'usage que Péan en a fait pour sa méthode de pincement des vaisseaux comme moyen d'hémostase préventive, temporaire ou même définitive, méthode permettant une hémostase parfaite, permettant même de supprimer la ligature.

J'ai vu Péan opérer ainsi un cancer du rectum à l'hôpital Saint-Antoine en 1871, sans mettre un seul fil. Or, ce n'est que vers 1882, ou 1884, que Verneuil inventa la forcipressure : de là, le match Péan Verneuil.

De là, encore, cette boutade de Peter, au cours d'un banquet offert à Péan, pour sa croix de commandeur, le félicitant de cette cravate, « dont on ne peut pas dire qu'elle est tachée du sang de vos malades, puisqu'ils n'en perdent plus, grâce à votre pince ! »

De là, enfin, cette autre boutade, moins gracieuse, de Kœberlé, disant à la *Société de chirurgie*, que Péan n'employait tant de pinces que pour « épater la galerie ».

Je m'arrête, car je n'en finirais plus, si je laissais ma plume courir au gré de mes souvenirs.

Dr Brochin (*Paris*).

— A propos de l'entrefilet du docteur François Houssay, je crois que ni Péan, ni son aide le docteur Cintrat, n'ont inventé la pince hémostatique. Elle leur est antérieure, si j'en juge par la description

et la gravure VIII de la table XII, page 28, de l'*Arcenal de chirurgie de Jean Scultet* (1675).

La figure VIII représente, en effet, une pincette, droite et dentelée, possédant le petit cran d'arrêt, et dont l'articulation, même, tout à fait à la moderne, ne comporte pas de vis.

Nihil novi sub sole.

Docteur REYNES (de *Vichy*).

Un portrait de Falconnet à retrouver (V, 144). — Dans la *Chronique* du 1er mars 1898, un de nos collaborateurs demandait si l'on connaissait un dessin ou caricature, représentant le célèbre médecin FALCONNET, dans la posture d'un homme prenant un lavement, tout en prenant son chocolat, et sans abandonner son luth. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir cette gravure, et nous la publions ci-contre. Nous en ignorons, d'ailleurs, l'auteur. On le découvrira peut-être un jour. Tout arrive.

R.

Les enfants de minuit; le don de prophétie (XXX, 148 ; XXXI, 20). — M. le docteur BONNAYMÉ a bien voulu répondre d'intéressantes choses à ma question sur *les Enfants de Minuit.* Mais cette réponse sort un peu du sujet, et la faute en est à moi, qui me suis mal exprimé dans la *Chronique* de mai 1923.

Le « don de prophétie », ou si l'on préfère « de prévision », mais le terme adopté est « clairvoyance », dont j'ai parlé, ne consiste pas du tout en une sage déduction, en une opinion exprimée après réflexion : je n'aurais pas soumis à la sagacité des lecteurs un cas aussi simple.

Il s'agit de tout autre chose. Il s'agit d'une *sorte d'illumination intérieure et instantanée*, qui fait affirmer avec force ce à quoi l'on ne pensait pas l'instant d'auparavant ; on affirme, parce qu'on est convaincu, et cela sans savoir pourquoi. Bien plus, on éprouve comme la sensation *d'un être étranger, parlant par notre propre bouche, presque malgré nous.* Souvent, les paroles s'accompagnent d'une vision, à la fois nette et floue, de l'événement affirmé. C'est ce qui arriva chez le mobilisé dont j'ai conté l'histoire, et c'est là le côté mystérieux de la chose, celui pour l'élucidation duquel je fais appel aux savants.

Je rappellerai, en passant, que le fameux Jacques AYMAR, qui découvrait des sources, des eaux souterraines, et qui s'illustra en retrouvant des assassins à l'aide de sa baguette de coudrier, était né, lui aussi, à minuit.

Allons, qui nous donnera le mot de l'énigme ?

P. S. — En ce qui concerne plus particulièrement l'article de notre confrère BONNAYMÉ, j'aurai à faire quelques remarques, non dépourvues d'intérêt, comme on va le voir.

« Je n'ai jamais entendu personne dire que la guerre serait



Regime de Noël falconnet 1728.

Le médecin FALCONNET, au régime.

(BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Estampes)

courte », écrit M. Bonnaymé. Eh bien, à elle seule, cette phrase démontre une thèse qui m'est familière, à savoir qu'il est inutile de compter sur la mémoire des hommes, quand on invoque leur témoignage : ils ont toujours tout oublié. Au début de la guerre, *tout le monde*, civils, militaires, magistrats, ecclésiastiques, tout le monde parlait de 3 mois, **6** mois au plus ; *dans tous les milieux*, j'insiste, on « démontrait » qu'avec les armements actuels, le coût d'une guerre moderne, « cela » ne se prolongerait pas plus de 3 à 6 mois. C'est si vrai que le gouvernement ne prit que beaucoup plus tard certaines mesures, telles que la rentrée de l'or, et qu'en septembre 1914, il y eut une masse de libérations de mobilisés, qu'il fallut rappeler par la suite.

Puis, en 1915, on fut « sûr » qu'avant l'hiver... Mais n'insistons point : ce serait vraiment cruel. D'ailleurs, n'existe-t-il pas des livres écrits en 1912, et démontrant, eux aussi, qu'une guerre entre grandes nations européennes ne durerait pas 6 mois ?

Ceux qui ont oublié tout cela ressemblent à ces gens qui se félicitaient du lâchage de la Russie, « parce que l'exemple de la Révolution russe sera forcément suivi par les Boches », disaient-ils. On entendait répéter cela partout, et même par des hommes cultivés. Quand ensuite il fallut déchanter, on se lamenta sur la trahison russe.

Une de mes connaissances, à qui je reprochais ces opinions successives (prouvant justement qu'en fait d'opinions, nos concitoyens n'ont guère que des sentiments inspirés par les événements et par ce qu'ils en attendent) me répondit même : « Ah j'ai dit que la Révolution russe était une bonne chose ? Je ne m'en souviens pas. Mais c'est possible : on dit tant de choses lors des bouleversements ! »

C'est que bien rares sont les hommes sachant bien ce qu'ils pensent, et pourquoi ils le pensent. Plus rares encore ceux qui, ayant adopté quelques principes, comparent les faits à ces principes et jugent en conséquence. Ceux-ci peuvent avoir des idées fausses, mais elles seront logiques et ne changeront point sans cesse.

Un peu plus loin, M. le docteur BONNAYMÉ ajoute que « la prédiction du renversement de trois trônes pouvait être faite sans don exceptionnel ». Et il cite les trônes d'Allemagne, de Bulgarie, d'Autriche, ajoutant que la prédiction est fausse, puisque le trône de Russie s'est écroulé, lui aussi.

Après coup, il n'est pas difficile de prophétiser ; je puis aussi prophétiser qu'il y a eu a cinq trônes renversés, puisque celui de Monténégro n'existe plus. Mais le mobilisé dont j'ai parlé ne disait pas : « La guerre renversera trois ou quatre ou cinq trônes ». Il disait : « Ce n'est qu'après renversement de trois trônes que la paix sera signée ». Et cela n'est pas du tout la même chose ; car des cinq souverains ci-dessus nommés, deux n'ont perdu leur trône qu'après la paix. En 1915, ce mobilisé écrivait à un journal parisien, qui ne publia pas la lettre : « Ce n'est qu'en 1918 qu'on verra se dessiner le sens de la conclusion de la guerre. »

J'ignore s'il était facile de dire, lors de l'entrée en guerre de l'Italie, qu'il faudrait encore trois ans de lutte... Mais j'ai le vif souvenir de la joie folle qui saisit tout le monde. « Un million d'hommes vont les prendre en écharpe (les Boches), disait-on ; c'est la fin, et la victoire dans un mois ! » J'appartenais alors à une formation de l'arrière, et je vis boire du champagne à la « toute prochaine libération. » Hélas !

Il paraît qu'on peut prédire l'issue d'une guerre, en appliquant les lois de l'euphonie : toujours le nom du futur vaincu est cité en premier dans les mots composés. Ça, c'est terrible pour nous ; car il sera toujours plus euphonique de dire franco-allemande, franco-espagnole, franco-italienne, franco-russe, franco-turque, franco-belge, et quelques autres. Nous n'avons qu'à nous préparer au pire sort, et c'est peut-être là la cause de notre pacifisme excessif !

J'en demande donc bien pardon à mon honorable correspondant, mais il n'a apporté aucune clarté à la question que je voudrais bien voir résoudre.

En terminant, une autre précision : dans mon article de mai 1923, j'ai dit, parlant de la *Prophétie des Papes*, qu'elle passe pour apocryphe et faite par deux mauvais plaisants. J'ajoutais : « Je serais tenté de le croire, *tant elle se réalise bien* ».

Or, je suis plus que surpris de n'avoir pas vu relever cette dernière phrase ; car cette prophétie est de beaucoup antérieure à Napoléon Ier ; comment donc, si elle est l'œuvre de deux auteurs en veine de mystification, peut-elle se réaliser, et qu'ai-je voulu dire ?

Si les lecteurs de la *Chronique* continuent à s'intéresser à la question, il s'en trouvera bien un, parmi eux, qui donnera la réponse. Sinon, je la fournirai moi-même.

Gustave Jubleau (*Nice*).

— Pour moi, ce don est perdu depuis Jésus-Christ, qui clôtura la série des prophètes d'Israël. Nous ne savons *rien* de l'avenir, pas même à une minute près ; à une exception près, nous pouvons prédire notre mort, c'est une certitude d'avenir et c'est la seule. Mais dire quand et comment nous mourrons, Dieu seul le sait, et son secret est à Lui seul.

Autant je puis admettre la transmission du courant nerveux, parfois à d'énormes distances, comme dans la télépathie, autant je suis réfractaire à toute prophétie. Il n'y a que des coïncidences. Il ne faut réfléchir qu'un instant pour trouver un nombre énorme de pressentiments, qu'un chacun a eu, quand il était préoccupé d'une idée, d'un parent se trouvant en course dangereuse, en guerre, etc. Quand il n'arrive rien, on en rit et on oublie. Mais si, par hasard, il arrive quelque chose, et les accidents ne sont pourtant pas rares, on sort et on brandit le : « j'en avais le pressentiment ». Coïncidence absolument normale, sur le nombre. Voilà la prophétie.

Que les nombreux confrères qui ont été en première ligne veuil-

lent bien se remémorer le nombre de lettres testamentaires, remises par des amis, des connaissances, des inconnus, une veille de bataille, et faire le décompte de celles qu'ils ont rendues au propriétaire qui, pourtant, était absolument certain de tomber le lendemain. Quoi de plus naturel que ce sentiment chez un homme devant participer à une des effroyables tueries qu'on appelle un assaut, ou même une simple mission périlleuse !

Pour moi, en 1897, pendant la guerre turco-grecque (le mot turco est pourtant le premier et les Turcs ont été vainqueurs, n'en déplaise au Dr Bonnaymé), j'ai eu, en dépit du fatalisme turc, plusieurs fois mes poches bourrées de lettres d'adieu ; je les ai *toutes* rendues. Il est vrai que c'était une guerre bien gentille, où l'artillerie n'a presque pas fait de victimes, et où les antiques cartouches du fusil grec, à poudre éventée, faisaient souvent, à courte portée, de simples « bleus », comme si on s'était battu à coup de cailloux.

Je me souviens, plus récemment, d'une nuit atroce ; mon fils faisait une tournée en ski dans les Alpes et le programme comportait un passage si dangereux, qu'il fut interdit par les Pères du Grand-Saint-Bernard. La rentrée devait avoir lieu à 11 heures du soir. A minuit, rien. Dernier train à une heure. Deux heures sonnent : rien. Le pressentiment devient insupportable, et je me lève pour aller travailler jusqu'au matin et partir à l'aube, pour former une colonne de secours à la recherche des accidentés. A trois heures du matin, j'entends le bruit des gros clous de montagne sur les marches de l'escalier, avec accompagnement de toute la tintinnabulante ferraille d'un Alpiniste qui rentre. Voilà la prescience, la prophétie, le pressentiment !! Une locomotive avariée !!

La transmission du courant nerveux, *sa lecture, pour ce qui est du passé*, donne des résultats parfois abracadabrants de précision. Le Dr Fernand Monod pourrait vous en citer de bien remarquables exemples, observés par lui jadis au Havre.

Du passé j'en excepte naturellement toute la fumisterie des tables tournantes, des esprits évoqués, et de la charlatanerie qui s'agite autour des tables, chapeaux, etc. Par la *suggestion collective*, certains soi-disant médiums arrivent à faire voir la lune en plein midi à leurs victimes. Les Hindous sont particulièrement extraordinaires à ce point de vue.

Lisez, dans les Souvenirs de la Princesse de Metternich, les exploits de Home à la cour de Napoléon III. Il y a un petit guéridon sur lequel se trouvent des bougies allumées, et qui danse un infernal cancan... Mais la flamme des bougies, quand celui-ci s'incline, *reste bien dans l'axe de la bougie*. *Ergo*, ce sont les spectateurs hypnotisés qui *voient* bouger le guéridon qui, lui, ne remue pas.

(Page 21), le Dr Bonnaymé nous dit, quant à la prédiction du renversement de *trois* trônes... Il est modeste : celui de Turquie fait le 4e ; les rois de Bavière et de Wurtemberg, 5 et 6 ; plus une vingtaine d'autres sièges princiers qui ont dégringolé en même

temps, au point qu'il ne reste plus que le prince de Lichtenstein qui ait encore le sien, et bien peu stable, le pays étant devenu une espèce de canton suisse. Quant à ceux qui restent, gros et petits, vous avouerez qu'ils sont bien précaires, peu enviables, et se trouvent dans la position d'équilibre que la physique nomme justement « stable-instable » !

Au sujet de la question posée, je réponds carrément : « Il n'existe plus de prophètes ni de prophétie ; l'avenir, même le plus proche, nous est totalement inconnu et le sera toujours. Il n'y a que des probabilités et des coïncidences. C'est de *l'Almanach Mathieu de la Drôme* en fait de valeur scientifique. »

Dr EDMOND LARDY.

La femme-médecin doit-elle connaître l'amour ? (XXX, 214 ; XXXI, 56). — L'exquise candeur avec laquelle notre honorée consœur, Mme la doctoresse ANTINÉA, nous dévoile son passé et son présent génito-matrimonial, est d'une sincérité si touchante, que j'aurais voulu, autrement que par « l'organe » de la *Chronique médicale*, lui exprimer mes félicitations respectueuses.

De trimestriel en premières noces, passer, en secondes, à douze ou vingt-quatre ébats nocturnes réguliers, c'est faire preuve d'une résignation chrétienne édifiante, d'une passivité et d'un esprit d'adaptation au milieu qui aurait troublé le grand DARWIN lui-même, à moins que ce ne soit simplement dû qu'à un amour extrême du *déduict*, joint à un tantinet d'exagération méridionale.

Il nous est permis, néanmoins, de regretter qu'un esprit aussi scientifique que celui d'une femme-médecin, ait négligé de nous signaler les travaux préparatoires qui, entre deux unions, lui ont permis de supporter — sans secousse, oserais-je dire, — des régimes aussi différents. Il y a certainement, là encore, une autre lacune à combler, car si *Natura non facit saltus*, notre chère consœur semble à l'encontre avoir agi bien différemment.

De plus, il est regrettable qu'en raison d'un pseudonyme possible et pour rester dans la tradition de sa marraine, cette moderne LAMPITO ne nous ait confié que, pour la satisfaction de ses vieux jours, elle ait fait, elle aussi, embaumer son premier conjoint, afin que la rigidité cadavérique du défunt puisse peut-être un jour, la consoler du ramollissement de son second.

De cette observation, il semble donc résulter que la femme-médecin peut non seulement connaître l'amour, mais encore le faire souvent ; pas par-dessous la QUISQUIS, comme vous le dites, chère Madame, mais bien *inter quas*, si vous voulez bien me le permettre.

Dr J. DESOURTEAUX (*Royan*).

N. D. L. R. — Nous laissons encore passer cette réponse, sous la responsabilité de son signataire ; mais, de grâce, confrères, tenons-nous-en là ; il est bon de se dérider de temps en temps, mais n'abusons pas !

Chronique Bibliographique

Watteau, par Louis GILLET. — Paris, Plon,

Nous avons ici, à maintes reprises, parlé de la phtisie de WATTEAU ; M. Louis GILLET y revient à son tour, en nous apportant quelques détails sinon toujours nouveaux, mais dont il donne une interprétation qui n'est pas dépourvue d'originalité.

Dès 1709, Watteau aurait éprouvé « cette petite toux sèche, dont il allait mourir ». Deux ans plus tard, le médecin l'a mis au régime du quinquina ; le malade se montre déjà « mobile, irritable... va de sujet en sujet, ardent, capricieux, aride, dégoûté ». Ses amis souffrent de ses « lubies », sans se les expliquer.

Le problème intéressant, et l'auteur n'a pas manqué de l'aborder, était de rechercher quelle fut l'influence de la maladie sur l'œuvre de l'artiste. Déjà, dans le tableau qui s'appelle *la Surprise*, « éclate tout à coup, dans l'irritation de ses carmins et de ses roses... l'ardeur subite d'une flamme de phtisique, comme un cri de convoitise et de désir ». Son mal fait-il trêve, sa peinture s'en ressent : c'est à une de ces périodes d'accalmie que correspondent presque toutes les nudités de Watteau ; « c'est à ce mal que nous devons la femme de Watteau (ces femmes si jolies, qui sont « de jolis petits os »), « la forme troublante de son rêve ». M. Louis Gillet n'ignore pas « à quel point nos idées et nos actes tiennent à notre tempérament, à quel point le physique détermine notre moral... non pas que l'œuvre d'un malade soit pour cela morbide, mais elle dépend étroitement des conditions de la nature ». Or, Watteau était tuberculeux, et selon la très heureuse expression de M. PAUL BOURGET, la tuberculose est « un merveilleux *sensibilisateur* » ; ce que notre confrère FIESSINGER exprime sous une forme non moins typique : « une maladie, c'est *une émotion*. » Mais la psychologie du tuberculeux s'enrichira de ces lignes, que nous empruntons à M. Louis Gillet, qui ne fut jamais mieux inspiré :

> Dans ces conditions de fièvre, les facultés se développent, le malade *flambe*, il brûle d'une vie plus ardente, il brille en se consumant, et une fois de plus, le langage a raison, en définissant ce mal une maladie de consomption. Ce qu'un tel mal ajoute à la vie du cœur, aux puissances secrètes de l'amour, est chose infiniment variables. Souvent on observe chez le phtisique un redoublement de la fièvre amoureuse. Chez un garçon comme Watteau, pauvre et aristocrate, malingre, ne payant pas de mine, raffiné, ombrageux, dégoûté, cette disposition se tourne de bonne heure en esprit romanesque.

Ce caractère inquiet et changeant, cette misanthropie, cette humeur difficile, pour tout dire, sont notés par tous les biographes du peintre de *l'Embarquement pour Cythère*. Son spleen se développe surtout sous les brouillards de la Tamise, il revient d'Angleterre dans un état de santé complètement délabrée. Pourquoi s'était-il rendu à

Londres ? Par simple caprice, disent les uns ; pour consulter un médecin, assurent d'autres, qui pourraient bien avoir raison.

Ce médecin était, selon Walpole, le docteur Mead ; la caricature du *Docteur Misaubin*, charge d'un méchant charlatan, aurait été dessinée, à Londres, sur une table de café. Les autres tableaux relatifs à la médecine, tels que *le Chat malade*, *le Docteur*, *Que vous ai-je fait, assassins maudits* ?, qui témoignent d'une irrévérence marquée à l'égard de la Faculté, seraient des œuvres de jeunesse, faites avant la maladie. Ce n'est donc pas, comme certains l'ont insinué, des épigrammes dirigées contre les médecins qui l'avaient mal soigné, et on ne saurait tirer de ces badinages aucune conclusion sérieuse.

Une dernière question soulevée par M. L. Gillet, et qui nous touche de près : Watteau avait-il étudié la médecine ? Il semble prouvé qu'il ne connaissait pas l'anatomie, et qu'il n'a jamais disséqué ; cela n'empêche qu'il savait tout de même dessiner. N'avons-nous pas, d'ailleurs, l'exemple d'Ingres, qui devenait malade à l'aspect d'un squelette, et qui n'en a pas moins composé ces œuvres admirables de perfection, que sont *la Source*, *les Baigneuses*, etc. Mais arrêtons-nous, pour ne pas toucher à un sujet de controverses, qui pourrait nous mener loin.

Notes critiques sur les vies anciennes d'Antoine Watteau, par Pierre Champion. — Paris, Edouard Champion, 1921.

Un modèle de bibliographie critique. On ne trouve guère à lui comparer que les articles de feu Tourneux, d'une érudition toujours si précise et si avertie. Que de services rendraient aux travailleurs de pareilles exégèses, si elles étaient toujours faites avec autant de conscience et de maîtrise, que celle dont nous avons plaisir à louer notre distingué confrère, M. Pierre Champion !

A retenir que l'anecdote relative au curé de Nogent, à qui Watteau aurait fait la prière de retirer le crucifix de devant ses yeux, parce qu'il était d'une horrible facture, ne serait qu'une légende, accommodée par Dezallier d'Argenville, et que les Gilles, dessinés par Watteau, ne présenteraient pas le caractère d'un type unique, d'un portrait ; mais est-ce bien démontré ?

Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord, par Georges Rocal. Marqueste, E.-H. Guitard, libraires-éditeurs, 7, rue Ozenne, Toulouse.

J'avoue que j'ai un faible pour le folk-lore, et cela remonte loin ! J'ai toujours été d'avis qu'il ne fallait pas laisser perdre, sans les recueillir avant leur disparition définitive, toutes ces vieilles coutumes des provinces, survivances de nos vieilles mœurs.

M. Georges Rocal s'est plus particulièrement proposé d'étudier « les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord », et il en est résulté un ouvrage des plus curieux, dont nous vous recommandons fortement la lecture. Ce que nous avons goûté surtout, dans ce livre, c'est non seulement le charme du style, très soigné et non pas

seulement correct et précis, mais d'une rare élégance ; nous y avons encore perçu les marques d'un esprit libre et dépourvu néanmoins de tout sectarisme, qui ne songe pas à rire de la candeur de la foi et de l'étrangeté des superstitions, mais à les expliquer, quand faire se peut.

Le plan de l'auteur est des plus rationnels : il étudie successivement *le mariage, la naissance* ; *les remèdes* dévotieux, rituels et magiques ; *les animaux, les récoltes, les fêtes chrétiennes, la mort.*

Nous pourrions en tirer de nombreuses citations, mais *non est hic locus* ; les circonstances aidant, nous puiserons à cette source, précieuse entre toutes, où sont dévoilées tant de pratiques désuètes, mais qui nous renseignent bien sur la vie et la mentalité de nos pères. A. C.

Henri LORION, **Les méthodes bacilloscopiques dans le diagnostic de la tuberculose pulmonaire** (Jouve, éditeur, Paris. 1923).

Récemment, à l'Académie de médecine, nous entendions M. le Professeur BEZANÇON, avec toute l'autorité qui s'attache à son nom, nous décrire les avantages de la méthode d'homogénéisation des crachats pour la recherche des bacilles tuberculeux. La question du dépistage de la tuberculose soulève aujourd'hui, dans notre période d'après-guerre, une série de problèmes pratiques, auxquels il convient de donner une solution aussi rapide que rationnelle. M. Henri LORION doit être hautement loué d'avoir consacré sa thèse inaugurale à l'étude des diverses méthodes bacilloscopiques, à discriminer parmi ces méthodes les techniques les plus caractéristiques et les plus employées, à montrer enfin, dans une étude comparative, la valeur respective de chacune de ces techniques, de chacune de ces méthodes. « Car il est nécessaire, comme l'écrit le professeur LÉON BERNARD (*Revue de la Tuberculose*, janv. 1923), d'établir une doctrine fondée sur une grande quantité de faits, de manière à ne pas osciller suivant les opinions d'une méthode à l'autre. »

Elève tout d'abord de son vénéré père, le Dr Lorion, dont il n'aura qu'à suivre et les avis et les exemples pour faire honneur et à son nom et à notre profession, puis de Maîtres tels que LÉON BERNARD, Louis MARTIN, Louis GUINARD (de Bligny), Henri Lorion ne pouvait qu'écrire un travail aussi consciencieux que documenté.

R. MOLINÉRY.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

31e ANNÉE. N° 5 1er Mai 1924.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Épidémiologie historique

Sur l'existence d'une loi périodique des épidémies,

Par M. Louis Chapplain (*Marseille*).

Le hasard de nos lectures nous fit naguère parcourir l'ouvrage de Dufour, sur l'*Histoire de la Prostitution* (tome IV ; Séré, Paris, 1853) ; parlant, incidemment, des maladies vénériennes, l'auteur cite les dates auquelles il y eut recrudescence de syphilis et de lèpre : car ces deux maladies, confondues souvent dans l'histoire, donnèrent lieu, semble-t-il, au moyen âge, à la même prophylaxie.

Les principales épidémies mentionnées ravagèrent alors l'Europe, et surtout la France, pendant les VIe, Xe, XIe, XIIe et XVe siècles, avec maximums d'intensité en 546, 945, 994, 1043, 1089, 1130, 1493.

Les renseignements complémentaires sur les autres maximums historiques de syphilis et lèpre nous font défaut, mais il serait sans doute facile de les retrouver auprès des spécialistes de l'étude de ces époques.

Si les maximums de 546 à 1493 sont isolés, il n'en est pas de même des cinq suivants, qui se présentent en série au lecteur de cet ouvrage. 945, 994, 1043, 1089, 1130 ; ces cinq dates constituant l'histoire des maximums d'intensité des épidémies de syphilis-lèpre, qui dévastèrent le moyen âge pendant les 185 années étudiées.

Une chose frappe, si l'on considère le nombre des années séparant ces cinq maximums ; c'est le nombre, à peu près constant, séparant ces dates entre elles :

49 ans séparent les deux maximums de 945 et 994,
49 ans — — — — — 994 et 1043,
46 ans — — — — — 1043 et 1089,
41 ans — — — — — 1089 et 1130.

46 ans, en moyenne, semblent donc séparer l'apparition de deux maximums d'épidémie ; ces nombres se répétant quatre fois de suite, il y a peu de chance pour qu'ils soient l'effet du hasard, et ils doivent se rattacher à une loi d'ordre beaucoup plus général.

Le manque de documents nous empêchant de rechercher et vérifier tous les maximums historiques d'épidémies de lèpre-syphilis (1), on remarque, néanmoins, que ceux susmention-

(1) Cf. *Histoire de la Prostitution*, de Dufour, Séré, édit., Paris, 1853, tome IV : maximum de 546, page 338 ; max. de 945, p. 339, ; max. de 994, 340 (*mal sacré, mal ardent*) ; max. de 1043-1089-1130, p. 343. En 630, loi de Rotharis, roi des Lombards, concernant les lépreux.

nés sont espacés d'environ 45 ans ; possédant deux autres jalons isolés, éloignés de cette période complète, étudiée, de cinq dates, un avant : 546, et l'autre bien après : 1493, nous avons essayé, partant de 546, année mémorable marquant un fort maximum épidémique, de rechercher tous les nombres distants de 46 ans à partir de cette date, pour voir si nous tomberions sur les 5 maximums connus, précédemment étudiés, et voir quel serait l'écart de nos nombres inductifs avec les nombres vrais. La moyenne de 46 ans, obtenue en partant seulement de 5 dates en série, pouvant être inexacte, nous avons fait la même opération avec un espacement de 45 ans, 44 ans et 44 ans et demi à partir de cette même date de 546 ; et voici, exposées dans le tableau suivant, les années induites et hypothétiques, comparées aux maximums historiques d'épidémies.

TABLEAU N° 1

	46 ans	45 ans	44 ans	44 ans et demi	Epidémies historiques de syphilis en
	546	546	546	546	*546*
	592	591	590	590,5	
630, *Loi de Rotharis*, roi des Lombards, sur les lépreux.	638	636	634	635	
	684	681	678	679,5	
	730	726	722	724	
	776	771	766	768,5	
737, *Capitulaire de Pépin*, sur le mariage des lépreux. .	822	816	810	813	
	868	861	854	857,5	
	914	906	898	902	
	960	951	942	946,5	*945*
789, *Capitulaire de Charlemagne* sur les lépreux. .	1006	996	986	991	*994*
	1052	1041	1030	1035,5	*1043*
	1098	1086	1074	1080	*1089*
1371-1388-1394-1402, défense aux lépreux d'entrer dans Paris.	1144	1131	1118	1124,5	*1130*
	1190	1176	1162	1169	
	1236	1221	1206	1213,5	
	1282	1266	1250	1258	
1430-1453-1488, *Lois de police, édits du Parlement* sur les lépreux	1328	1311	1294	1302,5	
	1374	1356	1338	1347	
	1420	1401	1352	1391,5	
	1466	1446	1396	1436	
1720, *Peste de Marseille*. .	1512	1491	1440	1480,5	*1493*
		1536			
		1581			
		1626			
		1671			
		1716		Max. relatifs ou absolus de taches solaires.	
		1761			
		1806		*1805*	
		1851		*1848*	
		1896		*1894*	
		1941			

A considérer ces quatre colonnes de nombres périodiques, le nombre moyen semblant le plus cadrer avec les événements paraît être 45 ans ; nous voyons, en effet, que les maximums déduits avec ce nombre, en partant de 546, sont :

951	voisin du maximum épidémique de				945
996	—	—	—	—	— 994
1041	—	—	—	—	— 1043
1086	—	—	—	—	— 1089
1131	—	—	—	—	— 1130
1491	—	—	—	—	— 1493

Comme loi de réapparition d'un phénomène aussi fugace que les épidémies, si loi il y a, il semble que ces nombres déductifs, différents des nombres vrais parfois de 6 ans, plus souvent de 3 ans, en plus ou en moins, soient assez exacts ; cette erreur de 3 à 6 ans semble assez faible et négligeable sur une période de près d'un demi-siècle et peut nous autoriser à prendre ce chiffre de 45 ans comme loi périodique d'apparition des épidémies historiques de lèpre-syphilis ; nous verrons ensuite s'il y a lieu de la généraliser, en l'appliquant aux autres maladies épidémiques ; et s'il y a lieu enfin de la rattacher à des causes et des lois beaucoup plus générales, en la considérant comme un cas particulier de lois sidérales.

Il faudrait donc rechercher dans l'histoire tous les maximums de lèpre-syphilis antérieurs et postérieurs à 546, et voir s'ils concordent, à 6 ans près, en plus ou en moins, avec les nombres inductifs du tableau.

(Il serait assurément intéressant de dresser la chronologie de toutes les épidémies depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; on a bien fait l'histoire des guerres entre les hommes ; pourquoi ne pas faire l'histoire des épidémies, histoire des guerres entre les hommes et les microorganismes ?)

Il est certaines époques où l'extension de la maladie fut manifestement entravée par des mesures prophylactiques (découverte d'un moyen de lutte, gaïac, mercure, arsenicaux, sérums ; isolement ; léproseries, qui, au nombre de 19.000, de 1250 à 1450, transformèrent l'Europe en un vaste lazaret). Plus les temps sont primitifs, plus l'homme est ignorant et dénué de moyens de défense contre la maladie, et meilleur est pour l'observateur le champ d'expériences, car rien ne vient entraver l'apparition et la disparition du phénomène naturel ; d'un côté, l'agent spécifique ; de l'autre, l'homme absolument désarmé vis-à-vis de lui ; sitôt que ce dernier réagit, en trouvant des moyens de défense, la loi faussée ne peut plus être mise en évidence et les maximums passent inaperçus.

Il faut, pour apercevoir ces maximums, observer une époque absolument désarmée vis-à-vis des agents pathogènes et n'employant aucun moyen de lutte contre eux ; pas de moyens physiques : isolement ; ou chimiques : vaccins, sérums. A ce point de vue, l'étude comparée des maximums de grippe (révélée sous les noms divers qu'elle porta aux différentes époques et dans les différents pays) pourrait être très intéressante ; car, même à l'heure actuelle, on discute encore trop la nature de l'agent pathogène et les moyens de traitement, pour pouvoir agir énergiquement sur l'épidémie ; on

meurt moins peut-être, mais la contagion reste toujours très grande.

Il y aurait donc intérêt à rechercher dans le passé tous les maximums des maladies épidémiques (en ce qui concerne la grippe, une épidémie mémorable se produisit en 1413) ; dans le présent, observer de préférence les épidémies spontanées sévissant chez les peuples primitifs et isolés : Esquimaux, Noirs, etc. ; chez les animaux : peste bovine, fièvre aphteuse, peste des marmottes de Sibérie ; chez les végétaux, etc.

Il est fort probable qu'il y a des maximums épidémiques pour ces maladies, comme pour la syphilis et la lèpre ; l'étude seule des dates pourra nous faire savoir si ces maximums périodiques existent, et s'il y a concordance entre les maximums épidémiques des différentes maladies.

LES CAUSES.

Tout étant déterminé, et rien de ce qui se passe sur terre n'étant indépendant de ce qui se passe dans le soleil, un rapprochement se fait par la pensée entre cette période de 45 ans, loi périodique, hypothétique, des maximums épidémiques, et la période de 45 ans environ régissant les maximums d'activité solaire, période des maximums absolus des taches du soleil (des maximums relatifs existant tous les 11 ans).

Il est probable qu'il y a une relation de cause à effet entre le retour périodique de l'activité maximum ou minimum du soleil et le retour de certains événements terrestres comme les épidémies ; il est fort probable que certaines espèces de microorganismes voient leur virulence augmentée par la plus grande activité solaire ; alors que, pour d'autres, cette virulence serait diminuée ; certains rayons, connus ou inconnus, certaines ondes, émanées du Soleil dans ses maximums, en plus grande intensité ou abondance, augmenteraient ou diminueraient leur activité, ou même créeraient de nouvelles races *par mutation*, donnant ainsi naissance à de nouvelles maladies.

(Les épidémies pourraient, peut-être aussi, être les effets secondaires des maximums d'activité solaire périodiques, l'effet direct étant un changement de température climatérique (récoltes déficitaires, mauvaise nutrition, diminution de résistance du corps, guerres, etc.).

L'étude des maximums des taches solaires n'ayant été systématiquement faite que depuis peu d'années, si nous recherchons, au XIXe siècle, les maximums de taches, nous remarquons que les guerres et cataclysmes sociaux les plus violents se placent aux environs immédiats de ces dates (Moreux).

L'activité solaire régissant l'activité terrestre, loi des cataclysmes terrestres comme des cataclysmes sociaux, il n'y a pas de raison pour que les agents spécifiques des maladies épidémiques restent

Intervalle	Max. des taches solaires	Guerres-Révolutions
43 ans.	1785	Guerres, Amérique, Gibraltar.
43 —	1828	Jamaïque, Révolution.
45 —	1871	Révolutions Guerre.
	1916	Guerre.

insensibles à son action ; certains seraient impressionnés par les maximums, d'autres par les minimums d'activité solaire.

Reprenons, dans le tableau n° 1 du début, nos dates périodiques, espacées de 45 ans, arrêtées en 1491, date à peu près exacte de réapparition de la syphilis, si longtemps endormie, et tenue en échec grâce aux mesures préventives édictées contre les lépreux et les syphilitiques (« ladres verts et ladres blancs »), isolement dans les léproseries, etc. : mesures abandonnées par la croyance à l'extinction du mal, qui, non surveillé, se réveilla à cette date avec l'intensité que l'on sait.

Si donc nous poursuivons le calcul de tous les maximums hypothétiques de recrudescence de la maladie (dates auxquelles se seraient probablement produits des maximums d'épidémie, si aucun agent thérapeutique n'avait été trouvé), nous trouvons, dans la période actuelle, les dates de 1806-1851-1896 ; en comparant ces dates déductives avec les dates vraies de maximums, relatifs ou absolus, des taches solaires, survenus pendant les années 1805, 1848, 1894, nous constatons que ces dates coïncident, d'une façon presque absolue, avec les nombres obtenus dans le tableau n° 1, avec notre loi périodique hypothétique de 45 ans.

Max. hypothétiques de syphilis calculés dans le tableau n° 1-45 ans	Max. relatifs ou absolus de taches solaires constatés
1806	1805
1851	1848
1896	1894

On peut donc formuler avec de fortes probabilités d'exactitude la loi suivante :

«Le retour de certaines épidémies a lieu de façon périodique à des intervalles de 45 ans et coïncide avec des maximums (ou peut-être des minimums pour certaines maladies), relatifs ou absolus, d'activité solaire (activité = taches).

Remarque. — Si cette loi est exacte, on pourrait, par la connaissance des dates historiques d'épidémies, conclure à un maximum de taches solaires correspondant à ces dates.

Il est certain qu'à notre époque, ces maximums de syphilis ne peuvent être qu'hypothétiques ; les moyens de lutte étant efficaces, l'épidémie se trouve vite enrayée.

Montaigne devant la peste de Bordeaux,

Par M. le Dr Durodié (de *Bordeaux*).

Il est, dans le passé et dans l'histoire des êtres humains, d'étranges anomalies aux multiples aspects, des conceptions diverses, diamétralement opposées, des événements de ce monde, heureux ou malheureux. Chacun les interprète à sa façon, suivant sa moralité, ses sentiments généreux, ou ses idées égoïstes, si souvent entachées de perversités et d'ambitions effrénées, de nature à déconcerter les esprits les mieux pondérés et les psychologues les plus avertis. C'est fréquemment dans les rangs élevés de la société qu'on retrouve ces regrettables lacunes du cœur et cet abaissement moral.

L'épidémie terrible de peste qui ravagea la ville de Bordeaux, à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle, nous offre un exemple remarquable des idées que je viens d'exposer.

Dans ces tristes et cruelles circonstances, où Bordeaux gémissait sous le joug redoutable des atteintes mortelles du fléau, les membres du Parlement, présidents et conseillers, s'empressaient de fuir et de quitter en toute hâte les murs empestés de la ville, pour se réfugier tantôt à Libourne, puis à Saint-Emilion, à Bergerac et à la Réole, afin d'être loin de la contagion et d'échapper à ses emprises cruelles.

De cette époque, je citerai deux personnages importants et fort remarquables, dont la conduite fut bien différente : le maréchal d'Ornano, Gouverneur de la Guyenne, et l'illustre Montaigne, Conseiller au Parlement et maire de Bordeaux.

Pendant que l'épidémie sévissait dans toute son intensité, le maréchal donnait l'exemple du plus grand dévouement et prodiguait aux malheureux pestiférés ses généreux et charitables bienfaits. Il fut, en effet, admirable. Il visitait les malades et les morts de la contagion, entrait dans l'hôpital de la peste à cheval une fois par semaine, donnait ses soins aux malades et s'occupait de leur subsistance, en leur procurant les vivres nécessaires. Le roi, informé de sa conduite et de sa témérité, lui ordonna de se retirer à Libourne, ce qu'il fit à son corps défendant, et pour obéir à la volonté souveraine.

Il n'en fut pas de même de Montaigne, qui, au mépris des lois sociales et humanitaires, et oublieux de ses devoirs de maire d'une grande cité, avait déserté la ville de Bordeaux, pour ne songer qu'à sa sécurité personnelle.

C'est le moment de reproduire ici la lettre que Montaigne écrivait aux jurats de Bordeaux en 1585, et dans laquelle il refuse de se rendre dans la ville, où l'épidémie de peste exerçait en plein ses ravages :

Messieurs,

J'ai trouvé ici par rencontre de vos nouvelles par la part que Mr le Maréchal m'en a faict. Je n'espargnerai ny vie ne aultre chose pour votre service et vous laisserai à juger sy celui que je vous puis faire par ma pré-

sence à la prochaine élection vaut que je me hasarde d'aller en la ville, vu le mauvais état en quoi elle est, notablement, pour des gens qui viennent d'un si bon air comme je fais. Je m'approcherai mercredi le plus près de vous que je pourrai, est à Feuillas se le mal n'y est arrivé, auquel lieu, comme j'escris à Mr de La Motte, je serai très aise d'avoir cet honneur de voir quelqu'un d'entre vous pour recevoir vos commandements et me décharger de la créance que Mr le Maréchal me donna pour la Compagnie, me recommandant sur ce bien humblement à vos bonnes grâces et priant Dieu de vous donner

Messieurs, longue et heureuse vie.

De Libourne le 30 juillet 1585.

Votre très humble serviteur et frère.

Montaigne.

Le lecteur pourra juger, par cette lettre, de la mentalité et de l'affolement des habitants de Bordeaux, décimés par la contagion pesteuse, dans laquelle, grands et petits, et aussi maîtres et chefs d'une grande cité, s'empressaient de détaler à la hâte devant les atteintes du fléau.

De nos jours, les esprits ont évolué ; on y trouverait, sans doute, moins de circonstances atténuantes. Bref, je n'ai pas à défendre Montaigne, celui-là même qui a consacré tout un chapitre de ses *Essais* à maltraiter et fustiger les médecins, en déclarant, d'accord avec Nicocles, « que le soleil esclaire leur succez, et que la terre cache leur faulte ». « Je ne me passionne point d'estre sans médecin, de quoy je veois la plupart plus affligés que du mal ».

Vieux-Neuf Médical

Un prêtre-médecin, auteur d'un des premiers textes connus sur la variole.

Dans un vieux Dictionnaire-Manuel contenant la biographie des personnages célèbres de tous les temps anciens et modernes, qui a dû être édité par Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut de France, dont l'extrait du catalogue est à la fin du volume, je copie pour *la Chronique Médicale* la note suivante :

Aaron, d'Alexandrie, prêtre chrétien et médecin, vivant au commencement du VIIe siècle. Il est auteur d'un ouvrage en langue syriaque, intitulé Pandectes, divisé en 30 livres. C'est un commentaire des ouvrages des médecins grecs, qui servit, avec quelques autres, à initier les Arabes à la connaissance de la médecine grecque. Il est le premier qui ait décrit la petite vérole, que les médecins grecs ne paraissent pas avoir connue.

Dr Albert Miquet.

La Médecine des Praticiens

Sirop Coclyse et Coqueluche.

La multiplicité des traitements institués contre la coqueluche montre clairement qu'il n'en est pas un seul qui soit spécifique, c'est-à-dire agisse directement sur l'agent de cette maladie et, en le détruisant à coup sûr, procure une rapide guérison. Parmi ces traitements, les uns ne sont pas sans danger ; ils renferment des narcotiques, des stupéfiants, des toxiques ; le médecin doit les proscrire sans hésitation. *Primum non nocere*. Les autres sont souvent trop anodins, et n'ont aucune efficacité.

Les trois grands caractères de la coqueluche nous indiquent ce que doit être une thérapeutique rationnelle.

La coqueluche est une infection. Elle est due à l'action du cocobacille de Bordet et Gengou sur les premières voies respiratoires. Elle est *spasmogène* ; la quinte n'est qu'une suite de secousses spasmodiques, plus ou moins longues et violentes. Elle engendre le catarrhe des bronches : d'où ces mucosités visqueuses, filantes, dont le malade a tant de peine à se débarrasser.

Le traitement logique de la coqueluche doit donc être antiseptique, antispasmodique, modificateur des sécrétions bronchiques.

Le *sirop Coclyse* remplit parfaitement ces trois conditions. Pour le démontrer, il suffit de rappeler sa composition : cannelle, safran, *rosa gallica*.

Le *sirop Coclyse* est antiseptique. Il doit cette propriété aux essences des plantes qu'il contient. L'essence de cannelle, surtout, est un des plus puissants bactéricides que nous ayons. Son action sur le cocobacille coquelucheux est donc indiscutable.

Le *sirop Coclyse* est antispasmodique. Ses remarquables propriétés sédatives lui viennent en partie des principes aromatiques de tous ses composants, mais principalement du safran. Celui-ci, analogue aux balsamiques, apaise les phénomènes nerveux, réduit le nombre et l'intensité des quintes : c'est un calmant énergique de la toux.

Le *sirop Coclyse* est un excellent modificateur des sécrétions bronchiques. Cannelle, safran, rose de Provins, renferment des complexes terpénés, dont on connaît l'heureuse influence sur la muqueuse broncho-pulmonaire. La rose de Provins, grâce à ses composés tanniques, complète l'action des terpènes. Ces plantes fluidifient d'abord les sécrétions bronchiques et en facilitent l'expectoration ; elles assèchent ensuite la muqueuse, qui redevient bientôt normale.

Ces considérations expliquent la grande efficacité du *sirop Coclyse* dans la coqueluche et les toux coqueluchoïdes.

Le *sirop Coclyse* diminue la fréquence et l'intensité des quintes. En quelques jours, leur nombre tombe de soixante à vingt et même moins. Des observations multiples que nous recevons attestent ces effets bienfaisants. En même temps, la durée de ces quintes est notablement amoindrie. L'élément spasmodique s'atténue, et les secousses de la toux perdent de leur violence. Cette accalmie arrête les vomissements qui sont, pour l'enfant, cause de dénutrition et d'affaiblissement.

Le *sirop Coclyse* abrège les causes de la coqueluche. Sous son influence, il est assez fréquent de voir des cas sérieux évoluer en trois semaines.

En fluidifiant les sécrétions bronchiques, le *sirop Coclyse* favorise leur expulsion. De ce fait, la quinte de toux est écourtée et le tousseur bénéficie d'un grand soulagement.

Enfin, les composants du *sirop Coclyse* sont d'excellents stomachiques, des stimulants énergiques. Ils maintiennent l'activité de l'appareil digestif et excitent vivement la circulation. Ils conservent l'appétit, dissipent les congestions, préviennent les complications de la maladie.

Le *sirop Coclyse* n'a pas d'inconvénient ; il est absolument inoffensif. Ne renfermant ni narcotique ni anesthésique, il peut être laissé entre toutes les mains.

Le *sirop Coclyse*, en diminuant le nombre, la durée, l'intensité des quintes dans la coqueluche, en facilitant l'expectoration des mucosités, en arrêtant ou empêchant les vomissements, en sauvegardant les fonctions digestives, transforme en affection bénigne une maladie grave par sa violence, par la longueur de son évolution, par les répercussions qu'elle peut avoir sur les diverses parties de l'organisme.

Ces heureux résultats justifient la place de plus en plus importante que le *sirop Coclyse* occupe dans la thérapeutique de la coqueluche et des toux coqueluchoïdes.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférences de la Société de graphologie.

44, rue de Rennes (en face Saint-Germain-des-Prés).

Le samedi 26 avril, à 4 heures, sous la présidence de M. le docteur Legrain, médecin-chef de l'Asile de Villejuif, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, expert près les tribunaux, M. Edouard de Rougemont parlera sur *la Graphologie et la médecine* » Entrée gratuite.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Notre collaborateur, M Ed. de ROUGEMONT, a bien voulu réserver à la *Chronique médicale* son étude sur le graphisme d'ANATOLE FRANCE, écrite il y a quelque dix ans et jamais publiée ; nous sommes heureux d'en offrir la primeur aux lecteurs de notre revue.

ANATOLE FRANCE, D'APRÈS LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE.

J'ai sous les yeux un manuscrit tout récent de l'écrivain (1) : il dénote une rare vigueur morale et intellectuelle. La sérénité qui se dégage de l'ensemble de cette riche écriture est le résultat d'une direction permanente de l'intelligence, qui arrive à unir harmonieusement des tendances parfois divergentes. C'est bien différent de la sérénité gœthéenne : l'écriture de l'auteur de *Faust* révèle un passionné, qui exerce sur les mouvements de sensibilité fougueuse un contrôle despotique et en réprime les élans. L'écriture d'ANATOLE FRANCE nous montre un esprit clairvoyant et vif, qui perçoit les divers aspects d'une idée et se sent entraîné en même temps dans des directions divergentes.

Une des originalités de ce caractère consiste à avoir tiré parti de ces contradictions natives et d'avoir, malgré la vigueur de ces attractions antagonistes, dégagé une direction générale qui ne les annihile pas, mais tout en les conservant, corrige leurs excès. Il fallait que ces tendances fussent bien innées, pour que l'écriture en montre, encore aujourd'hui, des signes si nets et persuasifs.

Ces discordances contribuent rarement à enrichir une personnalité ; il faut même que celle-ci soit bien vigoureusement affirmée, pour ne pas en être sérieusement amoindrie.

Chez Anatole France, ce sont les qualités de l'intelligence qui ordonnent ces impulsions opposées. C'est une de ces natures qui montrent à l'observateur ce que peut l'esprit sur le développement du caractère et infirment les théories psychologiques du caractère inné.

L'un des contrastes les plus marqués dans ce graphisme, c'est celui de la bonté et de l'agressivité caustique. On sent très bien que, s'il s'y laissait aller, Anatole France manquerait complètement d'urbanité dans sa polémique. Il pourrait mériter d'être jugé méchant. Cette virulence, s'alliant à de la douceur, s'en trouve atténuée dans ses manifestations ; l'enjouement et la grâce, fortement marqués, transforment cette causticité agressive en un esprit ironique, plein de charme, mais qui n'en est pas moins extrêmement mordant, sous ses dehors de bonhomie. C'est, d'ailleurs, une des caractéristiques de notre esprit français ; nous répugnons à la méchanceté et à la violence, mais nous aimons le trait mordant et vif : c'est à quoi excellait notamment LA FONTAINE, à qui on fait une

(1) Ceci fut écrit en novembre 1914.

réputation imméritée d'excessive bonhomie. Ses jugements sont terribles et manquent parfois d'indulgence.

Une autre contradiction se manifeste avec autant d'intensité entre les tendances altruistes et égoïstes. A des mouvements de générosité réelle et de bienveillance affectueuse, s'opposent de violentes attractions du *moi* ; des attitudes peu amicales en résultent, de la froideur consciente et sans bonté. Anatole France n'est probablement pas aimable avec tout le monde, et il ne manifeste pas son altruisme en toute occasion. D'ailleurs, je crois que c'est avant tout un intellectuel, et que les paroles ou les écrits exaltant les sentiments généreux seront chez lui beaucoup plus aisés que les actes. Il est de ceux qui savent provoquer chez autrui les mouvements qu'ils ne font pas eux-mêmes ; ils indiquent la voie sans s'y engager plus qu'il ne convient, mais avec une telle sereine persuasion qu'on est tout disposé à y entrer. On l'écoutera d'autant plus volontiers, qu'il est doué d'un charme pénétrant et d'un esprit enjoué, fin, prompt, dont les réparties, aisées et nuancées, retiennent.

Sa culture est très grande et sa curiosité intellectuelle insatiable. On ne relève pas de signes d'affaissement ou de découragement dans ce graphisme, qui révèle, malgré la réserve résultant de l'expérience, beaucoup d'idéalisme et de spontanéité. Les aspirations intellectuelles sont toute-puissantes, et l'on sent pour la vie un intérêt très vif.

Parmi les traits de caractère capables de gâter le charme de cette nature très riche, la susceptibilité et l'entêtement sont des plus marqués.

Au résumé, Anatole France apparaît, à travers son écriture, comme un esprit subtil, qui s'est complu à surveiller et à diriger les tendances de sa sensibilité. Et ce jeu l'a conduit à prendre au sérieux les émotions d'autrui qui, sans doute, ne l'intéressaient guère au début.

E. de Rougemont.

La bosse d'Anatole France.

C'est le maître lui-même qui a conté sa mésaventure ; passons-lui la parole :

La dernière fois que j'ai voulu faire l'emplette d'un chapeau tube, il y a de cela plusieurs années, voici ce qui m'advint. Le marchand commença par essayer quelques coiffes ; on m'avait conduit devant une glace, mais je fermais les yeux plein d'angoisse ; je sentais, comme le commis, qu'aucun des objets qu'on me posait successivement sur la tête ne pouvait s'y fixer : tantôt ils balançaient de droite à gauche et tantôt d'avant en arrière. Le chapelier, désespéré, me dit : « Nous allons vous en faire un sur mesure. » Il saisit le conformateur, vous savez bien cet instrument... La mécanique, successivement serrée et desserrée, m'écrasait sous son poids. Le vendeur se reprit au moins à dix fois, aucune des épreuves de papier pointillé qui sortaient de son poussoir ne lui donnait satisfaction, mais il ne voulait pas me l'avouer et me promit finalement de m'envoyer l'objet fabriqué à domicile. Hélas ! je ne m'éloignai pas assez vite : tandis qu'on m'ouvrait la porte, je l'entendis qui, caché par un des battants de la glace à trois faces et me

croyant déjà sorti, murmurait : « Il a une tête d'idiot, ce type ! » Ne riez pas, reprit M. France, c'est sérieux.

Quelques années plus tard, je visitais un asile d'aliénés à Tourneville. Le directeur m'avait déjà présenté un certain nombre de ses pensionnaires et, devant le dernier, il me dit : « Celui-ci est un sujet extraordinaire. Il n'a plus aucun réflexe Hi ! hi ! Vous allez voir, je vais tirer un coup de revolver, me dit-il ; regardez bien, pas un muscle ne bougera ». L'expérience faite, le docteur ajouta : « Vous voyez : indifférent, stupide, idiot, parfaitement idiot. Ce n'est pas le premier de ce genre que j'ai vu ; ses pareils et lui ont tous un signe particulier ; tenez, donnez votre main, touchez son front, oui, là, au-dessus de l'arcade sourcilière, vous sentez une petite bosse, eh bien ! vous savez, c'est formel, ça ne trompe pas, tous ceux qui l'ont sont bons à enfermer. » Comme nous nous éloignions, poursuit Anatole France, l'homme est curieux, hélas ! je me passai fortement la main sur le front, j'avais la bosse ! Je restais stupide et même je me sentais pris d'inquiétude, je n'écoutais plus ce que me racontait mon interlocuteur, et sur le point de le quitter, je ne pus y tenir : « Docteur, regardez donc, je vous en prie ; votre main, s'il vous plaît ; tenez, touchez mon front, oui, là, au dessus du sourcil, vous sentez !! hein ? J'ai la bosse !! — Ah ! s'exclama-t-il, mais oui, vous l'avez ! — Alors ? fis-je. — Vous l'avez, répondit-il.

L'invention des allumettes.

La suppression du monopole des allumettes, exercé jusqu'ici par l'Etat, nous fournit l'occasion de reparler de l'invention de ce si utile objet usuel, dont on conçoit malaisément qu'on pourrait se passer.

On a évoqué, à ce propos, le nom d'un de nos confrères, le Dr Charles Sauria, qui fut, ce n'est plus à l'heure actuelle contesté, le *véritable* inventeur de l'allumette chimique, l'allumette phosphorée. Nous avons conté naguère, ici (1) et ailleurs (2), la genèse de la découverte, nous n'y reviendrons pas. Nous voudrions seulement rappeler que cette invention a été contestée, et qu'on l'a tour à tour attribuée à l'Autrichien Kammerer ; au Hongrois Janos Irinyi, étudiant à l'Ecole Polytechnique de Vienne, où il suivait les cours du chimiste Meissner ; au Russe Ivan Worstakoff ou Worskatoff ; à l'Anglais Watt, etc.

C'est le Dr Rodolphe Boettger, de Francfort-sur-le-Mein, qui a surtout contribué à substituer le bioxyde de plomb au chlorate de potasse, évitant ainsi les explosions violentes ; c'est à ce même confrère qu'on devrait d'avoir substitué, en 1848, au phosphore rouge le phosphore ordinaire, indiqué pour la première fois en 1844 par Emile Kopp, et que le Dr Schotter ou Schroetter, secrétaire de l'Académie impériale de Vienne, passe pour avoir découvert en 1847. On a, depuis, modifié la nature de la pâte elle-même, en enlevant le phosphore, comme dans les essais faits par le Dr Poltzer, et par le chimiste (ou industriel) Canouil.

On en arrive à cette conclusion, que jamais une grande découverte n'est l'œuvre d'un seul, ce qui n'enlève rien, d'ailleurs, à l'initiateur.

(1) Cf. *Chron. méd.*, 1898.
(2) *Revue scientifique*, 1898.

Le Présent dans le Passé.

La puériculture et la Bible.

On trouve dans l'Ancien Testament quelques sentences qui expriment des règles de puériculture aussi justes aujourd'hui qu'il y a trois mille ans.

I. — La loi de l'hérédité morbide est formulée dans Jérémie (xxxi, 29) :

Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupuerunt.

Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants ont été [agacées.

Racine traduit avec une élégante simplicité :

Nos pères ont péché ; nos pères ne sont plus ;
Et nous portons la peine de leurs crimes.
(Esther, I, 5.)

La phrase biblique, et surtout l'interprétation de Racine, où le jansénisme transparaît, impliquent la doctrine de l'expiation par les descendants des fautes commises par les ancêtres.

Cette doctrine scandalise quelques philosophes et quelques politiciens contemporains, aussi peu jansénistes que possible. Et pourtant, l'histoire de la médecine pourrait fournir quelques arguments en sa faveur.

II. — Une phrase du prophète Isaïe (lxvi, 12) résume deux grands préceptes de l'hygiène du premier âge : la nécessité de l'allaitement maternel, la nécessité des soins maternels.

Ad ubera portabimini, et super genua blandientur vobis.

On vous portera à la mamelle, et on vous caressera sur les genoux.

L'abbé de Saint-Cyran, le fondateur des « Petites Ecoles de Port-Royal », qui avait une tendresse particulière pour les petits enfants, aimait à citer ces paroles d'Isaïe (*Mémoires de Fontaine*) (1).

La plus ancienne mention de la maladie du sommeil.

Nous la trouvons dans le grand écrivain arabe, Ibn Khaldoun, décédé en 1406.

Voici, textuellement, ce qu'il dit dans son *Histoire*, rapportant la mort de Jota, sultan de Mali, au sud de Tobociou, en l'an 775 de l'Hégire, c'est-à-dire en 1373 de notre ère :

(1) *Le Nourrisson*, d'après la *Gaz. hebd. des Sc. méd. de Bordeaux*, 2 mars 1924.

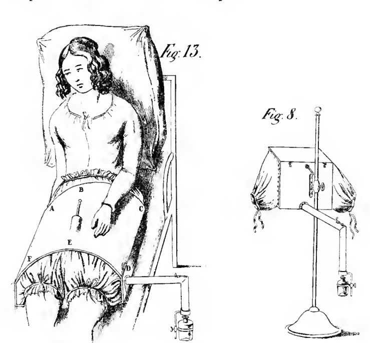
Il fut atteint de la maladie du sommeil. C'est un mal qui attaque souvent les habitants de cette province, surtout les chefs. Le malade est pris d'un sommeil continu ; il ne se réveille presque que rarement.

C'est un mal grave qui va jusqu'à la mort. Quant à Jata, sa maladie dura bien deux ans, et il en est mort en 75 de l'hégire (1).

Dr Gemayèle, de Beyrouth.

Le traitement par l'air chaud, vers 1840.

Dernièrement, en fouillant dans une boîte de bouquiniste sur les quais, je rencontrai quelques planches qui me parurent intéressantes. Il n'y avait, malheureusement, aucune indication d'ouvrage, et pas de texte les accompagnant. La série n'est même pas complète, car les numéros ne se suivent pas.

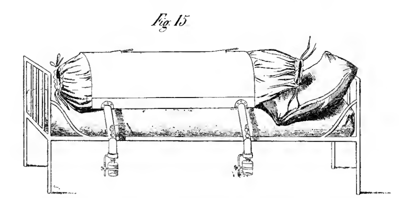


Le costume du malade de la figure 16 et la coiffure de la planche 13 permettent de supposer qu'il s'agit là d'appareils en usage vers 1840. Il n'a pas été apporté depuis lors de grands perfectionnements à ces boîtes à air chaud, dont nous trouvons le modèle dans les catalogues de divers fabricants.

(1) *Bulletin de la Société française de l'Histoire de la médecine.*

La figure 8 représente un modèle destiné à la main ou à l'avant-bras.

La figure 13 se rapporte au bain d'air chaud pour le ventre ; il y


Fig. 15

a même le thermomètre qui permet le contrôle. Le lit de la figure 15 est pour le bain complet.

L'appareil de la figure 16 est spécialement destiné à la douche nasale.

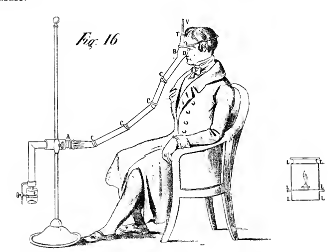


Fig. 16

Dans un catalogue récent où il est question d'appareils à air chaud, je lis que « les spécialistes recommandent d'utiliser la chaleur sèche contre la rhinite spasmodique, le rhume des foins, le coryza aigu et chronique, le catarrhe nasal, l'ozène, les épistaxis à répétition, etc., etc. » Il y a 80 ans, on n'agissait pas autrement.

Dr Ch. Levassort.

Échos de la « Chronique »

La calvitie de G. d'Annunzio.

Qui n'a été frappé, à l'aspect d'un quelconque de ses portraits, de la calvitie du grand lyrique italien ? Mais comment le crâne illustre s'est-il dépouillé de sa toison, au point d'être actuellement, aussi glabre qu'une bille polie d'ivoire ? C'est ce que nous ignorions jusqu'à ces derniers temps.

Voici ce qu'une amie du poète, Matilde Serao, vient de nous révéler, sur l'étiologie de cette perte de cheveux, et que nous fait connaître, d'après la romancière, M. C. Pitollet (1) :

A vingt ans, G. d'Annunzio possédait une merveilleuse crinière bouclée, de couleur châtain doré. Dans un duel qu'il eût, un brutal coup de sabre lui produisit sur la tête une entaille telle que le chirurgien, à l'aspect du sang qui fluait à gros bouillons, perdit lui-même la tête et arrosa, inonda le chef auguste du futur chantre des *Laudi* du contenu tout entier d'un flacon de perchlorure de fer, pour couper l'effroyable hémorragie. Or, la blessure n'était que superficielle. Elle ne tarda pas à se cicatriser, laissant d'elle une simple ligne. Mais le perchlorure avait détruit le bulbe des cheveux, et c'est ainsi que ceux-ci finirent par disparaître de la sommité testale d'Annunziesque... Matilde Serao ajoute — *in cauda venenum*, — ! *qu'il se pourrait aussi* que l'intense labeur intellectuel, combiné avec l'excès des plaisirs, ait sa part à la dévastation du chef auguste du poète aviateur qui, lui aussi, écrivit un *Feu*.

Eh ! eh ! cette étiologie pourrait bien être la vraie.

Michelet ou Lemontey ?

Naguère, le regretté J. Claretie faisait la découverte du cahier de comptes de Michelet à 20 ans. Ces feuillets de papier jauni par le temps se trouvent actuellement à Carnavalet. Ce qui est surtout intéressant à y relever, ce ne sont pas tant les recettes et les dépenses du jeune homme, que les réflexions trouvées sur certains de ces carnets précieux.

Voici, par exemple, ce qui se rapporte à l'année 1822 :

1822. *Histoire d'un atome*. Gravelle qui tua Cromwell. Fistule de Louis XIV. Larme d'une belle dame. Altération du cerveau de Pascal. Poison appelé cancer. Perle de Cléopâtre. Descartes (matière striée, cannelée).

Ainsi, constate Claretie, la fameuse théorie de Michelet sur la maladie de Louis XIV et ses conséquences, cette théorie apparaît dans les notes du futur historien, qui édifiera toute une théorie sur ces données *dès 1824*.

C'est à savoir, si comme nous l'avons écrit ailleurs, Michelet n'en a pas puisé l'idée dans un ouvrage antérieur de Lemontey.

(1) *Mercure de France*, 1er mars 1924.

Défense de cracher

Nous nous plaisons à reproduire le cri d'alarme poussé par notre savant ami, le professeur Letulle, qui proteste, et à combien juste titre, contre l'incurie montrée par les pouvoirs publics à protéger la santé des individus et de la race.

Passons la plume à l'éminent phtisiologue, pris d'une généreuse indignation et qui la manifeste sans ambages.

Citons seulement, pour la plus grande honte de la Ville-Lumière, deux infâmes surprises quotidiennes, preuve d'une incurie désespérante : les séquelles défécatoires de nos meilleurs amis, les chiens ; et les crachats des hommes. Le moins que l'on puisse dire de ces deux « lèpres » urbaines, c'est que la première disparaîtrait au plus tôt, si les propriétaires de chiens consentaient à s'entendre et à se liguer ; mais la seconde ! Autrement ignoble et plus dangereuse, elle démontre la veulerie, et, disons le mot, la lâcheté des Pouvoirs publics. Nos dirigeants connaissent le rôle homicide des crachats projetés sur le trottoir ; cette source quotidienne de plusieurs des maladies infectieuses qui déciment l'humanité, ils la voient, ils la tiennent, ils possèdent le moyen infaillible de la tarir à jamais (une simple loi d'hygiène sociale suffirait) ; eh bien ! ils n'osent pas l'appliquer.

Pourquoi récriminer ? L'indifférence du législateur se règle, hélas ! sur celle du public. Les modestes « papillons » portant « défense de cracher », qu'un ancien préfet de police plein de courage avait, jadis, fait coller un peu partout, dans les endroits publics, voitures, autobus, métropolitain, wagons de chemin de fer, etc., jaunissent et s'effacent ; ils se décollent peu à peu et puis tombent. A quoi bon vous remplacer, pauvres papillons inutiles ? Laissez les Français s'entre-tuer, à coups de microbes pathogènes ; la dépopulation ne leur suffit pas ; pour disparaître plus vite, ils tiennent à continuer de remplir les « charniers » de la pneumonie, de la méningite cérébro-spinale et de la tuberculose ; inépuisables et victorieux, les crachats sont les maîtres de la France (1).

Il n'y a plus d'enfants !

On entend dire, à tout propos et souvent hors de propos : « il n'y a plus d'enfants ! », pour indiquer que les enfants sont parfois plus avertis qu'il ne conviendrait. Les petits Français sujets de Louis XIV n'étaient, paraît-il, pas moins délurés, à preuve le texte qui suit. »

« *Il n'y a plus d'enfants*, gémissait déjà, en 1672, le chanoine Martin Sonnet, promoteur des Petites Ecoles de Paris ; il y a peu d'innocence ; la malice est crue jusques à un tel point, que les enfants de cinq, six à sept ans, en savent plus à présent, qu'autrefois les personnes de trente à quarante ans (2). »

Ne récriminons donc pas trop contre notre époque : nos pères ont eu leurs vices et leurs vertus, tout comme nous.

(1) Cf. *Presse Médicale*, 12 mars 1924.
(2) *Statuts et Règlements des Petites Ecoles de Paris*, 1672, in-18.

Correspondance médico-littéraire

Questions

L'ancienneté du tabac. — Gui Patin, dans sa lettre 372 (édition de Rotterdam, 1726), adressée, à M. Falçonet, le 25 septembre 1665, lui annonce que le premier médecin du roi de Danemark, nommé Siméon Pauli, lui a dédié un livre qu'il vient de faire imprimer : *De abusu tabaci.*

Ce Siméon Pauli, Allemand, né en 1603, était fils de Henri Pauli, médecin de Sophie, reine douarière du Danemark. Siméon Pauli devint lui-même médecin de la cour du Danemark en 1648, et premier médecin, en 1650, de Frédéric III et, en 1670, de Christern V. Il mourut à 77 ans, en 1680.

L'ouvrage dont parle Gui Patin avait pour titre exact : *De abusu tabaci Americanorum veteri et herbæ thee Asiaticorum in Europa novo.*

Ce commentaire a paru séparément en plusieurs éditions, à Rostock en 1661, in-4° à Strasbourg en 1665 — c'est celle qu'il dédia à Gui Patin — et en 1681, in-4° ; à Londres, en 1746 in-8°. Ce travail se trouve dans un ouvrage d'ensemble nommé *Quadripartitum*, qui tire son nom des quatre saisons de l'année, suivant lesquelles il est divisé.

Dr Georges Petit.

Asile pour épileptiques. — Le directeur de la *Chronique* pourrait-il, soit directement, soit par le journal, soit par un de ses correspondants, me procurer le renseignement suivant ?

Connaissez-vous l'ouvrage de Jules Huret intitulé : *Rhin et Westphalie*, et, dans cet ouvrage, le chapitre consacré à l'établissement de Biclefeld, où le pasteur Bodelschwing reçoit des épileptiques ?

Pourrait-on avoir des renseignements sur cet établissement, et surtout savoir s'il n'existe pas d'établissements analogues, en France, en Suisse, ou ailleurs ?

V. Bézy (*Toulouse*).

Les enseignes des accoucheuses. — Des confrères connaîtraient-ils un ouvrage sur les enseignes des accoucheuses ? Pourraient-ils nous renseigner sur les enseignes existantes, ou sur celles qui ont disparu dans les localités où ils exercent ?

Dr V. Ch. Lefèvre (*Paris*).

Réponses.

Les vieilles coutumes de Vendée. – Le chapeau du mari des nourrices (XXX, 58). — Le terme de *chapeau du mari de la nourrice*, employé dans le marché passé entre J.-E.-L. Delajouespe, le 12 mai 1779, et la nourrice de son fils, n'a pas la signification de *couvre-chef*, mais bien celle de gratification en argent ; le taux n'en était pas fixé d'avance, car il devait constituer une prime et dépendre de la conduite du mari. Ce terme est encore usité de nos jours dans la charte-partie ou convention commerciale passée entre les armateurs ou affréteurs et les capitaines des bâtiments de commerce. Le *chapeau du capitaine* est une gratification calculée à tant par tonneau de marchandise prise en charge. Quelquefois, le capitaine demande en outre des *épingles* pour sa femme, ce qui signifie un don gracieux supplémentaire. D'autres termes de toilette servent à désigner des sommes d'argent, par exemple les *gants*.

D'où viennent ces expressions ? On lit dans Furetière, à l'article *chapeau* de son Dictionnaire, édition de 1690 :

Dans la vieille coustume de Normandie, il est dit qu'un père peut marier sa fille avec un *chapeau de roses*, c'est-à-dire ne luy donner rien en mariage que le chapeau qu'on luy met sur la teste au temps de la célébration.

N'est-ce pas là tout simplement l'origine du terme de *chapeau*, appliqué dans un contrat à une dot ou à une gratification plus substantielle qu'une couronne de roses ? Un vieux proverbe vient à l'appui de cette supposition :

Cette charge, ce droit est la plus belle rose de son chapeau, c'est ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est l'avantage le plus considérable qu'il ait (Napoléon Landais, *Dictionnaire*, 1836).

En ce qui concerne les gants, Furetière nous dit encore :

Dans la plus-part des Coutumes, il y a un droit seigneurial qu'on appelle Ventes *et gants*, qu'on doit aux mutations. Ces gants sont estimez deux sous en quelques lieux, et en d'autres quatre deniers...

On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on sçaît desja, qu'il n'aura pas les gants, pour dire le présent qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle.

Dr du Bois Saint-Sévrin (*Saint-Brieuc*).

Du Prêt d'honneur aux Etudiants (XXX, 244). — Le Parlement et le Ministère de l'Instruction publique s'efforcent, à cette heure, d'instituer et de réaliser pratiquement le Prêt d'honneur aux étudiants. C'est là une œuvre originale, neuve et tout à fait moderne. Ce prêt d'honneur au profit des étudiants peu fortunés, que les conditions difficiles de l'existence d'après guerre accablent, il n'y a pas lieu de l'assimiler aux dispenses de redevances à

l'Université, telles qu'elles ont été ça et là tolérées, aux XIVe, XVe et XVIIIe siècles, par divers édits ou Statuts de la Faculté de Paris.

Le problème moderne est plus complexe, et tout à fait différent. Il s'agit de faire vivre, en des jours difficiles, l'étudiant qui travaille, l'étudiant qui a parcouru une fraction du chemin universitaire, et que des événements indépendants de sa volonté ou de ses prévisions mettent dans l'impossibilité de continuer, c'est-à-dire d'arriver au grade ambitionné, qu'il s'agisse du doctorat en médecine ou de tout autre grade servant de porte ouverte à une carrière enfin rémunératrice.

Or, cette idée, cet objectif, nous les croyons neufs avant 1923 sous le soleil de France, quant à l'application d'abord. Et ensuite, nous en avions formulé le principe dans le *Médecin de demain*, p. 68, écrit en 1921, édité en 1922.

Voici notre texte :

DES AVANCES COMME PRÊT DE L'ÉTAT A L'ÉTUDIANT.

Ne pourrait-il pas, lui aussi, l'Etat, à la suite d'une décision du Conseil de Faculté, par exemple, permettre à un étudiant qui a perdu son père, ou dont la situation de famille a changé soudain, de continuer et terminer ses études, en avançant, dans des conditions à déterminer, une somme annuelle, dont le futur médecin acquitterait plus tard capital et intérêts ? Cette combinaison n'est pas si défectueuse ou dangereuse qu'il semblerait à première vue, puisqu'à Paris, à Montpellier, vivent peut-être encore des restaurateurs, des tailleurs, et qui s'accommodaient volontiers de ce genre d'opération bancaire au profit de sujets qui n'étaient pas toujours moralement les plus intéressants.

M. le député HERRIOT, ancien ministre. M. le Ministre de l'hygiène STRAUSS, qui ont salué cet ouvrage de quelques paroles aimables, ont peut être, sinon trouvé là l'inspiration de leur action généreuse, du moins un stimulus, un réconfort dans la poursuite de sa réalisation.

En tout cas, au point de vue de la littérature médicale, l'auteur du *Médecin de demain* a droit à sa case de priorité.

Dr JULES TUSSAU.

Le Dr Busson, Dr Régent de Paris (XXXI, 87). - En réponse à la question posée, dans le numéro de mars 1924 de la *Chronique médicale*, par Mme la comtesse de BÉRULLE, sur son ancêtre le Dr BUSSON, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants, empruntés à l'ouvrage du Dr Paul DELAUNAY (du *Mans*), *le Monde médical parisien au XVIIIe siècle* (1), livre aussi remarquable par l'élégance du style que par la solidité de l'érudition.

Le Dr BUSSON fut premier médecin de la comtesse d'Artois et de ses enfants (2). Il le fut aussi du duc d'AIGUILLON (3), « qui, devenu ministre, ne l'aurait payé qu'en ingratitude », dit le Dr Delaunay.

(1) PAUL DELAUNAY, *le Monde médical parisien au XVIIIe siècle* ; 1906, Librairie Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris.

(2) P. DELAUNAY, *op. cit.*, p. 155.

(3) *Id.*, p. 339 (en note).

Il donna quelque peu, nous le verrons, dans le magnétisme. L'électricité voisine-t-elle avec le magnétisme ? Quoi qu'il en soit, il fut désigné par la Faculté, avec ses collègues DESLON, médecin du comte d'ARTOIS et le botaniste LEMONNIER, médecin du roi à Versailles, pour examiner les cures que prétendait faire par l'électricité l'abbé SANS, physicien et doyen de la Faculté des sciences de Perpignan. Leur rapport, déposé à la Faculté le 27 mai 1780, était assez favorable, sans être très concluant, et la Faculté refusa de se prononcer (1).

BUSSON, toutefois, n'était guéri ni de l'électricité ni du magnétisme ; car, à la fin de sa vie, atteint d'un cancer de la face, il s'adressa, en désespoir de cause, à MESMER (2). Grand scandale de la Faculté ! Aussi celle-ci, quelque temps après, en janvier 1789, eut elle toutes les peines du monde à faire son éloge funèbre (3), ou du moins à justifier le défunt sur ce point. Le doyen PHILIPP s'en tira de son mieux, en induisant que BUSSON avait voulu seulement démontrer la vanité du traitement de MESMER !

Dr F. BEAUDOUIN (*Alençon*).

— BUSSON, Julien, né à Dinan en 1717 d'une famille de négociants, fit ses études à Paris et se dégoûta bientôt de l'état ecclésiastique auquel il était destiné. Il se livra alors avec ardeur à l'étude de la médecine, et en 1742 était reçu docteur de la Faculté de Paris. La duchesse du MAINE le fit son lecteur et son médecin ordinaire. Mais la fatigue que lui occasionnèrent ses fonctions et ses travaux l'obligèrent à retourner en Bretagne, pour remettre sa santé. Il se fixa à Rennes. Nommé successivement par les Etats de Bretagne médecin de la mine du Pont-Pean, inspecteur des hôpitaux, secrétaire de la Société d'agriculture, il devint médecin du duc d'AIGUILLON, commandant de la province. Les troubles parlementaires le chassèrent de Rennes en 1769, et il revint à Paris. Il y devint, en 1773, médecin de la comtesse d'ARTOIS.

Busson avait une mémoire prodigieuse, une élocution facile, et cette aisance que donne la bonne compagnie.

Il avait épousé une demoiselle d'honneur de la duchesse du Maine, qui lui donna une famille nombreuse.

Il mourut, le 7 janvier 1781, d'un polype au nez !

Ses ouvrages sont : *Ergo absque membranæ tympani apertura topica in concham injici possunt*, 1742. L'auteur propose la paracentèse du tympan et donne de bons conseils sur le traité du catarrhe de l'oreille.

Non ergo ab origine monstra, Paris, 1743 ; *Ergo in resectis arteribus carni segmina reservare satius*, Paris, 1764.

Busson a revu et corrigé la traduction du *Dictionnaire universel*

(1) DELAUNAY, *op. cit.*, p. 360.
(2) *Id*, p. 339.
(3) Il était mort le 7 janvier 1781, note. (P. DELAUNAY, p. 339.)

de médecine de James (1744), par Diderot, Eidous et Toussaint (1746).

(*Biographie universelle* de Michaud, et *Biographie médicale de* Panckoucke.)

Dr Fortuné Mazel (*Nîmes*).

— On trouve des renseignements à peu près complets sur le Dr Busson, dans le *Dictionnaire de Biographie universelle* de Firmin-Didot. Bien qu'il n'y soit point désigné sous le nom de Docteur-Régent, c'est évidemment le même personnage.

Julien Busson, médecin français, né à Dinan en 1717, mort le 7 janvier 1781 Destiné d'abord à la carrière ecclésiastique, il y renonça pour étudier la médecine. Reçu en 1742, il devint lecteur et médecin ordinaire de la duchesse du Maine, médecin de la mine du Pont-Péan, inspecteur des hôpitaux de Bretagne. Plus tard, il quitta cet emploi pour aller rétablir sa santé à Rennes, où il devint médecin du duc d'Aiguillon, gouverneur de la province. En 1769, il quitta Rennes et revint à Paris, où, en qualité de recteur, il fut attaché comme médecin à la comtesse d'Artois Busson a laissé quelques opuscules qui témoignent d'un véritable talent d'observation.

Il a revu, corrigé et publié la traduction française du *Dictionnaire universel de médecine* de James (6 volumes in-folio). On lui attribue encore les observations que l'on trouve au second volume de l'histoire d'Edme (De l'âme). *Biographie universelle*, de Firmin-Didot (1), tome VII.

Dr Durodié (*Bordeaux*).

A propos d'un cas d'hémimélie reproduisant la mutilation de guerre du père (XXXI, 87). — L'observation de notre confrère Waquet est très curieuse, par l'identité de localisation de l'amputation chirurgicale chez le père, et de l'amputation congénitale de la fille. Toutefois, il est difficile de voir là autre chose qu'une coïncidence fortuite, très exceptionnelle. Des milliers d'observations montrent que les enfants de père ou de mère amputés d'un membre, non seulement naissent avec ce membre normalement bien conformé, mais encore n'ont aucune faiblesse, aucun trouble quelconque dans ce membre, ni ailleurs.

Bien plus, les mutilations répétées sur de nombreuses générations successives, comme la circoncision chez les Mahométans et les Juifs, n'entraînent aucune conséquence héréditaire ; la mutilation des pieds des Chinoises non plus.

Chez les Abyssins, la circoncision est pratiquée dans les deux

(1) Je suis très satisfait personnellement de pouvoir transmettre, par l'intermédiaire de la *Chronique médicale*, tous les détails intéressants sur un confrère célèbre et distingué du XVIIIe siècle ; d'autant plus qu'il y a quelques années, j'ai eu souvent le plaisir, en période de vacances, de connaître un descendant direct du Dr Julien Busson, Me Julien Busson-Billaut, éminent avocat du barreau de Paris, bâtonnier de l'ordre et sénateur, décédé subitement, ainsi qu'on le sait, en pleine séance du Sénat ; ainsi que sa fille, Mme la comtesse de Bérulle, ayant eu plusieurs fois l'occasion de les rencontrer chez des neveux de ma femme, qui étaient aussi leurs grands et anciens amis, au château du Hallay, à la Haie-Fouassière (Loire-Inférieure).

sexes ; prépuce et petites lèvres restent, néanmoins, bien développés chez eux.

Je connais un seul cas comparable à celui de M. Waquet. Le Dr Gaveau a publié une observation, qu'il a intitulée : « Un cas de transmission héréditaire de mutilation acquise : amputation congénitale chez un nouveau-né. » Mais il est noté que le père était saturnin ; que la mère avait commencé par avoir trois fausses couches ; que le moignon de l'enfant se terminait par un rudiment de membre ; qu'il manquait un orteil à l'autre pied.

Aussi, tant dans un article sur « La conservation de la race » (*Monde médical*, 15 nov. 1916), que dans mon petit livre sur l'Hérédité morbide (*Bibliothèque de Philosophie scientifique*, 1920), je conclus p. 177) : « qu'en fait, un amputé donne toujours naissance à des enfants munis de leurs quatre membres ; que les amputations congénitales ne sont pas plus fréquentes chez les enfants d'amputés, que chez les enfants de sujets complets ; que nos glorieux amputés de la guerre libératrice peuvent et doivent contribuer à la conservation de la race, et en seront parmi les meilleurs ouvriers. »

L'observation de M. Waquet ne me fait pas changer d'opinion. Un seul cas, au milieu de milliers d'observations contraires, ne dépasse pas la probabilité d'une coïncidence possible ; étant donné, d'une part, la très grande fréquence des amputations de guerre ; d'autre part, celle des amputations congénitales, même en tenant compte de la situation sur le même membre et au même niveau.

Dr Apert, médecin des hôpitaux *(Paris)*.

— La relation, par le Dr Waquet, dans la *Chronique médicale* du 1er mars 1924, d'un cas d'« hémimélie chez une enfant nouveau-née » remet en vedette la question de transmission héréditaire des caractères acquis.

Il serait intéressant de rechercher la fréquence et les causes de cas semblables. Pour quelles raisons la mutilation signalée par notre confrère, caractère acquis fortuit et accidentel, se reproduit-elle, d'une façon parfaite et immédiate, chez son enfant, tandis qu'une intervention telle que la circoncision chez les Israélites, par exemple, à caractère permanent et répété depuis tant de générations, ne donne lieu que tout à fait exceptionnellement à la transmission héréditaire ?

Je signale, dans cet ordre d'idées, un cas de circoncision congénitale qui me paraît intéressant.

En décembre 1922, naissance à M..., dans une famille israélite, du jeune A....

Mère, 20 ans, primipare, bien portante, impressionnable ; accouchement laborieux, forceps, enfant vigoureux, à terme, 4 kg. 200, bien constitué, aucune malformation

L'examen du pénis montre une absence très nette du prépuce. Le gland est totalement découvert. Frein normal. De chaque côté, la muqueuse éversée et la peau se continuent, en formant une

petite collerette pigmentée, souple, rappelant l'aspect d'une cicatrice.

C'est le premier cas observé dans la famille. Les parents et le rabbin interrogés déclarent que ce phénomène est exceptionnel, mais non rarissime. Ils signalent, en outre, spontanément, que cette particularité est d'un heureux présage, et que quelques grands hommes, Moïse entre autres, l'auraient présentée.

Sans discuter ce que peut avoir de fondé une telle opinion, je me demande si elle n'a pas eu une grande influence dans le cas qui nous intéresse. La jeune mère, en effet, intelligente et romanesque, très suggestible, vivant dans un milieu où les superstitions et les croyances magiques sont fortement ancrées, avait ardemment désiré, pendant tout le temps de sa grossesse, mettre au monde un garçon qui serait appelé aux plus hautes destinées. Ce rêve, tout à fait normal chez beaucoup de mamans, avait atteint, chez celle-ci, une acuité morbide et était passé à l'état d'obsession. Il a été réalisé en partie... Peut-être l'avenir, aidé de suggestions répétées dans ce sens, se chargera-t-il de le compléter. C'est la grâce que je lui souhaite !

D[r] Pons-Leychard (*Montagnac d'Algérie*).

Le D[r] J.-J. Sue et sa famille (XXXI, 73). — Au sujet du tableau dont nous avons donné une reproduction dans le numéro de mars de la *C. M.*, M. René Vallery-Radot nous adresse la très attachante communication ci-dessous :

« L'information de votre dernière *Chronique* (mars 1924) contient une inexactitude, chose rare sous votre plume.

« Ce n'est pas Eugène Sue qui est représenté dans ce tableau que vous avez eu sous les yeux.

« Du premier mariage de *Jean-Joseph* Sue, — qui fut médecin de la garde consulaire, puis premier médecin de la garde impériale — avec Adèle Sauvan, naquit Flore Sue. (Elle épousa le docteur Guiard, ancien interne du docteur Sue à l'hôpital de la Charité. Je suis son petit-fils.)

« D'un second mariage de Jean-Joseph Sue avec M[lle] Tison de Rilly naquirent Eugène Sue et une fille.

« Enfin, d'un troisième mariage de Jean-Joseph Sue avec Thérèse de Milhau, veuve du capitaine Addalid, naquit Joseph Sue. C'est le petit enfant penché vers son père, dans le tableau que vous avez reproduit.

« A une rectification qui peut empêcher de s'accréditer une légende, s'ajoute le plaisir pour moi de vous exprimer mes sentiments bien affectueux.

René Vallery-Radot. »

Chronique Bibliographique

LITTÉRATURE, ROMANS

Le sommet des Pyrénées (*Notes d'un bibliophile*), tome I. *Les cent et un pics*, par Henri BERALDI.

Prince des bibliophiles, Henri BERALDI ne veut écrire que pour ses pairs. Tantôt c'est à un exemplaire, tantôt à vingt-cinq, tantôt à cent, beaucoup plus rarement à trois cents, mais jamais au delà... que ses notes sont imprimées, sur papier spécialement choisi. Heureux les élus de ses dédicaces !

Pyrénéiste de vacances depuis 1861, mais de vacances de trois bons mois, Henri Beraldi a voulu tout connaître de la montagne qu'il aime : géologie, botanique, hydrographie, eaux thermales. Il a rattaché à elle les événements, les hommes, les choses qui paraissent les plus dissemblables.

Identifier la montagne à l'homme qui l'étudie semble être son but, ou, peut-être, prétexte à satisfaire sa passion de grand bibliophile.

Ramond de Carbonnières accompagna-t-il à Barèges le Cardinal de Rohan, dont il est le secrétaire ? Il n'en faut pas davantage à notre auteur pour établir le *curriculum vitæ* du jeune voyageur et mettre en lumière son rôle, si curieux, dans « l'Affaire du Collier », que Beraldi connaît mieux que personne au monde. Disséquer Cagliostro-Balsamo en maître anatomiste ; établir, sur un document irréfutable, ce fait capital : si le Cardinal eût écouté Cagliostro, il n'y eût pas eu d'affaire du Collier. Sans doute ! Mais sans affaire du Collier, Rohan n'aurait pas goûté les charmes de la Bastille et ne serait pas allé à Barèges soigner son rhumatisme au genou, sa dacryocystite et que de choses encore ! et le jeune naturaliste qui l'accompagnait, Ramond de Carbonnières, n'eût pas « découvert » les Pyrénées, n'eût pas collaboré avec le médecin Borgella — qui devint son beau-frère — et n'eût pas signé, avec Lomet, le plus beau mémoire qui se puisse lire sur les Eaux minérales des Pyrénées. Et mille traits nouveaux sur la Révolution et l'Empire...

Mais comme Bordeu est, lui aussi, un sommet de haute altitude, Henri Beraldi n'a garde de l'oublier, et Bordeu buriné par Beraldi, c'est la Gloire servie, enfin, par la Justice... humoristique.

RAYMOND MOLINÉRY.

EDMOND PILON. — *Mademoiselle de la Maisonfort*. Libr. Plon. — C'est une page, et une page charmante, de la vie de RACINE, dont M. EDMOND PILON a fait un roman, mais un roman tout pétri d'histoire. Une jeune élève de la maison de Saint-Cyr est touchée, séduite, assez innocemment, par les beaux vers et aussi par le beau visage de Racine. Cette idylle finit de la manière la plus édifiante, comme il convenait à ce lieu où présidait la vertu tardive de

Mme DE MAINTENON, et le récit de ce semblant d'aventure est fort agréablement présenté.

L'Androgyne, par ANDRÉ COUVREUR. Librairie Albin Michel. — A l'aide d'une délicate opération, dont nous ne trouvons d'équivalent que dans la mythologie, un chirurgien, le professeur Tornada, transforme un homme en femme. Sujet assez scabreux, comme on voit, mais l'auteur a su le rendre presque vraisemblable et il a décrit, avec une remarquable sagacité, le mélange des deux physiologies et des deux mentalités qui résulte de cette transformation, ou pourrait en résulter.

Paul SERRES. — LE DIABLE AU VILLAGE. Libr. Albin Michel. — Ce n'est pas précisément une idylle. Les paysans diffèrent considérablement de ceux de GEORGE SAND. Ils sont sans doute beaucoup plus vrais, et M. Paul SERRES a dû vivre au milieu d'eux, car il les connaît bien. Son Pouillard, victime d'un sorte d'envoûtement, est plein de relief et pas du tout idéalisé. Cette histoire, assaisonnée d'occultisme et contée avec talent, plaira aux lecteurs.

LOUIS DUMUR. — LES DÉFAITISTES. Libr. Albin Michel. — On connaît le genre si original et si attrayant de LOUIS DUMUR, une heureuse combinaison de l'histoire et du roman : celui-ci, fournissant des procédés et un arrangement commodes ; l'autre, donnant le fait, le réel. Même art et même qualités de force, de passion, dans ce nouveau volume, dont le titre indique et le sujet et les tendances.

Des personnages connus, trop connus, défilent, parlent, agissent. Ils sont saisis sur le vif. Ils sont d'une vérité effrayante, et ceci s'applique à tout cet attachant roman.

Henri d'ALMÉRAS.

SCIENCES MÉDICALES

E. FORGUE et JEANBRAU. — *Guide pratique du médecin dans les accidents du travail* (4e édition, Masson et Cie, éditeurs, Paris).

Si l'on a pu dire que les lois sont le miroir des mœurs d'une époque, les livres, comme celui que nous avons à analyser, signent davantage encore les préoccupations de l'heure qui passe. Dans notre siècle où l'industrie pénètre même l'agriculture, qui — il y a quelques années à peine, semblait à tout jamais devoir lui être interdite — où l'égalité du capital et du travail a été proclamée, il est salutaire que l'employé sache bien que tout dommage à lui causé, au cours du travail fait au compte de son employeur, doit, automatiquement, amener la réparation du préjudice commis. La loi de 1898, modifiée en 1906, et enfin mieux interprétée de nos jours, a été un grand acte de justice. Mais, comme le dit très sensément M. CRUPPI, ancien ministre de la justice, dans la belle préface qu'il a écrite pour le travail de MM. FORGUE et JEANBRAU, « à mesure

qu'il devenait plus décisif, le rôle du médecin devenait plus compliqué ». Il fallait donc, à cette législation nouvelle, un code, une charte qui, pour le blessé, son médecin et son patron, soit un guide dont la clarté, la rigueur des déductions, conditionnée par la haute autorité des auteurs, puisse être citée en justice, chaque fois que le litige y amènerait les intéressés.

Le rôle du médecin, lorsque l'accident vient d'arriver, les suites médico-chirurgicales de l'accident, ses suites judiciaires, l'évaluation des incapacités, les honoraires médicaux constituent autant de chapitres, où, peut-on dire, « la matière est épuisée ».

La partie neurologique qui prête, vous le savez, à d'ardentes discussions, a été confiée à M. O. Crouzon, dont la compétence en affections du système nerveux est connue de tous.

Le *Guide pratique* de MM. Forgue et Jeanbrau renferme donc tous les renseignements, d'ordre juridique ou technique, indispensables à tous les praticiens, médecins, magistrats ou avocats, qui auront à connaître, comme juge ou partie, des accidents du travail.

Dr Apert. — *Les Jumeaux* (Bibliothèque des connaissances utiles. Flammarion, édit., 26, rue Racine, Paris).

Philosophes, psychologues, médecins, romanciers, depuis cent et cent années, se sont appliqués, chacun suivant leurs tendances, à étudier les jumeaux. La cause de la gémellité a donné lieu à bien des controverses, et nos accoucheurs du xvie siècle seraient intéressants à évoquer ici. Biologiquement parlant, la façon dont se constitue une grossesse gémellaire, tantôt par développement simultané de deux œufs humains, indépendants dès leur origine, tantôt par fragmentation d'un seul et unique œuf, est des plus curieuses.

Il faut remercier M. Apert d'avoir envisagé cette troublante question en s'appuyant sur des documents aussi précis que possible, en l'état actuel de la question. Tous ceux qui suivent les enseignements de la puériculture liront avec fruit *les Jumeaux* du Dr Apert.

R. M.

Dr Fernand Lédé. — *Etude statistique sur la première dentition.* Imprimerie Berger-Levrault, Paris et Nancy.

Le Dr F. Lédé nous livre dans cet opuscule, bourré de chiffres, et très consciencieusement documenté, le résultat de ses recherches, poursuivies sans relâche pendant cinq lustres. Il en résulte que la première « odontiase » évolue en raison directe du mode d'élevage employé à la venue au monde de l'enfant. Bien d'autres considérations seraient à retenir de la lecture de ce savant travail ; nous préférons y renvoyer ceux qu'intéresse cette question, qui trouveront, d'ailleurs, à la fin de cette étude, une bibliographie copieuse, leur permettant de s'instruire à fond d'un problème capital pour l'hygiène sociale.

C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Charles Dodeman. — *Le Journal d'un Bouquiniste*. Illustrations de A. Robida. R. Tancrède, 15, rue de Verneuil, Paris, 1922.

Dr A. Arthuis. — Guide pratique des applications médicales de l'électricité statique. Paris, Maloine, 1907.

L. G. Toraude. — *Bernard Courtois* (1777-1838) *et la découverte de l'iode* (1811). Paris, Vigot frères, 1921.

Dr Robert Jacquemet. — *De l'état mental de Baudelaire* ; thèse de Bordeaux, 1922.

Théâtre complet et Poésies choisies de Jacques Grévin, par L. Pinvert. Librairie Garnier, 6, rue des Saints Pères, Paris.

Raymond-Nicolet (Ernest). — *Je me détends, contrôle de soi-même par le relâchement musculaire*. Librairie Fischbacher, 23, rue de Seine, Paris.

Durand-Fardel (Raymond). — *Cures hydrominérales dans la lithiase biliaire ; Cures hydrominérales dans les maladies digestives et hépatiques*. Imp. Coueslant, Cahors.

Deschamps (Albert). — *Les Névroses, la fonction énergétique et la fonction psychique*. Imp. E. Mazel, Largentière.

Gyp. — *L'âge du toc*. Bibliothèque Nilsson, Paris.

Foley (Charles). — *Tuteur*. Bibliothèque Nilsson, Paris.

Dax (André). — *La volupté de tuer*. E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

Second (Jean). — *Le livre des baisers*. Librairie Malfère, 7, rue Delambre, Amiens.

Blum (Dr Paul). — *Introduction à l'étude de la thérapeutique*. Librairie Istra, 57, rue de Richelieu, Paris.

Juppé (Fernand). — *L'Apothicairerie en Béarn*. Imprimerie Lesbordes, 8, rue Péré, Tarbes, 1922

Hallays (André). — *Jean de La Fontaine*. Librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Flottes (Pierre). — *Baudelaire, l'homme et le poète*. Librairie académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Van Bever (Ad.). — *Correspondance de Paul Verlaine*, tome Ier, Albert Messein, 19, quai Saint-Michel, Paris.

Lenotre (G.). — *La femme sans nom*. Librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

31e ANNÉE. N° 6 1er Juin 1924

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine et la Vie

La légende imaginée par la Malibran.

Par le Dr Malibran (de Menton) (1).

Il nous paraît indiqué de mettre en parallèle la vie privée de La Malibran et l'analyse symptomatique de sa névrose (2). Elle y a nécessairement extériorisé en manifestations éclatantes sa sensibilité déréglée et sa volition sans frein. Malheureusement, on ne la connaît point, et ce que l'on croit savoir de son premier mariage, on ne l'apprit que par elle, abominablement défiguré. Or, mythomane par tempérament, obligée de recourir à une fable pour justifier sa désertion du domicile conjugal, elle ne put ni ne voulut proclamer la vérité sur cette phase de sa vie, qui, d'ailleurs, n'intéressait pas le public contemporain. Mais, puisque La Malibran crut devoir la faire sortir du domaine intime pour la rendre historique, chacun a le droit, aujourd'hui, de faire la critique de cette prétendue histoire et d'en vérifier l'authenticité.

Je me propose, dans les lignes qui vont suivre, d'exposer que les communications de la cantatrice sur son premier mari sont absolument controuvées, et qu'elles sont le fruit d'une machination intéressée. Il fallait, pour se justifier, déshonorer Eugène Malibran.

Les allégations répandues par la Malibran peuvent être résumées ainsi : « Malibran avait tout simplement voulu faire une affaire. En l'épousant, il ne visait que ses 50.000 francs de dot. La situation de ce prétendu banquier, que chacun croyait fort belle et solide, était au contraire dans l'état le plus déplorable ; les 50.000 francs en question lui avaient servi à donner pour un instant le change à ses créanciers, mais quelques mois s'étaient à peine écoulés, que non seulement son prestige s'était évanoui, mais qu'il était déclaré en faillite. Certains prétendent même qu'il fut mis en prison de ce chef... Liée à un époux qu'en raison de son âge elle ne pouvait aimer, et que la conduite de celui-ci lui interdisait d'estimer, sans appui, sans ressources, ne sachant que devenir... elle résolut de quitter la France. » (A. Pougin.)

(1) Le Dr Malibran, mort il y a quelques années, et dont la perte fut vivement ressentie, nous avait adressé cet article, que nous croyons opportun de publier au moment où la pièce représentée sur une scène parisienne donne un regain d'actualité à la cantatrice immortalisée par Musset.

(2) Sur la névrose de La Malibran, cf. *Chronique médicale*, 1913, 1er février.

Il n'y a qu'un moyen de prouver que tout cela est pure vérité, vérité partielle, ou pure calomnie, c'est de consulter les documents qui existent en Amérique sur tous ces faits.

Un banquier de New-York fait faillite, est emprisonné : cela laisse des traces. Les greffes des tribunaux, les registres des prisons, les journaux de l'époque, les Dictionnaires historiques des Etats-Unis, etc., doivent contenir tous les renseignements de nature à trancher le débat. S'il n'y a trace de rien, c'est que tout est inventé. Mais l'Amérique est loin, une enquête sérieuse nécessiterait la connaissance de l'anglais, beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Je ne possède aucun de ces éléments d'information. Mais, puisque tout repose sur des « on dit», j'ai bien le droit de leur opposer des témoignages. Des témoignages ne sont point des preuves, mais ils le sont plus que les « on dit ». Ceux que j'invoque suffisent. Pour le lecteur, à défaut de preuves, je m'autoriserai de l'invraisemblance de la légende répandue par la Malibran.

J'ai eu, pour me documenter, un témoin véridique dans la personne de ma grand'mère paternelle, née en 1802, soit six ans avant la Malibran, ayant toujours habité Paris et souvent fréquenté amicalement la cantatrice. C'est par ce témoin, impartial et désintéressé, que je sais tout ce qui concerne l'histoire privée d'Eugène Malibran et de Marie-Félicité Garcia. Elle eut le temps de m'en parler souvent, puisqu'elle est morte en 1887.

Mon frère aîné, le commandant Malibran, a reçu en outre les confidences de Mme Daclon, née en 1802, morte en 1890, dont la mère était sœur d'Eugène Malibran et épouse de M. Chastelain. C'est chez cette dernière que vint loger la cantatrice à son retour d'Amérique. Mme Daclon fut donc un témoin oculaire de ces événements (1).

Lorsque Eugène Malibran rencontra la jeune artiste, il en fut tout de suite éperdument amoureux. Cette jeune fille était, paraît-il, si séduisante que le phénomène est d'une parfaite banalité.

Leur mariage est décidé. A ce moment, quel était l'apport respectif des conjoints, le mot apport étant pris dans son sens le plus large ?

Maria Malibran apportait l'agrément de sa personne, un talent réel mais non encore révélé, et sa névrose. De dot, absolument pas. Son père, Garcia, n'avait pu faire figurer qu'à titre complaisant 50.000 francs dans le contrat. Il eût été bien en peine de les verser. Il était toujours plutôt gêné. « Il n'avait pas d'argent (2). »

Eugène Malibran faisait entrer Marie Garcia dans une riche famille espagnole.

Né à Paris, il était Espagnol par son père, né à Cadix. Les frères

(1) « Mes souvenirs, d'après le manuscrit de notre père, remis à M. Pougin en 1893, d'après ce que j'ai su par notre grand'mère et par Mme Daclon, sont absolument identiques à tes allégations et viennent les confirmer. » Communication écrite du commandant A. Malibran à son frère, le Dr Malibran.

(2) Communication orale de Mme C..., fille de Mme Viardot, petite-fille de Garcia.

aînés, Juan et Pedro, nés également à Cadix, avaient, comme Eugène, le titre de grands d'Espagne.

Juan, d'abord officier, se retira à la Trinidad. Pedro s'y fixa aussi et y jouit, en qualité de planteur, d'une fortune colossale. Les descendants y sont actuellement nombreux. Quant à Eugène, i avait une situation très brillante à New-York.

Dans ces conditions, épouser une jeune fille qui était censée apporter 50.000 francs n'était pas faire un mariage d'argent, même en 1826. D'autrepart, Malibran était en affaires si prospères que sa banque florissait encore plus de quarante ans après son mariage, en 1867, sous le nom de Ponvert et Cie. Il ne quitta les affaires que pour confier sa banque à ce Ponvert, gendre de son frère Pedro, afin de rejoindre sa femme à Paris. J'ai vu moi-même le fils de ce successeur, en 1867, à Paris. Il y était venu pour voir l'Exposition universelle et en même temps visiter ses parents de France. Cette banque existe-t-elle encore ? Je ne saurais le dire.

Tel était le banquier.

Parlons maintenant de l'homme au point de vue physique. On peut proclamer *a priori* qu'il échappait à toute critique. En effet, eût-il été vieux, laid et difforme, qu'il ne pouvait tromper sa fiancée sur ces attributs. Il se présentait tel qu'il était. Il n'y avait qu'à le refuser ou l'accepter. Puisqu'il fut accepté, il n'y avait plus à récriminer sur ses qualités extérieures. Il n'était plus temps. Au surplus, ces réflexions tardives sur l'union avec « un vieillard qu'elle ne pouvait aimer », outre qu'elles furent déloyales et déplacées, étaient inexactes. Ce soi-disant vieillard, né en 1781, avait quarante-cinq ans en 1826. Le mot vieillard, même relativement à une jeune fille de dix-huit ans, est franchement exagéré. A quarante-cinq ans, un homme peut présenter un aspect physique plus que suffisant. Malibran passait pour très bien doué sous ce rapport. J'ai de lui une miniature de Boquet, œuvre très soignée, qui le montre très bel enfant à huit ans. Admettons qu'on doive changer beaucoup avec l'âge. Il n'en est pas moins vrai que des femmes jeunes peuvent éprouver pour des maris beaucoup plus âgés un attachement profond. Les gens d'expérience, les médecins, qui sont appelés à recevoir bien des confidences, le savent parfaitement. Et lorsque, plus tard, elle sollicitera une réconciliation, Malibran n'aura certes point rajeuni ! Elle ne s'est point attachée à son mari, tout simplement parce que sa nature passionnée, mobile, capricieuse, violente, de névrosée, ne trouva point dans une union bourgeoise les satisfactions qu'elle attendait sous des formes plus mouvementées et plus variées. C'est ici le cas de répéter avec Legrand du Saulle : « Malheur au mari d'une hystérique ! »

Au bout d'un an et demi de ménage, cette vie régulière était devenue insupportable à une jeune femme éprise de son art et qui ne se résignait plus à y renoncer. L'attrait de la scène, la griserie des succès l'emportent. Elle demande à son mari la permission de retourner à Paris et d'y reprendre sa vie d'artiste. Que cette autori-

sation n'ait pas été obtenue immédiatement sans réticences et sans heurts, c'est l'évidence même. Toujours est-il qu'elle fut arrachée à un époux trop faible, et que notre famille blâma vivement ce qu'elle appela « une imprudence. » Seule à Paris, résolue à reprendre la carrière théâtrale, elle devait être — on le prévoyait — perdue pour son mari.

Il n'y a donc pas eu l'ombre de rupture. Tout le romanesque de l'aventure a été imaginé plus tard, accepté sans discernement et utilisé sans scrupules.

S'il y eût eu ruine, faillite, emprisonnement, séparation violente d'un époux méprisé, Marie Malibran ne se serait pas empressée, après avoir franchi l'Atlantique, de descendre chez la sœur de son mari, Mme Chastelain. Elle se serait rendue dans sa propre famille. Mais il eût été monstrueux, scandaleux, qu'elle allât loger ailleurs que chez sa belle-sœur, puisque c'est d'un commun accord avec son mari qu'elle choisissait cette résidence.

Naturellement, dans cet intérieur simple mais confortable, où je me rendis souvent, la vie n'avait rien de particulièrement récréatif. Ce n'était pas la gaîté des coulisses, ni le feu de la rampe, ni les acclamations d'un public en délire. La comtesse Merlin parle du « dénuement » de la Malibran et dit qu'elle était « sans argent », puisque « sa personne et son argent (elle en avait donc ?) étaient l'objet d'une tutelle hostile. » Elle s'étonne qu'une jeune femme de dix-neuf ans, séparée de son mari par l'Océan, soit, après l'étrangeté de ce voyage, surveillée étroitement par la famille qui en a la garde et la responsabilité ! Bref, la vie chez sa belle-sœur ne lui plaisait pas, et la Malibran préféra reprendre sa liberté. Elle déclara qu'elle y fut malheureuse. C'est bien certain, puisque ses idées d'indépendance étaient en conflit avec ses devoirs, qu'on lui rappelait.

Enfin, la voilà libre, accaparée par sa vie de théâtre, et son mari demeuré en Amérique. Les racontars ultérieurs sur la prétendue rupture s'accordent mal avec la camaraderie entre elle et ma grand'-mère, chez qui elle se rendait et chantait très volontiers, parlant toujours de son mari avec une apparente sympathie et s'exprimant en termes extrêmement cordiaux et affectueux sur « son Eugène ». Dans les conditions ultérieurement imaginées par elle, elle n'eût plus été reçue dans ma famille. Mais cela ne devait point tarder.

A noter ici ce fait inouï que, ayant soi-disant quitté un mari méprisable, elle s'empresse de chanter à Paris publiquement, *sous son nom*. Si toutes ces fantaisies n'avaient pas été calomnieuses, n'eût-elle pas repris sa carrière théâtrale sous le nom de Garcia, que les affiches mentionnaient avant son mariage ? C'est une nouvelle invraisemblance à ajouter à la « ruine, à la faillite et à l'emprisonnement du vieillard ».

Mais peu à peu, le temps et la distance faisaient leur œuvre. Tandis que Malibran, très affecté par cette cruelle séparation, songeait à liquider ses affaires et à les transmettre à son neveu, afin de

pouvoir rejoindre sa femme à Paris et y vivre avec elle, celle-ci, entourée de toutes les séductions, finit par s'éprendre du célèbre violoniste belge, Charles de Bériot. C'est de là seulement que date la rupture avec Malibran.

Comment justifier aux yeux de tous un écart sans doute compréhensible, mais inacceptable pour le mari ? La justification n'étant pas possible, il fallut inventer une explication. La vérité était celle-ci : « Mon mari ne fait pas mon bonheur, je préfère la vie de théâtre avec toutes ses satisfactions, toutes ses émotions ; et maintenant, j'ai trouvé mon idéal dans un autre homme. » Mais, cette vérité, il fallait un certain courage pour l'exprimer. Son esprit déséquilibré et romanesque lui dicta la fable du mari banqueroutier et incarcéré. Et cependant, jamais elle ne put articuler la moindre plainte contre l'homme privé ; ce qu'elle n'eût pas manqué de faire si elle eût eu des griefs contre lui. Cette fable s'accrédita vite dans un milieu qui ne songeait qu'à aduler et se moquait bien de contrôler. Les grands artistes ont toujours été les enfants gâtés du public.

Cependant l'histoire était si peu vraie que Malibran, riche, appartenant, je le répète, à une famille extrêmement fortunée, et n'ayant pu, de ce fait, être inquiété pour des questions d'argent, revenait, ses affaires réglées, vivre à Paris — hélas ! trop tard — en rentier.

Tout le temps que la Malibran chanta à Paris, son mari, dont la douleur fut extrême, ne manqua jamais de venir l'entendre dans une baignoire, sans être vu lui-même, et d'applaudir celle qu'il n'avait jamais cessé d'aimer.

Or, il arriva un jour, dans la vie de la Malibran, un événement inattendu, inconnu du public, et qui bouleversa profondément la cantatrice, à tel point qu'elle quitta définitivement la scène parisienne, restant plongée dans une de ces crises mélancoliques dont elle était coutumière. Pendant environ sept mois et demi, elle ne joua plus, ne reparaissant en public qu'à l'occasion d'un ou deux concerts (novembre 1831 à juin 1832), et ne recommença ses soirées théâtrales qu'en Italie. On a parlé de brouille entre elle et le public, de résolutions fantasques, d'indisposition. Ce qui est certain, c'est qu'il fallait à tout prix obtenir un rapprochement avec son mari, pour expliquer et rendre toute naturelle la naissance qui allait survenir. Une réconciliation fut implorée par elle. A cette requête, le pauvre mari répondit par un « oui » joyeux. Eût-elle pu être formulée si ce dernier eût été un repris de justice ? Aurait-elle consenti à reparaître à son bras dans les milieux parisiens ? Mais ce fut un *tolle* si indigné dans notre famille, qu'Eugène Malibran, faible comme il le fut toujours, n'osa pas aller plus loin et suivit les sages conseils qui lui étaient donnés. Il eût joué, en endossant et en couvrant de son nom un événement dont il n'était pas l'auteur, un rôle à la fois indigne et ridicule. Dès lors, ce fut, de la part de l'artiste non satisfaite, une rage folle, une haine implacable et féroce contre son mari : « Si le choléra ou la Révolution avait pu entraîner l'autre ! », écrira-t-elle en 1832.

Et maintenant, il lui faut, à tout prix, le divorce, qu'elle sollicite depuis si longtemps et que, malgré de puissants appuis, et faute de motifs, elle ne réussit point à obtenir. Tout le jugement du tribunal civil du 6 mars 1835 se résume en cette double déclaration, que Malibran jouit de tous ses droits civils, et qu'il n'a eu qu'un tort, celui, étant citoyen américain, de s'être cru marié valablement avec une Espagnole par un consul français de New-York. Ce consul, n'ayant pas qualité pour les marier, le mariage est déclaré nul. Ainsi, pas de divorce, une simple annulation pour vice de forme.

On comprend tout ce que la Malibran put raconter pour assouvir des sentiments aussi violents ; on conçoit le rôle de traître de mélodrame, qu'un auteur italien attribua plus tard à Eugène Malibran, dans un opéra sans valeur ; mais ce qu'on comprend moins, c'est que des esprits sensés et honnêtes se soient imbus de légendes intéressées et les aient si légèrement transmises à la postérité comme des vérités historiques. Or ce « traître d'opéra » mourait de chagrin et d'épuisement, six semaines après celle qui l'avait abandonné !

Tel fut Eugène Malibran, faible, bon, toute sa vie amoureux de sa femme, martyrisé moralement par les cruelles épreuves qui lui étaient infligées, mourant de douleur par celle qu'il n'avait cessé d'adorer.

En résumé, Marie Garcia, hystérique et n'ayant d'autre guide que son bon plaisir, veut substituer à l'autorité redoutée d'un père, celle plus débonnaire d'un mari. Cela fait, elle reprend une indépendance de plus en plus complète, jusqu'au jour où elle se voue à un compagnon de cœur. Mais l'éclat de cette manifestation irrégulière va la compromettre. Elle sauve alors sa situation par un plaidoyer *pro domo*, doublé d'un réquisitoire calomnieux contre son époux.

Mais cette légende de la jeune fille bien dotée, captée par un vieillard ruiné qui sera banqueroutier, tombe devant cette suite de faits : la fille de Garcia n'apporta aucune dot. Elle n'aurait pu, dans la suite, être reçue dans la famille de son mari si elle eût rompu avec lui. La banque de Malibran, riche et de famille riche, était encore prospère quarante et un ans après son mariage et trente et un ans après sa mort.

La cantatrice, n'ayant pas encore rompu avec son mari, chanta sous son nom dès sa rentrée au théâtre. Malibran, loin de se cacher, revient se fixer à Paris, après avoir transmis sa banque à son neveu

Ponvert, et y jouit de tous ses droits civils. Après la rupture, elle se voit bientôt obligée de solliciter, — sans succès d'ailleurs, — une réconciliation incompatible avec les méfaits dont elle l'avait accusé. Enfin, malgré de très puissants appuis, la Malibran s'évertue vainement pendant des années à obtenir le divorce, faute de motifs. C'est seulement grâce à un vice de forme que le mariage put être annulé, mais non cassé. Voilà la vérité rétablie.

Le bain de Mme Malibran.

Par Armand de Pontmartin.

Nos grandes artistes, chacun le sait, ne refusent jamais de prêter leur gracieux concours aux fêtes de charité organisées à Paris par les innombrables œuvres de secours aux malheureux. Mais ce que l'on sait moins, c'est la délicate bonté qu'elles cachent au fond de leur cœur. Pour ne froisser la modestie d'aucune de celles qui font le charme de la scène, évoquons, à l'occasion de la pièce représentée sur la scène du théâtre Sarah Bernhardt, le souvenir de la Malibran.

De Pontmartin, dont on connaît les célèbres Mémoires, était un évadé de la médecine, tout comme Sainte-Beuve. Or, de Pontmartin était interne de Jadelot, aux Enfants-Malades, lorsqu'il eut l'occasion de rencontrer Mme Malibran, au cours d'une soirée donnée par le comte de la Bouillerie. Nous lui passons la plume :

Quand la valse fut finie, Mme Malibran me pria d'aller m'informer dans l'antichambre si sa voiture était arrivée : « C'est, me dit-elle simplement, qu'il est beaucoup plus de minuit et demain il faut que je me lève de très bonne heure. Le lendemain, à sept heures du matin, j'étais rue de Sèvres, à l'Hospice des Enfants. Je trouvai les bonnes sœurs consternées. Le Dr Jadelot venait d'ordonner d'urgence un bain pour un enfant atteint de convulsions effrayantes ; cet enfant résistait avec une telle violence, qu'il était évident que si on essayait de le baigner de force, l'horrible crise redoublerait et qu'il mourrait avant d'être dans l'eau.

Comment faire ! En ce moment, je vis entrer une jeune femme, et quelle ne fut pas ma stupeur en reconnaissant Mme Malibran. C'était elle, c'était bien elle ! On a dit que, dans ces occasions, elle s'habillait en sœur de charité. Elle eût regardé ce déguisement comme une profanation. Elle était vêtue de noir ; je m'imagine que son costume devait ressembler à celui de ce « béat » Espagnol dont il est parfois question dans les récits de Mérimée, et si je ne craignais à mon tour de profaner un bon souvenir par une plaisanterie d'un goût douteux, je dirais que cette « béate » faisait songer à une neuvième béatitude. Les sœurs qui semblaient habituées à ses visites la mirent au courant de la situation. Alors, elle s'approcha de l'enfant, toujours en proie à des convulsions épouvantables et, d'une voix caressante : « Mon enfant, lui dit-elle, si je chantais quelque chose, consentiriez-vous à entrer dans ce bain qui doit vous sauver la vie ? » De plus en plus agité, le petit malade ne répondit

pas ; il ne parut pas même avoir entendu. Mme Malibran ne se tint pas pour battue, elle chanta la célèbre romance « Bonheur de se revoir »... puis, le bolero madrilène, *loche son contrabandista*, chanson populaire, dont elle avait fait un chef-d'œuvre de passion et de verve. Vous figurez-vous, Madame, l'effet de ce chant tout en demi-teintes, entre les murailles nues d'une salle d'hôpital ?... Ce fut comme une douce clarté d'aurore, s'infiltrant peu à peu à travers les froides ombres d'une nuit d'hiver.

Les bonnes religieuses ne s'étaient jamais trouvées à pareille fête. Elles joignaient leurs mains, retenaient leur souffle ; elles levaient au ciel leurs yeux humides de larmes, croyant peut-être entendre un de ces anges « que Dieu lui-même écoute » (Lamartine). Quant à moi, je redevenais l'halluciné de la veille ; je m'imaginais que je m'étais endormi dans le salon de Mme de la Bouillerie, aux derniers accents de « Sémiramide et d'Arsace », et que je continuais mon rêve. Mais l'enfant resta complètement insensible à ce prodige de l'art mis au service de la charité. Il était trop jeune pour le comprendre, ou trop souffrant pour en jouir. Lorsque les sœurs essayèrent de le rapprocher de la baignoire, il se débattit dans leurs bras comme un possédé, avec des cris si aigus qu'ils brisaient toutes nos poitrines. « Allons ! c'est fini, il n'y a rien à faire... Il faut le laisser mourir ! » dit une des sœurs en pleurant. En ce moment le front de Mme Malibran s'éclaira d'une lumière surhumaine. Un sourire angélique se dessina sur ses lèvres, elle prit une des mains brûlantes du malade et lui dit : « Cher enfant, si j'entrais dans ce bain, refuserais-tu de t'y laisser mettre avec moi ! » Cette fois, elle fut entendue, l'enfant fit un léger signe de tête et cessa de crier. Aussitôt, internes, étudiants et infirmiers s'écartèrent avec une admiration respectueuse, et je puis bien vous assurer que pas une image sensuelle ne vint se mêler à cet enthousiasme et à ce respect. Les religieuses entourèrent la cantatrice ; elle se mit au bain, étendit les bras à l'enfant qui n'opposait plus de résistance. Cinq minutes après, il s'endormit paisiblement sur l'épaule de Desdémona. Vous devinez aussi, n'est-ce pas, que, une heure plus tard, je guettai Mme Malibran à sa sortie. Elle m'aperçut, me reconnut et ne me permettant pas d'achever une phrase que mon trouble m'aurait probablement empêché de finir, elle me dit : « Jeune homme, retenez bien ceci : il est plus difficile d'embrasser une rivale que de faire une bonne œuvre. »

Voici une anecdote peu connue, et qui servira de commentaire et d'éclaircissement à ce conseil donné par la cantatrice à son jeune interlocuteur ; nous l'extrayons d'un vieux numéro du *Musée des familles*.

Mme Malibran qui, malheureusement, n'était pas la plus prudente des femmes, par une belle, mais froide journée d'hiver, malgré les objections de ses amis, avait voulu sortir à pied. La voilà donc quittant l'hôtel S***, où elle demeurait alors, débouchant de la rue de la Chaussée-d'Antin et flânant sur les boulevards, comme un collégien un jour de congé. Au coin de la rue de Richelieu, elle rencontre Mlle Mars. Les deux artistes s'abordent, et voici la spirituelle Célimène qui dit, avec sa grâce incomparable :

— J'ai été vous entendre hier jouer Rosine.

— Ah ! je vous ai bien vue ! J'ai toujours une peur affreuse de jouer devant vous, vous êtes si parfaite dans ce rôle-là ; c'est désespéra nt.

— De la peur ! du désespo r ! Je ne m'en serais pas douté.

— Avez-vous été contente, au moins ? Parlez moi franchement.

— Vous le savez bien, puisque je vous ai jeté mon bouquet ; vous avez été adorable. Et savez-vous ce que j'ai fait en rentrant chez moi ?

— Non.

— J'ai adressé cette prière à Dieu : « Mon Dieu ! conservez-lui sa voix ; car, si elle la perdait, après avoir été la première cantatrice du monde l'idée pourrait bien lui venir d'être la première actrice du Théâtre-Français, et alors la pauvre Mars .. »

Mme Malibran se jeta à son cou.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les Médecins, Parisiens de Paris.

Le 25 mars dernier, sous la présidence de M. le Pr Richet, de l'Institut, se sont réunis amicalement, pour banqueter d'abord, et ensuite pour fonder la *Société des médecins Parisiens de Paris*, une quarantaine de nos confrères : M. le Pr Balthazard ; M. le Professeur agrégé Ombredanne ; MM. les Docteurs Barbarin, Blondin, Bongrand, Bouquet, Bourguignon, Cachera, Coulomb, Dartigues, Didsbury, Dubrisay, Duclaux, Fège, Fouineau, Galliot, Gérard, Gillet, Lenormand, Luys, Martial, Mock, Molina, Pelisse, Piot, Prost, Rabier, Renard, Rolet, Rollot, Ronneaux, Rouhier, Schaeffer, Springer, Toupet, Vaudremer, Vimont, Wallon.

Le bureau fut ainsi composé : *Président d'honneur* : M. le Pr Charles Richet ; *Président*: M. le Pr Balthazard ; *Vice-Présidents* : M. le Dr Vimont, M. le Dr Dartigues ; *Secrétaire Général* : M. le Dr Prost, 119, boul. Malesherbes ; *Trésorier* ; M. le Dr Bongrand.

Journées médicales de Bruxelles, de 1924.

Elles auront lieu les 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet, au Palais d'Egmont. Pour tous renseignements, s'adresser au Dr René Beckers, Secrétaire général des *Journées médicales*, 36, rue Archimède, Bruxelles. Pour la Publicité et pour l'Exposition, s'adresser au Directeur commercial, M. R. Lépine, 3, rue Vézelay, Paris, VIIIe.

Pour les confrères qui écrivent.

Nous apprenons la fondation du *Syndicat des Journalistes et Ecrivains* (103, avenue de la Marne, Asnières), ouvert à tous les écrivains ou journalistes (professionnels ou non), et possédant un très intéressant organe : *la Revue des Indépendants* (1).

---

(1) *La Semaine dentaire.*

La Médecine des Praticiens

Preuve scientifique de l'efficacité de la Novacétine Prunier.

L'efficacité de la *Novacétine Prunier* dans toutes les manifestations du rhumatisme et de la goutte est bien reconnue par les praticiens qui la recommandent. Les propriétés particulières de ses composants indiquent et justifient son action thérapeutique.

La *Novacétine Prunier* est un sulfosalicylate de lithine, pipérazine et soude. Les effets de ces corps dans tous les états arthritiques ne sont plus à démontrer. Les épreuves cliniques et les recherches de laboratoire en ont établi la valeur.

N'existe-t-il pas un autre procédé, plus scientifique si l'on peut dire, de prouver l'efficacité personnelle de la *Novacétine Prunier* ? Ce procédé existe : c'est l'analyse des urines. Cette opération nous révèle l'accroissement de la décomposition et de l'élimination de l'acide urique et des urates sous l'influence de ce médicament. Mais, pour éviter tout risque d'erreur, l'examen doit porter sur un élément spécial que nous allons faire connaître.

Les corps azotés qui pénètrent dans l'économie se divisent en deux parties ; l'une est intégrée dans les divers édifices moléculaires employés à la réfection des tissus ; l'autre reste dans le sang et les humeurs, parcourt l'étendue de l'organisme et sort à peu près sous la forme qu'elle avait en entrant ; c'est l'albumine circulante.

Or, cette albumine est d'*origine exogène ;* elle vient du dehors, elle est apportée par les *ingesta* et varie fatalement avec leur quantité et leur constitution. Le taux d'élimination subit de ce fait les fluctuations de l'apport alimentaire. Le dosage de ces éléments dans l'urine serait dépourvu de valeur probante. Il n'est pas permis de le considérer comme une bonne méthode de contrôle. Mais alors, quel moyen employer ?

Nous avons dit qu'une partie des corps azotés introduits dans le milieu intérieur est utilisée pour l'édification des complexes moléculaires qui servent à la régénération des tissus et à l'entretien de la vie. Quand leur rôle est terminé, ces complexes subissent la désintégration. Ces albumines dégradées retournent à l'état d'acide urique ou d'urates, en abandonnant du soufre neutre. Ce métalloïde est un produit de désassimilation azotée *endogène*, c'est-à-dire qu'il provient des albumines qui ont été engagées dans l'intimité des tissus, ou ont fait partie constituante des protoplasmes. Le taux du soufre neutre représente uniquement la désagrégation des matériaux azotés qui ont concouru à l'entretien de l'économie ; il exprime le résultat du métabolisme des albumines tissulaires.

Le soufre neutre est donc la vraie mesure de la désintégration azotée. Plus sa quantité est élevée, plus la dissociation des corps uriques et uratiques est complète.

Voici deux analyses d'urine qui montrent que la *Novacétine Prunier* augmente sensiblement le taux du soufre neutre.

Urine P.

	Avant traitement		Après traitement	
	cm³	gr.	cm³	gr.
Soufre total.	11	2,20	10,5	2,10
Sulfates et sulfo.	9,3	1,86	7,5	2,50
Sulfates.	8,5	1,70	7,	1,40
Sulfo-conjugué.	0,8	0,16	0,5	0,10
Soufre neutre.	1,7	0,34	3,	0,60

Urine M.

	Avant traitement		Après traitement	
	cm³	gr.	cm³	gr.
Soufre total.	10	2	12,5	2,50
Sulfates et sulfo.	7,2	1,44	9,3	1,85
Sulfates.	6,5	1,30	7,7	1,54
Sulfo-conjugué.	0,7	0,14	1,6	0,32
Soufre neutre.	2,8	0,56	3,2	0,64

Ces deux analyses montrent une augmentation du soufre neutre, qui provient de la désintégration des déchets azotés de l'organisme, lesquels ne sont autres que les composés uriques ou uratiques.

La *Novacétine Prunier* n'est donc pas un produit empirique. C'est un médicament chimique, dont les composants ont des propriétés bien établies dans le rhumatisme et la goutte. Son action thérapeutique, mise en évidence par la clinique, est confirmée par les recherches de laboratoire. La *Novacétine Prunier* est donc un remède excellent de toutes les maladies de l'hyperuricémie.

Le lait de femme comme pansement

Dans le numéro de décembre 1922 de la *Chronique médicale*, je lis, à l'article « Trouvailles curieuses et Documents inédits », quelques lignes du Dr Monin, sur « Le lait de femme comme pansement ». C'est un remède fréquemment employé ici, dans le cas de conjonctivites et surtout d'otalgies, et les bonnes femmes ont grande confiance dans cette thérapeutique d'un autre âge ! J'avoue avoir été un peu surpris, la première fois qu'on m'en parla.

Dr X. Bernier (*Ile d'Yeu*, Vendée).

Informations de la « Chronique »

Chaussures de pieds-bots illustres : la botte de Byron et la pantoufle de Talleyrand.

Il nous suffira de rappeler, pour les lecteurs de la *Chronique*, que Byron était affecté d'une claudication, d'origine congénitale, provenant d'un vice de conformation, et portant sur le *pied droit*.

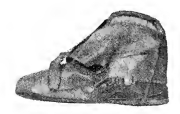


Chaussures orthopédiques de Byron.
(Cliché de l'*Illustration*).

On a longtemps discuté pour savoir de quel pied le poète était infirme ; grâce à une pièce orthopédique, qui se trouve être la possession du grand éditeur londonien, M. Murray, et dont notre aimable confrère, *The British medical Journal*, a bien voulu nous communiquer la photographie ; grâce aussi à l'obligeance de M. Sorbets, le très avisé rédacteur en chef de *l'Illustration*, qui nous en a confié le cliché, il nous est donné de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce curieux appareil, qu'avait examiné, il y a quelques années, le professeur Kirmisson, dont nous avions alors publié la savante

« consultation ». L'éminent praticien concluait que la difformité de lord Byron consistait en un pied-bot varus équin, du côté droit, comme chez TALLEYRAND.

Et puisque nous évoquons le nom de l'illustre boiteux, rappelons à cette occasion le don, qui fut fait naguère au Musée Carnavalet, de la chaussure portée par le fameux diplomate. Aidé par le très sympathique conservateur adjoint de notre Musée urbain, M. ALCANTER DE BRAHM, nous avons réussi à retrouver *dans les combles du Musée*, et après une exploration assez mouvementée, la pantoufle dont nous donnons ci-dessous la photographie, que



Pantoufle de TALLEYRAND.
(Cliché de l'*Illustration*).

l'Illustration a bien voulu prendre à notre intention. On voit que c'est une chaussure assez vulgaire, mais son authenticité est irrécusable ; et si ce n'est pas une relique très émouvante, on peut dire, pour le moins, qu'elle est fort *suggestive*.

Byroniana.

Au dire de la comtesse GUICCIOLI, qui avait été très avant dans son intimité, BYRON écrivait les chants de ses fameux poèmes sur les premiers morceaux de papier venus, ayant à côté de lui nombre de verres de punch au genièvre. Puis il sortait de la chambre et venait les lui lire, faisant beaucoup de corrections et riant aux éclats.

Elle était fière de lui et l'avait beaucoup aimé, mais elle le dépeignait comme étant d'un caractère très capricieux, tournant en ridicule dans la conversation la passion qui déborde dans sa poésie ; en somme, *d'un tempérament très froid*.

*
* *

Avec toutes ses railleries sur l'Angleterre, il était très attaché aux vieux usages de son pays dans les petites choses, et voulait avoir des petits pains à la Croix chauds le Vendredi Saint, et une oie rôtie à la Saint-Michel. Cette dernière fantaisie avait eu des conséquences grotesques. Il avait fait acheter une oie et, de crainte qu'elle ne fût trop maigre, l'avait nourrie de sa main pendant un mois à l'avance ; mais il s'y attacha si bien, que lors-

qu'arriva le 29 septembre, il ne voulut plus la faire tuer. On en acheta une autre et l'oie favorite l'accompagna dans ses voyages, enfermée dans une cage pendue sous la voiture. Il ne voulut pas la priver des douceurs de la famille, de sorte qu'au bout de quatre ans il voyageait en compagnie de quatre oies.

*
* *

L'anecdote suivante, contée par un de ses biographes, donnera une idée des excentricités du poète auquel le romantisme est tant redevable.

En faisant quelques réparations à l'abbaye de Newstead, on trouva un jour un crâne dans une niche pratiquée dans un mur. Ce crâne avait pu appartenir au moine qui avait habité ces lieux, ou à l'un des ancêtres de Byron, ou à l'une des victimes de cette farouche race. On le transforma en coupe, pour s'en servir dans des orgies dignes d'Odin. Bien que ce fût là, tout simplement, une originalité de jeune homme, où il y avait plus d'odieux que de poésie, on en parla beaucoup dans le monde ; on se plut à entourer l'hôte extravagant de Newstead de je ne sais quel nuage mystérieux et à rattacher à sa personne je ne sais quoi d'horrible et d'impie.

Lord Byron dit à son ami le capitaine Medwin que, dans la vieille abbaye, il avait créé un nouvel ordre de chevalerie, et s'était constitué grand-maître de l'Ordre du Crâne. Les membres étaient au nombre de douze ; tous portaient des robes noires ; celle du grand-maître était quelque peu distinguée des autres ; à certaines époques fixes, on tenait un chapitre. La coupe était naguère en la possession du colonel Windham.

*
* *

Byron a accusé les amis de sa femme d'avoir essayé d'obtenir contre lui un certificat de folie.

« J'étais cloîtré dans une rue sombre de Londres, fait dire à Sa Seigneurie le capitaine Medwin, occupé à écrire le *Siège de Corinthe,* et j'avais refusé ma porte à tout le monde jusqu'à la fin de ce travail. Un jour, je fus fort étonné de voir un médecin et un homme de loi s'introduire en même temps dans ma chambre. Je n'ai connu qu'après le véritable but de leur visite. Leurs questions me parurent singulières, frivoles et quelque peu importunes, sinon impertinentes ; mais qu'aurais-je pensé si j'avais su qu'ils étaient envoyés pour avoir des preuves de mon insanie ? Je ne doute pas que mes réponses à l'interrogatoire de ces émissaires ne fussent très peu rationnelles et logiques, car j'avais la tête échauffée d'autres choses : cependant le docteur Baille ne pouvait pas en conscience me donner un certificat pour Bedlam, et il est probable que l'homme de loi fit un rapport favorable à ceux qui l'employaient. »

C'est ainsi que le capitaine Medwin rapporte cette version d'une

vieille histoire. Le fait est que Byron était alors indisposé, et que le docteur Baille, pensant, d'après les symptômes de sa maladie, tels que sa femme et d'autres les décrivaient, qu'il était atteint d'une « hydropisie au cerveau », s'était présenté au malade, et, après un examen personnel, s'était convaincu que cette opinion était erronée.

*
* *

Le fait est que le ménage Byron ne vécut jamais en parfaite intelligence (1) ; dès le lendemain de son mariage, le poète répondait à un de ses amis qui lui demandait des nouvelles de sa nuit de noces :

« Vers quatre heures du matin, je me suis réveillé. Le feu rouge éclairait les rideaux cramoisis de mon lit ; je me suis cru en enfer ; j'ai tâté à côté de moi, et j'ai vu que c'était encore pis, en me rappelant que j'étais marié ! »

Lord Byron avait déjà publié les premiers chants du *Pèlerinage de Childe-Harold*, *le Giaour*, *la Fiancée d'Abydos*, et fait ses premiers débuts comme orateur à la Chambre des lords, — il était déjà célèbre, et l'attention des plus nobles et des plus belles personnes de l'Angleterre se portait vivement sur lui, — lorsqu'il rencontra celle qu'il devait fatalement choisir. Une circonstance eût dû faire manquer cette rencontre, vu la résolution qu'il avait prise de quitter brusquement l'Angleterre, ce que, par malheur pour lui, il ne fit pas assez à temps. Cette circonstance fut un scandale. « Une femme de haut rang, raconte M. Emile Souvestre, dans sa notice sur Byron, une femme qui avait tout fait pour s'attacher le cœur du noble lord, et qui n'avait pu y réussir, essaya de se couper la gorge avec les débris d'un verre à sorbet, dans un raout donné par lady Heathcose. » Elle fut secourue à temps ; mais cette affaire ridicule fit tant de bruit que le poète allait passer sur le continent... lorsqu'il fit la rencontre de celle qu'il devait épouser, rencontre qu'il a racontée lui-même en traçant de sa femme le portrait suivant :

« La première fois que je vis miss Milbanke, ce fut chez lady ***, peu de jours après cette sotte affaire (la tentative de suicide en plein salon). Ce fut un jour fatal : je me rappelle que je tombai en montant l'escalier, et

(1) Sept mois après leur union, leur brouille commença, à table. « Lady Byron, a conté Arvède Barine, avait bon appétit et dînait avec plaisir. Byron, qui avait grand faim, mais qui n'osait manger de peur d'engraisser, trouvait irritant d'avoir en face de lui une personne dont l'assiette pleine et la mine satisfaite semblaient le narguer. Dans les premiers temps, il se contint ; mais les nerfs ne tardèrent pas à prendre le dessus. Il eut des mouvements d'impatience ; les repas devinrent pour lui des supplices, qu'il s'efforça d'abréger en arrivant en retard et en partant avant la fin. Un beau jour, il éclata et lança une tirade amère contre les femmes qui mangent. Placez vis-à-vis de cet homme excitable une femme résignée, qui le regardera d'un air de blâme, tout en continuant à manger son rosbeef, et vous comprendrez comment la salle à manger, chez les Byron, fut vite un enfer. »

dis à Moore qui m'accompagnait, que c'était de mauvais augure. J'aurais dû écouter ce présage ! En entrant dans la chambre, je remarquai une jeune demoiselle, plus simplement vêtue que le reste de l'assemblée, et assise à l'écart sur un canapé. Je la pris pour une demoiselle de compagnie et demandai si je devinais juste. — C'est une riche héritière, me répondit-on ; vous feriez bien de l'épouser et de restaurer le vieux château de Newstead !

« Il y avait dans miss Milbanke quelque chose de piquant et de ce que nous appelons *joli*. Ses traits étaient petits et féminins, sans être réguliers ; elle avait la plus belle peau imaginable. Elle était bien faite dans sa taille ; il y avait en elle de la simplicité, une réserve modeste Elle m'intéressa beaucoup ; je m'attachai à elle de plus en plus chaque jour et je finis par lui faire ma demande... qu'elle rejeta ! Mais son refus était fait dans des termes qui ne pouvaient m'offenser. »

Un an plus tard, ce fut miss Milbanke qui, précédemment influencée par sa mère dans son refus, renoua les relations qui amenèrent une seconde demande, agréée cette fois.

Cette union fut accompagnée de circonstances singulières, présageant à l'imagination si vivement impressionnable de Byron quelque chose de funeste. « S'étant rendu à Newstead peu de temps avant son mariage, — dit l'auteur déjà cité, — il rentra un soir en racontant qu'il avait vu un moine se promener sous les sapins. A ces mots, le concierge devint tremblant. — Dieu conserve milord ! s'écria-t-il, c'est le spectre de l'abbaye, et il ne se montre que lorsqu'un malheur menace la famille ! »

*
* *

Byron était singulièrement superstitieux. Il redoutait les vendredis, et il était tout déconcerté lorsqu'il y avait quelque chose à faire dans ce jour redoutable de la semaine. S'il avait été Romain, il aurait eu peur des corbeaux, tout en plaisantant les augures. Il avait coutume de raconter que, pendant qu'il était en Italie, quelqu'un l'avait rencontré dans Saint-James street.

Un exemple des funestes pressentiments qui affectèrent lord Byron est rapporté par le capitaine Medwin, comme ayant eu lieu pendant qu'il était à Pise.

C'était l'anniversaire de la naissance de sa fille : Byron était triste ; il refusa de se livrer à son amusement favori : le tir au pistolet. On sortit à cheval ; il essaya de s'égayer, mais en vain.

Sur la route, le poète et son compagnon entendirent des cris douloureux ; s'étant approchés de la cabane d'où ils partaient, ils virent une veuve pleurant sur son fils unique, qui venait de mourir à l'instant même. Cette circonstance affecta profondément Byron.

« Je serai malheureux, dit-il, jusqu'à ce que j'apprenne que ma fille se porte bien. J'ai en horreur les anniversaires ; on en rit lorsqu'on n'en a jamais tenu note. J'écris toujours à ma sœur le jour de la naissance d'Ada. Je lui ai écrit l'année dernière ; ce qu'il y a de très remarquable, elle a

reçu ma lettre à l'anniversaire de mon mariage, et sa réponse m'est parvenue à Ravenne le jour de ma naissance. Plusieurs choses extraordinaires me sont arrivées ce même jour de ma naissance ; pareille chose a eu lieu pour NAPOLÉON, et une circonstance plus étonnante encore est arrivée à MARIE-ANTOINETTE. »

Le lendemain de cet incident, le courrier apporta une lettre d'Angleterre, qui annonçait à Byron la mort de son vieux médecin, POLIDORI.

« J'étais sûr hier soir, dit-il, que j'étais menacé de quelque chose de très désagréable. Je m'attendais à apprendre la mort de quelqu'un de ma connaissance ; c'est ce qui arrive. Qui peut s'empêcher d'être superstitieux ? SCOTT croit à la seconde vue ; ROUSSEAU voulut s'assurer s'il serait damné ou non en visant un arbre avec une pierre. GŒTHE jetait un couteau dans l'eau pour connaître s'il réussirait dans quelque entreprise. »

*
* *

Lord Byron était très jaloux de son titre. Un de ses amis a raconté qu'un apothicaire italien, lui ayant envoyé un paquet de médecines, adressé à « monsieur Byron », cette méprise souleva son indignation, et il lui renvoya ses drogues, pour lui apprendre les convenances. Le brave apothicaire en resta pantois !

Un pastiche de Sully-Prudhomme.

Deux écrivains connus, tous deux nos amis et dont un est de nos sympathiques collaborateurs, MM. LÉON DEFFOUX et PIERRE DUFAY, nous annoncent la publication prochaine d'un ouvrage qui sera, certainement, des plus curieux, sur *le Pastiche*. Offrons-leur le suivant, s'ils ne le connaissent déjà : c'est une recette en vers de la sauce mayonnaise, qu'on devrait plutôt appeler *mahonnaise*, nous avons dit ailleurs (1) pour quelle raison. Cette amusante piécette a pour auteur M. ACHILLE OZANNE :

Dans votre bol en porcelaine
Un jaune d'œuf étant placé,
Sel, poivre, du vinaigre à peine,
Et le travail est commencé.

L'huile se verse goutte à goutte,
La mayonnaise prend du corps,
Epaississant sans qu'on s'en doute
En flots luisants jusques aux bords.

Quand vous jugez que l'abondance
Peut suffire à votre repas,
Au frais mettez-le par prudence.
Tout est fini — n'y touchez pas !

(1) Cf. *Revue mondiale*, décembre 1923 : *Les Cuisiniers de lettres.*

Actualités rétrospectives

Le 25e anniversaire de F. Sarcey.

Francisque Sarcey, dont on a commémoré dans la presse quotidienne le 25e anniversaire de sa mort, survenue le 16 mai 1899, fut le type du grand travailleur de lettres ; il n'interrompit que dans deux circonstances sa besogne de journaliste : lorsqu'il fut menacé de perdre la vue et que son ami, le Dr Perrin (du Val-de-Grâce), lui fit, à St-Jean-de-Dieu, l'opération de la cataracte ; et dans sa dernière maladie, qui fut de très courte durée.

On trouve peu à glaner dans sa vie, qui intéresse la médecine. Il est toutefois, une anecdote, que nous conta naguère son ami Henry Fouquier, et qui ne manque pas de piquant. Le célèbre critique avait coutume de recevoir à ses déjeuners du mardi beaucoup de personnalités de tous les mondes. Certain jour, un mardi précisément, une femme de théâtre lui amenait une amie à déjeuner. On l'accueille, cela va sans dire. Au milieu du déjeuner, la « nouvelle » pâlit, se sentant indisposée. Sarcey lui ouvre la chambre bleue, l'engage à se dégrafer, à se reposer, et lui envoie la femme de chambre avec une tasse de tilleul — et on n'y pense plus.

Mais, voilà que, pendant qu'on faisait le tour de valse réglementaire au salon, la bonne arrive, effarée. « — La dame, dit-elle, ne va pas bien. — Eh ! qu'a-t-elle donc ? Une attaque de nerfs ? « La fièvre ? — Non, monsieur. Elle a... qu'elle accouche ! » Sarcey envoie chercher son médecin : accouchement difficile, malade intransportable. Vite, une garde et ce qui s'ensuit. Le lendemain, quand l'enfant est né, Sarcey va visiter l'accouchée et lui demande son nom, ce qu'il avait négligé de faire. A ceci la dame répond. Mais son embarras est grand quand, indiscret pour une fois et sans le vouloir, Sarcey lui demande quel est le père de l'enfant. Il faut pourtant déclarer l'enfant à la mairie : la loi le veut. Sarcey se dévoue et va trouver l'employé de l'état civil. Une scène inénarrable se passe. L'Oncle déclare que l'enfant est de père inconnu. « Allons donc ! lui répond l'employé, un enfant né chez « vous ! Voyons, monsieur Sarcey, vous êtes un brave homme. « Vous n'abandonnerez pas votre pauvre petit enfant. Un jour ou « l'autre, vous le reconnaîtrez. Faites-le donc tout de suite... » Et Sarcey eut toutes les peines du monde à convaincre l'employé de la mairie que c'était déjà bien joli d'hospitaliser les dames en couches sans se charger de leurs enfants !

Correspondance médico-littéraire

Questions

Sarah Bernhardt et la Faculté. — Je découvre dans un vieux journal, *la Gazette des Bains de Mer de Royan*, du 13 novembre 1881, l'anecdote suivante et la donne pour ce qu'elle vaut :

Il s'est passé récemment à l'Hôtel-Dieu de Paris une scène singulièrement émouvante.

Mlle Sarah Bernbardt, désireuse de recueillir toutes les impressions qui peuvent contribuer aux progrès de l'art dramatique, est parvenue à obtenir une carte permanente, avec laquelle elle peut aller dans les hôpitaux assister à l'agonie des mourants. Les anciens médecins, qui connaissent très bien, en conséquence, la grande artiste, dès son arrivée s'empressent de lui signaler le lit où la scène finale de la vie va se jouer.

Or, dans la soirée d'un de ces derniers jours, l'éminente tragédienne se présenta à l'Hôtel-Dieu, et le médecin de service lui indiqua d'un geste significatif le lit no 11.

Mlle Sarah Bernhardt s'inclina et alla s'asseoir silencieusement au chevet d'une jeune femme qui se mourait. L'agonisante avait les yeux fermés en ce moment ; tout à coup elle les ouvrit, et en apercevant la visiteuse vêtue de noir, aux traits pâles, aux grands yeux expressifs, elle parut prise d'une terreur indicible, et, étendant ses deux bras décharnés vers l'artiste, comme pour la repousser, elle s'écria d'une voix déchirante :

« Ah ! je te connais bien, apparition terrible, tu es l'ange de la Mort; tu es venue, l'autre jour, t'emparer d'une de mes voisines ; mais moi, je suis trop jeune ; je ne veux pas mourir ; éloigne-toi de mes yeux, fuis donc, spectre épouvantable ! »

Et tandis que ce mouvement de terreur emportait le dernier souffle de l'agonisante, Mlle Sarah Bernhardt tombait au pied du lit, en proie à une forte crise nerveuse, et l'on était obligé de l'emporter.

Il est regrettable que le journal ne nous fasse connaître que le numéro du lit, le nom de la salle nous intéresserait davantage, car il serait facile d'en déduire celui du chef de service ; et un de nos lecteurs, stagiaire, roupiou, externe ou interne à cette époque, pourrait peut-être confirmer ou infirmer la véracité du fait.

Est-ce vrai, ou même vraisemblable ?

On conçoit difficilement, à mon avis, la mentalité d'un *patron*, qui, épris à un point tel de naturalisme réaliste, en arrive, même pour documenter une artiste admirable, à oublier les égards les plus élémentaires que l'on doit à ceux qui souffrent et qui vont mourir. C'est peut-être très néronien, mais si peu conforme à l'*éducation sentimentale* habituelle que nos maîtres nous ont donnée, qu'il me répugne à le croire.

Qu'en pensent les lecteurs de *la Chronique*?

Dr J. Desourteaux (1).

(1) Notre collaborateur venait à peine de nous envoyer cette note que nous apprenions sa mort ; était-il déjà hanté par de funestes pressentiments ?

Réponses.

L'épilation dans la statuaire(XVIII, 400 ; XXI, 153). — Pour savoir pourquoi, dans la statuaire, les femmes, toujours, et les hommes, le plus fréquemment, sont épilés, il ne me paraît pas utile de rechercher des raisons physiologiques, psychologiques, morales, pathologiques, ni même artistiques. Il suffit, me semble-t-il, de considérer l'origine historique de cette coutume.

Dans la Grèce antique, la femme est épilée pour des raisons hygiéniques ou religieuses, ou, plus probablement, à la fois hygiéniques et religieuses ; — l'homme ne l'est pas. Conséquence : les statues de femmes sont glabres ; celles d'hommes ne le sont pas.

Il en est de même sur la plupart des vases peints. L'artiste grec représentait tout simplement ce qu'il avait sous les yeux ; pour la même raison, les statues d'adolescents et d'éphèbes sont également glabres. Tout cela est très naturel.

C'est suivant la tradition grecque que l'on a continué jusqu'aujourd'hui, à représenter les femmes ainsi épilées, bien que cette représentation ne corresponde plus, pour nos pays du moins, à la réalité. Et c'est vraisemblablement à cause de ce désaccord entre la réalité et la représentation, en ce qui concerne la femme, qu'on en est venu à un second désaccord en ce qui concerne l'homme. L'habitude où nous sommes de voir des statues féminines glabres, fait juger choquante à la majorité toute statue, même masculine, qui serait velue.

Je necrois pas qu'il y ait à chercher si une statue a, ou non, « besoin de poils pour être sublime » ; ni si ces poils sont symboliques. Vérifions d'abord, nous raisonnerons ensuite.

Paul Couissin,
Professeur Agrégé de l'Université.

L'Impôt sur les célibataires (XXX, 21, 155). — Cet impôt, sans avoir toujours revêtu la forme de contribution directe, semble devoir remonter à la plus haute antiquité.

A Sparte, les lois de Lycurgue étaient rigoureuses pour ceux qui s'obstinaient à vivre dans le célibat : elles les excluaient des emplois civils et militaires ; ils étaient, en outre, soumis tous les ans à une petite cérémonie assez désagréable : les femmes de Lacédémone allaient les prendre à leurs domiciles, le premier jour du printemps, et les conduisaient, en les accablant de plaisanteries, au temple de Junon, où elles leur donnaient le fouet, aux pieds de la statue de la Déesse (1).

A Rome, les anciennes lois cherchaient également à déterminer les citoyens au mariage. Les Censeurs de la République les y engageaient par la honte, ou par des peines.

César donna des récompenses à ceux qui avaient beaucoup d'en-

(1) *Essais historiques de Saint-Foix.*

fants ; il défendit aux femmes qui avaient moins de quarante-cinq ans, et qui n'avaient ni mari, ni enfants, de porter des pierreries et d'aller en litière. Méthode excellente, dit MONTESQUIEU, d'atteindre le célibat par la vanité (*Esprit des Lois*).

Les lois d'AUGUSTE furent plus pressantes, elles imposaient des peines nouvelles à ceux qui n'étaient pas mariés, et augmentaient les récompenses de ceux qui l'étaient et qui avaient des enfants.

Les lois *Julia* et *Poppea* déclaraient les célibataires inaptes à recueillir les successions.

CONSTANTIN, le premier empereur chrétien, en revanche supprima les peines qui frappaient les personnes qui n'étaient pas mariées (1).

LOUIS XIV encouragea les mariages par des récompenses et des dégrèvements d'impôts :

Nous voulons que dorénavant tous nos sujets taillables, qui auraient été mariés avant ou dans la vingtième année de leur âge, soient ou demeurent exempts de toutes contributions ou tailles, impositions et charges publiques, sans y pouvoir être compris, ni employés qu'ils n'aient vingt cinq ans révolus ou accomplis ». . Edit de nov. 1686.

Dr J. DESOURTEAUX (*Royan*).

L'impôt sur les célibataires (XXX, 21, 155). — A propos de l'impôt sur les célibataires, dont a parlé la *Chronique médicale*, je vous transcris une note tirée des chroniques berrichonnes (*Journal de Lelarge*, 1621-1694).

Emprunt de 1644. — *Taxe sur les nouveaux mariés.*

Sur la mesme année 1644, la ville de Bourges estant pressée par le roy, pour fournir argent pour la subsistance de ses gens de guerre, l'on a esté contrainct de faire un emprunct par taxe sur les plus aisés particuliers habitans de la ville qui n'avaient pas été taxés en l'an 1633 que l'on fist la même chose, et sur les *nouveaux mariés*, et qui a bien faict du bruict, a donné grand peyne a Messieurs le maire et échevins.

Dr R. de CASTÉRAS (*Bourges*).

Amours de vieillards (XXVIII ; XXIX ; XXX, 154). — Comme contribution à l'étude de la verte vieillesse, parue dans la *Chronique médicale*, on trouve, dans le livre de M. DE LIGNAC, *De l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état de mariage*, nouvelle édition, chez C. F. J. LEHOUCQ, Lille, MDCCLXXVIII, tome II, page 132, l'observation suivante, publiée en avril 1757 dans le *Journal de médecine* :

Un vieillard de quatre-vingt-seize ans, qui avait épousé une femme âgée de quatre-vingt-treize, remplissait régulièrement, trois fois par nuit, ses devoirs conjugaux aussi vigoureusement que l'homme le plus robuste aurait pu le faire.

(1) *Dictionnaire Larousse*, Art. *Célibat*.

Je suis sûr, dit M. Behr, auteur de cette observation, autant qu'on peut l'être, de la vérité de ce fait. Ce qui me surprend le plus, c'est que depuis trois ans que cet exercice dure presque toutes les nuits, ce vieux athlète n'a éprouvé aucune altération sensible de sa santé.

Voilà un tempérament qui n'aurait pas eu besoin des bons soins du Dr Voronoff.

Dr Jean Desourteaux (*Royan*).

La maladie de Calvin (XXVIII, 179). — P. 179 de l'an 1921 de la *Chronique médicale*, il est parlé de Calvin, « ancien curé en Picardie » ; cela mérite précision, car il peut se produire une équivoque dans l'esprit du lecteur non prévenu.

J'ai habité Bourges pendant 20 ans. Les souvenirs de Calvin y sont vivaces parmi les lettrés, et le *pont de la Mariée*, sur la route de Bourges à Asnières, n'est pas l'un des moindres. C'est une voûte de pierres, jetée au-dessus du ruisseau le *Moulon*, et qui s'effondra d'un côté au passage d'une voiture où se trouvaient deux jeunes époux, qui se noyèrent. Il n'a jamais été réparé. C'est, dit-on, sur ce pont que Calvin aurait converti son premier adepte.

Mais revenons à notre sujet. Calvin, qui ne reçut point la prêtrise, ne pouvait être curé, à proprement parler. Il était bénéficier d'une cure, celle de Pont-l'Evêque, près de Noyon ; de même que, dès l'âge de 12 ans, il avait été pourvu d'une chapellenie dans l'église de Noyon. Tout cela, parce que son père, ancien tonnelier, était devenu notaire et procureur fiscal de l'évêché. En un mot, Calvin n'était qu'un curé commendataire. C'est ainsi qu'il y avait alors des curés laïcs, des abbés laïcs, et même pères de famille ; ils étaient simplement propriétaires des bénéfices d'une cure, d'une abbaye.

G. Jubleau (*Nice*).

Auto-opération et tolérance péritonéale (XXX, 222.) — Un article paru dans la *Chronique médicale* de juillet 1923, où est posée la question : « Pourquoi les primitifs se défendaient-ils mieux que nous contre l'infection ? » me ramène au souvenir du cas suivant.

En 1910, au cours d'une tournée médicale dans le sud du Cercle de Podor, au Sénégal, les vaccinations terminées et les malades pansés, je vis s'approcher de moi deux jeunes bergers peuhls, d'une vingtaine d'années, l'un poussant l'autre, qui hésitait. A mes demandes d'explications, voici ce que l'un d'eux, très maigre comme tous les peuhls, me raconta.

Quatre lunes auparavant, dans une bataille avec un autre berger, au sujet d'une tête de bétail égarée, il avait reçu un coup de lance dans le ventre. Par la plaie ouverte et qui saignait abondamment, sortaient des lambeaux de graisse, longs comme le doigt (certainement des franges épiploïques), qu'il essaya de refouler à l'intérieur, le doigt s'enfonçant de toute sa longueur directement dans la cavité péritonéale (et non dans le tissu cellulaire sous-cutané, car j'ai bien

fait préciser le geste). Mais cette graisse ressortant à chaque contraction abdominale, le berger ne vit rien de mieux que de la sectionner à l'aide de son couteau et de fermer la plaie à l'aide d'une aiguille ordinaire et d'un fil de coton, qu'en bon homme de la brousse, il avait toujours en réserve dans une des tresses de ses cheveux, bien enduits de beurre et de charbon.

Ainsi réparé, il rejoignit son campement, éloigné de deux heures de marche environ et se coucha. Le lendemain, il avait la fièvre, et le ventre était très gros. La plaie, recouverte d'un enduit de noix de kola mâchée, lui faisait mal. Au bout de quatre à cinq jours, la fièvre avait disparu, le ventre était à peu près redevenu normal, notre berger s'alimentait ; mais la plaie s'était rouverte, la suture n'ayant pas tenu. Il lui vint alors une idée de génie, à son avis. Il découpa, à l'aide de son couteau, une rondelle en bois de calebasse ; de ce même couteau, il décolla aux lèvres de la plaie la peau des tissus sous-jacents, introduisit le morceau de calebasse dans cette loge, concavité en dedans, et par-dessus, rejoignant les lèvres cutanées, fit une nouvelle suture à l'aide de son aiguille et de son coton, extraits toujours de sa chevelure. Huit jours après, il repartait dans la brousse surveiller son troupeau. Tout allait bien, sauf un point qui suppurait encore. Aucune modification dans cet état ne s'étant produite depuis quatre mois, son camarade se décida à s'adresser à moi.

J'examinai alors la blessure, et à 2 c. environ au-dessus de l'appendice, je vis une cicatrice assez grossière au bas de laquelle une fistule donnait en abondance. Au toucher, je reconnus sous la peau le morceau de calebasse. D'un coup de bistouri, j'enlevai ce morceau, d'un diamètre un peu supérieur à une pièce de cinq francs, et déjà attaqué par la suppuration. A l'aide d'un tampon iodé, je vis que les plans sous-jacents étaient soudés. Je fis un badigeonnage iodé de la loge et mis quelques crins. Huit jours après, repassant dans le campement, j'enlevais les crins. Quelques mois plus tard, à Podor, j'avais l'occasion de revoir ce berger.

Mon incision avait guéri par première intention, la fistule était fermée, et seule apparassait très apparente la première cicatrice.

Connaît-on beaucoup de cas semblables d'auto-opération, et trouve-t-on souvent des péritoines aussi bienveillants ?

Peut-être aurais-je l'occasion d'en signaler quelques autres.

D[r] L. Morin (*Morlaix*).

Auto-mutilation originale chez un indigène des bords du Niger (XXIX ; XXX, 59). — La lecture de l'observation d'auto-mutilation chez un noir, rapportée par le D[r] P. Giraud dans la *Chronique médicale* du 1[er] février 1923, me rappelle un autre cas de même nature, qui trouve son intérêt dans l'insensibilité à la souffrance que présente la race noire.

Je n'ai pas été témoin du fait que je vais rapporter, mais celui de qui je le tiens, par sa propre valeur morale et les situations élevées qu'il a plus tard occupées, nous est garant de son authenticité.

Un de mes bons amis fut, en qualité d'officier de cavalerie, attaché à la mission de l'explorateur de Brazza : c'était alors le lieutenant D...zes.

Il eut à son service un noir, qui lui était très attaché, et qu'il garda pendant tout le temps que dura la campagne.

Sur le point de rentrer en France, il voulut laisser un souvenir à ce fidèle serviteur. De l'argent ? Il refusa, et, montrant une paire de bottines vernies, qui avaient roulé dans les cantines sans jamais avoir servi, c'est sur elles qu'il jeta des regards envieux et suppliants. D...zes lui en fit d'autant plus volontiers cadeau que, sous l'effet de la chaleur et du manque d'usage, elles s'étaient considérablement rétrécies. En les lui abandonnant, il se demandait quel usage il pourrait bien en faire, car que le noir pût les mettre à ses pieds, il ne fallait pas, lui semblait-il, y songer.

Le boy les prit avec un bonheur que révélait un rire qui montrait la blancheur de ses 32 dents, et il partit tenant en main son trésor.

Le lendemain, D...zes le vit revenir tout claudicant, mais la face épanouie et les deux pieds chaussés des fameuses bottines. Les avait-il élargies par des entailles ? Oh ! que non pas ; il aurait eu peur de détériorer un objet si précieux. Mais l'opération qu'il n'aurait pas voulu infliger aux chaussures, c'est à ses propres pieds qu'il l'avait fait supporter. Les plaçant sur un billot, il avait, d'un coup de tranchet, abattu ses orteils.

Qu'on pense ce qu'avait été l'introduction de ces moignons mutilés dans les bottines récalcitrantes ; mais s'il souffrait, il ne le manifestait pas : il était tout fier, tout heureux, et son large sourire en témoignait.

Que devint-il ? l'histoire ne le dit pas, car le même jour l'officier partait pour la France.

Dr E. André, Médecin principal de 1re classe de l'armée (*Paris*).

De l'utilité ou de l'inutilité du latin (XXX, 248). — Je lis, dans la Correspondance médico-littéraire de votre excellente *Chronique médicale*, la question posée : « de l'utilité ou de l'inutilité du *latin* ». Veuillez me permettre quelques mots de réflexion sur cette question.

Il est évident que le latin a son utilité, pour comprendre pleinement beaucoup de mots français qui en dérivent. Mais, pourquoi la langue italienne, qui remplace la langue latine, est-elle si éloignée de sa langue naturelle, originelle? Si le latin est si beau, pourquoi a-t-il subi cette métamorphose ?

Et puis, le latin tel que l'Université le comprend exige plusieurs années d'études, qui pourraient être employées plus utilement peut-être. Ne suffit-il pas, pour les besoins de la langue française, de faire du latin une ou deux années de moins ? Les enfants ne restent pas toujours sous la tutelle de leurs parents.

Dr P. Letheule (*Neuilly*).

Revue biblio-critique

Le Dossier de l'Affaire des Templiers, par Georges Lizerand. Paris, Champion. — **Les deux pénitences de Louise de La Vallière**, par Gabrielle Basset d'Auriac. Paris, Perrin et Cie. — **Souvenirs d'enfance et de jeunesse**, par la princesse Pauline de Metternich. Paris, Plon. — **La Machine infernale de la rue Nicaise**, par Jean Lorédan. Paris, Perrin et Cie. — **L'Affaire Lafarge**, par P. Bouchardon. Paris, Albin Michel. — **Les maîtres de l'opérette : Offenbach, Hervé et Charles Lecocq**, par L. Schneider. Paris, Perrin et Cie.

M. G. Lizerand, docteur ès lettres et professeur au lycée Michelet, a eu l'heureuse idée de grouper dans un ordre logique les principales pièces du procès fait à l'Ordre du Temple sous le gouvernement de Philippe le Bel, et qui aboutit à la condamnation et à la suppression de l'Ordre. Ce petit volume groupe tous les documents nécessaires à l'étude de cette cause célèbre, tout le *Dossier de l'Affaire des Templiers* ; elle nous sera d'une grande utilité le jour où nous aurons le loisir d'aborder le problème historique qui est un véritable drame, et un des plus passionnants qui soient dans l'histoire. Un index analytique termine très utilement ce précieux manuel bibliographique, que nous recommandons à tous ceux qu'intéresse cette question controversée.

*
* *

On connaît bien la phase, nous pourrions dire historique, de la vie de Mlle de La Vallière ; on connaît moins celle qui termina sa vie ; et cependant, la favorite du grand Roi passa trente-six ans dans le cloître, alors qu'elle ne vécut que quinze ans à la Cour. En faisant revivre la pénitente du Carmel, Mme Gabrielle Basset d'Auriac a voulu surtout faire l'étude d'une âme ; rien ne pouvait mieux l'aider dans son travail que les propres œuvres de Mlle de La Vallière, de sœur Louise de la Miséricorde, c'est-à-dire ses *Réflexions*, et cette *Lettre Circulaire* dont nous avons fait état il y a quelques années, dans cette revue.

Après les travaux de Lair, H. Duclos, Lavisse, etc., ce livre apporte quelques précisions nouvelles, mais il y a bien des longueurs ; le style est correct, sinon élégant, mais dépourvu de vie et de pittoresque. C'est, sans doute, un début ; nous attendons l'auteur ur un sujet moins rebattu.

*
* *

La *jolie laide*, comme on désignait la Princesse Pauline de

Metternich, publie de nouvelles pages de ses Mémoires, sous le titre de *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Ce qu'on trouve dans ce livre ? A côté de notes familiales ayant trait au grand-père et au père de la narratrice, on y glanera d'intéressants détails sur Richard Wagner, dont la princesse contribua pour une grande part à faire accepter la musique en France ; sur Franz Liszt, qu'elle eut l'heur de présenter à Gounod ; sur Me Lachaud, dont l'esprit et la verve étaient éblouissants ; enfin, sur le spirite Douglas Home, « évocateur d'esprits ou prestidigitateur, charlatan ou magnétiseur. » En somme, livre d'agréable lecture, qui n'incite pas aux méditations transcendantes, mais délasse un moment ; il n'a, vraisemblablement, pas d'autre prétention.

*
* *

On connaît, sinon dans le détail, du moins dans l'essentialité des faits, l'épisode qui a pris rang dans l'histoire sous le nom de *l'Attentat de la rue Saint-Nicaise*, ou *Conspiration de la machine infernale*. On sait que, le mercredi 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), Bonaparte se rendait à l'Opéra, où il allait assister à la première représentation d'un oratorio d'Haydn ; au moment où le cortège du Premier Consul, composé de quatre voitures, ayant traversé rapidement le Carrousel, allait s'engager dans la rue Saint-Nicaise, « dont l'entrée était située vers le milieu de la place, presque au point où l'on voit aujourd'hui la statue de Gambetta », une violente détonation retentit, des cris s'élevèrent ; des gens couraient affolés, il y avait des morts, des blessés... La voiture du Premier Consul n'avait que les glaces brisées : elle continua son chemin ; ce n'est qu'au bout d'un certain temps que la vérité fut connue.

S'aidant des Mémoires, biographies, correspondances du temps, et surtout des rapports de police, des papiers d'archives, des manuscrits de nos fonds publics, M. Jean Lorèdan a donné un récit vivant, passionnant, dramatique à souhait, de ce complot dont Bonaparte manqua d'être victime, et qui fit périr tant d'innocents.

Ce livre, qui rentre dans la nouvelle Collection historique inaugurée par l'éditeur Perrin, sous la rubrique d'*Enigmes et Drames judiciaires d'autrefois*, trouvera de nombreux lecteurs, que passionnent les romans de la vie et qui les préfèrent aux conceptions imaginaires qu'ils n'ont pas de peine à surpasser en intérêt.

*
* *

L'affaire Lafarge ! Voici qu'on en reparle encore, et la curiosité du public ne se déclare pas lassée ! C'est que celui qui a entrepris de la faire revivre n'est autre que M. Bouchardon, l'ex-capitaine Bouchardon des conseils de guerre, qui instruit cette nouvelle affaire avec la rigueur implacable qu'on lui connaît, et qui, après examen minutieux de l'affaire, conclut à la recevabilité de l'arrêt rendu par la cour d'assises de la Corrèze contre la célèbre empoisonneuse.

paris le 6 Nivose an 9e

Antoine Dubois professeur à L'École de Medecine, chargé en chef du Service de L'hospice de L'École.

Au Citoyen Roufselot commissaire de police de la division du theatre françois

avant hier au Soir on apporta à L'hospice de L'École un citoyen qui avoit été blessé à L'explosion de la Rue St Nicaise. Le juge de paix de la Section fut prévenu dès le Lendemain matin je crus que je devois m'adresser à Lui. et je vous en préviens citoyen. ce Malade est très — dangéreusement blessé et En danger de Succomber. Si vos fonctions vous appellent auprès de ce blessé. je me ferai un devoir de vous donner les Renseignemens de ma profession S'ils peuvent être de quelque utilité.

Salut et devouement

Ant Dubois

Lettre autographe du Dr Antoine Dubois, relative à un blessé de l'explosion de la rue St-Nicaise.

(Collection du Dr Cabanès.)

Ces conclusions vont sans doute réveiller bien des polémiques assoupies ; que vont dire les Lafargistes? Pour nous, notre conviction est depuis longtemps faite : Marie Capelle était coupable. L'argumentation solide, serrée, du nouveau « réquisiteur » n'est pas pour infirmer notre opinion, bien au contraire.

*
* *

M. Louis Schneider est l'historiographe attitré des maîtres de l'opérette ; après nous avoir conté la vie et la carrière d'Offenbach, il nous donne aujourd'hui celle de Hervé et Charles Lecocq. Hervé, de son vrai nom Florimond Ronger, débuta, nous l'avons conté il y a bien longtemps, par être organiste à Bicêtre : il avait 15 ans ! C'est lui qui imagina, pendant les heures de récréation, de jouer dès que les aliénés commençaient à l'invectiver : le résultat fut d'un effet magique ; instantanément, les plus exaltés se calmèrent. Hervé, poursuivant son idée, se mit en tête de faire jouer la comédie aux pensionnaires de Bicêtre, et c'est ainsi que fut représentée, sur une petite scène improvisée, dans le parloir de l'hôpital, une pièce de Scribe, *l'Ours et le Pacha*, avec musique de... Florimond Ronger. Cette représentation mémorable eut lieu en présence des Dr Ricord, Nélaton, Trousseau, Leuret, Delasiauve, etc ; et les internes, devenus, pour la plupart, des maîtres à leur tour : Roger, Cusco, Piogey, etc.

A. C.

Dupuy de Frenelle. — **La transfusion sanguine.**

La guerre, la terrible guerre nous a familiarisés avec le sang. Dans une édition à format pratique, de présentation pittoresque, où l'on reconnaît l'éditeur du « Livre de France », M. Dupuy de Frenelle a décrit avec une telle clarté, une telle simplification, la transfusion sanguine, qu'il n'est pas un praticien qui ne veuille et ne puisse la pratiquer.

Ce livre est une bonne action.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Centenaires et cinquantenaires

La médecine dans Ronsard. — Géricault, peintre de la folie. — Jules Janin, jugé par Thackeray. — Un piquant quiproquo. — L'atavisme médical de V. Sardou. — La Providence veillait !

On vient de célébrer, avec grand éclat comme il convenait, le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard. Cet hommage arrivait-il à son heure ? Oui, si on estime que l'illustre poète ne fut jamais si en faveur ; non, si on s'en tient rigoureusement aux dates.

En réalité, c'est en 1522, et probablement le 11 septembre, que serait né le « gentilhomme vendômois (1) » ; mais les érudits, devons-nous ajouter, ne sont pas encore complètement d'accord à ce sujet : tels font naître le chef de la Pléiade en 1524 ; tels autres, une année auparavant. N'entrons pas dans cette querelle, et saisissons seulement l'occasion qui nous est offerte de parler à notre tour de cet « enfant chéri des Muses », et de le présenter sous un de ses aspects les plus ignorés.

Nous disons à une autre place, dans ce même numéro, comment se détermina la vocation poétique de Ronsard. Consignons ici, seulement, que la maladie chronique dont il fut atteint, et qui amena une surdité presque complète, eut, comme l'a fort bien dit le plus pénétrant de ses biographes (2), « un retentissement, profond et prolongé, sur sa destinée, son caractère et son œuvre. »

Fait singulier, et qui a été bien mis en relief par un de nos confrères, « presque tous les grands génies de la pensée et des lettres sont apparentés à notre profession par deux qualités qui en sont l'ornement majeur : l'esprit d'observation, la recherche passionnée de la vérité. » M. le Dr Pied, à qui nous devons cette remarque (3), fait observer à ce sujet, que Ronsard a décrit, il y a déjà quatre siècles, la cure de soleil : l'ode vingtième, *A Phœbus*, ne laisse aucun doute quant à ses connaissances sur ce point ; d'autre part, on trouve, dans la quatorzième ode du quatrième livre, le procédé de la succion, couramment employé aujourd'hui pour la guérison des piqûres et morsures venimeuses. Nul doute qu'en cherchant bien, on découvrirait dans l'œu-

(1) Cf. un article de M. Roger Serg, bibliothécaire à l'Arsenal, dans *Excelsior*, du 25 décembre 1922.

(2) P. Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*. Paris, 1909.

(3) *Revue de Pathologie comparée*, juin 1919, p. 23.

vre du plus grand poète de la Renaissance, et un des plus grands de tous les temps, on ferait, disons-nous, bien d'autres découvertes, qui attesteraient que, chez lui, le versificateur se doublait d'un clinicien.

Notons, en outre, que si, parmi les adversaires les plus fougueux de Ronsard, on compte un médecin, Jacques Grévin, auteur d'un *Jules César* qui est, ne l'oublions pas, une de nos premières tragédies classiques (1), c'est encore à un médecin, Jean Héroard, auteur d'un si curieux journal sur l'enfance de Louis XIII, que nous avons si souvent mis à profit, c'est à Héroard que l'on doit l'épitaphe, gravée sur la pierre tombale du poète, et que nous reproduisons ci-dessous :

Cave, viator, cave ; sacra hæc humus est ; abi, nefaste, quam calcas humum sacra est : Ronsardus enim jacet hic quo oriente oriri musæ et occidente commori ac secum inhumari voluerunt ; hoc non invideant qui sunt superstites nec parem sortem sperent nepotes. Obiit VI Kal. jan. 1585.

Robert Estienne a donné, de cette épitaphe, une bonne traduction en vers français, que nous n'avons pas le loisir de rechercher, mais qu'un de nos collaborateurs nous enverra certainement.

On a dit, et souvent répété, que les restes de Ronsard ont été profanés et dispersés à une époque qu'on n'a jamais nettement précisée. Toujours est-il qu'un certain Lorrain, habitant la Croix-de-Bléré, et vivant encore au début du siècle dernier, prétendait posséder le crâne du poète, qu'il avait recueilli, disait-il, lors du renversement de son mausolée. Ce mausolée aurait été détruit en 1744 ; mais, à ce moment, les chanoines qui veillaient sur les tombes de Saint-Cosme, auraient-ils toléré qu'une de ces tombes fût violée par un simple particulier ? Cela nous apparaît peu probable. Il est à présumer que lorsque la basilique Saint-Martin fut détruite pendant la Révolution, le citoyen Lorrain trouva le crâne sous les dalles de la salle capitulaire, au pied du buste de Ronsard, et, sans autre preuve, en conclut que c'était celui du poète. Jusqu'à plus sûre information, nous nous en tenons à cette très vraisemblable conjecture (2).

*
* *

Une exposition des œuvres de Gericault a fait revivre, au moins durant quelques semaines, le peintre immortel du *Radeau de la Méduse*, qui n'a jamais été, d'ailleurs, complètement oublié. Il y a un siècle, le 26 janvier 1824, succombait, à 32 ans, le célèbre artiste dont la brève existence a été si glorieusement remplie.

M. Léon Rosenthal a rappelé, à ce propos (3), que l'Ecole des

(1) V. la savante thèse de doctorat ès lettres, consacrée à ce personnage par notre ami Lucien Pinvert ; c'est une œuvre de tous points remarquable.

(2) Elle a été émise par M. Cyrille Gabillot avant nous, dans un article sur « la Tombe de Ronsard », paru dans la *Revue de Paris*, du 1er octobre 1910.

(3) Cf. *le Progrès médical* (supplément illustré), 1924, n° 4.

Beaux-Arts conserve une série de dessins anatomiques, de la main de Géricault, et dont quelques-uns ont été reproduits par MATHIAS DUVAL et BICAL, dans leur *Anatomie des peintres*. Sans doute, Géricault s'est inspiré tantôt de l'*Anatomie à l'usage des peintres*, de Charles MONNET, peintre du Roy ; tantôt, de l'*Anatomia per uso dei pittori e scultori*, éditée en 1811, à Rome, par GIUSEPPE DEL MEDICO ; mais, comme l'a dit M. Ed. CUYER, le maître a su leur donner

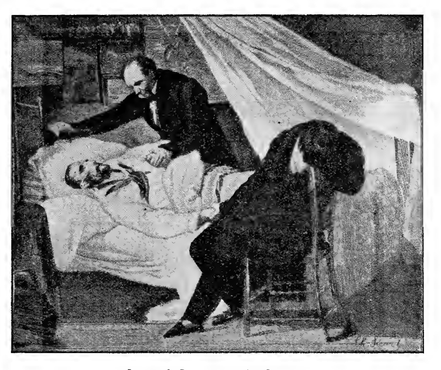


GÉRICAULT. — La Folle
(Etude faite, par l'artiste, à la Salpêtrière).

(aux planches qu'il a copiées), dans les dessins qu'il en a faits, un aspect tel, qu'on croirait ceux-ci dessinés d'après nature d'après le cadavre disséqué. On voit là « ce que devient, en passant par l'intelligence d'un véritable artiste, une œuvre pauvrement conçue et médiocrement exécutée. »

A l'Exposition qui vient de fermer ses portes, on a pu remarquer les dessins ou peintures d'amphithéâtre qui servirent pour la

préparation du *Radeau de la Méduse* : débris anatomiques, têtes de mourants ou de morts, « peints avec une passion pour la vérité presque féroce, comme *l'étude d'après les membres coupés*, ou la *tête d'homme guillotiné*, de la collection T (1). » On conte que, quand Géricault entreprit la préparation de sa vaste composition, il s'astreignit à un travail préalable de documentation, qui atteste sa cons-



La mort de Géricault, par Ary Scheffer.

cience et sa probité d'artiste. Il habitait alors dans le voisinage de l'hôpital Beaujon ; il s'y rendait fréquemment au chevet des malades ; il fréquenta également la salle de dissection, et il en rapportait des morceaux anatomiques, pour les dessiner. « Pendant quelques mois, écrit un critique d'art (2), son atelier fut une manière de morgue ; il y garda, assure-t-on, des cadavres jusqu'à ce qu'ils fussent à moitié décomposés ; il s'obstinait à travailler dans le charnier, dont ses amis les plus dévoués et les plus intrépides modèles ne bravaient, qu'à grand'peine et pour un moment, l'infection... »

Sa fréquentation des médecins, et en particulier d'un de ceux qui se sont spécialisés dans l'étude des affections mentales, le Dr Georget,

(1) *Progrès médical*, n° 20 (17 mai 1924).
(2) Charles Clément.

lui suggéra l'idée de faire comme une sorte de musée de la folie, « avec le dessein de caractériser chaque manie, et sans aucun doute en véritable collaboration scientifique avec l'aliéniste. » GÉRICAULT avait représenté la monomanie du commandement militaire, du vol, du jeu, du crime (toile du *Musée de Gand*) (1), de l'envie (*Musée de Lyon*), etc.

Nous avons conté naguère (2) la mort du peintre, dont la fin fut un martyre stoïquement supporté. M. ELIE FAURE a synthétisé, dans une de ces formules dont il détient le secret, la cause multiple de ce trépas prématuré : Géricault, écrit-il, « meurt, consumé de phtisie, pour être tombé d'un cheval furieux et avoir trop fait l'amour... » Traduisons en vile prose : Géricault a succombé à un traumatisme qui a réveillé en lui une diathèse latente, ou plutôt provoqué une phase aiguë d'une maladie à évolution jusqu'alors lente et chronique.

*
* *

On a peu parlé, moins qu'il ne le méritait assurément, de JULES JANIN, à l'occasion de son cinquantenaire ; il fut, pourtant, une des gloires de son époque ; on attendait son feuilleton avec la même impatience que celui de SAINTE-BEUVE, et ce n'est pas un mince compliment. On n'a pas reproduit, que nous sachions, le passage suivant d'une des lettres qu'envoyait THACKERAY, le célèbre romancier anglais, à ses amis Brokfield, et dans laquelle il leur racontait une visite qu'il venait de faire à JULES JANIN (février 1849) :

Je suis allé, leur écrivait-il, voir aujourd'hui un personnage considérable en ces lieux, quoique vous n'ayez probablement lu aucun de ses livres JULES JANIN, le critique du *Journal des débats*. Il ne sait pas un traître mot d'anglais, ce qui ne l'a pas empêché de traduire STERNE et aussi, je crois, *Clarisse Harlowe*. Un jour, n'ayant rien à mettre dans son feuilleton dramatique du lundi, il conta à ses lecteurs son propre mariage, qui venait d'avoir lieu, et voulut bien faire part de ses impressions les plus intimes au grand public européen. C'est un homme d'une verve, d'une originalité, d'une franchise, d'une bonhomie singulières. Je l'ai trouvé malade de la goutte, à peine convalescent : ce qui ne l'a pas empêché d'aller et venir dans son cabinet, de gesticuler, de faire des mots, de dire des gasconnades et de citer du latin, en me montrant ses livres, qui sont fort beaux, et secouant ses cheveux bruns, qu'il porte bouclés, avec la plus large, la plus gaie, la plus spirituelle face de la terre, — une face comme on la donnerait à Pan lui-même, si l'on avait à le représenter... Il m'a recommandé de lire DIDEROT, ce que je me suis empressé de faire.

Il arriva un jour à Janin une mésaventure qu'a contée un de ceux qui le fréquentaient, et dont nous reproduisons le piquant récit, sans y rien modifier.

Janin, relate MARY LAFON, dans *Cinquante ans de vie littéraire* (p. 47-48), venait de publier un roman, qui éclata tout à coup à grand bruit, comme un obus moins littéraire que politique : *Barnave*, dirigé surtout contre le

(1) Reproduite par notre confrère, *le Progrès médical*, supplément illustré, précité.
(2) *Chronique médicale*, 1904, 667 ; 1906, 158, 543.

roi et la famille d'Orléans, le rendit suspect au premier chef. Selon les us de cette époque, on mit à ses trousses un policier chargé de tenir registre de tous ses faits et gestes. Or, cette surveillance, par la bêtise de l'agent, amena un quiproquo des plus joyeux. Janin usait, en général, d'une grande liberté de langage. A la fin d'une de nos parties, il dit un jour en se levant : « Allons, maintenant, je vais avec ma truie. » Prenant ces mots à la lettre, le policier se hâte de les coucher sur son calepin et court rue de Jérusalem annoncer que cet infâme auteur de *Barnave* avait des mœurs plus infâmes encore !

Le préfet en frémit d'horreur. Il s'agissait de prendre cet être effréné en flagrant délit On lance une escouade d'agents qui, entourant à l'improviste la maison où il se rendait, rue de l'Ouest, entrent tout à coup et surprennent Janin dans les bras de Mlle Georges, qu'il désignait d'ordinaire par ce gracieux qualificatif. On voit d'ici les têtes des agents et surtout l'ahurissement de l'homme au calepin.

Cette anecdote nous montre un Jules Janin assez... grivois ; si Bacchus n'était pour rien dans la pathogénie de ses accès goutteux, Vénus pouvait au moins revendiquer sa part.

*
* *

La cérémonie d'inauguration de la statue de V. Sardou a réveillé en nous de douloureux souvenirs. Nous ne saurions oublier que l'homme qu'on célébrait en ce jour, nous honora d'une amitié constante et d'une estime dont on nous excusera d'être fier.

Dans les nombreux entretiens que nous eûmes la faveur d'avoir avec l'illustre dramaturge, il fut souvent question de ses débuts dans notre carrière, qu'il avait abandonnée comme à regret. Il aimait à rappeler le temps où il entrait à l'hôpital Necker « pour étudier la chirurgie ».

J'allais, disait-il à un reporter venu pour l'interviewer, j'allais disséquer : c'était une façon comme une autre de me distraire entre deux scènes dramatiques (le démon du théâtre l'avait pris déjà au collège !) Donc, pendant dix-huit mois, je fus carabin, mais un carabin pour rire, croyez-le bien, un carabin éminemment fantaisiste, qui trouvait bien plus amusant de faire assassiner ou d'emprisonner des personnages imaginaires, dans des drames en vers, que de dépecer des cadavres sur une table d'hôpital.

A dire le vrai, il aurait aimé à poursuivre ses études médicales (1) ; il y avait chez lui une question d'atavisme.

Son grand-père— fait presque inconnu (2) — avait été employé

(1) Cf. sur V. Sardou, et ses rapports avec la médecine et les médecins, *Chronique médicale*, 1895, 170, 210, 252 ; 1902, 867 ; 1904, 487, 590 ; 1905, 57 ; 1908, 705 à 727.

(2) Nous avons découvert, tout à fait par hasard, le document dont nous faisons état dans la revue de M. Arthur Chuquet, revue qui a malheureusement cessé de paraître — encore une victime de la guerre ! — intitulée *Feuilles d'Histoire*, 1914, t. I, p. 309-310.

pendant huit ans à l'armée d'Italie, en qualité de chirurgien de 3e, puis de 2e classe. Après huit ans de service, il avait obtenu son licenciement et avait exercé son art, « avec honneur et probité », ainsi que le constate le certificat du maire de la commune.

Dans l'acte de naissance d'Antoine-Léandre Sardou père du dramaturge, François Sardou, le grand-père de l'auteur dramatique, est qualifié d'*officier de santé*.

Il avait demandé l'autorisation d'exercer la chirurgie sans subir aucun nouvel examen ; celle-là lui fut refusée ; le refus s'imposait, d'après les dispositions de la loi du 19 ventôse an XI, relative à l'exercice de la médecine.

Un laborieux chercheur (1) a eu la curiosité de consulter au ministère de la guerre le dossier de François Sardou. Il n'y a relevé que ces brèves indications : « dix-neuf ans, réside à Toulon : chirurgien depuis un an ; temps d'études et d'exercices : un an ; médiocrement instruit, exact. » Ces renseignements sont de 1792 ; l'année suivante, François Sardou était officier de santé en chef : l'avancement était rapide en ce temps-là ! En l'an II, il appartenait à la 8e division, à Ollioules; on le retrouve, en l'an IV, à l'armée d'Italie, notamment auprès de Suchet. Tout cela serait d'un médiocre intérêt, si notre confrère militaire n'était l'aïeul de V. Sardou.

En terminant, faisons connaître un trait de la jeunesse de ce « parvenu du talent » qui, s'il eut des débuts malheureux, finit par triompher du sort, à force d'obstination, de travail, et aussi de chance.

Victorien Sardou a conté que, passant dans une rue de Paris, près de l'Ecole de médecine, un soir d'hiver, il se demandait si la vie valait décidément tant de labeur inutile, et si la destinée lui montrerait éternellement un visage de bronze. Il en était à ces moments de découragement amer qui rendent possibles toutes les folies, le suicide avant toutes, mais qui est, après tout, celle-là, une folie courageuse.

Il s'était, pour laisser tomber la pluie, mis à l'abri sous une porte cochère, qu'il quitta tout à coup sans savoir pourquoi, instinctivement. Un charbonnier ou un porteur d'eau, un Auvergnat, en tout cas, prit sa place sous la porte cochère, en disant éloquemment par son rire muet : Comme on y est bien ! — Cela, pendant que Victorien Sardou continuait sa marche.

Tout à coup, un grand bruit se fait entendre. Sardou se retourne, et il aperçoit un homme qu'une grosse pierre, se détachant d'une voiture de transport, vient d'écraser en tombant. Et cela, à la place même qu'il a machinalement quittée, lui désespéré ! Le malheureux Auvergnat qui lui avait succédé était mort, tué sur le coup. A une minute de distance, le sort avait choisi, pour lui donner le coup mortel, un des deux hommes qui avaient cherché un abri sous la porte cochère.

(1) M. François Larcher.

Les malheureux sont superstitieux. Victorien Sardou, profondément ému par la mort de cet inconnu, reprit courage. — « Si je ne sais quel instinct, se dit-il, m'a fait quitter cette place, où la destinée avait marqué la mort de quelqu'un, c'est que je ne dois pas finir pauvre et méconnu ; c'est qu'il faut travailler, lutter, espérer encore ! Allons, *aux armes* ! » Et cette fois, confiant en son étoile, il se remit à travailler, plein d'espoir dans des temps meilleurs. La Providence désormais veillait sur lui : elle devait le mener loin et haut !

Pages retrouvées

Le théâtre de digestion.

On trouverait difficilement des pages de V. Sardou, qui a, d'ailleurs, très peu publié, des pages qui soient relatives à la médecine. En voilà, du moins, qui se rapportent à l'hygiène Elles sont extraites d'une plaquette, intitulée : l'*Heure du spectacle*, où Sardou expose, avec sa verve coutumière, l'influence qu'exerce certain théâtre, et en particulier le théâtre gai, sur la santé publique, en raison de son action salutaire dans l'acte de la digestion. Nous passons la plume à l'illustre *évadé*.

Demandez à votre médecin ce que vous pouvez faire de plus désagréable pour votre estomac, au sortir de table, il vous répondra : Menez-le au spectacle !

Ce qui est ordonné après le repas, c'est l'exercice modéré ; une grande liberté d'esprit ; l'absence de toute application sérieuse ; une causerie vive, légère ; la gaieté communicative ; et enfin, cette discussion aimable que le dernier siècle appelait le *dessert des gens d'esprit*.

Et la tyrannie de la coutume arrache un pauvre homme au plaisir de causer ainsi devant son feu, de boire à petites gorgées son café brûlant, de fumer à l'aise son cigare, ou de faire sa partie de billard habituelle, pour le coffrer dans une cage de bois, où, cruellement replié sur lui-même, dans la contorsion, l'immobilité et le mutisme, il va respirer pendant quatre heures un air empesté, à trois pieds d'un bec de gaz qui brûlera ses yeux, desséchera sa gorge et fera bouillir son crâne ! Et l'on veut que ce malheureux s'épanouisse aux belles choses qu'il entend, et qu'il s'intéresse à des infortunes imaginaires, dont aucune n'est comparable à la sienne !...

C'est absurde, barbare et souvent mortel.

On connaît le mot de ce médecin de théâtre, appelé pour un spectateur frappé d'apoplexie soudaine, et qui, regardant sa montre, s'écrie : « Comment ! ... à huit heures et demie ! Déjà ! ... »

En effet, à huit heures et demie, la congestion se prépare, l'apoplexie se mitonne, mais ce n'est guère qu'à neuf heures, neuf heures et demie qu'elle est à point... Pesez bien, je vous prie, la valeur de

ce *déjà*-là. — Que veut-il dire, sinon : Voilà un homme frappé plus tôt qu'à l'ordinaire ?

Il y a donc un ordinaire ? Parbleu ! ...

Rappelez vos souvenirs et comptez les exemples. Votre journal vous dit bien les cas de mort foudroyante ; il vous parle bien d'une dame étouffée dans son corset, qu'il a fallu sortir de sa stalle, ou d'un accouchement subit à la quatrième galerie ; mais dresse-t-il la statistique de tous les cas de suffocation, convulsions, névralgie, gastralgie, céphalalgie, apoplexie, paralysie, etc., dont le théâtre est chaque soir le témoin et le complice ? ... Je voyais dernièrement le cas d'un gendre trop pressé de *réaliser* un beau-père facilement congestionnable. Mon imbécile avait tenté de le noyer ! Que ne le menait-il au spectacle ? Un copieux dîner, la pièce en vogue, une bonne loge d'avant-scène sur la rampe : le beau-père n'en revenait pas, et la justice n'avait rien à dire.

Mais, sans aller jusqu'aux victimes, parlons seulement de la généralité des spectateurs. Peut-on nier qu'un homme soumis à cette asphyxie volontaire n'éprouve un malaise physique, d'où résulte forcément son malaise moral ? Quelle que soit sa curiosité de la pièce, votre auditeur, déjà fâché d'avoir dîné à la hâte et jeté son cigare à peine allumé, ne tarde pas à subir, sans s'en douter, tous les symptômes d'une digestion laborieuse ; et l'inquiétude de son esprit n'est que le contre-coup de celle de son corps. Aussi, voyez à l'entr'acte cette hâte à se lever, à s'élancer dehors pour respirer, s'étirer, bavarder et rouler vivement une cigarette, qui le console un peu du cigare perdu. J'insiste sur cette question du cigare. Elle est capitale. Pour un bon tiers du public, le tabac est le complément forcé du repas. Et cette habitude, devenue besoin, comment la sacrifierait-il sans une certaine amertume, qui rejaillit sur la pièce ? Demandez aux directeurs de province si, grâce à l'absurde liberté des théâtres, ils peuvent lutter contre ces cafés-concerts, où il est permis de fumer à l'aise, en écoutant des insanités ? Croyez-vous que le dîner n'y soit pas pour quelque chose ?

Ceci nous mène droit à la question d'art. Abordons-la !

Quelques bons esprits se plaignent que le drame, la comédie, autrefois fleurissants, n'attirent plus la foule que de loin en loin, — et par exception ! Que les pièces gaies à outrance, bouffonnes même (et Dieu me garde d'en médire), soient les seules en possession de la faveur constante du public, qui leur témoigne une excessive indulgence. A ce propos, ils font remarquer avec raison que la comédie n'a pas pour unique emploi de nous faire rire des travers et des ridicules de l'humanité ; qu'elle a pour mission plus haute d'aborder les questions morales, sociales, les plus élevées, et qu'il ne lui suffit pas de nous égayer, qu'elle doit aussi nous émouvoir, nous faire penser. Du moins, les plus grands maîtres ne l'ont-ils pas comprise autrement. Dès lors, ne faut-il pas regretter la tendance actuelle, qui ne va à rien moins qu'à supprimer toute

une face de l'art dramatique, son côté sérieux, pour le réduire à son aspect le plus frivole, l'amusement pur et simple ? Et l'on signale à l'appui la prospérité inouïe de l'opérette, qui obtient des succès que les plus beaux chefs-d'œuvre tragiques ou comiques n'ont jamais égalés.

Eh bien, soyez assurés que, dans ce détachement de l'art élevé, et parmi les causes multiples qui expliquent la vogue toujours croissante d'un genre très amusant, qui a parfaitement sa raison d'être et contre lequel je n'ai pas la moindre envie de faire campagne, mais enfin un peu bien absorbant, convenons-en ; soyez sûrs, dis-je, que le dîner est encore pour quelque chose, pour beaucoup.

Le plus grand, le plus réel mérite de l'opérette, c'est qu'au lieu de combattre la digestion, elle la favorise.

Elle n'exige pas l'attention. Elle n'émeut pas le moins du monde. Elle ne vous force pas à réfléchir un seul instant. Elle flatte l'œil et l'oreille, sans jamais fatiguer l'esprit, et en charmant toujours les sens. Que peut désirer de mieux quelqu'un qui sort de table ?

On conçoit très bien le spectateur de 1660, prêtant une attention soutenue au *Tartuffe* ou au *Misanthrope*. Ce spectateur-là était dans les conditions requises pour goûter ces chefs-d'œuvre un peu sévères. Sorti de table à deux heures, il avait eu le temps d'aller, de venir, de respirer, de se promener avant la comédie, qui commençait à quatre heures... Ni appétit, ni réplétion !.. Trouvez mieux pour l'équilibre de l'esprit et du corps. Dès lors, plus d'énervements, plus d'impatiences ; un esprit calme, des sens rassis : tout ce qu'il faut pour écouter, sans lassitude, ce premier acte du *Misanthrope*, qui n'est qu'un magnifique développement de caractères, et pour goûter en amateur les admirables variations de l'auteur sur son thème unique.

Mais servez donc ce premier acte-là à mon homme de tout à l'heure... qui vient de dîner en ville... D'abord, il tâchera de l'éviter, comme inutile et faisant longueur ; et, que, pour son malheur, il soit obligé de l'entendre, c'est alors qu'il s'écriera : « Quoi ! Tout un acte pour nous dire qu'*Alceste* est un *misanthrope* ! Mais c'est convenu !... *Misanthrope*, ça dit tout ! Il n'y faut pas tant de paroles ! Et l'action, où est elle, l'action ? Pas l'ombre !... Et puis, ce n'est pas drôle, tout ça !... On ne rit pas ! »

Mon Dieu ! je vous entends bien ; vous me dites que je choisis précisément un imbécile. C'est qu'il y en a tant ! Mais enfin, soyons de bonne foi, ce qu'il dit là, ce monsieur, nous le disons tous comme lui, plus ou moins. Est-ce que c'est vraiment au sortir d'un bon repas que nous serons en état d'apprécier un tel chef-d'œuvre ? Notre esprit s'y refuse absolument. Le sérieux est loin de nous. La digestion exige la belle humeur ; elle veut rire. Toutes les fois que de gais convives se consulteront au dessert pour savoir à quel théâtre ils iront finir la soirée, il n'y aura qu'une voix pour choisir celui où l'on rira le plus... Ils seront même de bonne

composition sur la qualité de ce rire-là. La pièce la plus insensée réunira tous les suffrages ; sa frivolité même est un mérite. Le jour donc où la très vive et très affriolante opérette a fait son apparition dans ce monde, le succès était acquis à cette forme nouvelle, qui savait si bien nous offrir, après le repas, le double attrait de l'amusement sans fatigue, et de la mélodie facile à saisir. L'opérette complète le dîner, elle remplace les couplets que nos pères chantaient après boire, et dont le vaudeville d'autrefois était le dernier écho. Lui contester la légitimité de son succès serait puéril. La combattre serait folie. Il n'y a qu'à lutter avec elle le mieux qu'on pourra ; seulement, tant que le dîner précédera immédiatement le spectacle, l'issue n'est pas douteuse : la comédie sera battue ; et je ne vous donne pas vingt ans de ce train-là, pour n'avoir plus en France qu'une musique de dessert et un théâtre de digestion.

Victorien Sardou.

Les migraines d'Erasme.

La *Revue des Deux Mondes*, sacrifiant à la mode du jour, a saisi le prétexte du monument élevé à V. Sardou, pour publier une érudite biographie d'Erasme, qui devait servir de préface à la traduction française des *Colloques* du précurseur de la Réforme, le tout dû à Victorien Sardou. Cette page nous montre un aspect peu connu du talent du dramaturge, et signale une particularité qui peut intéresser les médecins.

... Erasme, écrit Victorien Sardou, avec son tempérament fiévreux, avait déjà ce singulier dégoût du poisson qu'il conserva toute sa vie et qui demeure inexplicable, comme tant d'autres bizarreries de ce genre. Cette répugnance allait si loin, que la seule vue du poisson lui donnait la fièvre, la migraine, l'obligeait à prendre le lit

Le fait nous reste peut-être aussi inexplicable qu'à l'auteur, mais il nous étonne moins, d'autant plus qu'une note du biographe nous permet de classer Erasme parmi ces déséquilibrés du sympathique, à hémoclasie facile :

...Cette pauvre santé, « *plus quam vitrea* », était bouleversée par le moindre retard dans les repas. Le vent, la neige, un nuage, ramenaient la migraine...

V. Sardou s'avérait déjà médecin !...

Dr Reine H. Louge (*Marseille*).

Informations de la « Chronique »

Les premiers essais du gaz d'éclairage.

On l'a imprimé un peu partout ; ce fut dans un vieil immeuble de l'hôpital Saint-Louis que, vers 1799, PHILIPPE LEBON fut autorisé à poursuivre les expériences, commencées deux ans auparavant à Bruchay (Haute-Marne), et qui lui firent accorder un brevet d'invention pour de nouveaux « moyens d'employer les combustibles plus utilement, soit pour le chauffage, soit pour la lumière, et d'en recueillir différents produits. » On a rappelé également, que c'est dans le même immeuble hospitalier que fut installée, en 1824, vingt ans après la mort de Lebon, la première usine à gaz.

Rendons à César ce qui appartient... à un médecin. Dès 1618, un modeste praticien de Tournon, Jean TARDIN, publiait un livre ayant pour titre : *Histoire naturelle de la fontaine qui brusle près de Grenoble, avec la recherche de ses causes et principes, et ample traicté des feux souterrains*

« La découverte du gaz, écrit Ed. FOURNIER (1), y ressort, avec la plus incontestable évidence, de toutes les déductions que tire l'auteur des phénomènes observés à *la fontaine qui brûle*. » Mais il y a mieux ; un jour, le rêve du théoricien se mua en expérience pratique : il mit de la houille dans un vase bien clos, qu'il soumit à une haute température, et il obtint l'exhalation inflammable qu'il cherchait.

Soixante-dix ans plus tard, un autre médecin, J.-B. DENIS, publiait une *Relation curieuse d'une fontaine qui est en Pologne, laquelle entre autres propriétés a celle... de s'enflammer comme fait l'esprit de vin*, et où il pressentait presque le phénomène du gaz d'éclairage.

Puis, il y eut les essais, déjà décisifs, d'un troisième médecin, le Dijonnais CHAUSSIER (1776) ; mais, de tous ces précurseurs qui prend souci aujourd'hui ? Nous avons pris à cœur de revendiquer ce qui revient à trois des nôtres (2), et de leur rendre justice.

---

(1) *Vieux-Neuf*, t. I, 104 et s.

(2) Il faudrait aussi compter, parmi les inventeurs du gaz d'éclairage, un pharmacien lyonnais, J.-B LANOIX, qui mourut en 1846, âgé de 106 ans, et dont les expériences auraient devancé de dix ans celles de LEBON. « Il est le premier, dit M. BECKENSTEINER (*Etudes sur l'électricité*, p. 108, note), qui ait fait le gaz d'éclairage par la bouille à Lyon avant la Révolution de 1789, en faisant du cook (*sic*) pour le chauffage des fours de boulangers. Il avait construit un petit appareil d'éclairage, mais il ne voulait pas le faire connaître, disant que ce gaz méphitique ne ferait que des aveugles et rendrait beaucoup de personnes malades ; aussi, depuis l'éclairage au gaz à Lyon, il n'y vint plus de nuit. » Cet inventeur, qui a peur de son invention, est probablement un exemplaire unique ; peut-être pour certaines découvertes, eût-il été souhaitable qu'il en ait été ainsi ? A la place de NOBEL et BRANLY, nous n'aurions pas la conscience tranquille.

La thérapeutique de Sydenham.

Qui donc accusait notre Académie de médecine de ne pas vivre avec son temps ? Elle aussi, la vénérable douairière, elle s'est « mise à la page » : elle célèbre les gloires centenaires ; voire même, pour ne pas se laisser distancer, elle prend l'avance.

« Il y a trois siècles, le 10 *septembre* 1624, proclamait ces jours derniers le professeur A. Chauffard, naissait en Angleterre ... un des plus illustres médecins de son époque... Thomas Sydenham. Après Jenner, Sydenham : nos bons amis d'Angleterre ne se plaindront pas que nous ne leur faisons pas bonne mesure. »

Nous n'analyserons pas ce bel Eloge, de celui qu'on a très justement nommé « le fondateur de la clinique moderne ». Vous le trouverez dans le numéro de *la Presse médicale* du 24 mai ; nous vous engageons à lire cette maîtresse page de critique et de philosophie médicales. Nous nous bornerons à mettre « en marge » de ce panégyrique, quelques notes additionnelles sur la thérapeutique, parfois bien singulière, de l'inventeur de la décoction blanche et du laudanum qui portent le nom de l'Hippocrate anglais.

Le mot *laudanum*, disons-le en passant, n'est pas, à vrai dire, de l'invention de Sydenham ; il se trouve, en effet, dans Paracelse, qui en a fait pour la première fois mention. La préparation qu'il désigne sous ce nom, si nous nous en rapportons à notre érudit confrère Henri Leclerc (1), était composée d'or, de perles, d'asphalte, de fleurs d'antimoine, de myrrhe et d'aloès. Depuis, il fut apporté nombre de modifications à la formule primitive, notamment par Quercetanus, Crollius, Zwinger, Freitag, Lancelot. Mais, seule, la recette de Sydenham a survécu ; elle figurait encore au Codex, édition de 1884. Ce n'est qu'en 1908, que fut modifiée la formule de Sydenham, et aussi celle de l'abbé Rousseau, qui en avait imaginé une de sa façon.

Le professeur Chauffard a rappelé que Sydenham prescrivait l'exercice du cheval contre l'hypocondrie et contre la phtisie. C'était, a-t-il ajouté, « une forme de la cure de plein air, et peut-être pas la plus mauvaise. » Mais ce que le maître n'a pas dit, c'est que Sydenham avait, en matière thérapeutique, des idées qu'on peut qualifier, pour le moins, d'originales. Ainsi, recommandait-il l'ail écrasé, appliqué sur la plante des pieds, à titre de rubéfiant et de vésicant ; l'application sur le ventre d'un petit chien vivant, dans le cas de *passion iliaque* ou obstruction intestinale ; deux ou trois jours après, lorsque la douleur et les vomissements ont cessé, on donne des pilules de cochléaria, dissoutes dans de l'eau de menthe, et l'on n'enlève le petit chien que quand on commence à prendre les pilules.

Voilà, écrit Sydenham, à quoi se réduit ma manière de traiter la passion iliaque ; j'espère qu'elle ne sera pas méprisée des personnes sages, sous prétexte qu'elle est simple et n'est pas accompagnée de grands raisonnements, ou d'un appareil pompeux de remèdes.

(1) *En marge du Codex*, notes d'histoire thérapeutique. Paris, Masson et Cie.

Comme moyen de hâter et seconder la convalescence, il y a lieu, dit encore Sydenham, de s'écarter un peu des routes communément fréquentées.

Trompé, dit-il, par le peu de succès des remèdes, j'ai changé de méthode et j'ai essayé de ranimer la chaleur des malades en faisant coucher auprès d'eux des jeunes gens, ce qui m'a très bien réussi.

Si le remède a réussi, encore faut-il le trouver, ce remède ; on pourra peut-être le rencontrer dans le dévouement d'une femme pour son mari, d'une fille pour sa mère... et encore !

L'histoire dit que l'on prescrivit au roi David, arrivé à une extrême vieillesse, ce moyen sous la forme d'une jeune fille vierge, dans le but de réveiller une circulation et une chaleur défaillantes. Il faut croire que la susdite vierge était bien laide, pour que le roi préférât mourir.

Comme tout bon Anglais, Sydenham n'était pas dépourvu d'humour ; mais il manqua parfois de courage, comme lors de certaine épidémie de peste au cours de laquelle il déserta son poste. Disons à sa décharge qu'il en eut vite du remords et revint donner ses soins aux pestiférés, alors que la maladie battait encore son plein. L'homme n'est pas parfait.

Comment est mort Arthur Rimbaud.

Un de nos confrères, qui signe des initiales L. I. dans le *Marseille médical* (nº du 25 mai 1924), vient de publier un fort intéressant article sur la maladie et la mort du poète maudit, ami de Verlaine, l'auteur du *Bateau ivre*, Arthur Rimbaud.

Les registres de l'Hôpital de la Conception accusent un premier séjour de Rimbaud dans cet établissement du 20 mai au 15 juillet 1891 ; il y entra une seconde fois le 24 août, et y resta jusqu'au 10 novembre, jour de sa mort. Lors de son premier séjour, il subit une amputation de cuisse, pour une tumeur au genou. Il n'est fait mention, sur les registres, du diagnostic : cancer généralisé, que lors du second séjour. L'amputation n'avait donc pu empêcher la généralisation de l'affection initiale, qui était, vraisemblablement, un ostéo-sarcome du genou. Que l'affection ait pris naissance à la suite d'un traumatisme (une chute de cheval), c'est plus que probable ; ce qui est certain, c'est que son évolution fut rapide, et que l'intervention chirurgicale ne suffit pas à l'enrayer.

Détails à consigner : Rimbaud avait été admis au pavillon dit « des officiers », c'est-à-dire dans un service de pensionnaires payants. Lors de son premier séjour, il versa, au taux de 5 francs par jour, une somme totale de 300 francs ; mais pendant le second séjour, il dut payer le tarif de 6 francs par jour, qui correspondait à une classe supérieure : probablement avait-il demandé une chambre particulière, avec un seul lit. Il n'avait versé à l'entrée qu'une provision de 200 francs ; sa famille dut, après sa mort, payer le surplus, soit 274 francs, dont il était encore redevable à l'hôpital.

La Médecine des Praticiens

A propos du sevrage.

Le sevrage est l'époque, dans le cours du développement du nourrisson, qui marque le passage d'une alimentation uniquement lactée à une alimentation plus riche en matières nutritives, que réclame l'organisme du petit être en voie de croissance.

La percée des premières dents est une manifestation d'exigences nouvelles de la part du nourrisson. Ses organes digestifs se sont développés ; ils doivent être exercés progressivement et de manière rationnelle au rôle qu'ils auront à jouer dans l'avenir.

Le lait, nourriture exclusive de l'enfant jusqu'à cette époque (7 à 8 mois), ne suffit plus. On devra ajouter au lait, qui demeurera l'aliment essentiel, des hydrates de carbone choisis, et spécialement traités de manière à assurer leur pureté absolue et à faciliter le travail d'organes digestifs encore fragiles.

La *Phosphatine Falières*, qui se mélange avec le lait pour former une bouillie délicieuse, satisfait les exigences de l'enfant, car elle lui apporte les aliments complémentaires du lait, dont il a besoin pour sa bonne croissance.

Grâce à sa composition rationnelle, à sa pureté, aux traitements spéciaux que subissent, dans une usine modèle, les farines et fécules sélectionnées, la *Phosphatine Falières* constitue un aliment de digestion facile, qui garantit à l'enfant la traversée sans dommage de cette période toujours délicate du sevrage.

La *Phosphatine Falières* aide la dentition et favorise la formation des os. Elle permet aux organes digestifs naissants de s'exercer sans fatigue, en même temps qu'elle réalise, par sa bonne association avec le lait, l'apport de tous les principes alimentaires indispensables à l'harmonieux développement de l'organisme infantile.

La *Phosphatine Falières* (marque déposée) a fait ses preuves. Son succès a entraîné de nombreuses imitations. — Il est prudent de se méfier de ses succédanés.

Désodorisation de l'urine des mangeurs d'asperges.

Tout le monde connaît l'odeur désagréable émise par les urines des personnes qui ont mangé récemment des asperges. Dans certaines circonstances, il y a intérêt à faire disparaître cette odeur incommodante. Pour obtenir rapidement cette désodorisation, voici un procédé très simple, que le Dr Romary recommande dans le *Courrier médical* ; il l'a découvert par hasard, il y a déjà bien des années : il suffira d'ajouter à l'urine, *après chaque miction,* une petite quantité d'eau oxygénée (environ 10 à 15 grammes). En cette saison, chacun peut aisément renouveler l'expérience.

Echos de la « Chronique »

Médecin, lauréat d'un prix littéraire.

Pierre Dominique, un des lauréats du *Grand Prix Balzac*, n'est autre que notre distingué confrère le Dr Pierre-Dominique Lucchini, dont l'*Information médicale* nous fournit le *curriculum vitæ* :

« Docteur Pierre Lucchini (*Pierre-Dominique*), né le 8 avril 1891 à Courtenay (Loiret), externe des hôpitaux de Paris, interne provisoire des asiles de la Seine en 1914.

« Cinq ans de guerre, médecin auxiliaire, aide-major de 2e, puis de 1re classe. Deux blessures. Cinq citations. Légion d'honneur. Trois ans de médecin de campagne en Corse.

« Revient à Paris en mars 1923, et travaille à Sainte-Anne, comme assistant du docteur Toulouse. Avait donné, en 1921 et 1922, deux plaquettes de vers ; en 1923, un recueil de contes, *les Contes désobligeants*, au *Nouveau Mercure*. En 1924, *Notre-Dame de la Sagesse*, qui vient d'avoir le prix Balzac.

« Collaboration au *Mercure de France*, à la *Revue Hebdomadaire*, à la *Revue Universelle*, aux *Marges*, au *Divan*, au *Nouveau Mercure*, et à divers journaux. »

Le baron Kitasato.

L'Empereur du Japon, en reconnaissance des services rendus à la science par le professeur Kitasato, vient de l'élever à la baronnie. C'est le premier membre du corps médical qui est gratifié d'un pareil honneur.

Rappelons, en quelques lignes (1), les étapes de la carrière du nouveau baron.

Il étudia la bactériologie à Berlin (1885), devint l'assistant de Koch, à l'Institut des maladies infectieuses, en 1891, et en 1892 fut nommé professeur. Revint au Japon et fut nommé directeur de l'Institut de bactériologie, à Tokio. Ses premières recherches furent faites sur le bacille du tétanos, qu'il montra comme étant capable de croître seulement en l'absence d'oxygène. Son nom est surtout associé à la découverte du bacille de la peste. Quand, en

(1) Nous traduisons l'excellente notice parue dans *The British medical Journal*, 3 mai 1924.

1894, la peste ravagea à nouveau la Chine et Hong-Kong, Kitasato porta son attention sur la bactériologie de cette affection, et avec Yersin, travaillant indépendamment à Hong-Kong, ils cultivèrent des organismes provenant d'un grand nombre de cas, et reproduisirent la maladie chez des animaux sensibles, en inoculant des cultures pures. Il montra également, comme Yersin, que le bacille était la cause de la grande mortalité parmi les rats et les souris, immédiatement avant que ne se déclare l'épidémie chez l'homme.

Le baron Kitasato présidera le 6e Congrès du *Far Eastern Association of Tropical Medicine* (Association de médecine tropicale de l'Extrême-Orient), qui se tiendra au Japon en octobre prochain.

L'amour de son état.

Il y a beaucoup de bonnes choses dans le discours que vient de prononcer notre ami, le Dr Vallon, à la séance d'ouverture du *Congrès de médecine légale de langue française*, tenu à Paris les 26, 27 et 28 mai dernier. Nous détacherons de ce remarquable morceau le passage qui suit, extrait de la première mercuriale du chancelier d'Aguesseau :

> Le plus précieux et le plus rare de tous les biens est l'amour de son état. Il n'y a rien que l'homme connaisse moins que le bonheur de sa condition. Heureux s'il croyait l'être et malheureux souvent parce qu'il veut être trop heureux, il n'envisage jamais son état dans son véritable point de vue... Tel est le caractère dominant des mœurs de notre siècle : une inquiétude généralement répandue dans toutes les professions.

Ce que l'illustre chancelier proclamait, il y a deux siècles et plus, ne se vérifie-t-il pas encore à l'heure actuelle ? Les prolétaires intellectuels font entendre leurs doléances comme jadis, mais qui oserait prétendre qu'elles ne sont pas légitimes ?

Echos de Partout

Le prix des consultations médicales en Hongrie. — *La Clinique* rapporte que l'Association nationale des médecins hongrois, devant la dépréciation de la monnaie nationale, a décidé de prendre le blé comme étalon monétaire et de fixer le prix de la consultation à cinq kilos de blé. Tout de même, les confrères qui ont une clientèle un peu importante doivent se trouver bien gênés pour entreposer leurs honoraires et pour troquer à leur tour leurs céréales contre la viande, les chaussures ou les vêtements qui leur sont aussi nécessaires.

(*Marseille médical.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Pensons aux malheureux lépreux !

Le Dr Sasportas (*Papeete*, Tahiti) serait reconnaissant à ses confrères qui voudraient bien lui adresser leurs vieux journaux et revues illustrés, pour ses malades lépreux du village de ségrégation d'Orofara. Il remboursera les frais d'envoi. L. R.

Nouveau confrère. : « Le Mouvement sanitaire »

Notre distingué confrère, M. le docteur G Decuidt, inspecteur général au ministère du travail et de l'hygiène, présente au public médical, dans un substantiel éditorial, l'idée directrice qui a présidé à la naissance du *Mouvement sanitaire*.

Des directives et du plan général, nous ne dirons rien ici ; mais aux lecteurs de la *Chronique médicale* nous voulons signaler un bois inédit, donnant les traits de Pasteur, et au sujet duquel le Dr Decuidt a bien voulu nous donner les renseignements suivants.

Le Dr Decuidt avait fait établir une première ébauche qui, de la part de M. Pasteur-Vallery-Radot, fit l'objet des observations suivantes : « 1° ombre trop forte et trop dure ; 2° nez trop large et trop épaté ; 3° nécessité de rendre plus régulière la courbe désignée par la moustache. »

« Le dessin fait à la demande du Dr Briau et à la mienne, continue M. Decuidt, par un jeune artiste du quartier Montparnasse, a été corrigé en conséquence. »

Les traits de Pasteur que reproduit la couverture du *Mouvement sanitaire*, sont donc aussi exacts qu'il est possible de le souhaiter. Nous avons cru que ces détails pourraient intéresser nos lecteurs friands de l'histoire de la Médecine, et c'est pourquoi nous les donnons ici.

Raymond Molinéry.

Monument à la mémoire de Pravaz, inventeur de la seringue.

Un Comité vient de se constituer à Pont-de-Beauvoisin, dans le but d'élever un monument, dans cette ville, à Ch.-G. Pravaz, connu dans le monde entier comme inventeur et de la méthode d'injections hypodermiques et de la seringue qui en est l'instrument. Les travaux d'orthopédie, et notamment ses tentatives heureuses de réduction de la luxation congénitale de la hanche, ont grandement illustré son nom.

Président du Comité : Dr Liénard, Pont-de-Beauvoisin (*Savoie*).

Umfia.

L'Union médicale franco-ibéro-américaine, ou *Umfia*, vient de

tenir ses assises, où elle a récapitulé son œuvre considérable qui fut initiale et initiatrice.

Le but de cette puissante association est d'entretenir des relations scientifiques et amicales entre les médecins français et les médecins ibéro américains : elle a donc *un caractère international latin.*

C'est *l'Umfia* qui a été l'inauguratrice des voyages de médecins espagnols en France, qui a été la première à envoyer des médecins français en Espagne. Elle a reçu les premiers voyageurs scientifiques espagnols (1912), et les a fêtés dans un banquet, qu'elle a fait présider par le Doyen LANDOUZY, et vice-présider par le Pr J.-L. FAURE.

Depuis la guerre, elle a participé activement à toutes les manifestations espagnoles et sud-américaines en France.

Elle vient d'élire son nouveau bureau : *Président* : DARTIGUES, Président de la Société des Chirurgiens de Paris ; *Vice-Président* : BANDELAC DE PARIENTE, médecin du Consulat général d'Espagne à Paris ; E. DELAUNAY, chirurgien de l'hôpital Péan ; LARDENNOIS, professeur agrégé à la Faculté de Paris ; *Secrétaire général* : MATHÉ ; *Secrétaire général adjoint* : MOLINÉRY ; *Trésorier* : STEPINSKI ; *Archiviste* : ARMENGAUD.

Ceux qui désirent s'inscrire à l'Union médicale franco-ibéro-américaine ou *Umfia,* devront s'adresser au siège de la Société (le Dr DARTIGUES, 85, rue de la Pompe, Paris). La cotisation annuelle est de 25 francs ; le droit d'entrée de 20 francs.

Journées médicales de Toulouse.

Les « Journées médicales de Toulouse », qui s'annoncent comme devant être un très grand succès, comporteront une Exposition rétrospective d'histoire de la Médecine et de la Pharmacie.

Celle-ci sera organisée par M. TOUZET, qui a bien voulu mettre sa collection particulière à la disposition de M. le Professeur BARDIER, secrétaire général des « Journées médicales ».

Cours de l'Ecole de Psychologie (1924).

Les jeudis, à 4 heures, depuis le 5 juin, Dr ARTAULT DE VEVEY : l'influence des milieux cosmiques sur la physiologie et sur la mentalité ; applications thérapeutiques, les jeudis, à 5 heures : Dr E. BÉRILLON, l'euphronie ; psychothérapie des aphronies.

Cours d'Orthopédie de M. CALOT
(à Berck-Plage, le lundi 4 août 1924).

Avec exercices pratiques. — En une semaine, de 9 heures à 19 heures, enseignement de *l'Orthopédie indispensable aux Praticiens.*

Pour Médecins et Etudiants de toutes nationalités. Le nombre des places étant limité, écrire dès maintenant au Dr FOUCHET, Clinique-Calot, 69, quai d'Orsay, Paris, ou Institut-Calot, Berck-Plage (P.-de-C.).

Pages oubliées

Ode de Ronsard à sa maîtresse.

On nous a demandé, de différents côtés, de publier la fameuse Ode de Ronsard à sa maîtresse ; elle est empreinte d'une philosophie si profonde, que nul ne s'offensera de son ton gaillard, à part ceux dont le bégueulisme n'est souvent que le masque de l'hypocrisie.

STANSES (*Sic*).

Quand au temple nous serons
Agenouillez, nous ferons
Les devots, selon la guise
De ceux qui, pour loüer Dieu,
Humbles, se courbent au lieu
Le plus secret de l'église.

Mais quand au lict nous serons
Entrelassez, nous ferons
Les lascifs, selon les guises
Des amans qui, librement,
Pratiquent folastrement
Dans les draps cent mignardises.

Pourquoy doncque, quand je veux
Ou mordre tes beaux cheveux,
Ou baiser ta bouche aimée,
Ou tâtonner ton beau sein,
Contrefais-tu la nonnain
Dedans un cloistre enfermée ?

Pour qui gardes-tu tes yeux
Et ton sein délicieux,
Ton front, ta lèvre jumelle ?
En veux-tu baiser Pluton,
Là-bas, après que Charon
T'aura mise en sa nacelle ?

Apres ton dernier trespas,
Gresle tu n'auras là-bas
Qu'une bouchette blesmie :
Et, quand mort, je te verrois,
Aux Ombres je n'avou'rois
Que jadis tu fus m'amie.

Ton test n'aura plus de peau,
Ny ton visage si beau
N'aura veines ny arteres ;
Tu n'auras plus que les dents
Telles qu'on les voit dedans
Les testes de cimeteres.

Doncque, tandis que tu vis,
Change, maistresse, d'avis
Et ne m'espargne ta bouche :
Incontinent tu mourras,
Lors tu te repentiras
De m'avoir esté farouche.

Ah, je meurs ! Ah, baise moy !
Ah, maistresse, approche toy !
Tu fuis comme Fan qui tremble ;
Au moins, souffre que ma main
S'esbate un peu dans ton sein,
Ou plus bas, si bon te semble.

RONSARD.

La " Chronique " par tous et pour tous

Deux enseignements médicaux de la Grande Guerre en Russie.

Voici, sans commentaires, deux petits faits médicaux, relatifs à l'armée russe pendant la Grande Guerre, ou plutôt pendant la révolution soviétique.

1° *L'infirmiérite.* — D'après le savant spécialiste en argot, G. ESNAULT, les poilus russes n'ont créé que sept mots d'argot militaire, parmi lesquels figure le terme *sestrite*, dérivé de *sestra*, sœur de la Croix-Rouge. Il signifie blennorrhagie communiquée par les dites sœurs ; de là, en français, *infirmiérite*. (*Mercure de France*, 15 mars 1924.)

Inutile d'insister sur ce côté imprévu du service des infirmières ; il a dû être assez important, puisqu'il a nécessité la création d'un des rares mots nouveaux dus à la guerre.

2° *Les poux et les congés de convalescence.* — On sait aujourd'hui que les poux de corps sont les véhicules des germes du typhus. Les soldats de l'armée rouge, guéris ou embusqués dans les hôpitaux, et ne voulant pas retourner à l'avant, cherchaient à s'inoculer le typhus, afin d'obtenir ensuite un congé de convalescence. Dans ce but, ils achetaient, pour se faire mordre, des poux de typhiques. Le commerce était assez florissant, puisque, suivant la baronne WRANGEL, les parasites infectés se vendaient jusqu'à deux mille roubles la pièce. (Baronne WRANGEL, *Ma Vie dans le paradis soviétique*, 1922.)

Dr MALJEAN.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Vocations déterminées par la maladie (XXVII, 347). — La très grave maladie qui surprit Ronsard vers la même époque (il ressentit les premières atteintes de son mal dès 1541, mais les médecins le déclarèrent hors de danger seulement en 1544) *détermina de façon définitive sa vocation poétique.*

Et le biographe le plus autorisé du poète vendômois, M. Paul Laumonier (1), de qui sont les lignes précitées, poursuit en ces termes :

Sa santé en fut si fortement ébranlée, qu'il perdit tout espoir de réussir dans les diverses carrières rêvées pour lui par son père, et que, « maugré tous ses parens », de simple amateur de vers qu'il voulait être, il devint un poète de profession.

Quelle était cette maladie à laquelle il est fait ci-dessus allusion ? Nous avons cherché naguère à établir, ici même (2), la nature de ce « mal mystérieux » ; nous n'avons pas, il faut le reconnaître, abouti à une solution satisfaisante.

Un contemporain de Ronsard dit, en termes assez vagues :

Plusieurs humeurs grossières lui montèrent au cerveau, tellement qu'elles lui causèrent une défluxion, puis une fièvre tierce dont il devint sourdaut.

On a parlé d'*arthritisme*, de *paludisme*, de *fièvre typhoïde*, voire de *syphilis*. Aucune de ces hypothèses ne peut s'étayer d'un fait concret. Ce n'est pas parce qu'il se montre préoccupé de ce qu'a écrit Fracastor sur la *lues venerea*, qu'on peut raisonnablement en induire, qu'il cherchait dans cette lecture des indications ou un réconfort. Contentons-nous de noter son infirmité, celle-là bien réelle, cette surdité qui, faute de soins, subit diverses vicissitudes.

En le séparant du monde extérieur, en le rendant inapte à communiquer avec ses semblables, cette infirmité entretint chez Ronsard une sorte de mélancolie chronique, en même temps qu'elle développait chez le poète, replié sur lui-même désormais, le goût de la méditation ; en même temps qu'en le détournant de professions actives, telles que l'armée (3), le barreau, la *médecine*, les

(1) Paul Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*. Paris, 1923.

(2) Cf. *Chr. méd.*, 1913, 111 et s.

(3) Ronsard était convaincu que « sa nature l'inclinait au mestier des armes ». Sans sa maladie, il est probable qu'il eût suivi la carrière qu'avaient avant lui suivie son père et son frère aîné, consacrant seulement à la poésie ses heures de loisir. On peut donc bien affirmer que sa vocation poétique fut déterminée par un incident morbide.

ambassades, les fonctions de Cour, dont l'accès lui devenait difficile, sinon impossible, il se plongera, dès ce jour, dans la lecture, et substituera une vie de labeur à l'existence plus ou moins frivole qu'il avait jusqu'alors menée.

Voilà comment — nous laissons encore à M. P. Laumonier le soin de conclure — d'homme d'action Ronsard devint un rêveur et un homme d'études; et comment son goût pour la poésie se trouva favorisé par le hasard, un malheur tournant au profit des lettres françaises et au sien.

A. C.

Montaigne devant la peste de Bordeaux (XXXI, 136) — Notre confrère, le Dr Durodié (*de Bordeaux*), en reproduisant (1) la lettre bien connue que Montaigne, maire de Bordeaux, écrivit, le 30 juillet 1585, aux jurats de cette ville ravagée par la peste, met en parallèle le défaut de cran du célèbre moraliste et le dévouement du maréchal d'Ornano, gouverneur général de Guyenne.

Lors de l'épidémie de 1585, ce n'est pas le maréchal d'Ornano qui était lieutenant général en Guyenne, mais le maréchal de Matignon (2). Nommé à ce poste en 1580, à la place du maréchal de Biron, il n'entra à Bordeaux que le 15 octobre 1581, ayant la charge délicate de représenter l'autorité du roi Henri III dans un gouvernement qui était entre les mains du roi de Navarre.

Le maréchal d'Ornano ne fut lieutenant général en Guyenne qu'à partir de l'année 1599. Le roi de Navarre était alors roi de France depuis dix ans, et Montaigne était mort depuis sept ans.

C'est pendant la nouvelle épidémie de peste, qui sévit en 1604, que le maréchal d'Ornano fit preuve d'une activité courageuse et compatissante, qui n'a pas été oubliée.

Quant à l'épidémie de 1585, le maréchal de Matignon en parle dans ses lettres comme d'un événement fort gênant pour son administration, sans témoigner la moindre crainte en ce qui le concernait personnellement ; il avait bien d'autres préoccupations.

Il en informait le roi Henri III, notamment dans une lettre (3) dont le principal objet est le compte rendu d'une expédition qu'il avait dû mener contre un parti de ligueurs.

La peste augmente de telle façon en ceste ville, écrit le maréchal, qu'il n'y a personne qui aye moyen de vivre ailleurs qui ne l'ayt abandonnée. Et n'y a pour ce jourd'huy que les sieurs premier président (4) et de Gour-

(1) No du 1er mai 1924 de la *Chronique médicale* p. 136.

(2) Jacques Goyon, sire de Matignon, seigneur de la Roche-Guyon, comte de Thorigny, etc., né le 26 septembre 1529, mort le 27 juillet 1597, maréchal de France le 14 juillet 1579, lieutenant général en Guyenne depuis la paix de Fleix, le 26 novembre 1580.

(3) Lettre olographe de Matignon au roi, « Bourdeaulx, ce dernier juing 1585 » (*Bibl. Nat., ms. franç.* 15570, fol. 75).

(4) Le premier président Cotton.

GUES (1) qui y soient demeurez pour l'affection particulière qu'ils ont à vostre service, dont je me trouve fort empesché, tant pour la garde d'icelle que des chasteaux où la peste est desjà, dans celui du Ha et dans la maison de ville...

Les deux personnages signalés par le maréchal ne furent pas les seuls à connaître leur devoir ; d'une façon générale, les magistrats de Bordeaux, ceux du Parlement en particulier, se maintinrent à la hauteur de leur tâche, ainsi qu'en font foi un certain nombre de lettres originales qui ont été conservées (2).

Les lettres, fermes et dignes, de l'avocat général Charles DUSAULT, au procureur général Jacques DES AIGUES et d'autres conseillers, forment contraste avec celle de MONTAIGNE, qui s'excusait trop prudemment de ne pas entrer dans Bordeaux.

Dr Jules SOTTAS (*Paris*).

Asiles pour épileptiques (XXXI, 150). — Je me fais un plaisir de répondre à la question que pose M. le Dr BÉZY (de Toulouse), dans la *Chronique*, au sujet des asiles pour épileptiques. Il existait, à ma connaissance, un de ces asiles à Tain (Drôme), sur la rive gauche du Rhône, en face de Tournon. Cet établissement, assez important et tenu par des religieuses, était situé au quartier *de la Teppe* : aussi le désignait-on généralement sous le nom d'*Asile de la Teppe*. On aperçoit encore les bâtiments, confortablement construits et régulièrement disposés, à proximité de la ligne du chemin de fer de Paris à Marseille, à gauche en se dirigeant vers le sud, au pied du fameux coteau de l'Ermitage.

Je ne saurais dire si l'établissement est toujours affecté à la destination que je lui ai connue en 1873-75, lorsque je faisais mes études au lycée de Tournon (d'où nous y allions assez souvent en promenade le jeudi), et en 1892-93, époque à laquelle je me trouvais à Paris en relations professionnelles avec une famille dont un membre était pensionnaire dans cette maison, qui passait alors pour être *unique* en France.

Je ne possède aucune donnée sur le traitement, régime et conditions diverses auxquels les malades étaient soumis.

Mais je suis persuadé que les médecins les plus anciens de la région (à Tain, Tournon, Valence) pourraient donner à notre confrère d'utiles renseignements sur les points qui l'intéressent, au cas où l'asile d'épileptiques de la Teppe n'existerait plus.

Dr L. LORION (*Paris*).

— L'établissement du pasteur Bodelschwnig, à Bielefeld, a été souvent décrit.

(1) Ogier DE GOURGUES, seigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron de Vayres, président de la généralité des finances en Guyenne, mort le 20 octobre 1594, âgé de 75 ans et fort riche.

(2) Contenu dans le recueil *Ms. franç.*, 15570.

C'est une vallée, peuplée de bâtisses, où sont groupés des enfants épileptiques, arriérés ou aveugles (1).

Une organisation similaire, également protestante, a été établie par le pasteur John Bost, à La Force (Dordogne), en France. Ci-joint un opuscule (2) qui en parle, tiré d'*Epilepsia*.

Docteur Marie, Asile clinique Sainte-Anne, *Paris*.

— Asile modèle pour les épileptiques des deux sexes, situé à la Teppe (par Tain, Drôme).

Etablissement international privé. Fondateur : le comte Mure de Larnage. — Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Directrices. — Propriétaire : Docteur Tournaire. X.

— Répondant à la demande signée V. Bézy, Toulouse, dans la *Chronique médicale*, je conseillerai audit de demander à la direction même de l'établissement de Bielefeld les renseignements désirés. Cet asile est connu dans le monde entier.

En France, vous avez quelque chose d'analogue : l'Asile de Laforce, *Dordogne* (seulement pour protestants) ; à Lyon, l'Asile du Penon.

En Suisse : l'Asile suisse pour épileptiques, à Zürich : 250 lits ; l'Asile de Larigny (Vaud), dont je suis le médecin (180 lits). Il y en a encore trois autres, mais qui ne reçoivent pas d'étrangers. Je vous envoie un rapport de celui de Larigny (3).

Dr Machon (*Lausanne*).

— Je lis, à la rubrique de la Correspondance médico-littéraire de la *Chronique médicale*, la question posée par M. V. Bézy, de Toulouse, dans le no du 1er mai, sur l'*Asile pour Epileptiques*.

Je crois devoir lui faire connaître, à défaut de documents personnels sur l'établissement de Bielefeld, qu'il trouvera dans la thèse du docteur Vernet, « l'Assistance des Epileptiques : Hospice Dessaignes », à Blois (Naud, éditeur, Paris, 1902), tous les renseignements nécessaires sur l'hospitalisation des épileptiques en France et à l'étranger. Six pages sont consacrées, dans ce travail, aux établissements de Bielefeld, Wiehlgarten, et Uchtspringe.

A titre d'indication, je me permets de signaler que l'hospice Dessaignes, que je dirige, a une population moyenne de 150 malades, *arriérés* et *épileptiques*. Cet établissement est annexé administrativement à l'asile des aliénés.

Dr M. Olivier

Médecin en chef-directeur de la maison de santé départementale (Asile d'Aliénés), de la villa Lunier (maison de santé payante), et de l'Hospice Dessaignes.

(1) On y vend au profit de l'œuvre une grande image d'Epinal, contenant la vue à vol d'oiseau de toute la vallée où sont étagées les diverses fondations pieuses d'assistance privée.

(2) et (3) Nous avons transmis les deux brochures au Pr V. Bézy.

Chronique Bibliographique

HISTOIRE

K. Waliszewski ; La Russie il y a cent ans : Le Règne d'Alexandre Ier, 1re partie. Librairie Plon.

Etude très importante, très documentées, sur la Russie d'Alexandre Ier et sur cet empereur, complexe et mystérieux, plein de si étranges disparates. Cette étude, faite par un spécialiste de l'histoire de la Russie, se termine en 1812. Elle nous donne, dans le dernier chapitre, de curieux détails sur les sentiments d'Alexandre Ier pour Napoléon, à la veille de 1812.

Maurice Paléologue, ancien ambassadeur : Le Roman tragique de l'empereur Alexandre II. Librairie Plon.

C'est bien du roman en effet, et des plus émouvants ; un roman d'amour et de sang, avec de l'idylle et du drame. L'idylle, c'est l'amour d'Alexandre II pour la princesse Catherine Dolgorouky, amour ardent et partagé. Le drame, c'est le soulèvement nihiliste contre un des souverains les plus débonnaires, les plus libéraux, les plus réformateurs qu'ait eus la Russie ; et, après une lutte terrible, l'assassinat. Sujet également intéressant pour l'historien et le psychologue, et que M. Maurice Paléologue a très habilement traité.

ROMANS

Syo : Mektoub. Edition du Roman nouveau.

C'est évidemment l'œuvre d'une femme, d'une demi-orientale, d'une Grecque d'Asie ou des îles voisines de l'Asie ; c'est une sorte d'autobiographie. Syo, puisqu'il faut l'appeler par ce nom, a beaucoup lu Loti, et elle est un des personnages de Loti. Elle a le goût de la tristesse et elle se complaît dans la contemplation et la description d'un désenchantement voulu et d'une tristesse artificielle. C'est l'état d'âme de beaucoup de femmes de ce temps-ci, orientales ou non, et il ne manque pas de charme, pour les spectateurs, sinon pour les maris.

Ce roman est, d'ailleurs, tout à fait remarquable.

Jeanne Galzy : Les Allongés. Librairie Rieder.

L'action se passe dans les sanatoriums de Berck-sur-Mer. Des hommes, des femmes, des jeunes filles, des enfants, sont allongés sur des lits, sur des fauteuils roulants, demi-cadavres, privés de mouvement, avec un cerveau et un cœur, qui, dans l'immobilité et le silence, vivent intensément. Et comme il y a là des jeunes hommes et des jeunes femmes, il y a du flirt et de l'amour, flirt pitoyable et douloureux amour. Tout cela, et la maladie et l'inquiète passion, les longues attentes et les espoirs invincibles, ce milieu et cette atmosphère, cette humanité spéciale que la souffrance modifie et affine,

tout cela a été décrit avec beaucoup de finesse par Mlle Jeanne GALZY, et dans un style qui n'est pas le moindre attrait de ce roman.

Henri d'ALMERAS.

Aurons-nous une Révolution ? par le comte DE FELS. Payot, éditeur. Prix : 5 francs.

C'est une question que l'on peut évidemment se poser dans une Europe, et même une Asie, quelque peu troublées ; d'ailleurs, la Révolution est déjà maîtresse dans l'un des plus grands pays, et elle a été assez menaçante chez d'autres pour les obliger à des réactions dictatoriales.

Mais, pour M. de FELS, nous nous sommes trop accoutumés à voir la Révolution comme le résultat d'une offensive des masses contre l'Etat, considéré comme le réduit central de l'ordre social et de la résistance ; pour lui, au contraire, c'est de l'Etat actuel qu'elle partira, car il n'y a plus de solidarité entre l'Etat et la société ; il y a une lente et graduelle absorption de la société par l'Etat, et cet étatisme croissant dans l'ordre administratif, économique et industriel, prépare un communisme de fait, puis de droit.

Donc, décentralisation administrative d'une part ; l'Etat ramené d'autre part (par l'aliénation de ses biens économiques et industriels) à ses fonctions utiles, voilà l'antidote que nous propose l'auteur, avec une foi étayée sur de nombreux faits et une connaissance complète de son sujet.

SCIENCES MÉDICALES

Manuel de technique policière, par le docteur Edmond LOCARD. Payot, éditeur. Prix : 12 francs.

La science envahit tous les domaines ; le crime scientifique lui-même a souvent hanté l'imagination des romanciers et, plus récemment, des cinématographistes. La police ne pouvait échapper à ce mouvement ; nous avons maintenant, au lieu de la médicale chambre de torture qui recherchait *l'aveu*, les laboratoires de police technique qui, par des méthodes scientifiques, recherchent *l'indice*, la trace laissée par le coupable : c'est un grand progrès, sans nul doute.

Le Dr Edmond LOCARD, Directeur du laboratoire de police technique de Lyon, dont les travaux sont justement célèbres, était bien qualifié pour donner aux experts, aux magistrats criminalistes, aux policiers, un manuel dont l'absence faisait défaut. Il a véritablement comblé une lacune. Empreintes digitales, traces, taches, écritures, fausse monnaie, armes et explosifs, identification des récidivistes sont l'objet d'autant de chapitres, accompagnés d'une précieuse bibliographie. L'expertise des documents écrits et l'étude des écritures secrètes sont particulièrement développées. On ne saurait trop louer et admirer la patience et l'ingéniosité mises au service de cette science nouvelle.

Dr J. TH.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DARTIGUES (Dr). — *Les invalides de la médecine*. Concours médical, 132, Faubourg Saint-Denis, Paris, 10e.

BOUCHACOURT (Dr) — *Sur l'association, dans le traitement des fibromes et des cancers utérins, de la curiethérapie et rœntgenthérapie et accessoirement de la chirurgie*. Extrait de la *Gynécologie*.

PFEIFFER (Dr Ch). — *Les émotions*. Maloine, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

Manuel d'éducation prophylactique. Maloine et fils, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

BOURGET (Paul). — *Nouvelles Pages de critique et de doctrine*, 2 volumes. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

AUGUSTIN-THIERRY (A.). — *Augustin-Thierry, d'après sa correspondance et ses papiers de famille*. Plon, 8, rue Garancière, Paris.

MOLINÉRY (Dr Raymond). — *Le* Journal de Luchon, *ou histoire d'une famille médicale, les Barrié, au XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe siècles*. Imprimerie Abadie, Saint-Gaudens. — *Autour de Théophile de Bordeu (1722-1776.)* — *Le Prince impérial aux eaux de Luchon (1867)*. Imprimerie Abadie, Saint-Gaudens.

FOSSEYEUX (Marcel). — *Dante et la médecine de son temps*. Librairie Augustin Picard, 87, rue Bonaparte, Paris.

MÉLIER (Jean). — *Inédits et belles pages de l'abbé de Choisy*. Emile-Paul frères, 100, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.

BALL (Albert). — *L'enfant et son médecin* ; LEFEBVRE (Charles). — *La période pré-opératoire* ; GONNET et BOUGET. — *Questions de garde d'accouchement* ; SERGENT (Emile), RIBADEAU-DUMAS et BABONNEIX. — *Maladies de la nutrition : rhumatisme chronique* ; GOUGEROT (H.). — *La dermatologie en clientèle* ; HEUCQUEVILLE (Dr d'). — *L'élevage en commun des nourrissons ; les pouponnières*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

JOVY (Ernest). — *Le testament d'un médecin, connu et apprécié de Pascal*, Antoine Menjot. (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*, 1922). Paris, Ed. Champion.

ARMENGAUD (Dr). — *Une aventure romanesque de Chateaubriand à Cauterets* (1829). *L'Expansion scientifique française*, 23, rue du Cherche-Midi, Paris, 1922.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Hagiographie médicale

Saint Menoux ; ses miracles. — La « débrédinoire ».

A dix kilomètres environ de Moulins, s'élève une belle église romane, bien connue dans le Bourbonnais. C'est le joyau du village de Saint-Menoux, construit lui-même sur l'emplacement de l'ancien bourg gaulois de Mailly-sur-Rose.

Au VIIe siècle, vivait en Irlande un homme de grande piété, Menulphe (*aliàs* MENOUX). Cet Irlandais traversa la mer et vint en Bretagne. Là, sa conduite exemplaire le fit remarquer de l'évêque de Quimper, qui l'attira et l'admit dans les ordres.

Ordonné prêtre, Menoux fut acclamé plus tard par les clercs, ainsi que par les laïcs du diocèse, et désigné pour monter sur le siège épiscopal devenu vacant. Mais le nouvel évêque préféra se consacrer aux missions ; sa charité compatissante et sa foi ardente lui valurent déjà une réputation de sainteté.

Il accomplit alors, à pied suivant l'usage, le voyage de Rome, pour prier sur le tombeau des Apôtres. Il y fit des prodiges et le bruit de ses vertus vint jusqu'au Saint-Père ; celui-ci l'appela, fut émerveillé de sa sagesse et voulut le garder à sa cour.

Mais Saint Menoux avait hâte de regagner la Gaule et l'Armorique, pour y continuer son apostolat. Il prit le chemin du retour, escorté par ses disciples ; vivant de mendicité, il prêchait la bonne parole, dans ces provinces où le paganisme florissait encore.

Arrivé à Mailly-sur-Rose (du nom d'un petit ruisseau qui borde le bourg), il s'arrêta, épuisé par le jeûne et les fatigues du voyage. Il opéra de nouveaux miracles en faveur des malheureux et expira. Il fut enterré au cimetière, et comme le dernier des pauvres, suivant son désir. Autour de son tombeau, ses fidèles admirateurs vécurent en communauté ; puis, à la fin du xe siècle, une abbaye de Bénédictines vint se fonder sur ces lieux mêmes.

A peine l'évêque mendiant était-il mort, que l'écho de ses vertus se propageait à la ronde ; les foules accoururent dans cet humble village, pour vénérer les reliques et implorer la protection de saint Menoux.

Vers l'an 1000, le noble Arcadius, ayant obtenu une guérison miraculeuse, fit construire une superbe chapelle, pour y faire trans-

porter le tombeau du saint. Ce monument constitue, d'après VIOLLET-LE-DUC, la partie antérieure de l'église actuelle. Au XIIe siècle, on ajouta à la chapelle, devenue trop petite, une autre église, dont la façade vint s'appliquer au pignon absidial du monument primitif, avec lequel elle fut mise en communication par la suppression des absides de la nef et des collatéraux.

Les restes de saint Menoux furent transférés en grande pompe sous la présidence de Mgr DAGBERT, évêque de Bourges; dans l'assistance, on signalait la présence de l'abbesse ADALGASIE, supérieure des Bénédictines.

En prenant possession de la nouvelle église, saint Menoux lui donna son nom, que prirent également le village et le monastère.

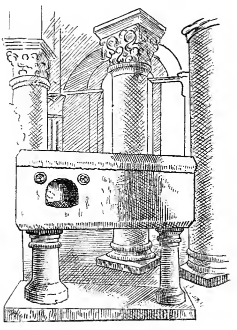
Au moment de la Révolution, il existait dans la sacristie de l'église un registre où les miracles étaient consignés. Mais la tourmente révolutionnaire détruisit les principaux documents. En outre, les nouveaux vandales détruisirent le somptueux mausolée, ainsi que les statues; quant aux sculptures de l'église, elles furent lapidées Seul, le squelette fut épargné. Le petit cercueil en bois fut descendu dans le caveau qui servait de sépulture aux religieuses de l'abbaye.

Plus tard, les ossements furent recueillis dans une petite boîte en cèdre; celle-ci fut placée dans le tombeau qui fait aujourd'hui l'objet de la vénération des fidèles et de la curiosité des visiteurs.

Ce tombeau est placé derrière le maître-autel; il est supporté par deux colonnes, reposant sur un socle. C'est un sépulcre en pierre, ayant la forme d'un parallélépipède. Sur la face latérale droite, près de l'extrémité céphalique, est taillé un orifice presque circulaire, ayant 30 centimètres de diamètre environ. Aux jours de fêtes, on le recouvre d'une précieuse étoffe blanche, bordée d'un galon d'or, qui ménage toutefois l'ouverture, restant béante constamment.

Cette disposition du tombeau rappelle ce qu'on voit dans certaines basiliques dépositaires de reliques sacrées. Leur principal autel s'élève au-dessus d'une crypte, dans laquelle reposent les ossements des saints. En langage ecclésiastique, ces cryptes s'appellent « confessions ». Or, toutes ces confessions étaient primitivement munies d'ouvertures, permettant aux fidèles d'y passer la tête, dans un but de pieuse curiosité, ou d'y introduire des objets qui devenaient bénits au contact des saintes reliques. D'après saint Grégoire de Tours, la Confession de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome, était des plus réputées. Le visiteur qui fait une prière n'a qu'à introduire la tête dans une petite fenêtre qu'on ouvre devant lui: « l'effet ne se fait point attendre, si les choses qu'il demande sont justes et convenables ». Plus tard, on dispose les sarcophages derrière les autels (comme à Saint-Menoux), et on les élève sur des colonnes, pour permettre aux fidèles de s'agenouiller, le dos incliné sous les reliques dont on implore la protection. C'est dans ce but, d'ailleurs, qu'on édifiera sur les autels les rétables moyenâgeux.

Les miracles opérés par saint Menoux sont légendaires. L'évêque, de son vivant, avait guéri les affections de l'âme et du corps. Après sa mort, les prodiges se succédèrent, ainsi qu'en témoignaient autrefois les touchants ex-voto et les nombreuses béquilles suspendues aux murs, à l'instar de la grotte de Lourdes.



LA « DÉBRÉOINOIRE ».

Paralytiques, aveugles, malades de toute nature, trouvent un remède à leurs maux, grâce à la puissante intervention du saint. Quoi d'étonnant, dès lors, si les porteurs d'affections mentales s'adressent à lui ?

En 1686, le curé de Neuvy perd la raison; il fait une neuvaine au saint, il peut bientôt redire la messe.

Au XVIIe siècle, on peut lire dans les registres de l'état civil de la mairie de Saint-Menoux :

Aujourd'hui, 17 Mai 1700, est venu ici en dévotion, Monsieur de BEAUCHEMIN, Noble breton, qui a été aliéné de son esprit et tout à fait fol, battant tout le monde qu'il rencontrait, jetant des pierres aux fenêtres et les mettant en mille pièces, de sorte qu'on fut contraint de le prendre et de le mettre aux Petites-Maisons à Paris, où il a demeuré 17 ans. Et ayant ouï parler de saint Menoux qu'il guérissait les fols, il fit en sorte de sortir. Et en effet, il se desroba et vint en dévotion en ce lieu, où estant il fut re-

connu par Madame de Montespan et par son aumônier qui le fit habiller. Il fit sa neuviesme, et après sa neuviesme, il fut capable de se confesser et de communier ; et auparavant, il courait les rues, preschant à Bourbon et à Souvigny, où il fut reconnu même des gens de son pays et s'en est allé bien sain.....

Au début du XIXe siècle, un mauvais plaisant, de passage à Saint-Menoux, visita le tombeau et par dérision le surnomma « la Débrédinoire » : « bredin » est un terme local, familier dans le Bourbonnais, qui est synonyme de faible d'esprit. Ce mot parut expressif et spirituel ; il acquit droit de cité.

Et voilà pourquoi, au désespoir et au grand regret de M. le curé Moret, qui a décrit d'une façon pieuse, éloquente, et très documentée, la vie de saint Menoux ainsi que son culte, voilà pourquoi beaucoup d'étrangers sont venus visiter son église, pour y sourire devant la Débrédinoire.

En effet, le visiteur qui foule maintenant les dalles de cette imposante église romane, en présence de ces vestiges qui ont appartenu à un saint de notre vieille Gaule, de ces reliques qui ont présidé à l'éclosion de tant de miracles, ce visiteur, sourd à la voix du passé, ne voit que la Débrédinoire.

Certes, les « Bredins » ne sont pas exceptionnels dans le département de l'Allier, puisque la classe 1924, lors du dernier conseil de revision, a fourni 19 exemptions pour idiotie ou simple débilité mentale ; mais la foi est en décroissance dans le Bourbonnais : or, la confiance est la condition essentielle de la guérison.

Et puis, là comme ailleurs,

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Saint Menoux aurait eu fort à faire depuis douze siècles, si tous les gens s'étaient rendu justice.

S'il est des hommes qui sollicitent l'intercession divine et introduisent dans la « Débrédinoire » la tête d'une femme qui leur est chère, peu se croient l'égal d'un « minus habens ». On ne se porte plus en foule, comme autrefois, vers un sépulcre qui a la réputation de guérir les fous.

Cependant, quelques illustres pèlerins accomplissent encore cet acte de religion, que d'aucuns jugent peu sérieux, sinon de façon plus sévère. C'est ainsi que Louis Veuillot, dans un de ses voyages à Moulins, vint jusqu'à Saint-Menoux. Dévotement, il mit trois fois sa tête dans le tombeau du saint. Comme son entourage souriait, il répliqua malicieusement, en portant la main à son large front :

« Nous en avons tous un petit grain, qui que nous soyons. »

Dr L. M.

L'Oraison de sainte Marguerite, pour les femmes en couches.

Par M. le Dr P. Albarel (de *Narbonne*).

Dans un livre imprimé à Narbonne en 1770, intitulé *l'Office de la Vierge Marie suivant la réformation du S. Concile de Trente*, j'ai trouvé l'oraison de sainte Marguerite que je transcris ci-dessous :

Oraison pour invoquer sainte Marguerite, lorsqu'une femme est en travail d'enfant.

Illustre sainte Marguerite,
Dont les vertus et le mérite
Vous ont procuré dans les cieux
Un trône des plus glorieux ;
Qui dès votre plus tendre enfance
Consacrâtes votre innocence
A l'Epoux de la chasteté,
Au Dieu de toute pureté ;
Qui, dans le cours de votre vie,
De mille merveilles remplie,
Sous votre pied victorieux
Foulant un dragon furieux
Sûtes faire expirer sa rage ;
Qui souffrites avec courage
Les supplices et les fureurs
De vos cruels persécuteurs ;
Qui, pour prix de votre victoire,
Régnez au séjour de la gloire,
Goûtant les délices des Cieux
Avec les Esprits bienheureux,
J'implore, ô Vierge triomphante !
Votre protection puissante,
Vos mérites, votre crédit,
Auprès du Sauveur Jésus-Christ.
Ce divin Sauveur vous accorde,
Dans sa grande miséricorde,
Tout ce que vous lui demandez
Pour les mortels infortunés.
Voyez l'état où je soupire !
Obtenez-moi, Vierge et Martyre,
Que le Seigneur, par ses faveurs,
Me soulage dans mes douleurs,
Qu'il me conserve et me conforte,
Avec le fruit que mon sein porte,
Pour qu'il naisse au jour destiné,
Et qu'aussitôt qu'il sera né,
Grâces à sa bonté suprême
Il reçoive le saint Baptême.
Qu'il vive dans la sainteté
Dans le temps et l'éternité.

Au premier abord, il paraît bizarre que l'usage se soit établi d'in-

voquer une vierge dans les accouchements, car rien dans la vie de sainte Marguerite n'explique cette anomalie.

Sainte Marguerite naquit à Antioche dans le courant du IIIe siècle ; elle était fille d'Hédisius, grand prêtre de Jupiter. Son père la chassa de la maison après qu'elle se fut convertie au christianisme. Elle se retira à la campagne chez sa nourrice. Elle fut rencontrée un jour par le préfet romain, Olibrius, qui en devint amoureux ; ne pouvant arriver à séduire la vierge, Olibrius se vengea en la faisant arrêter comme chrétienne et lui fit subir toutes sortes de tourments ; finalement, il la fit décapiter.

L'explication doit être cherchée dans un passage de *la Légende dorée*, de Jacques de Voragine. Au moment de mourir, sainte Marguerite adressa à Dieu cette prière : « Miserere quæso illorum qui mei memoriam egerint et qui me in suis necessitatibus invocaverint et mulieribus me in partu invocantibus sucurre clementer. Venitque vox de cœlo dicens petitiones suas esse exauditas. »

Voici ce qu'ajoute l'auteur de *la Vie de sainte Marguerite*, et qui précède l'oraison citée plus haut : « A cette prière la terre trembla et l'on vit un grand nombre de ceux qui étaient présents tomber par terre tous effrayés ; le bourreau même fut étonné et tomba ; et Notre-Seigneur, environné de ses anges, apparut à sainte Marguerite, lui dit qu'il avoit entendu sa prière et accordé tout ce qu'elle lui avoit demandé. »

La Vie de sainte Marguerite a toujours été un livre très populaire et beaucoup d'auteurs ont fait allusion au pouvoir exceptionnel de la sainte. Rabelais, à l'occasion de l'accouchement de Gargamelle, fait dire à cette dernière, répondant à son mari Grandgousier, qui vient de lui citer un passage de saint Jean l'Evangéliste :

Ha, vous dictes bien, et aime beaucoup mieulx ouïr tels propos de l'évangile et mieulx m'en trouve que de ouïr la vie de sainte Marguerite ou quelque autre capharderie. (L. I, c. VI.)

Dans le Prologue du Liv. II, il revient sur ce sujet :

En cas qu'ilz n'eussent senty allégement manifeste... ny plus ny moins que les femmes estans en mal d'enfant, quand on leur ligt la vie de sainte Marguerite.

Voici encore une épigramme de Mellin de Saint-Gelais, ayant trait à notre sainte :

Anne, sentant au ventre une tranchée...
Lors sur un lit, le jarret estendu
Entre les bras d'une qui luy récite
La passion de sainte Marguerite...

On ne se contentait pas de lire *la Vie de sainte Marguerite* aux femmes en travail, on leur appliquait le livre sur la poitrine, comme en témoignent les vers du *Miroir de Nostre Dame* :

Tenez : mettez sur vostre pis
La vie qui cy est escrite :
Elle est de saincte Marguerite
Si serés tantost delivrée.

On avait encore recours à la ceinture de la sainte. Voici une note que donnent Esmangart et Johanneau, dans leur édition des *Œuvres de Rabelais* :

Cette ceinture, qui avait cette vertu miraculeuse, était une des reliques et un des objets curieux conservés dans l'église de Saint-Germain-des-Prés et en vingt autres églises ou chapelles. Le prêtre en ceignait les femmes grosses, pendant qu'il leur disait des évangiles. L'abbé Thiers, curé de Vibraye, qui était presque un philosophe, malgré sa robe, en a parlé en vrai incrédule dans son *Traité des superstitions*.

L'incrédulité attirait les plus graves conséquences, si on en croit le titre d'un livre cité par L. Sainéan : *Miracle arrivé dans la ville de Genève en cette année 1609, d'une femme qui a fait un veau, à cause du mépris de Dieu et de madame sainte Marguerite.*

D'après l'enquête à laquelle je me suis livré, le crédit de sainte Marguerite a bien baissé dans le Narbonnais ; beaucoup de monde ignore le pouvoir miraculeux de la sainte. Il serait intéressant de savoir s'il en est de même dans d'autres régions ; ou si sainte Marguerite est encore régulièrement invoquée par les femmes en mal d'enfant.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Monument au Professeur Blanchard.

L'inauguration de ce monument a eu lieu le 6 juillet, à Saint-Christophe-sur-le-Rais, près Tours, sous la présidence de M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

La cérémonie avait conservé, selon la volonté de la famille, un caractère d'émouvante simplicité ; ce qui n'empêcha pas notre ami, toujours regretté, de recevoir l'hommage qui était dû au naturaliste et à l'historien médical, dont ici nous ne saurions oublier les remarquables travaux.

Le Présent dans le Passé.

Le centenaire d'Alex. Dumas fils [a]

Alex. Dumas fils, jugé par Paul Bourget.

M. Paul Bourget a toujours été l'objet d'une dilection particulière de la part d'Alexandre Dumas fils, ce qui fait honneur à l'un et à l'autre. Dumas avait reconnu de bonne heure en Paul Bourget un des maîtres de l'analyse psychologique ; il s'intéressait à ses moindres travaux ; il le « suivit » avec sympathie dans toute sa carrière, applaudissant à tous ses succès. D'autre part, nul mieux que le romancier psychologue ne sut pénétrer la qualité du talent du dramaturge, sa morale et sa philosophie. On en jugera par les extraits que nous en donnons ci-dessous.

J'ai connu Alexandre Dumas fils en 1879. C'était alors un homme de cinquante-cinq ans, d'une maturité admirable, mince et souple, avec des épaules d'athlète, et dont l'aspect révélait une force demeurée intacte à travers une vie si chargée d'œuvres. Ce qui frappait d'abord dans cette physionomie d'une énergie singulière, c'étaient les yeux, un peu à fleur de tête, et très bleus. Pris dans des paupières longues et qui les emboîtaient comme d'un étui, leur regard vous enveloppait, vous pénétrait, vous auscultait, — un regard chirurgical de médecin ou de confesseur. On devinait chez cet écrivain si moderne, si Parisien dans tous les sens de ce mot, un don de divination plus encore que d'observation.

. . . .

Il avait une qualité bien rare chez un maître : il vous aimait sans engouement, avec une virilité de critique qui ne reculait pas devant l'épigramme. Il me disait, se moquant de la manie d'analyse dont j'étais alors atteint :

— « Vous me faites l'effet d'un homme à qui je demande l'heure, qui tire sa montre, et qui la casse devant moi pour me montrer comment marchait le ressort... »

. . . .

Je l'entends encore, comme nous déjeunions avec Maupassant, — c'était le premier jour où ils se rencontraient, disant de Flaubert et de son immense effort ce mot que j'ai cité déjà :

— « C'était un géant qui abattait une forêt pour fabriquer une boîte... » Il ajoutait : « La boîte est parfaite, mais elle a vraiment coûté trop cher. »

. . . .

Parmi les hérédités qui avaient façonné cette nature complexe, celle du grand-père, de l'héroïque général, était très reconnais-

(a) Alex. Dumas fils naquit à Paris le 27 juillet 1824 ; il y a donc eu cent ans le 27 juillet dernier.

sable dans un je ne sais quoi de militaire répandu sur toute sa personne, dans son infatigable combativité, dans ce goût de l'action par la plume, qui se trouve d'un bout à l'autre de ses pièces, de ses romans, de ses préfaces, de ses brochures. Rien d'abstrait en lui, rien qui sentît le livre, l'analyse spéculative, le cabinet d'étude. Ce théoricien était, par-dessus tout et avant tout, un réaliste au sens philosophique du mot. Le plus naturel des hommes, le plus spontané, il était en même temps le plus exact à s'appliquer à luimême les principes qu'il avait une fois reconnus vrais. Cette exactitude allait du grand au petit. Dans ces années-là, il se prêtait encore au monde. Mais avant onze heures, vous pouviez le voir qui s'en allait de la maison où il avait dîné, quelle qu'elle fût. Il voulait rentrer assez tôt pour être debout à six heures du matin. Il déjeunait et dînait volontiers dehors, mais il ne touchait jamais qu'aux plats simples. Il s'abstenait totalement d'alcool. Il avait été grand fumeur, puis il avait supprimé le tabac complètement, à la suite de vertiges. Il ne cessait de combattre les petites inconséquences de régime physique chez ceux auxquels il s'intéressait.

— « Ma santé ?, me disait-il un jour que je le complimentais sur sa mine, si vous saviez ce qu'il y a de façade dans cette affaire-là !... Je n'ai pas plus de santé qu'un autre, j'ai un peu plus de sens commun et de régime. Ce sont de si grandes sottises que ces petites bêtises !... », et il me montrait un passant en train de fumer. La préface générale qu'il a mise à son théâtre, et qui se termine par des conseils à la manière arabe, fournit un document bien significatif de cette discipline. Elle commence par des avis de la plus modeste hygiène : « Marche deux heures tous les jours. Dors sept heures toutes les nuits. Couche-toi, toujours seul, dès que tu as envie de dormir... » ; et, dix lignes plus loin : « Attends, pour nier Dieu, que l'on t'ait bien prouvé qu'il n'existe pas. »

PAUL BOURGET.

Pensées et Réflexions d'Alex. Dumas fils, sur la Vie.

Quand on voit la vie telle que Dieu l'a faite, il n'y a plus à le remercier que d'avoir fait la mort.

***

Au fond, qu'y a-t-il de sérieux dans une vie où l'on entre sans le demander, et d'où l'on sort sans le vouloir ?

***

Un de mes amis, très paresseux, disait : « Inutile de rien apprendre pendant la vie, puisqu'on saura tout après sa mort. »

***

La vie est la dernière habitude qu'on doit perdre, parce que c'est la première qu'on a prise.

Sur la Femme et l'Amour.

Sur dix mille hommes, il y en a sept ou huit mille qui aiment les

femmes, cinq ou six cents qui aiment la femme, un qui aime une femme.

***

On peut avoir eu deux passions, on n'a jamais deux amours.
Qui a aimé deux fois n'a pas aimé, voilà l'absolu.

***

Nous nous attachons quelquefois plus à une femme par les infidélités que nous lui faisons, que par la fidélité qu'elle nous garde.

***

Dire à une femme qui appartient à un autre qu'on l'aime et qu'on voudrait être aimé d'elle, c'est lui jeter à la face la plus grosse des insultes, c'est lui dire : « Je vous trouve bonne pour mes moments perdus, suffisante pour mes plaisirs ; mais je garde mon nom, ma fortune, mon estime, ma liberté pour une plus honnête que vous, qui exigera de moi d'autres preuves d'amour que les petites convulsions que je viens vous offrir. »

***

L'homme qui a été aimé, si peu que ce soit, d'une femme, du moment que cet amour n'avait ni le calcul ni l'intérêt pour base, est éternellement l'obligé de cette femme, et, quoi qu'il fasse pour elle, il ne fera jamais autant qu'elle a fait pour lui.

***

Je ne connais pas de plus beau spectacle que celui d'une femme belle et honnête ; mais je tiens à ce qu'elle soit belle, pour qu'elle ait quelque mérite à être honnête.

***

Il y a plus d'honnêtes femmes qu'on ne le croit, pas autant qu'on le dit.

***

Les hommes ont quelquefois le droit de dire du mal des femmes, jamais d'une femme.

***

La femme est, selon la Bible, la dernière chose que Dieu a faite. Il a dû la faire le samedi soir. On sent la fatigue.

Conseils et Préceptes.

Marche deux heures tous les jours, dors sept heures toutes les nuits ; couche-toi toujours seul, dès que tu as envie de dormir ; lève-toi dès que tu t'éveilles ; travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, ne bois qu'à ta soif, et toujours lentement.

Ne parle que lorsqu'il le faut, et ne dis que la moitié de ce que tu penses ; n'écris que ce que tu peux signer ; ne fais que ce que tu peux dire.

Garde-toi des femmes jusqu'à vingt ans, éloigne-toi d'elles après quarante ; ne crée pas sans bien savoir à quoi tu t'engages, et détruis le moins possible. Pardonne d'avance à tout le monde, pour plus de sûreté, ne méprise pas les hommes, ne les hais pas davantage, et ne ris pas d'eux outre mesure ; plains-les.

L'esprit d'Alex. Dumas fils.

Parmi ses saillies, il en est une particulièrement piquante. A Madrid, en traversant un pont, le jeune Dumas avait constaté la

sécheresse, devenue légendaire, du Mançanarez. Assistant, un après-midi, à une course de taureaux, il demanda un verre d'eau à un marchand, en but la moitié, et le lui rendit en disant : « Donnez le reste, de ma part, au Mançanarez. »

Son régime.

Veut-on connaître son genre de vie ? M. Halpérine-Kaminsky va nous l'apprendre.

Levé dès cinq heures du matin, été comme hiver, Alexandre Dumas faisait une promenade et revenait pour expédier son courrier. Ni le froid ni le mauvais temps ne l'effrayaient. Il dormait toute l'année avec les fenêtres et les portes de la pièce contiguë à sa chambre à coucher ouvertes. Ses repas étaient d'une frugalité qui étonne chez un homme aussi actif. Il ne buvait jamais de liqueurs, presque pas de vin, et ne fumait pas. A dix heures du soir il était couché.

Son esprit scientifique.

Un des nombreux manifestes de A. Dumas fils rappelle, par ses prétentions à la méthode scientifique, tel passage du *Roman expérimental* de Zola :

Français, ayant surtout à parler à des Français, pour commencer j'avais à savoir ce que des âmes françaises donnent dans leurs combinaisons, avec leurs lois et leurs mœurs particulières. Je résolus de solliciter la production des faits que je voulais observer, quand ils ne se présenteraient pas tout seuls, et de tâcher d'en assigner la loi, d'en déterminer les causes, et de reconnaître la manière dont ces causes agissent, ce qui est la véritable méthode d'expérimentation.

Lettre à M. Cuvillier-Fleury, préface de la *Femme de Claude*, 1873.

Alex. Dumas fils et les médecins.

Alex. Dumas était assez sceptique en médecine ; il paraît n'avoir accordé sa confiance qu'à deux médecins, ayant tous les deux une méthode thérapeutique qui leur était personnelle : Gruby et Henri Favre, que lui avait fait connaître George Sand.

Après sa mort, les amis de l'auteur du *Demi-Monde* ayant résolu de fonder un dîner, qui se renouvellerait périodiquement à la date anniversaire de son décès, plusieurs médecins demandèrent à en faire partie ; on y vit, notamment, les Drs Dumontpallier (1), Pozzi, Bouchard, Landolt, Ménière, d'Arsonval, etc., qui avaient plus ou moins approché de son vivant l'illustre dramaturge qui, s'il recourait peu à leurs conseils pour la direction de sa santé, aimait converser avec les membres de la Faculté, se piquant lui-même de posséder quelques connaissances médicales.

(1) Dumontpallier avait beaucoup connu Dumas, sur lequel il nous fournit maints détails intéressants. (Cf. *Chron. méd.*, 1895, 740 et s.)

Un centenaire oublié : P. Broca.

Notre ami J. Noir fait judicieusement observer, dans le *Concours médical*, que nous nous montrons un peu oublieux de nos gloires ; et il rappelle qu'en cette année même (1924), tombe un centenaire que nous avons laissé passer sans le célébrer : celui de Paul Broca.

Il est réservé aux divers corps savants auxquels appartint Broca, de lui rendre l'hommage qui lui est dû ; ici, nous nous contenterons d'évoquer son souvenir, en rapportant un trait de sa vie qui lui fait le plus honneur.

On ignore généralement, a conté naguère Pozzi, l'immense service que Broca rendit, pendant la Commune, à l'administration de l'Assistance publique. Le directeur de cette grande Administration s'était retiré précipitamment à Versailles sans prévenir Broca, alors vice-président du Conseil de l'Assistance publique, et sans prendre de mesures pour la sûreté de la caisse. Le caissier était seul resté à son poste, dans l'avenue Victoria, que les fédérés occupèrent, ainsi que la place de l'Hôtel-de-Ville. Broca, sans nouvelles de Versailles, où l'on semblait alors voir d'un mauvais œil les fonctionnaires restés à Paris, informé d'autre part des propos tenus par les fédérés sur la caisse des hôpitaux, prit sur lui de la sauver, malgré le danger d'une telle entreprise. Il commença par emporter lui-même, dans des sacs de nuit, toutes les valeurs qui étaient conservées à l'avenue Victoria, et alla les cacher à la Charité, avec l'aide du directeur de cet hôpital. Il eut soin, du reste, de laisser dans la caisse trois ou quatre mille francs, et de recommander au caissier de continuer à rester à son poste, pour ne pas éveiller les soupçons. Il était temps : le lendemain même du transport des valeurs à la Charité, les fédérés se présentèrent en armes à l'avenue Victoria ; le caissier, sommé d'ouvrir la caisse, fit d'abord mine de s'y refuser, puis obéit ; et les émissaires de la Commune furent tout étonnés et déçus de ne trouver qu'une somme infime, là où ils espéraient découvrir un trésor.

L'éveil étant donné, on pouvait, d'un moment à l'autre, ordonner des perquisitions, qui eussent fait découvrir la cachette ; le pauvre caissier, tremblant pour sa sécurité, venait incessamment supplier Broca de faire disparaître ces valeurs compromettantes. Il fut résolu qu'on emporterait les sacs à Versailles. Le moyen qu'on employa pour dépister les recherches était des plus audacieux : une charrette de pommes de terre partit ostensiblement pour l'hospice d'Ivry, conduite par un homme sûr. Les précieux sacs de nuit furent cachés sous les pommes de terre et, les avant-postes passés, la charrette prit la route de Versailles, où elle arriva dans la journée. On y remit, au prudent directeur, les petits colis envoyés par Broca : ils contenaient, tant en numéraire qu'en titres, *soixante-quinze millions de francs*.

Après la victoire et le retour à Paris, alors qu'on s'empressait de toutes parts pour quémander récompense de services grands ou petits, Broca se garda de faire allusion à son action courageuse. Il paraissait l'avoir oubliée ; le gouvernement fit de même, et afin sans doute qu'on ne pût se méprendre à ce sujet, il prononça la dissolution du Conseil de l'Assistance publique, « sans un mot de remerciement pour celui qui l'avait présidé ».

L'ingratitude est de tous les temps ?

La Médecine des Praticiens

Sclérose artérielle et *Dioséine Prunier*.

La sclérose frappe rarement tout le système artériel. Elle se localise le plus souvent sur les artères d'un organe ou d'une région.

Les manifestations pathologiques varient avec le siège de la maladie. Si ce processus dégénératif se fixe sur le cerveau, l'on enregistre les désordres du ramollissement cérébral. S'il affecte les reins, on assiste à la marche progressive de la néphrite interstitielle, ou *mal de Bright*. S'il atteint les vaisseaux de l'utérus, chez les femmes qui arrivent à l'âge critique, il détermine les graves accidents de la ménopause : congestions utérines, métrorrhagies plus ou moins abondantes. Plus rarement il se porte sur les artères coronaires et provoque les phénomènes redoutables de l'angine de poitrine.

Le thérapeute doit combattre énergiquement la sclérogénèse, pour atténuer ou supprimer les troubles qui l'accompagnent et retarder l'échéance fatale. Pour cela, la *Dioséine Prunier* lui apporte son précieux concours.

La *Dioséine Prunier*, composée de nitrite et florure de sodium, formiates, glycérophosphates, caféine à très faible dose, dilate les vaisseaux, fluidifie le sang, et favorise ainsi la circulation générale. Elle suspend, au contraire, le travail de sclérose, dissipe l'intoxication, brise les spasmes, active la diurèse, remonte les malades.

La *Dioséine Prunier* est un excellent médicament de la sclérose artérielle, quel que soit son siège, et à toutes les étapes de son évolution.

TRAITEMENTS SINGULIERS

La flagellation thérapeutique.

« Hippocrate conseillait la flagellation faible pour engraisser les maigres et la flagellation forte pour faire maigrir les obèses.

Galien, observant que les maquignons fustigeaient leurs chevaux pour leur donner du relief, se mit d'accord pour une fois avec Hippocrate et conseilla aussi la flagellation pour engraisser les maigres. Sénèque utilisa la flagellation pour guérir le paludisme : singulier moyen ! Elideus, de Padoue, la prescrivit pour hâter l'éruption dans les maladies infectieuses. Thomas Campanella la conseilla — déjà ! — pour guérir les obstructions des viscères. Cet auteur rapporte qu'un certain prince de Venise, atteint de constipation opiniâtre, se faisait fustiger avant d'aller à la selle ; il faut croire que ce moyen produisait son effet, puisqu'il avait un serviteur chargé spécialement de cette besogne. »

Notre ami Kouindjy, dans une intéressante communication à la *Société de médecine*, consacre les lignes ci-dessus à la flagellation chez les anciens. Le Dr Cabanès en avait déjà parlé dans ses *Remèdes d'autrefois*. R. M.

Echos de Partout

Louis XIV, créateur du droit des pauvres. — C'est à notre érudit confrère, M. M. Bouvet, que nous en devons la révélation (1) : ce serait Louis XIV qui, le premier, aurait institué le *droit des pauvres*, par une ordonnance du 27 février 1699, imposant le prélèvement d'un sixième sur le prix des places à l'Opéra et à la Comédie-Française, au profit de l'Hôpital général (La Salpêtrière). Voici le texte du document :

De par le Roy, Sa Majesté voulant, autant qu'il est possible, contribuer au soulagement des pauvres, dont l'*hôpital général* est chargé, et ayant pour cet effet employé jusques à present tous les moyens que sa charité luy a suggerez ; Elle a crû devoir encore donner quelque part aux profits considerables qui reviennent des Opéras de musique et des Comedies qui se jouent à Paris par sa permission. C'est pourquoy Sa Majesté a ordonné et ordonne qu'à l'avenir et commencer du premier Mars prochain il sera levé et reçu, au profit du dt hôpital gal un sixieme en sus des sommes qu'on reçoit à présent, et que l'on recevra à l'avenir, pour l'entrée aux dits Opera et Comedies, lequel sixieme sera remis au Receveur du dt hôpital pour servir à la subsistance des pauvres. Enjoint Sa Majesté au Lieutenant général de police de sa bonne ville de Paris, de tenir la main à l'exécution de la visite. Ordonnance qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.
Fait à Versailles le 25 février 1699.

Le recouvrement de cette taxe n'ayant pas donné sans doute les résultats qu'on en attendait, et des « fuites » s'étant probablement produites, une nouvelle ordonnance royale, en 1701, invitait le receveur de l'Hôpital général à percevoir le sixième des sommes reçues par la caisse des théâtres, « sans aucune diminution ny retranchement sous prétexte de frais ou autrement. »

En vérité, qu'y a-t-il de changé depuis deux siècles ?

Les lépreux en Abyssinie. — En Abyssinie, l'année dernière, on pouvait avoir un bœuf de 250 kilos pour 80 francs de notre monnaie, un poulet pour 50 centimes. Ce pays serait donc le plus merveilleux Eden auquel puissent rêver des gens écrasés par la vie chère, s'il ne comportait, dans un autre domaine, quelques inconvénients fâcheux, celui-ci par exemple : les lépreux, très communs dans le pays, sont admis partout, au cabaret, chez le barbier, et même aux bains, qui là-bas se prennent en commun. Et dans tout l'empire du Roi des rois, il n'y a guère que douze médecins diplômés pour douze millions d'habitants.

(*Journal*, 29 mai 1924.)

(1) Cf. *Courrier médical*, 1924.

Echos de la « Chronique »

Le latin du Codex.

En manière de raillerie, on parle couramment de latin de cuisine ; faudra-t-il, désormais, lui ajouter le latin du *Codex* ?

Passe pour les vocables botaniques : *Digitalis purpurea*, *Verbascum thapsus*, etc. Mais que dire des termes barbares, pour ne pas dire des barbarismes, dont on a enrichi l'édition nouvelle du vénérable Codex ?

Voulez-vous des exemples, ils foisonnent ; contentons-nous de citer : *Sulfonalum*, *Pyramidonum*, *Eucalyptotums*, etc.

On se demande également pour quelle raison *Atropina*, *Morphina*, *Santonina*, du genre féminin dans l'ancien Codex, se sont masculinisés dans le nouveau, et qu'on lise dans celui-ci : *Atropinum*, *Morphinum*, etc.

Pourquoi *Mucago* s'est transformé en *mucilago*, et *Tabellæ* en *Tabulettæ* ? *Catgut* a seul trouvé grâce, en raison sans doute de sa nationalité britannique : il est resté neutre !

Mais il y a mieux, ou pire : Savon noir est traduit par *Sapo mollis* (savon mou) ; bain de Vichy, par *Balneum Vichiense* ; et limonade par... *limonada* !

M. A. Gayet, pharmacien de l'hôpital Pasteur au Havre, qui nous fait connaître ces... étrangetés, les accompagne de ce sobre mais judicieux commentaire :

Dans l'intérêt du latin, comme dans l'intérêt du Codex, il est permis de penser que toutes ces expressions barbaro-comiques devraient être réservées aux bocaux des pharmaciens facétieux, ou aux ballets genre Molière, et qu'un ouvrage sérieux (quoi qu'on en dise), comme la Pharmacopée française, pourrait sans inconvénients être débarrassée de ce latin-là, qui n'est même pas de cuisine.

Sait-on jamais quel humoriste se cache sous le crâne d'un savant !

Ce que l'on doit lire — La méthode de Gui Patin.

« On lit beaucoup trop de livres médiocres avec lesquels on perd son temps, et dont on ne retire rien », disait Goethe à Eckermann. « On ne devrait lire que ce qu'on admire. »

Tel était aussi l'avis de Lacordaire : « A part le besoin des recherches dans un but utile, il ne faut lire ici-bas que les chefs-d'œuvre des grands noms ; nous n'avons pas de temps pour le reste. »

On connaît le mot de Royer-Collard à Alfred de Vigny : « Je ne lis plus, Monsieur, je relis. » A ces citations, notre confrère et regretté ami Albert Cim ajoutait ces réflexions :

Il est bon de varier ses lectures, et néanmoins de ne pas lire au hasard, sans ordre. Une bonne méthode est celle que suivait Gui Patin (1602 1672), médecin de son état, et grand ami des livres et des lettres : lire ou parcourir ses ouvrages professionnels, et savourer ses auteurs préférés, selon le résumé tracé par Albert Collignon dans sa *Religion des lettres* (p. 156), et qui ajoute, en citant toujours Gui Patin : « Une lecture uniforme profite, une lecture diversifiée réjouit Je lis souvent Hippocrate, Galien, Fernel. Riolan et d'autres illustres patrons de ma profession : voilà ma lecture uniforme, voilà mon profit. Je lis de temps en temps Horace, Sénèque, Ovide. Juvénal, Tacite, Pline et autres auteurs, qui mêlent *utile dulci* : voilà ma lecture diversifiée, voilà ma récréation ; elle n'est pas sans utilité. »

Quelles sont les lectures préférées de nos confrères, en dehors, bien entendu, des livres techniques, il ne serait peut-être pas sans intérêt de le rechercher.

Lucina sine concubitu.

Depuis deux ans l'opinion publique en Angleterre s'était passionnée pour une affaire qui vient, seulement ces temps derniers, de recevoir son dénouement Mrs Russel s'était trouvée enceinte, sans avoir cessé, au dire des experts médicaux, d'être jeune fille. Or, quand elle s'était mariée à l'honorable John Russel, elle lui avait fait prendre l'engagement de ne la rendre jamais mère. Aussi, grande et légitime stupéfaction de ce dernier, lorsqu'on lui révéla qu'il était père ! Néanmoins, il ne songea pas, le brave homme, à incriminer sa compagne ; et ce n'est que sur la pression de sa famille qu'il se décida, bien à son corps défendant, d'intenter à son épouse une instance en divorce. Le divorce fut prononcé, en première instance, aux torts de l'épouse, déclarée adultère ; en juillet 1923, la Cour d'appel confirmait le jugement ; mais le Tribunal des Lords, en dernier ressort, vient de décider, par 3 voix contre 2, que Mme Russel est innocente du crime dont on l'accuse, et que l'enfant qu'elle a mis au monde est bien de lord Russel, bien qu'il ait été prouvé que celui-ci vécut éloigné de sa femme au moment de la conception !

Cette histoire rappelle certain arrêt du Parlement de Grenoble, qui donna matière à un opuscule que nous avons eu entre les mains, et dont nous publions ci-après le titre en fac-simile.

Tant est que, depuis que le monde est monde, tout recommence et que nous n'inventons rien.

ARREST NOTABLE DE

LA COVR DE PARlement de Grenoble, donné au profit d'vne Damoiselle, sur la naissance d'vn sien fils, arriué quatre ans aprés l'absence de son mary, & sans auoir eu cognoissance d'aucun homme.

Suiuant le Rapport fait en lad. Cour, par plusieurs Medecins de Montpelier, Sage femmes, Matrone, & autres personnes de qualité.

A PARIS,

M. DC. XXXVII.

Arrêt de la Cour de Parlement de Grenoble (1637).

Correspondance médico-littéraire

Questions

Les Goncourt, cliniciens de lettres. — *Quel fut l'inspirateur médical de ces romanciers ?* — Je me permets de poser aux lecteurs de la *Chronique médicale* une question, au sujet de l'un des plus attachants romans des Goncourt : *Madame Gervaisais.*

Au cours de la notation impitoyable des ravages opérés dans la raison de cette phtisique, les Goncourt observent :

Mais avant tout, la phtisie agissait sur Mme Gervaisais par son action particulière sur le cerveau, et la prodigieuse métamorphose du moule des idées ; une action inobservée, voilée jusqu'ici, ignorée de la médecine, et dont un grand physiologiste de ce temps travaille en ce moment à percer le mystère, — cette action amenant la réduction du cerveau à cet épurement originel où il ne possède plus exactement que ce qui lui est nécessaire de posséder en tant que substance cérébrale, et où, dans son atténuation et sa déperdition morbides, il fait ressortir de la tête, et la vide, pour ainsi dire, des notions et des acquisitions des années vécues ; en sorte que le cerveau d'une poitrinaire de quarante ans, revenant aux qualités primitives de l'enfance, est ramené et retourné par là à la pureté des pensées d'une petite fille de douze ans, d un cerveau de première communion.

(Page 237 de l'édition définitive publiée sous la direction de l'Académie Goncourt.)

Madame Gervaisais fut terminée le 22 décembre 1868. A quel physiologiste est-il fait allusion ? Quelles sont les recherches spéciales qui inspirèrent ces lignes ? Cette interprétation des faits n'est-elle pas de pure fantaisie ? Quel fut l'inspirateur médical auprès de qui les Goncourt documentèrent leurs œuvres ?

Docteur Amsler (*Angers*).

Une opinion de Sterne. — *Qu'en pensent les médecins ?* — A la page 435 de l'ouvrage de Sterne, *Vie et opinions de Tristram Shandy* (1), je lis ce qui suit :

Si j'étais en position de stipuler avec la Mort, — comme je stipule en ce moment avec mon apothicaire comment et où je prendrai son clystère, — je m'opposerais certainement à ce que ce fût devant mes amis : aussi, jamais je ne pense sérieusement au mode et au genre de cette grande catastrophe, — lesquels en général occupent et tourmentent ma pensée autant que la catastrophe même, — sans tirer constamment le rideau dessus, en formant le vœu que le Dispensateur de toutes choses permette qu'elle ne m'arrive pas dans ma propre maison, mais plutôt dans quelque auberge décente.

Chez moi, je le sais, le chagrin de mes amis, et les derniers services de m'essuyer le front et de rajuster mon oreiller, que me tendra la main

(1) Charpentier, 1842.

tremblante de la pâle Affection, me crucifieront l'âme, au point que je mourrai d'un mal dont mon médecin ne se doute pas ; mais dans une auberge, le peu de froids offices dont j'aurais besoin, seraient achetés avec quelques guinées, et me seraient rendus avec une attention impassible, mais ponctuelle.

Le traducteur donne en note :

Il (l'archevêque Leighton) avait coutume de dire, que s'il avait à choisir le lieu de sa mort, ce serait une auberge ; que cela avait l'air du retour d'un pèlerin, pour qui ce monde-ci n'est qu'une auberge, et qui est fatigué du bruit et de la confusion qui y règnent. Il ajoutait que la tendresse et les soins empressés de ses amis étaient un tracas pour un mourant, et que les froids services que l'on pouvait obtenir, dans un tel endroit, troubleraient moins. (*Burnet's History of his own times*, vol. II, p. 259, in-8.) — La mort de Sterne donne à son chapitre un air de pressentiment.

Ne serait-il pas intéressant de demander à vos lecteurs leur avis sur ces lignes ? Et, élargissant la question, de savoir l'opinion des médecins sur l'agonie et ses circonstances ?

Cela nous intéresse tous. Si Louis XIV n'était pas mort, et si je parlais devant lui, je dirais : presque tous.

Dr M. Adam, *Paris.*

L'hérédité du cancer. — L'hérédité du cancer, écrit-on le plus souvent, est « atavique », c'est-à-dire qu'elle franchit une génération. Le grand-père cancéreux lègue son mal non à son fils, mais à son petit-fils.

Mais l'hérédité directe du cancer est peut-être aussi fréquente, le père transmettant directement à son fils, et la mère à sa fille :

1° L'exemple le plus illustre, le plus connu, est celui de Napoléon, mourant d'un double cancer de l'estomac et du foie. Son père était mort du même cancer de l'estomac, à Montpellier où il était venu se faire opérer.

2° Il y a aussi le cas de l'un de nos plus grands esprits de la médecine au XIXe siècle : Broussais. Il mourut d'un cancer au rectum, et son fils également.

3° Parmi les femmes, il existe deux cas connus : Mme Deshoulières et sa fille, qui moururent toutes deux d'un cancer au sein.

4° Egalement, Mme de la Vallière et sa fille : la duchesse de Chatillon.

On pourra, sans doute, allonger la liste — et en tirer une conclusion ?

Dr Marcailhou d'Aymeric.

Réponses.

Traitements bizarres de la folie (XI, 559 ; XVI, 45, 286 ; XVIII, 392) — J'ai vague souvenir d'une enquête, ouverte par vous dans les colonnes de la *Chronique Médicale* il y a quelques années, sur les traitements bizarres de l'aliénation mentale.

J'ai été sur le point de vous communiquer à ce moment-là un traitement tout à fait extraordinaire de cette maladie, dont j'avais entendu parler, dans mon enfance, dans la ville où je suis né : à Cùcuta (Colombie). Mais ce traitement est tellement barbare, que j'ai eu honte à la pensée que les lecteurs de la *Chronique* pourraient croire que je suis né dans un pays de sauvages ! Je me suis donc abstenu de donner suite à mon idée.

Or, je viens de lire dans *la Presse médicale*, n° 22 du samedi 15 mars dernier, un article, dû à la plume de notre distinguée confrère, Melle C. Pascal, médecin en chef des asiles publics d'aliénés, et qui a pour titre : « La thérapeutique des chocs dans les maladies mentales ». Cet article, très suggestif, d'un intérêt palpitant, est plein de surprises pour les médecins qui, comme moi, se tiennent à peu près complètement à l'écart de la pathologie et de la thérapeutique des centres nerveux. Je n'aurais jamais cru, avant la lecture de cet article, qu'on employât aujourd'hui des moyens thérapeutiques qui paraissent tout à fait disparates dans le traitement de la folie. Mais il faut se rendre à l'évidence.

L'auteur passe en revue les différents chocs curateurs : le *choc vaccinal* (antityphique, antidysentérique, antistaphylococcique, antivariolique) ; le *choc sérique* (sérum de cheval, antidiphtérique, antidysentérique, liquide céphalo-rachidien) ; le *choc colloïdal* (électrargol, or colloïdal) ; le *choc protéinique* (injections de lait) ; le *choc nucléinique* (nucléinate de soude) ; le *choc arsénobenzolique* ; le *choc térébenthinique* (abcès de fixation) ; le *choc traumatique* (fractures des os, luxations, plaies d'autant plus efficaces qu'il y a écrasement des chairs et résorption des produits de désintégration) ; le *choc fébrile spontané* (produit par des maladies intercurrentes : pneumonie, érisypèle, rhumatisme, paludisme, etc.). Et l'auteur arrive à cinq conclusions, dont je ne citerai que quelques lignes de trois d'entre elles : 1° le traitement des maladies mentales par le choc est susceptible de rendre en psychiatrie de précieux services ; 2° le choc curateur est un hasard ; 5° la fièvre du choc qui chasse la folie, les fous qui retrouvent leur lucidité dans le frisson des grandes fièvres, l'esprit qui se ressaisit lorsque le corps est malade... sont autant de problèmes à méditer pour les philosophes spiritualistes, monistes etc.

C'est le choc traumatique qui m'a le plus frappé (sans jeu de mots). Il a déclenché en moi comme un ressort qui se détend, une série de réminiscences d'enfance, qui me poussent à vous écrire aujourd'hui.

Donc, je vous dirai, comme dans un conte, que, dans la petite

ville où je suis né, il y avait un cordonnier, homme d'une quarantaine d'années, de haute taille, de mouvements vifs, loquace, d'aspect sympathique, mais complètement illettré. Cet homme, que j'ai parfaitement connu dans mon enfance, avait la réputation de guérir la folie.

Son procédé n'était pas compliqué : il rasait le sommet du crâne sur une large surface, faisait asseoir le patient sur un siège solide, et le faisait vigoureusement maintenir par plusieurs personnes. Pendant ces préparatifs, le guérisseur mettait à chauffer un fer à repasser. Lorsque celui-ci était chaud à point, il l'appliquait, sans autre préambule, sur la partie rasée du crâne du malade et l'y maintenait un certain temps. Pour un choc thérapeutique, c'était un « maître choc ».

Je n'ai jamais assisté à une de ces cures, ni vu aucun des opérés : j'avais à cette époque une dizaine d'années. Je vous parle d'événements qui se passaient il y a 52 ans ! Je suis donc dans l'impossibilité de préciser la durée de l'application révulsive, le degré de la brûlure produite et les suites qu'elle provoquait, suites qui devaient probablement être une abondante suppuration du cuir chevelu, si on songe aux moyens de pansement à cette époque (cérat et charpie), et à la propreté des mains de l'opérateur. Ce que je puis affirmer, c'est que le cordonnier-guérisseur jouissait d'une grande renommée à la ronde.

N'y a-t-il pas là de quoi rendre rêveur, lorsqu'à 52 ans de distance, on voit que la thérapeutique la plus moderne, le dernier cri du traitement des maladies mentales, vient tout simplement justifier la pratique atroce d'un pauvre cordonnier ignare, habitant une petite ville perdue de l'Amérique du Sud !

M. Estrada, 85, rue La Fayette, *Paris*.

Une assurance originale (XXX, 339). — Dans vos intéressants Echos de la *Chronique*, du 1er novembre 1923, vous signalez la création d'une assurance originale, contre « les affres horribles d'un ensevelissement prématuré ».

Le journal *Le Temps*, du 1er décembre 1923, publie une excellente recette contre pareil accident. Elle vaut d'être signalée aux lecteurs de la *Chronique*, à qui maintes fois leurs clients demandent de ne les point laisser enterrer vivants.

M. Joseph-Léon Vasquez, âgé de 71 ans, vient de mourir ces jours derniers à Bordeaux. Par testament, M. Vasquez signifia son désir formel d'avoir la tête sectionnée par un médecin de ses amis, en présence de ses héritiers. L'opération macabre fut faite, après les formalités légales nécessaires ; puis, la tête recousue au tronc, le corps fut placé dans le cercueil et enterré.

Le journal ajoute que M. Vasquez avait eu, il y a longtemps, une crise de catalepsie, pendant laquelle on l'avait cru mort. Ce souvenir le hantait sans doute, et légitime les précautions du défunt. Avis aux amateurs !

Cet exemple ne doit cependant pas trop nous impressionner. Les auteurs rapportent de bien rares exemples de mort apparente, suivis d'inhumation prématurée.

Brouardel, dans son cours de médecine légale sur « La mort et la mort subite » (Paris, Baillière et fils, 1895), cite l'observation du Dr Roger, de Plougonven (environs de Morlaix), qui assista à l'exhumation d'une femme de 26 ans, enterrée seize heures après le décès (dû à une attaque supposée de choléra). La malheureuse présentait « des restes de vie ». Le médecin lui prodigua des soins dans l'église même où elle avait été transportée. La mort survint dans la nuit et l'inhumation définitive eut lieu le lendemain.

Ce cas, par les détails fournis dans l'observation, peut être considéré comme authentique.

Il est, pour ainsi dire, unique, bien que plus de mille volumes, déclare Brouardel, aient été écrits sur cette question troublante, et qui passionne tant le public.

Les hystériques en léthargie, les individus frappés de syncope ou en état d'inhibition, les pendus, les noyés, les victimes de la congélation, de la fulguration, les personnes atteintes de commotion cérébrale, ou intoxiquées par les vapeurs de carbone (oxyde de carbone ou acide carbonique), les gens ivres, peuvent être parfois en état de mort apparente.

Brouardel ne croit pas à la possibilité d'une erreur, *si le constat du décès est fait par un médecin.* Bien qu'orfèvre, c'est aussi mon avis.

Une fois pourtant, j'éprouvai quelque hésitation pour affirmer le décès d'un individu de 48 ans, mort subitement à 8 h. 1/2 du soir, et que je vins voir le lendemain vers 10 heures.

Je le trouvai bien chaud et, à l'auscultation, je crus entendre battre le cœur.

C'était en 1894, en Touraine. J'étais encore étudiant. Le sens de l'observation n'était pas encore affiné chez moi ; sinon, j'aurais constaté, tout d'abord, que le défunt était très gros, qu'il était couché sur un lit de plume, et recouvert de deux énormes édredons. Il avait conservé d'autant mieux sa chaleur, que nous étions au mois d'août. D'autre part, les battements que je percevais n'étaient autres que ceux de mon propre pouls capillaire. J'en eus la certitude par le synchronisme de mon pouls radial.

Et je délivrai le permis d'inhumer, en paix avec ma conscience.

Dr J. Jacob (*Paris*).

Un ver dans l'appareil circulatoire (XXIX ; XXX, 121). — Dans une conférence donnée, le 29 octobre dernier, à l'Université de Neuchâtel (Suisse), M. le professeur Fuhrmann a cité un cas de parasitisme, qui se rapporte à la question : « Un ver dans l'appareil circulatoire » (*Chronique médicale* du 1er décembre 1922), et que je me permets de vous signaler :

Le *Schistosomum haematobium*, dit M. Fuhrmann, est un ver plat, du groupe des trématodes, qui vit, habite le sang dans la région de la vessie urinaire et du tube digestif. Les œufs expulsés peuvent tomber dans l'eau, donnant là des larves très curieuses, qui attaquent certains mollusques et qui, après transformation et abondante multiplication, nagent à la recherche de l'homme, hôte définitif. Elles pénètrent par la peau, lorsque l'homme se baigne ou travaille dans les terrains inondés (rizières, par exemple). Ce parasite, fréquent en Asie et en Afrique, amène la mort, si l'infection est forte.

Paul Berner.

Le serment des pharmaciens (XXIX, 326). — Il existe de nombreuses formes du serment des apothicaires à Montpellier, dans le *Bulletin de pharmacie du Sud-Est* (article de Massol), 1905, p. 137, où vous pourrez les faire copier.

M. Bouvet.

Quelques variantes du serment d'Hippocrate (XXX, 115). — La toujours intéressante *Chronique* a noté les modifications apportées au serment d'Hippocrate par la Faculté de Toulouse.

On a supprimé une phrase, entre autres, qui ne pouvait se lire qu'en latin :

Quamcumque domum inierim, ingressus ad opem œgrotarum, alienum me ab omni maleficio, aut corruptelâ quâvis prœstabo, et ab omni stupro in fœmineum corpus *aut virile, in liberum aut servum.*

Mais Hippocrate parlait la langue socratique.

Dr Lagelouze.

Est-ce le record ? (XXIX ; XXX, 29). — *La Chronique médicale* du 1er janvier 1923 apportait une nouvelle réponse à votre question : « Est-ce le record ? », relative au nombre maximum de vaccinations jennériennes pratiquées à l'heure. A mon tour, je viens répondre à la même question.

Chargé, en 1912-1913, du service de la vaccine mobile au Tonkin, dans les provinces très peuplées du Delta et de la Moyenne Région, j'ai pratiqué durant 6 mois — avec des intervalles de repos à la fin de chaque tournée — deux cent mille vaccinations environ (199.000 et quelques...), et à plusieurs reprises, en particulier dans les provinces de Thai-Binh et de Kiên-An, il m'est arrivé de faire 3000 vaccinations dans la journée, c'est-à-dire de 8 h. à midi et de 2 h. à 5 h., soit en 7 heures environ, ce qui donne à l'heure un peu plus de 428 et à la minute un peu plus de 7, et malgré cette rapidité, je n'arrivais pas toujours à inoculer tous les clients !

Pour me permettre ce chiffre élevé, j'employais un vaccinostyle spécial, celui du Dr Gauducheau, médecin-major des troupes coloniales, dont j'avais une provision suffisante, et qu'un aide essuyait et stérilisait par flambage après chaque inoculation.

Trois coups de vaccinostyle donnaient six inoculations, grâce aux deux pointes chargées de vaccin, pointes dont la longueur est calculée pour faire une piqûre suffisamment et pas trop profonde.

J'ajoute qu'avec cet instrument, le nombre des résultats positifs fut très élevé chez les primovaccinés.

Dr Ch. ALLARY,
Médecin-Major des Troupes coloniales,
Médecin-chef de l'Hôpital militaire de *Djidjelli* (Algérie).

Le Dr J.-J. Sue et sa famille (XXXI, 73, 156). — A la dernière assemblée générale du *Syndicat des gens de lettres*, vous m'avez mis au courant de la rectification que M. VALLERY-RADOT vous avait prié de faire, au sujet de la toile d'ISABEY qui représente la famille SUE.

Vous le savez mieux que personne, si j'ai présenté ce tableau comme le portrait d'EUGÈNE SUE, c'est que je tenais tous mes documents d'une petite-fille du docteur Joseph Sue.

D'autre part, je savais, après avoir lu ALEXANDRE DUMAS, que ce diable de docteur Jean-Joseph Sue avait épousé trois femmes.

Désireux d'avoir, après les états de services du Dr Sue, que vous avez publiés, de plus amples précisions, j'ai obtenu ces jours derniers, de la propriétaire de ce tableau, ce document qu'on m'a adressé de province, afin de répondre aux critiques émises :

Je certifie que la dame qui est représentée sur mon tableau d'ISABEY, que j'ai confié a Mme M..., est bien la femme du Dr Sue, née comtesse de Milhau ; certifie aussi que l'enfant représenté sur le tableau est son fils et devint plus tard Eugène Sue, le romancier célèbre.

Vve SUE.

Ce certificat d'authenticité était accompagné de quelques reçus de fermage, signés par une dame Sue, née de Milhau, en date de 1825-1828-1829. Ces reçus de fermage donnent amplement raison à M. VALLERY-RADOT, et justifient vos critiques sur la toilette de Mme Sue, née MILHAU.

Ce tableau ne portant aucune date, mais par contre portant le monogramme d'ISABEY, mort en 1875, il faut en conclure qu'il fut peint vers 1850, et que la comtesse de Milhau, troisième femme du Dr Sue, était une novatrice en mode.

Félicitons-nous, mon cher confrère, d'avoir évité une erreur historique ; s'il n'est pas aisé d'être toujours un historien véridique, tâchons d'être au moins consciencieux.

Je persiste, néanmoins, à croire que cette toile a sa place à La Malmaison, puisque le docteur Jean-Joseph Sue fut, en dehors de ses attaches à l'armée de Napoléon, comme spécialiste de maladies des femmes — affirmation d'Alexandre Dumas — le médecin attitré de JOSÉPHINE, avant et après son mariage avec BONAPARTE.

Au moins, que notre patriotisme sache éviter à ce tableau le sort

de la collection des reliques impériales de l'abbé Auguste-Paul VIGNALI, qui viennent de partir pour l'Amérique.

F. MARTIN-GINOUVIER.

La vérité sur le drame de Mayerling (XXX, 268). — Puisque vous êtes revenu encore une fois sur la version du drame de Mayerling, permettez-moi de porter à la connaissance des lecteurs de la *Chronique*, comme confirmation de votre thèse du double suicide, le rapport secret, inédit, de Constantin NIGRA, ambassadeur d'Italie à Vienne, au président du conseil, François CRISPI, le 6 février. Ce rapport a été publié en entier le 30 janvier de cette année, à l'occasion du trente-quatrième anniversaire du drame, par la *Gazzetta del Popolo*, de Turin.

Etant donné le personnage qui a dicté ce document, qui était à ce moment dans les meilleurs termes avec la cour de Vienne, et personnellement très lié avec l'empereur, on peut conclure qu'il constitue la version authentique du drame.

Je passe sur le récit des relations de l'archiduc RODOLPHE avec la VETSERA, et sur la description des deux journées passées par le couple à Mayerling, et je traduis :

Le matin du 30 janvier, l'archiduc a été trouvé dans son lit à Mayerling, tué par une balle à la tempe. Sur le même lit gisait près de lui le cadavre, également perforé par une balle à la tête, de Mlle Marie Vetchera, âgée de 18 ans, fille de, etc.

L'autopsie a révélé qu'elle n'était plus vierge, mais qu'elle n'était pas enceinte...

La jeune fille aurait été tuée la première ; il est possible qu'elle se soit tuée d'elle-même. Il paraît certain qu'elle a dû mourir la première, parce qu'elle a été trouvée sur le lit bien arrangée, les mains croisées.

L'archiduc, au contraire, avait la partie supérieure de son corps pendante hors du lit, avec un bras pendant et des taches de sang sur la poitrine, sang qui provenait, d'après ce qu'il paraît, de la blessure de la jeune morte.

Telles sont les suppositions fondées d'après l'inspection des cadavres. Les circonstances immédiates et concomitantes du double suicide n'eurent pas de témoins. Par quelle extraordinaire excitation d'âme et des sens, par quelle exaltation de l'esprit en délire, ou par quelle folie de l'un ou de l'autre, ou de tous les deux, cette catastrophe soit arrivée, c'est un secret qui probablement restera enterré dans les deux tombeaux, dans la modeste fosse de Heiligenkreutz et dans le mausolée de l'église des Capucins de Vienne.

Dr TARGHETTA (*Nice*).

Les définitions de la vie (XVIII, 766 ; XIX, 286). — Plusieurs définitions littéraires de la vie ont déjà été données dans la *Chronique médicale*, mais je ne me rappelle pas y avoir vu la suivante, qui se trouve dans les *Essais* de MONTAIGNE : « Notre vie n'est qu'une lueur dans le cours d'une nuit éternelle. »

Je n'ai pas, non plus, gardé le souvenir d'y avoir lu la définition attribuée par VOLTAIRE au philosophe TIMÉE : « Notre existence se trouve entre deux éternités. » *Lettre à Mme du Deffand*, 4 mai 1772. Dr BREUCQ (*Bayonne*).

Chronique Bibliographique

Noel Fiessinggr. — *La Médecine française au Maroc* (Maloine et fils, éditeurs, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris).

« L'enthousiame ne se discute pas, il vient du cœur. » Et nous voilà fixés sur les sentiments qui animent les pages que M. Noel Fiessinger a consacrées à la médecine française au Maroc. Chacun ne peut voyager au travers de ces pays plus ou moins voisins de celui des *Mille et une nuits*, mais chacun peut s'offrir la joie, bien intime, de lire, dans le calme de son studio, les impressions de route d'un homme qui sait voir et le dire, bien qu'il se défende gentiment et de l'un et de l'autre. L'auteur, au gré de l'aventure, de ses souvenirs et de ses notes, nous « croque » d'exquis pastels : tel celui de Mme Legey, dont la science et la douceur sont toute la raison de son succès incontesté : elle est la « sainte Mère » de Marrakech. Guichard est une sorte de statue qui aurait le mouvement. Comme la statue, il est froid, calme et tranquille. Comme le mouvement « fait homme », il est à tous et pour tous. Quant à Madelaine, qui ne l'a vu, arabe-arabisant, connaissant langue et dialectes, ne peut guère songer qu'il n'est pas né dans le bled, alors qu'il arrive tout droit de la Sarthe... Hommage est rendu au Maréchal et à Mme la Maréchale Lyautey, dignes de ces grands colons qui ont conquis le monde à la France. Et Fiessinger de finir par un confraternel salut au journalisme médical du Maroc, dont Speder est l'âme agissante.

Tempérer les enthousiasmes maladroits et fouetter les initiatives endormies, voilà la formule du journalisme idéal. Bravo à Speder ! Bravo aussi et merci à Fiessinger qui, en bon camarade, nous fait part de son bien.

Dartigues, **Technique chirurgicale des greffes testiculaires du singe à l'homme**, d'après la méthode de Voronoff (Doin, édit., Paris).

L'an dernier, beau tapage au Congrès de Chirurgie. Cette année, bienveillant accueil, à l'occasion du même sujet. Eh quoi ! direz-vous, le docte aréopage s'est-il ainsi déjugé ? Telle n'est pas notre opinion. Mais les idées vont leur bonhomme de chemin. Or, Dartigues, qui écrit comme il pense, comme il parle, comme il agit, s'est un jour mis dans la tête « d'aller y voir » ; non point que notre ami aime les nouveautés par snobisme, mais parce qu'il sent que, souvent, sous une nouveauté se cache une idée hardie ; et cela attire ce Toulousain, né par hasard à Paris. Le côté philosophique et médico-légal de cette intervention sera singulièrement intéressant quelque jour... Pour aujourd'hui, du simple point de vue biologique et physio-pathologique, son retentissement est considérable. Ses résultats se doivent juger au-dessus des opinions particu-

lières et des théories, dans un laps de temps relativement restreint. Mais le fait que 44 opérations ont été pratiquées au grand jour, en présence des chirurgiens du nom de Tuffier, Victor Pauchet, Péraire, Gosset, Canellas, Williams, etc., et certaines sur des médecins eux-mêmes, confère à la méthode un intérêt tout à fait spécial.

L'iconographie somptueuse, due au talentueux crayon de Dupret, illustre, d'incomparable façon, le verbe chantant de Dartigues.

Les mêmes qualités de l'auteur se retrouvent dans « L'esprit et la tendance de l'Instrumentation chirurgicale ». Jean-Louis Faure a consacré à ce dernier travail une préface où l'éminent chirurgien, en homme qui s'y connaît, présente au public son ami, dont il loue l'indépendance d'esprit, l'enthousiasme, et l'éloquente et chaleureuse foi.

Vous doutiez-vous qu'il existait une « philosophie » de l'instrumentation ? Le beau chapitre que Dartigues lui consacre est morceau d'anthologie. Peut-être, quelque jour, pas trop lointain, cette anthologie sortira-t-elle !

R. Molinéry.

Notes sur l'histoire des premières vaccinations contre la variole, par le Dr Le Droumaguet ; thèse de doctorat, 1923.

Jenner est mort en janvier 1823. C'est à propos de son centenaire que le Dr Le Droumaguet a fait de ce travail historique l'objet de sa très intéressante thèse, où sont étudiées l'œuvre de Jenner, l'introduction de la vaccination en France, et notamment à Rouen, la première organisation officielle de la vaccination dans la Seine-Inférieure.

Excellent travail de débutant, qui fait bien augurer de l'avenir.

Les médecins sociologues et hommes d'Etat. Préface de Ch. Richet, par P. Trisca. F. Alcan, éditeur, in-16, 10 francs

Selon M. Trisca, l'on ne saurait donner trop d'importance à la médecine et aux médecins.

Après avoir montré que, depuis l'antiquité la plus mythique, de nombreux médecins — grâce précisément à leurs études médicales — ont laissé un nom en sociologie et en politique, et même aussi dans la théologie, la philosophie, la littérature, etc., il déplore que les médecins soient si peu nombreux dans les Parlements actuels et leur rôle si discret. Vers 1900, il y avait 6 médecins au Reichstag, 10 aux Cortès, 11 « medical-men » à la Chambre des Communes, 72 à la Chambre des Députés française (heureuse prépondérance, dont M. Trisca nous félicite). En revanche, il exige une haute valeur, intellectuelle et morale, la surveillance d'un Conseil de l'Ordre, l'interdiction du tabac, de l'alcool, et du célibat.

Dr J. Th.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

MONTET (Dr Ch. de). — *Les problèmes fondamentaux de la Psychologie médicale.* Préface de D. PARODI, Berne, Ernest Bircher, et Paris, Fischbacher. — BLECHMANN (Dr Germain). — *La question de « l'encoche » de Sibson.* Paris, Alcan. (Extrait de la *Revue de Médecine*). — ACHILLE-DELMAS (F.). — *La personnalité humaine, son analyse.* Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris. — LAUMONIER (Dr J.). — *La thérapeutique des péchés capitaux.* Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — AUDRY (Dr J.). — *Le mesmérisme et le somnambulisme à Lyon avant la Révolution.* A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon. — CARCO (Francis). — *L'homme traqué.* Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris. — GRANIÉ (Fernand Dr). — *Un cas pathologique dans le théâtre de Molière.* Amédée Legrand, 93, boulevard Saint-Germain, Paris. — FORGERON (Dr Henri). — *L'adénopathie trachéo-bronchique simple chez l'enfant.* Louis Arnette, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris — BAROIS (Roger Dr). — *Les épileptiques de génie dans l'histoire et la littérature.* Amédée Legrand, 93, boulevard Saint-Germain, Paris. — HENRY (Marthe). — *La Salpêtrière sous l'Ancien Régime.* Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris. — SIMON (Louis). — *Le chimiste Descroizilles* (François-Antoine Henri), *1751-1824, sa vie, son œuvre.* L. Wolf, 13-15, rue de la Pie, Rouen. — VORONOFF (Dr Serge). — *Greffes testiculaires.* G. Doin, 8, place de l'Odéon, Paris. — GRAPPE (Georges). — *Sous le feuillage classique.* La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris. — LECLERC (Henri). — *Précis de phytothérapie.* Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — FINOT (Louis-Jean). — *Le destin-maître.* Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris. — GAUBY (Marcel). — *La Faculté de médecine de Perpignan dans l'ancienne Université.* Imprimerie l'Abeille, 14, avenue de Toulouse, Montpellier. — SÉDIR. — *Aimons notre prochain.* A.-L. Legrand, éditeur, à Sotteville-lez-Rouen (S.-I.) — LUCIEN-GRAUX (Dr). — *Histoire des violations du traité de paix,* tome II. G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La mort de Louis XVIII.

Par M. le Dr L. Lorion (*de Paris*).

Il y a cent ans, à la fin du mois d'août 1824, Louis XVIII touchait à la 69e année de son âge et commençait la 11e de son règne. Atteint depuis longtemps d'infirmités et de maladies dont il ne se dissimulait plus ni les progrès ni la gravité, il se sentait mourir ; mais, comme il le disait à ses familiers, il voulait *faire bon visage* à la mort. A cet effet, il s'appliquait à remplir ponctuellement la plupart des fonctions officielles de la royauté : il assistait au conseil des ministres, il donnait des audiences, il sortait en voiture pour ses promenades habituelles.

Le 25 août, fête de saint Louis, le Roi surmonta son affaiblissement et ses douleurs pour recevoir, avec le cérémonial accoutumé, les hommages de sa famille, du corps diplomatique, des grands corps de l'Etat, des délégations de l'armée, des administrations publiques, et de la population.

Vainement, ses médecins, craignant pour le souverain de trop grandes fatigues, l'avaient sollicité de différer cette solennité dynastique ; il s'y était refusé, en répondant : « Un roi de France n'est jamais malade pour son peuple ». Revêtu de son costume traditionnel, la poitrine barrée du grand cordon bleu céleste du Saint-Esprit, il avait pris place sur son trône et, pendant trois heures, il vit défiler devant lui le long cortège de ses courtisans et de ses sujets.

Enfin, à bout de forces, sa tête, amaigrie et pâle, s'affaissa sur sa poitrine et toucha presque à ses genoux. Il s'endormit d'un sommeil profond. On le rapporta en cet état dans ses appartements (1).

Le lendemain, il reprit ses habitudes et ses occupations. Le 27 août, il se rendit en voiture à Choisy : ce fut sa dernière sortie.

Les séances ministérielles sous la présidence royale eurent lieu jusqu'au 12 septembre ; mais ce travail du prince avec ses ministres n'était plus, à vrai dire, qu'une formalité de courte durée. La prodigieuse mémoire du roi s'y trouvait souvent en défaut, sa vue et sa main se prêtaient mal à une signature. Ainsi que le remarque

(1) Ach. de Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations*, t. VII ; Lamartine, *Hist. de la Restauration*, t. VII.

VAULABELLE, « les signatures que Louis XVIII voulut jusqu'au dernier jour apposer sur les actes qui avaient besoin de cette sanction permettent de suivre les progrès de la maladie : d'abord, le nom devient à peine lisible ; ensuite, la signature ne se compose plus que de 2 ou 3 lettres informes ; bientôt elle n'est plus figurée que par un trait de plume, puis par une tache d'encre, qu'une main sans mouvement a laissée tomber sur le papier ».

LAMARTINE, âgé de 34 ans à cette époque, a écrit son *Histoire de la Restauration* vers 1850, d'après ses propres souvenirs et d'après les récits de témoins oculaires, notamment du comte de DAMAS (créé duc en 1825), avec lequel il était en relations d'amitié et dont nous retrouverons le nom au cours de cette étude.

Le poète-historien nous a laissé quelques tableaux saisissants des derniers jours du royal moribond. Il nous le montre :

assis dans son cabinet, devant un petit bureau, sur lequel il s'efforçait encore de tracer quelques lignes d'une main chancelante et amaigrie par les douleurs. Sa tête, inclinée sur sa poitrine, tombait et se relevait alternativement de son fauteuil à sa table et de sa table à son fauteuil, en frappant du front, à chaque oscillation en avant, le bois du pupitre, et en rendant un coup aussi sec que le balancier de la pendule .. (la multiplicité de ces coups contre le rebord de bronze du bureau avait tracé et creusé une cicatrice entre le front et les yeux, ajoute ailleurs le narrateur). Un manteau à fourrure emmaillotait ses jambes ; sa toilette était aussi recherchée et sa coiffure aussi peignée que dans les jours de réception... Ses joues tombaient sous l'affaissement des muscles, mais sa bouche s'efforçait encore de sourire, et ses yeux bleus rayonnaient d'autant de majesté qu'autrefois. Un sommeil léthargique et un réveil continuel les fermaient et les rouvraient tour à tour ... La mort cependant l'envahissait partout. Déjà, ses jambes atteintes par la gangrène se refusaient à tout mouvement et ses orteils se détachaient d'eux-mêmes de leurs articulations, comme des branches mortes d'un arbre vivant.

Ce détail anatomo-pathologique, confirmé par l'autopsie, est mentionné par tous les historiens.

« Les varices des jambes n'en faisaient qu'une plaie », dit LACRETELLE (1) ; et VAULABELLE précise : « Les os des parties inférieures étaient complètement ramollis, et la gangrène qui dévorait ses pieds en avait détaché quatre orteils. »

Le redoublement de la somnolence, de l'affaiblissement et de la déchéance organique n'avait pas échappé aux médecins et les préoccupait à juste titre depuis plusieurs jours. Mais ce ne fut que le 12 septembre, lorsque ceux-ci eurent déclaré que tout espoir était perdu, que les ministres se décidèrent à publier les bulletins de santé.

D'après Lacretelle, le roi, auquel on avait jusque-là caché ces bulletins, de plus en plus déplorables, exigea lui-même qu'ils fussent

(1) Ch. de LACRETELLE, *Hist. de France depuis la Restauration*. 1835.

rendus publics, afin de mieux préparer les esprits à un changement de règne.

Le premier bulletin provoqua une consternation générale. En voici le texte intégral, tel que le donnent le *Moniteur Universel* et plusieurs autres journaux du temps :

Aux Tuileries, le 12 septembre 1824, 6 heures matin.

Les infirmités anciennes et permanentes du Roi ayant augmenté sensiblement depuis quelques jours, sa santé a paru profondément altérée et est devenue l'objet de consultations fréquentes. La constitution de S. M. et les soins qui lui sont donnés ont entretenu pendant plusieurs jours l'espérance de voir sa santé se rétablir dans son état habituel, mais on ne peut se dissimuler aujourd'hui que les forces n'aient considérablement diminué et que l'espoir qu'on avait conçu ne doive s'affaiblir.

Signé :

Portal, Alibert, Montaigu, Distel, Dupuytren, Thèvenot.

Le premier gentilhomme de la Chambre,

Comte de Damas.

Les bulletins suivants, au nombre de 11, et signés (à quelques absences près) des mêmes noms, relatent une longue série de violents accès de fièvre, de syncopes et d'assoupissements, entrecoupés de périodes de calme et de lucidité, pendant lesquelles le roi prenait quelque nourriture légère ou s'entretenait avec son entourage.

Le treizième et dernier bulletin, en date du 15 septembre, à 9 heures du soir, ne laisse plus aucun doute sur l'imminence du fatal dénoûment. Il est ainsi conçu :

Le redoublement de la fièvre de ce jour a été plus fort qu'aucun des précédents. La respiration est devenue râleuse. Le pouls est d'une débilité extrême et de plus en plus intermittent.

En effet, ce même jour, au coucher du soleil, pour emprunter encore à Lamartine sa dramatique narration,

Le roi sortait d'un long assoupissement qui avait fait craindre à ses serviteurs le dernier sommeil. Il avait repris tout son regard dans les yeux, toute sa voix sur les lèvres, toute sa présence d'esprit et de cœur dans la physionomie.

L'historien relate ensuite l'entretien du roi avec M. de Villèle, sur quelques affaires que S. M. désirait laisser après elle achevées, la pathétique réception de la famille royale, celle des grands dignitaires de l'Eglise, qui administrèrent les derniers sacrements.

Le mourant, continue l'auteur, après ces cérémonies et ces adieux, resta entouré seulement de son frère, du duc et de la duchesse d'Angoulême, et de quelques serviteurs, dans des assoupissements interrompus de courts réveils, sans agonie, sans délire, sans douleurs. A l'aube du jour (il était 4 heures) le 16 septembre, jour que le roi avait fixé lui-même à ses médecins pour le terme de ses forces, le premier médecin entr'ouvrit les rideaux et prit son bras pour s'assurer si le pouls battait encore : le bras était chaud,

mais le pouls ne battait plus dans l'artère. Le roi dormait son dernier sommeil. M Portal leva la couverture et, se tournant du côté des assistants, dit : « Messieurs, le Roi est mort », et s'inclinant devant le comte d'Artois : « Vive le Roi ! »

L'acte de décès fut dressé le 16 septembre aux Tuileries par M. Henry Dambray, pair et chancelier de France, faisant fonctions d'officier de l'état civil de la Maison Royale, sur la déclaration faite par MM. Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, et le maréchal Moncey, duc de Conegliano, témoins désignés par le Roi. Cet acte porte les signatures de MM. Henry Dambray, susnommé, le marquis de Semonville, pair de France, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs, Polycarpe de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, Henry de Dreux, marquis de Brézé, Louis-François Cauchy, Garde des Archives de ladite Chambre.

Dans la même journée, à partir de midi, eurent lieu les opérations de l'autopsie et de l'embaumement. Quelque temps après la mort, ainsi qu'au moment de l'embaumement, on fit des lotions avec le *chlorure de Labarraque*, qui détruisirent toute mauvaise odeur. Pour l'embaumement, on se servit de cette même solution et du sublimé (1). Le cœur et les entrailles du défunt furent renfermés dans deux vases de plomb recouverts de vermeil, qui furent placés sur deux crédences près du lit. Le soir, le corps fut mis dans un cercueil, tapissé intérieurement de satin violet et d'une étoffe imperméable en prévision des liquéfactions cadavériques.

Le peuple de Paris, qui affluait chaque jour au château pour avoir des nouvelles de S. M., fut admis dès le lendemain, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à défiler en silence devant le corps de son souverain que, trois semaines auparavant, il saluait de ses acclamations.

*
* *

L'autopsie fut pratiquée par Breschet et Ribes, sur la désignation du premier médecin Portal. En vertu d'une ancienne prérogative, à laquelle elle attachait beaucoup de prix, la Faculté de médecine fut représentée à cette expertise médico-légale par son doyen Landré-Beauvais, et par un professeur, Pierre Pelletan. Celui-ci fut chargé de la rédaction du rapport. Le protocole de l'opération ne fut d'ailleurs jamais publié. Mais divers ouvrages en ont donné par la suite des comptes rendus suffisamment authentiques. Tels sont : la *Gazette de santé*, du Dr Miquel, à laquelle l'auteur des *Sépultures royales* (2) a emprunté d'assez copieux extraits ; 2° le livre plus scientifique, plus documenté et plus récent du Dr A. Corlieu, *la Mort des Rois de France* (3) ; 3° la relation raisonnée de l'autopsie de Louis XVIII, écrite par Ribes et que

(1) et (2) *Sépultures royales*, par Legrand d'Aussy, complété par de Roquefort. Paris, Esneaux, 1824.
(3) Paris, Champion, 1892.

M. le Dr Cabanès a donnée *in extenso* dans les *Morts Mystérieuses de l'Histoire* (1).

Nous devons nous borner à signaler succinctement les particularités les plus intéressantes de ces documents :

Cerveau, très grand dans toutes ses dimensions, plus développé à gauche qu'à droite (comme celui de Bichat).

Poumons, sains d'après Miquel ; traces de pleurésie ancienne, d'après Corlieu.

Cœur, gros, peu consistant, vide de sang. Corlieu note quelques points ossifiés sur la valvule tricuspide, ainsi qu'aux valvules sigmoïdes.

Estomac, d'un très grand volume, distendu par des gaz et des mucosités ; sa surface interne offrait deux petites plaques rouges.

Intestins : ni rougeur ni ulcération. Dans le duplicata du mésentère, tumeur *stéatomateuse* (soulignée dans le texte de la *Gazette*), assez considérable, qui n'a occasionné aucune douleur pendant la vie. — Autres viscères en bon état.

Sur la face interne de la cuisse gauche, trace d'un ancien vésicatoire. Les deux jambes, depuis les genoux jusqu'à l'extrémité des pieds, présentaient une substance lardacée, jaune, dans laquelle les tissus cellulaire, musculaire, et même osseux, étaient confondus. L'instrument pénétrait avec facilité dans les os. Le pied droit et le bas de la jambe jusqu'à la hauteur du mollet étaient sphacélés ; les os étaient ramollis, quatre orteils s'en étaient détachés successivement par les progrès de la maladie. Le pied gauche était aussi sphacélé, mais seulement jusqu'au tarse.

Le texte de Corlieu mentionne un phimosis et le peu de développement du pénis et des testicules.

Ribes se livre sur ces deux derniers points à de sagaces considérations. C'est le lieu de rappeler que Louis XVIII n'eut pas d'enfant de sa femme, Marie-Joséphine de Savoie (2), qu'il avait épousée en 1771, et qui mourut en 1810.

Le 23 septembre, le cercueil royal fut transporté du château des Tuileries, au bruit d'une salve de 101 coups de canon, jusqu'à la basilique de Saint-Denis, où il resta exposé huit jours dans une chapelle ardente. Les funérailles se firent en grande pompe au début d'octobre.

*
* *

Avec une grande partie des détails qu'on vient de lire, nous avons trouvé, dans la collection du *Moniteur universel* d'août-septembre 1824, une note publiée deux ou trois jours après la mort de Louis XVIII, et paraissant avoir été rédigée par une plume médicale, comme pour réfuter tout reproche d'impéritie ou de négligence. Cette pièce constitue dans sa concision un historique si clair et en général si exact de la santé du monarque, que nous n'hésitons pas à la reproduire intégralement.

(1) Paris, Alb. Michel, 1911.

(2) *Les Reines de l'Emigration*, par le vicomte de Reiset, 4e édition, E. Paul, Paris, 1908.

La maladie à laquelle le Roi vient de succomber n'a été, à proprement parler, que le dernier symptôme d'une affection qui durait depuis plusieurs années. S. M. était née avec une organisation parfaite de la moitié supérieure du corps : le développement de sa tête et de sa poitrine indiquait une stature herculéenne. L'organisation de ses membres inférieurs n'avait pas la même perfection : ils avaient toujours offert des formes arrondies, une consistance molle et un peu de faiblesse. Cela n'avait pas empêché le roi de se livrer dans sa jeunesse à tous les exercices de la marche, de la chasse et de l'équitation. Mais avec l'âge ses membres avaient grossi ; ils étaient devenus faibles, impotents, et le roi avait été obligé de renoncer successivement à toute espèce d'exercice, les promenades en voiture exceptées. Tel était déjà l'état du roi lorsqu'il partit d'Hartewell, pour se rendre sur le sol de sa patrie. Ces infirmités augmentèrent dans le cours de ces dernières années par l'effet de la goutte et des érysipèles auxquels S. M. était sujette ; il fut dès lors aisé de prévoir qu'elle ne triompherait pas de toutes ces causes de destruction. Cependant, l'organisation des parties supérieures a longtemps lutté contre les mauvaises dispositions des parties inférieures. Tout ce que l'état du roi exigeait a été conseillé et observé par lui avec une confiance et une exactitude sans bornes. Jamais peut-être les soins ne furent poussés plus loin et n'eurent une influence plus évidente sur la prolongation de la vie, et, à moins d'emprunter la puissance de Celui qui seul peut créer et réparer, il était impossible de faire plus qu'il n'a été fait en cette circonstance.

L'auteur de la note anonyme pourrait bien être un des signataires des bulletins. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, voici les renseignements que nous avons recueillis sur plusieurs des personnalités médicales nommées dans ce travail, à l'exception de Dupuytren, Alibert et Portal, dont les noms illustres n'ont pas besoin d'être commentés pour les lecteurs de la *Chronique.*

Montaigu était un ancien médecin de l'Hôtel-Dieu, qui fut demandé en consultation par les médecins et chirurgiens ordinaires du roi.

Thévenot, plus connu sous le nom de Thévenot de Saint-Blaise, fut reçu docteur à Paris en 1815 ; après avoir servi quelque temps comme chirurgien militaire, il s'établit à Paris et s'y créa une clientèle aussi choisie qu'importante. Il serait l'auteur d'un *Traité des maladies des Européens dans les pays chauds*, à moins que cet ouvrage ne soit dû à un autre Thévenot, né à Rochefort en 1801, médecin de la marine, docteur en 1828, mort à la Guadeloupe en 1841.

Sur Distel, nous savons qu'il était le 1er chirurgien ordinaire. Il avait remplacé en cette qualité, en 1817, un certain Père Elisée, mort cette même année, sur la recommandation duquel il était entré au service du Roi comme 2e chirurgien. Ce père Elisée, de son vrai nom Vincent Talochon, né en 1753, était un ancien frère de la Charité, qui avait suivi le comte de Lille dans toutes ses pérégrinations d'exilé à travers l Europe et avait pour attribution spéciale l'exécution des pansements fréquents nécessités par les plaies des jambes dont le prince était déjà atteint. Le Dr Cabanès se propose de nous présenter bientôt plus complètement ce singulier personnage.

Breschet, Gilbert (1784-1845), était médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur à la F. M. P. Il a laissé des travaux d'anatomie et de physiologie estimés.

Pierre Pelletan (1752-1845), professeur de physique à la Faculté, était le fils de Philippe-Jean Pelletan (encore vivant en 1824 et âgé de 76 ans), qui, en 1795, avec Desault, avait visité Louis XVII au Temple et signé un rapport sur la santé du jeune prisonnier.

Il y eut deux Ribes, le père et le fils. Le père collabora à l'autopsie royale, mais le mémoire est peut-être dû au fils, ou a été publié par lui.

Dans la note, plus ou moins apologétique, du *Moniteur*, nous relevons une assertion qui ne concorde pas entièrement avec l'opinion de la plupart des historiens, sur l'obésité précoce du comte de Provence, laquelle ne lui permit jamais de suivre une chasse autrement qu'en voiture. Tel est aussi l'avis du Dr Cabanès qui, dans *Enfances royales*, a exposé un très intéressant parallèle des trois frères Bourbons au point de vue physique. Deux élégants portraits du comte de Provence et du comte d'Artois font voir, chez ces jeunes princes adolescents, le facies typique de l'adénoïdisme, plus marqué chez le comte d'Artois. C'étaient, en somme, des lymphatico-arthritiques, dont l'état constitutionnel évolua avec l'âge.

Notre confrère et directeur a plus tard consacré une étude approfondie à Louis XVIII, dans ses *Goutteux célèbres*. Lorsqu'en avril 1814, Louis XVIII rentra en France, pour prendre le pouvoir suprême, « il était, à 60 ans, affligé, dit Thiers (1), d'un embonpoint déjà incommode et de plus goutteux. Il marchait avec une canne... » Suit un excellent portrait écrit, auquel nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs. On y remarquera « les guêtres de velours rouge qui enveloppaient les jambes infirmes ». Cette particularité vestimentaire a été reproduite sur un tableau de la galerie historique de Versailles, salle de la Restauration.

*
* *

Les factions politiques sont assez généralement portées à employer contre leurs adversaires les armes que ceux-ci peuvent leur fournir. Aussi les partis hostiles à la Maison de France ne se firent-ils pas faute d'exploiter contre Louis XVIII jusqu'à sa vieillesse et ses infirmités. Les journaux satiriques tournèrent en ridicule la personne royale. Exemple : à l'occasion du portrait exécuté par le peintre Gros, certaines feuilles publièrent un quatrain, qui n'avait pas même le mérite de *l'à-peu-près* :

> *Le* Gros l'a peint, ce portrait plein de vie,
> Qui des Français offre le souverain.
> En le voyant, tout connaisseur s'écrie :
> *Le* Gros l'a peint, *Le* Gros l'a peint !

On comprend moins que le poète des *Odes et Ballades*, qui avait, dès 1822, chanté les louanges de la dynastie, et qui avait accepté de la munificence souveraine une pension annuelle de 2 000 francs, Victor Hugo, ait pu, 40 ans plus tard, dans une page des *Misé-*

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII, p. 90.

rables, railler l'impotence de son bienfaiteur. Après avoir décrit le cortège royal, revenant de Choisy par le boulevard de l'Hôpital, et montré le vieux monarque dans son carrosse à quatre chevaux menés à toute vitesse, il lui décochait ce trait irrévérencieux : « Ce roi *cul-de-jatte* avait la rage du galop... »

*
* *

Aussi alerte d'esprit qu'impotent de corps, Louis XVIII était le premier à plaisanter sur ses infirmités et en particulier sur son inaptitude équestre. Entendant répéter sans cesse autour de lui que les Français, amateurs de panache et de parades, voulaient un roi *qui montât à cheval*, il répliqua : « Eh bien, qu'ils prennent Franconi (1) ! »

Une autre fois, dans une visite à l'Hôtel des Invalides, il fit arrêter son fauteuil roulant devant les rangs formés par les pensionnaires : « Et moi aussi, camarades, interpella-t-il, je suis un invalide. » Le mot eut, paraît-il, beaucoup de succès sous le dôme de MANSART.

*
* *

Les railleries, les sarcasmes, les calomnies même n'épargnèrent pas, on s'en doute, les relations de Louis XVIII avec ses favorites, Mme de BALBI et Mme du CAYLA. Suivant les besoins de la cause, on invoqua tour à tour contre le vieux roi l'impuissance ou le dérèglement. Il avait rompu avec Mme de Balbi plusieurs années avant de monter sur le trône ; cependant, à partir de 1816, sans la revoir, il lui fit allouer une pension de 12.000 francs (2). Il semble bien qu'avec Mme du Cayla, du moins, il n'y ait jamais eu qu'un attachement platonique, agrémenté peut-être de quelques insignifiantes privautés. En admettant, avec Vaulabelle, que la mémoire du prince fût un riche répertoire d'anecdotes licencieuses, on caractériserait plus exactement, croyons-nous, sa complexion physiologique quant au *sixième sens*. En tout cas, sans approfondir davantage une question aussi intime, il est permis d'affirmer, sans crainte d'être contredit, que Louis XVIII fut, sous le rapport sexuel, fort inférieur à son grand-père LOUIS XV, à LOUIS XIV et au Vert-Galant, encore qu'il se piquât d'imiter HENRI IV dans ses bons mots et son amour pour le peuple ; Louis le Grand dans son faste et dans sa majesté.

*
* *

Plus frappantes sont les analogies que l'on trouve entre Louis XVIII et Louis XIV, dans l'ordre pathologique comme dans la

(1) V. allusion de Thiers (*op. cit.*, XVIII, p. 113). — Les Franconi étaient des écuyers célèbres, dont un créa le Cirque d'Été et le Cirque d'Hiver.

(2) *Les Reines de l'Emigration*, par le vicomte de REISET, in-16. E. Paul, Paris, 1918.

noblesse de leur fin. On lit dans le *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, ce passage concernant le Grand Roi : « ... Ses jambes s'enflèrent, la gangrène commença à se manifester... Personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort. » N'est-ce pas le spectacle que nous ont offert les derniers jours de son descendant ? Les deux rois succombèrent à la *gangrène sénile* (1) : chez l'ancêtre, elle fut localisée à tout le membre inférieur gauche ; chez le successeur, elle atteignit surtout la jambe et le pied droits. L'un et l'autre trépassèrent au mois de septembre

Nous savons aussi, par Dangeau, Saint-Simon, ainsi que par les écrivains médicaux déjà cités, que le Grand Roi, comme Louis XVIII, était *gros mangeur* et *goutteux*, double trait qui marque, d'une façon caractéristique, la similitude de tempérament de ces deux représentants de la Branche aînée.

*
* *

Mais à l'inverse de Louis XIV, qui voyait grand par nature, Louis XVIII visait à la grandeur par ostentation L'attitude volontiers théâtrale que lui ont reconnue certains historiens était chez ce prince sage et éclairé une sorte de déformation professionnelle, qui se manifestait quelquefois dans les circonstances les plus inattendues. Pour nous en tenir au domaine médical, nous en discernons un exemple dans cette parodie de la naissance de Henri IV, à laquelle le roi se livra quelques instants après la mise au monde du duc de Bordeaux, en arrosant gravement les lèvres du nouveau-né avec un peu de vin de Jurançon (2). On pourrait citer d'autres faits tout aussi suggestifs. Ils ne jetteraient pas plus de lumière sur ce caractère un peu apprêté et un peu joué, qui, selon une heureuse expression de Lamartine, « fut plutôt chez lui la majesté d'un rôle que la vraie grandeur de la nature ».

Joué ou naturel, Louis XVIII n'en prit pas moins à cœur son rôle de roi. Il est juste de reconnaître qu'il le remplit avec dignité et que, comme il se l'était proposé, jusqu'au dernier soupir il sut *faire bon visage à la mort*.

(1) Corlieu, *op. cit.* ; cf. Cabanès, *Morts mystérieuses* et autres travaux.
(2) *Correspondant*, 10 septembre 1920 : *La Naissance du duc de Bordeaux*, d'après le Journal de Vathaire, par le baron A. de Maricourt.

Informations de la « Chronique »

Louis XVIII, fondateur de l'Académie de médecine.

Il y aura cent ans le 16 septembre, que mourait, dans ses appartements du château des Tuileries, le roi Louis XVIII. Sur sa mort, notre collaborateur, le Dr Lorion et nous-même, avons donné tous les détails susceptibles d'intéresser les médecins (1) ; mais le souverain a droit, pour une autre raison, à notre gratitude : Louis XVIII, ne l'oublions pas, fut le fondateur de notre Académie, dont, il y a quelques années, on fêtait le centenaire. Ce fut, en effet, le 20 mars 1820, que paraissait l'ordonnance royale portant création de l'Académie de médecine, destinée à continuer les travaux de deux Sociétés disparues : l'*Académie de Chirurgie* et la *Société Royale de médecine*.

C'est à l'instigation d'un homme dont nous aurons occasion de reparler, le Père Elisée, religieux de l'Ordre des Frères Saint Jean de Dieu, et premier chirurgien du Comte de Provence, monté sur le trône sous le nom de Louis XVIII, que la nouvelle institution dut d'être fondée ; il est bon de le rappeler à ceux, et ils sont nombreux, qui continuent à ignorer ce détail de notre histoire médicale.

Et maintenant que nous avons expliqué pourquoi Louis XVIII doit trouver place dans notre revue, on nous excusera d'évoquer quelques saillies de ce monarque ventripotent, qui a justifié, par son exemple, que les goutteux sont souvent gens d'esprit ; ce qui, d'ailleurs, n'est nullement inconciliable.

L'esprit de Louis XVIII.

Le marquis de Pastoret vivra surtout par un des plus jolis mots de Louis XVIII.

Un jour que le marquis avait l'honneur de déjeuner avec le roi, S. M. lui demanda comment il trouvait une certaine purée aux marrons qu'on venait de servir :

— Sire, répondit un peu légèrement M. de Pastoret, je ne fais jamais attention à ce que je mange.

— Vous avez tort, Monsieur, riposta vivement le roi ; il faut toujours faire attention a deux choses : à ce qu'on mange et à ce qu'on dit.

La leçon était un peu dure, mais elle était méritée.

(1) Cf *les Morts mystérieuses de l'Histoire*, 2 vol , par le Dr Cabanès. Voici qui n'a pu trouver place dans notre ouvrage : la comtesse de Boigne tenait du Dr Portal l'anecdote suivante. Louis XVIII avait demandé à son premier médecin comment il mourrait ; Portal avait cherché à éloigner le discours, mais le roi l'y ramenait sans cesse ; — « Ne me traitez pas comme un idiot, Portal, je sais bien que je ne peux pas vivre longtemps ; et je sais que je dois souffrir peut-être plus qu'à présent. Ce que je voudrais savoir, c'est si la dernière crise de mon mal pourra se dissimuler, ou s'il me faudra rester plusieurs jours à l'agonie. — Mais, Sire, la maladie de Votre Majesté sera très lente et graduelle, cela peut durer bien des années. — Je ne vous demande pas cela, reprit le roi avec humeur. Lente et graduelle ! Je n'ai donc pas l'espoir qu'on me trouve mort dans mon fauteuil ? — Je n'y vois aucune apparence. — Il n'y aura donc pas moyen d'éviter les surplis de mon frère, grommela le roi entre ses dents, après un instant de silence. Puis il parla d'autre chose. » *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t III, Paris, Plon, 1907.

*
* *

C'était aux premiers temps de la Restauration ; le roi, veuf depuis de longues années, impotent, fort sensible aux séductions de l'esprit — et il en avait lui-même beaucoup — s'était épris, en tout bien tout honneur, d'une dame de haut lignage, dont la conversation, aimable et souvent piquante, réussissait à faire oublier au monarque les soucis du pouvoir et les rigueurs un peu surannées de l'étiquette. Quoique de vieille et authentique noblesse, la comtesse du Cayla n'était pas riche ; de plus, elle était très généreuse, et sa bourse n'était pas toujours suffisante pour satisfaire à ses besoins.

*
* *

Peu prodigue, par système et par tempérament, le roi venait à son aide, mais non sans faire parfois la sourde oreille à des allusions plus ou moins discrètes, ou sans lui adresser de paternelles remontrances sur ses excès de libéralité. La comtesse le laissait prêcher et ne s'en amendait pas davantage.

Un soir qu'elle était aux abois, elle essayait de faire comprendre au roi, par d'adroites insinuations, ce qu'elle n'osait lui dire à cœur ouvert. Le prince affectait de ne pas l'entendre, et détournait habilement le cours de la conversation. Elle prit congé de lui, désolée et même tant soit peu piquée de cette surdité volontaire.

*
* *

Le lendemain, en se levant, le premier objet qu'aperçut Mme du Cayla fut un riche coffret aux armes des Bourbons, qu'un page venait d'apporter. Elle l'ouvrit, le cœur palpitant ; il ne contenait rien autre chose qu'une Bible, superbement reliée et décorée d'un fermoir en or, admirablement ciselé. Un petit billet de la main du roi accompagnait cette splendide offrande :

« Madame la comtesse,

« La Bible est le viatique des affligés, lisez la Bible. »

Aussi surprise que dépitée de cette consolation plus chrétienne que royale, Mme du Cayla referma brusquement le coffret, sans toucher au fermoir du saint livre.

Le soir, quand elle parut chez le roi, Louis XVIII la reçut avec un fin sourire :

— Eh bien ! comtesse, avez-vous lu la Bible ?

— Pas encore, Sire, répondit-elle, en pinçant quelque peu les lèvres.

Et comme elle entamait à mots couverts le chapitre de ses doléances, le roi l'interrompit :

— Vous avez tort, Madame, vous avez tort, vous dis-je ; lisez la Bible ; croyez-moi.

*
* *

Intriguée par cette insistance, la comtesse, en rentrant chez elle, s'en fut droit au coffret, l'ouvrit, y prit le précieux volume et se

mit en devoir de le feuilleter. O surprise ! Dès la première page, son doigt glissa sur un signet doux comme de la soie : c'était un joli papier pelure, où se détachaient en majuscules ces deux mots flamboyants : *mille francs*.

Elle tourna le feuillet, même trouvaille, et ainsi de suite jusqu'au dernier. On juge de sa joie en faisant cette découverte.

A l'air épanoui avec lequel la comtesse entra le lendemain dans le cabinet du roi, celui-ci vit bien qu'il y avait du nouveau.

— « Je gagerais, Madame la comtesse, fit-il en la regardant dans les yeux, que vous avez enfin lu la Bible.

— Et vous gagneriez, Sire, répondit-elle avec une belle révérence.

— Oserais-je vous demander quel effet vous a produit cette lecture ?

— Sire, elle m'a donné envie de lire le Nouveau Testament.

La chronique ne dit pas si son désir fut satisfait.

La Médecine des Praticiens

Du traitement de la constipation.

La constipation, affection des plus fréquentes, et dont les causes sont multiples, doit être énergiquement combattue, en raison des conséquences graves qu'elle peut entraîner pour la santé générale.

L'observation de bonnes règles d'hygiène, l'exercice, la surveillance de l'alimentation sont souvent insuffisants pour triompher d'un état parfois dangereux, toujours pénible, et qui retentit sur le moral de la personne atteinte. Comme les remèdes sont nombreux qu'offre la thérapeutique, il importe de faire un choix dicté par la considération des causes déterminantes de cette affection, et par la connaissance des susceptibilités médicamenteuses propres à chacun de nous.

Ce qui réussit à l'un risque de ne pas réussir à l'autre. En principe, les purgatifs, surtout les purgatifs drastiques, les lavements, irritants pour le tube digestif, sont à déconseiller formellement. Il faut, plus généralement, recourir à des laxatifs qui, sans dommage pour la muqueuse, soient de nature à stimuler l'intestin paresseux.

La *Poudre Laxative de Vichy*, du Dr L. Souligoux, composée de principes végétaux et aromatiques, d'efficacité reconnue, excite, sans provoquer la moindre irritation, les glandes et les muscles de l'intestin. Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café, délayées dans un 1/2 verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre Laxative de Vichy* provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Son goût, des plus agréables, est apprécié de tous ceux qui font usage de ce laxatif, d'efficacité constante.

Échos de la « Chronique »

Une mésaventure de Denis Papin.

On sait avec quelle tyrannie « les travailleurs conscients et organisés » exercent parfois leurs droits syndicaux ; comment ils se refusent, au mépris des intérêts de la collectivité, à laisser porter atteinte à leurs intérêts de classe, ou individuels. Cette attitude n'est pas, comme on pourrait le croire, nouvelle, mais elle était exceptionnelle autrefois, elle s'est aujourd'hui généralisée.

En parcourant la biographie d'un de nos plus illustres « évadés », le médecin-inventeur Denis Papin, nous y avons relevé cet épisode.

Lorsque Papin eut conçu et exécuté son bateau, mû entièrement par la vapeur, il projeta de se rendre, par ce moyen de locomotion, en Angleterre, mais il comptait sans l'opposition des bateliers du Weser, qui avaient le monopole exclusif de la navigation sur ce fleuve. Jaloux de leurs prérogatives et prévoyant peut-être le tort que la nouvelle invention allait porter à leur industrie, ils s'opposèrent au passage, et Papin ayant fait mine de résister, ils mirent sa machine en pièces et le feu à son navire.

Ces faits sont consignés dans une lettre du bailli de Munden à Leibniz, où ce magistrat s'excuse de son mieux auprès du philosophe, de « l'aventure arrivée à ce pauvre homme de médecin, qui a eu le malheur de perdre sa petite machine d'un vaisseau à roues... »

Comme quoi la stupidité de manouvriers a failli décourager un des plus merveilleux génies que l'humanité puisse revendiquer ! Il n'est pas de meilleur exemple pour illustrer l'histoire éternelle des conflits de l'Intelligence et du Travail.

Médecin inventeur.

L'érudit Arthur Dinaux (1) prétend avoir eu sous les yeux une gravure exécutée par Fessard, d'après un dessin de William Beilby, fait à Newcastle en 1773, pour orner *l'Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, par Morand, *médecin* (1769-1779), in-f°, 2e partie, planche xxxiv, n° 3.

Cette planche porte pour titre : *Charriot à charbon des carrières de Newcastle*, et représente un véritable wagon roulant sur une voie à deux rails, en fer ou en bois, mais avec traverses et coussinets, plan incliné, etc. Le wagon est même armé d'un frein pour tempérer sa vitesse dans la descente, et un cheval le remorque à vide à la remonte. La forme du wagon serait presque identique à celle des wagons à houille de nos chemins de fer, en 1855.

Il semble qu'il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver au

(1) *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, par A. Dinaux, 3e série, t. V, p. 291-2.

système actuel de traction ; et cependant, que de temps, que de nouveaux essais il a fallu, pour nous mettre en possession du système de traction aujourd'hui adopté ! Cela ne diminue en rien le mérite de précurseur de notre confrère Morand.

Monument à Lefranc de Pompignan.

Sous le patronage de la *Société des Etudes du Lot* et de la *Société archéologique de Montauban*, le Comité d'initiative de Luzech a formé le projet d'élever, dans cette petite ville, un monument à la mémoire de son illustre compatriote, Lefranc de Pompignan.

Tour à tour l'un des principaux poètes lyriques du XVIIIe siècle, prosateur, historien, archéologue et magistrat, Lefranc présente de nombreux titres à la célébrité. Mais ce qui a le plus contribué à maintenir vivace son souvenir, c'est qu'il fut un magistrat indépendant ; réformateur des abus, il ne redouta ni blâme, ni disgrâce, et mit sa grande fortune au service des pauvres, s'efforçant d'obtenir les réformes nécessaires à l'amélioration du sort des paysans, qu'il voulait ainsi attacher à la terre.

Les subventions qui ont été votées étant insuffisantes pour donner à cette manifestation l'éclat qu'elle comporte, le Comité se permet de faire appel aux souscripteurs. Prière d'adresser les souscriptions à notre vieil ami et confrère, le Dr Pélissié, président du Comité Lefranc de Pompignan à Luzech (Lot).

Monument au professeur Grasset.

Le monument élevé à la mémoire du regretté professeur de Montpellier a été inauguré le 22 juin dernier, à Lamalou-les-Bains.

Médecin dramaturge.

M. le Docteur Bouygues vient de terminer un drame historique en 4 actes, intitulé *les Thermidoriens*. On y voit aux prises, dans des scènes d'une vérité saisissante, Tallien, Thérésia Cabarrus, Fréron, Barras, d'un côté ; Robespierre, Eléonore Duplay, Couthon, Saint-Just, etc., de l'autre.

Les *Annales révolutionnaires*, qui nous fournissent cette information, expriment le souhait que cette œuvre trouve un impresario, pour la présenter au public.

Dédicace de thèse.

Pour une dédicace originale, voici, en vérité, une dédicace originale ! Nous en devons la connaissance à notre collaborateur et ami, le Dr Darras.

Le Dr Larribère (Camille), né le 3 janvier 1895, à Ferrières (Hautes-Pyrénées), vient de soutenir sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Paris, « sur une forme rare de nœvus angio-fibromateux de la face et de l'orbite », et il l'a dédiée

Aux étudiants en médecine de la Faculté ouvrière de Leningrad.

Notre jeune confrère ne veut pas être suspect de modérantisme.

La " Chronique " par tous et pour tous

Saint François de Sales et la dissection.

Parmi les fondateurs du journalisme, le docteur CABANÈS nous a révélé SAINT FRANÇOIS DE SALES. Je ne crois pas plus connue des médecins l'anecdote suivante, reflet des luttes que les étudiants en médecine soutenaient, à cette époque, pour obtenir des cadavres.

Saint François de Sales fut attaqué, à Padoue, d'une maladie dangereuse, qui faillit l'enlever dans toute la fleur de la jeunesse. Son précepteur demanda au malade ce qu'il voulait qu'on fît de son corps après sa mort. « Qu'on le donne, dit-il, aux écoliers de médecine, pour être disséqué. Je m'estimerai heureux si, après avoir été inutile pendant ma vie, je suis de quelque utilité après ma mort. Par là, j'empêcherai encore quelques-unes des disputes qui s'élèvent entre les étudiants en médecine et les parents des morts qu'ils déterrent ». *Vie des Saints*, par l'abbé ROHRBACHER ; Paris, 1853, t. I, p. 243.

Nous ne croyons pas que saint François de Sales ait donné suite à ce premier projet ; mais n'est-il pas intéressant de souligner, dans la bouche de celui qui fut la bonté même, un dessein si louable pour l'avancement des études médicales ?

Raymond MOLINÉRY.

Un bon mot français d'Alphonse XIII.

Il y a une quinzaine d'années, à San Sébastian, au château royal de Miramar, le célèbre professeur bordelais d'oto-rhino-laryngologie, E.-J. MOURE, dont j'étais élève à cette époque, opérait le roi d'Espagne d'un volumineux éperon nasal.

Rompant avec tout protocole, le Maître, pendant la durée de son intervention, avait impitoyablement exclu de la salle où il opérait tous les membres de la famille royale et les grands d'Espagne, ne conservant auprès de lui que ses aides habituels, et les médecins espagnols ordinairement attachés à la personne du roi.

Quand il eut terminé, le professeur Moure autorisa la famille anxieuse à pénétrer dans la salle d'opération. La reine mère, MARIE-CHRISTINE, entrant la première, avec la mine de circonstance que l'on peut supposer en pareille occurrence : « Oh ! maman, je vous en prie, s'écria le roi en excellent français, ne prenez pas votre air de crise ministérielle ! »

Docteur André PETIT (*Royan*).

Echos de Partout

Disgrâces d'acteurs. — Il s'agit ici de celles que la nature — et non pas le public — inflige aux comédiens.

Bien des acteurs ont connu ce petit supplice d'être desservis par une infirmité. Le plus illustre, MOLIÈRE, eut à lutter toute sa vie contre un invincible hoquet : il était tourmenté par une sorte de toux continuelle, à laquelle il a d'ailleurs fait allusion dans l'*Avare*.

Louis BÉJART qui, dans l'*Avare*, jouait La Flèche, était boiteux (1). Le nom même, symbole de rapidité, dut, dans la pensée de l'auteur, ajouter un effet comique tiré de sa claudication, dont il est fait mention à l'acte I, scène 4. Après le succès, l'infirmité de Béjart fut longtemps imitée en province par ceux qui tenaient le rôle et, par extension, dans tous les rôles de Béjart. Plus tard, on remplaca le mot boiteux par une épithète quelconque (2).

JODELET nasillait, et ses auteurs, dans leurs pièces, badinent sur ce défaut auquel il se faut habituer. L'acteur anglais RYAN, qui avait reçu un coup de feu dans la bouche, avait dans la prononciation un tremblement et un sifflement, qu'on ne tolère qu'aux grands acteurs.

LE KAIN, l'illustre Le Kain, était d'une figure repoussante, « patibulaire », dit COLLÉ ; il avait la voix rauque, sourde, gênée. Il domptait sa voix, comme il ennoblissait sa figure par sa physionomie.

MONVEL, qui jouait les amants, était de taille ridicule et, vers la fin de sa carrière, sans dents. De là des difficultés salivaires, où le mouchoir jouait un rôle, lui aussi, fort important, et dont aucun spectateur cependant ne fut jamais choqué. Monvel ne pouvait supporter de râtelier et il ne pouvait avoir recours au masque que ROSCIUS GALLUS porta le premier, dit-on, sur la scène romaine,

(1) On raconte qu'un jour, séparant deux de ses amis qui se battaient en duel, sur la place du Palais-Royal, il avait repoussé du pied l'épée tombée à terre d'un des combattants. Dans ce geste, il avait heurté la pointe de l'arme et s'était blessé : d'où sa claudication. Louis Béjart quitta le théâtre en 1670. Ses camarades lui firent alors une pension de 1.000 livres : ce serait l'origine des pensions de retraite de la Comédie-Française.

(2) « Si Louis Béjart était boiteux, son frère Joseph et son aîné était bègue. Cela ne l'empêcha pas non plus de faire partie de l'*Illustre Théâtre*, que dirigea Molière. Un médecin d'Angers, Alexandre SORIN, s'engagea à le guérir moyennant 200 livres, — ce qui représenterait aujourd'hui mille francs environ ; mais la cure ne fut point suivie de succès. Louis Béjart tirait des effets comiques de son infirmité dans plusieurs de ses rôles, notamment dans celui de Valère, du *Dépit Amoureux*. Cet acteur avait d'autres originalités : il était fort érudit et réussit à faire fortune au théâtre. Quand il mourut, en 1659, à 37 ans, GUY PATIN écrivit : « Il est mort un comédien nommé Béjar, qui avait vingt-quatre mil escus en or. » (Cf. *l'Avenir*, 19 janvier 1922.)

pour cacher ses yeux qu'il avait de travers. Roscius Gallus eut trop de scrupules : le public lui aurait passé ses yeux pour son talent.

Le fameux Dominique, du Théâtre-Italien, avait, disent les contemporains, un ton de perroquet. Or, son succès était si solidement établi que Thomassin, héritier de ses rôles, dont la voix était pure, eut grand'peine à tenir la place.

« L'optique de la scène » n'est pas une vaine expression, l'acoustique non plus. Le théâtre, il faut s'y résoudre, n'est vraiment naturel qu'à l'aide d'artifices. C'est pourquoi le talent des grands interprètes disgraciés triomphe de leur physique et nous les fait apparaître tels qu'eux-mêmes se recréent. Car l'âme est maîtresse du corps qu'elle anime...

(*Excelsior*, 24 janvier 1922.)

Le dégagement de gaz toxiques, dans l'emploi des extincteurs d'incendie (1). — L'emploi des extincteurs d'incendie à tétrachlorure de carbone est susceptible de provoquer des accidents quelquefois mortels, lorsqu'on fait usage de ces appareils dans des espaces trop confinés : c'est ce qui est arrivé récemment à la suite d'un incendie qui s'était déclaré au cours de la construction d'un sous-marin, dans les chantiers de Portsmouth.

Ces accidents doivent être attribués aux produits de décomposition pyrogénée du tétrachlorure de carbone, soit seul, soit en présence de l'eau ou de l'oxygène. Les gaz toxiques qui se produisent dans ces conditions sont le chlore, l'oxychlorure de carbone et l'acide chlorhydrique.

Le chlore se forme soit par simple dédoublement avec production simultanée de tétrachloroéthane C^2CL^4, soit par oxydation de CCl^4. Cette oxydation donne en même temps de l'oxychlorure de carbone, qui peut se produire aussi dans l'hydrolyse partielle de CCl^4 par une petite quantité de vapeur d'eau, avec formation concomitante d'acide chlorhydrique. Il ne faut pas oublier aussi que les vapeurs de tétrachlorure de carbone constituent un anesthésique très toxique.

Les extincteurs à tétrachlorure doivent donc être évités pour les espaces trop confinés, à moins de munir ceux qui les emploient de masques appropriés.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)

(1) *Rev. gén. des Sciences*, 1920, p. 742, d'après *Journ. of the Francklin Inst.*, cxc, p. 544, 1920.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

A quand remonte l'usage des plumes à écrire ? (XXXI, 19). — Permettez-moi, en réponse à la question : « A quand remonte l'usage des plumes à écrire ? », du collaborateur Gustave JUBLEAU, de Nice, parue à la page 19 de la *Chronique médicale* (1er janvier 1924), de vous transcrire des extraits du « Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes », par M. MAIGNE :

Plumes à écrire. — Pour écrire sur les papyrus et les parchemins, les anciens se servaient de petits roseaux (*calami, arundines*), qu'ils taillaient comme nos plumes. Les meilleurs venaient d'Egypte, de Cnide et des environs du lac Anaïtique, en Asie.

L'usage des plumes d'oiseau (*pennæ*) paraît avoir commencé du temps de JUVÉNAL, né l'an 42 de notre ère, mais on n'a des renseignements précis à ce sujet qu'à partir du VIIe siècle. On sait, en effet, par le témoignage de SAINT ISIDORE, de Séville, que les écrivains de cette époque employaient concurremment les deux espèces d'instruments. Peu à peu, cependant, les plumes prirent le dessus et, au Xe siècle, les roseaux étaient entièrement abandonnés.

On attribue généralement l'invention des plumes métalliques à un mécanicien français, nommé ARNOUX, qui l'aurait faite vers 1750, mais elles étaient déjà connues par les Grecs du Bas-Empire ; car, suivant le père MABILLON, les patriarches de Constantinople se servaient d'une plume d'or pour leurs souscriptions.

Il semble aussi résulter de divers textes, que leur usage existait pendant le moyen âge, dans quelques couvents. Toutefois, les plumes métalliques n'avaient encore été que des objets de consommation locale, on peut même dire tout à fait exceptionnelle, lorsque, dans la seconde moitié du dernier siècle, les Anglais conçurent l'idée de les fabriquer sur une grande échelle, etc.

Voir aussi, dans ce même Dictionnaire, l'article « Encre ».

Dr M. TRONCHON (*Besançon*).

— Pour la colonne Trajane, difficile à scruter de près, je me permettrai de vous signaler le parfait moulage existant au *South-Kensington*, à Londres. Là on peut facilement vérifier la chose.

Au même musée, se trouve la trousse dont je vous envoie la photographie, et qui fut la propriété de M. WRENCH, consul général d'Angleterre à Constantinople, mort vers 1895, et qui m'autorisa à la faire photographier.

Cette trousse, de barbier-chirurgien Persan, date de 2 à 3 siècles. La plume servait à écrire des versets du Koran ; cela s'avalait en pilules ou se portait en sachet, comme amulette.

La plume est en acier, type du calamus dont se servent encore les Musulmans, de préférence à toute autre plume.

La composition de la trousse est fort intéressante. Les instruments ont un manche commun ; il y a une buxelle. un petit ciseau à froid,



Trousse de barbier-chirurgien persan, du xviie ou xviiie siècle.

Ces instruments se trouvent au *South Kensington Museum*, de Londres. Ils font partie de la Collection Wrench, ancien Consul général d'Angleterre à Constantinople. La photographie nous en a été communiquée par notre collaborateur le Dr Edmond Lardy, de Bevaix (canton de Neuchâtel, *Suisse*).

une scie et *une curette* (cette dernière probablement pour les oreilles) ; un plateau pour les onguents et servant aussi de brûle-parfums.

La boîte est d'un travail remarquable : voir les ciseaux à anneaux *pliants*.

Cette photographie est inédite, et je vous autorise à la reproduire. Le *South Kensington Museum* n'a rien à y voir ; elle est autorisée, sans restriction aucune, par l'ancien propriétaire, le consul général Wrench.

Dr Edm. Lardy (*Bevaix*).

P.-S. — Je ferai remarquer, en outre, que les papyrus sont plus anciens que la colonne Trajane, et qu'ils furent certainement écrits avec une plume, calame ou plume d'oiseau, je dis d'oiseau et pas d'oie, car on s'est servi de plumes d'aigles, de paons, etc.

A l'époque où nous étions encore au néolithique, les Egyptiens écrivaient *à l'encre* et avec calame. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à voir sur la, relativement très moderne, colonne Trajane, un personnage tenant une plume à la main.

Dr Lardy.

Pour compléter mon information, je me suis adressé à un éminent égyptologue, et on lira ci-dessous sa réponse.

Neuhahl, le 31 janvier 1924.

Mon cher Edmond,

Tu as parfaitement raison. Les Egyptiens se sont servis d'encre pour écrire sur papyrus dès la plus haute antiquité ; sur les palettes des scribes, se trouvaient deux petits godets, où l'on fixait des pains de couleur noire et rouge, et au moment de s'en servir on humectait la main avec de l'eau contenue dans un petit vase, qui faisait partie de l'attirail du scribe. Je ne connais pas la composition chimique de ces encres ; la noire devait être quelque chose comme l'encre de Chine.

Comme plume, on n'utilisait pas la plume d'oie, mais, comme encore aujourd'hui dans tout l'Orient, le calame, roseau ou jonc très mince, taillé en pointe. G. J.

Les vitrioleurs ont-ils existé autrefois ? (XXIX, 87.) — *La Chronique médicale* (XXIX, 87) cite plusieurs cas de vitriolage. Celui-ci remonte-t-il au XVIIIe siècle, comme l'atteste une gravure de Binet ? Quoi qu'il en soit, la date (donnée d'après Roche) (1) du premier vitriolage (1855) ne saurait être retenue.

Voici un cas juridique, que je relève dans l'*Ami de la Religion*, n° du 28 septembre 1833, p. 407 :

Il se passait depuis plusieurs mois quelque chose de singulier à la cathédrale d'Amiens. Il n'y avait guère de dimanches que quelques dames n'eussent leurs robes, leurs schales ou leurs chapeaux tachés d'huiles, d'encre ou d'eau-forte. On n'avait pu découvrir l'auteur de ces sottes facé-

(1) *Du vitriolage au point de vue historique et médico-légal.*

ties ; enfin, les soupçons tombèrent sur le sieur Labbé-Maillard, épicier à Amiens. Le jour de L'Assomption, on le vit tirer de sa poche une bouteille au moment où il montait les degrés de l'église ; peu après, il sortit par une porte opposée, mais dans l'intervalle il avait eu le temps de tacher les schales de deux dames. Il fut reconnu pour avoir, le Mercredi saint précédent, taché la robe d'une demoiselle. Poursuivi par la clameur publique, M. Labbé-Maillard a été cité le 20 septembre devant le juge de paix, M. Auxcouteaux. M. Couture a plaidé pour lui ; et après beaucoup de plaisanteries, plus ou moins spirituelles, il a dit qu'il était invraisemblable qu'un père de famille, qui n'était pas fou, eût battu les rues pendant plusieurs mois pour le plaisir de gâter des robes et de jouer des tours aux dames ; mais les dépositions des témoins étaient accablantes. Le commissaire de police, qui remplissait les fonctions du ministère public, a résumé les charges, et le sieur Labbé-Maillard a été condamné à trois jours de prison, 10 francs d'amende et aux dépens. On a considéré qu il n'y avait que deux faits bien constatés, celui du Mercredi saint et celui du jour de l'Assomption. Cette affaire avait vivement occupé l'attention publique à Amiens. On dit que le sieur Labbé se propose d'appeler.

Thèses à frontispices (XXVII ; XXVIII, 103). — Possédant une thèse médicale de Montpellier de 1716, je pense, en décrivant ses principales caractéristiques, être agréable aux lecteurs de la *Chronique Médicale*, et contribuer ainsi à l'intéressante étude parue à ce sujet.

D'un format in-18, broché, la première page de l'œuvre mentionne

DISSERTATIO
MEDICA
EAQUE THERAPEUTICA
PROPOSITA AB ILLUSTRISS. VIRO D. D.
JACOBO CHASTELAIN
Regis Consiliario et Medico nec-non in almâ Monspeliensium Medicorum Academiâ Professore Regio dignissimo
SUB HAC VERBORUM SERIE
An choleræ morbo Laudanum

Quam Deo favente et auspice Dei parâ, propugnabit JOANNES LABIAGUE Luxiensis apud Cantabros in infima Navarrâ, Art. Liberal. Magister et jamdudum Medicinæ studiosus, in augustissimo Monspeliensis Apollonis Fano, die mensis Maii anni 1716 ab horâ octava ad meridiem.

Pro primâ Apollinari Laureâ.

MONSPELII
Apud Viduam Honorati Pech, Regis et Universitatis Typographi.
1716.

Dédiée au seigneur François de Capdeville, maître de la salle Sainte-Marie ? maire de la salle de Larsebau, conseiller royal, président et préfet perpétuel de la Ville de Saint-Palais et également

médecin royal de Navarre ; les armes du parrain sont reproduites en taille-douce à la seconde page de l'ouvrage.

Ces armes, qui rappellent à peu près exactement celles de la Ville de Sedan, sont entourées de tenants à bustes de femmes et surmontées de feuilles d'acanthe, d'où émerge un casque de comte. Elles seraient, autant que je puisse les lire : d'Argent à un arbre de Sinople chargé d'un sanglier de sable, passant.

Le Jury de la thèse comprenait les grands noms de l'Ecole montpellieraine et même de la Médecine française de l'époque, notamment : Chirac, médecin du Régent et François Chicoyneau, de l'illustre tribu des Chicoyneau.

La liste des membres du jury (*Disputaturi*) est la suivante :

Professores Regii :

R. D. Franciscus Chicoyneau, Cancellarius et Judex.
R. D. Joannes Bezac, Decanus.
R. D. Petrus Chirac, Serenissimi Principis Regentis Archiater.
R. D. Antonius Deidier.
R D. Petrus Rideux.
R. D. Antonius Magnol.
R. D. Joannes Henricus Haguenot.
R. D. Henricus Haguenot, Patris coadjutor.

Doctores ordinarii :

M. Antonius Fizes.
M. Germanus Franciscus Prevost.
M. Antonius Franciscus de la Messengere.
M. Arnaldus Bayo,
M Joannes Pitot.
M Petrus Lachau.
M. Joannes Josephus Michel.

L'heure matinale de la soutenance est à remarquer : *ab horâ octavâ ad meridiem*, huit heures du matin.

Quant à l'œuvre, après un copieux éloge qui aurait dû mettre à mal la modestie du sire de Capdeville, Jean Labiague, pendant dix-sept pages, délaye ce que l'on savait du choléra à cette époque :

— *Ex omnibus morbis quibus ventriculus et intestina corripiuntur, nullus sævit cholera gravius... a bile effrænatâ, a bile alteratione ; cholera est pravorum humorum per vomitum et secessum violenta est frequens excretio, vel excernendi conatus.*

— *Cholera alia est humida, sicca altera.*

— *Periculosior senibus quam pueris et adultis. Periculosior omnibus æstate quam hyeme.*

Enfin, pour conclure, préférant à la Thériaque, même récente, au Kermès, à la poudre de vipère et à l'eau de cannelle, le laudanum associé au kina-kina, l'auteur recommande ce mode de traitement, qui serait, selon lui, la *saluberrima medica*, à la condi-

tion cependant de ne la prescrire qu'à bon escient, pour éviter que : *ab illis enim lupus in ovili retentus, ægrum ferociter oppugnat.*

Dr Jean DESOURTEAUX.

Monuments élevés à des médecins (XXVIII, 218). — La *Chronique* du 1er juillet 1921 a cité des monuments élevés à des médecins. Je vous en signale un, celui du Dr GUIGNARD, en son vivant directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers ; il se trouve en pleine campagne, près de Candes (I.-et-L.), sur la route de Saumur à Chinon. La tradition locale veut que le Dr Guignard se soit fait élever ce monument à lui-même. Il n'est, d'ailleurs, pas d'un goût parfaitement sûr.

A propos de deux noms de villes qui viennent de passer sous ma plume, permettez-moi de vous citer deux dictons qui les concernent et qui remontent loin (vous les connaissez peut-être).

1° « Angers
Basse ville, hauts clochiers,
Riches p....., pauvres escholiers. »

2° Rabelais disait de sa bonne ville :
« Chinon,
Petite ville, grand renom »,

dicton auquel le verbe truculent de nos pères ajoutait les vers extrêmement libres que voici ;

« Autant de p... que de maisons,
Et si elles étaient bien comptées,
Il y en aurait autant que de cheminées ! »

Mots, vers, mœurs étaient également libres au « bon vieux temps ». Le monde a-t-il tellement changé ?

Dr TERRIEN (*Varennes-sur-Loire*, Maine-et-Loire).

Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue (XXVIII, 151 ; XXXI, 55). — Dans la *Chronique médicale* du 1er février, je lis un article : « Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue ».

Il est très vrai que les mots crus ne prennent, dans la bouche des personnes prudes qui s'en servent comme locution régionale courante, qu'une signification banale et exempte de toute intention déplacée.

C'est ainsi que, dans la Loire-Inférieure, et à Nantes en particulier, les dames de la meilleure société parlant entres elles, appellent « Marie salope » les bateaux-dragues qui recueillent la boue et le sable dans la Loire ; que les filles sont appelées couramment des *garces*, à tel point que le populaire dit à tout bout de champ, en voulant appuyer une affirmation : « Fils d'une garce ». Exemple : « Fils d'eune garce, que c'était beau ! » Enfin, que les bourgeoises choisissent de préférence comme domestiques des filles de la région des Marais salants qui courent en jupon court, sans culottes et cuisses nues, sur les petits chemins de ces marais, et les appellent, en conversation générale, des « culs salés ». Dr M. MARX (*Paris*).

Revue biblio-critique

Comment les médecins du XVIIIe siècle diagnostiquaient les affections pulmonaires, par Mlle Marianne Besson. Thèse de Paris, 1919. Amédée Legrand, éditeur.

A part Morgagni et Stoll, les médecins du xviiie siècle sont plus préoccupés de systèmes philosophiques que d'observations cliniques. Toutes les affections pulmonaires étaient confondues, et on n'a reconnu que très tard, et encore fort imparfaitement, la gangrène pulmonaire, l'emphysème, le cancer et la syphilis du poumon. Seul, Bayle a donné des observations qui paraissent se rapporter à des cas de gangrène ; c'est le même praticien qui a donné la première description du cancer du poumon. Quant à la syphilis pulmonaire, elle n'a été qu'entrevue par Baumes, Portal et Coste. Le pneumothorax a été ignoré jusqu'à la thèse d'Itard (1803) ; et la première définition de l'asthme est due à Cullen. En 1731, parut le livre d'Avenbrugger sur la percussion, mais l'ouvrage passa inaperçu jusqu'à la traduction et aux commentaires de Corvisart. Enfin Laënnec vint !... 1819 reste une date capitale dans l'histoire de la médecine. Une copieuse bibliographie termine cette thèse, nourrie de faits, très travaillée, et où peu de lacunes sont à signaler. L'auteur paraît, toutefois, ignorer qu'il existe une revue historique de la médecine, qui s'appelle la *Chronique médicale*, et où elle aurait pu puiser quelques utiles notions; mais peut-on tout savoir ?

La thérapeutique miraculeuse, légendes et superstitions, Par Emile Rivière. Paris, 1919.

Il est question, dans cet opuscule, d'une série de pratiques superstitieuses, relevant du culte des pierres ou du culte des fontaines : poussières de mégalithes préhistoriques, ou pierres tumulaires ; pierres levées, percées ou trouées ; sources existant en divers pays. D'autres superstitions se rapportent au culte du soleil, aux arbres votifs et aux bois sacrés. M. Emile Rivière nous parle, en outre, dans sa très curieuse brochure, des pierres de foudre ou de tonnerre, des météorites, du bonnet de Saint-Mériadec, qui guérit la migraine, et de la cloche de Mende, dont « le toucher rend fécondes les femmes stériles, et à plus forte raison les autres ». Il n'a garde d'oublier les verrous guérisseurs : le *carrouy* de Saint-Pierre d'Angoulême, et *lou verroul* de Roc-Amadour, qu'il faut secouer fortement pour avoir des enfants. Comment explique-t-on cette vertu fécondante ? Notre confrère ne le dit pas, et c'est dommage : il avait là une si belle légende

à conter ; mais nous reconnaissons qu'il est malaisé de la relater, même en « gazant ».

De la protection de l'enfant chez les Romains,
par E. Jeanselme, Masson et Cie, 1917.

Dans la longue période qui s'étend depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Justinien, « les lois qui régissaient le statut de l'enfant seront nécessairement modifiées, pour se mettre en harmonie avec les mœurs et les croyances ».

Tout d'abord, le *pater familias* exerce sur son enfant un pouvoir quasi despotique ; le mariage n'ayant d'autre but que de procréer, le divorce était de droit, si le ménage était stérile ; l'union contractée par un castrat était frappée de nullité.

Déjà on favorisait les familles nombreuses : « Tullius Hostilius, troisième roi romain, institua une véritable prime à la natalité : en cas de grossesse bigémellaire, les trois enfants, s'ils sont du sexe masculin, sont nourris aux frais du Trésor public jusqu'à la puberté (1). »

L'avortement volontaire ne constituait, cependant, ni crime ni délit ; mais le mari avait le droit de chasser la femme indigne et de la répudier.

Sous la République, l'avortement était devenu fréquent ; il semble qu'à cette époque, on recourait plutôt à des breuvages qu'à des manœuvres externes pour avorter.

Quelque séduisantes que fussent les primes au mariage et à la fécondité, le célibat restait en honneur ; les dames romaines portaient des sachets auxquels était attribuée la vertu de les rendre infécondes ; l'infanticide, l'exposition des nouveau-nés amenaient peu à peu la décadence de la famille, qui allait de pair avec la décadence des mœurs.

Déjà, au siècle d'Auguste, on s'occupe du sort des enfants abandonnés, dans le but de conserver des citoyens à l'Etat et d'enrayer les progrès de la dépopulation. Nerva et Trajan surtout ont pratiqué ce mode d'assistance ; les successeurs de cet empereur poursuivirent son œuvre. Et malgré ces tendances humanitaires, force est de constater que, encore sous le Haut-Empire, l'avortement est considéré comme une simple faute domestique, dont le droit civil et pénal se désintéresse. C'est que l'enfant simplement conçu n'est pas, avant sa naissance, tenu pour un être humain.

La pédérastie, pour laquelle on eut, dans le principe, quelque indulgence, fut, plus tard, sévèrement réprouvée : le sujet passif

(1) Toujours en vue d'accroître la natalité, César accorda des récompenses aux chefs des nombreuses familles. Par sa loi Agraire (695), il proposa d'attribuer le territoire si fertile de Capoue et de Stelatta à 20.000 citoyens, pères d'au moins trois enfants. Auguste suivit cet exemple.

autant que l'actif furent d'abord passés par les verges ; mais sous les Sévères, le jeune homme qui se prêtait à un commerce infâme était puni de la peine capitale, si l'acte avait été consommé ; de la déportation, s'il n'avait pas été accompli.

Ce trop rapide exposé suffit à montrer le puissant intérêt que présente ce travail, qui atteste chez son auteur une rare connaissance de la langue latine et de ses moindres nuances.

Les Empiriques et le traitement de l'épilepsie, par le Dr Fernand MEERSEMAN, médecin aide-major de 1re classe. Thèse de Lyon, 1920.

On ferait tout un vocabulaire des termes sous lesquels on a désigné, aux différentes époques, l'épilepsie : ce fut, tour à tour, le *mal d'Hercule*, le *mal sacré*, le *mal Saint-Jean*, le *morbus dœmoniacus*, le *morbus lunaticus*, le *grand mal*, ou le *mal*, tout court. Et on l'a encore appelée le *mal des enfants*, le *morbus viridellus* (PARACELSE), etc. (1).

Le Dr M. s'est proposé d'étudier les traitements empiriques de cette maladie encore mystérieuse, car si quelques facteurs étiologiques ont pu être dégagés avec quelque précision, il s'en faut que l'on connaisse « le mode d'action interne des causes nocives ».

L'auteur a divisé très logiquement son sujet en thérapeutique médicale, thérapeutique chirurgicale, et thérapeutique psychique : ce dernier chapitre est particulièrement fourni ; plusieurs pages sont, entre autres, consacrées aux saints guérisseurs, et elles ne sont pas parmi les moins intéressantes.

De l'ensemble des faits recueillis par le Dr M., il paraît bien résulter que les méthodes empiriques ont donné quelques résultats appréciables ; mais, à l'examen, ce sont le plus souvent des guérisons apparentes, ou qui ne se maintiennent pas, des rémissions qui se seraient produites sans l'intervention de remèdes, de simples coïncidences qu'on a prises pour des relations de cause à effet.

Et puis, combien de fois n'a-t-on pas confondu les attaques épileptiques avec les crises d'hystérie ! On arrive ainsi à cette conclusion, énoncée par l'auteur de cette remarquable thèse, inspirée par le savant professeur ETIENNE MARTIN (de Lyon), que « toutes les guérisons obtenues par les empiriques dans le domaine de l'épilepsie, reposent sur des erreurs de diagnostic ».

Un Empirique lyonnais : Philippe ; contribution à l'étude de l'influence des Empiriques sur les malades, étude médico-sociale, par le Dr MANIGUET, *Aide-major de 1er classe*. Lons-le-Saunier, imprimerie L. Declume, 1920.

Les lecteurs de la *Chronique* doivent se souvenir de cet empirique

(1) Cf. Paul KOVALEVSKY, Les dénominations de l'épilepsie (*Journal médical de Bruxelles*, 16 janvier 1902).

lyonnais qui, de garçon boucher devenu prophète, joua, il y a quelques années, à la cour de Russie, un rôle de premier plan. Le Dr MANIGUET, après avoir reconstitué le *curriculum vitæ* du thaumaturge, établit son observation à la fois physique et psychique, a replacé le personnage dans son « milieu de culture », et montré son évolution. Un des chapitres les plus curieux de la brochure est celui qui est consacré à NICOLAS II et à la tsarine, deux névropathes que l'adroit Philippe n'eut pas grande peine à suggestionner. C'est une vraie page d'histoire secrète, qu'il faudra lire et méditer.

L'Empirisme médical chez les Musulmans Tunisiens. (Thèse de Lyon), par MOHAMED LADJINI. Lyon, J. Vernay, 1920.

A croire l'auteur de ce curieux travail, les empiriques abonderaient encore dans la Régence de Tunis, au moins chez les Musulmans. Toubibs-rebouteurs, femmes indigènes, coiffeurs s'ingénient à médiciner leurs semblables, et on a pour eux la plus large tolérance. Là comme ailleurs, il convient de faire le départ entre les prescriptions qui relèvent du pur charlatanisme, et celles qu'explique et que pourrait, sans déroger, utiliser la science moderne.

Savez-vous comment les musulmans tunisiens appellent la syphilis ? « Soultane », le roi des maladies *(sic)* ; ou encore *françi* (mal français) ; et voulez-vous apprendre quelle thérapeutique ils appliquent contre cette affection spécifique ? Après avoir saigné un renard vivant, on fait boire au malade ce sang tout chaud ; ou encore, on lui fait manger de la viande de chien, rôtie et agrémentée de beaucoup d'épices. Inutile d'ajouter que la syphilis est très florissante en Tunisie.

Docteur Henri CODET. — **Essai sur le Collectionnisme.** Paris, Jouve et Cie, 1921. En vente chez Ch. Boulangé. 14, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

Nous n'aimons pas pour notre part — nous n'essaierons pas de le dissimuler à l'auteur — le terme de *collectionnisme*, néologisme qui acquerra difficilement droit de cité. Pourquoi ne pas avoir donné pour titre à ce travail : « Les collectionneurs et les maniaques de la collection : étude de psychologie, normale et pathologique » ?... Simple chicane de mots, sur laquelle nous n'aurons pas le mauvais goût d'insister, d'autant que cette thèse — avions-nous dit que c'est une thèse de doctorat en médecine ? — est de rédaction très soignée et révèle une rare faculté d'analyse, à un âge où l'on n'en est guère pourvu.

Nous aurons maints prétextes à en reparler, car sa lecture est particulièrement *suggestive*. Nous nous contenterons aujourd'hui de la signaler à tous les collectionneurs, qui pourront y retrouver leurs traits, et sourire à la critique de leur manie, sans en garder rancune à leur peintre. A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

MADELIN (Louis). — *La France du Directoire*. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris. — WARNOD (André). — *Les bals de Paris*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — FAURE (Elie). — *L'Arbre d'Eden*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — SULBLÉ (Dr H.). — *Quelques charlatans célèbres du XVIIe siècle*. Librairie Marqueste, 7, rue Ozenne, Toulouse. — DUHAZÉ (Dr Pierre). — *Etudes des prescriptions religieuses et de coutumes concernant la femme pendant la menstruation et les suites de couches*. A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — LEDOUX (Dr). — *L'avant-dernière maladie de Napoléon Ier*. Imp. Jacques et Demontrond, 29, rue Claude-Pouillet, Besançon. — PÉROUSE (G.). — *La vie d'autrefois à Aix-les-Bains*. Librairie Dardel, à Chambéry. — BOREL (P.). — *Le roman de Gustave Courbet*. R. Chiberre, 7, rue de l'Eperon, Paris. — BARBEY D'AUREVILLY (J.). — *Victor Hugo*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — RAYNAUD (Ernest). — *Charles Baudelaire*. Librairie Garnier, 6, rue des Saints-Pères, Paris. — FAREZ (Dr Paul). — *Les médecins de Molière*. A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — LIAUTAUD (Dr J.). — *La double envolée ; le rythme de la matière*. Verdollin, Castellani, 23, rue de l'Hôtel-des-Postes, Nice. — LEMATTE (L.). — *L'Opothérapie du praticien*. A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — STENDHAL. — *La Chartreuse de Parme*, 2 volumes. Editions G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris. — FOUASSIER (M.). — *L'analyse du lait au XVIIIe siècle*. Imprimerie Lucien Declume, Lons-le-Saunier. — DELBET (Paul). — *Résultats éloignés du traitement du cancer du sein*. Imprimerie Paul Brodart, Coulommiers. — LALOU (René). *Histoire de la littérature française contemporaine* (1870 à nos jours). Edition G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — RASPAIL (Xavier). — *Episodes de la vie de F.-V. Raspail*. Couvieux (Oise). — JOURNÉ (M.). — *Précis de pathologie médicale*. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — JOURDAIN (Louis). — *La névrose de Gustave Flaubert*. Firmin et Montane, 3, rue Ferdinand-Fabre, Montpellier.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. -- Société Française d'Imprimerie

31e ANNÉE N° 10 1er Octobre 1924

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire Médicale

Les Précurseurs. — La circulation du sang était parfaitement connue des anciens. — La prétendue « découverte » de Harvey.

Par M. le Dr Franck Duprat,
Médecin-consultant à Bagnères-de-Bigorre.

Plus de deux mille ans se sont écoulés depuis Hippocrate. Avec quelques vieux auteurs, il nous a paru intéressant de rechercher si le *Père de la Médecine* n'avait pas fait allusion, dans ses ouvrages, à une notion, qu'il paraît *a priori* invraisemblable de ne voir s'élucider qu'au xviie siècle, avec la « découverte » de Harvey (1619), l'homme qui, aux yeux de tous, passe pour avoir été « l'inventeur » de la circulation du sang.

Partant de cette idée que de nombreux aphorismes du Médecin de Cos impliquaient à coup sûr une connaissance plus que rudimentaire des phénomènes circulatoires, nous avons relevé systématiquement tout ce qui, dans ses ouvrages, pouvait justifier cette hypothèse. Nous aurons à citer, chemin faisant, d'autres noms, d'autres précurseurs, d'autres arguments, glanés au hasard de nos lectures. La conclusion de ce travail, et que nous livrons aux curieux de l'histoire de notre art, c'est que, *bien avant Harvey, la circulation du sang était parfaitement connue*. Harvey n'a fait qu'extérioriser, par une démonstration expérimentale, une notion aussi vieille que la médecine ; et, détail piquant, et sur lequel nous aurons à revenir, ce qui devait immortaliser le nom de Harvey ne fut à l'origine qu'un simple secret de boutique, confié à l'élève favori Harvey par son maître Fabrice d'Aquapendente... lequel, d'ailleurs, le tenait de quelqu'un d'autre.

Sans vouloir, quant à nous, prétendre avec un auteur (Scheuchzer, *Physique sacrée*, tome VII, p. 181, col. 2), que Salomon avait eu connaissance de la circulation du sang, nous passons immédiatement aux témoignages plus certains, que va nous fournir Hippocrate. Il paraît difficile, après avoir examiné les quelques citations, qui vont suivre, de ce vénérable ancêtre, qu'il n'ait point connu ce dont il a parlé si souvent.

Nous citerons successivement, — et, pour être plus clair, dans la traduction latine — « un passage (*De locis in Homine*), où nous trouvons textuellement : *Communicant autem omnes venæ, et confluunt inter se mutuo....* « Toutes les veines communiquent entre elles et coulent les unes dans les autres. » Plus loin : *Venæ, per corpus diffusæ, spiritum et fluxum ac motum exhibent, ab una multæ geminantes, atque hæc una unde oriatur et ubi desinat, non scio : circulo enim facto, principium non invenitur...* (idem, lib. *De Venis*). « Les veines qui sont répandues par tout le corps, qui y portent l'esprit, le flux et le mouvement, sont toutes des branches d'une seule veine. J'avoue que je ne sais point, dit-il, d'où elle tire son principe ni où elle finit, car dans un cercle on ne peut trouver ni le commencement ni la fin. » Plus loin, il dit encore que le cœur est la source des artères, par lesquelles le sang est porté dans toutes les parties du corps, et y communique la vie, la chaleur : *Radicatio arteriarum cor ; ex his aberrant in omnia sanguis, et spiritus, et calor per hæc meat...* (Id., *de alimente.*) Il ajoute que ce sont les ruisseaux qui arrosent le corps humain et portent la vie dans toutes les parties de l'homme : *Hi fontes sunt humanæ naturæ, et hæc flumina sunt quibus totum corpus irrigatum : atque hi etiam vitam homini conferunt...* (Id., *de corde.*)

Il dit, dans un autre endroit, que le cœur et les veines sont toujours en mouvement (les Anciens donnaient, d'ailleurs, souvent le nom de veines aux artères) : *Cor, et venæ cavæ semper moventur...* (Id., *de principiis.*) Il compare le cours des fleuves, qui retournent à leur source par des voies extraordinaires, à la circulation *Flumina autem non solito more fluentia sanguinis periodum significat...*, (Id., *de insomniis.*)

Il ordonnait la saignée pour remédier aux accidents dont il attribuait la cause à une obstruction des veines ; et il compare quelque part le mécanisme circulatoire à des pelotons, dont les filets reviennent les uns sur les autres, le corps possédant de même un circuit fermé qui se termine où il a commencé : *Plicatores, ac textores ducentes in orbem fila plicant, a principio in principium desinunt. Idem circuitus in corpore est : unde incipit, in hoc desinit...* (Id., *de diæta.*)

Citons encore, pour ne pas abuser des citations, quelques-uns des passages du même auteur, qui indiquent clairement que la circulation du sang lui était parfaitement connue (*De Morbis*, sect. 29. — *De insomniis*, sect. 13. — *Epidemic.*, sect. 6. — *De natura pueri.* — *De locis in homine*, etc.)...

Si d'Hippocrate nous passons aux philosophes, nous trouvons, dans Platon et Aristote, la même notion qui devait illustrer cependant le seul nom de Harvey.

Platon pensait, — et nous donnerons également des uns et des autres des traductions latines — que le cœur était la source des veines et du sang qui se porte rapidement dans toutes les parties, et que, lorsque le sang s'épaississait, il coulait plus difficilement par les veines : *Cor vero venarum originem, fontemque sanguinis per*

omne corpus impetu quodam manantis... (Plato, *in* Timæo, édit. Ficini, p. 543.) *Neque si crassior sit (sangnis) ad motum fiat ineptior, atque ægre per venas fluat, et refluat...* (Id., p. 549.)

Aristote regardait aussi le cœur comme le principe et la source des veines et du sang. Il disait qu'il sort deux veines du cœur, l'une du côté droit, et l'autre du côté gauche, à laquelle il a le premier donné le nom d'*aorte*. Et il soutenait que les artères avaient une communication avec les veines, et que celles-ci leur étaient intimement liées : ... « *Nam et lateribus venæ magnæ et arteriæ, exiles venœ utrinque derivantur, per obliquum scilicet, et venœ cuilibet arteria sua est adjuncta. Quod autem venæ et arteriæ inter se commitantur, sensu quoque ipso manifestum est...* » (Aristot., *Opera* : De partib. animal. lib. III.)

Galien dit formellement que c'est par le passage du sang des artères dans les veines que se propage la chaleur (*De usu puls.*)

Julius Pollux, de Naucratis, en Egypte, qui vivait vers l'an 180 de J.-C, dans son *Onomasticon*, dit, entre autres choses, en parlant du cœur, que cet organe a deux cavités, dont l'une a communication avec les artères, l'autre avec les veines.

Apulée, en exposant la doctrine de Platon, parle aussi de la circulation du sang, et la décrit aussi clairement que les modernes, en peu de mots. Il fait prendre nettement au sang la route des poumons en sortant du cœur, pour se répandre ensuite dans toutes les parties du corps.... « *Sic exponit sententiam Platonis : sed regione cordis venarum meatus oriantur, per pulmonis spiracula vivacitatem transferentes, quam de corde susceperunt, et rursus ex illo loco divisæ per membra, in totum hominem juvant spiritum...* » (Apuleius, in libro *De dogmate Platonis.*)

Enfin, on trouve dans Némésius, évêque d'Emisse au IVe siècle, un passage très clair, dans lequel il dit que « le mouvement du pouls a son origine dans le cœur, et particulièrement dans le ventricule gauche de ce viscère. L'artère est dilatée, et puis retirée avec beaucoup de force par une sorte d'ordre et d'harmonie continuelle ».

Si, maintenant, nous passons à ce que l'on peut appeler les modernes, on va voir se réduire à moins de chose encore la part que peut avoir Harvey à l'honneur de cette prétendue « découverte ».

Servet, dans l'ouvrage pour lequel il fut brûlé à Genève en 1553, et intitulé *De Christianismi restitutione*, a parlé avant lui de la circulation du sang dans des termes particulièrement précis. Le passage latin extrait de son ouvrage, dont l'édition princeps est rarissime, par le soin qu'on prit à l'époque d'en brûler tous les exemplaires à Vienne en Dauphiné, à Genève et à Francfort, est trop long pour être cité en entier.

Michel Servet y dit en substance, que « le sang, qu'il appelle *esprit vital*, est répandu dans le corps par l'anastomose des vaisseaux par leurs extrémités ; sur quoi, il faut remarquer que Servet a le premier employé ce terme, pour expliquer la communication

des artères avec les veines. Il fait contribuer expressément l'air répandu dans les poumons à l'épuration du sang, qu'il fait venir du ventricule droit par l'artère pulmonaire ; il parle du mouvement de diastole, qui reçoit ensuite le sang dans le cœur, comme un fluide propre à nouveau à porter la vie avec lui. Il soutient que cette communication et cette préparation du sang dans les poumons sont rendues évidentes par la jonction des veines avec les artères dans ce viscère ; et il conclut que le cœur, ayant reçu le sang ainsi préparé du poumon, le rejette ensuite, par le moyen de l'artère du ventricule gauche, appelée *l'aorte*, qui le distribue dans toutes les parties du corps ». MICHAEL SERVETUS, *quinta parte Christianismi restitutionis*.

André CÉSALPIN, qui vivait aussi au XVIe siècle, est encore plus précis. Il explique tout au long, dans ses *Qœstionib. Peripateticis, lib.* V, comment « le sang, sortant du ventricule droit du cœur par l'artère pulmonaire pour passer dans le poumon, rentre par anastomose dans les veines pulmonaires, pour se rendre dans le ventricule gauche du cœur, et être ensuite distribué par l'aorte dans toutes les parties du corps ».

A quoi se réduirait donc la « prétendue découverte » de Harvey, le dernier venu de cette longue énumération, et qui vivait vers 1619 ? A ceci, suivant Jean LEONICENUS, qu'un « secret », un de ces secrets jalousement gardés dans les corporations d'autrefois, allait être révélé à Harvey, lequel allait habilement en tirer parti, pour la démonstration expérimentale de cette circulation du sang à laquelle son nom devait rester exclusivement attaché.

Car, déjà du temps de Harvey, les temps étaient révolus où les hommes instruits étaient si peu sujets à l'envie, qu'ils écrivaient sur des colonnes, élevées à dessein dans les lieux sacrés, les découvertes qu'ils avaient pu faire dans les sciences et dans les arts, afin de ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer à l'utilité publique !!

Leonicenus rapporte donc que le fameux Paul SARPI, plus connu sous le nom de *Fra Paolo*, avait découvert, dans le mystère des dissections clandestines, « les valvules des veines, semblables à des soupapes qui s'ouvrent pour donner passage au sang, et qui se ferment pour s'opposer à son retour. » Ce secret, *Fra Paolo* le communiqua sous le manteau à FABRICE d'AQUAPENDENTE, professeur en médecine à Padoue au XVIe siècle, et successeur de FALLOPE. Fabrice à son tour le découvrit à Harvey, son élève favori. De ce simple détail devait sortir, quelques années plus tard, la démonstration expérimentale qui devait illustrer le nom de Harvey.

Mais il n'en reste pas moins que si les travaux de Harvey ont contribué à vulgariser le mécanisme de la circulation du sang, de patients observateurs l'avaient décrite tout au long bien avant lui. Il n'en fut certes pas, comme on l'enseigne, « l'inventeur », au sens latin du mot, « celui qui trouve » .

Nous croyons avoir montré que cette notion, à laquelle on a voulu attacher improprement le nom de Harvey, est aussi ancienne que la

médecine. Les seuls extraits que nous avons donnés de l'ancêtre de Cos le démontrent à l'évidence.

Et, pour nous en tenir au seul Hippocrate, si, comme le dit un très vieil auteur, le *Père de la Médecine* ne s'est pas étendu davantage sur ce sujet, c'est justement qu'Hippocrate, ayant tant d'autres choses importantes à traiter, avait jugé inutile de développer celle-ci qui, étant déjà connue, pouvait être enseignée par d'autres, « ce qui eût été alors la même chose que s'il eût entrepris d'écrire une *Iliade* après Homère ».

Thérapeutique d'hier et d'aujourd'hui.

A feuilleter les travaux anciens, ou les livres rapportant leur histoire, on est étonné de constater que certaines découvertes modernes ou certaines théories en cours ont vu le jour bien auparavant.

J'ai rappelé, dans ce journal, que le pied des tranchées était parfaitement connu des médecins de la campagne de Crimée (1).

Dans les *Archives de Thérapeutique, d'hygiène et d'assistance coloniales* (1er mai 1911), je rappelais que *le bismuth* était employé en 1875 par Odier, contre les spasmes gastriques ; — que *l'entérocolite* était connue au XVIe siècle ; — et que le pirate algérien Barberousse avait une formule de pilules à base de *mercure* métallique.

Au hasard de récentes lectures, j'ai glané de nouveaux exemples de vieux-neuf médical, dont certains, au moins, sont intéressants à signaler. C'est ainsi que le baron Larrey recommandait *l'incision circulaire*, à laquelle il trouvait de nombreux avantages sur l'amputation à lambeaux : n'est-ce pas là *l'amputation en saucisson*, préconisée par Pauchet, durant la dernière guerre ?

A la fin de 1917 (2), Remlinger, de Tanger, démontrait expérimentalement les analogies existant entre le tétanos et la rage. Vers 1795, Hunter — après avoir montré que la morsure n'était pas toujours nécessaire pour la transmission de la rage, et qu'il suffisait d'un simple léchage sur la peau excoriée — trouvait déjà une grande affinité entre les deux maladies. A la même époque, Thomas Beddoes, précurseur de la *doctrine bradytrophique* de Bouchard, attribuait au manque d'oxygène l'apparition de l'obésité.

L'ipéca est un excellent médicament gastrique ; à dose minime, il augmente, d'après Robin, la sécrétion. Vers 1800, Daubenton traitait, par des pastilles d'ipécacuanha, « l'impuissance chronique où l'estomac se trouve de digérer les aliments ».

L'*étain* pur, joint à l'*oxyde d'étain*, a été recommandé récem-

(1) Je remercie les confrères que mon travail a intéressés, et qui m'ont appr que le symptôme était connu bien plus anciennement.

(2) *Société de Biologie*, séance du 24 novembre.

ment contre la furonculose par FROUIN et GRÉGOIRE, et M. NETTER en a obtenu d'excellents effets, en l'employant sous forme de collobiase, dans les complications pulmonaires de la grippe. BARDET a rappelé à la *Société de thérapeutique* (décembre 1917), qu'au XVII[e] siècle, l'amalgame d'étain figurait dans diverses pharmacopées étrangères, comme antihelmintique et diaphorétique. ALSTON, FOUQUIER, FISCHER, BARBOU l'employaient, soit pur, uni à un purgatif drastique, soit sous forme d'amalgame. Dès le XV[e] siècle, il était recommandé par PARACELSE comme vermifuge.

Chacun connaît les merveilleuses propriétés des *métaux colloïdaux*, et, récemment, mon excellent maître et ami CAPITAN (1) faisait connaître les bons résultats qu'il avait obtenus de l'arsenic et de l'argent dans la grippe grave ; on sait, d'autre part, de quel pouvoir jouit l'or contre certaines infections. PARACELSE n'employait pas les injections intramusculaires ou intraveineuses, mais il avait inventé un mélange d'or et de sublimé, qu'il recommandait comme une panacée universelle (*aurum vitæ*).

Les *injections hypodermiques* d'un ou deux centigrammes de sulfate de magnésie ont été préconisées par ROBIN et SOURDEL contre la *constipation*. RHAZÈS avait recours aux frictions à la coloquinte, pour déterminer des évacuations alvines.

PAUL D'EGINE traitait déjà l'*hydrocèle* par incision.

ANTYLLUS, représentant de l'Ecole pneumatique et éclectique, parle de l'opération de la *cataracte par extraction*, et recommande ce procédé, tant que « la cataracte reste petite » (?). Il incisait la cornée, portait au travers de la pupille une aiguille fine légèrement contournée, et attirait au dehors le cristallin. Il pansait la plaie avec de l'huile de rose et du blanc d'œuf, et faisait coucher le malade sur le dos pendant trois jours, avec les yeux fermés.

On se souvient de la réclame un peu tapageuse qui se fit, il y a quelques années, autour de la *Christian Science*, méthode thérapeutique basée sur la prière. Au II[e] siècle de notre ère, JUSTINIEN fit élever un temple à saint Côme et à saint Damien, qui l'avaient délivré d'une affection réputée incurable. MARUTHAS, évêque de Mésopotamie, guérit par des prières Jezdegerd, roi de Perse, qui était atteint d'une céphalalgie opiniâtre. Dans les prônes et les sermons, on recommandait aux fidèles de prier surtout pour les lépreux et les épileptiques, parce qu'on regardait ces maux comme produits par l'influence de mauvais génies. Les magiciens païens obtenaient, de leur côté, des cures étonnantes.

Dans le même ordre thérapeutique, la *musique*, proposée de nos jours contre certaines formes de neurasthénie, était recommandée par ASCLÉPIADE DE BITHYNIE.

Un certain nombre de travaux ont été consacrés, au cours des années dernières, aux *signes certains de la mort*, dont la connaissance

(1) Académie de Médecine, 29 octobre 1918.

doit empêcher les inhumations dans les cas de mort apparente ; parmi eux, figure la *phlyctène*, qui ne se produirait, par brûlure provoquée, que chez les vivants. Ce signe était déjà mentionné par Cassius l'Iatrosophiste, de l'Ecole pneumatique, qui l'attribuait à l'absence du pneuma dans les cadavres.

Je m'arrête là, et je m'excuse de la sécheresse de mon exposé. Ces rapprochements m'ont intéressé ; puissent-ils ne pas paraître trop fastidieux aux lecteurs de la *Chronique*.

L. Pron (*Alger*).

Un remède « gratia probatum ».

Sous ce titre, le *British medical Journal* (1) donnait la reproduction du prospectus qui enveloppe les bouteilles d'huile de Haarlem. Il est intéressant, d'abord, par l'anglais bizarre et incorrect dans lequel il est rédigé ; et, en second lieu, parce que, ainsi que nous en avons eu récemment la preuve, on peut le retrouver encore dans quelques pharmacies françaises.

Le remède, suivant le prospectus, est la manifestation de la grâce de Dieu, agit en produisant des miracles ; il s'unit à l'estomac et se mêle aux vapeurs ; il empêche les humeurs d'aller passer au travers des veines et des nerfs, et les accompagne quand elles passent par les pores.

Ce remède, pris à la dose de 15 gouttes par jour, est un préventif de la gravelle, pour le prix modique de trois florins. En outre, il est excellent pour à peu près toutes les maladies (d'après le prospectus), et guérit toutes les contusions, les fièvres, maladies du foie, des poumons, la syphilis (*french disease*), etc.

Par une erreur du rédacteur du prospectus, nous relevons une jolie phrase : les ulcères aux jambes guérissent par les calculs de la vessie (l'article anglais fait remarquer que le remède est alors pire que le mal). Rien ne lui résiste, pas même le cancer ; il va jusqu'à guérir des maladies inconnues : « le ferca et l'ahu (?) ».

Que veulent dire les mots « approuvés par grâce » ? Cela veut signifier, sans doute, que, par la grâce de Dieu, ledit remède n'a jamais tué personne. Tous les charlatans vendeurs de remèdes n'en sauraient dire autant.

(1) Numéro du 4 avril 1914.

La Médecine des Praticiens

Diathèse urique et *Novacétine Prunier*.

La pathogénie des états uricémiques est encore loin d'être élucidée. Les nombreuses théories qui cherchent à l'expliquer montrent, par leur variété même, l'insuffisance de leur valeur.

Soit par faiblesse ou incapacité naturelle, soit par suite d'une lésion quelconque, ils ne laissent plus passer les composés uriques ou uratiques qui sont repris dans la circulation générale et vont se déposer dans les articulations, les muscles, les viscères, créant les manifestations multiples des lithiases, de la goutte, du rhumatisme.

Une théorie plus récente attribue au foie un rôle capital dans la production de l'uricémie : c'est celle de A. Chauffard et de ses élèves. D'après A. Chauffard et ses collaborateurs, le foie possède une fonction uricolytique. Le dosage comparatif de l'acide urique dans le sang porte et sus-hépatique du chien révèle que le premier contient une proportion d'acide urique de 20 à 53 pour cent plus élevée que le second. Le foie en arrête donc au passage une quantité notable.

Mais ce n'est pas une simple fonction d'arrêt que le foie exerce dans ce cas ; c'est une fonction destructrice, une *uricolyse*. L'acide urique est converti en urée, qui s'élimine bien plus facilement par les urines.

Que l'organe hépatique ne remplisse plus la tâche qui lui incombe, soit parce que cette tâche est devenue trop lourde par abus de régime, soit parce que la cellule hépatique est altérée par les toxines ou déficiente par hérédité, voilà l'acide urique retenu dans l'organisme où il s'accumule ; voilà un état uricémique constitué.

On voit les indications qui s'imposent au praticien. Il doit d'abord interdire les substances alimentaires dont le métabolisme donne de l'acide urique en excès, pour ne pas dépasser le pouvoir uricolityque du foie. Ensuite, il doit s'attacher à transformer, à dissoudre les composés uriques et uratiques, pour en faciliter l'élimination et en débarrasser l'économie.

Remarque capitale, la *Novacétine Prunier* n'est pas du salicylate ordinaire ; c'est un sulfo-salicylate. C'est cette sulfo-conjugaison qui donne à la *Novacétine* son caractère particulier, et qui accroît considérablement son pouvoir thérapeutique.

Très bien tolérée par les estomacs les plus délicats, la *Novacétine Prunier* a une action rapide, énergique, constante ; elle ne présente aucun des inconvénients des salicylates du commerce. Elle réussit là où les autres indications antirhumatismales ont échoué Elle fait d'abord disparaître la douleur, et c'est un résultat particulièrement apprécié des malades.

La *Novacétine Prunier* est un excellent médicament de la diathèse urique : goutte, rhumatisme articulaire, musculaire, veineux, lithiase hépatique et rénale, névralgies arthritiques, etc.

Informations de la « Chronique »

Le vocabulaire médical de Saint-Simon.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, en disant que la langue de SAINT-SIMON est loin d'être généralement considérée comme une langue classique, telle que celle de la plupart de ses contemporains, PASCAL, LA BRUYÈRE, CORNEILLE, pour ne citer que les plus notoires. Outre que l'auteur des fameux *Mémoires* emploie maints néologismes de sa création, il use de nombreux mots techniques, empruntés à divers jargons, d'expressions familières même, qu'il tire du langage populaire et qui sont tenues pour triviales par les lexicographes ; mais ce qui nous intéresse plus spécialement, ce sont les figures qu'il emprunte à la vie physique, voire à la plus intime.

Un érudit vient de faire à cet égard les découvertes les plus curieuses (1) en parcourant l'œuvre du mémorialiste.

Ainsi, Saint-Simon parle de certaine probité, certaine modestie, comme de vertus qui « ne dépassent pas l'épiderme ». Les termes « désosser », « éreinter », « estropier », ont des emplois figurés, que ne signalent point les anciens lexiques. Telles comparaisons sont empruntées à la physiologie, comme dans la phrase suivante : « Canillac avait une perte de morale continuelle, *comme les femmes ont quelquefois des pertes de sang...* » L'inaction devient « léthargie », l'affaiblissement de la France est de l' « exténuation » sous la plume de l'historien des mœurs de son temps. Certains de ses personnages « périssent » de honte, d'effroi ou de stupeur ; le duc d'Orléans « étouffe » de ce qu'il a à dire au roi, etc.

La souffrance et la maladie ont assez frappé Saint-Simon pour que sa langue en ait subi le contre-coup. On relève çà et là dans son œuvre des termes techniques, comme *gangrène, contagion, empirique, lénitif, contre-poison, plaie, lèpre, chancre*, et que d'autres !

Saint-Simon emploie, dans le sens propre, des mots comme *anthrax* (qu'il écrit *antraxe*), *cautère, confortatif* (synonyme d'aphrodisiaque), *dépuration, descente* (hernie), *évacuation, excrescence* (dans le sens d'excroissance), *hydropisie, humeur, péripulmonie, pulmonique*.

Sans doute, s'est-il souvent entretenu, avec les médecins de son entourage, de *vapeurs*, du *pourpre* (si fréquemment mêlé à la petite vérole, avec laquelle on l'a parfois confondu), des opérations de la *taille* et du *trépan*.

Il parle, en connaissance de cause, de remèdes qui ont joui d'une vogue réelle en son temps, et dont quelques-uns se sont

(1) *Contribution à l'étude de la langue des Mémoires de Saint-Simon*, par Pierre ADAM ; thèse de doctorat ès lettres, 1920.

conservés intacts jusqu'à nous : *l'eau de Rabel*, *l'eau de la reine de Hongrie*, *l'Elixir de Garus*, *le quinquina*, *l'ipécacuanha*, etc.

Mais c'est surtout sous la forme métaphorique que Saint-Simon recourt à notre vocabulaire ; et l'on voit réapparaître les mots de *gangrène*, de *plaie*, de *chancre*, *d'abcès*, à côté de ceux *d'apostume*, *accoucher*, *enfantement*, *convalescence*, *paralytique*, *mortifère*.

Parle-t-il d'une imposture : « C'est une lèpre dont Cavoye ne put jamais se purifier. » Le réalisme le plus outré n'est pas pour le rebuter. Tenons-nous-en à quelques citations.

« Louis XIV tiroit le sang de tous ses sujets sans exception... en exprimoit jusqu'au pus. » Et ailleurs : « Ce prince, dont la facilité se pouvoit appeler un dévoiement, accorda les honneurs du Louvre à Dangeau. »

L'odorat, la digestion lui fournissent des images qu'il s'empresse de s'incorporer ; il en est de même des sensations tactiles et visuelles. Mais c'est surtout le malaise ou le bien-être du corps, l'effort physique, la souffrance, la maladie qui lui donnent les plus puissants moyens d'expression. Et par là nous est démontrée, une fois de plus, combien est justifié le titre de clinicien ès lettres que l'on a décerné à l'immortel auteur des *Mémoires*.

Le beefsteack aux capucines.

N'est-ce pas Brillat-Savarin qui a écrit : « L'homme qui découvre un mets nouveau, a plus fait pour le bonheur de l'humanité que celui qui découvre une étoile » ? Et nous comprenons, dès lors, pourquoi les cuisiniers réclament, pour chacune de leurs créations, une sorte de « droit d'auteur », comme pour toute autre découverte (1). A ce compte, il est bon nombre de gourmets, dans notre profession où on en compte tant, qui vont demander leur brevet d'invention ; et si les mânes de ceux qui ont disparu ont voix au chapitre, voici une réclamation d'outre-tombe que nous sommes tout prêt à appuyer.

Il s'agit d'un de nos confrères du Puy-de-Dôme, dont une feuille locale révéla jadis la trouvaille dans les termes suivants :

Un matin, le docteur X... eut la fantaisie de déjeuner d'un beefsteack au cresson.

Sa cuisinière est experte, c'est un cordon-bleu distingué ; il lui demanda le plat désiré. Catherine venait de tailler dans le filet une tranche épaisse de deux doigts, son feu était ardent pour saisir l'enveloppe et refouler le

(1) Aux Académies culinaires de Sybari (en Sicile), chaque invention gastronomique, écrit Ed. Fournier, était la propriété de son inventeur. Si son plat était bon, on l'acclamait en public, on lui décernait une récompense nationale, et une loi défendait expressément aux autres cuisiniers de préparer ce même plat, afin que l'inventeur en eût le monopole pendant au moins une année. C'est peut-être là, conclut l'érudit dont nous avons cité le nom, l'origine des brevets d'invention (*Vieux-neuf*, t. II).

jus à l'intérieur. Elle surveillait la cuisson avec soin, quand elle se rappela que le cresson manquait.

Elle appela son maître, car elle ne pouvait quitter le fourneau, et lui fit part de sa déconvenue.

— Diable ! diable ! fit le docteur, comment faire ? Il est trop tard pour entourer le beefsteack de pommes ; avant que la friture soit à point, il sera devenu froid. — Faites attention, Catherine, votre feu va trop vite ! Diable ! diable !

Tout à coup, il se frappa le front :

— J'ai trouvé, Catherine, j'ai trouvé !

Et il disparut. Un moment après, il revenait du jardin, portant une véritable botte de fleurs de capucines. Il les déposa sur un plat, mit au milieu un bon morceau de beurre frais, manié de sel et de poivre, et largement arrosé du jus d'un citron, et dit à sa cuisinière émerveillée de placer son beefsteack dessus.

Le *beefsteak aux fleurs de capucines* était trouvé.

Ce mets est exquis ; nous le recommandons sérieusement. La fleur de capucine, outre qu'elle a une saveur légèrement piquante, qui rappelle le cresson, possède de plus un goût particulier très fin, qui ressemble légèrement à celui du girofle.

Dressé sur un plat de milieu, c'est une entrée très agréable à l'œil. Le goût, l'odorat et la vue sont satisfaits : c'est donc un triple remercîment que nous devons adresser à l'inventeur de cette excellente chose.

Le docteur X. aurait vécu de notre temps, on l'aurait sans coup férir nommé Grand-Cordon... bleu.

Réclame « dernier bateau ».

Sans doute avez-vous remarqué, pour peu que vous vaguiez dans les rues un peu fréquentées de la capitale, un nouveau mode de réclame d'une ingéniosité certaine, et qu'on aurait pu croire d'invention récente : il s'agit de ces annonces, qu'on lit sur certains trottoirs, d'un apéritif d'au delà les Alpes, qui s'impose ainsi à notre attention, par ailleurs distraite.

Or, voici que nous tombe sous les yeux l'entrefilet suivant, extrait d'une revue littéraire portant la date de... 1876 :

Signalons, avant de nous rembarquer pour l'Europe, une invention où éclate le génie national de l'Yankee, qui est, ainsi que chacun sait, le premier puffiste du globe.

Pendant les chaleurs épouvantables de l'été dernier, alors que le soleil rendait malléable l'asphalte des trottoirs, on pouvait voir circuler dans les rues de New-York des individus chaussés d'énormes souliers et marchant lourdement en appuyant fortement le pied sur l'asphalte.

Or, savez-vous ce qu'ils faisaient ? Au moyen d'une semelle en métal, portant en relief l'adresse de certains commerçants, ils empreignaient sur l'asphalte une réclame quelconque.

Pendant plusieurs jours, tous les trottoirs de New-York ont servi ainsi à ces ingénieux industriels, dont le succès a été considérable.

Nil novum (ou *nil novi*) — les deux se disent, n'est-ce pas ? — *sub sole* ou *sub Jove*, à votre choix.

Échos de la « Chronique »

La réclame et les hommes célèbres.

Il est probable qu'ils n'accordent pas toujours leur autorisation, les hommes célèbres, à ceux qui mettent leur nom... à toutes sauces.

Que pensez-vous de cette perle, cueillie, il y a quelques années, par le *Messager de Toulouse* ?

Le propriétaire d'un de ces petits édicules, dont un empereur romain ne dédaigna pas d'être le parrain, n'avait-il pas fait graver, sur verre, au-dessus de la porte de son établissement, cette strophe de Victor Hugo (Ode XIV, p. 235) :

Jeune ou vieux, imprudent ou sage,
Toi qui, *de lieux en lieux*, errant comme un nuage,
Suis l'appel d'un plaisir, ou l'*instinct d'un besoin*,
Voyageur, où vas-tu si loin ?
N'est-ce donc pas ici le but de ton voyage ?
. . . .
Passant, comme toi j'ai passé.
Le fleuve est revenu se perdre dans sa source.
Fais silence, assieds-toi sur ce marbre brisé ;
Pose un instant *le poids qui fatigue ta course* ;
J'eus de même un *fardeau* qu'ici *j'ai déposé* !
. . . .

Ce n'est pas que cela tienne de la place, mais c'est bigrement s... catologique !

Poésie et Réclame.

A une des récentes assemblées tenues par la Conférence des Avocats, il fut, paraît-il, discuté cette question : « Un poète peut-il s'opposer à ce qu'un pharmacien cite quelques-uns de ses vers, à l'occasion d'une réclame par laquelle il vante l'excellence de ses produits ? » La Conférence conclut, nous rapporte-t-on, par l'affirmative. Voilà un point de jurisprudence fixé ? Ne vous y fiez pas, et attendez que le cas se présente pour en être définitivement assuré.

Ambroise Paré et Ronsard.

Nous avons eu occasion de dire que Ronsard fut lié avec un certain nombre de médecins, ses contemporains. Notre excellent confrère J. Noir nous rappelle (1) que le prince de la poésie fut lié avec le père de la chirurgie française, étant tous deux originaires de la même province.

Et notre ami a exhumé très opportunément le sonnet et le quatrain, dédiés par Ronsard à Paré, et qui ont été imprimés en tête des œuvres du grand praticien.

(1) Cf. le *Concours Médical*, 22 juin 1924.

SONNET.

Tout cela que peut faire en quarante ans d'espace,
Le labeur, l'artifice et le docte sçavoir :
Tout cela que la main, l'usage et le devoir,
La raison et l'esprit commandent que l'on fasse ;

Tu le peux voir, Lecteur, comprins en peu de place,
En ce livre qu'on doit pour divin recevoir ;
Car c'est imiter Dieu que guarir et pouvoir
Soulager les malheurs de notre humaine race.

Si jadis Apollon, pour aider aux mortels,
Receut en divers lieux et temples et autels,
Notre France devrait (si la maligne Envie

Ne lui silloit les yeux), célébrer ton bonheur :
Poète et voisin, j'aurois part en ton honneur,
D'autant que ton Laval est près de ma patrie.

P. de RONSARD.

QUATRAIN DU MESME AUTHEUR.

Un lit ce livre pour apprendre,
L'autre le lit comme envieux,
Il est aisé de le reprendre,
Mais mal-aisé de faire mieux.

Autres temps, autres mœurs.

Au XVIIe siècle, en pleine France, c'étaient les médecins heureux dans leurs guérisons qu'on punissait.

Le conseiller DESMAZE, dans l'ouvrage remarquable qu'il a publié sur les *Pénalités anciennes*, raconte que, le 22 octobre 1601, le médecin MARQUIER, demeurant à Saint-Lô, fut accusé de sortilège, parce qu'il guérissait plus de malades que ses confrères, et qu'il sauvait ses clients de la peste qui, depuis trente ans, affligeait la contrée.

L'accusé invoqua, pour sa justification, l'autorité vénérée de son maître, le chirurgien AMBROISE PARÉ, et les enseignements qu'il en avait reçus ; mais il n'en fut pas moins, après un interrogatoire de six jours, condamné, *avec sa fille*, à la peine du bannissement. Sur appel, le Parlement de Rouen confirma cette étrange sentence.

Les Chinois, selon nous, agissent plus sagement. Tant qu'ils se portent bien, ils payent des honoraires à leurs médecins ; mais, à la moindre indisposition, ils suspendent ces honoraires. Aussi, les docteurs chinois surveillent-ils leurs clients bien portants avec une extrême sollicitude, et publient-ils beaucoup plus de traités d'hygiène que de livres de thérapeutique.

Echos de Partout

Le masque mortuaire de Napoléon. — Un de nos amis, le distingué sculpteur LUCIEN PALLEZ, dans une lettre qu'il veut bien nous adresser, met au point la question du masque mortuaire de Napoléon, fort embrouillée par les journaux anglais et américains.

Après la mort de NAPOLÉON, écrit notre aimable correspondant, il ne fut pas fait à Sainte-Hélène plusieurs moulages des traits de l'Empereur. Et cela pour deux raisons. La première, c'est que ce ne fut qu'à grand'peine que l'on put se procurer la quantité nécessaire de gypse pour prendre une seule empreinte ; la seconde, c'est que pour avoir l'unique exemplaire possible dans un tel moulage, on est obligé de casser l'empreinte, connue sous le nom caractéristique de *creux perdu*. Et nous venons de voir qu'il n'y avait pas même assez de gypse, pour couler l'épreuve initiale.

Ce qui s'est passé à ce sujet à Sainte-Hélène est historiquement établi. Deux jours après la mort de Napoléon, le 7 mai 1821, il fut procédé au moulage de l'empreinte impériale par le docteur BURTON. ANTOMMARCHI n'en fut que le témoin, et ensuite le profiteur.

Ce moule, ce creux fut confié à Mme la générale BERTRAND, qui l'emporta et fit couler à Londres, en octobre 1821, l'épreuve initiale. C'est sur cette épreuve que fut ensuite exécuté le moule dit : *bon creux*, qui permit d'en tirer un certain nombre de contremoulages, lesquels se vendirent par l'entremise d'Antommarchi, et à son profit.

Quant à l'épreuve initiale, unique, coulée à Londres par les soins de la générale Bertrand, elle fut léguée par elle à Hortense Bertrand, sa fille, devenue Mme THAYER.

Celle-ci, dernière survivante de Sainte-Hélène, légua à son tour l'épreuve à S. A. I. le prince NAPOLÉON — chez qui M. Lucien Pallez put la voir, à Bruxelles.

(*Le Gaulois*, 12 mars 1924.)

Disons, à ce propos, que récemment on voyait, chez un naturaliste de la rue de l'Ecole-de-Médecine, un masque, prétendûment authentique, de Napoléon. L'inscription suivante le signalait à l'attention des passants : *Masque en cire de l'empereur Napoléon Ier ; moulé sur nature à Sainte Hélène, du 5 au 6 mai 1821, par le docteur Arnot* (sic), *chirurgien au 20e régiment d'infanterie anglaise.*

En dépit des nombreux certificats qui l'accompagnaient, nous avons tout lieu de présumer que l'authenticité de ce masque est au moins contestable. Nous aurons peut-être occasion d'y revenir un jour. L. R.

Les médecins, lieutenants de louveterie. — Il n'y a plus beaucoup de loups en France, mais il y a toujours des lieutenants

de louveterie qui doivent entretenir à leurs frais une meute et diriger la destruction des animaux nuisibles, tels que les sangliers, si nombreux depuis quelques années.

Un récent arrêté du ministre de l'Agriculture vient de modifier le légendaire uniforme qui leur était attribué et qu'ils portaient d'ailleurs bien rarement. Au tricorne galonné, au bel habit de chasse à la française a succédé une tenue plus moderne, plus simple aussi, dans laquelle le couteau de chasse et les boutons ornés de la tête de loup rappellent seuls les ornements anciens.

A cette occasion, la *Gazette des Hôpitaux* a eu l'idée de rechercher combien de médecins de France possèdent le titre de lieutenant de louveterie. Voici la liste qu'elle a relevée :

MM. les docteurs Ballivet, à Divonne-les-Bains (Ain) ; Jules Ané, à Lauraguel (Aube) ; Paul Bousquet, aux Garroustes, commune de Centres (Aveyron) ; Tillé, à Beauvoir-sur-Niort (Charente-Inférieure) ; Lefèvre, à Vailly (Cher) ; Espagne (fils), à Aumessus (Gard) ; Barbier, à Arinthod (Jura) ; Tardif, à Fournols (Puy-de-Dôme) ; Larraidy, à Hosparren (Basses-Pyrénées) ; Giralt, à Saint-Laurent-du-Cerdan (Pyrénées-Orientales) ; Baudy, à Frasne-le-Château (Haute-Saône) ; Boyals, à Rabastens (Tarn) ; Lavergne, à Montredon-Labessonne (Tarn) ; Contal, à Remoncourt (Vosges).

(*Le Courrier médical.*)

Hygiène à l'usage des « nouveaux pauvres ». — Dans ses *Souvenirs*, le docteur Poumiès de la Siboutie raconte qu'il avait ordonné au vicomte de L..., ruiné par la Révolution et convalescent à la suite d'une grave maladie, des promenades quotidiennes en voiture.

Le vicomte de L..., pour obéir à son médecin, imagina le procédé suivant : chaque matin, sévèrement vêtu de noir, il se rendait à l'église Saint-Sulpice, sa paroisse. Là, il attendait que vînt un enterrement ; il se mêlait à la famille et prenait place dans une des voitures vides qui suivaient le cortège.

Les promenades ainsi faites n'étaient point variées, mais elles firent, paraît-il, le plus grand bien à l'ingénieux vicomte.

(*L'Avenir.*)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

L'expression « comer » est-elle usuelle dans certaines régions ? (XXVII ; XXVIII ; XXIX, 152). — Que le docteur Gaudin me pardonne, mais le vendéen *cour* — le languedocien *couro,* — au lieu de venir du latin *cur*, vient plutôt du latin *quâ orâ*, **à quelle heure** ; tout comme le latin *hanc oram* a donné **encore**, qui se dit « aux environs de Paris *core* ; en picard, *core, covuere, coir* ; en normand, *co* : cf. Littré, *encore*.

De même, le mot grec κῶμα, des colonies grecques méditerranéennes, ne peut pas avoir enjambé tout le Midi, et une bonne partie du reste de la France, pour donner à la Vendée le verbe **comer** : attendu, d'abord, qu'on ne dit pas que c'est pour les faire **reposer** qu'on **dépose** des fruits dans un **garde**-fruits, mais pour les **garder, conserver** ; ensuite, parce que le verbe **comer** a une famille dans l'ancienne langue, et que dès lors on ne saurait fixer son étymologie en dehors d'aucun de ses parents.

Ainsi on trouve : 1° le nom d'action « COME, comité, dignité ». Lacombe, I. Ce dictionnaire étant du xviiie siècle, il s'en suit, de deux choses l'une : ou bien **comité** francise *comitatus*, bas-latin, et désigne un certain nombre de dignités énumérées par Du Cange, *comitatus*; ou bien, il y a une erreur d'accentuation et **comité** est pour **comite**, à propos duquel Littré écrit : « le bas-latin *comes*, le bas grec κόμης se sont dits pour chefs de navire ; et à l'origine, il y eut des **comtes** de toute sorte d'offices. »

2° Pris substantivement, le participe présent COMANT, *comand, kemand* (picard), *comans, coman*.

Anséun maintain bien la terre... et por ce qu'il la pust miex maintenir fit pès et aliance as *comans*, et espousa la fille d'un *coman* por miex atraire à soi. (Du Cange, *comes*.)

Après avoir dit que par *comans* on désigne les *proceres* latins, c'est-à-dire les **premiers citoyens, les chefs**, Du Cange ajoute que *comans* paraît correspondre aux mots latins *comes*, *comites*, en français **comtes** : ce qui est exact, si l'on s'en tient au sens primitif de ces mots, mais cesse de l'être quand on en vient au sens dans lequel **Comte** a fini par se spécialiser ; attendu que n'importe quel **comte** pouvait être désigné comme *comant ;* tandis que, par contre, la plus grande partie des *comants* n'étaient pas dans des conditions à être appelés **comtes**.

3° « Comandise, un dépôt, *depositum*. » Lacombe, I.

Deux mille baisans (1) li bailla,
En son voiage s'en alla ;

(1) Besans.

Si tost come il pot, repaira (1),
Sa *comandise* demanda
A celui à qui il les bailla.

(Fabl. Ms. de S. G. fol. 7 v°, col. 1). Lacurne, *comandie*.

4° « Comendise, ce qu'on paie au seigneur pour le *droit* de *protection* qu'il accorde. » Lacombe, II.

En somme,

Comendise, salaire de celui qui *come*, garde, protège.

Comandise, dépôt.

Comant, celui qui garde, protège le dépôt.

Come, dignité de celui à qui est confiée une parcelle de l'autorité, à quel titre que ce soit ; attendu que cette autorité était en principe créée pour garder, protéger, etc.

Comer, garder en dépôt, conserver, etc.

Sur ce, mes chers confrères, selon la vieille formule de la langue française,

A Dieu vous comand.
Je vous confie à Dieu.

Dr J. F. M. Bascoul
(Fort de l'Eau, *Alger*).

L'expression « comer » est-elle usuelle dans certaines régions ? (XXVII ; XXVIII ; XXIX, 152). — L'expression « comer », signalée par les Dr Mignardot (XXVIII, 346) et Gaudin (XXIX, 152), est fréquemment employée dans le sens de « dormir » par les paysans de ma région (Touraine-Anjou).

La parenté de ce mot avec « coma », et son origine grecque est assez probable. Un autre vocable, que j'ai entendu plusieurs fois à la campagne, doit dériver également du grec : lorsqu'un enfant dessine ou écrit sur un mur, on dit qu'il « grafine ». Ce mot, qui vient certainement du verbe γραφείν, ressemble fort à l'italien « graffiti ».

J'avais recueilli jadis un grand nombre d'expressions populaires des campagnes saumuroises. Leur origine m'a toujours paru assez facile à établir. Il y en a une, cependant, dont l'étymologie a toujours été un mystère pour moi. Elle se perd, d'ailleurs, et n'est plus guère employée que par les vieux. C'est le terme « Vanqué », ou « Vanqué ben », parfois prononcé « Vantié ». Il a un sens de doute ou d'approximation : « La récolte sera-t-elle bonne, cette année ? — Vanqué ! (Peut être). » « Combien y a-t-il d'ici à tel endroit ? — Vanqué (environ) une lieue. » Je serais curieux de savoir si ce mot s'emploie dans d'autres régions, avec le même sens ou non, et quelle peut en être l'origine.

(1) Reparut.

Le mécanicien Droz (XXXI, 88). — Dans la *Chronique médicale* du 1er mars 1924, à la page 88, le Dr Boulanger demande qui pourrait donner des renseignements sur Jacques Droz.

Il s'agit, je suppose, non pas de Jacques, mais de Jacquet-Droz.

Les Jacquet-Droz (père et fils) sont très connus en Suisse, grâce à leurs automates, qui se trouvent actuellement au musée de Neuchâtel, et qui fonctionnent encore. Leur patronyme ne doit pas être dissocié.

Voici la notice qu'on lit à leur sujet dans le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie*, de Bouillet (Librairie de L. Hachette et Cie, 1858) :

Droz (Pierre Jacquet-), habile mécanicien suisse, né en 1721 à la Chaux-de-Fonds, dans le comté de Neuchâtel, mort à Bienne en 1790, trouva d'abord le moyen d'adapter, à peu de frais, aux horloges communes un carillon et des jeux de flûte ; inventa une pendule qui, au moyen de la combinaison de deux métaux inégalement dilatables, marchait sans être remontée, tant que les pièces n'en seraient pas usées par le frottement ; fit une pendule astronomique et un automate qui écrivait lisiblement et faisait tous les mouvements des doigts. — Henri-Louis Jacquet-Droz, son fils et son élève, né à la Chaux-de-Fonds en 1752, mort en 1791, n'avait pas encore 22 ans, lorsqu'il apporta à Paris un automate dessinateur et une figure de jeune fille qui touchait du clavecin, suivait des yeux la musique, et indiquait la mesure par des mouvements de tête, se levait quand elle avait fini de jouer, et saluait la compagnie. Droz fabriqua encore deux mains artificielles, remplaçant presque la nature. Vaucanson lui dit en les voyant : « Jeune homme, vous commencez par où je voudrais finir. »

Dr H. Pellis (*Lausanne*).

— Au sujet de Jacques Droz (XXXI, 88), constructeur des mains mécaniques de Grimod de la Reynière, on lit, dans la lettre XCI de Mlle de Lespinasse à M. de Guibert, ce qui suit :

Avant dîner, je vais voir rue de Cléry des automates qui sont prodigieux à ce qu'on dit. Quand j'allais dans le monde, je n'aurais pas eu cette curiosité ; deux ou trois soupers en donnent satiété, mais ceux de la rue de Cléry valent mieux : ils agissent et ne parlent point (2 février 1775).

Et la note renvoie aux *Mémoires de Bachaumont*, t. VII, p. 273 :

Jacques Droz, jeune homme de 22 ans, du comté de Neufchâtel en Suisse, attire les curieux depuis quelques jours par plusieurs figures automates, dont une principalement fait le désespoir de nos artistes... Le fameux Vaucanson a assisté à ce spectacle : il a été étonné.

Dr Poirel (*Chartres*).

— Dans sa note sur « la syndactylie de Grimod de la Reynière », publiée dans la *Chronique médicale* du 1er mars 1924, M. le Dr Boulanger exprime le désir d'avoir des renseignements sur la vie et les œuvres de l'artiste constructeur des mains mécaniques de l'infirme précité.

Les quelques indications qui suivent sont extraites de la « *Biogra-*

phie neuchâteloise », par F.-A.-A. JEANNERET et J.-H. BONHOTE, publiée au Locle, en 1863, et de l'ouvrage intitulé *Les Jaquet Droz et Leschot*, publié à Neuchâtel en 1916, par MM. Charles PERREGAUX et F.-Louis PERROT.

Je ferai remarquer, tout d'abord, que l'horloger-mécanicien en question s'appelait Pierre JAQUET-DROZ, né à la Chaux-de-Fonds en 1721, et décédé en 1790 ; non à Brienne, ainsi que le dit BESCHERELLE (*Dictionnaire national de la langue française*, 1852), mais à Bienne, dans le canton de Berne.

Pierre Jaquet-Droz eut un fils, Henri-Louis Jacquet-Droz, né également à la Chaux-de-Fonds en 1752, et décédé à Naples en 1791.

Les Jaquet-Droz acquirent, en effet, une grande notoriété par leurs créations mécaniques d'une merveilleuse originalité. On leur doit, entre autres, des horloges de constructions extrêmement variées, des montres compliquées, des oiseaux chantants, et de nombreux automates, où leur génie mécanique trouva plus particulièrement l'occasion de se manifester.

L'énumération des nombreuses pièces, construites par les Jaquet-Droz, ne saurait trouver sa place ici ; elle a été faite, d'ailleurs, avec tous les détails désirables, dans les deux ouvrages précités, et dans la savante et volumineuse étude consacrée à l'*Histoire de la Pendulerie neufchâteloise*, par M. le professeur Alfred CHAPUIS. Je me bornerai donc à quelques considérations, d'un intérêt plus direct pour les lecteurs de la *Chronique médicale*, sur les membres artificiels construits par ces grands artistes, et par leur fidèle et très habile collaborateur Jean-Frédéric LESCHOT.

Les auteurs de la *Biographie neuchâteloise* s'expriment à ce sujet en ces termes :

> ... L'habileté dans les arts de pur agrément a toujours une utilité indirecte, car tout ce qui développe l'esprit humain est utile ; mais elle finit toujours, du moins si l'artiste le veut, par avoir aussi une utilité directe. L'ouvrage de Jaquet-Droz, dont nous allons dire un mot, en est un exemple frappant. C'étaient deux mains, que le fermier général DE LA REYNIÈRE avait demandées à nos artistes, à l'usage de son fils. A l'aide de ces deux mains artificielles, le jeune homme parvint à exécuter la plupart des mouvements que lui avait refusés la nature. Elles attirèrent l'attention du premier mécanicien de la France, le célèbre VAUCANSON, qui dit alors à Henri-Louis Jaquet-Droz : « Jeune homme, vous débutez par où je voudrais finir. » Ce n'est pas la seule occasion où Jaquet-Droz fit des bras et des mains pour des malheureux qui en manquaient.

Après la mort des Jaquet-Droz, Leschot prit à son compte la charge des affaires et, ne voulant pas laisser tomber une tradition de la maison, continua à construire d'ingénieux membres artificiels. Ses livres sont à consulter ; en voici des extraits.

Il fournit un bras à une dame ROMAN, née ODIER, à Paris ; un autre, à M. CARTERET, à Dijon. Puis, il fait une jambe articulée pour un capitaine aux gardes de S. M. l'Empereur de Russie, et, à la commande que lui adresse M. de LUZE, Leschot répond :

Je suis, grâce à Dieu, bien à même de remplir votre attente ; plusieurs objets de cette nature ont déjà été confiés à mes soins et je m'en suis toujours tiré avec l'approbation et le soulagement de mes commettans. Il y a quelques années que j'ai fait un bras postiche à une demoiselle à qui on avait amputé le bras presque vers l'épaule ; elle s'en sert très avantageusement et l'on ne s'aperçoit de rien quand elle est habillée...

Leschot demande qu'on lui envoie un moulage du bras droit et de la main de la baronne Strakham, de Francfort, pour laquelle M. de Luze lui avait commandé un bras gauche. Sur ce modèle devront être marqués la grandeur et le « talus » de l'amputation. Connaissant ainsi la forme du moignon, il pourra se diriger pour y adapter le membre artificiel.

Il faudra, dit-il, fixer si bien le mécanisme fort mobile de la jointure du coude et les autres pièces servant aux diverses fonctions suivantes, que ce bras postiche devra opérer à la volonté de la dame et avec l'aide de la main droite, savoir :

Dans le creux de cette main mécanique, j'adapte une détente, qui est masquée par le moyen d'un gant de peau qu'elle doit toujours avoir, et qui peut avec facilité se changer. En pressant légèrement cette détente avec la paume de la main droite, elle opère le dégagement de la charnière du coude et donne la faculté au bras postiche, depuis son aplomb, de s'élever et de s'abaisser d'une manière fixe au degré d'élévation qu'on estime utile à un mouvement quelconque.

Ensuite, elle fait tourner, de droite à gauche, soit le bras, ainsi que le poignet, soit la main qui se meut sur sa jointure, y pouvant donner l'attitude qu'on désire. Les doigts ont aussi leurs trois jonctions, qui même se peuvent mouvoir séparément dans le cas qu'on voulût tenir quelque chose de cette main, leur donnant la direction naturelle pour la tenue d'un tel objet Il est à observer que le pouce seul a une puissance de pression contre le doigt index ; par ce moyen, il sert de pince ou de prise pour des objets légers ou de petit volume, comme carte, aiguille de tricot, etc.

Quant à l'utilité de la jointure du coude, elle se développe plus particulièrement dans les occasions qu'on aurait, comme en hyver, d'avoir un manchon, etc. On pourra tenir de tels objets, tandis même que le bras droit serait libre ou employé à quelque autre objet ou mouvement quelconque...

Un tel bras coûtait 50 louis.

J'ajouterai que M. Alfred Chapuis, professeur à Neuchâtel, dont j'ai rappelé ci-dessus les remarquables travaux sur *l'histoire de l'horlogerie*, prépare, en collaboration avec M. Gélis, horloger à Paris, une *Histoire des Automates*, dans laquelle il se propose de montrer ce que l'orthopédie doit aux constructeurs de ces curieux appareils et aux horlogers-mécaniciens.

Les Jaquet-Droz s'intéressèrent à de nombreuses questions, parfois fort différentes de leurs travaux coutumiers : machines hydrauliques, machines à laver le linge avec économie et célérité, fourneau économique, essais de fabrication du pain, etc. Ils eurent d'amicales relations avec plusieurs savants, entre autres avec l'illustre naturaliste Charles Bonnet et avec les frères Gagnebin, médecins

tous les deux, ainsi que leur père et leur grand-père. L'aîné, Abraham, né en 1707, mort à la Ferrière (à quelques kilomètres de la Chaux-de-Fonds) en 1800, se fit un nom comme botaniste, géologue et minéralogiste. Il collabora avec le grand HALLER, de Berne, avec BOURGET, et d'autres encore, et entra en relations avec J.-J. ROUSSEAU qui, à plusieurs reprises, fut son hôte à la Ferrière.

Le frère cadet d'Abraham Gagnebin, Daniel, né en 1709, décédé à la Chaux-de-Fonds en 1781, fut, comme son aîné, chirurgien militaire en France, avant de s'établir à la Ferrière, où il fonda une sorte d'hospice pour les aliénés. Il était membre correspondant de l'Académie de Göttingue, et s'occupait avec succès de physique, de chimie et de mécanique. « Il passe, dit l'auteur de la *Biographie neuchateloise*, pour avoir rendu des services à la population qui l'entourait, dans un moment où toutes les idées se portaient vers les applications industrielles » ; et il est probable qu'Henri-Louis Jaquet-Droz bénéficia, lui aussi, des connaissances de ce savant, avec lequel ses relations devinrent encore plus directes, lorsque Daniel Gagnebin se fixa à la Chaux-de-Fonds, pour y exercer son art de chirurgien.

PAUL BERNER.

P.-S. — M. le Dr H. BRANDT, médecin à la Chaux-de-Fonds, descendant des Gagnebin par sa mère (arrière-petite-fille d'Abraham Gagnebin), m'a prié de vous faire savoir qu'il met à votre entière disposition les nombreux et très intéressants documents qu'il possède sur sa famille.

— Notre confrère, le Dr PERROCHIN, de la Chaux-de-Fonds, nous adresse sur le même sujet, une très longue notice, dont nous extrayons seulement ce qui n'a pas été dit par nos autres collaborateurs.

Dans un Almanach de 1810, le *Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, je trouve :

« Alors, Henry-Louis JACQUET-DROZ, âgé de 15 ans, partit pour Nancy, où il eut pour maître l'abbé de SERVAN, mathématicien et physicien, homme remarquable, qui laissa une empreinte ineffaçable dans le cœur de son élève. Durant deux ans, celui-ci étudia les mathématiques et la physique, le dessin et la musique, prenant le goût des choses de l'art.

Les connaissances acquises à Nancy allaient lui permettre de compléter l'œuvre paternelle, suivant une orientation nouvelle. Rentrant au pays en 1769, Henri-Louis trouva son père et LESCHOT (un enfant adoptif), qui combinaient et exécutaient leurs précieuses pendules. Ainsi commença la collaboration de ces trois hommes, si heureusement réunis. L'un apportait la science et l'esprit inventif du mécanicien ; le deuxième avait la main habile du praticien ingénieux ; au troisième était dévolu de donner la grâce et le cachet artistique. Bientôt, leur travail se fondit si harmonieusement, qu'on ne sut plus faire le départ entre leurs apports respectifs, etc.

Suivent des détails sur les pièces prothétiques imaginées par Leschot, après la mort de Jaquet, et qu'on a lus plus haut.

Voici qui est moins connu, et qui se rattache à l'Histoire ; il s'agit

des rapports de Leschot avec le Dauphin, *soi-disant* évadé du Temple, et qui aurait été recueilli en Suisse, à la suite de cette évasion :

Quel trait peut relier l'Enfant du Temple à Lescbot ? Les naundorfistes ont établi un récit, où les créations des Jaquet-Droz jouent un rôle.

On sait, de façon certaine, que les automates furent présentés à Marie-Antoinette en 1775. L'exhibition s'est répétée ensuite, car Paris fut, durant une dizaine d'années, le point d'où rayonnaient les trois enfants mécaniques dans leurs excursions en diverses régions de la France.

Que Marie-Antoinette, gagnée par la figure honnête du jeune Leschot, se soit prise d'affection pour lui, c'est possible. Voilà le point de départ, suivons le fil. Après l'évasion du Temple, le daupbin aurait été amené à Genève par l'abbé de Servan, le vieil ami de Jaquet-Droz fils, et confié à notre Lescbot. Emu de compassion, et se souvenant des bontés de la reine pour lui, le célèbre mécanicien aurait accepté la mission périlleuse de cacher l'enfant royal et de le garder sous sa protection. Le fils aîné de Lescbot, né en 1788, s'appelait Frédéric ; il était le filleul de Henri-Louis Jaquet-Droz. Ce jeune homme, dont la fin fut tragique, se serait lié d'une grande amitié avec Louis XVII, et aurait été le mystérieux ami Frédéric dont parle la correspondance de Naundorf. Dans la famille Leschot, on croit que le dauphin s'était familiarisé avec les automates et qu'il savait les mettre en marche.

Rentrant ensuite dans le vif du sujet, notre collaborateur établit dans quelles circonstances Jacquet-Droz entra en relation avec le magistrat gastronome, Grimod de la Reynière.

Il serait intéressant de savoir comment Grimod de la Reynière est arrivé à s'adresser à Jacquet-Droz, alors si jeune et pas encore connu ; ne serait-ce pas par l'entremise des frères Gagnebin ? Ceci nous amène à dire deux mots de Abraham et Daniel Gagnebin de la Ferrière, près de La Chaux-de-Fonds. Jacquet-Droz eut pour amis les médecins Abraham et Daniel Gagnebin, deux frères, qui, après avoir fait du service comme chirurgiens dans des régiments suisses au service de la France, revinrent au pays. Esculape était en grand honneur dans cette famille, car le grand-père et le père avaient déjà été médecins. Abraham s'était fait un nom comme naturaliste. Ami de J.-J. Rousseau, correspondant avec le grand Haller, il eut plusieurs fois l'occasion d'introduire ces hôtes de marque dans l'atelier des Jaquet-Droz. Je possède, dans ma collection iconographique du portrait suisse, une pièce représentant J.-J. Rousseau et Gagnebin, botanisant dans une gorge du Jura. Le physicien Daniel prit-il une part directe aux travaux de Jaquet-Droz ? nous ne pouvons l'affirmer, mais c'est probable. Deux hommes de cette valeur, vivant en voisins, ayant les mêmes goûts, la même mentalité, devaient remuer ensemble bien des idées.

Je trouve dans une monographie sur Abraham Gagnebin, qu'il entra en 1728, comme chirurgien, dans le régiment suisse, d'Ernst, plus tard de Besenval, puis de Couranchantre, en garnison à Strasbourg ; en 1730, il passa au régiment Burki, en garnison à Embrun, et parcourut une grande partie de la France. Ne serait-ce point pendant ce séjour dans ce pays qu'ayant fait la connaissance de G. de la Reynière, il lui aura indiqué l'adresse de Jaquet-Droz ? M. le Dr Brandt, médecin de notre ville, des-

cendant de ces Gagnebin, possédant une quantité de documents, herbier, correspondance, etc., pourrait vous renseigner sur ce sujet.

Dr Perrochin (*La Chaux-de-Fonds*, Suisse).

A propos d'un cas d'hémimélie, reproduisant la mutilation de guerre du père (XXXI, 87). — M. le docteur A. Waquet voudra bien pardonner au profane que je suis de lui signaler que Pline, le naturaliste, avait déjà connaissance d'enfants venant au monde avec les mutilations de leur père.

Jam illa vulgata, varie ex integris truncos gigni, ex truncis integros, eâdemque parte truncos : signa quædam, nævosque et cicatrices regenerari.

« C'est une chose banale que, de parents bien conformés, il naisse des enfants privés de quelque membre, et que, de parents mutilés, il naisse des enfants qui ne le soient pas, ou qui le *soient de la même partie*. On voit aussi des marques, des taches et même des cicatrices se reproduire. »

Le vieux naturaliste, qui parfois sommeille, je le veux bien, ajoute que les marques que les Daces se font au bras réapparaissent à la quatrième génération (*Hist. nat.*, lib. VII, x, édit. Panckouke, tome V, page 39).

Cyr-Honoré Duval, (*Bar-le-Duc*).

Une doctoresse noire (XXX, 105) — Ayant lu dans la *Chronique médicale* (no 4 du 1er avril courant), sous le titre : « Une doctoresse noire », que Mlle Thomas, de Menado (Celèbes), est la première femme de couleur qui ait conquis le grade de docteur, je vous prie de vouloir bien faire une rectification.

Il y a déjà longtemps, ont été reçues docteurs en médecine par la Faculté de Bahia (Brésil), à quelques années l'une de l'autre, Mlles Bahiense et Isaura Leitao, toutes deux mulâtresses. En outre, elles ne sont pas rares dans mon pays, où il y a une certaine part de nègres et métis, les jeunes filles de couleur, diplômées en obstétrique, en pharmacie et en dentisterie. Un confrère brésilien.

On nous a, d'autre part, signalé la doctoresse Paul Sollier, femme de notre confrère, et qui est également mulâtresse.

Quiproquos de sourds (XXIX, 279). — De la piquante revue *Aux écoutes*, cette anecdote... vécue.

« Il y a quelquelques jours, sortant d'une soirée, cet académicien, affligé de surdité, était en train de remettre, non sans peine, une lourde pelisse, encore somptueuse, quoiqu'un peu fatiguée.

« Quelqu'un qui sortait en même temps que lui, s'approcha pour lui donner un coup de main, et poliment s'informa :

« — Madame L... ne vous a pas accompagné ce soir. Serait-elle malade ?

« — Enfilez-la-moi doucement, répondit M. L.... Elle est malade. Elle perd tous ses poils. » Sans commentaires.

Chronique Bibliographique

SCIENCES MÉDICALES

ROGER GLÉNARD. — **L'Hygiène des Hépatiques** (*L'Expansion scientifique française*, 23, rue du Cherche-Midi, Paris).

Si les hépatiques sont légion, les manifestations de l'hépatisme sont plus nombreuses encore, car chacun des hépatiques ne se contente pas de « s'offrir » seulement un des malaises qui constituent cette véritable diathèse, à nous servir d'un vocable commode que d'aucuns disent périmé. La *Chronique médicale* signale à ses lecteurs le chapitre où GLÉNARD nous donne l'histoire du foie à travers les âges de la thérapeutique, ce sont pages savoureuses que chacun aimera.

Mais le côté scientifique, vous le pensez bien, est traité de main de maître, et le grand souvenir de Frantz Glénard plane au-dessus de la doctrine admirablement résumée par son auteur, son fils.

L.-M. PIERRA. — **Luxeuil-les-Bains et ses environs** (*L'Expansion scientifique française*, 23, rue du Cherche-Midi, Paris).

Je ne sais pourquoi, mais pendant trop longtemps, les guides qui nous vantaient les charmes des diverses stations, étaient, sauf de très rares exceptions, écrits, édités de telle sorte qu'ils semblaient vouloir rechercher l'effet précisément contraire à celui pour lequel leur auteur, sans aucun doute, les avait conçus. Notre confrère et ami a pensé autrement. Dans une lettre-préface à Madame X, « l'auteur, très-régence, remercie » sa correspondante de lui avoir si éloquemment exprimé ses regrets de ne pouvoir faire connaître Luxeuil à ses amis, qu'il a fini par faire siens.

Dans le cadre restreint qu'il s'est assigné, le Dr PIERRA évoque les grands souvenirs, qu'en gerbe fait éclore en nous le seul nom de Luxeuil. Et c'est une page d'histoire du passé de nos stations thermales, de l'époque romaine à notre moyen âge, que, prestigieux évocateur, le chroniqueur fait revivre pour nous. Et voyez-vous le charme de la maison du cardinal de JOUFFROY, habitée par AUGUSTIN THIERRY ? La Renaissance qui s'allie au romantisme !...

Dr PORCHERON. — **Guide pratique aux villes d'eaux, stations climatiques, plages marines françaises.** Maloine édit. 532 pages, sur papier surglacé.

Au moment où la Fédération thermale et climatique française vient d'être enfin constituée, il était utile que le grand public médi-

cal français fût saisi, au sujet de nos villes climatiques et thermales, d'une documentation tout à fait à jour, qui lui permette, en connaissance de cause, de diriger, à bon escient, son malade vers telle ou telle station, de préférence à telle autre. Nos clients nous poussent tous les jours « des colles » telles qu'il faut pouvoir leur répondre immédiatement, et rien n'étonne nos bons malades. Nous devons connaître la distance kilométrique qui les sépare de la station que nous leur désignons, la population, l'altitude, le nom des hôtels, leur prix, la valeur du casino et de la troupe théâtrale ; et il faut y ajouter le nom des médecins, « les meilleurs », l'indication des sources. Pic de la Mirandole ne suffirait pas à les contenter.

Le Dr Porcheron met à notre portée le vrai guide pratique ; et il faut le dire parce que cela est vrai, voilà un guide indispensable aux praticiens. Au reste, si je ne le disais, vous me le reprocheriez, car le guide de Porcheron vient d'atteindre sa 4e édition en quelques années, et cela n'est pas si commun pour un tel genre d'ouvrages, que l'on ne doive le signaler.

Raymond Molinéry.

Arts indigènes des colonies françaises, par le Dr Stephen Chauvet. Paris, Maloine et fils.

Le docteur Stephen Chauvet a consacré une étude documentée aux *Arts Indigènes des colonies françaises*, d'après l'Exposition installée au Pavillon de Marsan, et qui contient les principales manifestations de l'art indigène de nos colonies : la Tunisie, l'Algérie et le Maroc exceptés.

Le docteur Chauvet note, non sans humour ni justice :

Il est à remarquer que la civilisation ne marque que bien peu le fétichisme instinctif des hommes, ainsi que leurs appétits sanguinaires et destructeurs... Aussi, la suffisance méprisante des « primaires » vis-à-vis des « sauvages », lors des Expositions, est-elle exaspérante, outre que néfaste au point de vue colonial.

Les preuves fourmillent pour nous rappeler à la réalité ; à n'en citer que quelques-unes :

1° Combien de civilisées ont le besoin d'art de certaines négresses ? (tout en étant dans une ambiance infiniment plus favorable) ; 2° les bijoux féminins, les plumes de chapeaux, les fourrures, les porte-bonheur diffèrent-ils de leurs équivalents chez les sauvages ? 3° le peuple le plus « kultivé » ne s'est-il pas comporté atrocement pendant la guerre ? 4° la statue de Hindenburg, garnie de clous, diffère-t-elle des idoles nègres ? 5° n'avons-nous pas, nous aussi, d'autres idoles anthropomorphisées ?

Au résumé, livre curieux et instructif.

Ch. Regismanset.

LITTÉRATURE. — ROMANS.

J. E. Barbier (Jean Hébé). — **L'Atavisme.** Libr. Albert Messein. — Ce sont des vers patriotiques, nés de la guerre et pleins de bonnes intentions. L'auteur va de Caïn à la guerre de 1914, en passant par les Borgia. C'est ce qu'il appelle sans doute l'Atavisme.

Emile Poiteau. — **Le Calvaire de Niobé.** Arras, Imprimerie centrale de l'Artois. — C'est, d'après l'auteur, le roman d'une époque de l'âme française. Il y a là du mouvement et un beau souffle patriotique.

Edge Tremois. — **César Walter, dictateur.** 2 vol. Edition française illustrée, 4, rue Hautefeuille. Ce roman se déroule dans une vague Russie et décrit un vague bolchevisme. Une révolution porte au pouvoir un de ces prétendus libérateurs et justiciers qui ont une âme de tyran. La psychologie de celui-ci est assez curieuse.

O. Henry. — **Le Filou scrupuleux, ou la difficulté a rester malhonnête,** trad. de Maurice Berrblock. Libr. Crès. — C'est de l'esprit anglo-saxon, plutôt de situations que de mots ; de l'humour un peu fruste, et qui semble fait pour des amateurs de cinéma. La vraie observation manque et les personnages ont un peu l'air de pantins ; mais l'ensemble est assez gai.

L'Apprenti Sorcier, par H. Ewers, adapté de l'allemand par Marc Henry et Charlotte Adrianne. Libr. Crès. — Roman très original, dans lequel est présenté un type curieux, l'apprenti sorcier, un lettré, qui, par désœuvrement, par curiosité perverse, déchaîne, dans un coin du Tyrol, parmi des paysans ignorants, une terrible crise de mysticisme, qui aboutit à une véritable folie collective.

Les Facéties de M. Radinois, par Curnonsky. Libr. Albin Michel. — Curnonsky, dans tout ce qu'il écrit, se distingue par la gaîté et la santé de son esprit. Il n'y a dans sa littérature ni vitriol ni arsenic. Il ne cherche pas à blesser, mais à amuser. Son Radinois lui ressemble.

La Sève, par Louis Borda. Imprimerie Darantière, Dijon — Ce roman, écrit par un médecin ou par un homme très au courant des choses de la médecine, me paraît tout à fait remarquable. Une histoire d'amour s'y mêle très agréablement à des descriptions très précises, très vivantes, de laboratoires, d'opérations, voire de Congrès, où s'agitent et bourdonnent de bruyantes incapacités. La partie la plus originale et la plus forte de ce livre est l'étude très fouillée, très perspicace, des changements, ou passagers ou durables, que peuvent apporter dans la mentalité d'un homme de science la douleur et l'amour.

H. d'Alméras.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HARTENBERG (Dr). — *Les psychonévroses anxieuses et leur traitement.* Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — *Procès-verbaux de la commission du vieux Paris.* Imprimerie municipale, Paris. — JOURDAIN (Frantz). — *Au pays du souvenir.* G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — BOGDANOVITCH (Vladislav, Dr). — *L'influence du moral sur le physique.* Ollier-Henry, 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — CATHELIN (Dr F.). — *Comment il faut interpréter les lois de l'urée.* Dr Van Neck, rue Henri Wafelaerts, 53, Bruxelles. — DARTIGUES (Dr). — *Quelques paroles de confraternité et de fraternité au Corps médical,* in *Concours médical,* 132, faubourg Saint-Denis, Paris. — REUTTER DE ROSEMONT (Dr L.) — *De l'opium comme drogue sensorielle*; *Histoire de la médecine dans le canton de Genève ; les Apothicaires à Genève du XVe au XVIIIe siècle ; l'Hygiène publique à Genève dans les temps passés.* Journal suisse de Pharmacie, mars-avril 1922. — FINCK (Ch.). — *La Goutte*; *sur quelques points controversés ou mal connus de son histoire.* L'Expansion scientifique française, 23, rue du Cherche-Midi, Paris. — HELFENBEIN (Feiga). — *Contribution à l'Histoire de la Cardiologie.* Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris. — MINET (M. Jean). — *Une nouvelle méthode de vaccinothérapie dans la pneumonie et dans l'asthme.* Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — GILLE (Paul). — *L'Intégration humaine.* Maurice Lamertin, 58 68, rue Coudenberg, Bruxelles. — BON (J.-H. Dr). — *Encéphalite hyperthermique, guérie à Lourdes, 8-9-22.* Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — DELTHIL (ED.) et SÉDILLOT. — *Le catéchisme de l'asthmatique et de l'arthritique.* L'Expansion scientifique française, rue du Cherche-Midi, Paris. — HEUZÉ (Paul). — *Les morts vivent-ils ?* 2e série : *l'ectoplasme.* La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris. — GAZIER (Augustin). — *Histoire générale du mouvement janséniste.* 2 vol. Champion, 5, quai Malaquais, Paris. — MAUREVERT (Georges). — *Le livre des plagiats.* Arthème Fayard, 10-20, rue du Saint-Gothard, Paris. — REISET (Vicomte de). — *Beaux jours et lendemains.* Emile-Paul, 100, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris. — DESCHAMPS (Jules). — *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon.* Edouard Champion, 5, quai Malaquais, 5, Paris. — CHATEAUBRIAND. — *Amour et Vieillesse.* Edouard Champion, éditeur, 5, quai Malaquais, Paris. — DIAMANTIS (Dr). — *La théorie périnéale de l'infection de l'homme par le « Schistosomum heamatobium », et ses conséquences pratiques.* Imprimerie Paul Barbey, 8, Haret Faïed, Aldine. Le Caire. — MODINOS (P.). — *Quand et comment doit-on employer l'autosérothérapie,* Typo-Lithographie Fratelli-Ventura, Alexandrie. — COUBERTIN (Pierre de). — *La pédagogie sportive.* Crès, 21, rue Haute-

feuille, Paris. — Capitan (Pr). — *La Préhistoire*. Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris. — 2e *Congrès national du livre*. Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris. — Cesbron (H.). — La curiethérapie des métrites hémorragiques. Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Deloche (Maximin). — *Le père du cardinal de Richelieu*. Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — Deffoux (Léon). — *Un communard*. A la Librairie de France, 99, boulevard Raspail, Paris. — Chamfort. — *Maximes et pensées de Chamfort*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — Lichtenberger (Henri). — *L'Allemagne d'aujourd'hui dans ses relations avec la France*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille. Paris. — Lucas-Dubreton (J.). — *Louvel le régicide*. Librairie Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — Levaillant (Maurice). — *Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand*, d'après des documents inédits. Paris, Ollendorf. — Metternich (Princesse Pauline de). — *Souvenirs* (1859-1871) ; préface et notes de Marcel Dunan. Paris, Plon-Nourrit. — Dostoievsky (Th.), — *La Confession de Stavroguine*, complétée par une partie inédite du Journal d'un Ecrivain : traduction et commentaire par E. Halpérine-Kaminsky. Paris, Plon-Nourrit. — Pomiane (Edouard de). — *Bien manger pour bien vivre* ; essai de gastronomie théorique. Préface par Ali-Bab. Paris, Albin Michel. — Béraud (Henri). — *Le Martyre de l'obèse*. Paris, Albin Michel. — Pasteur (1822-1922). — Institut Pasteur, 27 décembre 1922 ; Paris, Hachette. — Université de Toulouse, Faculté mixte de médecine et de pharmacie : séance solennelle de rentrée pour la commémoration des élèves et anciens élèves morts pour la Patrie, tenue le 14 novembre 1919 ; discours de MM. le doyen Abelous, MM. Francis Maurel, Cavalier, le général Passaga. Toulouse, imprimerie H. Cléder, 28, rue de la Pomme. — Dr Paul Sérieux. — *V. Magnan, sa vie et son œuvre* (1835-1916). Paris, Masson, 1921. — Johannès Gros. — *Alexandre Dumas et Marie Duplessis*. Paris, Louis Conard. — Roux (Cl.). — *Catalogue du fonds Lacassagne*. Imp. nouvelle Lyonnaise, Lyon, 1922. — Chacornac. — *La science éternelle*. Librairie générale des sciences occultes, 11, quai Saint-Michel, Paris. — Le Fur (Dr), — *De la vaccinothérapie en urologie, spécialement dans la blennorrhagie*. Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire littéraire et Psychiatrie

La folie d'Eugène Hugo (1)

(Nouveaux Documents).

Par M. Louis Belton, Bibliothécaire de la Ville de Blois.

Les très intéressantes pages qu'on va lire nous ont été envoyées, il y a plusieurs mois déjà, par leur auteur ; si l'insertion en a été retardée, c'est qu'un de nos sympathiques collaborateurs, M. Pierre Dufay, ayant alors sur le chantier un ouvrage où il comptait utiliser ces mêmes documents, nous avons, pour lui complaire, différé notre publication, afin de la faire coïncider avec la sienne (2): de la sorte, celle-ci ne sera pas déflorée, et ne perdra rien de son intérêt.

On a prétendu qu'Eugène Hugo était amoureux de la femme de son frère, et qu'il était devenu fou la nuit même du mariage de Victor (Biré, p. 273), le 22 octobre 1822. La folie d'Eugène, en réalité, n'éclata pas comme un coup de foudre. Un mois avant (12 septembre 1822), une lettre d'Abel à son père faisait part à ce dernier de ses inquiétudes à ce sujet. Le général s'était plaint à l'aîné de ses fils du silence prolongé d'Eugène, à qui il attribuait certains torts envers lui. Abel lui répond (12 septembre 1822) :

Sans doute, Eugène a eu vis-à-vis de toi des torts très graves et qui ont pu t'offenser, mais je puis t'affirmer, moi qui vis avec lui et qui ai appris à le connaître, qu'aucun de tes enfants ne te porte plus d'amour et de respect, et tu peux croire aux sentiments de Victor et aux miens. Ce n'est point dans l'indifférence ou dans la colère qu'il faut chercher la cause de son silence envers toi. Je dois te dire, et je te le dis avec peine, mais en remplissant ce que je crois mon devoir comme l'aîné de tes enfants, depuis la mort de notre mère chérie Eugène n'est plus le même, une douleur profonde et invincible s'est concentrée en lui, il est devenu morose et d'un commerce difficile, aucun de nous n'est exempt de ses chagrines réflexions, et dans quelques moments sa conduite et ses discours semblent indiquer un dérangement dans ses qualités intellectuelles, ordinairement si nobles et si élevées. Le malheur l'a vaincu, et il se laisse aller trop facilement aux découragements de la vie. Il faut lui pardonner, et attendre du temps avec patience le remède à la douleur qui l'a égaré un instant. Alors, j'en suis

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1er janvier et 1er février 1910.

(2) Pierre Dufay, Celui dont on ne parle pas : *Eugène Hugo, sa vie, sa folie, ses œuvres* ; Lettres et Documents inédits ou peu connus. Paris, Jean Fort, Editeur, 12, rue de Chabrol. 1924.

assuré, tu recevras de lui la preuve des sentiments qu'il t'a toujours portés, de son amour et de son respect.

Mais l'espoir d'Abel ne se réalise pas. La maladie d'Eugène s'aggrave, et trois mois après, le 20 décembre 1822, Abel rend compte à son père de cette triste situation :

Mon cher papa, lui dit-il, c'est auprès du lit d'Eugène malade que je t'écris. J'aurais voulu, en te souhaitant, pour l'année qui va commencer, tout le bonheur qu'un fils peut désirer pour son père, n'avoir que d'heureuses nouvelles à t'annoncer, mais ce que je craignais est arrivé. Je te disais dans ma dernière lettre que sa tête fatiguée par les chagrins que nous avons essuyés depuis deux ans cédait quelquefois à des accès d'une misanthropie noire, effrayante pour sa raison. Aujourd'hui une grande crise s'est opérée, ce ne sont plus seulement quelques accès passagers, c'est une suite de commotions cérébrales, c'est une vive affection qu'il éprouve : sa raison succombe par instants, et le délire de la fièvre ne le quitte pas. Nous en sommes réduits à espérer qu'une fièvre cérébrale l'agite, plutôt que de croire à un commencement d'aliénation mentale. M. Fleury, que tu connais, lui donne des visites et son état demande de grands ménagements et des soins assidus. Je lui donne et lui fais donner tous ceux qui sont en mon pouvoir. Malheureusement, sans demi-solde depuis cinq mois, privé depuis longtemps de la place que j'avais à l'Etoile, et chargé depuis déjà quatre mois du soin de pourvoir à ses besoins, les moyens que j'avais sont épuisés. Je vis, et lui vit avec moi, du produit incertain de mes travaux littéraires. Tu as témoigné à Victor l'intention où tu étais de nous faire à tous deux une pension à partir du 1er janvier ; cette pension, nous l'attendons avec impatience, mais si tu veux qu'elle soit profitable à ceux à qui elle est destinée, il faut accélérer l'instant de ta détermination, et m'envoyer l'argent nécessaire à soigner mon frère. Je n'insiste pas sur cette demande, je sais qu'il suffit de te faire connaître un besoin aussi sacré pour que tu fasses cesser aussitôt notre misérable embarras.

Après deux jours de crises épouvantables, Eugène est plus calme ; il sommeille en ce moment. Dans son délire, il a parlé de toi, et avec une tendresse qui, si tu l'avais entendu, t'aurait convaincu que ses lettres, qui t'ont blessé, étaient, comme je l'ai remarqué, le fruit d'une imagination dérangée. Je ne doute pas que, s'il est conservé à notre amitié, son caractère ne soit adouci. Tu verras alors qu'il ne t'aime pas moins que tes autres enfants.

Quant à moi, malgré mon silence prolongé, ne pense pas que mon amour pour toi ait éprouvé quelque affaiblissement ; mais, accablé souvent de travaux pressés, il ne me reste pas le loisir de t'écrire, alors que j'ai celui de t'aimer.

Pardonne à ce griffonnage. J'aurai soin de te donner fréquemment des nouvelles d'Eugène, qui vient de m'embrasser pour toi. Je joins mes embrassement aux siens, et je suis avec respect, dévouement et amour.

Ton fils,

A. Hugo.

Le même jour, 2 décembre 1822, Victor Hugo écrivait, de son côté, au général, une lettre, que j'ai publiée dans *Victor Hugo et son père*, et le priait d'envoyer de l'argent pour soigner Eugène.

Deux jours après, le 22 décembre, c'est Adèle Hugo, la femme de Victor, qui écrit :

Mon cher papa,

C'est dans toute la douleur de notre cœur que je vous écris. Mon mari est en ce moment près du lit de son pauvre frère, qui est dans un état inquiétant, tellement inquiétant que son médecin, qui est pourtant un homme habitué à traiter de semblables maladies, ne veut rien prendre sur lui seul pour le soigner, et veut une consultation. Papa, d'après le consentement de ces Messieurs, vient d'écrire au docteur Pariset, dont le nom vous est sans doute connu, et qui est médecin en chef de *Bicêtre*.

Depuis que mon Victor vous a écrit, il y a eu un jour et surtout une nuit très calme, mais ce calme n'était que le prélude d'une crise très violente, qui a duré hier quelques heures, et qui a repris tellement fort cette nuit qu'il fallait deux hommes, et de plus la femme qui le soigne pour le contenir un peu, et c'est alors que ce matin, à 6 heures, le médecin a décidé qu'il fallait une consultation.

Ses frères, le mien, mon cousin Trébuchet, et un autre de nos amis, se relayent pour le veiller ; mais, déjà, deux de ces Messieurs sont malades de la crise de cette nuit. Enfin, mon cher papa, nous sommes plongés dans la douleur la plus vive. Pardonnez-moi la liberté que j'ai prise de vous écrire, mais c'est une très grande consolation pour moi, sachant bien quel intérêt un bon père prend à de semblables malheurs.

Ces messieurs ne peuvent rien décider sans vous et attendent avec une grande impatience votre réponse.

Je vous prierai encore, cher papa, de présenter tous mes sentiments de reconnaissance et de respect à notre belle-mère, avec lesquels j'ai l'honneur d'être

mon cher papa,
votre très respectueuse
et obéissante fille.
A. Hugo.

Le général répondit, le 25 décembre, en donnant des instructions et en annonçant, sans doute, sa prochaine visite, car, dans une nouvelle lettre, écrite le 6 janvier (1823), par Adèle à son beau-père, nous lisons :

Nous vous attendons, mon bon papa, de jour en jour ; cette nouvelle nous a comblés de joie. Depuis si longtemps que mon Victor ne vous a vu, et depuis si longtemps qu'il désire vous voir, vous ne pouviez lui apprendre une chose plus agréable.

Vous trouverez à Paris, mon cher papa, des enfants qui vous sont tout dévoués, et, de plus que la dernière fois que vous les vîtes, une fille bien heureuse, qui vous doit tout son bonheur et qui ne désire que de vous l'exprimer de vive voix. Notre bonheur serait complet si notre pauvre frère pouvait y prendre part, et je suis bien persuadée que, s'il avait sa raison, son plus grand désir serait de revoir son père. Sa santé a été mieux pendant trois jours, ou du moins sa tête ; mais il est retombé depuis deux jours. Mon mari est en ce moment près de lui, et ces Messieurs s'arrangent de manière à le voir au moins tous les jours, ce qui paraît lui faire plaisir.

Le général emmena son fils Eugène chez lui, à Blois, où il parut se remettre un peu ; mais l'amélioration fut de courte durée, et

au mois de mai, il était à la Salpêtrière, chez le Dr Esquirol. Un ami de la famille (1), qui alla consulter le Dr Esquirol sur la position du malade, rapporte en ces termes l'opinion de l'éminent praticien :

Le malade est très fort, il faut l'affaiblir. Les saignées seront très utiles. Il a la tête et le cou gros, disposition aux engorgements du cerveau. Un des grands moyens de guérison est toute cessation de travail. D'après M. Esquirol, le malade guérira vers la fin d'octobre ou de novembre, mais alors il faudra qu'il renonce à toute occupation qui déterminerait de nouveau l'affection mentale.

Il ne resta pas longtemps à la Salpêtrière. Dès le commencement de juin, Adèle écrit à son beau-père :

Mon cher papa,

Mon mari me charge de vous faire part de son projet, qui est celui de papa, au sujet d'Eugène. .

Le désir de papa et de Victor est de tâcher de faire entrer pour la seconde fois Eugène au Val de-Grâce (chose que ce dernier désire beaucoup), ensuite de le faire transporter chez Royer-Collard (2). Papa, qui, à ce que je crois, connaît quelqu'un attaché à cette administration, recommanderait le malade, et moyennant une modique pension, qui n'est, paraît-il, pas de rigueur, rendrait sa position le moins triste possible. Au reste, la maison dans laquelle est mon beau-frère ne lui convient nullement. Il est sans doute très soigné, mais Eugène n'y attachant aucune importance n'en est pas plus heureux. Il ne parle à personne, ne sort pas, et se croit dans une maison où l'on veut le tuer, et se livre toute la journée à son imagination. N'ayant pas eu d'accès, on n'a pu lui administrer que des saignées et quelques bains. Et comme cette maison lui a été plus funeste qu'aucune autre, il faudrait donc, mon cher papa, que vous ayez la bonté de nous faire parvenir, courrier par courrier, une lettre pour M. d'Esquirol (*sic*), parce qu'on ne livrera le malade que d'après une autorisation de votre main.

Dès le 6 juin, le général Hugo envoya la lettre demandée, et Eugène entra au Val-de-Grâce. Il n'y resta que quelques jours, et dès le 27 juin, il était à Saint-Maurice (3).

Il paraît y avoir eu là quelque rémission dans sa maladie. Le 16 novembre 1823, Eugène écrivait à son père, à Blois, la lettre suivante, aussi bien écrite que bien pensée :

Mon cher papa,

C'est avec un bien tendre souvenir que j'ai reçu de tes nouvelles. Il paraît que ta santé est toujours bonne, et que tu ne m'as pas oublié. Je puis te donner l'assurance que l'attachement que tu as eu pour moi n'est pas moins présent à ma mémoire. J'ai lieu de croire que mes deux frères,

---

(1) M. Bouyn, ancien chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

(2) Voir *Victor Hugo et son père*, p. 73.

(3) A Saint-Maurice, maison dépendant de Charenton.

Abel et Victor, se portent également bien, car j'eusse été informé de leurs nouvelles s'il leur était arrivé quelque accident. M. le Directeur et les personnes employées dans cette maison ont beaucoup de bontés pour moi. J'ai lieu de croire que la reconnaissance que tu en ressentiras sera égale à la mienne.

C'est avec joie que j'ai appris ton heureux retour à Blois. Il a fallu quelque temps d'arrêt pour que je m'accoutume à l'idée d'être séparé de toi. J'espère par mon activité et mon application réparer le temps et le repos qui m'ont été accordés dans cette ville. Il faudrait que nos deux oncles de Nancy fussent ingrats pour ne pas s'intéresser à ma santé autant que je m'intéresse à la leur. J'espère que dans ta prochaine lettre tu leur parleras de mon attachement, et que tu ne leur permettras pas de l'oublier entièrement. J'ai été quelque temps sans nouvelles de nos parents de Nantes et de Paris ; tu n'aurais pas été sans m'informer, ainsi que mes frères, de leur santé, si la saison ou leur activité aux affaires y eussent porté quelque atteinte.

Le Monsieur qui a eu la bonté de me donner de tes nouvelles permet que je t'en témoigne ici ma reconnaissance, ainsi que de la complaisance qu'il a eue de venir me voir dans cette maison, dans un moment où toutes les marques d'affection ont droit de me sembler si précieuses.

Permets-moi de présenter mes respects à Madame notre belle-mère, et ne néglige pas de lui rappeler que je ne suis pas le moins soumis de tes fils, éternellement affectionnés ; c'est un témoignage d'estime et d'attachement que je dois lui rendre.

Adieu, mon cher papa, souffre que je t'embrasse et que je me recommande à ton souvenir ; je ne suis pas moins jaloux que mes frères d'être toujours présent à ta pensée.

Durant l'espace de temps que je dois passer ici, j'espère rendre le loisir qui m'est accordé non moins utile au désir que j'ai de te témoigner mon affection, qu'au calme de tête où tu as désiré me voir rétabli pour longtemps.

C'est avec ce vif désir que je me montrerai toujours

Ton fils soumis et respectueux.

E. Hugo.

16 novembre 1833.

Saint-Maurice, près Charenton.

Le mieux persista quelque temps. Dans une lettre écrite à son père à l'occasion de la nouvelle année, Victor Hugo écrit (20 décembre 1823) : « J'ai reçu une lettre assez raisonnable de notre Eugène ».

Mais ce n'était qu'une accalmie. Un an après, le 2 janvier 1825, un ami du général lui écrit de Saint-Maurice Charenton :

Je suis, à mon grand regret, obligé de vous donner de mauvaises nouvelles d'Eugène. Je l'ai vu trois fois depuis votre départ de Paris, et je l'ai toujours trouvé de plus sale en plus sale Il continue cependant à me reconnaître, mais je ne peux plus tirer de lui d'autre réponse à mes questions que : « Oui, Monsieur ! vous êtes bien bon ! »

De plus, le pauvre Eugène était devenu complètement gâteux. L'ami du général donne à ce sujet des détails répugnants, et ajoute :

Ces Messieurs de l'Hospice me disent qu'Eugène est maintenant dans un état à ne pouvoir guérir. Si cela est ainsi, il vaudrait mieux qu'il payât le plus tôt possible sa dette à la nature.

Ici s'arrêtent les renseignements que je tire de la correspondance du général Hugo.

Eugène vécut encore jusqu'au 20 février 1837.

La Médecine des Commères

Les vertus thérapeutiques du pied d'élan.

Elles nous sont signalées par notre confrère J. Noir, qui a eu l'occasion de les constater dans des circonstances qu'il nous rappelle (1) ; son récit ne manque pas d'humour.

Le Dr Noir donnait ses soins, dans un quartier populaire, à un enfant de dix mois, atteint de broncho-pneumonie ; il remarqua, autour du cou du petit malade, « une sorte de scapulaire, crasseux et noir ». S'étant informé, il apprit que c'était un sachet contenant une rondelle d'os long, et qui, au premier examen, lui parut appartenir au tibia d'un chevreuil. Ce talisman, révéla la mère, était un *pédelan* (pied d'élan), qui passe, dans le Berry, d'où la bonne femme était originaire, pour guérir toute espèce de catarrhe, et en particulier le catarrhe pulmonaire.

Notre ami, dont l'érudition n'est jamais en défaut, fait remarquer, à ce sujet, que la réputation, préservatrice et curative, de l'élan, est très ancienne : l'inventaire de Mazarin mentionne un de ces talismans ; on le retrouve, également, dans les vieilles pharmacopées : les raclures des sabots, ou pinces, de cet animal, étaient utilisées contre le *mal caduc*. Et J. Noir termine par ces judicieuses réflexions :

Cet animal, étant le plus grand et le plus rapide des cervidés, il n'y a rien de surprenant que la tradition populaire ait donné à ses dépouilles une vertu contre l'essoufflement et, par conséquent, contre les maladies dyspnéiques (catarrhe, asthme, bronchites, pneumonies) ; et, par une sorte de susperstition d'origine totémique, le pied d'élan est devenu un talisman contre le catarrhe.

L'élan a disparu, depuis le Moyen Age, de l'Europe occidentale et du Berry. La superstition de la vertu du pied d'élan a persisté néanmoins, mais l'on a substitué à l'élan l'animal sauvage de la région dont la course est la plus rapide, le chevreuil.

(1) Cf. le *Concours médical*, 11 mai 1924.

Echos de la « Chronique »

De la médecine au bolchevisme.

C'est un véritable roman vécu que l'existence, fertile en péripéties, du Président de la République du sud de la Chine, SUN-YAT-SEN, dont le nom reparaît à nouveau dans les gazettes du monde entier.

Ce chef d'Etat, que l'on dit converti au bolchevisme, a débuté par des études médicales ; on prétend même qu'il a conquis son parchemin doctoral. Puis, on le voit s'affilier à nombre de sociétés secrètes en Chine, et devenir un agitateur professionnel.

Il allait être arrêté par la police, lorsqu'il parvint à s'enfuir et à gagner les Etats-Unis, et de là l'Angleterre. A Londres, il lui arriva une mésaventure qui faillit mal tourner pour lui ; attiré, par guet-apens, dans l'immeuble occupé par la légation de Chine à Londres, il fut déclaré en état d'arrestation ; il parvint, par un subterfuge, à faire prévenir un de ses confrères londoniens, et grâce à l'intervention de ce dernier auprès du premier ministre de la Grande-Bretagne, Sun-Yat-Sen fut remis en liberté. Retourné en Extrême-Orient, il recommença sa campagne contre la vieille dynastie mandchoue, résidant tantôt dans des villes chinoises, tantôt au Japon, d'où il finit par se faire expulser. En 1911, il était nommé Président provisoire de la République chinoise. A la mort du titulaire de cette charge, il était à son tour élu par le Parlement de Canton, Président de la République de Chine. Mais le Nord ayant fait opposition à cette élection, le Parlement de Canton fut dissous, et Sun-Yat-Sen contraint de s'enfuir. Plus tard, il fut rappelé et réussit à fonder la République du Sud ; mais son rôle n'est pas terminé.

L'épilepsie sur le trône de Byzance.

On connaît les savants travaux du professeur JEANSELME, sur les tares morbides des souverains byzantins. Dans une récente séance de la *Société d'histoire de la médecine*, l'éminent léprologue a étudié « l'épilepsie sur le trône de Byzance » ; il a, tour à tour, fait défiler sous les yeux de ses auditeurs cette série de monarques, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils furent de remarquables dégénérés.

ZÉNON, intempérant et cruel, ivrogne et débauché, a présenté de nombreux accès d'épilepsie alcoolique. ISAAC COMNÈNE a eu une attaque de haut mal des plus nettes, avec aura visuelle et hallucinations auditives. MICHEL IV a souffert également de crises fréquentes de mal caduc, caractérisé par « la torsion des yeux et le branle de la tête ». Son neveu MICHEL V se distingua par sa cruauté ; il fit châtier tous ses parents mâles. Encore un épileptique, son successeur JEAN III VATATZÈS, dont le fils, THÉODORE II LASCARIS, hérita de la vésanie paternelle. N'a-t-on pas là une preuve nouvelle de l'utilité des connaissances pathologiques pour l'éclaircissement de l'histoire ?

La Médecine des Praticiens

La toux, les simples, le sirop Coclyse.

Les simples ont eu, en thérapeutique, le sort le plus différent. Ils ont connu, d'abord, durant des siècles, une vogue considérable. Puis leur étoile a décliné et ils sont tombés dans le plus complet discrédit. Ils sont restés pendant longtemps l'apanage des bonnes femmes, des charlatans et des sorciers.

Les plantes ont retrouvé quelque faveur, lorsque les chimistes ont su en extraire les principes actifs. Alcaloïdes et glucosides ont eu alors la préférence des praticiens. Toutefois, ceux-ci ont été assez observateurs pour reconnaître que ces principes actifs ne possédaient pas toutes les propriétés de la plante entière. La digitaline, par exemple, n'avait pas des effets aussi variés, aussi étendus que ceux de la digitale. Bien mieux, on a fini par considérer ces alcaloïdes et glucosides comme « des corps morts », par rapport aux édifices moléculaires, très oxydables et chargés d'énergie, élevés par la nature dans l'intimité des tissus végétaux.

La vogue est donc revenue aux plantes médicinales. Le Dr Henri Leclerc a publié un *Précis de Phytothérapie* et il fait des élèves. Les analyses des savants, qui ont révélé la composition intime, très complexe, des simples, justifient ce retour de fortune.

Parmi les végétaux employés en thérapeutique, les béchiques occupent un rang honorable. Les béchiques sont les remèdes de la toux et autres affections des voies respiratoires. La toux présente des caractères différents, suivant la cause qui la produit. Elle est tantôt sèche, provoquée par une irritation ou même un certain degré de congestion de la muqueuse de l'arbre aérien ; tantôt grasse, donnant lieu à des expectorations plus ou moins abondantes. Souvent ces deux genres de toux se trouvent réunis.

Un bon béchique devra donc calmer l'excitation de la muqueuse, la décongestionner, fluidifier les sécrétions trachéales et bronchiques, pour les rendre plus détachables et faciliter leur expulsion, les aseptiser ; enfin, tarir, dessécher le catarrhe pour amener la guérison.

Le *sirop Coclyse* remplit toutes ces conditions. C'est un sédatif énergique, un antiseptique fort, un modificateur actif des altérations pulmonaires.

Le *sirop Coclyse* est composé de : cannelle, safran, rose de Provins. Les propriétés de ses constituants garantissent sa valeur thérapeutique.

La cannelle agit surtout par son essence, qui est un mélange d'aldéhyde cinnamique, d'eugénol, d'allylbenzène, etc. Or, l'eugénol, l'aldéhyde cinnamique sont les plus puissants des antiseptiques. Ce dernier corps, qui forme de l'acide benzoïque dans l'économie, est un bon modificateur de l'hypercrinie broncho-pulmonaire.

L'essence de cannelle est analgésique et apaise l'irritation de la muqueuse.

Le safran, par son essence, est un sédatif fidèle ; il calme bien la toux. Par ses matières résineuses et son mucilage, il agit comme les balsamiques ; il assèche le catarrhe des voies respiratoires. Les anciens en faisaient une panacée contre les maladies de poitrine et l'appelaient l'âme des poumons. Il possède un grand pouvoir décongestionnant et anesthésique, prouvé par les heureux résultats que fournit son application sur les gencives enflammées et douloureuses des enfants qui font leurs dents.

Les roses de Provins contiennent une essence, des composés tanniques, des matières colorantes. Elles influencent favorablement les catarrhes de la muqueuse trachéo-bronchique ; employées jadis avec succès par la médecine arabe contre la phtisie, elles ont été remises récemment en honneur, et leurs effets répondent à leur ancienne réputation.

En résumé, les composants du *sirop Coclyse* sont des sédatifs et des analgésiques éprouvés, grâce à leurs principes volatils et aromatiques ; des décongestionnants, des antiseptiques énergiques ; des modificateurs sûrs des sécrétions de l'arbre aérien, qu'ils fluidifient, aseptisent et assèchent par les balsamiques, les terpènes qu'ils contiennent.

Ces propriétés pharmacodynamiques de ses composants font du *Sirop Coclyse* un excellent médicament de la coqueluche et de la toux.

L'Esprit d'Autrefois

Le Duc du Maine avait-il de l'esprit ?

Les Mémoires du temps sont contradictoires à ce sujet ; mais le fils de Mme de Montespan et de Louis XV avait reçu une trop forte culture de la part de Mme de Maintenon, pour qu'il ne lui en restât pas quelque chose. En tout cas, voici de lui un joli mot d'enfant :

Un jour, le duc du Maine, jouant, faisait beaucoup de bruit. Le grand Condé, qui était dans le même appartement, vint se plaindre de ce bruit, qui l'empêchait de travailler.

« Du bruit ? Ah plût à Dieu, Monsieur, que j'en fisse autant que vous !... »

Et le mot, dit l'*Echo de Paris* du 17 août (1924), auquel nous empruntons cette notule, est peut-être authentique...

R. Molinéry (*Luchon*).

Informations de la « Chronique »

Une fin prétendue mystérieuse. — La mort de l'abbé Prévost.

Périodiquement, reparaît dans la presse une note rappelant que l'abbé PRÉVOST, l'auteur de l'immortelle *Manon Lescault*, a succombé à une attaque d'apoplexie; d'autres, voulant paraître mieux informés, ajoutent qu'il n'était qu'en état syncopal, et qu'au moment où le scalpel du chirurgien fouillait ses chairs, le moribond s'est réveillé de sa léthargie, témoignant ainsi que toute lueur de vie n'était pas éteinte en lui.

Légendes que tout cela, a établi, il y a bien des années déjà (son ouvrage a paru en 1896), M. Henry HARRISSE, que ce petit problème avait passionnément occupé. Et cependant, l'erreur a survécu à la vérité, en dépit d'une argumentation aussi convaincante que serrée.

Le professeur LE DENTU, dont, à son tour, cette question avait excité la curiosité, apporte le poids de sa haute et légitime autorité à l'opinion exprimée par feu Harrisse. Après une discussion dont on pourra lire les détails dans le n° du *Temps* portant la date du 17 juillet 1924, il arrive à cette conclusion, que l'abbé Prévost n'a été victime ni de la méprise d'un opérateur ignare, ni d'une indigestion, ni d'une goutte remontée, pas davantage d'une apoplexie cérébrale. Se basant sur le procès-verbal d'autopsie, le vénéré maître formule ce diagnostic : *rupture d'anévrysme*. C'était, d'ailleurs, l'hypothèse émise par M. Harrisse ; et on s'en étonnera moins lorsqu'on saura que cet écrivain, n'étant pas médecin, avait consulté, en la circonstance, un homme particulièrement compétent en l'espèce : le professeur Le Dentu lui-même. Celui-ci, après examen consciencieux des pièces, qui lui ont été soumises, n'a pas hésité à émettre une affirmation catégorique qui, espérons-le du moins, donnera le coup de grâce à une légende qui n'a que trop longtemps eu cours.

Ce qu'étaient les Sphénopogones.

Pour qui connaît tant soit peu la langue grecque, nous n'avons pas besoin de traduire. Pour les autres, apprenons-leur qu'on désignait sous ce nom les hommes à la barbe en pointe, qui fut, un certain temps, de mode, et qu'ont seuls conservée quelques... originaux.

Le poète et auteur dramatique JACQUES NORMAND, qui fit partie du dîner des *Acutriches* (synonyme de *Sphénopogones*), a conté, dans ses Souvenirs, parus récemment, les épreuves que devait subir chaque candidat, avant de recevoir le *dignus intrandi*. Passons-lui la plume, et laissons-le conter :

Le jour de son initiation, le néophyte, portant sur ses vêtements une sorte de tunique blanche, coiffé d'une cagoule également blanche, était introduit,

les yeux bandés, par ses parrains, dans le salon du restaurant où se tenaient nos agapes. Les parrains donnaient — doucement ! — un coup de poing dans le dos du récipiendaire, qui se trouvait ainsi porté devant la table où siégeaient tous les autres Frères, vêtus de tuniques rouges, coiffés de cagoules rouges, au travers desquelles leurs yeux flamboyaient. Sur la table, des guirlandes de roses rouges en papier. Aux murs, les images et attributs sphénopogoniques. Dans un coin, le gonfalon dressé ; dans un autre, un mannequin articulé, dont le bras tombait de temps en temps sur un gong aux ronflements funèbres. On enlevait le bandeau couvrant les yeux du candidat, et, aussitôt, les terribles épreuves commençaient...

Terribles ? Jugez-en.

Le président posait au néophyte les questions les plus saugrenues, auxquelles il était tenu de répondre *illico*, avec esprit ou au moins présence d'esprit. Si la réponse satisfaisait le tribunal des Frères, grognements approbatifs ; dans le cas contraire, grognements indignés.

Venait ensuite l'épreuve dite du « mal de mer ».

Le plancher, sur lequel était assis le candidat, consistait en une planche à bascule, à laquelle on imprimait un mouvement de va-et-vient, analogue à celui d'une balançoire. Des instruments divers permettaient de produire des sons analogues aux mugissements des vagues, aux volées fiévreuses de la cloche d'alarme, aux dramatiques sifflets des sirènes... Soudain, au milieu de cette cacophonie, un chœur s'élevait suppliant... C'était la *Prière des Naufragés*, implorant le ciel à leur heure dernière. Tout cela faisait un bruit effroyable, intraduisible .. Une main compatissante apportait alors une cuvette au patient ahuri, secoué de plus en plus... S'il était « le plus fort », c'est-à-dire si aucune nausée ne le forçait à se pencher plus ou moins esthétiquement vers la faïence libératrice, il était déclaré admis. Dans le cas contraire., il l'était tout de même. Et, dès lors, triomphant, délivré de la planche à bascule, il pouvait troquer sa tunique blanche de néophyte contre la tunique rouge de Frère consacré.

A quoi s'amusent les gens d'esprit ! Et ce qui n'est pas sans causer quelque surprise, on trouve, dans le nombre de ces plaisantins, des gens graves et pondérés, tels Frédéric Masson, Léo Delibes, Massenet, J. Claretie, Albert Sorel, V. Sardou, G. Hanotaux, voire même... Albert Robin et S. Pozzi !

Un épilogue des « Journées médicales de Toulouse ».

Nous devons signaler aux lecteurs de la *Chronique médicale*, la très remarquable exposition, due à M. Touzet, concernant thèses, poteries, gravures, documents touchant notre art. Il y avait là, exhumés de la vieille pharmacie Magne-Lahens (*Magnus Lahensis*), des pilons des XIVe et XVe siècles, qui étaient de pures merveilles. Il faut féliciter notre jeune collègue, M. Touzet, de posséder déjà une si rare et si belle collection.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Deux lettres inédites de Farabeuf.

Notre distingué confrère, le Dr PAILHAS (d'Albi), a eu la gracieuseté, dont nous le remercions à nouveau, de nous adresser, pour notre collection personnelle, deux lettres de FARABEUF, qu'il nous autorise à publier dans la *Chronique*. Ces lettres présentent un double intérêt : outre qu'elles contribuent à éclairer cette physionomie, si attirante, du maître original dont J.-L. FAURE a tracé une si magistrale silhouette, elles nous permettent d'évoquer le souvenir d'un confrère injustement méconnu, le Dr BATAILHÉ, qui, devrions-nous l'avoir oublié, fut le promoteur du pansement par l'alcool, tout simplement (1). N'y a-t-il pas là, nous le répétons, un double motif pour justifier la publication des deux autographes dont nos lecteurs vont savourer la primeur ?

6, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-VIe.

29 nov. 1908

CHER CONFRÈRE,

Ayant débuté en 1860, j'ai à peine entrevu BATAILHÉ. Il me semble me rappeler qu'il n'était ni achalandé (*sic*), ni grand, ni beau, ni bien vêtu ; qu'un vieux manteau-pèlerine cachait mal ses habits râpés et laissait voir un gros testicule qu'irrévérencieusement nous appelions orchite, gaminerie sans fondement probable mais suggérée par la chaude-pisse officielle d'un autre professeur-charognard qui n'était pas même reçu officier de santé et qui venait à la clinique voisine prendre, devant nous tous, les conseils d'Auguste NÉLATON. Le père DUPRÉ, bohème, anatomiste et opérateur, « poète, philosophe et professeur », était la 3e personne de cette Trinité adonnée à l'enseignement libre de la dissection et des opérations cadavériques. Dupré dura le plus longtemps et succomba sous les coups de l'âge, de la concurrence, de l'intempérance (maladie commune), de l'excitation cérébrale et finalement d'une rétention d'urine suivie d'infection urineuse. Ce n'était ni une bête, ni un ignorant, ni un malhonnête homme. S'il s'agissait de lui, je vous en dirais long.

Mais des deux autres, DUMAY et BATAILHÉ, je ne sais rien que vous ne sachiez vous-même sans doute. Batailhé a toujours passé pour avoir prêché, il l'a fait, j'en suis sûr, et avec persévérance, le pansement des plaies à l'alcool ou tout au moins à l'eau alcoolisée : les journaux du temps, notamment la *Gazette des hôpitaux*, doivent pouvoir vous renseigner. Ce rôle de rénovateur de l'emploi du vieux vin alcoolique des Grecs a fait de Batailhé un précurseur des antisepticistes plus récents. En ce temps-là, chez Velpeau, la poudre de plâtre et coaltar de CORNE et DEMEAUX rendait des services et DÉCLAT préludait...

Je ne sais comment Batailhé enseignait *en ville*, ni même s'il y

(1) Cf. Batailhé, professeur libre à la Faculté de médecine de Paris (1850-1865) et le statuaire Carpeaux, par le Dr B. PAILHAS (d'Albi) (*Chron. méd.*, 1909, 481 et seq.)

enseignait, ni par conséquent s'il y transportait des cadavres ou fragments de cadavres. Mais Dupré m'a conté comment, avant la percée du boulevard Saint-Michel, il faisait disséquer dans un réduit, dessous d'escalier de maison privée, éclairé sur cour. J'ai vu cette maison avant le remaniement de la place de la Sorbonne. On y apportait la « matière première » de l'Ecole pratique. Dupré était petit et vigoureux ; il chargeait le « corps » sur son dos comme un grand enfant en charge un petit ; Dumay, de taille fort élevée, jetait son grand manteau sur le tout et : en route pour la place Sorbonne ! Quelques élèves encadrant le fardeau servaient de gardes du *corps*. Cela se passait le soir, entre chien et loup, avant l'allumage des becs de gaz, fort rares en ce temps-là dans les ruelles étroites du vieux quartier Latin, que j'ai du mal à me refigurer.

Batailhé avait peut-être eu quelque installation pareille en dehors de l'Ecole pratique. J'en ai vu une un jour, probablement la dernière.

Ces pauvres professeurs étaient assez populaires. Mangeaient-ils à leur faim ? S'habillaient-ils ailleurs qu'au Temple ? Où logeaient-ils ? Dupré avait deux sœurs qui le dorlotaient dans un appartement convenable ; mais elles ne parvinrent jamais à l'empêcher de salir sa redingote ni à répandre sur sa chemise d'épaisses couches de tabac à priser.

Ce dont ces braves gens si peu ordonnés souffraient le moins, c'était de la soif. Les étudiants assez riches pour hanter le café de la Rotonde, où Mme T. était si appréciée, avaient pour eux le bock facile. Du reste, j'ai vu l'un de ces maîtres irréguliers solliciter ainsi la générosité publique (ce n'était pas Batailhé). Il avait dans sa poche une poignée d'os du carpe désarticulés, en tirait un au hasard et le tendait sous le nez d'un attablé en le provoquant à parier : « Un bock que tu ne me dis pas le nom de c' t'oss ! » Vous pensez qu'il ne perdait pas souvent.

Tel était un coin de notre monde en ce temps-là ; mais Batailhé, voyez-vous, sa gloire c'est le pansement à l'alcool, c'est d'avoir cherché à combattre l'infection. De plus vieux que moi, qui n'ai que 67 hivers, vous renseigneraient mieux : Félix GUYON, DUPLAY, LABBÉ, qui furent prosecteurs du temps de Batailhé, alors que je débutais en 1860. Voudraient-ils raconter ? M. Guyon est fort malheureux, Duplay mal portant, Labbé politicien occupé, occupé !

Renommé pour ma précision, j'en ai manqué aujourd'hui dimanche.

Excusez-moi.

L.-H. FARABEUF.

*
* *

Université de Paris — Faculté de Médecine

Paris, le 25 novembre 1909

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Rentré à Paris depuis peu de jours, j'ai à peine eu le temps de

dépouiller l'amas de papiers que les envois d'été avaient accumulés chez moi.

Je viens de trouver et de lire votre BATAILHÉ-CARPEAUX, qui est une œuvre pieuse dont je vous félicite et vous remercie.

Ne croyez pas que Batailhé ait été tout à fait méconnu. Son nom était connu de tous les concurrents de mon temps et cité à l'occasion dans les épreuves sans offusquer les juges. Le pansement à l'alcool fut très employé à Paris, notamment pendant le siège, mais sa technique n'a jamais été bien réglée et l'alcool, du reste, est un antiseptique insuffisant. Nous l'employions dilué, par économie d'argent et de douleur, et son action devenait ainsi presque nulle.

Je ne voyais pas la figure de Batailhé aussi grande que vous la montrez. L'ayant à peine aperçu quelquefois, ne lui ayant jamais parlé, je ne connaissais que ses dehors et... son pansement à l'alcool.

Il n'a ni croix ni pierre sur son pauvre squelette, qu'importe ! CHAUCHARD s'est ridiculisé par le faste de son tombeau anthume.

Où sont les os d'HIPPOCRATE, d'ALEXANDRE, d'ARISTOTE, de MOLIÈRE, de MIRABEAU, etc., etc. ?

Résignons-nous tous à l'oubli et aspirons au repos.

En attendant, portez-vous bien, si possible *usque ad ultimam.*

L.-H. FARABEUF.

Une épigramme de Mme Roland.

Il nous est passé jadis sous les yeux une lettre de Mme ROLAND, qui commence ainsi : « Plusieurs mois se sont déjà écoulés, monsieur, sans que je vous écrivisse, quoique je renouvelasse... » Elle se termine par cette épigramme :

En grasseyant, la divine Cloé
Disait un jour : « Qu'importe un œil, un nez !
Est-ce le corps ? C'est l'âme que l'on aime.
L'étui n'est rien. » Voilà, dans l'instant même,
Que de l'armée arrive son amant ;
Taffetas noir, étendu sur la face,
Y couvre un nez qui fut jadis charmant,
Ou bien plutôt n'en couvre que la place..
Il voit Cloé, veut voler dans ses bras.
Cloé recule et sent mourir sa flamme,
« Mon Dieu ! dit-elle, est-il possible, hélas !
Qu'un nez de moins change si fort une âme ? »

On n'est pas habitué à voir « l'Egérie de la Gironde » sous un aspect aussi peu grave.

La " Chronique " par tous et pour tous

Au sujet du prétendu tœnia du grand Roi.

Dans un livre récent sur *Louis XIV*, M. L. Bertrand explique par la présence d'un tœnia la boulimie bien connue et les vertiges dont le grand roi était atteint. « Que le roi ait eu le tœnia, cela ressort assez nettement des observations faites par ses médecins eux-mêmes. Dévoré par son tœnia, il était obligé d'absorber des quantités excessives de nourriture, et cette nourriture, il ne pouvait pas la mâcher, n'ayant plus de dents... Avec le tœnia et une mastication défectueuse, il avait beau engloutir, les aliments non assimilés ne lui profitaient pas ; et ainsi il avait toujours faim (1). »

Les constatations relatées dans *le Journal de la santé du roi* par les médecins Vallot, Daquin, Fagon, ne permettent pas de croire qu'il s'agissait d'un tœnia.

A l'âge de 20 ans, en 1659, Louis XIV rend avec ses matières, et sans avoir pris aucune drogue, *un ver d'un demi-pied*, *en vie*. Près de 30 ans se passent sans autre évacuation du même genre ; en 1690, rejet d'un second ver vivant ; l'année suivante, trois vers morts, dont deux aussi longs que les premiers. Un sixième et dernier parasite est rendu mort en 1705.

Morts ou en vie, ces vers, longs d'un pied ou d'un demi-pied, sortis avec les fèces ou à la suite d'une purge banale, ne pouvaient être que des lombrics, et non des fragments de tœnia. La forme rubanée de ce dernier entozoaire aurait attiré l'attention des médecins ; ils n'ont certainement vu que des ascarides ordinaires, si fréquents à cette époque et si connus qu'une description spéciale était inutile.

Le tœnia donne lieu à de fréquentes expulsions de cucurbitains, qui sortent souvent en dehors de la défécation ; il ne cède pas à de simples purgatifs et il exige un traitement spécifique énergique. Dans le cas d'expulsion spontanée, sa longueur n'est pas d'un pied ou d'un demi-pied, mais d'un ou plusieurs mètres.

Le ver solitaire était, d'ailleurs, assez rare à cette époque, du moins en France. On ne connaissait guère que le *tœnia solium*, provenant de la ladrerie du porc. Or, à Paris et dans toutes les villes, des experts, nommés *langueyeurs*, étaient chargés officiellement de l'examen des porcs destinés à l'alimentation.

De nos jours, plusieurs savants médecins ont étudié l'histoire pathologique du grand roi ; aucun ne s'est arrêté à l'hypothèse du tœnia. Tous ont vu dans les parasites signalés de vulgaires lombrics. En tranchant cette question dans un autre sens, M. L. Bertrand paraît avoir un peu abusé de sa qualité de profane.

(1) L. Bertrand, *Louis XIV*, pp. 398 et 400.

Il est passible d'une autre critique, qui touche indirectement à la médecine. Il a eu l'heureuse idée de mettre en relief, par des citations décisives, les mesures d'humanité ordonnées par le roi en faveur de ses soldats blessés ou malades (1). Le complément naturel de cet éloge aurait dû être, semble-t-il, la glorification de l'hôtel des Invalides, que l'on peut considérer comme la contre-partie humanitaire des splendeurs royales de Versailles. En aucun temps, en aucun pays, les victimes de la guerre n'ont été traitées avec une telle magnificence ; les hôpitaux militaires modernes font piètre figure, en face du vaste et fastueux établissement consacré par Louis XIV à ses soldats mutilés.

Ce qui frappe dans cette création, ce n'est pas seulement la retraite confortable assurée aux défenseurs de la patrie ; c'est encore l'hommage rendu à leurs services, en les logeant dans le plus grandiose et le plus en vue de tous les monuments de la capitale.

L'admiration que nous avons pour le talent littéraire et la piété patriotique de M. L. Bertrand nous fait regretter qu'il n'ait pas ajouté ce fleuron à la couronne replacée par lui sur la mémoire du grand Roi.

Dr Maljean.

Un peu de psychanalyse exégétique, à propos d'A. de Vigny.

Dans un ouvrage récent (2), je me suis attaché à mettre en évidence ce que j'ai baptisé la *pandémie androgynolâtre* de tous nos écrivains. Mais, réserve faite d'une citation de Lamartine, je n'avais pas cru utile d'insister sur l'érotisme homosexuel des quatre grands coryphées de notre romantisme : l'expression de cette nuance sentimentale est vraiment trop fugitive dans leurs œuvres, si on les rapproche de tant d'autres plus anciennes ou toutes récentes, aux si explicites professions de foi ultra-platoniciennes !

Concernant A. de Vigny, je m'étais contenté de rappeler cette « hallucination séraphique » (au sens pré-péladanien), que lui reprochait déjà l'incisif Sainte-Beuve. Or, voici qu'en m'accusant réception de mon ouvrage, un éminent professeur de Bucharest m'annonce qu'il va tenter prochainement toute une exégèse psychanalytique des tendances pédérastiques, incluses, selon lui, dans l'œuvre de notre sublime lyrique. Mais, pour cela, fidèle à la méthode de Freud, si j'en juge d'après les exemples qu'il me donne, il va s'attacher à des effets de style, à des réticences d'expression, à des tournures prosodiques, aux rejets même !

Cher Collègue, votre mosaïque et vétillarde dissection me donne envie de rire. Bon Dieu ! si vous tenez tant à démontrer que le

(1) *Loc. cit.*, pp. 299 et 300.

(2) *Les Grandes Aberrations de l'amour romantique*, tome Ier : *Sensualité religieuse ; amour androgyne*. Maloine, Paris (5 fr.).

chantre inspiré de l'individualisme a été touché, lui aussi, comme tous les fronts élevés, de la nostalgie androgyne, contentez-vous de demander à ses poèmes ce qu'ils expriment sans ambages. Je ne conçois pas qu'on cherche à lire *sous* les lignes, — fussent-elles d'inégale longueur, — quand elles vous livrent ingénûment le sens même que vous prétendez leur extirper !

Oui, Vigny nous avoue combien il était sensible à la « grâce pénétrante » de l'adolescent. Son esthétique invite chacun à « exalter sa propre beauté intime » : or (n'est-ce pas, Camille Spiess ?), — psychique ou sexuel, selon l'étiage de ses tendances, tout narcissiste est son propre androgyne. Dans l'académie humaine, les fervents de la beauté masculine sont particulièrement sensibles (notre confrère A. Couvreur est de ceux-là) à la ligne des jambes, et spécialement à la beauté des pieds (1). Or, comment le poète épris va-t-il proclamer à Eva sa suprême adoration ?

La terre est le tapis de tes beaux pieds *d'enfants* !

Et, *alter ego* de son Stello, Samson vieilli, symbolisation physique de la puissance créatrice du poète déclinant, quel beau cri païen il trouve pour objectiver son aspiration à la délivrance de la vie, devenue trop douloureuse :

Qu'ils seront beaux les pieds de celui qui viendra
Pour m'annoncer la mort !...

Mourant, ce même Samson trouvera encore une aussi pathétique confidence pour traduire la grande déception de sa vie, qui fut avide de se donner, mais se perdit au gouffre de l'amour perfide :

Et, plus ou moins, la femme est toujours Dalila !

Amateurs de psychanalyse, il est aisé de deviner le regret qu'enveloppe ce vers amer : c'est celui de l'affection virile, de l'amitié antique, de cet attachement sinon plus attendri, du moins plus cordial que l'amour romanesque. Le poète, lui aussi, se sent, parfois, excédé par l'amour féminin, dont il sait les embûches et déplore les défaillances physiologiques :

Toujours ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr,
La femme, enfant malade et douze fois impur...

Il serait facile de poursuivre de la sorte. Je renvoie mes lecteurs à l'œuvre poétique : ils y feront d'aussi fructueuses glanes. Je voudrais avoir réussi, par cette courte illustration, à montrer comment l'école française pourrait utiliser le freudisme, sans tomber dans ses bizarreries et ses minuties de recherches.

Louis Estève,
de la Société des Gens de Lettres.

(1) Je détiens, sur ce sujet, une imposante documentation, que je publierai quelque jour. (L. E.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

A quelle maladie a succombé Lénine ? — Puisque votre « Chronique médicale » répond aimablement aux questions qu'on lui pose, je me permets de vous adresser celle-ci :

« Qui connaît le diagnostic de la maladie dont Lénine est mort ? n'est-ce pas la P. G. ? »

Vous aurez certainement, par vous-même ou par d'autres confrères, une intéressante documentation ?

Dr Hamonet (*Flers de l'Orne*).

Les sources de M. Paul Bourget. — Dans un roman de M. Paul Bourget (1), nous lisons à la page 76 (26e mille) ;

Il y a cette différence pourtant que ces résolutions d'une pneumonie ont des signes plus nets. Quand les crachats se font plus abondants, sous-crépitants, fins, puis gros, et que la température s'abaisse, nous sommes sûrs que la dyspnée va disparaître.

Il nous a été possible de retrouver le manuel où M. Paul Bourget s'est documenté. En effet, si nous feuilletons le Formulaire de MM. Lemoine et Gérard, nous y trouvons, dans la 10e édition, à la page 608 :

Pneumonie.

Résolution de l'exsudat : Crachats plus abondants, sous-crépitants, fins, puis gros, abaissement de la température. Disparition de la dyspnée.

Ne serait-il pas intéressant de se livrer à quelques recherches pour retrouver les autres sources médicales d'inspiration de M. Paul Bourget ?

René Robert, Externe des Hôpitaux de Strasbourg.

La théorie de l'imprégnation. — Qu'y a-t-il d'exact et d'avéré dans la thèse soutenue par Zola, tout au long de son roman de *Madeleine Férat*, sur la prédominance marquée, quant à la fécondation future, proche ou lointaine, du premier mâle avec qui une jeune fille ou une femme ait eu affaire ?

Est-il, parmi vos correspondants, certains membres de la Faculté qui aient reçu des confidences relatives à cette question et conclu dans le même sens ?

A quoi cela tient-il ? Peut-il y avoir là, en dehors d'une cause physiologique pure, une origine morale, à répercussion physiologique, provenant d'une affection exclusive ?

Le fameux Büchner, ayant traité ce sujet au point de vue strictement animal, dans *Science et Matière*, ses conclusions sont-elles de nature à rendre insoutenable ce dernier problème ?

Fernand Gouyou (*Alger*).

(1) *La Geôle.*

Réponses

Les Goncourt, cliniciens de lettres ; quels furent les inspirateurs de ces romanciers ? (XXXI, 246). — Dans le numéro de la *Chronique médicale* du mois d'août dernier, le Dr Amsler posait cette question : « Quel fut l'inspirateur médical auprès duquel les Goncourt documentèrent leurs œuvres ? A quel illustre physiologiste est-il fait allusion dans *Madame Gervaisais* ? » etc., etc.

Je crois, sans fausse modestie, être particulièrement qualifié pour répondre à ces diverses questions. En effet, depuis fort longtemps déjà, je rassemble tous les documents nécessaires en vue de la rédaction et de la publication d'un Répertoire méthodique, donnant la nomenclature de toutes les thèses de doctorat passées devant les Facultés de médecine françaises, sur des sujets littéraires, historiques, philosophiques, artistiques, etc. En puisant dans mes notes, j'ai donc le plaisir de pouvoir faire connaître à notre confrère angevin qu'il trouvera tous les renseignements susceptibles de l'éclairer et de l'intéresser dans les cinq thèses suivantes, toutes les cinq justement consacrées à *l'observation et la documentation médicales dans les romans des frères de Goncourt*... (d'ailleurs, ce sont précisément la vie et l'œuvre des Goncourt, avec la vie et les œuvres de Gustave Flaubert et de Guy de Maupassant, qui ont inspiré le plus grand nombre de thèses médicales).

1° Victor Segalen, *Bordeaux*, 1902 (il s'agit du remarquable lettré, le brillant auteur de *René Leys* et des *Immémoriaux*, le grand ami de Claude Farrère et de Gilbert de Voisins, si prématurément enlevé, en pleine gloire naissante) ; 2° André Demelle, *Montpellier*, 1909 ; 3° Yves Even, *Paris*, 1910 ; 4° Duplessis de Pouzilhac, *Montpellier*, 1910 ; 5° Durand, *Bordeaux*, 90 pages, n° 86, 1920-21.

Dr Paul Marmion (*Paris*).

— Je réponds à l'article du Dr Amsler, d'Angers, concernant les Goncourt cliniciens de lettres.

1° Le « grand » physiologiste auquel il est fait allusion est et ne peut être que Claude Bernard, qui, à ce moment-là (1868), était à l'apogée de sa carrière, membre de l'Institut et de l'Académie française et qui devait mourir exactement dix ans plus tard (1878).

2° Cette longue, interminable, *sempiternelle* phrase de douze lignes des de Goncourt n'est certes pas ce que ces auteurs, encore discutés, ont écrit de mieux. C'est un modèle de *pathos*. Certes, ce n'est pas cette phrase qui sera un jour dans les anthologies.

Voilà pour la forme.

Voici pour le fond.

L'idée de cette phrase grotesque. On y voit nettement que les de Goncourt, écrivains acceptables, en médecine n'étaient que des *intrus* ignorants.

Qu'ils demeurent dans le domaine littéraire, c'est déjà beaucoup ;

mais qu'ils n'envahissent pas le domaine scientifique, — et surtout médical —, qui leur demeure fermé.

Avis aux jeunes littérateurs qui essayeraient de pénétrer dans les arcanes secrets de la médecine.

Autre question, celle-ci purement littéraire. La phrase moderne ne doit pas être longue. De même que la phrase de DESCARTES, des *qui* et des *que* abusifs (rééditée systématiquement par BRUNETIÈRE) a vécu ; de même celle des grands orateurs : DÉMOSTHÈNE, CICÉRON, BOSSUET est abandonnée. A grand effet dans l'art oratoire, elle perd de sa vie et de sa synthèse dans la page écrite.

La phrase moderne doit être courte, vive, incisive, ramassée, concise, synthétique. Type éternel : la phrase de Tacite.

Dr A. MARCAILHOU D'AYMERIC (*Luchon*).

Les premiers essais du gaz d'éclairage (XXXI, 206). — Parmi les précurseurs immédiats de l'ingénieur Philippe LEBON (dont les recherches datent de 1796-1801), il faut compter encore deux pharmaciens : LAPOSTOLLE, qui, d'Amiens, adressa, le 7 janvier 1784, au *Journal de Paris*, une lettre proposant l'emploi pour les aérostats du gaz de houille, dont il faisait l'objet de ses expériences ; MINCKELERS, professeur à l'Université de Louvain, qui, sans que Lapostolle sans doute en eût eu connaissance, avait, le premier, étudié admirablement ce gaz et, avant de s'en servir bientôt pour éclairer son laboratoire, l'avait, le premier aussi, employé, le 21 novembre 1783, à gonfler un ballon en baudruche, dont l'ascension se fit dans d'excellentes conditions.

La *Chronique médicale*, en remontant dans le passé, a conduit la liste des « découvreurs » jusqu'à ce modeste médecin de Tournon, Jean TARDIN (1618), sur lequel on trouvera des détails en une étude intitulée *De l'éclairage au gaz en France* et publiée par M. BLONDEAU DE CAROLLES dans les suppléments du *Constitutionnel* des 7 et 21 avril 1841. C'est au dix-septième siècle, aussi, que le mot *gaz* lui-même fut introduit dans la science par un autre médecin, fameux celui-ci par son étude des fluides aériformes : Jean-Baptiste VAN HELMONT, de Bruxelles, le dernier de ces grands alchimistes auxquels M. Marcelin BERTHELOT, dans une lettre adressée le 18 décembre 1904 au journal belge *la Conquête de l'air*, attribuait (avec raison, semble-t-il, mais sans citation de textes) la trouvaille de notre gaz d'éclairage.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

Complétons cette communication de notre collaborateur bruxellois par une note bibliographique.

La question des origines de l'éclairage au gaz a été posée scientifiquement le 26 juillet 1897 par M. A. BOGHAERT-VACHÉ, de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, en un article consacré à MINCKELERS, dans le *Petit Bleu* de Bruxelles, et vers la fin de cette même année 1897, par M. F. de WALQUE, de l'Université de

Louvain, en la notice « Minckelers » de la *Biographie nationale*, éditée par l'Académie royale de Belgique.

Pour avoir une connaissance complète des thèses en présence et se faire une opinion raisonnée, il faut lire :

Les articles publiés en 1904 par l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (Paris) ; la livraison de janvier 1905 de l'*Aérophile* (Paris), contenant dix pages illustrées, dues à divers auteurs : « Les origines du gaz d'éclairage et les ballons » ; *Minckelers et l'invention du gaz de houille*, par Adhémar de la Hault (Bruxelles, 1910 ; in-8° de 16 pages, avec illustrations) ; *les premiers emplois du gaz de houille en aérostation : Minckelers, 1783 ; Lapostolle, 1784*, par Lucien Bertin (Amiens, 1912. In-8° de 32 pages, avec illustrations). On trouvera là de nombreux renvois à toutes les autres sources utiles à consulter, pour vérification ou développement.

Les polémiques ont repris dans les revues, dans les journaux, en 1924, à l'occasion du centenaire de l'éclairage de Paris par le gaz. Dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* des 10-20-30 août, col. 657-659, M. A. Boghaert-Vaché a résumé ainsi les résultats définitivement acquis à l'histoire des sciences.

« Philippe Lebon commença à s'occuper de la question de l'éclairage en 1796. Deux ans plus tard, bien qu'il ait toujours, de préférence, distillé le bois, il avait reconnu la possibilité d'obtenir également le gaz d'éclairage du charbon de terre, des huiles, des résines, des graisses, etc., et il avait conçu ses « thermolampes », ainsi que toutes les installations nécessaires pour l'application en grand de ses procédés. (*Revue contemporaine*, de Paris, 30 septembre 1865, pages 224 à 246 : article de M. Jules Gaudry, parent de Lebon. Sur la date de l'invention, voir aussi le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Paris, 1811, n° LXXXVII, page 237 : compte rendu de la séance générale du 4 septembre 1811.)

« Il demanda son premier brevet le 3 septembre 1799 et l'obtint le 28 du même mois. Un certificat d'addition, sollicité le 27 juin 1801, lui fut délivré le 25 août suivant. (Textes dans la grande publication officielle : *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée*, tome V, Paris, 1823, pages 123 et 124.)

« Les circonstances ne permirent malheureusement pas à Lebon, malgré des expériences publiques, d' « industrialiser » ses inventions de 1796-1801, et il mourut en 1804. (Je ne crois pas à la légende d'après laquelle il fut assassiné.)

« Or, le 21 novembre 1783, en Belgique, Minckelers avait fait partir un petit ballon gonflé au gaz de houille, connu depuis très longtemps et dont la découverte est due peut-être aux vieux alchimistes, mais qu'il venait, le premier, d'étudier de façon complète, d'appliquer à l'aérostation ; et quelques mois plus tard, il employait ce même gaz pour l'éclairage de son laboratoire à l'Université de Louvain. (Voir les nombreuses études publiées depuis 1897 par

M. François DE VALQUE, qui, aujourd'hui encore, à quatre-vingt-sept ans, bataille en faveur de son compatriote ; par M. Adhémar de LA HAULT et par moi-même ; le principal opuscule à consulter est celui de M. de la Hault : *Minckelers et l'invention du gaz de houille*, Bruxelles, 1910.)

« Et dès 1792, en Angleterre, ou tout au plus tard en 1794, — car il me reste un doute, en dépit du centenaire solennellement célébré en 1892 par nos voisins d'outre-Manche, — William MURDOCK avait fait, avec le gaz de houille, des essais qui allaient lui permettre de créer l' « industrie » de l'éclairage au gaz, bien avant qu'elle fût réalisée sur le continent. (Voir, au mot « Murdock », le colossal *Dictionary of national biography*, fondé par George SMITH et continué par Sidney LEE, tome XXXIX, Londres, 1894, pages 324 à 328.) »

L. R.

Origine du mot « poilu » (XXIV, 254). — Quelque curieux de vieilles choses et fureteur passionné que l'on soit, on n'a pas toujours la bonne fortune de dénicher dans des greniers d'amis complaisants, qui encouragent vos recherches, des pièces curieuses inédites, comme cette consultation autographe de LAENNEC, que j'adressai au docteur CABANÈS en 1909, et que la revue (même année) publia à la suite d'un court commentaire que j'en donnai.

Il s'agit d'une trouvaille d'un autre genre, qui nous a paru de nature à compléter les communications qui ont été faites dans la *Chronique Médicale*, durant les années 1915-1916-1917, sur l'origine du mot « poilu », lequel, depuis la guerre dernière, a reçu, dans le langage courant ou en littérature, ses lettres de grande naturalisation.

Je rappellerai qu'en 1915, parut dans la *Chronique* un article d'une documentation très étendue, au point de vue historique, d'un homme de lettres, DANIEL CALDINE, sur *le Poil, symbole de la force, et les ancêtres de nos poilus*.

En 1916, sur le même sujet. les confrères BLOCH, LE PILEUR, LEBEAUPIN et WILLETTE consacraient des aperçus d'un vif intérêt.

En 1917, page 254, R. D. signale que, dans le *Père Goriot*, de BALZAC, Vautrin dit à Rastignac :

Avez-vous vu beaucoup de gens assez *poilus* pour, quand un camarade dit : « Allons enterrer un corps », y aller sans souffler mot, ni l'embêter de morale ?

Et quelques pages plus loin :

Voilà comme je vous voulais, vous savez ce que vous faites. Bien, mon petit Aiglon ! Vous gouvernerez les hommes; vous êtes fort, carré, *poilu*, vous avez mon estime.

A mon tour, je viens soumettre aux lecteurs de notre revue une trouvaille que je viens de faire, et qui m'a paru compléter tout ce qui a été dit jusqu'ici sur le mot « poilu », appliqué aux héroïques combattants de la Grande Guerre.

Préparant un travail sur *la Médecine et le Médecin dans l'œuvre Balzacienne*, je me suis plongé, depuis quelque temps, dans la lecture de l'œuvre, si riche et si puissamment variée, du fécond romancier.

Or, voici ce que j'ai trouvé dans un des derniers romans lus, *le Médecin de campagne*. Notre confrère, le Docteur Benassis, promène son hôte, le commandant **Genestas**, dans son domaine peuplé par lui et où il est considéré comme un dieu. Il lui présente un de ses hommes, Gondrin, qu'il a tiré de l'épreuve comme tant d'autres ; et voici en quels termes Balzac, faisant revivre les hauts faits des soldats de la Grande Armée, et plus spécialement les soldats pontonniers du général Eblé, lesquels permirent à l'armée de l'Empereur de passer la Bérésina, du 26 au 29 novembre 1812, s'exprime par la bouche de notre confrère Benassis :

> Mon homme, (Gondrin), a contribué à construire le pont sur lequel a passé l'armée, et pour en assujettir les premiers chevalets, s'est mis dans l'eau jusqu'à mi-corps. Le général Eblé, sous les ordres duquel étaient les pontonniers, n'en a pu trouver que quarante-deux assez *poilus*, comme dit Gondrin, pour entreprendre cet ouvrage.

Je me demande si l'immortel auteur de la *Comédie humaine* ne serait pas, en somme, celui qui le premier aurait employé le mot « poilu » dans le sens, plein de grandeur et synonyme de bravoure, de ténacité et de patience que nous lui avons donné.

Aux érudits confrères Balzaciens, collaborateurs de la *Chronique*, qui se sont occupés de cette question, de me dire ce qu'ils pensent de cette interprétation.

Dr Mantelin (*Rochefort-sur-Mer*).

A quand remonte l'usage des plumes à écrire ? (XXXI, 278). — Je conteste les assertions du docteur M. Rouchon (*Besançon*), dans la *Chronique médicale* du 1er septembre 1924, page 278 : « A quand remonte l'usage des plumes à écrire ? »

Vous trouverez des documents détaillés sur cette question dans l'ouvrage suivant, malheureusement peu connu : John Grand-Carteret, *Papeterie et papiers de l'ancien temps*. Paris, 1913 ; en l'officine de Georges Putois, maître marchand-papetier, 3, rue Turbigo, pp. 142-150.

Je vous aurais transmis le texte directement, s'il n'était pas aussi long ; mais je pense que vous trouverez l'ouvrage précité dans les bibliothèques publiques de Paris.

Dr Gilson (*Angoulême*).

Ceux qui sont partis

NÉCROLOGIE

Le Professeur Lacassagne.

Au moment où notre imprimeur mettait sous presse le numéro d'octobre de la *Chronique*, dont le tirage ne pouvait plus être retardé, nous apprenions la triste nouvelle du décès du professeur Lacassagne.

Ce n'est pas seulement un maître, mais un compatriote et un ami très cher que nous perdons, et nos regrets se mesureront à l'importance de la perte qu'éprouvent, par cette disparition, la Science et notre pays.

Lacassagne disparaît après une existence glorieusement remplie ; et la notoriété, qu'on peut dire universelle, qu'il avait conquise, il la devait à son mérite et à son labeur seuls.

Rappelons, au moins sommairement, les étapes principales de sa carrière.

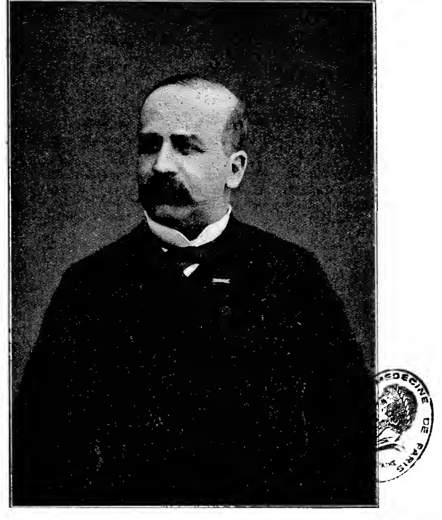
Au maître lyonnais, on doit trois créations principales, qui préserveront son nom de l'oubli : les *Archives d'anthropologie criminelle*, fondées en 1886, et dont la guerre seule interrompit la publication ; le Musée du laboratoire de médecine légale de Lyon, dont les collections n'ont leur analogue dans aucune autre Faculté de France ; enfin, le *Musée médico-historique* de l'Université de Lyon.

A cela ne s'est pas bornée l'activité de notre tant regretté maître. Comme médecin légiste, Lacassagne a fondé une véritable Ecole et laissé des élèves, tels qu'Etienne Martin, Locard, qui lui font le plus grand honneur ; outre qu'il a écrit des ouvrages toujours estimés, tels que ses *Précis de médecine judiciaire* et d'*Hygiène privée et sociale*, son *Vade-mecum du médecin-expert*, etc. Ne devons-nous pas rappeler, également, les affaires retentissantes auxquelles son nom se trouva mêlé : affaires Gouffé, Vacher, Tarbé des Sablons ; assassinat du Président Carnot, etc. ?

Mais c'est surtout par le mouvement qu'il a imprimé à l'histoire de la médecine, et surtout à la médecine historique et littéraire, que Lacassagne relève de notre juridiction. On ne lui est pas seulement redevable de la fondation du Musée médico-historique de Lyon, dont nous venons de parler, mais il a inspiré quantité de thèses et travaux sur Maupassant, Dostoievsky, Gérard de Nerval, Benvenuto Cellini — nous citons de mémoire et commettons maintes omissions — qui seront toujours utilement consultés.

Récemment encore, notre maître et ami faisait don à la Bibliothèque municipale de Lyon de sa collection unique sur Marat, et de

plusieurs milliers de volumes, qui constituent, à cette bibliothèque, le *Fonds Lacassagne*.



Cliché de la *Pratique thérapeutique*.

Le Professeur Lacassagne.

C'est une manière de se survivre, mais l'œuvre considérable qu'il laisse après lui assurera mieux encore son immortalité.

Il a pu, très légitimement, en mourant, évoquer le mot d'Horace : *Exegi monumentum* !

Revue biblio-critique

OUVRAGES SUR PARIS

Une vie de Cité : Paris, de sa naissance à nos jours, t. I : la Jeunesse, par MARCEL POETE. Paris, Aug. Picard. — **La vie de garçon dans les hôtels garnis de la Capitale**, nouvelle édition, par CUISIN ; Introduction, par P. DUFAY, bois originaux de S. SAUVAGE. J. Fort, éditeur, Paris. — **La Vie de Paris** (1922), par JEAN-BERNARD. Paris, Alph. Lemerre. — **Le Quartier Latin hier et aujourd'hui**, par Jean-Emile BAYARD. Editions « Roman nouveau », 23, rue Gramme, Paris. — **Paris qui meurt**, par ELIE RICHARD. Paris, Eug. Figuière. — **Julie Bouchaud des Hérettes à la « maison Coigny »** (juin 1796-octobre 1800). Paris, Maloine et fils, 1924.

« La ville est une expression sociale, qu'on ne saurait séparer des autres manifestations de la vie sociale d'une époque. » Cette phrase que nous détachons de la substantielle Introduction du savant ouvrage de M. MARCEL POETE, sur Paris, nous paraît bien rendre la pensée de l'auteur, son idée directrice.

Rien de plus passionnant que cette vie d'une cité, surtout quand cette cité s'appelle Paris. Et nul n'était mieux qualifié pour nous la faire revivre, que le conservateur de cette bibliothèque Le Peletier Saint-Farjeau, qui est, à proprement parler, le dépôt des livres et archives sur notre chère capitale, et où les travailleurs sont toujours assurés de trouver bon accueil. Nous avons constaté, non sans satisfaction, que M. Poëte attache une grande valeur de documentation aux mémoires et aux illustrations de toute sorte (estampes, gravures, photographies) ; il n'a garde d'oublier non plus les guides, les factums et pamphlets, les sermons (« des sermons, tels que ceux de MAILLARD et de MENOT jettent une singulière lueur sur Paris) » ; les romans, les pièces de théâtre, les Correspondances, comme celle, pour n'en citer qu'une, de Mme de SÉVIGNÉ, ne sont pas davantage à dédaigner pour l'historien de Paris. Les cartes routières, les statistiques, les plans, malgré leur sécheresse, nous instruisent sur bien des points. L'épigraphie (inscriptions, épitaphes, etc.) ne doit pas non plus être oubliée. On voit, par ce rapide aperçu, le vaste programme qu'a entendu suivre M. Marcel Poëte, et dont paraît aujourd'hui la première partie seule. Nous aurons sans doute l'occasion fréquente de citer ce précieux manuel, où nous puiserons bien des notions qui ne sont pas indifférentes, du reste, à l'hygiéniste et au médecin. En attendant, louons sincèrement M. Marcel Poëte de son initiative, et souhaitons qu'il mène à bien l'œuvre, si vaste soit-elle, qu'il a eu le courage d'entreprendre.

*
* *

La vie de garçon dans les hôtels garnis de la Capitale, de CUISIN, est un de ces tableaux de mœurs dont la date de publication est anté-

rieure à celle des « Physiologies » et du recueil de monographies connu sous le titre de : *les Français peints par eux-mêmes*. Selon l'heureuse expression de M. Pierre Dufay, qui a fait précéder le livre de Cuisin d'un avant-propos savoureux, l'auteur de la *Vie de garçon* s'est « taillé un mince pourpoint dans le large manteau de Restif de la Bretonne ». Cette nouvelle édition d'un ouvrage devenu introuvable sera goûtée des amateurs, tant à cause de l'étude bio-bibliographique de M. Pierre Dufay, précité, que des 80 bois originaux de S. Sauvage, et de la présentation typographique due aux soins éclairés de l'éditeur J. Fort.

*
* *

Nous n'avons pas à présenter M. Jean-Bernard à nos lecteurs ; ceux qui collectionnent sa *Vie à Paris* se sont hâtés, avant même que nous la leur signalions, de se procurer l'année 1922 — nous sommes terriblement en retard pour l'annoncer; la faute en est à la pléthore livresque qui nous submerge ! Analyser de pareils ouvrages est vraiment peu aisé. Ce sont des chroniques au jour le jour, écrites d'un style alerte, pittoresque, et dont l'indépendance n'est plus à louer. Amis comme adversaires de Jean-Bernard — il ne compte pas d'ennemis — se plaisent à rendre hommage à sa sincérité, et au tact parfait dont il ne se départ pas. Ce sont qualités rares en notre temps, mais Jean-Bernard appartient à une génération où elles étaient de mise ; les jeunes nous ont changé tout cela !

*
* *

Le Quartier Latin, de Jean-Emile Bayard, nous reporte à une époque un peu lointaine, hélas ! mais dont nous nous plaisons toujours à évoquer le souvenir. Son nouvel historiographe ne s'est pas assigné pour tâche de faire revivre les époques disparues, en remontant jusqu'aux Gallo-Romains, il les signale seulement, pour mémoire, et son histoire commence, à véritablement parler, au temps où se créent les premiers cabarets et brasseries littéraires ; où se fondent les Ecoles nouvelles (Parnassiens, Symbolistes, Hydropathes, Décadents, etc.). Il ne nous laisse à peu près rien ignorer des cénacles, des cafés, des bals, etc. Il silhouette au passage quelques physionomies, plus ou moins notoires, qui ont vécu au Quartier, ou l'ont seulement traversé : Charles Cros, Verlaine, Rollinat, Moréas, Ponchon, Sapeck, etc. Deux chapitres très curieux suivent, sur « le quartier Latin à la veille du 1er août 1914 » ; et le quartier, au lendemain de la mobilisation. Le Quartier Latin d'aujourd'hui complète le triptyque. Et le livre se termine par une série d'interviews des « anciens » sur notre vieux quartier ; pages mélancoliques parfois, et qui nous font regretter un temps où, à travers le prisme de la jeunesse, la vie apparaissait sous les plus brillantes couleurs, jusqu'au jour du désenchantement et des premiers cheveux gris. N'importe, lisez *le Quartier Latin* d'Emile Bayard.

C'est une bonne pinte de rajeunissement, et quand on descend la pente, on ne refuse pas un petit verre de liqueur de Jouvence

*
* *

C'est l'histoire de « Paris qui meurt », ou plutôt d'un des quartiers qui disparaissent peu à peu sous le pic des démolisseurs, qu'a entrepris de conter M. Elie Richard. Après J.-K. Huysmans et G. Geffroy, on ne lira pas sans intérêt ni agrément cette jolie plaquette sur *Saint-Julien le pauvre*, *le Roman de la Bièvre*, *la Cité et Notre-Dame*, que les amateurs délicats mettront en bonne place sur leurs rayons et que tous les collectionneurs de Paris ne négligeront d'acquérir. Des bois de Henri Boulage ajoutent un mérite d'art aux qualités littéraires de cet opuscule, écrit avec un souci visible d'écriture artiste, mais qui ne s'abaisse jamais à la préciosité.

*
* *

Notre distingué confrère et collaborateur, L. Babonneix, s'est constitué l'historiographe de *Julie Bouchaud des Hérettes*, mariée à un savant, membre de l'Institut, le physicien et aéronaute Charles, mais que Lamartine a idéalisée et immortalisée sous le nom où elle nous est plus familière, d'*Elvire*. De celle qui inspira « la divine musique du *Lac* », nous ne connaissions guère que la vie amoureuse. Le Dr Babonneix a soufflé sur la légende, en nous dévoilant certains côtés de cette vie qui dépoétisent son héroïne ; mais la vérité avant tout. Aujourd'hui, il nous révèle un point tout à fait ignoré des biographes d'Elvire, son séjour à la « maison Coigny », de juin 1796 à octobre 1800, qu'il a pu reconstituer grâce à de patientes et minutieuses investigations dans nos fonds d'archives, qu'il a dépouillés avec une conscience louable. Cette *maison Coigny* était située « rue Nicaise, près le Carrousel », non loin de l'endroit où eut lieu le fameux attentat qui mit la vie de Bonaparte en péril.

Particularité curieuse, et que ne manque pas de signaler M. Babonneix, l'hôtel seigneurial qui abrita la jeunesse besoigneuse de Julie Bouchaud des Hérettes, en moins de trente ans a vu se succéder « trois des plus fameuses d'entre les héroïnes d'amour » : la marquise de Coigny, qui fut, un temps, « la reine de Paris » ; la duchesse de Coigny, la *Jeune captive* ; enfin, Julie qui devint Elvire. Ah ! si les pierres pouvaient parler !....

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Littérature et Psychiatrie

Les maladies mentales dans les romans de Gabriele d'Annunzio.

Par M. Gilbert Robin, interne des Asiles de la Seine.

Cette brève étude ne passe pas en revue toutes les tares mentales qui peuvent se rencontrer dans l'œuvre de Gabriele d'Annunzio. Nous n'avons élu que les psychoses, qui constituent le fond et l'intérêt même de tel ou tel roman. Nous recherchons le diagnostic du cas qui a retenu notre attention, et nous examinons si la maladie répond aux données de l'observation clinique. Nous avons évité les interprétations auxquelles l'imagination se laisse aisément entraîner et nous nous en sommes tênu à l'énumération des symptômes morbides.

Voici les ouvrages qui nous ont paru les plus intéressants au point de vue psychiatrique :

1° Episcopo et Cie.

Episcopo n'est pas un déprimé mélancolique simple. Il a bien des préoccupations hypocondriaques :

Vous voyez, je ne tremble plus, je suis malade, très malade. Combien de jours de vie me donneriez-vous encore, à en juger sur ma mine ?

Quand il dit : « J'ai la tête légère, légère ; on dirait une vessie pleine de vent », on pense au mélancolique de M. Masselin, qui expliquait son incapacité psychique en ces termes : « Je suis comme si j'avais le cerveau vide ; je ne puis rassembler mes idées, elles ne viennent pas. » N'est-ce pas le mélancolique qui se plaint d'être retranché du monde, croit les choses changées d'aspect et les trouve étranges ?

Le passage suivant pourrait être cité dans un traité sur la lypémanie.

J'allais vers l'inconnu, je me laissais attirer par l'inconnu. Encore une fois, j'avais perdu le sens du réel Il me semblait que j'étais enveloppé d'une sorte d'atmosphère étrange qui m'isolait du monde extérieur. Cette sensation, je ne l'avais pas seulement dans les yeux, je l'avais aussi sur la peau. Je ne sais comment expliquer cela. La campagne, par exemple, cette campagne que je traversais me paraissait indéfiniment lointaine, séparée de moi par un intervalle incalculable...

Comment pourriez-vous concevoir un état mental aussi extraordinaire ? Tout ce que je vous décris doit nécessairement vous paraître absurde, inadmissible, contraire à la nature. Eh bien, songez que, jusqu'à ce jour, ma vie s'est passée dans ce désordre, dans ce désarroi, dans ces anomalies, presque sans interruption. Parestbésies dysesthésies, on m'a bien dit le nom de mes maux ; mais personne n'a su les guérir. Pendant toute ma vie, je suis resté au bord de la démence, conscient de mon état, semblable à un homme qui, penché sur un abîme, attendrait d'une minute à l'autre le vertige suprême, la grande obscurité.

Mais on ne relève ni douleur morale initiale, ni inertie physique et intellectuelle. Malgré le crime qu'il a commis, c'est plus une victime qu'un coupable qui s'exprime.

Retenons surtout la phrase : « Pendant toute ma vie, je suis resté au bord de la démence, conscient de mon état. » Nous nous trouvons donc en présence d'un anormal constitutionnel.

Du reste, ses premières explications devant le juge traduisent le trouble profond de l'émotivité :

Vous voulez donc savoir .. Que voulez-vous savoir, Monsieur ? Que faut-il vous dire ?... Quoi ?... Tout... Je ne sais plus rien .. Comment faire ?... Ah mon Dieu ! Voici...

Il est irrésolu. Son langage est plein d'interrogations, de vaines recherches de précision.

Ah ! c'est vrai ! Vous avez raison. Nous n'en sommes qu'au commencement et je vous parle de la fin. Vous ne pourriez pas comprendre, si je ne vous racontais pas d'abord toute l'histoire. Et pourtant, je suis déjà fatigué ; je m'embrouille. Je n'ai plus rien à vous dire, monsieur.

Episcopo est un timide : voyons-le à table avec ses camarades, les uns comptables comme lui, d'autres employés de bureau.

Puis, de temps en temps, une interruption, un silence qui me semble effroyable. Et une main m'effleure, enlève l'assiette devant moi, en pose une autre, me communique le frisson que me donnerait une caresse.

Cette main est celle de Ginevra Wanzer, forte tête de la bande, qu'Episcopo épouse.

Mes amis, il n'y a pas d'autre solution. Il faut que l'un de nous l'épouse... pour le compte des autres

« Ce ne sont pas exactement les termes qu'il emploie, ajoute Episcopo, il prononce le mot cru ; il nomme la chose et le rôle que les autres joueront »

Eh bien, Episcopo l'épousera et il deviendra le mari ridicule et trompé. Dépourvu de sens critique, il subit l'influence de Wanzer. Il obéit à la première suggestion venue. L'anxiété diffuse dont souffre Episcopo explique ces troubles de la personnalité :

Un rêve, un rêve. Toute cette période de ma vie ressemble à un rêve. Vous ne pourrez jamais comprendre ou vous figurer quel sentiment j'avais

alors de mon être, quelle conscience j'avais des actes que j'étais sur le point d'accomplir. Je revivais en rêve une phase de vie déjà vécue ; j'assistais à l'inévitable répétition d'une série d'événements déjà arrivés. Quand? Nul n'en sait rien. Au surplus, je n'étais pas bien sûr d'être *moi-même*. Souvent, il me semblait que j'avais perdu ma personnalité, parfois, que j'en avais une artificielle. Que de mystère il y a dans les nerfs de l'homme !

L'état affectif complexe d'Episcopo est un prétexte suffisant à expliquer « l'illusion du déjà vu », ou *paramnésie*, dont nous citons un exemple.

Ginevra annonce à son mari le retour de Wanzer, qui habitait les Amériques depuis plusieurs années.

Après une pause, Ginevra ajouta : « Il va venir ce soir, tout à l'heure. »

Dehors, la pluie tombait à flots. Et il me sembla que ce bruit continu et monotone se produisait, non au dehors, mais en moi-même, comme si j'avais avalé une forte dose de quinine. Et soudain, je perdis le sens du réel ; je fus enveloppé de cette atmosphère isolante dont je vous ai déjà parlé ; j'eus à nouveau la sensation très profonde de l'*antériorité de l'événement actuel et de l'avènement futur*. Me comprenez-vous ? Il me semblait que j'assistais à l'inévitable répétition d'une série de faits déjà arrivés. Etait-ce nouveau, ce que disait Ginevra. Etait-ce nouveau, cette anxiété de l'attente ?

Wanzer est de retour. Il est devenu l'amant de Ginevra. Il la brutalise, ainsi que le fils d'Episcopo. Ce dernier, affolé, vient un après-midi chercher son père qui travaillait et lui avoue les violences de Wanzer.

« Que vas-tu faire ? », lui demande son fils. Et Episcopo montre une indécision de psychasthénique :

Pour moi, toute action était inconcevable. Il m'était impossible d'arrêter un projet, d'imaginer une solution, de préméditer une attaque ou une défense.

Quant au passage suivant :

Une vieille perçut distinctement le bruit d'une clef qui tournait dans la serrure. Je restai pétrifié, dans l'impossibilité de me mouvoir. Je reconnus le pas de Wanzer.

N'y a-t-il pas là un de ces paroxysmes de l'aboulie, analogue à l'obsession inhibitoire de Régis ?

Mais, sur un simple cri de son fils, « un cri de sauvage qui dénoua instantanément ses membres rigides », Episcopo a saisi un couteau de cuisine, en a frappé Wanzer. Il s'agit là d'une impulsion irrésistible, qui nous fait de plus en plus pencher vers le diagnostic de dégénéré constitutionnel, tel que l'avait compris Magnan.

Nous n'hésitons pas à faire de cet être éminemment suggestionnable un débile, dont les anomalies de l'émotivité et de la volonté favorisent l'éclosion d'accès psychasthéniques.

Nous signalerons les hallucinations visuelles et auditives, qui sont fréquentes dans ces états.

Episcopo a perdu son fils Ciro :

Non, je vous le confesse, telle n'est pas ma crainte véritable. Vous savez ... qu'ils reviendront tous les deux, dans la nuit. Une nuit, c'est sûr, Ciro se rencontrera avec *l'autre* ; je le sais, je le prévois. Et... et alors? L'explosion de la fureur, la folie furieuse dans les ténèbres... Mon Dieu, mon Dieu ! Est-ce ainsi que je dois finir ?

Hallucinations, oui ; pas autre chose. Vous dites bien. Oh! oui, oui, vous dites bien. Il suffira d'allumer une bougie pour que je reste tranquille, pour que je dorme profondément. Oui, oui, une simple bougie. Merci, cher Monsieur.

2° Annales d'Anne (nouvelle).

A l'âge de 6 ans, la petite Anne est grièvement brûlée. « Depuis cette époque, toute commotion trop vive lui causait une crise nerveuse. » C'est ainsi qu'à la mort de sa mère, « lorsque Anne aperçut sa mère étendue sur son lit, le visage tout violacé et souillé de sang, elle tomba par terre sans connaissance. Puis, pendant plusieurs mois, elle fut tourmentée par des accès de mal caduc. » L'émotion vive est une des plus fréquentes auras psychiques. Quant à la brûlure étendue, elle explique, par les phénomènes d'auto-intoxication qu'elle a dû déterminer, l'étiologie de l'épilepsie. Sans doute, le terrain était-il prédisposé par l'alcoolisme du père et le mysticisme de la mère ; aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir Anne se donner tout entière aux pratiques de piété qui la mèneront à la folie religieuse. Elle a des hallucinations :

Quelquefois, la malade était frappée de sons angéliques, de lointains échos d'orgue, de rumeurs et de voix imperceptibles aux oreilles d'autrui. Des figures lumineuses apparaissaient devant elle, dans l'ombre. Des odeurs la ravissaient.

S'agit-il de psychose au cours de l'épilepsie, ou bien de psychose liée aux accès convulsifs ?

La folie de la pauvre fille alla toujours croissant, avec de longs intervalles d'inbécillité inerte. La malade, lorsque le soir approchait, tombait dans une extase immobile, d'où elle sortait au bout de quelque temps par une sorte de secousse.

Et plus loin : « Ces effets se répétèrent quotidiennement, avec une régularité périodique. »

Une fois, pendant un office religieux, Anne, qui était restée longtemps sans parler, « dans l'immense transport de sa ferveur, cria sous le coup de ce prodige, elle chut à la renverse. » Cet ensemble de signes font penser à une psychose, dont les accès constituent les équivalents de l'épilepsie convulsive.

D'autre part, « une imbécillité lourde opprimait peu à peu son intelligence affaiblie. »

La mémoire diminue. Quand on lui rappelle un souvenir, elle s'aperçoit que le fait était « vague, confus, presque incertain » dans sa mémoire. « C'était peut-être la longue stupeur inerte, survenue après les accès de mal caduc, qui lui en avait atténué dans le cerveau la primitive impression réelle.

Le délire mystique lui-même perd de son pittoresque, les paroxysmes s'atténuent, et la démence s'installe. Anne

ne prenait plus aucun soin de propreté; elle se nourrissait uniquement de panade et d'un peu d'herbes ; elle portait autour du cou, sur la poitrine, une quantité de petites croix, de reliques, d'images, de couronnes ; elle balbutiait en parlant parce qu'elle n'avait p'us de dents.

Les troubles de la mémoire, l'incohérence verbale, l'état d'affaiblissement psychique avec persistance d'idées délirantes mystiques (les reliques qu'elle porte en font foi) entrent tout à fait dans les cadres de la démence épileptique.

Anne est un cas bien observé de psychose mystique, dans l'étiologie de laquelle doivent intervenir, d'une part, la dégénérescence et, d'autre part, l'épilepsie causée par une brûlure grave.

3° L'Intrus.

Voici en quels termes Enrico Ferri, dans son ouvrage *Les criminels dans l'art et la littérature*, résume et commente *l'Intrus* :

Tullius Hermil, le héros de *l'Intrus*, de M. Gabriele d'Annunzio, est un de ces chenapans bien mis, que l'on coudoie sur les trottoirs des grandes villes. Il est, par suite d'une atrophie congénitale du sens moral et d'une relative hypertrophie du moi, surtout du moi sexuel, un véritable criminel-né... Amoureux de sa femme, Julienne, il lui impose des tourments moraux, des offres psychiques plus insupportables que les tortures matérielles pour les âmes et les corps délicats. Il la trompe avec d'autres femmes, mais il apprend qu'elle a, de son côté, pris un amant dont elle est enceinte... Si l'instinct sexuel prédominant chez lui le pousse à aimer encore la femme adultère, il ne pardonne pas à l'intrus. Il le tuera...

Du jour du baptême, écrit G. d'Annunzio, commença la dernière et vertigineuse période de la folie lucide qui devait me conduire au crime. A partir de ce jour, commença la préméditation du moyen le plus facile et le plus sûr pour faire mourir l'innocent.

Une fois, continue Enrico Ferri, Tullius Hermil entend tousser le nouveau-né. Tout de suite, l'idée de le faire mourir de pneumonie, en l'exposant un moment au vent froid du soir, se présente à son esprit. Et un soir, en effet, il ouvre la fenêtre pendant que la mère est assoupie...

Mais si, avec H. Colin (1), nous caractérisons le criminel par l'antisociabilité habituelle, l'absence d'affectivité et de sensibilité, les

(1) Psychiatrie : *Les aliénés criminels*, par H. Colin.

troubles du jugement, l'impulsivité et la faiblesse de la volonté, aucun de ces signes morbides ne peut être attribué à Tullius Hermil. Quand ce dernier, analysant son crime, écrit : « Je n'éprouvais plus cette impulsion que plus d'une fois j'avais senti courir jusqu'à l'extrémité de mes mains, prêtes à n'importe quelle violence criminelle ; j'obéis uniquement à l'impulsion d'une volonté froide et lucide... », il rapproche deux termes : impulsion et volonté, qui jurent singulièrement ensemble ; l'impulsion n'est-elle pas irrésistible et la négation même de la volonté ? Il faut être imbu des doctrines de Lombroso, pour ne pas voir en Tullius Hermil un coquin jaloux, bon pour la prison. Le fait qu'il se baptise lui-même « fou lucide » ne doit pas nous abuser ; et, pour notre part, nous rejetons un tel diagnostic, tout en concédant que l'on passe par des degrés insensibles de la psychiatrie à la criminologie, et que l'indifférence morale de Tullius Hermil ait pu le faire maintenir, par certains auteurs, aux frontières de la folie.

4° Le triomphe de la mort.

Pour Enrico Ferri (1), « dégénéré supérieur, Georges Amispa, par haine de la femme dont l'amour même n'a pas suffi à lui donner le bonheur, se précipite dans un gouffre, en entraînant son amante malgré elle. Cet Amispa n'est pas facile à classer, à moins qu'on ne le mette parmi les fous à folie avortée. »

Qu'est-ce que cette « folie avortée » ? Partagerons-nous davantage, avec André Monéry (2), « l'intérêt très vif que M. d'Annunzio sut donner à certains de ses romans, en y traitant quelques problèmes de psychologie morbide ? D'aucuns regretteront peut-être que le héros de ce drame ne se présente pas à eux comme l'expression d'une forme nosologique plus déterminée.

Georges tient du psychasthénique ; il a aussi du douteur et du scrupuleux obsédé ; il finit comme un déséquilibré impulsif, et, néanmoins, jugé par le médecin, ce psychopathe sans étiquette n'apparaît point comme une fiction de romancier, mais comme un malade bien vivant, qu'il nous semble avoir rencontré déjà.

Sans doute, ce psychopathe n'est pas une simple fiction et quand André Monéry, au cours de son article, fait un rapprochement entre l'auteur et son héros, nous sommes de son avis. Mais nous n'admettons une ressemblance entre ces deux personnages, que pour retourner l'argument contre André Monéry et nous lui demandons : « Pourquoi d'Annunzio n'a-t-il pas eu les mêmes réactions que Georges Amispa ? »

Aussi bien, le dénouement dépasse-t-il ce que l'état mental de Georges Amispa nous faisait attendre. Nous ne voyons qu'un

(1) Enrico Ferri, *Les Criminels dans l'art et la littérature*.

(2) André Monéry. *Chr. Méd.*, 1er oct. 1909 : Le rôle des névroses dans le « Triomphe de la Mort », de Gabriele d'Annunzio.

funèbre dilettantisme dans cette prétendue dégénérescence. Le lyrisme romantique du poète explique la chute des Amants dans l'abîme, mieux que la théorie de la dégénérescence.

Ces réserves n'empêchent pas de constater dans ce roman l'intérêt psychopathologique que présente la description d'un pèlerinage. On y voit des femmes « extatiques, hébétées, les yeux grands ouverts et fixes », et des dégénérés fascinés par l'attrait du miracle :

Crânes pointus ou déprimés, chauves ou laineux, couverts de cicatrices ou d'excroissances ; yeux blanchâtres et opaques comme des bulles de petit-lait, yeux tristement glauques comme ceux des gros crapauds solitaires ; nez camus, comme écrasés d'un coup de poing, ou crochus comme des trompes ..., bouches minces comme une entaille de rasoir, ou béantes et flasques comme des figues trop mûres, ou recroquevillées dans leur vacuité, comme des feuilles sèches, ou munies de dents formidables comme des défenses de sanglier ; becs de-lièvre, goitres, etc... »

Ce sont les stigmates de la dégénérescence.

L'auteur montre à quel point les idées délirantes prennent, en matière religieuse, la forme épidémique, et les processions décrites sont un exemple saisissant de folie religieuse collective.

5° L'ENFANT DE VOLUPTÉ.

Pour M. André SPERELLI (1), il s'agirait d'un « déséquilibré moral, dont toutes les facultés sont tendues vers un seul but, le raffinement non point seulement des sensations mais des sentiments amoureux, l'exaltation de tous les à côté de la passion, l'éternel désir de sublimer la volupté, en la goûtant comme seul peut la goûter un perverti cérébral ».

Nous rejetons délibérément du cadre de notre étude de semblables ouvrages, qui relèvent davantage d'une psychologie rare que de la psychiatrie.

Une conclusion se détache de ces minces analyses : les premiers ouvrages de Gabriele d'Annunzio sont les plus vivants au point de vue psychiatrique.

L'observation psychopathologique perd de ses qualités à mesure que nous allons d'*Episcopo et Cie* à *Triomphe de la Mort*, en passant par *Annales d'Anne* et l'*Intrus*.

L'influence septentrionale, et surtout celle de la littérature russe, se fait sentir dans les premiers romans de l'écrivain. Il n'est peut-être pas téméraire de supposer que Gabriele d'Annunzio ait emprunté à l'analyse serrée des écrivains russes leur discipline intellectuelle. Nous devrions à cette discipline le goût de la vérité clinique, que nous avons apprécié dans *Episcopo et Cie* et dans *Annales d'Anne*.

(1) André SPERELLI, *Chronique médicale*, nov. 1910.

Informations de la « Chronique »

Une heure avec Anatole France.

Depuis la mort d'Anatole France ont surgi, de toutes parts, des révélations sur la vie privée de l'écrivain, ses artifices de composition, les propos qu'il tenait dans l'intimité, etc. Il nous est souvenu, à ce sujet, que nous eûmes, il y a une vingtaine d'années, la faveur d'être reçu à la villa Saïd ; et voici la relation de cette entrevue, telle que nous l'avons écrite le jour même, sans apprêt littéraire, ne la croyant pas destinée à être quelque jour publiée.

A 5 heures, j'arrive chez Anatole France. Un célibataire, sans doute, car il vient m'ouvrir lui-même. Il est vêtu d'un long pardessus, qui lui tient lieu de robe de chambre. Je me l'étais figuré plus jeune, les traits sont fatigués, le *facies* de l'homme qui appréhende la soixantaine, et qui ne voudrait pas se hâter d'en doubler le cap.

Après les compliments d'usage, nous montons dans le cabinet de travail, tout pavé de livres. L'hôte du lieu a une science de bénédictin.

— « Vous m'avez demandé des documents sur Charlotte Corday. Je n'en possède pas un seul. Lors d'un voyage récent à Bordeaux, j'ai vu, chez un bouquiniste, un ouvrage déjà ancien, la *Chronique d'Aquitaine*, qui avait appartenu vraisemblablement à Charlotte Corday En tout cas, il y avait le nom de Corday d'Armont écrit sur la garde Peut-être n'était-ce qu'une parente de Charlotte ? »

A ma question s'il la croyait une déséquilibrée : « A coup sûr, elle était dominée par une idée fixe, mais il est bien difficile d'étudier un personnage qui a joué un rôle aussi court. . »

Nous parlons de Jeanne d'Arc, dont Anatole France prépare une *Histoire* « J'ai consulté, nous dit-il, des sources ecclésiastiques, les seules qu'on n'ait pas mises à contribution et les seules intéressantes. Quelle pauvre victime ! une folle, une hallucinée... C'est prodigieux ce qu'on a écrit de bêtises sur son compte ; j'ai toute une bibliothèque sur Jeanne d'Arc ; il n'y a rien à en tirer... »

Il est ensuite question de la mort d'Henriette d'Angleterre, dont Anatole France a parlé en tête d'une édition de Mme de Lafayette. « J'ai, nous dit-il, accepté sans avoir la compétence nécessaire pour la discuter l'opinion de Littré : l'ulcère de l'estomac. Vous pourrez voir, dans les *Lettres* ou *Mémoires* de Mme d'Aulnoy. Je crois me rappeler que la fille d'Henriette d'Angleterre, la reine d'Espagne, est morte également d'un ulcère de l'estomac. Si cette affection est héréditaire, il y aurait de la vraisemblance pour qu'on connût la véritable cause de la mort d'Henriette d'Angleterre. »

Nous interrogeons à nouveau : « Et Racine, comment mourut-il ? — « D'une maladie de foie, cela ne fait pas doute. Dans Ménard, vous trouverez tous les éléments nécessaires. »

Le Marquis de Sade ? — « Oui, en tête de *Dorci*, paru chez Charavay, j en ai dit quelques mots. J'ai vu de lui un projet de maison publique (1), avec cette épigraphe : Ici, l'on *s'épuise*. »

Nous en venons à parler de la capacité génésique des gens de lettres. « Ceci est complexe. J'ai ouï dire qu'Haussmann, l'ancien préfet, quand il avait un travail de longue haleine à faire, pour ne pas en être distrait se faisait amener une professionnelle de l'amour et... il était tranquille après.

(1) Anatole France nous dit un autre mot.

« Mais il y a des hommes de beaucoup de talent qui ne sont que des impuissants. Il n'y a pas de règle à établir C'est comme si l'on voulait dire que ceux qui n'usent pas des femmes arrivent à avoir leurs organes génitaux atrophiés C'est vrai pour quelques-uns. Ainsi, Leconte de Lisle m'a raconté tenir d'Ary Scheffer, que ce peintre avait vu Lamennais tout nu, après sa mort, et qu'il avait pu constater qu'il avait, en fait de « témoins », deux noyaux tout rapetissés, tout ratatinés, une peau ridée comme celle d'une vieille femme... »

Je parle à mon interlocuteur d'un « cas » observé à la clinique de Péan, le matin même. « Mais, réplique-t-il, il existe un exemple historique de *triorchidie*, un .., le nom ne me revient pas ; enfin, il est bien connu sous le nom de *Colleone*; on lui a élevé une statue à Venise... les anomalies tératologiques se retrouvent chez les descendants, n'est-ce pas ? Comme, du reste, la plupart des anomalies. Ainsi, moi-même, j'ai une asymétrie de la face, que j'ai transmise à ma fillette, et chez une fille c'est bien disgracieux... »

Après un exposé de théories plus ou moins subversives sur le mariage, la dépopulation, voici que nous venons à parler des unisexués.

« J'ai dans une circonstance, nous dit M. France, reçu des confidences très positives, qui m'ont éclairé sur la genèse de la pédérastie. Dans ce cas, c'est le pédéraste lui-même qui m'a expliqué comment l'idée lui était venue d'avoir un penchant pour les hommes. Il avait l'âge de la première montre. On venait de lui en faire cadeau, avec une belle chaîne, une chaîne en toc. Ses camarades se mettent à le railler. L'un d'eux, méchamment, lui arrache la chaîne des mains et la lance en l'air. Elle va s'accrocher à un arbre. Il grimpe pour la ravoir. En grimpant, le frottement sans doute détermine chez lui une sensation voluptueuse, qui était presque de la douleur, tellement elle était intense. L'arbre était un acacia. Pendant un temps, le gamin se frotta après les arbres, pour arriver à goûter la sensation déjà éprouvée. Puis, trouvant que décidément les arbres, et même les acacias, étaient par trop durs, il chercha autre chose. L'on trouverait ainsi, j'en suis certain, une explication naturelle de toutes ces dépravations, qu'on a trop de hâte à regarder comme des monstruosités... »

Un signe des temps.

En quelle singulière époque nous vivons ! Voici qu'en même temps que paraissaient, à l'étalage des libraires, le *Corydon* et l'*Anti-Corydon*, nous recevions la prière d'insérer ci-dessous :

Le 15 novembre paraîtra, 1, rue Bougainville, Paris (7e), le premier numéro d'*INVERSION*, revue de l'homosexualité dans ses rapports avec l'Art, l'Histoire, la Philosophie et la Science.

INVERSION, luxueusement présentée sur 20 pages grand format, sera provisoirement mensuelle et étudiera tout ce qui se rattache à l'homosexualité sans parti pris, mais aussi en dehors de tout préjugé...

En dehors de tout préjugé, tu parles !

Échos de la « Chronique »

La naissance de Récamier.

On a laissé passer, sans y prendre garde le 150e anniversaire de la naissance de Récamier, né dans un petit village du département de l'Ain, Rochefort-en-Bugey, le 6 novembre 1774, et cependant à combien de titres avait-t-il le droit de ne pas être oublié ?

Sa méthode d'affusions et de bains froids dans les fièvres à thermalité élevée n'a-t-elle pas devancé de près d'un demi-siècle une médication aujourd'hui classique ? Ne fut-il pas un des premiers à pratiquer l'hystérectomie ; la méthode d'ouverture des collections pelviennes suppurées par la voie vaginale, méthode qu'il avait déjà indiquée, pratiquée et réglée dans tous ses temps ? Ne recommandait-il pas l'ablation des kystes de l'ovaire ? Et le curetage de l'utérus, Récamier ne l'a-t-il pas créé de toutes pièces? Et son procédé d'ouverture des abcès et des kystes du foie n'est-il pas resté dans la science ? Enfin, ne lui doit-on pas le spéculum, qui porte son nom ? Mais c'est le sort des inventeurs de ne jamais être compris de leurs contemporains.

Un discours magistral.

Quel beau discours, nous le disons sans flatterie, a prononcé, à l'ouverture du 33e Congrès de l'Association française de chirurgie, notre éminent maître et ami Tuffier ! Que d'idées, combien de suggestions dans cette leçon magistrale, qui vraiment sort de la banalité courante ! Nous avons particulièrement goûté le passage où la chirurgie est étudiée en fonction des autres sciences, notamment de la physique, « qui nous donne tous les modes d'endoscopie et leur exactitude... qui nous apporte l'énergie radiante sous toutes ses formes » ; de la chimie, « qui nous offre des anesthésiques toujours moins nocifs, qui accroît indéfiniment nos moyens d'investigations humorales, qui découvre la déficience ou les troubles fonctionnels de nos organes, donne à nos diagnostics et à nos pronostics une valeur scientifique, rendant ainsi notre thérapeutique plus assurée, nos succès plus faciles, nos interventions plus efficaces ».

Mais c'est surtout, et avant tout, la biologie générale, qui a fourni aux chirurgiens des méthodes nouvelles : n'est-ce pas grâce aux sérums et aux vaccins, curatifs et préventifs, qu'on a déjà vaincu le tétanos, la gangrène gazeuse, la staphylococcémie, une grande partie enfin des affections colibacillaires ?

Quel vaste champ d'études est ouvert devant les jeunes chirurgiens, les chirurgiens de demain ! Ah ! nos arrière-petits-neveux assisteront à de bien beaux miracles ! Que ne pouvons-nous lire dans l'avenir, et un avenir relativement rapproché ! La jeunesse ne connaît jamais son bonheur.



Le Docteur Tuffier
Président de l'Association Française de Chirurgie.
(1924)

Comment la médecine mène au bolchevisme.

Un des coryphéesdu bolchevisme, M. Rakowsky, aurait, paraît-il, débuté par la carrière médicale. Au cours d'un banquet donné en son honneur, le représentant des Soviets rappela qu'après la Révolution russe de 1905, il avait vécu de longues années en France, comme *médecin de campagne*.

Combien sont-ils qui ont préludé à leur rôle d'agitateur par l'exercice de notre profession ?

Comment fut composée la Vénus d'Arles.

Le chef-d'œuvre d'Aubanel, *la Vénus d'Arles*, qui fait partie du recueil : *Li Fiho d'Avignoun*, paru en 1885, fut, paraît-il, composé, par son auteur, chez son beau-frère, le Dr Mazen, qui vit encore. Nous en devons la révélation à notre distingué collaborateur et ami, Henri d'Alméras, dont l'information a fait le tour de la presse.

A quand l'autopsie obligatoire ?

Entre autres dispositions que renferme le testament de notre regretté maître, compatriote et ami, Lacassagne, figure celle-ci :

Je veux être autopsié, mon corps sera porté au laboratoire de médecine légale, dans l'amphithéâtre Tourdes. L'autopsie sera faite sur cette table devant laquelle j'ai si longtemps enseigné et pratiqué moi-même des autopsies, en présence des élèves et des amis qui voudront assister à cette opération. Je désire qu'il en résulte un enseignement et un exemple.

Conformément au désir exprimé par le défunt, le successeur de Lacassagne à la chaire de médecine légale, le professeur Etienne Martin, a pratiqué l'opération *post mortem* ci-dessus indiquée, et voici quels en furent les résultats : le cerveau présentait les signes d'une hémorragie méningée, ayant déterminé une *pachy-méningite hémorragique*, consécutive à un traumatisme, survenu au mois de février dernier, à la suite d'un accident d'automobile.

Comme le souhaitait la victime de cet accident, son autopsie a donc été un enseignement et un exemple, qui devrait, écrit Et. Martin, « être suivi par tous les médecins. Pour imposer aux familles des malades qui meurent dans les hôpitaux l'obligation de l'autopsie, pour poursuivre les recherches scientifiques et favoriser les progrès de la médecine, les médecins doivent eux-mêmes donner l'exemple ».

Après tout, pourquoi ne pas décréter l'autopsie obligatoire ? Ne faut-il pas que les morts enseignent les vivants ?

La Médecine des Praticiens

De l'alimentation de l'enfant.

Le professeur Pinard a fait ressortir, en une formule concise, le droit de l'enfant au lait de sa mère : « Le lait de la mère appartient à l'enfant. »

La nature a voulu, en effet, que l'enfant recueillît au sein maternel, dès sa naissance, l'aliment complet le plus propre à satisfaire les exigences multiples de son délicat organisme.

Le lait des divers mammifères présente une composition qui varie avec chaque espèce. Les jeunes animaux qui se meuvent, marchent ou courent dès leur naissance trouvent dans le lait maternel des éléments énergétiques, en proportion élevée, de manière que soient assurés l'entretien et la croissance et compensées les pertes entraînées par le travail musculaire précoce. Si, pour une raison impérieuse, la femme ne peut donner le sein à son enfant, et qu'elle soit obligée de recourir au lait de vache, il est évident que ce lait, bien que très proche, par sa composition, du lait humain, devra être modifié, pour ramener sa teneur en matières albuminoïdes et hydrates de carbone à un taux sensiblement équivalent à celui qui caractérise le lait de la femme. D'où la nécessité de couper le lait de vache avec de l'eau bouillie sucrée, avant de l'administrer à l'enfant, jusqu'au 4e mois après la naissance. La proportion de cette eau sucrée sera de 50, puis 30, puis 25 %, et la quantité de sucre, de 4 à 5 grammes (un demi-morceau environ) par biberon de 150 grammes.

A mesure que l'enfant grandit, son organisme manifeste des exigences nouvelles et il arrive une époque où le lait, employé seul, devient insuffisant pour répondre aux besoins de la croissance. Cette époque, caractérisée par l'apparition des dents, peut être fixée au 7e mois.

Le lait restera l'aliment essentiel que viendra compléter l'association d'hydrates de carbone choisis d'une pureté absolue, spécialement traités, et d'une telle légèreté que les glandes digestives de l'enfant, bien fragiles encore, puissent s'exercer sans fatigue au rôle plus complexe qu'elles auront à jouer dans l'avenir.

Adjuvant de l'alimentation lactée, la *Phosphatine Falières* est l'aliment-type de l'enfant, à partir de cette époque (7 à 8 mois) et durant la croissance. Sa composition et sa préparation scientifiques dans une usine modèle font de la *Phosphatine Falières* un aliment rationnel. On mélange au lait la *Phosphatine Falières*, pour obtenir une bouillie délicieuse, légère et fortifiante. Et l'enfant trouve dans cette bouillie, de digestion facile, tous les principes alimentaires indispensables à son harmonieux développement.

La *Phosphatine Falières* a fait ses preuves. Son succès et sa réputation, justifiés, ont donné naissance à bien des imitations. Il est prudent de se méfier de ces soi-disant similaires et d'exiger la marque *Phosphatine Falières* (nom déposé).

Le Présent dans le Passé.

Un précurseur de M. Jules Romains.

Dans un petit livre, intitulé *Physiologie du médecin*, de Louis Huart (Aubert et Lavigne éditeurs), qui date de 1840 environ, on lit le passage que je transcris :

Le Docteur : Je vais vous faire assister à une expérience concluante. Je vais faire lire Madame par l'épigastre. Je lui applique un journal sur le creux de l'estomac.

Que lisez-vous ?

La Dame : Le *Constitutionnel*.

Le Docteur : Vous le voyez, c'est admirable.... le sens de la vue s'est déplacé.. .. Madame vient de lire par l'épigastre. ...

M. Farigoul (Jules Romains) n'a donc rien inventé. La vision paroptique n'est pas une nouveauté.

M. L.

Un précurseur de M. P. Bourget.

On croit généralement que l'académicien Paul Bourget, qui s'intitule *docteur ès sciences sentimentales*, a introduit le langage psychologique dans le roman. Cette opinion est peut-être vraie pour la France, au xvie siècle ; mais M. Paul Bourget a eu des prédécesseurs.

Au xvie siècle, un poète italien, Guarini (1537-1612), a écrit une pièce de vers, que Voltaire a imitée (édition Beuchot, tome XIII, page 363) :

De cent baisers, dans votre ardente flamme,
Si vous pressez belle gorge et beau bras,
C'est vainement : ils ne les rendent pas.
Baisez la bouche, elle répond à *l'âme* ;
L'*âme* se colle aux lèvres de rubis,
Aux dents d'ivoire, à la langue amoureuse.
Ame contre âme alors est fort heureuse ;
Deux n'en font qu'un, et c'est un paradis.

Guarini était un ardent démocrate, mentalité peu banale à l'époque (je dis *mentalité*, parce que le mot âme est répété quatre fois dans les huit vers précédents). Il a fulminé contre les rois, dans un quatrain que Voltaire traduit ainsi :

Ramper avec bassesse, en affectant l'audace,
S'engraisser de rapine, en attestant les lois,
Étouffer en secret son ami qu'on embrasse :
Voilà l'honneur qui règne à la suite des rois.

Dr Rosaime.

Echos de Partout

Le cerveau d'Anatole France. — Le médecin tourangeau qui a ouvert et vidé le crâne d'Anatole France, pour préparer au formol son cerveau, a dit aux reporters son admiration devant cet organe du Maître. Mais il n'a point donné de précisions sur son volume, son poids, ses circonvolutions.

Les hommes de génie ont généralement un cerveau plus lourd que la moyenne ; mais ce n'est pas une règle absolue et il faut également tenir compte de l'abondance et de la complication des circonvolutions où sont localisées les diverses facultés.

Le poids moyen du cerveau humain est de 1.400 grammes. Celui de Cuvier pesait 1.860 grammes ; celui de Byron, 1.800 grammes ; celui de Cromwell, 2.200 grammes.

Par contre, celui de Gambetta atteignait à peine le poids moyen ; mais sa troisième circonvolution frontale gauche — où réside la faculté de la parole — était particulièrement développée.

Puisqu'on a tant fait que d'enlever le cerveau d'Anatole France, on aurait pu nous le décrire un peu.

(*L'Avenir*, 20 octobre 1924.)

L'espéranto et les médecins. — Au dernier Congrès espérantiste de Vienne, qui comptait 3.000 participants, se trouvaient 22 médecins appartenant à 9 pays différents (Allemagne, Angleterre, Autriche, Bulgarie, Espagne, France, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Pologne). Au cours d'une réunion spéciale, des communications médicales furent faites en espéranto sur les sujets suivants : *les défauts de l'enseignement médical actuel* (Dr Austerlitz, Tchéco-Slovaquie) ; *la recherche du sucre dans le sang au cours du traitement par l'insuline* (Dr Blassberg, Pologne) ; *l'emploi en thérapeutique des injections de sérum humain* (Dr Primmer, Ecosse) ; *la pyorrhée* (Dr Sos, Autriche).

(*Presse médicale*, 24-9-1924.)

L'impasse Récamier. — On a rappelé récemment, à propos de la réimpression chez Payot du livre d'Edouard Herriot sur *Madame Récamier et ses amis*, que des mauvais plaisants avaient comparé l'amie de M. de Chateaubriand à « une rue interdite à la circulation ». Mais, a-t-on remarqué que la rue Récamier (Paris VIIe) se termine en impasse ?

(*Mercure de France.*)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Deux lettres d'Anatole France.

La première de ces lettres, qui nous fut adressée le 20 juin 1900, présente cet intérêt, qu'elle établit la filiation exacte d'un document dont il fut beaucoup question au moment de la mort de l'illustre écrivain et qui fut même, durant quelques jours, exposé dans une des salles de notre grand dépôt de livres, la Bibliothèque Nationale.

Le second autographe parle de Martin, de Gallardon, *Martin le visionnaire*, que G. Lenotre vient de faire revivre dans un livre captivant comme un roman (1) ; il y est également question de Charlotte Corday et de sainte Catherine de Sienne ; mais ne déflorons pas davantage ce précieux document, afin de vous laisser le plaisir de le lire.

Cher confrère,

Je n'ai jamais écrit d'article sur les feuillets teints du sang de Marat, ni dans *l'Amateur d'autographes*, ni ailleurs.

Quand j'ai rédigé la note qui est encore aujourd'hui jointe à ces feuillets, j'ai seulement attesté que, à ma connaissance, les feuillets provenaient du cabinet Maurin. Or, le colonel Maurin les tenait d'Albertine Marat et, d'une note écrite par Albertine dans la marge intérieure d'un de ces feuillets, il résulte que les cahiers tout entiers qui étaient en ma possession, avaient été tachés du sang de Marat. C'est cette note d'Albertine qu'il y a lieu d'examiner. Elle est certainement authentique. Et qu'il se trouvât des numéros de diverses dates près de la baignoire, ce n'est pas invraisemblable. Vous saurez mieux que personne peser le témoignage d'Albertine Marat.

Je vous prie, cher confrère, de croire à mes meilleurs sentiments.

Anatole France.
20 juin 1900.

* * *

Villa Saïd
(Avenue du Bois de Boulogne).

Monsieur et cher Docteur,

Je n'ai rien écrit d'intéressant sur Martin, de Gallardon. Mais si vous me faites l'honneur de venir me voir, soit jeudi matin, soit à tout autre moment que vous voudrez bien me marquer d'avance, je m'empresserai de vous communiquer les documents que je puis avoir concernant ce visionnaire.

C'était un Jean d'Arc, et il est utile de l'étudier pour suivre l'évolution des idées chez les hallucinés à mission, qui, vous le

(1) Edité chez Didier-Perrin.

savez mieux que moi, forment un groupe très nettement déterminé. J'oserai presque dire que votre CHARLOTTE CORDAY représente de frappantes analogies avec ces êtres qui reçoivent une mission déterminée. La grande différence est que, philosophe très libre d'esprit, très émancipée, liseuse de RAYNAL, chez elle l'hallucination est abstraite, sans forme, sans couleur, par là moins frappante. JEANNE D'ARC, au contraire, avait dans la tête une boîte de joujoux gothiques, saints ou saintes, et diables et petits anges. Mais, l'une comme l'autre, elles sont atteintes de monomanie. J'en dirai autant de sainte CATHERINE DE SIENNE, qui déploya, il est vrai, une intelligence incomparablement plus riche, plus souple et plus vaste. Excusez ce bavardage. Il ne conduit à rien. Car, je ne puis rien vous indiquer de nouveau sur Charlotte Corday, que vous connaissez si bien, et que vous étudiez avec cette curiosité impartiale que vous portez dans tous vos travaux historiques.

Vos connaissances médicales et scientifiques vous donnent de grands avantages pour faire revivre les figures de l'histoire.

Veuillez agréer, monsieur et cher docteur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

ANATOLE FRANCE.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ve Congrès international d'histoire de la médecine.

Le Ve Congrès international d'histoire de la médecine aura lieu à Genève du 22 au 27 juillet 1925, sous le patronage de la Société médicale de Genève.

Un programme préliminaire du Congrès sera publié le 1er décembre 1924 et peut être obtenu au Bureau du Secrétariat général, 20, rue Général-Dufour, Genève.

Journées médicales marocaines.

(Casablanca-Rabat, 26-29 décembre 1924.)

La *Société de médecine et d'hygiène du Maroc* et le journal *Maroc médical* organisent, pour les 26-27-28 et 29 décembre, à Casablanca et Rabat, des *Journées médicales*, dont le but est, en facilitant l'étude, la mise au point et la discussion des grandes questions de pathologie marocaine, de contribuer à l'entretien scientifique des médecins du Maroc, par l'établissement de rapports réguliers avec les maîtres et praticiens de France.

Pour tous renseignements, s'adresser à Casablanca, au *Maroc médical*, ou au Secrétaire des J. M. M., le Dr LEPINAY.

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Une station thermale, affermée pour une paire de poulets.

En quel temps antédiluvien nous ramène cette tractation ?

Erreur : à peine trois siècles en arrière des temps de vie chère que nous traversons. Ecoutez plutôt :

Par acte du 26 octobre 1567, notaire TISATY, les Consuls d'Aix en Provence, au nom de la Communauté, donnèrent à nouveau bail à GUIGON MAYNE, une place de maison au quartier Das Caudanos devant le jardin de l'Observance, *moyennant l'acapte de deux poulets* et une cense annuelle de 4 florins, payable à Saint Michel.

Et ROBERT, médecin consultant de S. A. I. la princesse PAULINE, nous signale que c'est des établissements de bains qu'il s'agissait. Ce n'est pas tout :

En l'année 1600, les eaux chaudes de Gréoulx furent cédées, par la dame du lieu, au nommé CARLET, chirurgien, *moyennant la cense annuelle d'une paire de poulets.*

Il est vraiment curieux de voir ainsi les eaux d'Aix et de Gréoulx vendues pour de la volaille ; et qui sait, ajoute L. M. ROBERT, dans son *Essai historique et médical sur les eaux d'Aix*, si c'est avec la même monnaie que les eaux de Digne auront été également aliénées ? Nous n'avons pas sous la main l'*Histoire hydrothermologique de la Provence* que nous annonçait l'auteur... Mais, tout de même, combien devait-on payer un bain à cette époque, pour que la ferme *annuelle* en pût être fixée à une paire de poulets !

Raymond MOLINÉRY (*Luchon*).

ERRATA

Médecin, lieutenant de louveterie.

La *Chronique* d'octobre a donné, d'après la *Gazette des hôpitaux*, le nom des médecins qui ont la charge, un peu archaïque, de lieutenant de louveterie. Notre vieil ami DAVEO, de Saorge (Alpes-Maritimes), nous écrit, pour être ajouté à la liste ; nous nous empressons de faire droit à sa juste réclamation.

La folie d'Eugène Hugo.

L'article sur la folie d'Eugène HUGO, publié dans la *Chronique* de novembre, est de M. Louis BELTON, avocat, vice-président de la Commission de la bibliothèque municipale de Blois (et non, comme nous l'avons indiqué, bibliothécaire de cette ville) ; la lettre de 1823 (p. 326 et 327) de la C. M. doit porter la date du 16 novembre 1823, et non 1833 ; la même lettre (p. 327, ligne 9), porte, dans l'original, *mes oncles*, et non : *nos deux oncles*, comme il a été imprimé par erreur.

Chronique Bibliographique

SCIENCES MÉDICALES

Conseils d'Hygiène et d'Esthétique, par le Dr Léon Bizard, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. — Paris, Hachette.

Si j'avais une fille, je lui offrirais ce livre pour ses dix-huit ans, persuadée qu'elle m'en saurait gré à cinquante ; car mieux vaut prévenir « des ans l'irréparable outrage », qu'avoir à le dissimuler sous des artifices qui ne font illusion à personne et sont souvent dangereux.

Le charme et la beauté sont l'apanage de privilégiées, mais il est un minimum de séduction que toute femme peut acquérir et conserver. Un corps souple, un teint net, la bouche saine, une chevelure soyeuse, des mains soignées : voilà qui peut être obtenu par la mise en pratique de quelques prescriptions quotidiennement appliquées.

Nous y insistons : prendre dès l'adolescence, et pour toute la vie, des habitudes d'hygiène rationnelle. C'est ce que nous recommande le Dr Bizard, particulièrement spécialiste autorisé en cette matière.

Quelle femme ne lui serait reconnaissante d'avoir su condenser, dans ces pages de causerie alerte, persuasive, enrichies de précieuses et bienfaisantes formules, à la fois le résultat de ses expériences de laboratoire et le fruit de ses observations de praticien, de psychologue, d'homme du monde.

Ce manuel est plus qu'un bréviaire... c'est une bonne action.

Bl. C.

Les Maladies de l'Esprit et les Asthénies, par le Dr Albert Deschamps. 1 vol. grand in-8, Félix Alcan, éditeur.

Le Dr Deschamps voudrait que la psychologie fût le couronnement des études médicales, comme elle l'est — l'est-elle encore ? — des études classiques ; de leur côté, des philosophes, comme M. P. Janet, se sont orientés vers les sciences médicales, reconnues indispensables à la poursuite de leurs travaux : le névropathe, et surtout l'asthénique, en effet, décomposant mieux que l'homme normal les fonctions de l'esprit, est un véritable instrument de laboratoire, pour analyser les éléments et saisir le mécanisme de la pensée.

Cette union nécessaire de la médecine et de la psychologie, rien ne pouvait mieux la justifier que les deux beaux livres que nous a donnés le Dr Deschamps, d'abord sur les *Maladies de l'Energie*, et plus récemment, sur les *Maladies de l'Esprit*. Rompant avec le dua-

lisme classique, qui sépare — ou oppose — le corps et l'esprit, le physique et le moral, le matérialisme et le spiritualisme, la physiothérapie et la psychothérapie, il construit une doctrine *idéo-réaliste*, où l'idée est inséparable des éléments qui la forment ; dépassant le stade anatomo-pathologique de l'organicisme, il aboutit au dynamisme et propose une ingénieuse théorie de l'*énergétique* ; aux catégories et entités verbales (intelligence, volonté, etc.), classées par les psychologues rationalistes, il substitue l'étude de la fonction psychique, des troubles fonctionnels de l'esprit, *dyspsychismes* et syndromes psycho-pathologiques, et de la psycho-thérapeutique fonctionnelle.

Cette méthode donne à son étude une pénétration et une clarté singulières. Aussi, le livre si savant et si suggestif du Dr Deschamps intéressera-t-il non seulement médecins et philosophes, mais encore les hommes de lettres qui liront ces belles pages sur la tristesse, le doute, l'ennui, la rêverie, le dilettantisme, le pessimisme et l'égotisme, les obsessions et les phobies (scrupules, trac, timidité, tics) des asthéniques ; et aussi, les prêtres et directeurs de conscience, auxquels l'asthénique a si souvent recours ; enfin, les malades eux-mêmes — le névropathe n'est-il pas grand liseur d'ouvrages médicaux ? — qu'exaspèrent les clichés optimistes ordinaires, y trouveront un véritable réconfort.

Les Défauts, réactions de défense, par Ch. Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine. Maloine et fils, éditeurs :

Dans ces nouveaux Caractères, qu'après Théophraste et d'autres moralistes notoires, M. Fiessinger esquisse avec tant de verve et de talent, et avec une pénétration dont la science n'exclut ni l'esprit ni la malice, nous voyons l'importance qu'ont, pour notre équilibre moral, les relations des deux systèmes nerveux, le cérébral et le sympathique, les combustions internes, l'état gastrique et intestinal, la fonction des glandes endocrines, etc. Nous voyons aussi comment ces abouliques, ces timides, ces boudeurs, ces femmes — les femmes ont aussi parfois des défauts — excitées, ou étourdies, ou haineuses, savent utiliser leurs défauts ; car l'homme lutte autant avec eux qu'avec ses qualités ; et le médiocre, le faible, le sot, le jaloux se font des armes de la méchanceté, de la bouderie, de l'entêtement, de la calomnie.

M. Fiessinger nous montre ainsi que la médecine, qui s'est révélée si féconde pour les études psychologiques, historiques ou artistiques, peut rénover le genre littéraire lui-même.

Dr J. T.

La douleur en chirurgie, par le Dr L. Dartigues. 1 vol. 8 francs. Gaston Doin, éditeur, Paris.

Dans une étude à la fois littéraire, philosophique et scientifique,

à laquelle il a mis en exergue cette phrase : « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est bien celle qu'il a réalisée sur l'empire de la douleur », DARTIGUES trace une grande fresque, avec aperçus nouveaux, de tout ce que l'homme a fait pour lutter contre la douleur opératoire.

Dans cette étude, d'une lecture attrayante, DARTIGUES traite de la douleur en général, de la psychologie du chirurgien devant la douleur ; il passe en revue la valeur signalétique et la signification clinique de la douleur, fait l'historique des anesthésiques chirurgicaux et esquisse l'évolution de l'anesthésie chirurgicale et son avenir probable. Il termine par des considérations sur les conséquences, psychiques et pratiques, du progrès de l'anesthésie chirurgicale. Enfin, il parle de ce que l'on peut se permettre d'entrevoir par anticipation. L. R.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Anatole France en pantoufles, par Jean-Jacques BROUSSON. Paris, Éditions G Crès et Cie, 1924.

Ah ! il n'est pas tendre pour le maître, son ancien secrétaire et annaliste, M. J.-J. BROUSSON ! *Anatole France en pantoufles* ; non, mieux valait peut-être jeter le manteau de Noé sur cette nudité. Mais que ce livre est donc amusant ! On le lit non pas seulement sans fatigue, mais encore, pourquoi le celer, avec cette maligne jouissance que beaucoup éprouvent, quoi qu'ils s'en défendent, à voir un grand homme rapetissé à leur niveau.

Quelle source pour les historiens futurs, et que de pareils traits éclairent la psychologie d'un personnage notoire ! Nous aurions voulu faire une gerbe des anecdotes les plus typiques, la place qui nous est mesurée nous contraint à renvoyer le lecteur à l'ouvrage qui les renferme ; nous signalerons, toutefois, les pages qui se rapportent aux artifices de travail d'ANATOLE FRANCE (78-85) ; une piquante conversation avec V. SARDOU, qui a fait revivre à nos yeux le dramaturge qui nous honora de son amitié (p. 95-96) ; une visite à MAUPASSANT (p. 131), qui laisse pressentir la folie proche ; une silhouette de P. LOTI, qui ressemble pas mal à une caricature (p. 331) ; et de-ci, de-là, quelques maximes qui tiendraient leur place dans un « Art de parvenir » à une situation littéraire sans égale ; telle la suivante (p. 49) :

> Quand une chose a été dite et bien dite, n'ayez aucun scrupule, prenez-la, copiez. Donner des références ? A quoi bon ? Ou bien vos lecteurs savent où vous avez cueilli le passage et la précaution est inutile ; ou bien ils l'ignorent et vous les humiliez.

A. FRANCE avait, peut-être à l'excès, la hantise des choses du sexe. Il parle, avec une complaisance visible, de la précocité sexuelle de STENDHAL et de Ch. NODIER (p. 75-76). Sur l'impuissance

génitale de NAPOLÉON (251), il est intarissable, mais tout n'est pas à rejeter dans son jugement sur le grand homme (241 et s.). Quant à l'anecdote rapportée à la page 211, sur JULES SOURY, elle est certainement controuvée. Nous l'avons vue attribuée avec beaucoup plus de vraisemblance à LÉON BLOY. Nous avons connu Soury ; cette grossièreté n'est ni de son tempérament, ni de sa manière. C.

OUVRAGES DOCUMENTAIRES

ANDRÉ THÉRIVE. — **Le français, langue morte.** Librairie Plon.

Des théories ingénieuses, d'autres contestables ; une part trop large faite, ce me semble, au langage populaire et aux incorrections courantes ; mais, d'une manière générale, un livre alerte, vivant et utile.

GEORGES MAUREVERT. — **Fisc et Blason, ou l'impôt sur la vanité.** Librairie Ferenczi.

Un impôt sur la vanité ? Dieu nous en préserve ! Qui pourrait, en France, avoir chance d'y échapper ? Le projet de GEORGES MAUREVERT ne paraît ni très pratique ni très équitable. Ne retenons de son livre que la partie documentaire, très bien étudiée, très bien présentée, et sous une forme piquante.

A. PAYRAL. — **Dialogues sur les Mœurs.** Edition Henri Jonquières.

Il y a du déchet dans les dialogues, depuis PLATON et LUCIEN. M. A. PAYRAL aurait pu se dispenser de cette forme désuète ; mais son livre, sur les problèmes de la sexualité, est très original, sincère, très audacieux. L'auteur appelle un chat un chat...

PIERRE DE LA GORCE. — **Histoire religieuse de la Révolution française.** Librairie Plon.

Cinquième et dernier volume de cette œuvre, qui a renouvelé et traité d'une manière définitive le sujet. Il est consacré à BONAPARTE et à la relation assez mouvementée des rapports entre l'Église et la France. Là aussi, il y avait des erreurs à rectifier et du nouveau à dire.

Mémoires du baron de Damas. Librairie Plon.

Ce tome II va de la guerre d'Espagne (1823) à la mort de l'auteur. Le baron de DAMAS fut, sous la Restauration, ministre de la guerre et ministre des affaires étrangères. Ses *Mémoires* ont plus de valeur historique que d'intérêt littéraire. H. d'A.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HARIZ (Dr Joseph). — *La part de la médecine arabe dans l'évolution de la médecine française*. Librairie Lefrançois, 91, boulevard Saint-Germain. — HENRY-ANDRÉ. — *Quelques ex-libris de guerre*. Chez l'auteur, 3, faubourg Saint-Jacques, Paris. — GILSON (Cécile). *Le merveilleux été*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — MASOIN (Dr Paul). — *Le passé médical dans le pays de Namur*. Maurice Servais, Namur. — *Une visite chez Guislain en 1832*. Extrait du *Bulletin de la Société royale de médecine de Gand*, 1922. — *L'œuvre de Guislain*. Imprimerie médicale et scientifique, 34, rue Botanique, Bruxelles. — HANDFIED (Pauline-Fréchette). — *L'art d'être une bonne mère*. Montréal. — SERGENT, RIBADEAU-DUMAS. — *Traité de pathologie médicale : L'appareil respiratoire*, Tome II. — L. BABONNEIX. — *Traité de pathologie médicale : Foie et pancréas*. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — ROUSSEL (Dr Paul). — *La tuberculose conjugale*. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — COURGEY (Dr). — *Milieux de misères*. Maloine, 27, rue de l'Ecole de-Médecine, Paris. — ALMERAS (Henri d'). — *La femme amoureuse*. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris. — TATTET (Capitaine). — *Lettres inédites du Maréchal Bugeaud (1808-1849)*. Emile-Paul, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — LEGUEU (F.). — *Archives urologiques de la clinique de Necker*, tome III. Maloine, 27, rue de l'Ecole de-Médecine, Paris. — SERRES (Paul). — *Le diable au village*. Albin Michel, 22, rue Huyghens. — TUSSAU (Dr). — *Le médecin de demain*. La *Vie médicale*, 40, boulevard de la Croix-Verte, Poissy (S.-et-O.). — GARTON (Paul). — *L'Essentiel de la doctrine d'Hippocrate*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — *Les lois de la vie saine*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — *Le naturisme dans Sénèque*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — DESCHAMPS (Dr Albert). — *Les maladies de l'esprit et les asthénies*. Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — DESCHAMPS (Dr Albert). — *Les névroses. La fonction énergétique et la fonction psychique*. Imprimerie E. Mazel, Largentière — AVERSENG (Dr). — *L'ordre des médecins*. Imprimerie d'Ecos et Olivier, 12, place Saint-Georges, Toulouse. — BRAESCH (F.). — *Le père Duchesne d'Hébert*, fascicule 1. Librairie F. Rieder et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris. — GARÇON (Maurice). — *Les Procès de sorcellerie*. Extrait du *Mercure de France*, Paris. — CANY (Dr G.). — *Le baigneur et le touriste à la Bourboule*. Gaston Delaunay, Clermont-Ferrand. — BOWDEN. — *Imitation du Bouddha*. Chamuel, éditeur, 79, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris. — LANGLAIS (Marc). — *Notes, impressions, confessions d'un officier au temps de guerre*. Dormann, 16, rue Saint-Mars, Etampes. — LEDENT (Dr René). — *Education physique rationnelle*. H. Vaillant-Carmanne, 4, place Saint-Michel, Liége.

TABLE DES MATIÈRES (1924)

TABLE DES GRAVURES

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

